BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1930.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

1930 Vingt-deuxième année 1930

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

à PARIS

LIBRAIRIE DE L'A.F

12. RUE DE L'ISLY

RA

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

EN 1705 LA LIQVEVR

CHERRY-ROCHER

se servait à la table

de Louis XIV

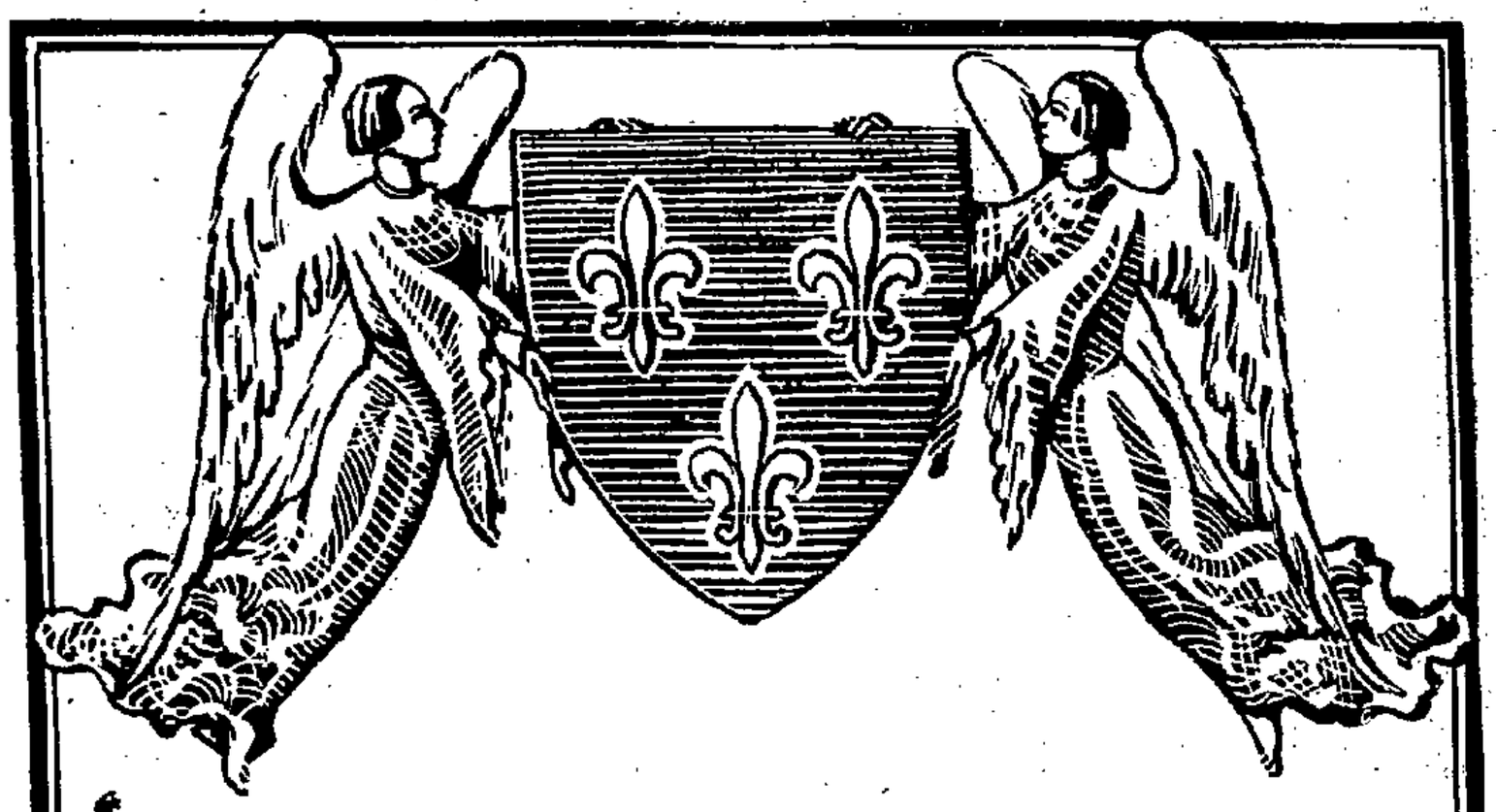

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE POUR 1930

A PARIS
LIBRAIRIE DE L'A.F.
12, RUE DE L'ISLY

R.A.

8° Le 22
1047

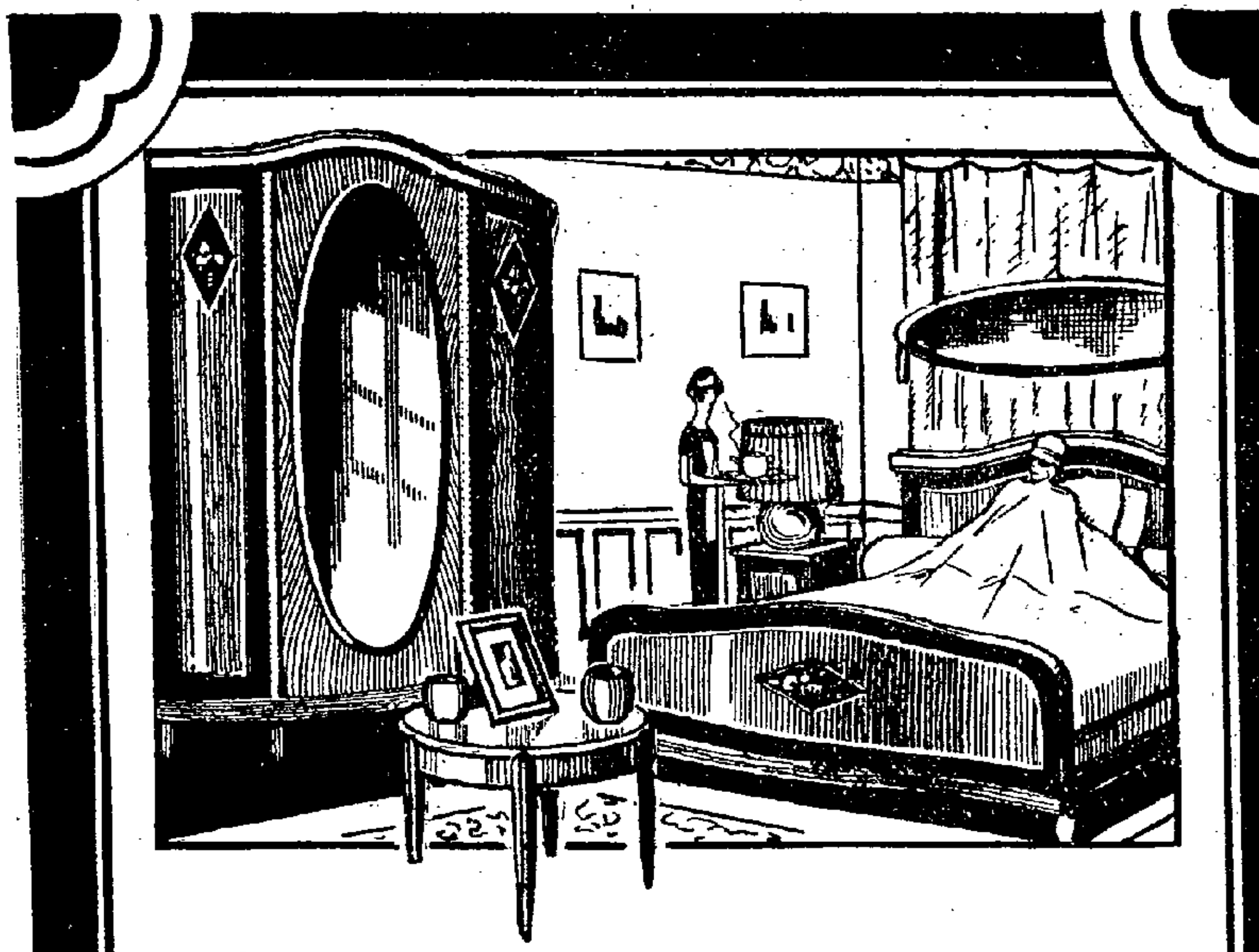

Pour vous documenter sur la plus grande exposition de meubles et de literie, ainsi que pour constater nos prix incomparables de bon marché, demandez notre superbe album illustré de 220 pages

en vous recommandant de
l'almanach de l'Action Française

GALERIES BARBÈS

55 Bd. BARBÈS. PARIS (18e) 55

La plus grande exposition de meubles et de literie

ANNÉE 1930

ÉLÉMENT DU COMPUT

Nombre d'or.....	12	Epacte.....	*
Cycle solaire	7	Lettre dominicale.....	E

Indiction romaine..... 13

COMMENCEMENT des SAISONS

(Temps légal)

PRINTEMPS (équinoxe), le 21 mars à 8 h. 30 m. 2 s.
ÉTÉ (solstice), le 22 juin à 3 h. 52 m. 58 s.
AUTOMNE (équinoxe), le 23 septembre à 18 h. 35 m. 54 s.
HIVER (solstice), le 22 décembre à 13 h. 39 m. 36 s.

ENTRÉE du SOLEIL dans les SIGNES du ZODIAQUE

(Temps légal)

	h.	m.		h.	m.
Verseau, 20 janvier	à 18	33	*Lion,* 23 juillet	à 14	42
Poissons, 19 février	à 9	0	*Vierge,* 23 août....	à 21	27
Bélier, 21 mars	à 8	30	*Balance,* 23 sept...	à 18	36
Taureau, 20 avril..	à 20	6	*Scorpion,* 23 oct...	à 3	26
Gémeaux, 21 mai..	à 19	42	*Sagittaire,* 22 nov..	à 0	34
Ecrevisse, 22 juin..	à 3	53	*Capricorne,* 22 déc.	à 13	40

ÉCLIPSES du SOLEIL et de LUNE

Le 13 avril, éclipse partielle de lune, invisible à Paris.

Le 28 avril, éclipse annulaire totale du soleil, invisible à Paris.

Le 7 octobre, éclipse partielle de lune, invisible à Paris.

Les 21 et 22 octobre, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Labours profonds ou fouillés pour betteraves, pommes de terre; labours pour céréales et fourrages de printemps achever défrichement des trèfles.

Conduire fumiers, composts et engrais à décomposition lente. Marner, chauler; effectuer les travaux de drainage; refaire les chemins, tailler les haies, réparer les clôtures, curer les fossés, arracher les joncs, les ronces dans les prairies et les assainir.

BASSE-COUR. — Donner aux volailles une nourriture chaude : pommes de terre cuites, eau chaude.

Bien abriter les ruches et ne pas laisser les abeilles manquer de nourriture.

BETAIL. — Réduire la ration des chevaux dont le travail est peu important. Peser régulièrement chaque semaine le bétail à l'engraissement. Préparer les vaches à vêler; ne pas les nourrir à l'excès.

Eviter les aliments gelés. Mettre à part les brebis sur le point d'agneler, les bien nourrir sans les engraisser.

JARDIN. — Tailler les arbres. Planter tous les arbres. Entretien du matériel. Racler et pulvériser les arbres à la chaux. Préparer et poser les treillages; visiter fréquemment le fruitier.

Ouvrir les fosses pour plantation d'asperges. Aérer les artichauts les jours de soleil. Labourer et fumer les terres. Semer fèves et pois. Semer sur couche : carottes courtes, laitues, radis, oignons. *Dans le Midi :* Semer sur couche : tomates, aubergines, piment, céleri; repiquer choux et laitues.

On récolte en caves : barbe de capucin, pissenlit. Sur couche : laitue gotte, radis; en pleine terre : épinard, mâches, scorsonères, choux.

LAITERIE. — Observer les températures prescrites pour l'emprésurage, l'égoutage, le séchage et l'affinage, afin d'éviter les accidents. Ecrémer plus clair et pousser davantage l'acidification des crèmes,

VITICULTURE. — A LA VIGNE : Continuer fumures et terrages comme en décembre. *Midi* : Exécuter provins, tailler et déchausser les pieds, défoncer le sol pour plantations et, dans les terres non humides, mettre en place racinés

Dans le Centre et l'Est : Continuer le curage en pied; renouveler la provision des échalas, tailler leur pied et retailler les anciens; cueillir l'osier nécessaire à l'accolage et à la tonnellerie, le fendre et le conserver en lieu frais. Arracher les souches atteintes du pourridié. Traiter la pyrale et le phyloxera.

AU CELLIER : Procéder au soutirage indiqué pour décembre. Continuer les ouillages en ayant soin de bien nettoyer la bonde chaque fois et de changer le linge qui entoure les bouchons.

S'il fait froid, fermer hermétiquement les caves et les celliers; s'il fait beau, aérer les locaux. Quand un vin a gelé, le soutirer sans retard pour séparer les glaçons.

CONSERVES ET PROVISIONS. — On ne saurait faire des provisions en ce mois où la terre ne produit rien, toutefois il est possible de préparer des confitures de potiron excellentes avec une orange et des citrons. Il est également opportun de préparer des confitures de figues et de marrons. Dans les ménages où se trouve un chasseur, l'excédent de gibier se convertira en terrines.

JANVIER

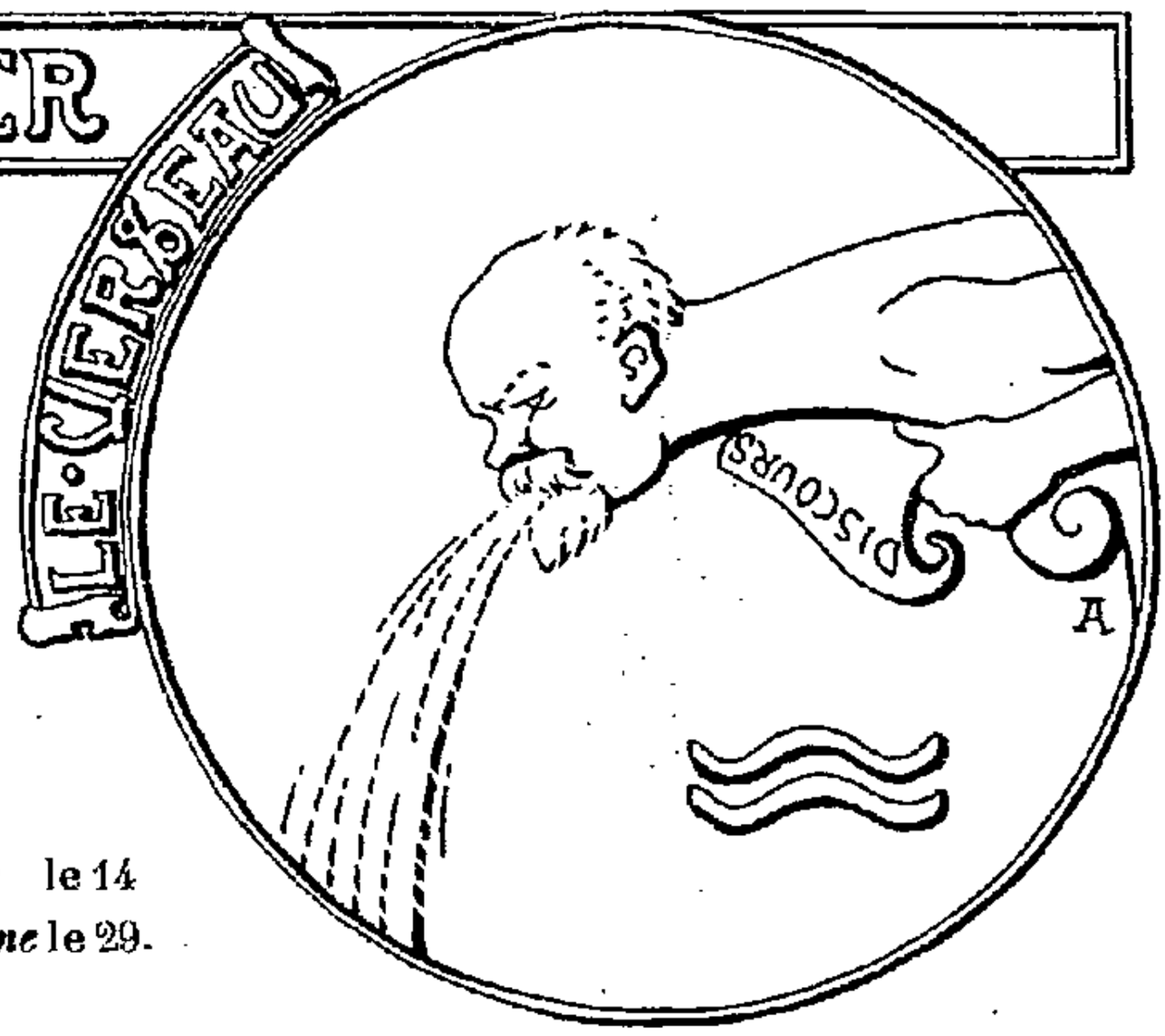

SOLEIL

LEVER : le 1er à 7 h. 46
le 31 à 7 h. 25

COUCHER : le 1er à 16 h. 2
le 31 à 16 h. 44

LUNE

LEVER : le 1er à 9 h. 20
le 31 à 8 h. 40

COUCHER : le 1er à 17 h. 6
le 31 à 18 h. 23

Premier quartier le 8. *Pleine lune* le 14
Dernier quartier le 21. *Nouvelle lune* le 29.

1	M	*Circoncision.* S. Odilon, Ab.
2	J	S. Adélard, Ab., S. Macaire, Ab.
3	V	Se Geneviève, V. Se Bertilie, V.
4	S	S. Rigobert, E.
5	D	*Le S. Nom de Jésus.* S. Télesphore, Pp. M., S. Siméon Stylite, C.
6	L	*L'Epiphanie.* S. Mélaine, E. S. Frédéric, C.
7	M	S. Lucien, E. M.
8	M	Se Gudule, V.
9	J	S. Julien, S. Honoré.
10	V	S. Guillaume, E.
11	S	S. Hygin, Pp. M.
12	D	*1er après l'Epiphanie*, S. Arcade, M., Se Césarie, V.
13	L	S. Agrèce, E.
14	M	S. Hilaire, E. D.
15	M	S. Paul, Er., S. Maur, Ab.
16	J	S. Marcel, S. Furcy, S. Honorat, E.
17	V	S. Antoine, Ab., S. Sulpice, E.
18	S	*Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M.
19	D	*IIe après l'Epiphanie.* SS. Marius, M. et Canut, R.
20	L	SS. Fabien et Sébastien, MM.
21	M	Se Agnès, V. M., S. Fructueux, E. M.
22	M	SS. Vincent et Anastase, MM.
23	J	S. Raymond de P., C. S. Emérentienne, V. M.
24	V	S. Timothée, Ev. M. S. Babylas, Ev. M.
25	S	*La Conv. de S. Paul*, S. Priest, E.
26	D	*IIIe après l'Epiph.* S. Polycarpe, E. M., Se Paule, Vv.
27	L	S. Jean Chrysostome, E. D Se Angèle, V.
28	M	S. Charlemagne, Emp.
29	M	S. Franç. de Sales, E. D.
30	J	Se Bathilde, R. Se Martine, V. M.
31	V	S. Pierre Nol. C., Se Marcelle, Vv.

Le 12. — Fête de la Sainte-Famille.
Le 21. — Anniversaire de la mort de Louis XVI.

NOTA. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Eglise universelle. Nous y avons ajouté les noms des saints particulièrement fêtés en France.

ABRÉVIATIONS. — A. abbé ou abbesse ; A. apôtre ; C. confesseur ; D. docteur ; E. évêque ; Emp., empereur ; Er. ermite ; Imp. Impératrice ; M. martyr ; P. pénitent ; Pp. pape ; R. roi ou reine ; V. vierge ; V. veuve.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Achever le labour des terres, les herser et les rouler pour préparer aux semailles.

Aussitôt les terres ressuyées, semer blé sde printemps, avoine, orge, tabac, seigle de printemps, pois gris.

Mettre en places racines, porte-graines, planter topinambours.

Herser, rouler les prairies naturelles; étaupiner.

BASSE-COUR. — Engraisser les poulardes et les chapons. Mettre en incubation les œufs ds poules et de canee. Les oies commencent à s'accoupler; conserver un mâle pour quinze à vingt femelles.

Première sortie des abeilles; nettoyer les tabliers. Si quelques colonies manquaient de provision leur donner du sucre en plaque. Commander feuilles gaufrées, instruments, etc., pour la saison.

BETAIL. — Augmenter la nourriture des animaux de trait; travail modéré aux juments pleines. Activer l'engraissement par l'addition d'aliments concentrés; ration riche aux veaux d'élève; sevrer les agneaux nés en octobre et en novembre, castrer ceux qui sont nés en décembre et janvier.

JARDIN. — Terminer les labours; planter en pleine terre : ail, échalottes, fraisiers, pommes de terre (les abriter pendant les gelées). En pleine terre, à bonne exposition, semer : laitues, carottes demi-longues, poireaux, romaines, choux Milan hâtif. — Semer sur couche : carottes, radis, navets, laitues, poireaux, choux, concombres.

Biner les asperges, découvrir les artichauts. Continuer la taille des poiriers et des pommiers; rabattre la tête des framboisiers; couper et mettre en jauge les rameaux destinés à la greffe. Tailler, fumer et labourer oliviers. Labourer mûriers et arbres à fruits.

LAITERIE. — Acidifier les crèmes avec des ferments lactiques pour pousser la maturation jusqu'à 65 degrés Dornic. Humidifier les caves à fromages si l'affinage languit; les assécher dans le cas contraire.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Midi* : Donner premier labour; récolter et conserver les boutures et greffons. Traiter l'anthracnose en Algérie. Continuer les plantations de racinés et les provins. *Centre* : Tailler vers la fin du mois si le temps n'est pas trop froid et choisir les boutures; défoncer le sol pour les plantations; supprimer à la taille les bois anthracnosés ou mal aoûtés.

AU CELLIER : Continuer ouillages nécessaires vers la fin du mois. *Dans le Midi*, on commence les soutirages de printemps. Les pompes, tuyaux, siphons, brocs, seront lavés avant à l'eau bouillante. On choisira, pour cette opération, un jour sec et un vent du nord.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Profiter de l'excellence des oranges pour en préparer quelques pots de confitures; veiller avec le plus grand soin sur les provisions de racines (navets, carottes). Jeter celles qui se gâtent, employer celles susceptibles de se moisir.

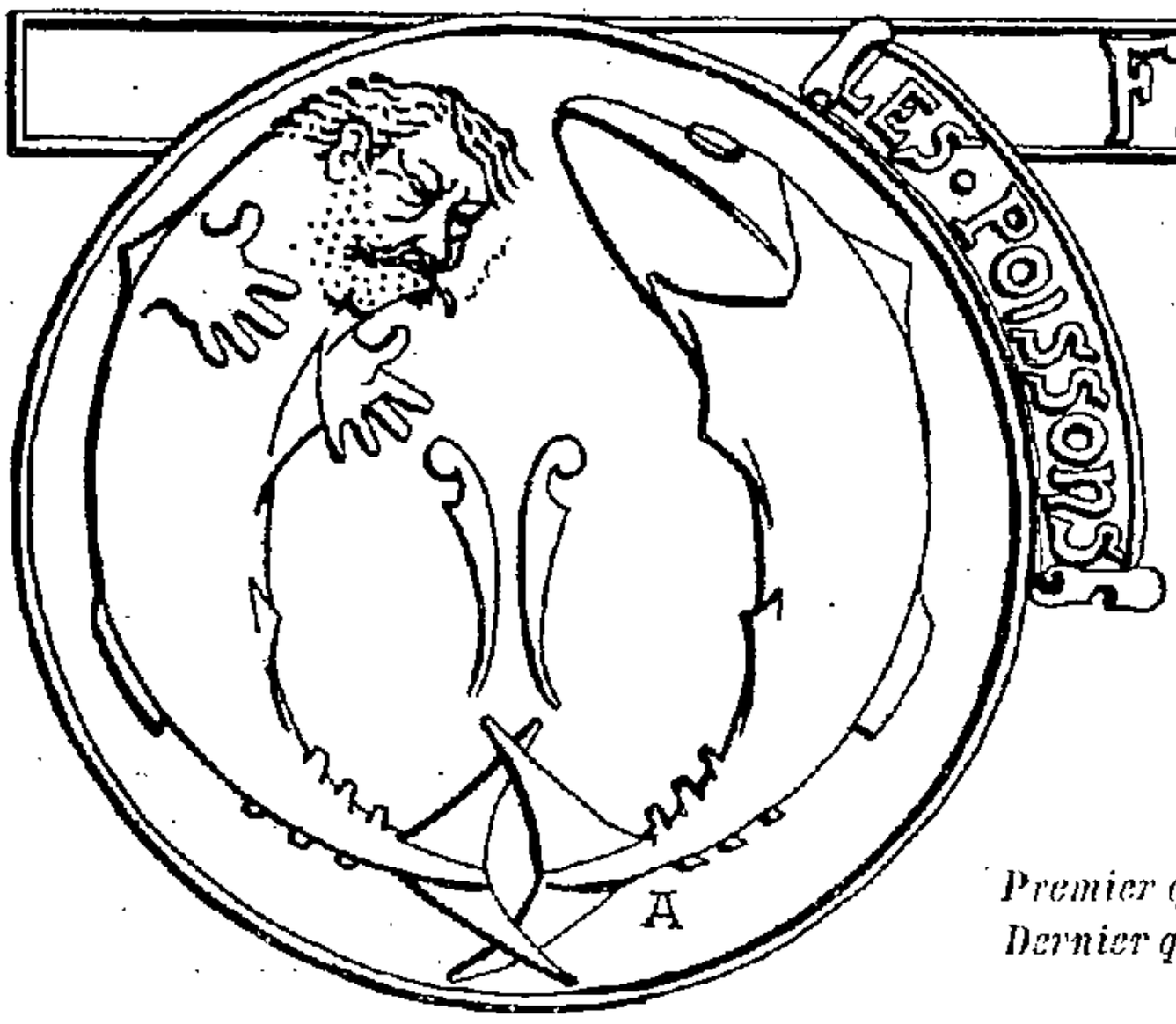

FEVRIER

SOLEIL

LEVER : le 1er à 7 h. 24
le 28 à 6 h. 38

COUCHER : le 1er à 16 h. 46
le 29 à 17 h. 30

LUNE

LEVER : le 1er à 8 h. 57
le 28 à 7 h. 4

COUCHER : le 1er à 19 h. 32
le 28 à 17 h. 22

Premier quartier le 6. *Pleine lune* le 13
Dernier quartier le 20. *Nouvelle lune* le 28

1	S	S. Ignace, E. M., S. Sigebert, R.	13	J	S. Fulcran, E. S., S. Grégoire II, Pp.
2	D	*IVe après l'Epiph.* S. Ildefonse, E.			
3	L	*La Purification de N.-D.* S. Blaise, E. M.	14	V	S. Valentin, M.
4	M	S. André de Corsini, E. Se Jeanne de France, R.	15	S	SS. Faustin et Jovite, MM.
5	M	Se Agathe, V. M., S. Avit, E.	16	D	*Septuagésime.* S. Onésime, C.
6	J	S. Tite, E., Se Dorothée, V. M. S. Vaast, E.	17	L	S. Sylvain, E., S. Théodule, C.
7	V	S. Romuald, Ab.	18	M	S. Siméon, Ev. M. Be Bernadette Soubirous.
8	S	S. Jean de Mat, C.	19	M	S. Gabin, M.
9	D	*Ve après l'Epiphanie.* S. Cyrille d'Alexandrie, E. D. Se Appolline, V. M.	20	J	S. Eucher, E.
			21	V	S. Pépin de Landen, C.
			22	S	*La Chaire de S. Pierre à Antoche.* Se Isabelle, V.
10	L	Se Scholastique, V., Se Austreberte, V.	23	D	*Sexagésime.* S. Pierre Damien, E. D.
11	M	*Apparition de N.-D. à Lourdes.* S. Séverin, Ab., S. Adolphe, E.	24	L	S. Mathias, Ap., S. Pretextat, E.
			25	M	Se Walburge, V.
12	M	*Les Sept Fondateurs des Servites.* Se Eulalie V.	26	M	Se Mechtilde, V., S. Nestor, E.
			27	J	Se Honcrine, V. M., S. Léandre, E.
			28	V	S. Romain, Ab.

Le 2. — Bénédiction des Cierges.

IMPORTANTES PÉPINIÈRES DE
TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES
Producteurs directs. — Hybrides greffés. — Plans de cuve et de table. — Boutures greffables.
Porte-greffes racinés
E. LEMERLE, "Le Lion d'Or" NANTES
Brochure et Prix courants franco sur demande **On demande des Représentants**
INVITATION A TOUS NOS CLIENTS DE VISITER NOS PÉPINIÈRES

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Semer blés de mars, avoines, orges, trèfle, sainfoin, luzerne, minette, graines de prairies naturelles et temporaires, vesce, pois, carotte. Herser, rouler, biner les céréales d'hiver; semer en pépinière : choux-rave, choux-navet, rutabaga, etc.

Continuer la mise en place des racines porte-graines. Préparer le plant de pommes de terre.

BASSE-COUR. — Couvaison des poules (21 jours), canes et pintades (30 jours).

Régler les incubations suivant les besoins : remplacement des vieilles poules, production des poulets. La période la plus propice à l'élevage s'échelonne entre le 15 mars et le 15 avril. Retenir captifs les premiers canetons, sans eau pour ablutions. Surveiller l'appariement des pigeons pour réussir les couvées.

Nettoyer les abords du rucher, visiter les ruches, enlever les rayons moisis et détruire les teignes; voir si la nourriture est suffisante.

BETAIL. — Achever l'engraissement des bœufs et des moutons; faire travailler modérément les juments qui ont pouliné le mois précédent. Castrer les poulains de l'année précédente, les veaux qui ne seront pas conservés comme taureaux et engraisser les jeunes qu'on n'élève pas. Sevrer les agneaux nés en décembre; par les belles journées, commencer à sortir le troupeau dans les pâturages, attendre la disparition de la rosée et donner du foin ou de la paille avant la sortie de la bergerie.

Les gorets au sevrage reçoivent 50 grammes de farine d'orge par litre de lait écrémé, pendant le deuxième mois, une tétée de moins tous les huit jours. Eviter le lait acide.

JARDIN. — *Semer sur couche :* les mêmes qu'en février, plus aubergines, céleris-raves, chicorées frisées et scaroles, courges, melons, tétragones, etc. *Semer en pleine terre :* betteraves, carottes, chicorées sauvages, laitues à couper, navets, oignons, pissenlits, pois, radis et, en pépinières, sous cloches : choux divers. *Repiquer :* choux de printemps, laitues, romaines. *Planter* les asperges en terre légère et, en situation abritée, les pommes de terre germées.

Tailler le pêcher, l'abricotier. Greffe en fente et en couronne. — Planter derniers arbres.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre :* Continuer taille dans le Centre et dans l'Est; donner premier labour et commencer à planter deuxième quinzaine du mois; mettre en place les échalas. Fin du mois, commencer les greffes sur table. Traiter à la fin de la première quinzaine contre l'anthracnose. Traiter par le sulfure de carbone.

Midi : Commencer les greffes en place vers la fin du mois; traiter l'anthracnose dans la première quinzaine.

AU CELLIER : Soutirer là où ce n'est pas encore fait. Bon moment pour faire coupages. Traiter les vins malades.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Toute l'attention des maîtresses de maison se portera sur la bonne conservation des provisionns faites en automne; si les pommes de terre germent on enlèvera le germe comme on enlèvera les pousses vertes des navets, carottes et oignons.

MARS

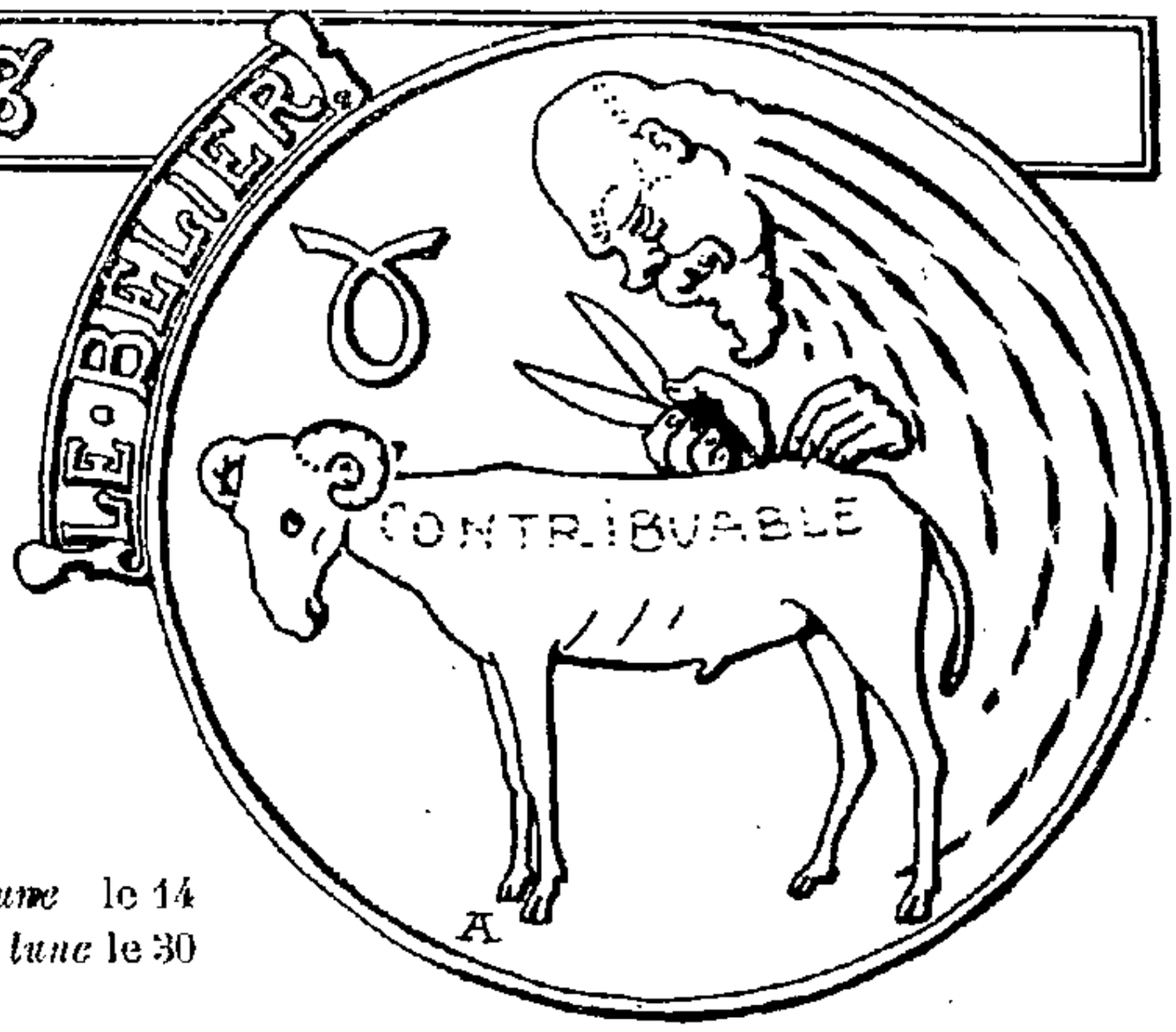

SOLEIL

LEVER : le 1er à 6 h. 36
le 31 à 5 h. 34

COUCHER : le 1er à 17 h. 32
le 31 à 18 h. 18

LUNE

LEVER : le 1er à 7 h. 19
le 31 à 6 h. 8

COUCHER : le 1er à 18 h. 32
le 31 à 19 h. 54

Premier quartier le 8. *Pleine lune* le 14
Dernier quartier le 22. *Nouvelle lune* le 30

1	S	S. Aubin, E., Se Eudoxie, M.
2	D	*Quinquagésime*. S. Simplice, Pp.
3	L	Se Cunégonde, Imp.
4	M	S. Casimir, R., S. Lucius, Pp. M.
5	M	S. Adrien, M., S. Virgile, E.
6	J	Ses Perpétue et Félicité, M. M. Se Colette, V.
7	V	S. Thomas d'Aquin, D.
8	S	S. Jean de Dieu, C.
9	D	*Ier de Carême*. Se Françoise Romaine, Vve.
10	L	*Les XL Martyrs de Sébaste*. SS. Caius et Alexandre, MM.
11	M	S. Firmin, Ab.
12	M	S. Grégoire le Grand, Pp. S. Pol Aurélien, Ev.
13	J	Se Euphrasie, V., S. Rodrigue, M.
14	V	Se Mathilde, Imp., S. Lubin, E.
15	S	S. Zacharie, Pp., S. Abraham, C.
16	D	*IIe de Carême*. Se Eusébie, V., S. Héribert, E.
17	L	Se Gertrude, V., S. Patrice. E.
18	M	S. Cyrille de Jérusalem, E. D.
19	M	S. Joseph, C., S. Léonce. E.
20	J	S. Vulfran, Ab., S. Bénigne, Ab.
21	V	S. Benoît, Ab.
22	S	S. Paul-Serge, Ev., Se Léa, V.
23	D	*IIIe de Carême*. S. Victorien, M.
24	L	S. Gabriel, archange.
25	M	*Annonciation*. S. Hermeland, Ab.
26	M	SS. Castule et Emmanuel, MM.
27	J	S. Jean Damascène, D.
28	V	S. Jean de Capistran, C. S. Gontran, R,
29	S	S. Eustase, Ab., S. Jonas, M.
30	D	*IVe de Carême*. S. Rieul, Ev. S. Quirin, M.
31	L	Se Balbine, V., S. Amédée, C. S. Benjamin, M.

Le 4. — Mardi-Gras.

Le 5. — Les Cendres. Ouverture du Carême. Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques.

Les 12, 14, 15. — Quatre-Temps.

Le 27. — Mi-Carême.

Le 28. — Quatrième anniversaire de la mort de Monseigneur le duc d'Orléans.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Donner premier labour aux jachères. Herser jeunes avoines; biner fèves, féverolles, pavots, topinambours. Achever les plantations de pommes de terre; biner celles déjà plantées.

Semer ou planter choux, maïs, betteraves à sucre, du 10 au 25. Finir de semer les sainfoins, minettes, trèfles; planter en terres bien labourées et fumer houblonnières déjà établies.

BASSE-COUR. — Soigner les jeunes poulets, les préserver de la pluie ou du froid; alimentation riche. Redoubler d'attention pour les jeunes dindonneaux qu'il vaut mieux ne faire éclore qu'à la fin du mois. Les canetons exigent moins de soins.

Nourrir les ruches insuffisamment garnies.

BETAIL. — Faire saillir les poulinières ayant mis bas en mars et avril, les vaches et les truies. Alimenter au vert. Ménager la transition entre le régime d'hiver et celui du fourrage vert.

Terminer l'engraissement. Commencer à mettre à l'herbage. Charger selon la pousse de l'herbe et la richesse du terrain. Achever d'épuiser les approvisionnements de racines.

JARDIN. — Semer sur couche : melons, piments, tomates, concombres, aubergines. Semer en pleine terre : laitues choux, poireaux, épinards, oignons, persils, pois, oseille, salsifis, scorsonères, navets, carottes, cardon. Planter : choux, poireaux, asperges, artichauts, laitues, pommes de terre, fraisiers.

Sarcer et biner les plantations déjà faites. Butter les asperges sur le point de produire. Œilletonner les artichauts et pailler, après binage, les plantations existantes.

Protéger la floraison des pêchers et abricotiers par des toiles ou des auvents.

Greffer et bouturer la vigne. Commencer l'ébourgeonnement des pêchers. Combattre la tavelure des poires et des pommes par application de bouille bordelaise à 2 %.

LAITERIE. — Se spécialiser du côté de la vente du lait en nature; faire du beurre et des veaux; des fromages frais et des doubles crèmes, en adjoignant une porcherie, suivant les bénéfices probables. Cesser la fabrication des pâtes molles, à odeur forte.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre :* Continuer labours et plantations ; terminer provignages, exécuter greffes sur table; finir de placer échalas et fils de fer. Traiter au sulfure de carbone.

Midi : Exécuter les greffes en place; se prémunir contre gelées; faire ses provisions de soufre, sulfate de cuivre, chaux, ammoniaque, pour être prêt au moment des traitements. Vérifier les appareils. Réveil des phylloxeras hibernants.

AU CELLIER : Mettre les vins en état de bien supporter les chaleurs; pour cela vite terminer les soutirages de printemps et déguster tous les tonneaux. S'il s'en trouve dont le vin est altéré, les traiter sans retard. Avoir soin de mécher préalablement les tonneaux devant servir aux transvasements.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Le beurre étant excellent en ce mois et de prix abordable, on s'en approvisionnera pour le conserver. Soit qu'on le sale, soit qu'on le fonde, on le choisira d'excellente qualité et débarrassé le plus possible du petit-lait.

AVRIL

SOLEIL

LEVER : le 1er à 5 h. 31
le 30 à 4 h. 35

COUCHER : le 1er à 18 h. 19
le 30 à 19 h. 2

LUNE

LEVER : le 1er à 6 h. 25
le 30 à 5 h. 13

COUCHER : le 1er à 21 h. 12
le 30 à 21 h. 36

Premier quartier le 6. *Pleine lune* le 13
Dernier quartier le 20. *Nouvelle lune* le 28

1	M	S. Hugues. E.
2	M	S. Nizier, E. S. François de Paule, C.
3	J	S. Richard, E.
4	V	S. Isidore, E. D.
5	S	S. Vincent Ferrier, C. S. Gérard, Ab , Se Irène, V. M.
6	D	*La Passion*. S. Célestin, Pp. Se Prudence, E.
7	L	S. Hégésippe, C.
8	M	S. Gauthier, Ab., S. Amance, E.
9	M	Se Valtrude, Vv., S. Gaucher, C.
10	J	S. Macaire, F., S. Fulbert, E.
11	V	S. Léon, Pp. D. Se Godeberte, V.
12	S	S. Jules, Pp., S. Florentin, Ab.
13	D	*Les Rameaux*. S. Herménégilde, R. M., Se Ida, Vv.
14	L	SS. Justin, Tiburce, Valérien et Maxime, M. M., S. Benézet, C.
15	M	Se Anastasie. V. M., S. Paterne, E.
16	M	S. Benoît Labre, C.
17	J	S. Anicet, Pp. M., S. Rodolphe, M.
18	V	S. Parfait. M., Be Marie de l'Incar- nation, Vv.
19	S	S. Elphège, E. M.
20	D	*Pâques*. S. Astier, C. Se Théotine, E.
21	L	S. Anselme, E. D. Se Opportune, V.
22	M	SS. Soter et Caïus, P. P., M. M.
23	M	S. Georges, M. S. Adalbert Ev., M.
24	J	S. Fidèle de Sigmaringen, M.
25	V	S. Marc, Evang. S. Floribert, E. P.
26	S	SS. Clet et Marcellin, Pp. M. M.
27	D	*In albis*. S. Pierre Canisius, C. D. S. Anastase. Pp., Se Zita, V.
28	L	S. Paul de la Croix, C. S. Vital et Se Valérie, M. M.
29	M	S. Pierre de Vérone, M., S. Robert, Ab.
30	M	Se Catherine de Sienne. V. S. Eutrope, Ev. M.

Les 17, 18 et 19. — Jeudi, Vendredi et Samedi Saints.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de Rome, PARIS (8e)
se charge de fournir les ouvrages de fonds et toutes les nouveautés de tous les éditeurs.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Terminer les dernières semailles : colza de printemps, cameline, haricots, chanvre, maïs, lin, betterave, navette. Continuer les semis de sarrasin, millet. Continuer les semis de vesce d'été, pois gris, fourrages mélangés.

Récolter trèfle incarnat, vesce d'hiver; couper dès formation de l'épi, les seigles à conserver en silo et en vert.

Dans les prairies, étendre les taupinières, arroser au purin.

BASSE-COUR. — Garantir les poulets, et surtout les dindonneaux, contre l'humidité. Envoyer les jeunes canetons sur les pièces d'eau. Mettre les oies dans les pâturages humides, enlever le duvet aux vieilles. Achever de mettre les poules à couver.

Les ruches doivent être pleines d'abeilles vers le milieu du mois. Si la saison est belle, plus besoin de nourrir. Mettre les hausse en place pour éviter l'essaimage. Enlever les reines.

BETAIL. — Mettre progressivement les chevaux au vert. Faire travailler les juments qui ont mis bas en mars-avril.

Assurer la tranquillité des bœufs à l'engraissement dans les herbages. Faire saillir les vaches pour obtenir des veaux en février suivant. Passer avec précaution du régime sec au régime vert. Les conduire sur les binettes, les ray-grass. Prendre des précautions contre la météorisation.

JARDIN. — Biner et pailler les planches de légumes. Arroser copieusement, le matin de préférence. Enlever la plupart des cloches et des châssis et remiser les paillassons, debout, sous un hangar. *Semer sur couche :* chicorée, concombres, melons scarole. *Semer en pleine terre :* arroche, barbe-de-capucin, betteraves à salades, cardons, carottes, céleri, chicorées frisées et scaroles, choux, choux-fleurs, choux brocolis, choux de Bruxelles, choux-navets et rutabagas, choux-raves, concombres et cornichons, cresson de fontaine, épinards, haricots, laitues, melons, navets, oseille, panais, pissenlit, poireaux, poirées, pois, pourpier, radis salsifis tétragone witloof. *Planter en pleine terre :* artichauts, aubergines (sur vieilles couches), cardons, céleri, chicorées et scaroles, choux et choux-fleurs, concombres et cornichons, melons (sur vieilles couches), pissenlit, poireaux, pommes de terre (les dernières), potirons, tomates.

Taille d'été, ébourgeonnement, pincement. Surveiller les greffes. Employer le sulfate de cuivre et le soufre contre les maladies, et la nicotine contre les insectes.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre :* Greffes en place et sur table; mise en place de ces dernières; se tenir prêt à produire nuages artificiels; donner second labour.

Midi : Donner le second labour et le premier soufrage contre l'oïdium pendant la première quinzaine. A la fin du mois, exécuter les premiers traitements contre le mildiou, le blark-rot et le rot blanc. Traitement insecticide contre la cochylis. A la fin du mois, lampes.

AU CELLIER : La chaleur commence à se faire sentir; bien aérer caves, celliers, la nuit, en y établissant courants d'air. Eviter la rentrée directe du soleil dans la cave.

CONSERVES ET CONFITURES. — Faire sa provision de beurre salé jusqu'en septembre. Conserver asperges, oseille, petits pois. La fraise et la rhubarbe sont les seules confitures à faire en mai.

MAI

SOLEIL

LEVER : le 1er à 4 h. 33
le 31 à 3 h. 55

COUCHER : le 1er à 19 h. 3
le 31 à 19 h. 42

LUNE

LEVER : le 1er à 5 h. 45
le 31 à 6 h. 30

COUCHER : le 1er à 22 h. 55
le 31 à 23 h. 38

Premier quartier le 5. *Pleine lune* le 12
Dernier quartier le 20. *Nouvelle lune* le 28

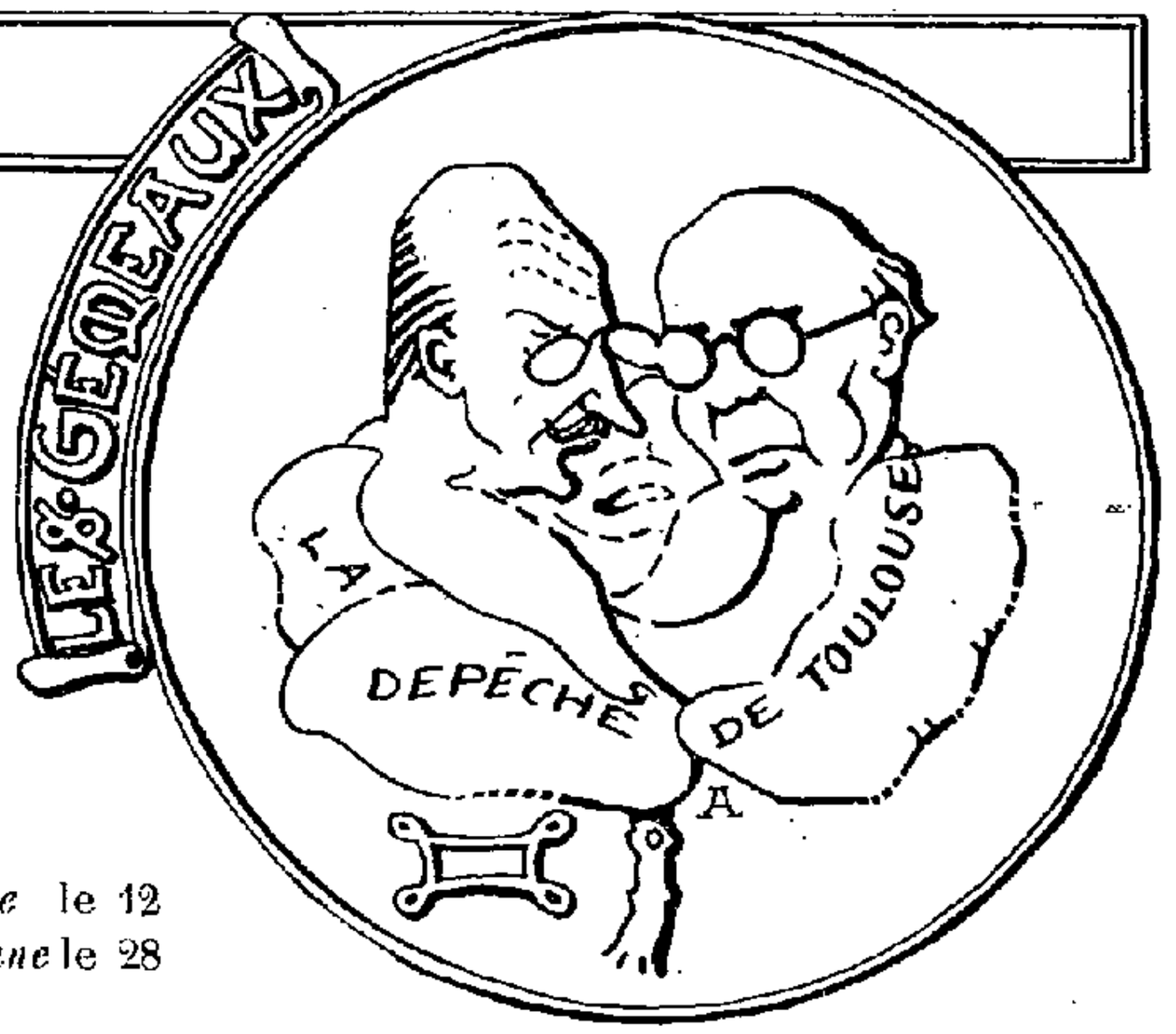

1	J	SS. Philippe et Jacques (Le Min)., Ap., S. Brieuc, E.	16	V	S. Honoré, E., S. Ulbald, E. S. Gens, Er.
2	V	S. Athanase, E. D., S. Valbert, Ab.	17	S	S. Pascal Baylon, C., S. Tropez, M.
3	S	*L'Invention de la Sainte-Croix.* S. Alexandre, Pp., S. Juvénal, E.	18	D	*IVe après Pâques.* S. Venant, M. S. Eric, R. M.
4	D	*IIe après Pâques.* Se Monique, Vv.	19	L	S. Pierre Cél., Pp., S. Yves, C.
5	L	S. Pie, V. Pp.	20	M	S. Bernardin de Sienne, C.
6	M	S. Jean Portelat, Se Avoye, V. M. Se Judith, M.	21	M	Se Estelle, V., S. Hospice, C.
7	M	S. Stanislas, E. M.	22	J	S. Ausone, M., S. Romain, Ab. S. Emile, M.
8	J	*L'Apparition de S. Michel*, Arch. S. Désiré, E.	23	V	S. Didier, E.
9	V	S. Grég. de Naz., E. D., S. Bié, C.	24	S	SS. Donatien et Rogatien, MM.
10	S	S. Antonin, E., Se Solange, V.	25	D	*Ve après Pâques.* S. Grégoire VII, Pp., S. Urbain I., Pp. M.
11	D	*IIIe après Pâques.* S. Mamert, E. S. Gengoul, M. Se Denise, V. M.	26	L	S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, Pp. M.
12	L	SS. Nérée et Achilée. Se Flavie, MM.	27	M	S. Bède, C. D.
13	M	S. Gervais, E.	28	M	S. Augustin de Cantorbéry, E. S. Germain, E.
14	M	S. Boniface, M., S. Pacôme, Ab.	29	J	*L'Ascension.* Se Marie-Madeleine de Pazzi, V.
15	J	S. J.-B. de la Salle, C. Se Primaël, C.	30	V	Se Jeanne d'Arc. V., S. Félix, Pp. S. Ferdinand, R.
			31	S	Se Pétronille, V. Se Angèle de Mérici, V.

Le 7. — Solennité de Saint Joseph.
Le 11. — Solennité religieuse et Fête Nationale de Jeanne d'Arc.
Le 25. — Les Saintes Maries de la Mer.
Les 26, 27, 28. — Les Rogations.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Fumer et chauler les terres en jachère. Sarcler avoine, blé, orge de printemps. Biner pommes de terre, betteraves, maïs, haricots, tabac.

Dernières semailles de chanvre. Continuer à semer : sarrasin, maïs fourrage, moha de Hongrie, alpiste.

Commencer semis de navets.

Cesser complètement d'irriguer les prairies à faucher; faucher les prairies artificielles, puis les prairies naturelles.

Soigner la fenaison, ajouter du sel si le foin n'est pas complètement sec. Détruire la cuscute dans les prairies artificielles.

BASSE-COUR. — Commencer la vente des poulets. Cesser l'incubation. Distribuer aux dindonneaux des pâtés de farine, d'ortie hachée. Continuer l'enlèvement du duvet aux vieilles oies.

Surveiller ruches et ne pas leur laisser manquer de place. Retirer rayons operculés qui doivent être consommés tels. Extraire et rendre les rayons des abeilles. Dès le 15 faire des essaims artificiels si l'on veut augmenter son rucher.

BETAIL. — Continuer l'alimentation au vert. Sevrer les poulains nés en février et mars; donner des barbottages après la récolte du foin. Envoyer les vaches sur les prairies où l'on ne fait pas de regain. Tondre les moutons. Lavage à dos avant la tonte si possible. L'eau du lavage à dos, riche en potasse, sera répandue sur prairies.

Pâturage des vieilles luzernes par les moutons. Sevrer les agneaux nés en février.

Nourrir les porcs avec des aliments verts. Eviter de castrer les gorets. Faire baigner les porcs par temps chaud.

JARDIN. — Semer en pépinière, chicorée frisée, scarole. Continuer les semis de choux de Milan hâtifs, de laitues. Commencer la récolte des pois, des pommes de terre hâtives.

Planter : choux, salades, poireaux, tomates, aubergines, piments, tailler les melons, la tomate.

Semer capucines, résédas, pensées; planter les dahlias, calcéolaires.

Ebourgeonner, pincer les arbres fruitiers. Greffer en approche. Ensacher les fruits.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre* : Ebourgeonnement de tous les bois inutiles; incision annulaire et pincement contre coulure; accoler aussitôt que la longueur des pampres le permet; rogner au niveau des échalas vers la fin du mois. Chasse du gribouri, de la grisette et de l'urbec.

Midi : Troisième labour et visite des greffes pour le sevrage, chasse de l'altise et du gribouri. Allumer les lampes pour la cochylis, puis

AU CELLIER : Prendre toutes les précautions pour éviter l'élévation de température dans la cave. Inspecter avec soin les fûts. Ouiller. On arrêtera la fermentation de certains fûts en les recouvrant de paille humide, en méchant le vin sur bonde ou en le soutirant dans des fûts fortement méchés.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Faire les confitures de fraises, de cerises et de rhubarbe. Préparer quelques bocaux de cerises à l'eau-de-vie. Mettre asperges et petits pois en conserve. Recueillir les pétales de fleurs odoriférantes pour en faire des parfums et des sachets.

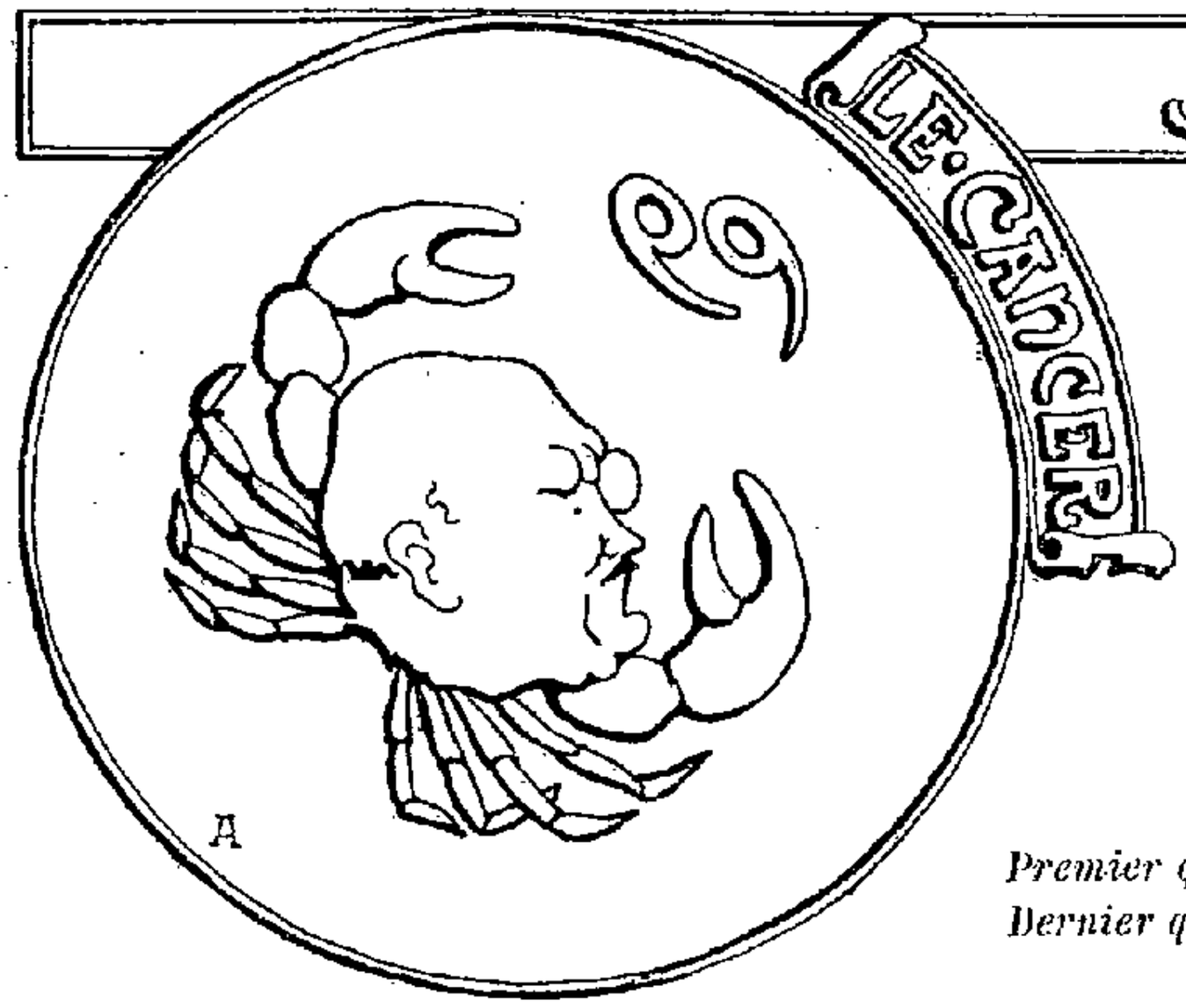

JUIN

SOLEIL

LEVER : le 1er à 3 h. 54
le 31 à 3 h. 52

COUCHER : le 1er à 19 h. 43
le 30 à 19 h. 56

LUNE

LEVER : le 1er à 7 h. 53
le 30 à 8 h. 26

COUCHER : le 2 à 0 h. 11
le 30 à 23 h. 0

Premier quartier le 3. *Pleine lune* le 11
Dernier quartier le 19. *Nouvelle lune* le 26

1	D	*Dans l'octave de l'Ascension.* S. Pamphile, M.
2	L	S. Pothin, E., Se Blandine, V., M. M. SS. Pierre et Marcellin et C. C., M. M.
3	M	Se Clotilde, R. Vv., S. Morand, Ab.
4	M	S. François Caracciolo, C. S. Péreuse, Ab.
5	J	S. Boniface, E. M., S. Sanche, M.
6	V	S. Claude, E., S. Norbert, E.
7	S	S. Guy, M., S. Mériadec, E.
8	D	*La Pentecôte.* S. Médard, E. S. Godard, E., S. Maximin, E.
9	L	SS. Prime et Félicien, M. M. Se Pélagie, V. M.
10	M	Se Marguerite d'Écosse, R. Vv. S. Landry, E.
11	M	S. Barnabé, Ap.
12	J	S. Jean de S. Facond, C. S. Basilide et C. C., M. M.
13	V	S. Ant. de P., C., S. Rambert, M.
14	S	S. Basile, E. D., S. Euspice, Ab.
15	D	*La Trinité.* SS. Vite, Modeste et Crescence, M. M.
16	L	S. Cyr et Se Julette, M. M. S. Aurélien, E.
17	M	S. Avit, Ab., S. David, E.
18	M	S. Ephrem, E. D., SS. Marc et Marcellin, M. M., Se Marine, V. S. Amand, E.
19	J	*La Fête-Dieu.* Se Julienne de Falconieri, V. SS. Gervais et Protais, M. M. S. Dié, E.
20	V	S. Silvère, Pp., M., S. Lain, E. Se Florence, V.
21	S	S. Louis de Gonzague, C. S. Leufroi, Ab., S. Raoul, E.
22	D	*IIe après la Pentecôte.* S. Paulin de Nole, M., S. Alban, M.
23	L	Se Agrippine, V. M., S. Félix, M.
24	M	*S. Jean-Baptiste.*
25	M	S. Guillaume, Ab., S. Prosper, E.
26	J	SS. Jean et Paul, M. M.
27	V	S. Samson, E., S. Ladislas, R.
28	S	*Le Sacré-Cœur* S. Irénée, E. M.
29	D	*IIIe après la Pentecôte.* SS. Pierre et Paul, Ap.
30	L	Comm. de S. Paul, S. Martial, E.

Le 7. — Vigile de la Pentecôte (Abstinence et jeûne).
Les 11, 13, 14. — Quatre-Temps.
Le 24. — Fête de Monseigneur le duc de Guise.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Continuer les binages nécessaires aux plantes sarclées.

Eclaircir les carottes, les navets. Récolte du lin, du chanvre. Battage du colza. Commencer la moisson. Couper un peu sur le vert, pour éviter l'égrenage et obtenir un plus beau grain. Semer les mélanges de plantes fourragères hâtives, destinées à être données en vert, fin de l'été et automne.

Finir semailles sarrasin et moha. Semer colza, moutarde blanche et navets.

BASSE-COUR. — Renouveler souvent l'eau dans les abreuvoirs pendant les grandes chaleurs. Ne plus laisser couver les poules. Chaponner les jeunes coqs. Plumer les oies pour la seconde fois.

Dans le rucher, éviter les pillages. On les arrête en changeant la ruche qui pille avec celle pillée, ou badigeonnant l'entrée de la ruche pillée avec de l'huile.

BETAIL. — Recommencer à donner des fourrages secs aux chevaux; cesser la saillie des juments.

En vue des travaux de la moisson, augmenter la ration des animaux de travail en aliments secs et grains. Eviter les trop grandes chaleurs pour les poulains au pâturage. Faire baigner les chevaux.

JARDIN. — Semis de légumes : chicorée frisée, navets, radis noirs, haricots pour manger en vert, carottes hâtives, choux-fleurs. Repiquer les choux semés en juin. Surveiller les melons sur couche. Commencer la récolte des cornichons.

Arracher les échalottes et l'ail, qui ne doivent être rentrés que lorsqu'ils sont secs. La température étant très élevée en cette saison, les arrosages seront fréquents et plus abondants que jamais.

Bouturage et marcottage des œillets. Recueillir les oignons de jacinthes, de tulipes, de narcisses.

Greffe en approche pour regarnir les branches de charpente des arbres fruitiers; palisser les pêchers; puis greffer en écusson.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre* : Terminer les binages, l'accolage et le rognage. Exécuter le second traitement contre le mildiou dans la première quinzaine, ainsi que le traitement de l'anthracnose, par le mélange de soufre et de chaux.

Midi : Troisième labour et nouveau soufrage contre l'oïdium : visite des greffes. Ramasser les feuilles roulées par la rynchite.

AU CÉLLIER : Eviter de toucher au vin et ne soutirer qu'au cas d'absolue nécessité. En conséquence, ne pas mettre en bouteilles pendant ce mois.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Faire les confitures de groseilles, de cerises, de framboises, d'abricots. Préparer les sucs et les jus de fruits rouges pour les glaces et les gelées. Les conserves d'oseille sont aussi de saison; on peut également commencer celle des haricots verts très fins. Récolter les graines de laitues de chaux et les premières graines de fleurs.

JUILLET

SOLEIL

LEVER : le 1er à 3 h. 52
le 31 à 4 h. 23

COUCHER : le 1er à 19 h. 56
le 30 à 19 h. 30

LUNE

LEVER : le 1er à 9 h. 51
le 31 à 11 h. 34

COUCHER : le 1er à 23 h. 18
le 30 à 22 h. 11

Premier quartier le 3. *Pleine lune* le 10
Dernier quartier le 18. *Nouvelle lune* le 25

1	M	*Le Précieux Sang du Seigneur.* S. Thibaut, C., S. Thierry, Ab.
2	M	*La Visitation de N.-D.* SS. Processus et Martinien, MM.
3	J	S. Léon II, Pp., S. Anatole, E.
4	V	Se Berthe, V., S. Ulrich, E.
5	S	Se Zoé, S. M. Ant.-Mar. Zaccaria, C.
6	D	*IVe après la Pentecôte.* Se Lucie, M.
7	L	SS. Cyrille et Méthode, EE.
8	M	Se Elisabeth de Portugal, R. Vv.
9	M	Se Véronique Juliani, V.
10	J	Les VII Frères martyrs. Se Ruline et Seconde, M. M.
11	V	S. Pie Ier, Pp. M., S. Léonce, E.
12	S	S. Jean Gualbert, Ab.
13	D	*Ve après la Pentecôte.* S. Anaclet, Pp., S. Eugène, Ev.
14	L	S. Bonavent, E. D., S. Amic, C.
15	M	S. Henri Em., C.
16	M	*N.-D. du Mont-Carmel.* S. Hélier, M.
17	J	S. Alexis, C., Se Marcelline, V.
18	V	S. Camille de Lellis. Se Symphorose et ses VII fils.
19	S	S. Vincent de P. C., S. Arsène, C.
20	D	*VIe après la Pentecôte.* S. Jérôme Emilien, C., Se Marguerite, V. M.
21	L	S. Victor, M., Se Praxède, V.
22	M	Se Marie-Madeleine. S. Vandrille, Ab.
23	M	S. Appollinaire, E. M. S. Liboire, E.
24	J	Se Christine, V. M., Se Nicette, V. M.
25	V	S. Jacques le Maj., Ap. S. Christophe, M.
26	S	Se Anne, mère de Notre-Dame.
27	D	*VIIe après la Pentecôte.* S. Pantaléon, M., Se Natalie, M.
28	L	SS. Nazaire et Celse, M. M. S. Innocent, Pp.
29	M	Se Marthe, V., S. Loup, E.
30	M	SS. Abdon et Sennon, M. M.
31	J	S. Ignace de Loyola, C. S. Germain l'Auxerrois, E.

Le 15. — Fête de Monseigneur le prince Henri de France, Comte de Paris.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de Rome, PARIS (8e)
abonne sans frais à toutes les revues et publications périodiques.
Catalogue général franco sur demande

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Continuer la récolte des céréales; commencer les battages; pratiquer le déchaumage et faire des cultures dérobées, navets, moutarde blanche, etc.

Récolter les lentilles, féveroles, pois, vesces. Couper les tiges des porte-graines de betteraves, carottes.

Récolter graine de luzerne. Commencer récolte maïs, fourrage.

Effeuillage partiel des betteraves en cas de disette de fourrage. Semer le trèfle incarnat, le colza, la navette d'hiver. Conduire les fumiers sur les jachères à blé et les enfouir immédiatement.

BASSE-COUR. — Choisir les coqs reproducteurs. Faire la provision d'œufs pour l'hiver. Activer la croissance des oies et des dindons avec une ration supplémentaire de grains.

BETAIL. — Sevrer les poulains nés en février et avril. Distribuer des aliments secs aux chevaux.

Réserver les prés aux vaches et bœufs. Vente des animaux d'herbage, les remplacer par des bêtes qui seront achevées à l'étable pendant l'hiver. Continuer l'alimentation au vert pour les vaches.

JARDIN. — Semer en place : mâche à feuilles rondes, épinard, navet rose. En pépinière à la fin du mois : choux d'York, cœur de bœuf, oignon blanc, laitue de la Passion. Replanter les bordures d'oseille. Lier chicorées, scaroles. Buter le céleri.

Planter les bulbes d'anémones, freesias, fritillaires, lis, les rhizomes d'iris d'Espagne, etc. Rempoter les marcottes d'œillets. Tuteurer et pincer les chrysanthèmes en pots et les arroser à l'engrais.

Achever les palissages au fruitier. Effeuiller légèrement le pêcher. Commencer la récolte des poires précoces. Ecussonner à œil dormant: rosier, pommiers, prunier, pêcher.

LAITERIE. — Régler l'écrémeuse pour avoir des crèmes épaisses. Travailler le beurre en local frais et peu éclairé.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre* : Donner un troisième labour; dans les vignes en chaintres, placer les branches à fruits sur leurs supports; visiter les greffes vers la deuxième quinzaine; rogner une seconde fois (émouchafe); rattacher les pampres déliés. Dans la seconde quinzaine, donner le troisième traitement contre le mildiou et le traitement de l'anthracnose. Soutirages importants pour les vins de Bourgogne.

AU CELLIER : Préparer les vases vinaires, cuves, foudres, ainsi que tous les ustensiles de vendange.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Préparer les confitures de pêches, de prunes, de mirabelles, les prunes et les cerises (Montmorency à l'eau-de-vie. Conserver les haricots verts. Faire la récolte d'œufs entre les deux Notre-Dame (15 août au 15 septembre).

Léon DAUDET. — Le Stupide XIX^e Siècle

« Le livre qui, depuis la guerre, a soulevé les discussions les plus passionnées. »

1 vol. in-16 : 12 fr. — Franco recommandé : 13 fr. 50

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, PARIS (8^e) — C. C. 926-78

AOUT

SOLEIL

LEVER : le 1er à 4 h. 24
le 31 à 5 h. 6

COUCHER : le 1er à 19 h. 29
le 31 à 18 h. 35

LUNE

LEVER : le 1er à 12 h. 53
le 31 à 14 h. 26

COUCHER : le 1er à 22 h. 29
le 31 à 21 h. 55

Premier quartier le 1er. *Pleine lune* le 9
Dernier quartier le 17. *Nouvelle lune* le 24
Premier quartier le 30.

1	V	S. Pierre ès liens., SS. Macchabées.	16	S	S. Joachim, C., S. Roch, C.
2	S	S. Alphonse de Liguori, E. D.	17	D	*Xe après la Pentecôte.* S. Mammès, M.,
3	D	*VIIIe après la Pentecôte.* S. Etienne, M., S. Geoffroy, C.	18	L	Se Hélène. Imp. Vv., S. Agapit, M.
4	L	S. Dominique, C., S. Euphrone, E.	19	M	S. Louis d'Anjou, E., S. Marien. C.
5	M	*N.-D. des Neiges*, S. Memmie, E., S. Abel, E.	20	M	S. Bernard, Ab. D. S. Philibert, Ab.
6	M	*La Transfiguration du Seigneur.* S. Sixte, Pp. et C., C. M. M.	21	J	Se Jeanne de Chantal, Vv. S. Privat, E. M.
7	J	S. Gaëtan, C., S. Donat, E. M.	22	V	S. Timothée, M., S. Symphorien, M.
8	V	SS. Cyriaque et C., C. M. M. S. Sévère.	23	S	S. Philippe Béniti, C., S. Sidoine.
9	S	S. Romain, M., S. J.-B. Vianney, C.	24	D	*XIe après la Pentecôte.* S. Barthélemy, Ap., S. Vesian, M.
10	D	*IXe après la Pentecôte.* S. Laurent, M., Se Philomène, V.	25	L	S. Louis, R. C., S. Geniès, M.
11	L	S. Tiburce et Se Suzanne, M. M. S. Géry, E.	26	M	S. Zéphirin, Pp. M., S. Guérin, M.
12	M	Se Claire, V. S. Porcaire et C., C. M. M.	27	M	S. J. Calazanz, C., S. Césaire, E.
13	M	Se Radegonde, R. Vv. S. Hippolyte et Cassien, M. E.	28	J	S. Augustin, E. D., S. Hermès, M. S. Julien, M.
14	J	S. Eusèbe, C.	29	V	*Décoll. de S. J-B.*, Se Sabine, M.
15	V	*L'Assomption de N.-D.* S. Tarcisius, M.	30	S	Se Rose de Lima, V., S. Fiacre, C. SS. Félix et Adaucte, MM.
			31	D	*XIIe après la Pentecôte.* S. Raymond Nonnat, C. Se Florentine, V. M., S. Aristide, C.

Le 14. — Vigile de l'Assomption (abstinence et jeûne).

Le 15. — Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Récolter sarrasin, maïs en grains, haricots.

Cueillir les cônes du houblon quand ils sont vert-jaunâtre. Récolte des prairies artificielles à graines. Couper le maïs et les divers fourrages d'été que l'on veut ensiler.

Semer seigle, orge, avoine d'hiver, jarosse, vesce, lentillon, pois gris, navette d'automne, pois gris d'hiver.

BETAIL. — Terminer le sevrage des poulains.

Supprimer tout à fait le régime vert pour les chevaux. Utiliser pour les vaches les feuilles de betteraves, les racines, alimentation aqueuse qui augmente la sécrétion du lait. Fourrages et racines hachsé et mélangés pour bêtes à l'engrais.

Mener troupeaux sur chaumes. Donner un supplément de nourriture le matin et le soir.

BASSE-COUR. — Engraissement libre ou à l'épinette des poulets, oisons, dindons. Stimuler les poulettes précoces, en prévision d'une ponte prochaine.

Visiter les provisions des ruches; donner à celles qui en manquent. Chaque ruche doit avoir au moins 15 kilos. Provoquer de nouvelles pontes chez les ruches faibles.

JARDIN. — Semer pour la production d'hiver : navets, épinards, mâche, cerfeuil. Continuer les semis de choux et de laitues. Commencer à empailler les cardons pour les faire blanchir. Planter les artichauts, les fraisiers. Récolter les semences de carottes, panais, etc. Mettre en pots les fraisiers destinés à être forcés.

Cueillette des pommes et des poires. Ne pas attendre leur parfaite maturité. Supprimer totalement les feuilles qui cachent les raisins. Récolte des noyers et châtaigniers hâtifs.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : Biner pépinières. Sélectionner bois destinés à servir de greffons. Supprimer quelques feuilles qui empêchent les raisins de recevoir les rayons du soleil sous les climats un peu froids. Après vendanges, effectuer un dernier traitement contre midiou pour favoriser l'aoûtement du bois.

AU CELLIER : On rentre la vendange du 1er au 15 septembre dans le Midi et du 25 septembre au 15 octobre dans les autres régions. On préparera les vases vinaires là où on ne l'a pas encore fait.

CONSERVE ET PROVISIONS. — A la ville comme à la campagne, on fera des confitures de pêches, de mirabelles, de quetches, de mûres, de myrtilles. On fera des conserves de tomates, de cornichons, de fonds d'artichauts. On choisira des fruits d'hiver : poires : Doyenné d'hiver; Beurré d'hiver, Bergamotte. Pommes : Calville et Reinette.

HENRI VAUGEOIS

Beau dessin de Joron (28 × 38) franco **6 fr. 50**

Toutes les Sections d'A. F. voudront avoir dans leur permanence le portrait du fondateur de l'Action Française.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, PARIS (8e) — C. C. 926-78

SEPTEMBRE

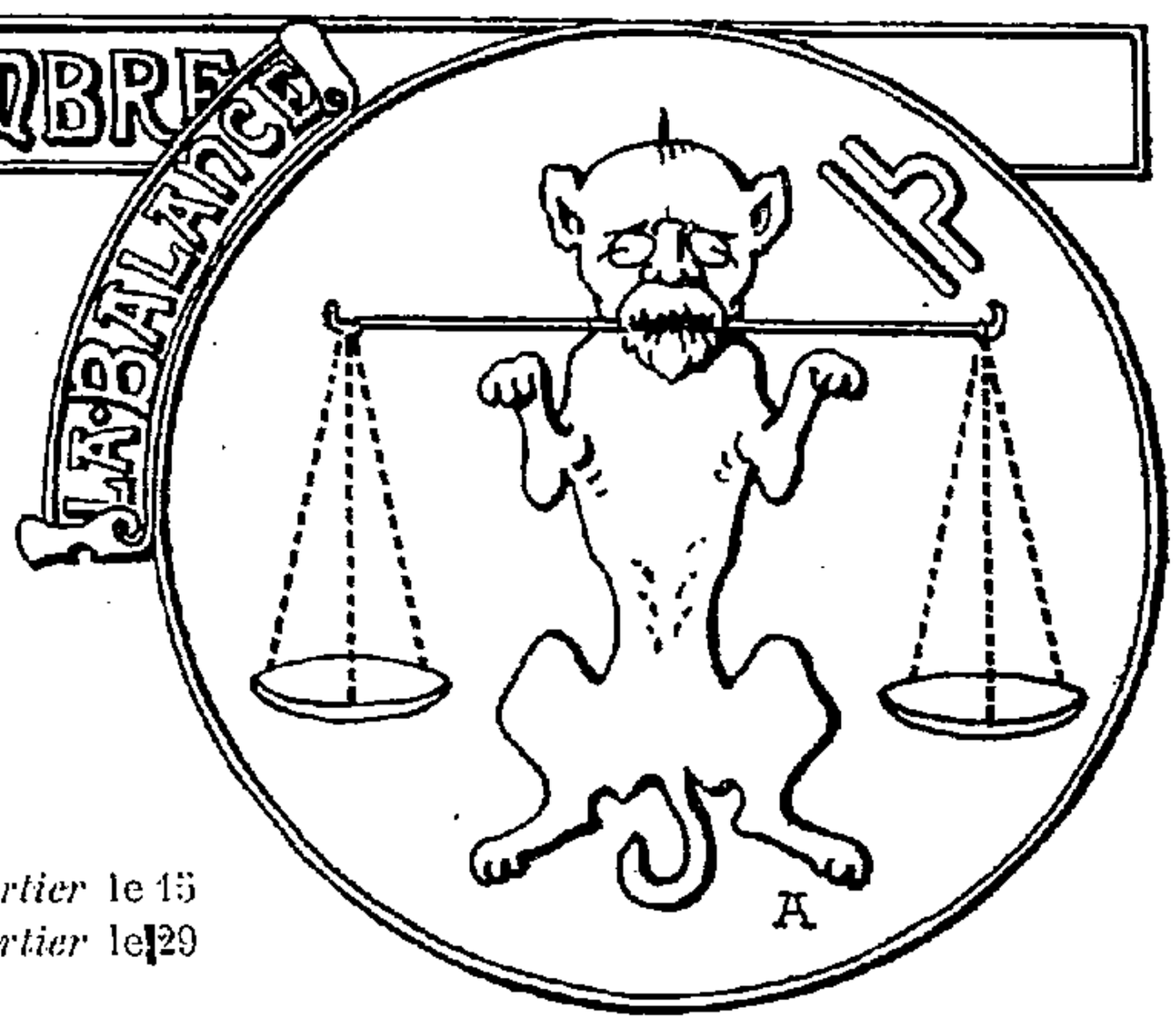

SOLEIL

LEVER : le 1er à 5 h. 7
le 30 à 5 h. 49

COUCHER : le 1er à 18 h. 33
le 30 à 17 h. 32

LUNE

LEVER : le 1er à 15 h. 31
le 30 à 15 h. 5

COUCHER : le 1er à 22 h. 40
le 30 à 22 h. 28

Pleine lune le 8. *Dernier quartier* le 15
Nouvelle lune le 22. *Premier quartier* le 29

1	L	S. Leu, E., S. Gilles, Ab.
2	M	S. Etienne de Hongrie, R. C. S. Antonin M., S. Agricol, E.
3	M	S. Mansuy, E., S. Merri, Ab. Se Sérapie, V. M.
4	J	Se Rosalie et Se Candide, VV.
5	V	S. Laurent Just., E., S. Bertin, Ab.
6	S	S. Eleuthère, Ab., Se Eve, V. M.
7	D	*XIIIe après la Pentecôte.* S. Cloud, C., Se Reine, V.
8	L	*La Nativ. de N.-D.* S. Adrien, M.
9	M	S. Gorgon, M., S. Omer, E.
10	M	S. Nicolas de Tolentino, C. Se Pulchérie, Imp.
11	J	SS. Protus et Hyacinthe, MM. S. Patient, E.
12	V	*Le S. Nom de Marie.* S. Léonce, M.
13	S	S. Maurille, E., S. Aimé, C.
14	D	*XIVe après la Pentecôte.* *L'Ex. de la Ste Cr.* S. Materne, E.
15	L	*La Compassion de N.-D.* S. Nicomède, M., S. Lubin, E.
16	M	SS. Corneille, Pp. et Cyprien, E. MM., Se Euphémie, V., Se Lucie V. S. Géminien, MM.
17	M	*Les Stigmates de S. François.* S. Lambert, E.
18	J	S. Joseph de Cupertino, C. S. Dizier, E., Se Richarde, Imp.
19	V	S. Janvier et CC. MM., S. Arnoult, E.
20	S	SS. Eustache et CC. MM.
21	D	*XVe après la Pentecôte.* S. Mathieu, Ev., Se Iphigénie, V.
22	L	S. Thomas de Villeneuve, E. SS. Maurice et CC. MM. S. Lô, E.
23	M	S. Lin, Pp. M., Se Thècle, V.
24	M	*N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et CC., MM.
25	J	S. Firmin, E., S. Aunaire, E.
26	V	S. Cyprien et Se Justine, MM. Se Delphine, V.
27	S	SS. Côme et Damien, MM. S. Elzéar, C.
28	D	*XVIe après la Pentecôte.* S. Wenceslas, M., Se Eustochie.
29	L	S. Michel, Arch.
30	M	S. Jérôme, D. Se Sophie, Vv.

Le 2. — Les Bienheureux Martyrs de Septembre.

Les 17, 19 et 20. — Quatre-Temps.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Continuer et activer les labours et semailles; plus vite elles seront faites plus le plant résistera aux gelées.

Commencer récolte des panais et topinambours. Ensiler les racines destinées à l'alimentation d'hiver.

Récolter les châtaignes et les olives. Commencer la récolte des betteraves sucrières.

Rentrer les derniers fourrages; les ensiler s'ils ne sont pas secs.

Récolte des pommes et poires à cidre. Dans l'Ouest, effeuiller les choux à vaches et récolter citrouilles. Nettoyer les fossés et répandre le curage sur les terres.

BASSE-COUR. — Epoque de la mue pour les volailles : leur donner orge et avoine.

Continuer l'engraissement des volailles. Profiter des derniers beaux jours pour nettoyer les poulaillers, laver les juchoirs, blanchir les murs à la chaux. Employer la tourbe, la terre sableuse, comme litière pour recueillir les excréments.

Resserrer les colonies d'abeilles autant que possible; enlever les nattes de dessus les cadres, mettre les coussins de balle, nettoyer les ruches, mettre les grilles d'hiver.

BETAIL. — Castration des poulains nés au début de l'année.

Commencer l'engraissement à l'étable avec les pulpes, racines, tourteaux, etc. Sevrage des veaux que l'on veut élever. A la fin du mois, commencer l'alimentation d'hiver pour les vaches. Ne jamais donner de fourrages moisis ou poussiéreux sans les passer au blutoir. Pâturage après disparition de la rosée. Cesser le parcage. Castrer les gorets nés en juillet et août.

JARDIN. — Repiquer en pépinière les choux d'York, les oignons blancs. Continuer le blanchiment du cardon, du céleri, de la chicorée. Préparer la barbe-de-capucin, la witloof. Couper les tiges d'asperge, découvrir et fumer.

Choisir les arbres dans les pépinières.

Continuer la préparation des trous pour la plantation.

Poursuivre la destruction du puceron lanigère par application au pinceau d'alcool de bois. Bouturer groseillers et vigne.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : On continue les vendanges dans le Centre et l'Est et on pratique ensuite le dernier traitement contre le mildiou. Pratiquer l'ébouillantage des souches après la taille provisoire, pour détruire la cochylis.

AU CELLIER : Surveiller la fermentation dans ces mêmes climats, puis tirer les vins nouveaux. Les marcs sont transformés en piquette, distillés ou ensilés pour être consommés plus tard par les animaux. Les vins nouveaux exigent des soins particuliers : ne pas boucher hermétiquement le trou de la bonde, ouiller autant de fois qu'il est nécessaire pour maintenir les fûts constamment pleins.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Conserves : flageolets, tomates, fines herbes, champignons, oseille, cornichons tardifs, chicorée frisée.

Provisions : Tubercules : pommes de terre d'espèces différentes. Navets, carottes, céleri, betterave, choux se placent soit à la cave, soit en silos.

Le fruitier sera nettoyé, assaini, aéré, les tablettes débarrassées de toute humidité et de toute moisissure avant d'y introduire et d'y ranger les fruits destinés à la provision d'hiver : poires, pommes, nèfles, raisins.

SOLEIL

LEVER : le 1er à 5 h. 50
le 31 à 6 h. 36

COUCHER : le 1er à 17 h. 30
le 31 à 16 h. 32

LUNE

LEVER : le 1er à 15 h. 39
le 31 à 14 h. 47

COUCHER : le 1er à 23 h. 36
le 30 à 23 h. 41

Pleine lune le 7. *Dernier quartier* le 15
Nouvelle lune le 21. *Premier quartier* le 29

1	M	S. Remi, E., S. Bavon, C.
2	J	*Les SS. Anges Gardiens.* S. Léger, E.
3	V	S. Gérard, Ab.
4	S	S. François d'Assise, C. Se Aure, V.
5	D	*XVIIe après la Pentecôte.* SS Placide et CC., MM. S. Apolinaire, E.
6	L	S. Bruno, C., S. Pardou, Ab.
7	M	*Le T. S. Rosaire* S. Serge et S. Bacque, MM.
8	M	Se Brigitte, Vv., Se Réparate, Vv. M.
9	J	S. Denis et CC., MM.
10	V	S. François Borgia, C., S. Audry, E.
11	S	SS. Nicaise et Quirin, MM.
12	D	*XVIIIe après la Pentecôte.* S. Wilfrid, E.
13	L	S. Edouard, R. C., S. Géraud, C. S. Théophile, E.
14	M	S. Callixte, Pp. M., S. Donatien, E. Se Angadrême, V.
15	M	Se Thérèse, V., Se Aurélie, V.
16	J	S. Ambrois, E., S. Gaudry, C.
17	V	Se Hedwige. Se Marguerite-Marie, V.
18	S	S. Luc, Evang.
19	D	*XIXe après la Pentecôte.* S. Pierre d'Alcantara, C. S. Vrain, E.
20	L	S. J. Cantius, C., S. Caprais, M.
21	M	S. Hilarion, Ab., Se Ursule et CC. MM., Se Céline, V.
22	M	Se Cordule, V. M., S. Valier, M.
23	J	S. Gratien, M., Se Ode, Vv.
24	V	S. Raphaël, Archange. S. Magloire, E.
25	S	SS. Chrysante et Darie, MM.
26	D	*XXe après la Pentecôte.* S. Evariste, Pp. M., S. Rustique, E.
27	L	S. Frumence, E.
28	M	SS. Simon et Jude, Ap. S. Faron, E.
29	M	S. Narcisse, E.
30	J	S. Lucain, M., S. Gilbert, Ab.
31	V	S. Quentin, E., Se Lucile, V. M.

Le 3. — Se Thérèse de l'Enfant Jésus.

Le 26. — Fête du Christ Roi.

Le 31. — Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Terminer les semailles. Labours d'hiver. Achever la récolte des betteraves, navets, rutabagas. Terminer les transports de pulpes. Charrois d'écumes de défécation, de composts. Chaulage, marnage. Rigoles d'écoulement. Commencer les travaux d'assainissement dans les prairies.

BASSE-COUR. — Mettre fumier de cheval chaud dans le poulailler et aux abords. Un peu de riz cuit, de l'avoine et du chènevis aux canards, en cas de diarrhée. Pâtée chaude aux oisons et aux dindonneaux.

On doit, pendant ce mois, laisser les abeilles tranquilles.

BETAIL. — Donner aux chevaux une ration de carottes pour les rafraîchir. Alimenter abondamment les juments poulinières. Réduire la ration des bœufs de trait. Rentrer à l'étable les bœufs dont l'engraissement a été commencé à l'herbage. Engraissement : fourrages secs, racines, pulpes, tourteaux. Soustraire le bétail à l'action du froid. Alimenter les vaches laitières avec des substances aqueuses et des mélanges suffisamment riches pour un bon rendement en lait.

Soigner les fumiers qui deviennent abondants.

JARDIN. — Repiquer sous cloche les salades semées précédemment. Repiquer les choux. Récolter les racines. Butter et abriter les artichauts. Protéger les poireaux avec des feuilles. Faire des provisions de poireaux, de salsifis, avant les gelées.

Commander les arbres aux pépiniéristes et les planter, dès réception, dans les trous pratiqués en sol sain et bien drainé. Habiller les racines et les entourer de terre bien meuble. Tuteurer les arbres nouvellement plantés. Tailler poiriers et pommiers, et brûler les rameaux coupés et tombés sur le sol.

Rentrer les dahlias, cannas, glaïeuls, bégonias. Planter les arbres d'agrément. Abriter les rosiers contre la gelée.

Préparation des couches pour les cultures forcées.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre* : Labour d'hiver, ruellage. Transport et emploi du fumier et des engrais chimiques. Traitements au sulfure de carbone dans les sols caillouteux et secs. Curage des pieds des ceps. Arrachage des échalas. *Dans le Midi*, on commence la taille.

AU CELLIER : On continue les ouillages répétés. Collage des vins à mettre en bouteilles.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Parmi les conserves, signalons pour les campagnards, les confits d'oie, précieuse ressource culinaire des populations du Sud-Ouest.

Les choux deviendront choucroutes; ceux dit « choux rouges » se confiront au vinaigre.

Mgr LE DUC DE GUISE

Beau portrait héliogravure 28 × 38. . . . . 23 fr. franco.
— — Grande marge . . 33 fr. —

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de Rome, PARIS (8e) — C. C. 926-78.

NOVEMBRE

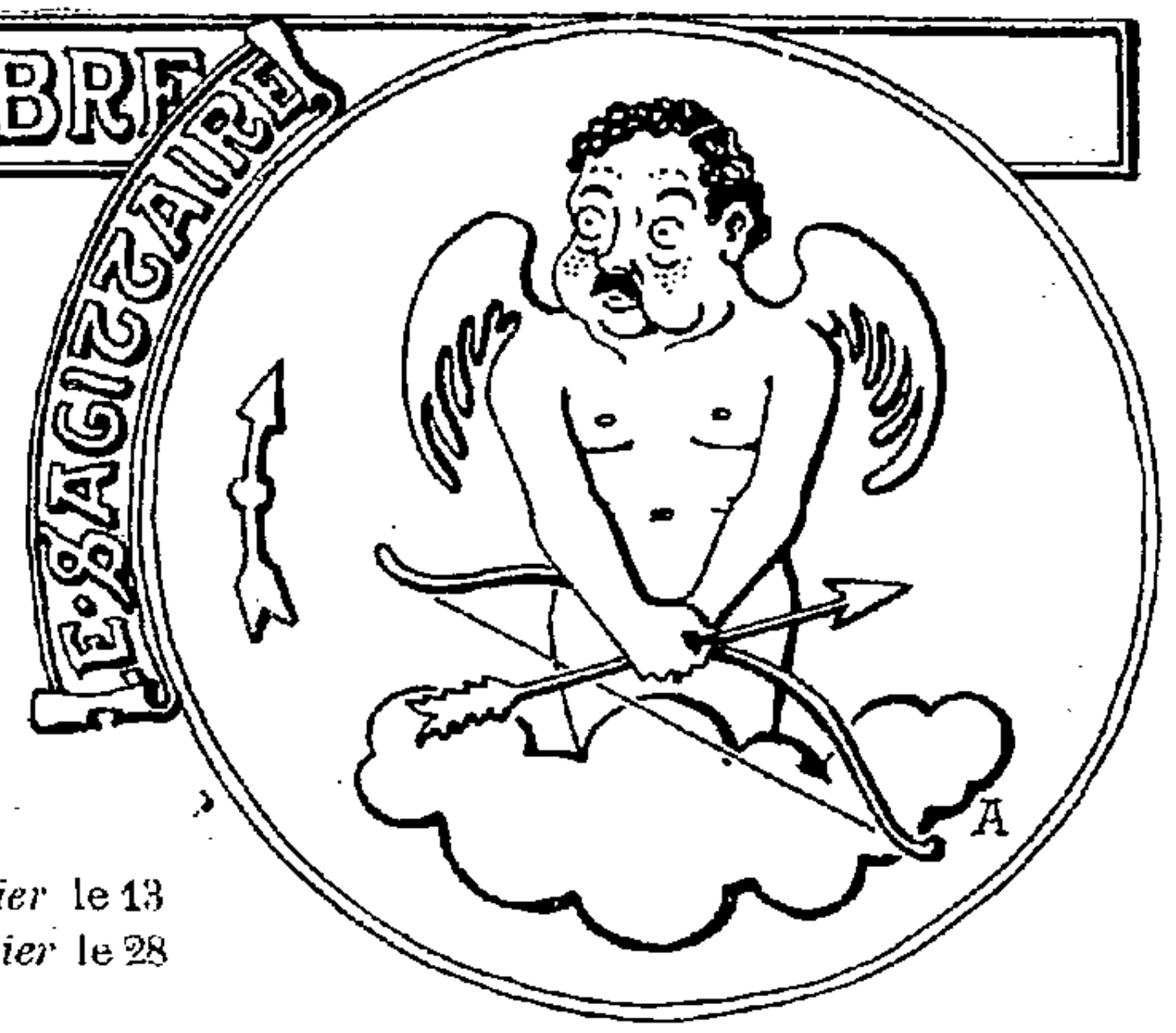

SOLEIL

LEVER : le 1er à 6 h. 38
le 30 à 7 h. 22

COUCHER : le 1er à 16 h. 30
le 30 à 15 h. 56

LUNE

LEVER le 1er à 15 h. 1
le 30 à 13 h. 33

COUCHER : le 2 à 1 h. 59
le 30 à 0 h. 50

Pleine lune le 6. *Dernier quartier* le 13
Nouvelle lune le 20. *Premier quartier* le 28

1	S	*Toussaint.* S. Bénigne, E.
2	D	*XXIe après la Pentecôte.* *Les Trépassés.* S. Victorin, E. M.
3	L	S. Hubert, E., Se Aspais, V.
4	M	S. Charles Borr. E. SS. Vital et Agricola, MM.
5	M	Se Bertille, V., S. Lié, C.
6	J	S. Léonard, C., S. Mélaine, E.
7	V	S. Florent, E., S. Ernest, Ab.
8	S	*Les IV Saints couronnés.* S. Godefroy, E.
9	D	*XXIIe après la Pentecôte.* *Dédicace de S. Jean de Latran.* S. Théodore, M.
10	L	S. André Avellin, C. SS. Tryphon et CC., MM.
11	M	S. Martin le Thaumaturge, E. S. Menne, E.
12	M	S. Martin, Pp. M., S. René, E.
13	J	S. Didace, C., S. Mitre, E.
14	V	S. Josaphat, E. M., S. R. Ruf, E.
15	S	Se Gertrude, V., S. Léopold, R.
16	D	*XXIIIe après la Pentecôte.* S. Edmond, E., S. Eucher, E. S. Emilion, Ab.
17	L	S. Grégoire, E., S. Agnan, E.
18	M	*Dédicace de S. Pierre et S. Paul.* S. Odon, Ab.
19	M	Se Elisabeth de Hongrie, V. S. Pontien, Pp.
20	J	S. Félix de V., C., Se Maxence, V.
21	V	*Présentat. de N.-D.* S. Albert, E.
22	S	Se Cécile, V. M., S. Pragmace, E.
23	D	*XXIVe après la Pentecôte.* S. Clément, Pp.
24	L	S. Jean de la C., C., Se Flore, V. M.
25	M	Se Catherine, V. M.
26	M	S. Sylvestre, C., S. Pierre d'Alex., I.
27	J	S. Maxime, E., S. Séverin, C.
28	V	S. Sosthène, M.
29	S	S. Saturnin, E. M.
30	D	*Ier de l'Avent* (1). S. André, Ap., S. Tugal, E.

La Commémoration des Trépassés est renvoyée au 3 novembre.

Le 19. — Fête de Madame la Duchesse de Guise.

Le 27. — Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.

(1) Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre inclus.

TRAVAUX DU MOIS

AGRICULTURE. — Quand le temps le permet, défoncer, labourer en vue des semailles de printemps. Battre le lin et le chanvre. Transport des fumieurs, des marnes, de la chaux, des cendres pyriteuses.

BASSE-COUR. — Continuer l'engraissement. Commencer l'incubation pour avoir des poulets de bonne heure l'année suivante. Par temps de forte gelée, donner de l'eau tiède aux poules et pigeons.

Protéger les poulaillers contre les froids et l'humidité. Les oies et les dindes doivent se vendre.

Surveiler les ruches contre les rongeurs.

BETAIL. — Soigner les juments pleines. Continuer l'engraissement à l'étable. Ne pas diminuer le rationnement des animaux d'élevage pour qu'ils soient en bon état au printemps. Surveiller les vaches saillies l'hiver précédent et dont le vêlage va commencer. Aérer les étables quand il fait beau.

Jardin. — Semer sur couche : carottes hâtives, laitues, romaines, radis, choux-fleurs. Couvrir de feuilles, de litière, les choux, mâches, poireaux, épinards. Forçage des asperges, du fraisier. Surveiller les légumes en silos et en cave. Récolte en cave: barbe-de-capucin, witloof, champignons. Réparer le matériel de jardin. Continuer les labours.

Dans le jardin fruitier continuer les transports d'amendements et d'engrais et, quand il ne gèle pas, les labours et défoncements. Terminer, avant les gelées, les plantations d'automne. Marcotter cognassiers, pommiers doucins et paradis. Stratifier les graines pour semis de printemps. Tailler, par temps doux, les arbres à fruits à pépins, élaguer ceux des vergers.

Planter les rosiers, les arbustes d'ornement. Couper les tiges des chrysanthèmes. Diviser les touffes. Culture forcée des plantes bulbeuses. Abriter les végétaux délicats; les rentrer ou les empailler suivant le cas.

VITICULTURE. — A LA VIGNE : *Centre :* Provignage si le temps le permet; ébouillantage contre la pyrale. Premier soutirage ou débourbage des vins nouveaux. Fumures et terrage. Traitements au sulfure.

Midi : Provignages et défoncements : submersion, taille les jours où il ne gèle pas, déchaussement des ceps et emploi des engrais. Traitement au sulfure. Ebouillantage contre la pyrale.

AU CELLIER : Surveiller avec soin les vins nouveaux. Les fûts qui ne fermenteront plus seront remplis et bouchés hermétiquement. Beaucoup de vins subissent à ce moment un premier soutirage ou débourbage qui a pour but de les séparer de la grosse lie.

CONSERVES ET PROVISIONS. — Rares sont les confitures que l'on fait en décembre; citons celles de potiron, d'abricots secs et de carottes. On en prépare d'excellentes avec des figues, des dattes et des amandes.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de Rome, PARIS (8e) — C. C. 926-78.
envoie franco de port et d'emballage toute commande *payée* atteignant 100 fr. pour la France et 300 fr. pour l'Etranger, si l'expédition peut se faire par poste, en un seul paquet.

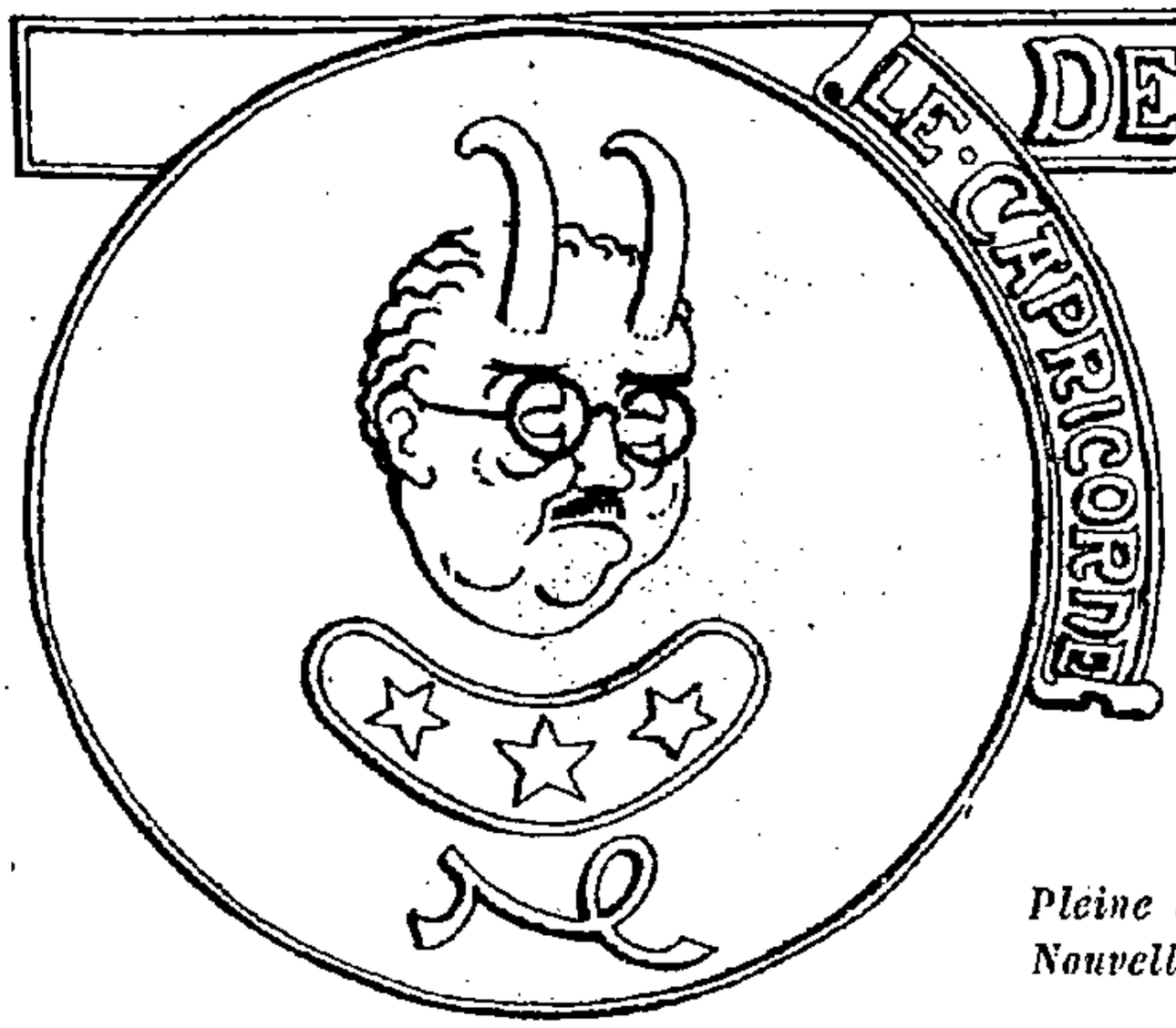

DÉCEMBRE

SOLEIL

LEVER : le 1er à 7 h. 23
le 31 à 7 h. 46

COUCHER : le 1er à 15 h. 55
le 31 à 16 h. 1

LUNE

LEVER : le 1er à 13 h. 46
le 31 à 12 h. 39

COUCHER : le 1er à 1 h. 58
le 31 à 3 h. 13

Pleine lune le 6. *Dernier quartier* le 12
Nouvelle lune le 20. *Premier quartier* le 28

1	L	S. Eloi, E.	16	M	S. Eusèbe. E. M. S^{e} Adélaïde, Imp. V.
2	M	S^{e} Bibiane, V. M., S^{e} Pauline, M.	17	M	S^{e} Beggue, Ab., S. Lazare, E. M. S^{e} Olympe, Vv.
3	M	S. François-Xavier, C.	18	J	S. Gatien, E.
4	J	S. Pierre Chrysologue, E. D. S^{e} Barbe, V. M.	19	V	S. Timoléon, M., S. Avit, Ab. Bienheureux Urbain V. Pp.
5	V	S. Sabas, Ab.	20	S	S. Dominique de Silos, Ab.
6	S	S. Nicolas, E.	21	D	*IV^{e} de l'Avent.* S. Thomas, Ap.
7	D	*II^{e} de l'Avent.* S. Ambroise, E. D., S^{e} Fare, V.	22	L	S. Flavien, M.
8	L	*L'Immaculée-Conc. de N.-D.* S. Romaric, Ab.	23	M	S^{e} Victoire, V. M.
9	M	S^{e} Léocardie, S^{e} Valérie, VV. MM.	24	M	S^{e} Irmine, V.
10	M	S. Melchiade. Pp., M. S^{e} Eulalie, S^{e} Julie, VV, MM.	25	J	*Noël.* S. Anastasie, V. M.
11	J	S. Damase, Pp. S. Fuscien et CC., MM.	26	V	S. Etienne, M.
12	V	S. Corentin, E., S. Valéri, Ab.	27	S	S. Jean l'Evang.
13	S	S^{e} Lucie, V. M., S. Aubert, E.	28	D	*Dans l'Octave de Noël.* *Les Saints Innocents.*
14	D	*III^{e} de l'Avent.* S. Venance Fortunat, I. S^{e} Odile, V.	29	L	S. Thomas de Cantorbéry, E. M. S. Trophime, E.
15	L	S. Mesmin, C., S^{e} Chrétienne, V.	30	M	S. Sabin, E., S. Roger, E.
			31	M	S. Sylvestre, Pp. SS. Savinien et C.C., M.M.

Les 17, 19 et 30. — Quatre-Temps.

Le 24. — Vigile de Noël (abstinence et jeûne).

Photo Marchand, Bruxelles.

Monseigneur le Duc de Guise

HUGUES-CAPET

HENRI IV
1589

LOUIS XIII
1610

LOUIS XIV
1643

LOUIS, GRAND DAUPHIN

LOUIS, DUC DE BOURGOGNE

LOUIS XV
1715

LOUIS, DAUPHIN

LOUIS XVI
1774

LOUIS XVII
1793

LOUIS XVIII
1794

CHARLES X
1823

DUC DE BERRY

HENRI V
(COMTE DE CHAMBORD)
1836

PHILIPPE D'ORLÉANS

PHILIPPE, LE RÉGENT

LOUIS

LOUIS-PHILIPPE

LOUIS-PHILIPPE

LOUIS-PHILIPPE

FERDINAND-PHILIPPE

PHILIPPE VII
(COMTE DE PARIS)
1883

PHILIPPE VIII
(DUC D'ORLÉANS)
1893

ROBERT
DUC DE CHARTRES

JEAN III
DUC DE GUISE
1926
(A ÉPOUSÉ ISABELLE DE FRANCE, SŒUR DE PHILIPPE VIII)

ISABELLE
COMTESSE D'HARCOURT

FRANÇOISE
PRINCESSE DE GRÈCE

ANNE
DUCHESSE DES PODILLES

HENRI
NÉ EN 1908
DAUPHIN DE FRANCE

R. A

Photo Marchand, Bruxelles.

Madame la Duchesse de Guise

LES COMTES DE PARIS
DANS L'HISTOIRE

par Charles DAUDET

On sait que le 5 juillet 1929, Monseigneur le duc de Guise a conféré à son fils le prince Henri de France, à l'occasion de son vingt-et-unième anniversaire, le titre de comte de Paris. C'est dans notre histoire un nom très ancien qui se trouve ainsi relevé par le jeune prince. Il a été porté par les plus anciens représentants de l'illustre famille Capétienne ou Robertienne. Pour apprécier à sa valeur le rôle de cette maison, avant même son arrivée au pouvoir, il convient de se rendre compte de l'état dans lequel la France s'est trouvée aux IX^e^ et X^e^ siècles. La dynastie Carolingienne n'avait rien de spécifiquement national. Charlemagne fut bien davantage empereur rhénan que roi de France. Louis le Débonnaire également. Le partage de l'Empire entre les enfants de ce monarque donna la France à Charles le Chauve, qui eut dès son avènement à lutter à la fois contre les féodaux dont plusieurs étaient très puissants, contre les invasions normandes incessantes et, à certains moments, contre son père Louis le Germanique.

C'est vers 860 que nous voyons apparaître dans l'histoire Robert le Fort, comte de Tours depuis 852 et investi ensuite de missions en Anjou ; en 858, il participe à un mouvement féodal contre Charles le Chauve ; mais dès 860, réconcilié avec lui, il reçoit le titre de comte de Paris, fait campagne avec succès contre Salomon, roi de Bretagne ; en 865, il recevait du roi de France les comtes de Nevers et d'Auxerre. L'année suivante, ayant joint ses [illegible] unes à celles du [illegible] de Poitiers Ramn [illegible] fe.

Photo Marchand Bruxelles.

Monseigneur le Prince Henri de France
Comte de Paris

il livrait bataille à Brissarthe, dans la vallée de la Basse-Loire, à Hastings et à ses Normands. Ayant, au cours du combat, quitté son casque et sa cuirasse, il fut atteint d'une flèche en pleine poitrine et expira peu après. Le premier comte de Paris mourait sur un champ de bataille.

Robert laissait deux fils, Eudes et Robert qui vécurent d'abord assez obscurément. Les invasions normandes s'étaient faites, depuis la fin du règne de Charles le Chauve, de plus en plus nombreuses et audacieuses.

Après la disparition de Louis le Bègue, de Louis III et de Carloman, l'héritier naturel de Louis le Bègue étant un enfant, l'empereur d'Allemagne Charles le Gros fut régent de France. Il laissait les Normands pousser vers Paris. En 885, ils vinrent mettre le siège devant la ville.

Eudes eut le commandement de la défense. Le Grand-Pont et le Petit-Pont furent attaqués à plusieurs reprises pendant l'hiver 885-886. C'étaient les communications de la Cité avec les deux rives de la Seine. Ils étaient, à leur extrêmité sur ces rives renforcés, chacun d'une tour. Les assauts contre le Grand-Pont furent repoussés; au début de février 886, une crue emporta le Petit-Pont, laissant isolés les combattants qui se trouvaient dans la tour; elle fut incendiée par les Normands. Les Francs se réfugièrent sur les débris du pont; ils n'étaient plus qu'une douzaine; ils se rendirent aux Normands sous promesse de la vie sauve; ils furent égorgés et leurs corps jetés à la Seine.

Charles le Gros avait enfin envoyé d'Allemagne un convoi de ravitaillement vers la ville assiégée. Il arriva au mois de mars. Eudes quitta Paris à ce moment pour implorer de l'empereur une intervention plus efficace; mais ce dernier ne se décida que lentement et c'est seulement en septembre qu'il parvint à la butte Montmartre, où il entra en négociations avec Siegfried, chef des Normands. La paix fut honteuse, Charles le Gros autorisa les Normands à piller la Bourgogne pendant l'hiver 886 et leur paya un tribut important. Puis il retourna en Allemagne: l'année suivante (887), la diète

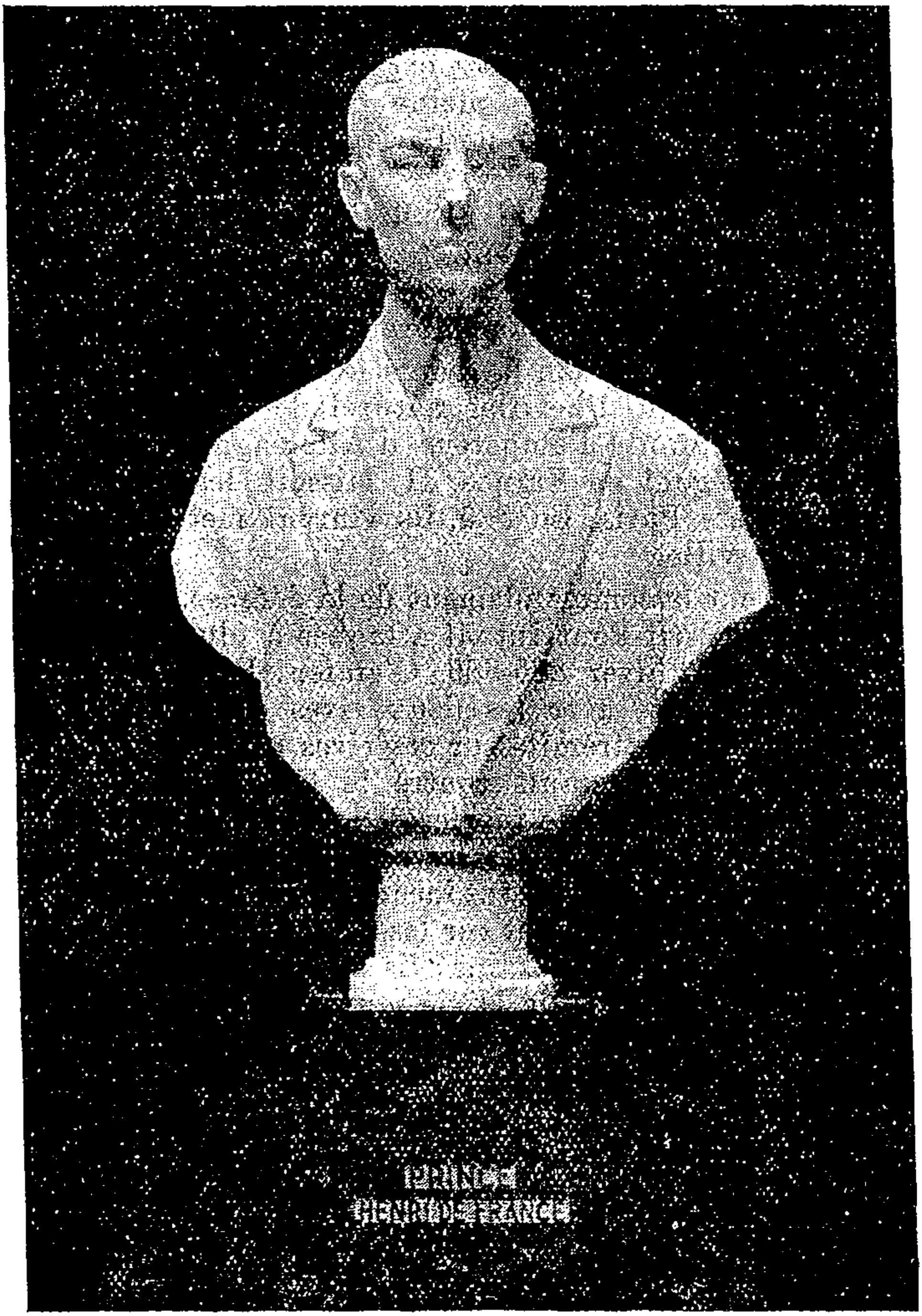

Monseigneur le Prince Henri de France
Comte de Paris

esnard

de Trêves le déclarait incapable et indigne d'occuper le trône impérial et le déposait. Il mourut en 888.

Eudes fut proclamé roi de France par une assemblée féodale et couronné à Compiègne cette même année 888. En sa personne, les Capétiens, pour la première fois, arrivaient au trône. L'opinion publique l'y avait porté pour sa vaillance. Il montra contre les Normands une grande activité ; l'année même de son couronnement il leur infligea à Montfaucon-en-Argonne une lourde défaite. Les années suivantes furent partagées entre les succès et les revers. En 889, Eudes dut acheter la retraite de bandes normandes parvenues dans la région parisienne. En 894, il entra en conflit avec Charles, fils de Louis le Bègue, arrivé à l'âge d'homme et qui, appuyé par l'empereur Arnulf, revendiquait ses droits sur le trône de France. En 897, Eudes cédait à Charles le pays de Laon et le reconnaissait pour son héritier présomptif. Il mourait, encore jeune l'année suivante.

Charles III fut surnommé le *Simple*, à aucun moment au cours d'un règne assez long, il ne put se rendre maître des Normands ni de la féodalité. Robert, frère d'Eudes, dut d'abord se contenter de ses titres de comte de Paris et de duc de France et d'Anjou ; pendant une vingtaine d'années il garda une attitude expectante. C'est lui qui, après le traité de Saint-Clair-sur-Epte (912) fut le parrain du duc de Normandie Rollon, converti au catholicisme. Vers 920, il se mit à la tête d'une coalition féodale qui contraignit le Carolingien à se réfugier en Lorraine. Charles réunit une petite armée et marcha contre Robert, qu'une assemblée féodale avait reconnu roi et fait sacrer à Reims en 922. Une bataille se livra près de Soissons. L'appui du comte Herbert de Vermandois donna la victoire à Robert ; mais il fut tué. Charles, peu après, fut pris par Herbert de Vermandois, détrôné et emprisonné à Péronne.

La couronne passa au duc Raoul de Bourgogne. Sa femme Emma était la sœur de Hugues, fils de Robert Ier. C'était un personnage bien remarquable que ce duc de France ; par l'homogénéité de ses terres, par le prestige de sa race, et surtout par son intelligence à la fois auda-

cieuse et prudente, il se trouvait le maître du pouvoir ; il ne tenait qu'à lui de placer la couronne royale sur sa tête ; il préféra posséder la réalité du pouvoir royal sans en avoir les charges.

Raoul s'était brouillé avec le redoutable Herbert de Vermandois, qui fut appuyé par l'empereur Henri l'Oiseleur. Hugues rétablit un semblant de paix entre Raoul et Herbert ; et, surtout, il prit soin d'affermir son pouvoir réel. Il semble bien que sa grande ambition était de rester l'arbitre du pouvoir en France, comme Warwick devait l'être, six siècles plus tard, en Angleterre. Raoul mourut en 936 ; son règne s'était écoulé en luttes continuelles contre la féodalité de plus en plus indisciplinée. Pour la seconde fois, Hugues eut la couronne à sa discrétion ; pour la seconde fois, il ne la prît pas. Il fit venir *d'outre-mer* Louis, fils de Charles le Simple, né en Angleterre pendant que son père était prisonnier à Péronne, et le fit sacrer à Laon.

Ce tout jeune prince de seize ans manquait certes d'expérience mais non d'énergie et d'activité. Il eut certainement mieux que des velléités d'indépendance, mais il avait affaire à trop forte partie. Dès le début de son règne, il dut repousser une invasion hongroise (937), à soutenir une guerre contre l'empereur Otton Ier soutenu par Herbert de Vermandois (939-941). Hugues le Grand devint à ce moment son adversaire déclaré, sans doute le trouvait-il trop peu docile. Nous voyons Louis d'Outre-Mer prisonnier des Normands en 944 et livré par eux à Hugues le Grand qui le garda un an malgré les protestations de plusieurs grands féodaux. Ayant dû céder Laon et Reims à Hugues (il recouvra un peu plus tard ces deux villes), Louis se rapprocha d'Otton Ier avec qui il eut en 946 une entrevue à Aix-la-Chapelle. C'était pour le comte de Paris un moment difficile à passer. Il chercha à se faire oublier. Mais en 948 le concile d'Ingelsheim devant lequel le roi de France avait exposé ses griefs l'excomunia.

Louis eut alors pour quelques années la tranquillité. En 950, il se réconcilia avec Hugues, et vécut jusqu'à sa mort (954) en paix avec son redoutable vassal. A sa

disparition, le comte de Paris se trouvait maître, une fois de plus, de prendre le pouvoir suprême. Le fils de Louis d'Outre-Mer, Lothaire, n'avait que treize ans. Hugues le laissa succéder à son père. C'était en effet plus prudent, Lothaire, ayant été associé au trône dès 950, avait déjà une part d'autorité, si théorique et en surface qu'elle fut. Mais Hugues le Grand put à ce moment se dire qu'il renonçait à la couronne. Il mourut en effet en 956, laissant deux fils dont le plus jeune Hugues, futur roi de France, n'avait que dix ans.

Rarement vit-on luttes plus confuses et entreprises plus vainement recommencées que sous le long règne de Lothaire. Il s'épuise contre les ducs de Bourgogne et de Normandie, et contre l'empereur Otton II. Il fit une invasion en Lorraine (978), s'empara même d'Aix-la-Chapelle, puis battu, dut se retirer. Otton II parvint à proximité de Paris, subit à son tour une grave défaite près de Soissons, enfin, fit la paix avec Lothaire qui lui rendit la Lorraine. Hugues Capet était resté neutre, plutôt hostile à Lothaire.

Lothaire disparut en 986. Son fils Louis avait dix-huit ans; son frère Charles, duc de Lorraine avait renoncé au trône de France. Hugues Capet jugea que le moment était venu de prendre enfin en mains le pouvoir suprême; les évènements facilitèrent encore son entreprise, Louis V étant mort sans postérité en 987.

Les Capétiens succédèrent aux Carolingiens, par une lente et prudente conquête du pouvoir. Sans doute, il peut sembler que Hugues le Grand avait, dès la mort de Raoul, toutes les chances pour lui. Mais il fallait compter cependant avec une féodalité turbulente et hostile à toute autorité réelle. A la fin du siècle, il n'en allait plus de même. Les grands vassaux sentirent obscurément le besoin d'un pouvoir central plus ferme; leur accord se fit en majorité sur le nom d'Hugues. Adalbéron archevêque de Reims, et Gerbert, écolâtre de Reims, futur successeur d'Adalbéron et qui devait être pape sous le nom de Silvestre II, étaient parmi ses plus puissants partisans. Quelques-uns seulement parlèrent du duc de Lorraine, qui ne pouvait prétendre au trône.

Nous devons maintenant, franchir neuf siècles avant de trouver un comte de Paris, et arriver jusqu'en 1838, année de la naissance de Monseigneur le comte de Paris, fils ainé du duc d'Orléans, petit fils de Louis-Philippe Ier roi des Français. Il n'avait que quatre ans quand son père trouva la mort dans l'accident de la route de la Révolte. La révolution de 1848 l'obligea à quitter la France ; avec sa mère et son père, il gagna Eisenach dans le royaume de Saxe.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, Comte de Paris
(*Lithographie de Desmaisons 1851*)

Le comte de Paris passe ses années d'adolescence en Allemagne et en Angleterre, où il termina ses études, puis voyagea en Orient (1860) ; quand vint la guerre de Sécession, entre Nord et Sud (1861) il gagna l'Amérique avec son frère le duc de Chartres et fut attaché comme

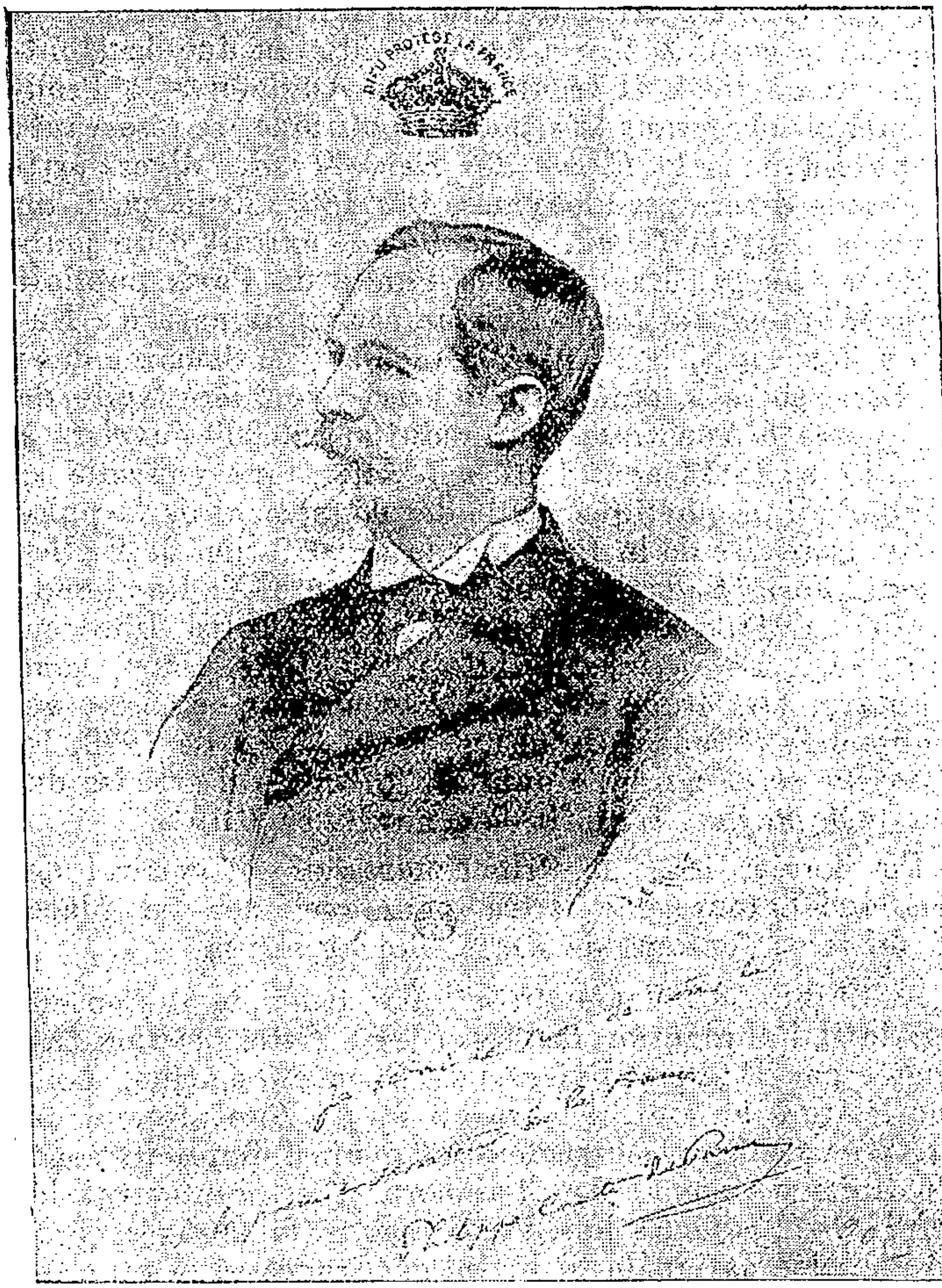

Monseigneur le Comte de Paris

par Lemaire - 1890

capitaine d'Etat-Major à l'armée fédérale de Mac Clollan et assista aux batailles de Killeimsburg, Fair Oaks et Gaine's Mill. Revenu en Europe en 1862, il épousa sa cousine Marie-Isabelle, fille du duc de Montpensier, en 1864. Il vécut alors en Angleterre, à Frouckenham, observant la situation politique, se réservant ; il publia dans la *Revue des Deux-Mondes* divers articles sous divers pseudonymes. Dès 1861, avait paru un volume intitulé *Damas et le Liban*, extrait d'un journal de voyage. En outre, le Comte de Paris publiait dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous la signature « Eugène Forcade », le 1er février 1863 « Une Semaine dans le Lancashire », étude sur la crise cotonnière (suite de la guerre d'Amérique) qui réduisit 500.000 ouvriers à la misère ; le 1er août 1867 « L'Allemagne nouvelle », coup d'œil prophétique sur le développement de la puissance militaire de la Prusse et la constitution de l'Allemagne après Sadowa. Sous la signature X. Raymond, le 15 mai 1868 « L'Eglise d'Etat et l'Eglise libre en Irlande ». Le Prince publiait, en 1869, sans nom d'auteur, une étude sur les « Associations ouvrières en Angleterre (Trade's Union) ». Et, à la fin de 1870, le *Courrier de la Gironde* publiait une série d'articles du Comte de Paris « L'esprit de conquête en 1870 ».

En janvier 1871, le Prince adressait au général de Chabaud-Latour, une lettre pour réclamer sa place parmi les défenseurs de Paris. Trochu refusa.

Le 19 juin 1870, le Comte de Paris demanda au Conseil législatif l'abrogation des lois d'exil. Cette pétition fut rejetée par Emile Ollivier. Vers la même époque, dans une lettre à un ami, il déclarait ne pas être prétendant au trône de France, reconnaissant ainsi implicitement les droits du comte de Chambord. C'est seulement le 8 juin 1871 que les lois d'exil ayant été abrogées par l'Assemblée nationale, il revint en France et se rapprocha de Thiers, menant d'ailleurs une vie assez retirée. Il s'occupa surtout de faire de sa propriété d'Eu une exploitation modèle. Il draina et mît en culture la vallée de la Bresle, il fit l'élevage de vaches cotentines et bretonnes et de moutons Shropshire.

Le 5 août 1871, il avait à Frohsdorf une entrevue préparée depuis plusieurs mois, avec le comte de Chambord et le saluait comme chef de la maison capétienne et représentant du principe monarchique. Sa vie en France, était fort tranquille et familiale. En 1876, il fut nommé lieutenant-colonel d'Etat-major dans l'armée territoriale. Vers la même époque, il publiait une *Histoire de la guerre civile en Amérique*.

Le 24 avril 1883, le comte de Chambord mourait à Frohsdorf. Le comte de Paris devenait chef de la maison de France comme tel, ce fut lui qui annonça aux puissances étrangères et au Vatican la mort de son cousin. Son action en France prit à partir de ce moment un caractère beaucoup plus actif ; les légitimistes, s'étaient ralliés au comte de Paris. La République ne tarda pas à s'émouvoir du mouvement monarchique ; elle évoluait vers le radicalisme, et n'attendait qu'un prétexte pour éloigner de France un prince qu'elle considérait comme dangereux pour elle.

Le prétexte choisi fut la réception donnée par le comte de Paris, le 18 mai 1886, à l'occasion du mariage de sa fille, la princesse Amélie avec le prince Charles, duc de Bragance prince royal de Portugal. A cette réception figuraient un très grand nombre de notabilités politiques, militaires et diplomatiques. La presse républicaine fit grand bruit des conversations qui avaient put se tenir et, dès le 27 mai, Demôle, garde des Sceaux, présentait un projet de loi, donnant au Gouvernement la facilité d'interdire le territoire de la France aux héritiers présomptifs des familles ayant régné en France. Le 17 juin ce projet de loi fut voté à la Chambre par 315 voix contre 232, et au Sénat, le 22 juin, par 141 voix contre 107. Le comte de Paris et son fils aîné, le duc d'Orléans quittèrent la France. Le 24 juin, le comte de Paris publiait une protestation contre la mesure qui le frappait et y indiquait le caractère de la Monarchie qu'il représentait *traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions*. En 1887, une réunion royaliste, tenue à Jersey, avait été pour le prince une occasion de proclamer publiquement ses prin-

Monseign ur le Comte de Pa is

Gravure de Dochy

d'après une photographie prise à Richmond en 1894

cipes de gouvernement. Le roi, seul responsable devant les Chambres, était la clef de voute de l'Etat.

Monseigneur le comte de Paris est mort le 8 septembre 1894, à Stowe-House près Buckingham, après une douloureuse maladie ; ses obsèques furent célébrées dans l'église de Weybridge ou il fut inhumé provisoirement auprès de son grand'père et de sa grand'mère paternels, de sa mère, de la duchesse d'Aumale et du prince de Condé. Lors de la translation qui eut lieu plus tard, la dépouille du comte de Paris resta en Angleterre, selon sa volonté.

CHARLES DAUDET.

GARAGE FONTAINEBLEAU

133, AVENUE D'ITALIE, 133 :-: PARIS (XIII^e)

— Téléphone : Gobelins 16-51 —

MM. de MAGNANVILLE et de LIGNIÈRES, propriétaires

VENDENT, ÉCHANGENT, ACHÈTENT TOUTES MARQUES

GARAGE

Vente à crédit — **pour 80 voitures** — **Vente au comptant**

Ouvert la nuit

ATELIER DE RÉPARATIONS

Se recommander de l'A.F. pour conditions spéciales.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, PARIS (8°)

ouvre un compte-courant aux clients qui versent une provision. Des relevés sont envoyés sur demande ou d'office chaque trimestre.

LÉON DAUDET

PARIS VÉCU

Rive droite

(En préparation : **Rive gauche**)

PARIS Le Voyage dans Paris

Shakespeare vivant LE VOYAGE DE SHAKESPEARE

Le Testament de Richelieu

par Jacques BAINVILLE

Certains hommes ont dans l'histoire une figure si haute qu'on n'arrive plus à les rapprocher de la commune mesure. Ils sortent de l'humanité et, quand on veut les y remettre, on croit y réussir en les montrant par leurs petits côtés. Ils sont tantôt divinisés, tantôt travestis, et, à la fin plus méconnus que de moins illustres. Alors il faut en quelque sorte les découvrir et l'on n'y parvient qu'à la condition d'écarter d'abord l'image de convention qui s'est faite d'eux.

Il en est ainsi pour Richelieu. Il a laissé un si grand souvenir dans l'esprit des Français qu'il en est devenu presque inaccessible. Comme Dante pour la poésie, il est *l'altissime* de la politique. On ne peut se permettre aucune familiarité avec le « fameux cardinal ». Il intimidait déjà de son vivant, et les princes du sang trouvaient naturel de lui céder le pas. Un jour qu'il l'avait pris sur le prince de Savoie, son vieil oncle s'écria, non par moquerie, mais avec admiration : « Qui eût cru que le petit-fils de l'avocat La Porte passât devant le petit-fils de Charles-Quint? » Nul n'en imposait comme lui. Il en impose encore, et ceux qui ont parlé de Richelieu ont, jusqu'à nos jours, ressenti une sorte de crainte respectueuse qui est tout à leur honneur.

Sainte-Beuve, qui a presque toujours le mot juste quand il parle des héros de notre histoire nationale,

Mgr LE DUC DE GUISE

Beau portrait héliogravure 28 × 38. . . . . 23 fr. franco.
— — Grande marge . . 33 fr. —

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, PARIS (8e) — C. C. 926-78.

Gravure de Morin (Bibl. Nat.)

Le Cardinal de Richelieu

écrit avec une véritable magnificence : « La renommée de Richelieu (et la renommée, il l'a dit, est le seul paiement des grandes âmes) ne peut que s'accroître avec les années et avec les siècles ; il est de ceux qui ont le plus contribué à donner consistance et unité à une noble nation qui d'elle-même en a trop peu; il est, à ce titre, un des plus glorieux artisans politiques qui aient existé; et plus les générations auront été battues des révolutions et mûries de l'expérience, plus elles s'approcheront de sa mémoire avec circonspection et avec respect. » Il y a soixante-quinze ans que ces lignes ont été imprimées. De bout en bout, la prévision était exacte. L'admiration de Richelieu a toujours été croissant. Déjà les hommes du Comité de Salut public se flattaient de le continuer. Et peut-être, le jour où il condamnait la Maison d'Autriche, M. Clemenceau se souvenait-il à son insu du Cardinal.

Nous avons déjà cité Sainte-Beuve. Si, après l'avoir lu, on approche Richelieu, on perd l'espoir de définir le Cardinal avec des termes différents et qui ne seraient jamais aussi heureux que ceux dont se sert le plus pénétrant des psychologues. Quand l'auteur des *Lundis* appelle Richelieu « ce haut esprit qui est surtout un bon esprit armé d'un grand caractère »; quand il l'appelle encore « un moraliste consommé et qui a expérimenté à fond le cœur des hommes »; quand, ailleurs, traçant en deux mots l'image du diplomate, il le définit un « artiste négociateur »; quand il se contente de cette phrase pour peindre l'homme d'Etat : « Il tient compte des faits accomplis », le critique historien décourage de jamais dire mieux. Il n'est qu'un endroit où Beuve ait laissé à un autre le soin de graver un trait plus aigu et plus rapide. C'est celui où il écrit que Richelieu « est un

Éditions JULES TALLANDIER
75, rue Dareau — PARIS

"Les meilleurs Écrivains politiques"

ŒUVRES DE RICHELIEU

publiées avec une introduction et des notes
par ROGER GAUCHERON
Notice de JACQUES BAINVILLE

Ces pages magnifiques, pleines de grandeur et riches de vérités éternelles, résument l'expérience politique du Grand Cardinal, et nous font pénétrer dans le cœur et l'esprit de celui que M. Jacques BAINVILLE appelle « l'altissime » de la politique.

Un volume petit in-4°, sur beau papier vergé . . 20 fr.
50 exemplaires sur pur fil Lafuma . . . . . *Épuisé*

Dans la même Collection

LES PRINCES DES NUÉES
par CHARLES MAURRAS
Un volume . . . . . 25 fr.

MÉMOIRES DE LOUIS XIV
publiées avec une introduction et des notes
par JEAN LONGNON
Un volume . . . . . 20 fr.

JOURNAL DE L'ABBÉ DE VÊRT
Introduction et notes par le Baron JEHAN DE WITTE
Préface par PIERRE DE NOLHAC, *de l'Académie française*
Tome premier. . . . . 30 fr.

de ces architectes qui aiment mieux corriger les défauts d'un ancien bâtiment et le réduire par leur art à quelque symétrie supportable, que de le jeter à bas sous prétexte d'en rebâtir ensuite un autre tout parfait et accompli ». Richelieu avait dit lui-même, plus fortement et plus vite, qu'il ne fallait pas avoir un système mais une méthode.

Et l'erreur qu'on a commise sur lui a été justement de croire qu'il avait un système ou de réduire son œuvre politique en système. La diplomatie de Richelieu a été tout entière vie, souplesse, mouvement. Elle a concilié avec un extrême bonheur les inconciliables. Le très regretté Gustave Fagniez a montré dans son *Père Joseph* comment le Cardinal, tout en cultivant avec les princes protestants d'Allemagne les alliances de la France, tout en combattant les puissances catholiques, ne perdait de vue ni l'idée de la Chrétienté ni la mission de l'Eglise. Serviteur passionné de la raison d'Etat, Richelieu ne lui subordonnait pas les lois de la morale. Il concevait son devoir et les responsabilités de ceux qui conduisent les peuples comme un sacrifice continu. Il s'en fait une idée religieuse. « Beaucoup, disait-il, se sauveraient comme personnes privées, qui se damnent en effet comme personnes publiques. » Et, parlant de ses insomnies, de son travail nocturne, il les consacrait à ceux qui pouvaient « dormir sans crainte à l'ombre de ses veilles ». Toute sa grandeur est là.

. . . . . .

De même, rien ne semble plus naturel que de posséder et l'on pense rarement à la peine que s'est donnée le prédécesseur pour acquérir le bien dont on hérite. Ceux qui reprochent à Louis XI ou à Richelieu leur dureté pour les grands conspirateurs, à Louis XIV son goût de la gloire et ses guerre, ne songent pas à revenir à la carte de France telle qu'elle était avant eux ni à perdre les avantages de notre unité. Ils défen-

dront même comme patrimoine national et possession légitime ce qui fut en somme conquête. Il n'est pas de meilleure justification pour les « pères de la patrie ».

Richelieu en est un. Mais une chose encore à laquelle on n'a pas assez l'habitude de penser, ce sont les conditions d'où son autorité avait pris origine. Pourquoi et comment un homme, un ministre, qui se trouvait être d'Eglise parce que sa robe, alors, menait à tout, a-t-il, pendant près de vingt ans gouverné souverainement la France? Ce fut, au total, un régime particulier dans l'histoire de la monarchie française qui, au cours des siècles, a souvent changé de caractère, ce qui en explique la longue durée. Ce régime, que les contemporains ont appelé le « ministériat », avait tenu au besoin d'un homme fort, qu'on éprouvait depuis la mort de Henri IV, et à la crainte de retomber dans les désordres du temps de la Ligue. Cet homme, on l'avait cherché. On avait cru le trouver avec le maréchal d'Ancre, avec Luynes. On l'eût avec Richelieu. Et Louis XIII, comme s'il fût resté sous l'impression de sa propre minorité, était à l'unisson du pays lorsqu'il s'effaçait devant le Cardinal et lorsqu'en dépit des intrigues il lui demeurait fidèle.

Les passages les plus intéressants du *Testament* sont peut-être ceux où, s'adressant au roi lui-même, Richelieu définit le « ministériat » et la nature des relations qui, dans ce régime, existent entre le souverain et son

Le Lacet inusable

BREVETÉ M. D.

KIN'KAS'PAH

BREVETÉ M. D.

à ferrage indétachable

EXIGEZ-LE POUR VOS SOULIERS

LES SPÉCIALITÉS P. P. Z., 10, rue des Gravilliers, PARIS

délégué. Devançant la postérité, il disait à Louis XIII quel serait son mérite : « Etre capable de se laisser servir n'est pas une des moindres qualités que puisse avoir un grand roi. » Cependant « ainsi que divers pilotes ne mettent jamais tous ensemble la main au timon, aussi n'en faut-il qu'un qui tienne celui de l'Etat ». Donc « on peut dire hardiment que, si le souverain ne peut ou ne veut pas lui-même avoir continuellement l'œil sur sa carte et sur sa boussole, la raison veut qu'il en donne particulièrement la charge à quelqu'un par-dessus tous les autres ». Sans doute Richelieu plaide *pro domo*. Mais c'est, appliqué à sa situation particulière, un « Discours de la Méthode ». Et rien n'interdit de supposer qu'il avait lu celui de Descartes.

Cependant, Richelieu mort, Louis XIII mort sept mois après lui, une nouvelle minorité allait commencer. Le ministériat serait encore nécessaire. Mais si Mazarin fut là pour s'en charger, il usa le système. On a souvent raconté comment le jeune Bossuet, arrivant à Paris pour entrer au collège de Navarre, aperçut Richelieu déjà presque mourant, dans sa « chambre mobile », tendue de pourpre, que *Marion Delorme* a rendue célèbre. De cette rencontre, des réflexions devaient naître. Bossuet avait vu le grand ministre dans sa puissance. Plus tard, Mazarin finissait dans les Frondes et dans un retour d'anarchie. Avec ses contemporains, Bossuet pensa que, s'il fallait un maître, il fallait aussi que ce maître fût le roi puisque le gouvernement par délégation avait épuisé sa vertu, puisque la France ne voulait plus de ce gouvernement et puisqu'il ne produisait plus que du désordre. De là l'enthousiasme avec lequel la génération de 1660 salua le gouvernement personnel de Louis XIV : ces successions de pensées rendent compte de la succession des événements historiques. Et plus tard, à la fin de son règne trop long, le grand Roi cessera d'être en har-

monie avec les générations nouvelles. Alors on sentira le poids du grand siècle autoritaire et la Régence sera comme une décompression, prolongée jusqu'en 1789. Ainsi, par le « ministériat » de Richelieu, on tient fortement la chaîne de l'histoire de France dans les temps modernes.

Jacques BAINVILLE.

AU BÉLIER MÉRINOS

Maison de confiance fondée en 1810.

2, rue du Faubourg Saint-Antoine, PARIS (XII^e)

Métro
Bastille

Téléphone
Diderot 12-31

Livraisons rapides

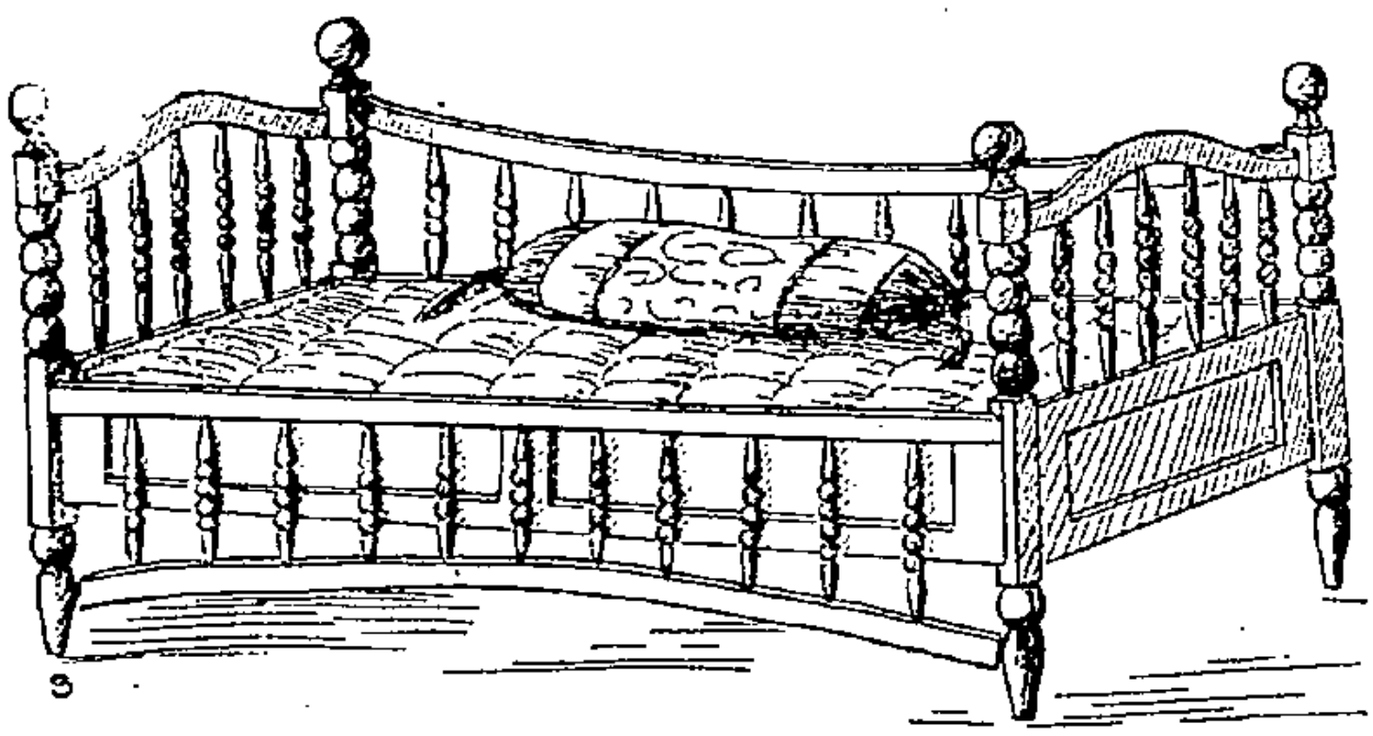

Réparations soignées

Berceaux alsaciens complets . . . . . *depuis* **175** fr.
Lits d'enfants complets . . . . . *depuis* **150** fr.

LITS et LITERIES — CHAMBRES D'ENFANTS
SOMMIERS et DIVANS

Remise de 5 °/₀ sur literies complètes aux amis d'A. F.

LE BUSTE DE S. A. R. LE PRINCE HENRI DE FRANCE

Reproductions en plâtre (teintées terre cuite)

Petit modèle, hauteur 25 c/m (socle compris) 50 fr. — Franco : 63 fr.
Grand modèle, — 70 c/m — 130 fr. — — 150 fr.

En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de Rome, PARIS (8^e)

C. C. P. Paris 926-78

Voir page 34

MANGIN

par Léon DAUDET

Le dimanche 8 avril 1929 a été inaugurée, à Metz, la statue du général Mangin. La mort de Foch, celle de Sarrail — dont les défaillances politiques ne doivent pas faire oublier la défense de Verdun, au début de la guerre — la statue de Mangin sont autant de signes d'avertissement au peuple français.

Peuple de lions, tôt engourdis, tôt réveillés, et conduit par les ânes, les coquins et les scribes de la démocratie. Aujourd'hui je veux seulement, une fois de plus, montrer, à larges traits, l'homme extraordinaire, le soldat « universel » qu'était Mangin. Je l'ai connu, je l'ai aimé, je l'ai pleuré. Mais il a formé une école et c'est à elle que je m'adresse ici.

Sa mort a été entourée de circonstances mystérieuses, sur lesquelles je n'insiste pas. Nul n'était plus redouté que lui et de Moscou et de Berlin. Les uns et les autres avaient de bonnes raisons — surtout les Allemands — pour le savoir irréductible. Il a disparu au moment où s'ouvrait cette campagne du Maroc, des dissidents, qui n'a pu être réduite qu'au prix de

A METZ

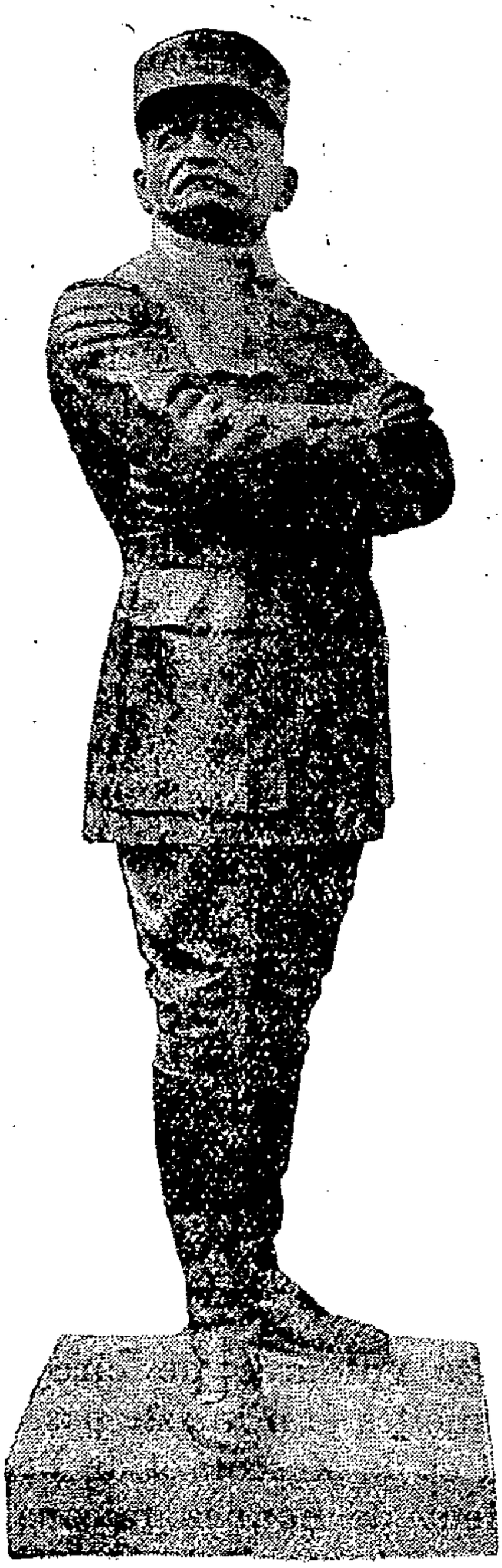

La statue du général Mangin, par le sculpteur GERN

sacrifices considérables, par la collaboration des deux maréchaux Pétain et Lyautey, et dans des conditions politiques non encore élucidées. J'avais eu l'occasion, peu avant la disparition de Mangin, de m'entretenir avec lui des machinations de Moscou-Berlin dans la zone coloniale, et c'est ce qui m'a rendu attentif aux conséquences meurtrières de sa perte.

Mangin était un homme de génie. Aucun de ceux qui l'ont approché ne me contredira. Quel que fût le sujet traité devant lui, il s'en emparait et lui donnait une inclinaison à laquelle les autres n'avaient pas songé. Mais l'intelligence est peu de chose, que ne soutiennent pas le caractère, qui prévoit, et l'énergie qui exécute. Chez Mangin, le caractère était à la taille de l'intelligence. Un de ses officiers, et des plus remarquables, me disait, en 1917 : « Non seulement il aura tous les Allemands, mais il aura aussi l'Allemagne. » La prédiction, hélas! ne s'est pas réalisée. Mais ce n'est pas la faute de Mangin. Il était pour le traité séparé avec les « Allemagnes » et ne s'en cachait pas. Il savait et aimait l'histoire. Il la tailla — comme dit Mistral, — de 1914 à 1918, du mieux qu'il put.

Il me rappelait beaucoup ces chefs romains, mi-politiques, mi-militaires, que formaient les *gentes* et qui, dès la vingtième année, savaient vaincre, et administrer, et prévoir. Quelle avait été sa formation, je l'ignore; mais elle lui avait ouvert l'esprit dans toutes les directions, et il exprimait, en formules d'une précision et d'une verdeur remarquables, les conjonctions de son expérience et de sa culture. Avec cela, il était ironique à souhait et aucun des « dessus de pendule » de la démocratie ne trouvait grâce devant lui.

Il s'était disputé, et presque colleté avec Clemenceau; mais il estimait Clemenceau.

Il méprisait Poincaré, et cela de toutes ses forces. A un déjeuner chez lui, où je me trouvai avec le

Photo Hamm Bruxelles.

LÉON DAUDET

docteur Dorten, celui-ci ayant raconté que Poincaré n'avait jamais voulu le recevoir, ni l'entendre, Mangin dit simplement: « C'est un lâche. » Aucun de ceux qui connaissent le nain, ne contredira cette assertion. Poincaré a l'intelligence courte, et la lâcheté fort étendue.

Il méprisait aussi Painlevé, et il a fendu la figure de celui-ci en quatre dans un admirable résumé de la guerre. Je n'ai plus présents à la mémoire les termes de l'exécution, mais ils sont décisifs. On se rappelle que ce grotesque mathématicien l'avait mis à pied, à la suite de l'offensive Nivelle (avril 1917), sur les dénonciations du général Pochet de Tinan et de je ne sais quels comités maçonniques, inspirés de la *Sicherheits polizei* de Berlin, qui accusaient Mangin de « boucherie ».

Le rôle essentiel de Mangin, à toutes les phases de la guerre, mériterait d'être relevé, période par période, et minutieusement. On sait qu'il couvrit la retraite de Charleroi avec des moyens de fortune et qu'il contribua ainsi puissamment à la victoire de la Marne n° 1. On sait aussi que c'est lui qui mena, d'un train d'enfer, — c'est le cas de le dire, — la reprise des forts de la région de Verdun, de Douaumont notamment.

Il avait électrisé ses hommes à un point tel que les troupes allemandes, harcelées, reculaient de plusieurs kilomètres chaque jour, laissant entre les mains de Mangin des centaines de canons et des milliers de prisonniers.

Mais je pense que le sommet de sa carrière éblouissante et de son action fut, le 11 juin 1918, à Méry-Courcelles, puis, le 18 juillet, devant Soissons, quand il retourna littéralement le sort des armes, compromis, en ce qui concernait les Alliés, le 21 mars et le 27 mai. Un frisson d'espérance et d'enthousiasme parcourut la France entière à la lecture des communiqués de cette journée terrible, mais exemplaire du 11 juin. Quel-

JULES ROMAINS

QUAND LE NAVIRE...

La trilogie de *PSYCHÉ* représente en littérature, à mon avis, et aussi en psychologie, un véritable événement, et peut-être plus important encore que l'hyperanalyse et l'introspection de Marcel Proust...

QUAND LE NAVIRE...

...est l'histoire de l'absence. Mais c'est aussi, et là est le grand, l'incomparable mérite du livre, la démonstration que la possession est une aspiration spirituelle, que l'âme informe le corps, le dirige et, à son heure, le soumet. Jules Romains est un très grand psychologue et romancier, un de ces hommes qui comptent dans un temps.

Léon DAUDET.

ques jours avant la mort tragique de Mangin, dînant avec lui, je lui demandai : « Mon général, c'est bien à Méry que vous avez senti le plus profondément la victoire qui venait. » Il me répondit simplement « Oui ». Cependant il n'était pas laconique, et quand une question — comme la Rhénane — le passionnait, il abondait, de sa petite voix nette, en précisions du plus vif intérêt. Son mépris pour les politiciens dépassait tout ce que l'on peut imaginer. Mais je pense qu'il ne savait pas de quoi les politiciens sont capables. Il doit s'en douter maintenant.

On disait, avant la guerre, que les coloniaux n'auraient, en cas de guerre européenne, qu'un rôle de second plan. Les cas de Mangin, de Gouraud, de Marchand ont fait mentir cette assertion. Il faut croire que la guerre est la guerre et que ses lois demeurent les même avec des flèches, des fusils, des « mitreuilleuses », — comme dit Briand, — des canons et des avions. Ce qui est certain, c'est que partout où Mangin se trouva, pendant quatre années, opposé aux Allemands, il battit les Allemands.

Pour ma part, j'avais pour lui une admiration et une affection telles — puisées dans la connaissance de sa nature — que j'ai toujours un portrait de lui, sur ma table, en face de moi, Tout en écrivant, je lui dis « bonjour » et « merci ».

LÉON DAUDET.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES
DE TOUTE IMPORTANCE et DE LIVRES EN TOUS GENRES

J. CHAMBEAU
LIBRAIRE
40, rue Bonaparte (dans la Cour), PARIS (VI^e)
Maison fondée en 1899, recommandée par l'A. F.
SE REND EN PROVINCE

LA

LIBRAIRIE DE FRANCE

F. SANT-'ANDREA

110, Boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

ÉDITE LES

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES

D'

ALPHONSE DAUDET

ÉDITION "NE VARIETUR"

publiée avec l'autorisation de Madame Alphonse Daudet et la collaboration de M. Ebner, secrétaire de l'auteur.

NOMBREUX INÉDITS

NOTES - VARIANTES - BIBLIOGRAPHIE - CRITIQUE

PRÉFACE D'HENRI BÉRAUD

20 VOLUMES

in-4° couronne (19×23)

400 AQUARELLES - LAVIS - CRAYONS

une remarquable interprétation graphique par les artistes du livre les plus réputés

NOMBREUSES FACILITÉS DE PAIEMENT

Ce livre sera repris s'il ne répond pas à votre attente.

ATTENTION !..

Il n'existe aucune autre édition complète, illustrée ou non des

ŒUVRES D'ALPHONSE DAUDET

Les **20** volumes imprimés sur vélin d'alfa Navarre 1er choix, sont livrés au fur et à mesure de leur parution brochés sous forte couverture rempliée ou reliés dos et coins en véritable chagrin.

PRIX : Brochés. . . . . **1.100 francs**
Reliés . . . . . **2.300 francs**

LA SOUSCRIPTION est payable

44 FRANCS PAR MOIS

pour les exemplaires brochés et

92 francs pour les reliés

UNE MAGNIFIQUE BROCHURE SPÉCIMEN
AVEC REPRODUCTIONS EN NOIR ET EN COULEURS
EST ENVOYÉE GRATUITEMENT A TOUTE
PERSONNE SE RECOMMANDANT de l'A.F.

SOUSCRIVEZ DES MAINTENANT POUR PROFITER DES PRIX DE FAVEUR

LIBRAIRIE DE FRANCE, F. SANT-ANDRÉA
110, Boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

Le Bouquet de Mai

Musique extraite des **CHANSONS POPULAIRES DU VIVARAIS**
Recueillies et transcrites avec accompagnement de piano par **Vincent D'INDY** (1)

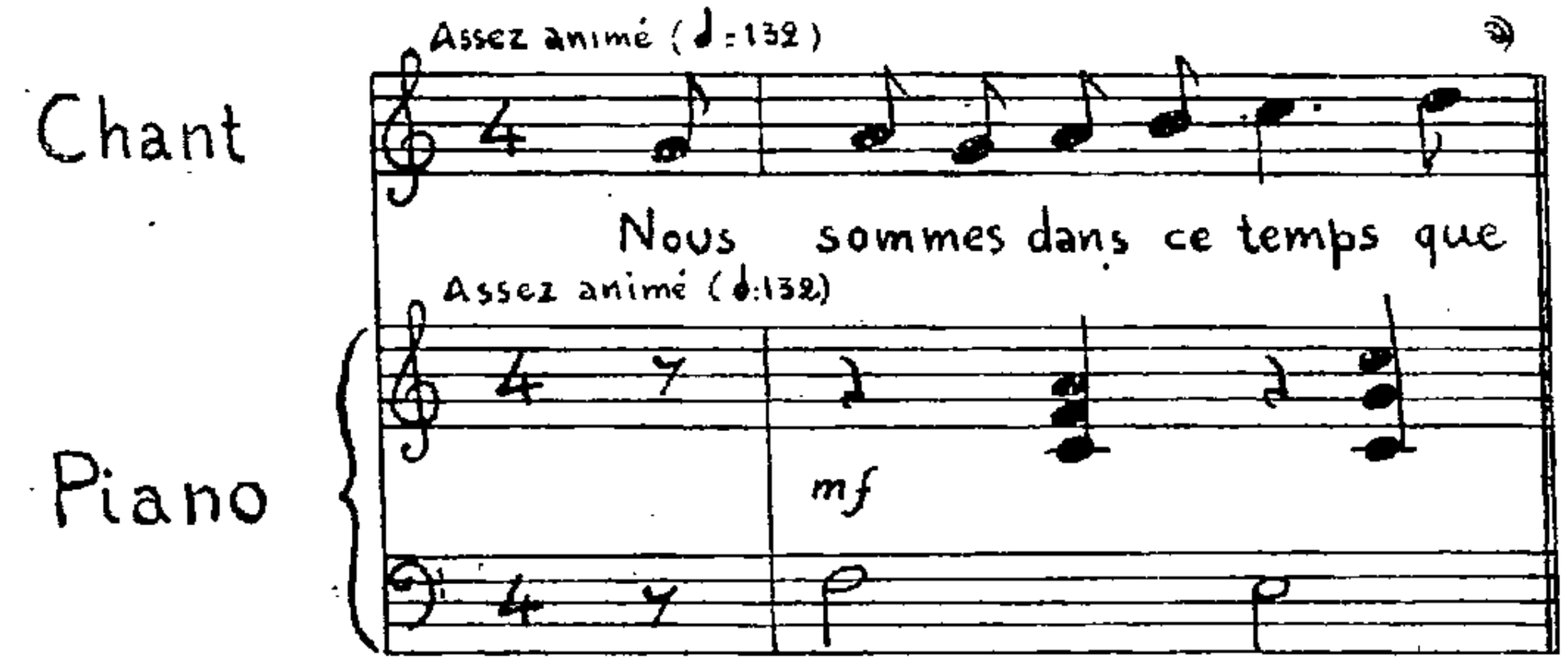

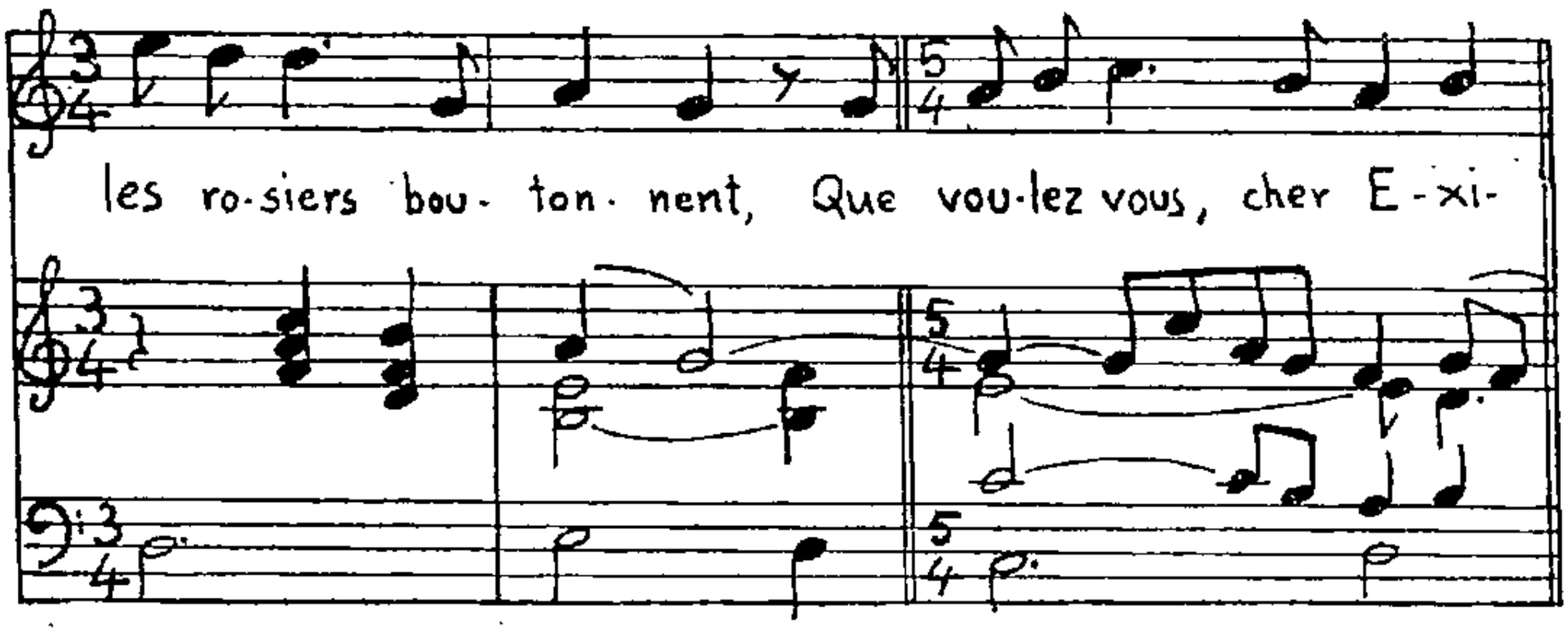

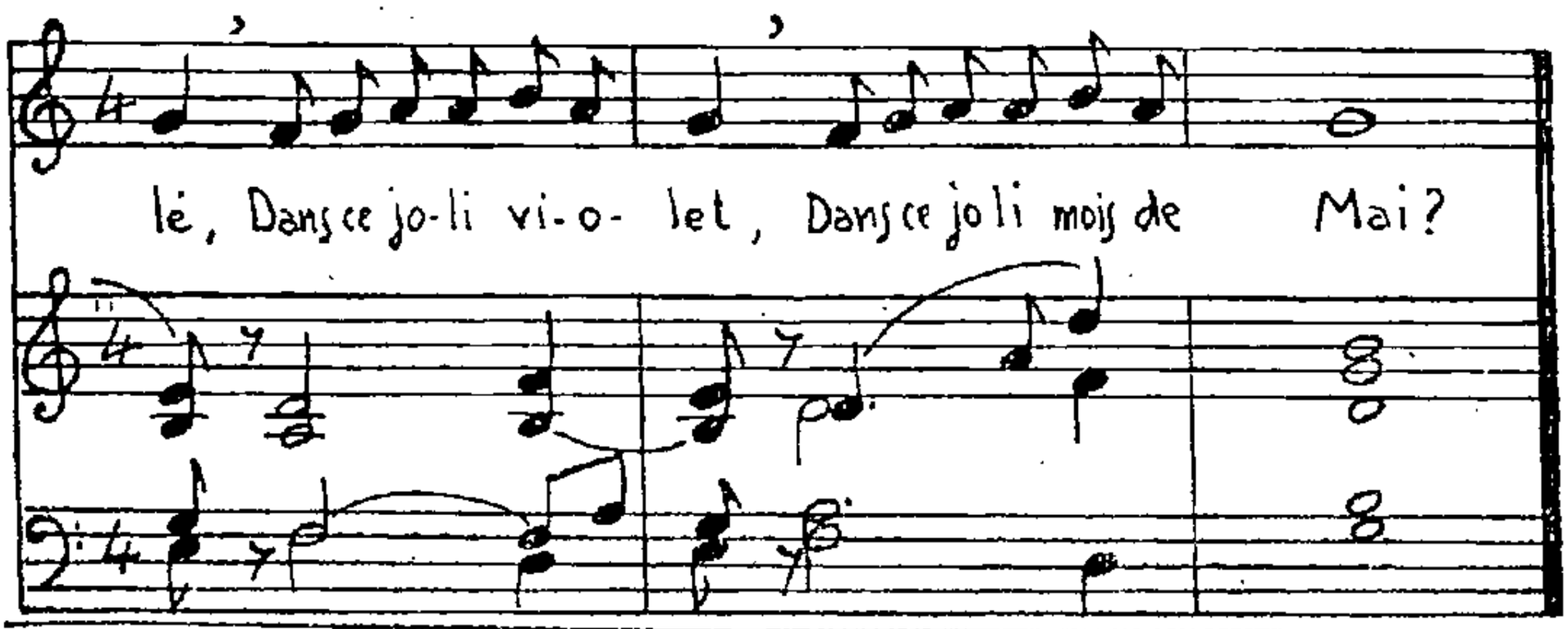

(1) Publié avec l'autorisation de l'auteur et de MM. Durand et Cie, éditeurs.

LE BOUQUET DE MAI

Cette chanson, dédiée à Madame la Comtesse de Courville, fut composée pour les jeunes filles royalistes sur un vieil air français,

par **Maurice PUJO,**

détenu à la Santé en 1909.

LES JEUNES FILLES (*1er Chœur*).

Nous sommes dans ce temps que les rosiers boutonnent,
Que voulez-vous, cher Exilé,
Dans ce joli violet, (1)
Dans ce joli mois de Mai?

L'EXILÉ (*2e Chœur*).

Jeunes filles allez, si voulez être bonnes,
De vos mains me faire un bouquet,
Dans ce joli violet, (1)
Dans ce joli mois de Mai.

∴

LES JEUNES FILLES

Quelles fleurs mettrons-nous? Ferons-nous des couronnes
De rose blanche et de muguet?
Dans ce joli violet,
Dans ce joli mois de Mai.

L'EXILÉ

Je veux toutes les fleurs qu'en France l'on moissonne
Fleurs des jardins et fleurs des blés,
Dans ce joli violet,
Dans ce joli mois de Mai.

---

(1) *Violet* : Ce mot, qui appartient au refrain primitif, signifie, en vieux français, petit chemin, sentier.

LES JEUNES FILLES

Nous joindrons au jasmin, au myrte, à l'anémone,
La violette et le bluet,
Dans ce joli violet,
Dans ce joli mois de Mai.

L'EXILÉ

J'y veux trouver, avec la rose qui rayonne,
L'églantine de l'ouvrier,
Dans ce joli violet,
Dans ce joli mois de Mai.

LES JEUNES FILLES

Quelles fleurs faudra-t-il encor que l'on vous donne
Pour que le bouquet soit complet?
Dans ce joli violet,
Dans ce joli mois de Mai.

L'EXILÉ

Je veux vos cœurs à tous sans écarter personne
Et le lys de la Royauté,
Dans ce joli violet,
Dans ce joli mois de Mai.

Le JOINT de VAPEUR

"BOVIT"

est le meilleur joint français

ÉTABLISSEMENTS J. de BOVET

12, rue de Bellefond, PARIS (9e Art)

ENTRE CARRO ET FARAMAN

par Charles MAURRAS

Histoire de Françoise, chatte noire, du cuisinier qui la nourrit, du matelot qui la sauva et d'une querelle arrivée entre bienfaiteurs.

Voilà un titre considérable. Je ne crois pas que l'on en trouve de plus long dans les *Mille et une Nuits* quand bien même on consulterait la version si parfaitement littérale, sauvage et savoureuse du docteur Mardrus. Ferai-je que l'histoire ait moins de longueurs que le titre? Elle m'a été dite par M. Tucelli (Pascal) qui était matelot de cale à bord de la *Russie*, quand ce navire s'enlisa en vue de Faraman. M. Pascal Tucelli est venu me voir l'autre jour. Sachant que je m'occupais des scènes du sauvetage, il a bien voulu mettre à ma disposition ce qu'il en savait.

C'est un garçon de trente-deux à trentre-trois ans, de taille moyenne, bien découplé, s'exprimant avec facilité et clarté. Il est né à Martigues de père italien, de mère provençale. Son origine paternelle ne se traduit d'ailleurs en aucun trait sensible de physionomie ou de caractère. Il est une preuve de plus de la rapidité merveilleuse avec laquelle la Provence assimile ses émigrés de l'Italie. L'espace d'une génération leur fait oublier l'accent de leur langue : le provençal se substitue à l'italien presque à leur insu.

Avant de naviguer, M. Pascal Tucelli a fait la pêche dans nos parages. De tout l'équipage de la *Russie*, il était donc à peu près le seul qui fût en état de nommer à première vue les feux de Faraman; les gens du bord

croyaient être proche du Planier, qui brille en avant du littoral marseillais. Il eut donc le premier la cons-

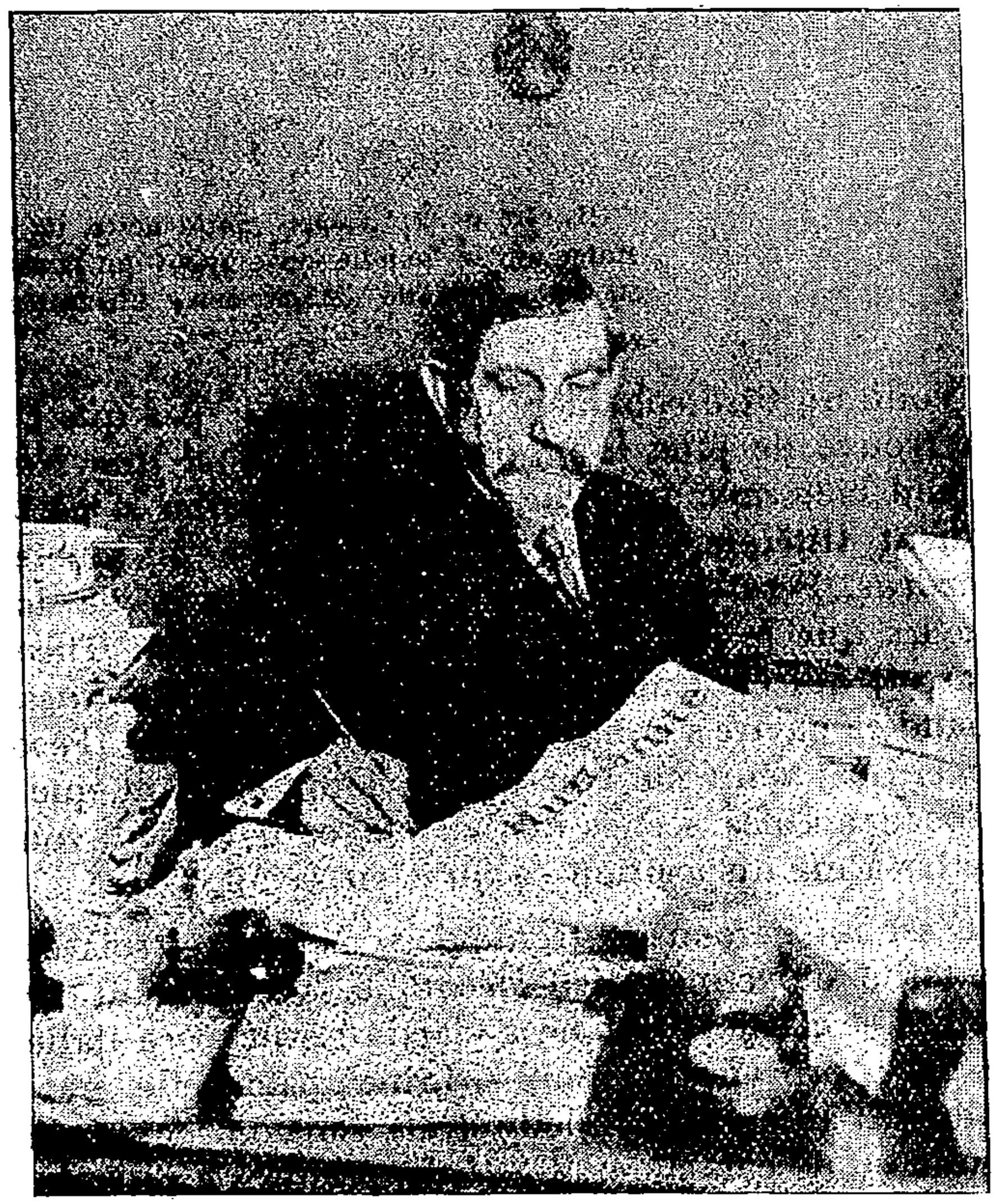

Photo "VU", prise par Kertesz

Charles MAURRAS

cience du danger et, me dit-il, quand il eut reconnu la côte maudite, il en laissa aller son caban à la mer. Ces mouvements de désespoir convainquirent les

officiers. Mais sans doute, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, l'allure du vaisseau confirma les vues de Tucelli. Un heurt violent annonça que l'on était sur un banc de sable. Des manœuvres heureuses permirent au vaisseau de rebondir sur un second banc, dans des conditions qui amortirent l'échouage et rendirent l'engloutissement moins rapide.

Quelques-uns songèrent à mettre à la mer les canots. Mais c'étaient des canots arrondis sur le flanc et pourvus d'une haute quille. Tucelli déclara que sur une eau si basse, il ne se risquerait jamais dans de telles embarcations. Faute d'une barque à fond plat, il aimait mieux rester à bord. Il y resterait seul, s'il le fallait... Ces protestations furent écoutées. On essaya de faire un radeau, en liant des madriers qui étaient à fond de cale et Tucelli s'occupait de l'opération lorsque la bette des sauveteurs de Carro accosta enfin la *Russie*. Dès ce moment, Pascal Tucelli n'aurait eu qu'à se laisser sauver comme les autres. Voulant être sauveteur, il sauva la chatte du bord.

*
* *

On ne sait rien de l'origine de Françoise, chatte noire, passagère de la *Russie*. M. Pascal Tucelli, qui n'est embarqué que depuis un an, l'a toujours vue rôder dans la cale. Le cuisinier assure l'y avoir apportée, mais le maître d'hôtel, fonctionnaire assez ancien, contredit le système du cuisinier et soutient que Françoise arriva un beau soir, toute seule et de son plein gré. M. Pascal Tucelli concède que la chatte suivait parfois le cuisinier; mais ce n'était point d'une amitié désintéressée. Françoise, créature tirée du limon comme nous, hantait d'un pas cupide le puissant personnage qui dispose de bons morceaux. C'était la cuisine qu'elle aimait, non le cuisinier. Mais quand approchait M. Tucelli, cet animal cédait

au pur sentiment de son cœur, car M. Tucelli ne lui donna jamais que de bonnes paroles. Cet heureux matelot a été aimé pour lui-même.

M. Tucelli, qui n'est pas de nos durs cartésiens, estime que Françoise eut l'idée claire du danger couru. Pendant qu'il travaillait à fermer les contre-hublots de crainte que la mer n'en crevât la vitre, Françoise, errant de tous côtés, remplissait l'ombre de la cale d'un gémissement presque humain. Toutes les fois qu'il descendait, soit pour surveiller le courrier dont il avait la garde, soit pour charrier les matériaux du radeau, ces miaulements plaintifs lui remuaient le cœur. Une fois, il s'arrêta et, le doigt levé :

— Françoise, n'aie pas peur, dit-il gravement : je te sauverai si je me sauve.

Et Françoise comprit, puisqu'elle ne cessa, depuis lors, de tourner autour du sauveteur qui s'était promis.

Il tint parole, Le premier voyage que firent au navire les marins de Carro sauva les passagères et un anarchiste révolutionnaire. Le second voyage emporta les passagers. Au troisième, ce fut le tour de l'équipage. Mais, de tout l'équipage, Tucelli fut prêt le dernier. Il était occupé à ficeler Françoise dans un panier de mandarines et à serrer le câble autour de ce panier pour rendre la descente sûre... On l'appelait, son tour passa, et la bette des sauveteurs faisait mine de s'éloigner ; mais Tucelli, apercevant parmi les pêcheurs de Carro plus d'un type connu :

— Eh bien ! leur cria-t-il ironiquement, vous sauvez tout le monde, excepté les gens de Martigues...

— *O Martegau !* lui répondirent les gens de la bette et, en se rapprochant, ils reçurent d'abord Françoise dans son panier, puis Tucelli.

Une fois à terre, Françoise grelottante, ne quitta point son sauveteur. Elle le suivit jusqu'au phare. Là,

des soins ayant été prodigués aux naufragés, Pascal Tucelli eut une attention délicate pour la femme du gardien du phare.

... *Tenès* lui dit en partant, *vaqui'no bono gato, es proun-familiero, sara'n souveni de « la Russio »*. Tenez voilà une bonne chatte, elle est assez bien dressée, ce sera un souvenir de la « Russie ».

Il dit et, ayant fait ces deux bonnes actions, M. Pascal Tucelli en perdit jusqu'au souvenir. Selon la coutume des marins de Martigues après une alarme, il alla en pèlerinage à la Bonne Mère, dont la chapelle domine le pays, entendit la messe avec tous les siens et peut-être même donna-t-il l'ordre nécessaire à la confection d'un bel ex-voto. Pendant qu'il se livrait à ces œuvres de tradition, une sourde intrigue le dépouillait non de la chatte (il l'avait donnée), non de la gloire (il l'ignorait), mais du mérite auquel il tenait.

Deux imposteurs obscurs s'étant substitués à lui, avaient tour à tour usurpé, le titre de sauveteurs de Françoise; tour à tour ils avaient bénéficié des récompenses généreusement affectées à cet acte par les amis des animaux qui sont fort nombreux aujourd'hui. Un jeune novice de la *Russie* obtint de la sorte un diplôme et une somme d'argent de la Société d'assistance aux animaux. Plus tard, le cuisinier du bord, dont on a vu les relations d'ailleurs anciennes avec cette brune Françoise, reçut également des cadeaux en nature et des dons en argent le tout pour une somme que l'on dit avoir été assez ronde. Préférant l'exercice de son métier à la lecture des journaux, M. Pascal Tucelli ignora longtemps ce manège; ses protestations furent tardives. Cependant il les fit assez haut pour être entendu, car voici la lettre qu'il a reçue ces temps derniers et que je ne vois, pour ma part, aucun inconvénient à rendre publique : Mlle Neyrat y montre sans doute un amour touchant des animaux, mais je vois que la vérité lui est plus chère encore que ses protégés:

A L'IMPRIMERIE

Photo " VU ", prise par Kertesz.

CHARLES MAURRAS MAURICE PUJO

Photo " VU ", prise par Kertesz.

LA CORRECTION DES ÉPREUVES

L'AMI DES BÊTES
Paris, 31, *rue Boissy-d'Anglas*

Monsieur,

On me dit que c'est à vous que revient l'honneur de la bonne action qui a été accomplie à bord de la *Russie* et que c'est vous qui avez effectivement sauvé la chatte du bord. Divers récits contradictoires, et divers noms de sauveteurs ont été donnés par les journaux.

Voulez-vous me faire connaître ce que vous savez à ce sujet, et si vous avez réellement accompli vous-même le sauvetage de la chatte.

J'ai réuni quelque argent en faveur du véritable sauveteur de cet animal; je m'empresserais, s'il en est ainsi, de vous le faire parvenir.

Veuillez me répondre sous le plus bref délai possible, en ayant soin de me donner *les détails les plus circonstanciés* qui sont à votre connaissance sur ce fait intéressant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

ADRIENNE NEYRAT.
Directrice de l'*Ami des Bêtes*.

M. Pascal Tucelli a déjà fait répondre à cette aimable lettre. Si toutefois la directrice de l'*Ami des Bêtes* trouve ici un détail inédit qui soit propre à l'intéresser, le sauveur de Françoise m'a chargé de la commission.

CHARLES MAURRAS.

(*Gazette de France*, 3 mars 1901)

VINS DE BORDEAUX
et des MEILLEURES CONTRÉES VITICOLES

GUY de BINOS, Négociant
à TALENCE (Gironde)

Tarif et **2 échantillons gratis** en se recommandant de l'Almanach de l'**A. F.**
Représentants acceptés.

ÉDITIONS PROMÉTHÉE

Rue Dupuytren, 9, PARIS (VI^e^) — Ch. post. : 1322-94

En se plaçant sous le signe du bon Titan qui déroba le feu céleste pour en faire présent à l'homme, cette jeune maison n'a point prétendu créer une bibliothèque encyclopédique embrassant la somme du savoir et de l'art humains. Elle s'est proposé de publier tels ouvrages d'imagination, de critique, d'histoire, de science sociale, de politique ou de philosophie pouvant accroître le capital intellectuel de notre civilisation, ou aider à la défendre contre la barbarie, qui, sous mille formes, la menace de toutes parts.

LES ÉDITIONS PROMÉTHÉE ont déjà publié : *Une Saison chez Thespis*, recueil d'impressions de théâtre de Jacques BAINVILLE ; *Trente années de Vie littéraire*, pages choisies de Pierre LASSERRE ; *Les Maladies de la Démocratie*, suivies de *L'Art de capter le Suffrage et le Pouvoir*, par Charles BENOIST ; *Plaisirs forcés à perpétuité*, tableaux de mœurs, par Odette PANNETIER, avec illustrations d'Henry FOURNIER ; *D'Angora à Vilna*, notes de voyage et enquêtes de José LE BOUCHER sur la Turquie nouvelle et le conflit polono-lithuanien ; *Le Destin de l'Occident, suivi de divers Essais critiques*, par René GILLOUIN ; *La Mythologie de la Paix*, par le Comte de SAINT-AULAIRE, ancien ambassadeur de France.

Heures immortelles, souvenirs et méditations sur les jours d'angoisse et de gloire vécus de 1914 à 1919, par Charles MAURRAS, paraîtra prochainement.

JACQUES BAINVILLE

UNE SAISON CHEZ THESPIS

Un volume in-8° couronne, de 272 pages, caractères Didot, couverture en deux couleurs.

ÉDITION ORIGINALE : L'ex. sur Madagascar, 100 fr.
Arches, 75 fr. — Lafuma, 50 fr. — Alfa, 25 fr.
ÉDITION COURANTE . . . . . 12 fr.

PIERRE LASSERRE

TRENTE ANNÉES DE VIE LITTÉRAIRE

PAGES CHOISIES
avec un portrait de l'auteur par **A. BILIS**
Préface d'ANDRÉ BELLESSORT

Un volume in-8° couronne, de 320 pages, caractères Didot.

ÉDITION ORIGINALE : L'ex. sur Alfa . . . . 30 fr.
— COURANTE, sur satiné Navarre. . . 15 fr.

ODETTE PANNETIER

PLAISIRS FORCÉS A PERPÉTUITÉ

Illustré de 30 compositions originales
par **HENRY FOURNIER**

Un volume in-8° couronne, couverture illustrée, en trois couleurs.

ÉDITION ORIGINALE : L'ex. sur vélin de Rives. 70 fr.
— — sur alfa . . . . . 35 fr.
— COURANTE . . . . . 16 fr.

ÉDITIONS PROMÉTHÉE, rue Dupuytren, 9 — PARIS - VI°

CHARLES BENOIST
MEMBRE DE L'INSTITUT

LES MALADIES DE LA DÉMOCRATIE
L'ART DE CAPTER LE SUFFRAGE ET LE POUVOIR

Une critique décisive du régime électif.

Un vol. in-16 double Tellière (17,5×11), caractère Didot, couverture en 2 couleurs.

ÉDITION ORIGINALE, l'exemp. : vergé de Hollande Van Gelder Zonen. . . . 60 fr.
— — sur alfa. 25 fr.
ÉDITION COURANTE, sur satiné Navarre 12 fr.

JOSÉ LE BOUCHER

D'ANGORA A VILNA

PRÉFACE DE JACQUES BAINVILLE

Un volume in-8° couronne, caractère Didot, couverture en deux couleurs.

ÉDITION ORIGINALE, l'exemplaire sur Arches. 75 fr.
— — Lafuma, 50 fr. Alfa, 25 fr.
ÉDITION COURANTE. . . . . 12 fr.

RENÉ GILLOUIN

LE DESTIN DE L'OCCIDENT

suivi de divers essais critiques :

LE FONDEMENT MYSTIQUE DE L'ORGUEIL ALLEMAND
MAURICE BARRÈS - FRANÇOIS MAURIAC - ANDRÉ GIDE OU LE PROTESTANT PERVERTI
JEAN MOREAS POÈTE TRAGIQUE -- PAUL VALÉRY POÈTE METAPHYSIQUE

Un volume in-8° couronne, caractères Didot, couverture en deux couleurs.

ÉDITION ORIGINALE, l'exemplaire sur pur fil Lafuma, 50 fr — Sur Alfa, 25 fr.
ÉDITION COURANTE. . . . . 15 fr.

ÉDITIONS PROMÉTHÉE, rue Dupuytren, 9 — PARIS - VI°

APOLOGIE POUR LE PAYSAN

par Bernard de Vesins

On a fait beaucoup de littérature sur l'abandon des campagnes. Des gens qui habitent toujours la ville ont écrit là-dessus des pages émues; les députés, dont la grande majorité ne saurait discerner l'orge du blé, ont prononcé beaucoup de discours; des journalistes, des hommes d'œuvre ont imaginé des remèdes qu'ils croyaient ingénieux ou efficaces.

On a observé que le service militaire obligatoire donnait aux jeunes gens le goût et les habitudes de la ville et l'on s'est dit que si l'on pouvait leur offrir à la campagne les mêmes distractions, ils y reviendraient plus aisément. D'où une série d'articles, de discours, de projets et d'œuvres pour fonder à la campagne des entreprises de distractions. Or celles-ci étant surtout le café et, depuis quelques années, le cinéma, c'est à cela que l'on a pensé, sans réfléchir que l'on cultivait ainsi les goûts que l'on jugeait pernicieux et que, par conséquent on déplaçait le mal sans en atteindre la cause.

Bien plus, on l'a étendu ainsi à une partie de la population rurale qui n'avait pas été touchée jusque là par la contagion et qui est de beaucoup la plus utile

pour maintenir sur place les cultivateurs, je veux dire: *les femmes*.

Autres causes évidentes : le fonctionnarisme et l'industrie. Avec l'appât d'un travail moins pénible ou de salaires plus élevés et qui semblaient plus sûrs, on a attiré dans les agglomérations industrielles ou dans les villes une quantité d'agriculteurs. Des affiches alléchantes ont été partout tenter le jeune cultivateur et l'arracher à la terre. Pour n'en citer qu'un exemple, les transports (c'est-à-dire les tramways et les omnibus, puis le métro, le Nord-Sud et les chemins de fer) ont enlevé une population très nombreuse aux travaux des champs. Ajoutez que le goût et la facilité des déplacements ont accru encore le dégoût pour la condition essentielle de la culture qui est la stabilité.

Il n'y a pas dans nos campagnes un réservoir d'hommes inépuisable : en laissant les industriels leur demander toujours de nouveaux contingents, en donnant le mauvais exemple par ses administrations, l'Etat sans prévoyance comme sans cœur, a aggravé le mal dont la France risque de périr aujourd'hui.

Mais tout cela n'aurait pas été irrémédiable sans une autre cause profonde, essentielle qui atteint non seulement les jeunes hommes, mais encore et surtout les femmes. Cette cause est d'ordre intellectuel et moral, c'est en elle que le danger réside surtout et la voici : *l'état d'agriculteur, de travailleur de la terre est considéré comme un état inférieur d'humanité.*

***

Il faut voir le mépris d'un cuistre du dernier ordre, d'un soi-disant mécanicien à peine capable de donner un coup de lime, d'une ouvrière d'usine, d'une petite **main de la rue de la Paix, d'une dactylo, quand ils** disent ces simples mots : un paysan. Et quand ils **reviennent au village, avec un complet à la mode ou**

des bas de soie, avec quel air de dédain ils considèrent leurs familles, avec quelle supériorité ils parlent de leur vie à l'usine ou en ville, non pas pour dire qu'elle est moins dure ou qu'ils travaillent moins, ce qui les ferait un peu mépriser, mais combien elle est d'une qualité intrinsèque et pour ainsi dire intellectuelle, supérieure à l'existence de ceux qui mènent des chevaux, font les étables, traient les vaches ou soignent les cochons.

Les vieux, ceux qui ont leur profession dans le sang, qui savent qu'elle exige plus d'intelligence que le métier de journaliste, se contentent de rire et de hausser les épaules; ceux qui sont moins intelligents admirent comme avec de « l'instruction », on est élevé à une condition qu'on leur dit supérieure, et ils se promettent que leurs enfants au moins connaîtront cette ascension; les femmes et surtout les jeunes filles qui voient les toilettes à la mode car leur cousine est venue au pays en beaux atours et prend des airs dégoûtés devant le moidre crottin, sentant ce mépris, l'envient et se promettent un jour d'épater à leur tour les parents quand elles reviendront.... quand elles reviendront, donc elles sont déjà décidées à partir... le mauvais grain est semé, il germera; le cœur d'Eve est déjà hors du Paradis terrestre. Et quand un jeune homme du village la demandera en mariage : oui, mais on sera dans les

" Faire de nouveaux clients, c'est bien. Mais les conserver, c'est mieux. Voilà pourquoi nous n'avons rien négligé pour vous satisfaire : collections choisies et pour votre bourse "

ADRESSEZ-VOUS DONC EN CONFIANCE AU TAILLEUR

NEUMEISTER 12, rue Perrée (3e Arrt)
Métro: *Temple* et *République*

Tél. : Archives 25-47

A LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES

172, Avenue du Maine et
31, Rue Mouton-Duvernet
PARIS (14me)

Téléphone : Ségur 80-91

Meubles et objets d'art rustiques. Ancien et reproduction d'ancien en Normand, Breton, Provençal, Bressan, gothique. Installation. Décoration. Grand choix de cosy-corners. Lustres, etc.

Echange de mobiliers.

Facilité de paiement.

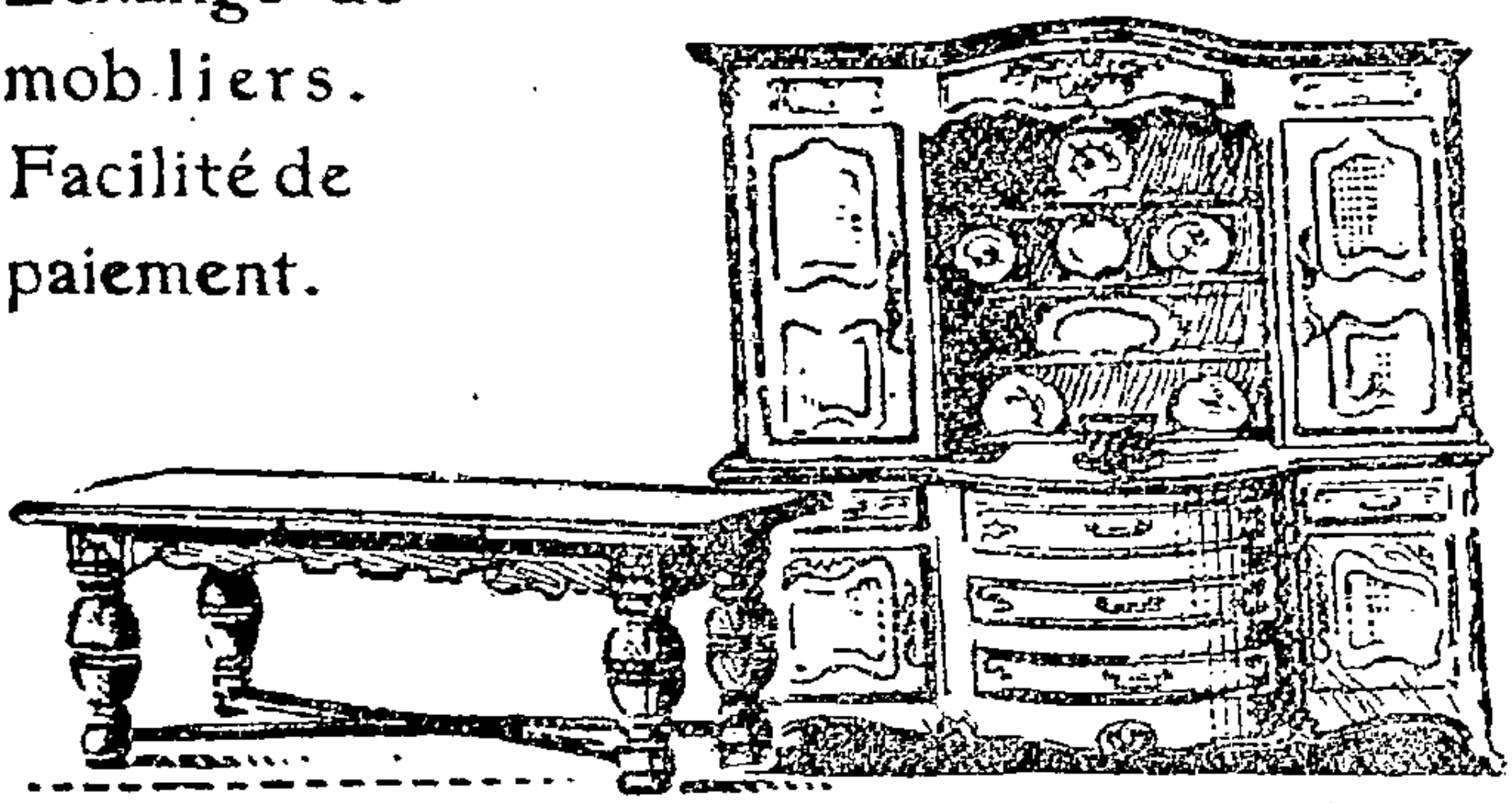

chemins de fer; ou bien on ira à l'usine ou à la ville, je ne veux pas être fermière.

On écrit au député pour avoir une place, il la donne pour avoir le vote de ceux qui restent et qui lui demanderont à leur tour une facilité pour partir qu'il leur obtiendra. Voilà comment les campagnes se font, sous nos yeux, tous les jours plus désertes.

*
* *

Répétons le, la cause en est morale. Elle est dans le prétendu état d'humanité inférieure que représente l'agriculture.

Tous les cinémas, tous les conforts (1), tous les agréments que l'on donnera seront vains contre cet état d'esprit, c'est lui qu'il faut combattre. Il n'y a pas d'œuvre sociale, d'ingéniosité patronale (2) qui puisse pallier cela.

Il faut replacer la profession agricole à son rang qui est le premier : le premier dans l'ordre de l'utilité d'abord, mais aussi le premier dans tous les ordres.

C'est la seule qui soit, si l'on peut dire, dans une collaboration constante avec le Créateur car dès que le cultivateur ralentit son labeur, la terre, travaillant seule travaille contre lui; les ronces et les épines sont sa production naturelle. En butte à toutes les fantaisies des saisons, du soleil ou des orages, toujours menacé par des fléaux impossibles à prévoir venant du temps, des insectes, des animaux, des maladies de tout genre qui guettent ce qu'il produit, obligé de prévoir toujours sans jamais être le maître de sa production ni en quantité, ni en qualité, l'agriculteur, *le paysan*, redisons ce beau mot car il veut dire : celui qui fait le pays, le

---

(1) Notez que l'on ignore à la campagne les taudis malsains des faubourgs.

(2) Les œuvres mêmes de M. Michelin n'ont-elles pas, à côté de leurs bons effets, cette conséquence de dépeupler une partie des campagnes d'Auvergne?

paysan doit être toujours en éveil, appliquer son intelligence à des problèmes plus compliqués que le compte-rendu de la Chambre des Députés ou la confection d'un roman feuilleton et sa profession demeure dans l'ordre intellectuel bien supérieure à celle de la plupart des académiciens.

C'est cette fierté de sa profession qu'il faut lui rendre; pour cela, il faut un gouvernement ayant une tête et un cœur (1); il faut un gouvernement ayant le temps de réagir contre les préjugés que, bien avant La Bruyère, exprimaient les littérateurs et qu'aujourd'hui propagent tous les ratés de la profession politique.

Quant aux remèdes anodins que prônent les gens de bonne volonté qui ne voient les choses que par l'extérieur, il ne faut pas les négliger, mais les mettre à leur place qui est loin d'être la première.

Répétons-le : la cause de l'abandon des campagnes est dans le discrédit moral où l'on tient le travail des champs.

Cet abandon ne cessera que quand on rendra au paysan la place qui lui est due et qui est la première, non dans le gouvernement de l'Etat dont il n'a que faire, mais dans l'esprit public et dans la reconnaissance et l'estime de ceux qui doivent à son labeur et à son intelligence, leur nourriture d'abord et par elle la possibilité d'être ce qu'ils sont.

Bernard DE VESINS.

---

(1) Les partisans de l'école unique réservent pour l'agriculture les enfants les moins intelligents !

NOMBREUX OUVRAGES DE LUXE et ÉDITIONS ORIGINALES

Catalogue gratuit sur demande

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (8e).

LES LOIS FRANÇAISES DE L'HÉRÉDITÉ ROYALE

par Louis VISSAGUET

Charles VII à Espaly, en Velay

« *En l'an 1422 au mois d'octobre dessus dit, furent*
« *portées les nouvelles du trépas du Roi Charles-le-*
« *Bien-Aimé, au duc de Touraine, dauphin, son seul*
« *fils, lequel était auprès Le Puy, en Auvergne, en un*
« *petit chastel nommé* Espaly, *qui était à l'Evêque du*
« *Puy. Lequel dauphin, oyant les nouvelles dessus*
« *dictes en eut au cœur grand tristesse et pleura très*
« *abondamment. Et prestement, par l'ordonnance de*
« *son conseil, fut vêtû de noir pour sa première*
« *journée; et le lendemain, à sa messe, fut vêtu d'une*
« *robe de vermeil; et y avait plusieurs officiers d'ar-*
« *mes vêtus de leurs blasons. Si fut alors levée une*
« *bannière de France en la chapelle, et adonc les dits*
« *officiers commencèrent à crier haut et clair : Vive*
« *le Roi ! Après lequel cri fut faict l'office de l'Eglise;*
« *et n'y fut faict pour lors autre solemnité. Et de ce*
« *jour en avant tous ceux tenant pour son parti le*
« *nommèrent Roi de France* » (1).

Ainsi s'exprime Enguerrant de Monstrelet, contemporain de ce grand événement, reconnaissance de la plus haute importance, en une des périodes les plus critiques de notre histoire, des lois françaises de l'hérédité royale.

C'est en raison de ce lien entre leur province et ces lois protectrices de la Patrie que les royalistes du Velay, où se trouve Espaly, ont décidé de célébrer annuellement en octobre leur fidélité à la race de nos Rois. La première de ces fêtes a eu lieu le 27 octobre

(1) Texte cité par Mandet, Histoire du Velay, t. IV, p. 329.

1928, avec le concours de maître Marie de Roux, l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats de Poitiers. Il eut la bonne grâce d'accepter de venir au Puy en souvenir de ce fait qu'en suite de la première acclamation spontanée d'Espaly. Charles VII fut couronné, nous dit le Père de Gissey, à Poitiers, sept ans avant d'être sacré à Reims par la miraculeuse intercession terrestre et armée, de Sainte Jeanne d'Arc. Ainsi se trouvait singulièrement souligné en même temps le caractère local de cette fête dont les organisateurs ont souhaité qu'elle servit d'exemple, pour organiser partout, de mois en mois, de semaines en semaines une sorte de calendrier provincial et royal par la commémoration des grandes dates des diverses histoires locales se rattachant plus particulièrement à l'histoire de la famille royale, et, d'autre part, le caractère national de cette même fête par le rappel de ce lien fortuit alors établi entre le Velay et le Poitou, qui étaient, en ce temps, deux des bastions de ce front de la Loire que tenait le Roi de Bourges.

Il convient ici d'indiquer que, se fondant sur d'autres textes découverts après celui de Monstrelet, certains historiens ont placé cette grande péripétie de notre histoire à Mehun-sur-Yèvre en Berry. La question demeure l'objet d'une controverse rouverte de temps en temps. Je n'ai ni la place ici, ni la compétence voulue pour en donner une discussion approfondie. Bien entendu les libéraux et autres, à l'occasion de la fête royaliste de 1928 au Puy, dont le succès les agaça prodigieusement, ont repris cette controverse dans des conditions de passion politique qui, bien que camouflée en sérénité historique, ne pouvait qu'enlever toute portée scientifique à leur effort. Ce fut assez curieux. Ces malheureux, qui se nourissent habituellement des plus nuageuses des nuées, se prirent brusquement à affecter un amour de la réalité bien comique et par dessus le marché d'une mauvaise

foi vraiment trop visible. En effet, dès l'article de l'*Action Française* du 6 septembre 1928 qui annonçait la fête d'octobre, ils étaient avertis que les organisateurs n'ignoraient rien des controverses dont s'agit; leur grosse malice était ainsi prévue et il y était paré d'avance ; ils ne pouvaient ignorer, et auraient dû comprendre que ce que nous comptions célébrer, c'était cette grande loi française de l'hérédité royale, à l'occasion d'un lien très fort, qu'il soit historique ou légendaire, très vraisemblablement historique, d'ailleurs, entre notre terre vellave et cette loi fondamentale dont la valeur ne change pas qu'elle ait été acclamée en 1422 à Espaly ou à Mehun-sur-Yèvre.

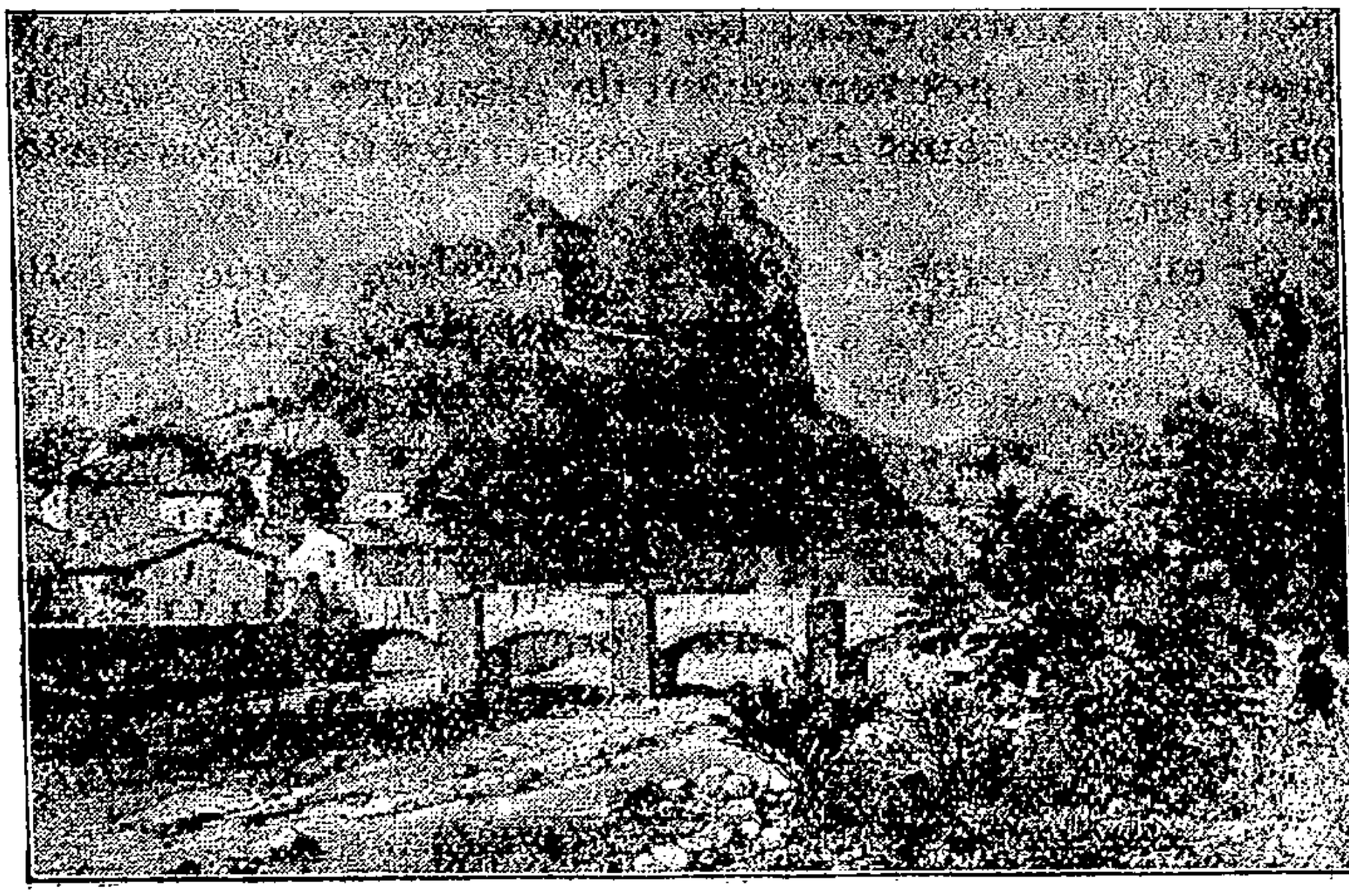

(*Cliché J. de Veyrac.*)

RUINES DU CHATEAU D'ESPALY, aujourd'hui disparues

(D'après une lithographie de E. Tudot, parue dans "*L'Ancien Velay*", par Francisque Mandet et une Société d'artistes, 1846.)

Là est le point de fait. Les mangeurs de nuées ne s'en sont pas pas moins comiquement jetés sur l'hameçon et ont discuté avec feu l'accessoire, l'occasionnel. Passons, leur hargne pourra d'ailleurs provoquer de plus sérieuses études qui ne seront pas sans intérêt ;

mais, histoire ou légende, il restera toujours un lien traditionnel très fort entre notre terre vellave et la loi salique.

Sans doute le principe de cette loi salique avait déjà reçu sa consécration lors de la transmission du trône des Capétiens aux Valois. Mais combien, en 1422, fut plus émouvante cette victoire du droit national sur le droit féodal diviseur de la Patrie, sur ce principe de troubles qui donnait aux mauvais français serviteurs de l'ennemi de si spécieux prétextes pour trahir — car le Français aime peu trahir brutalement, mais il lui arrive de trouver, en son esprit juridique, d'élégants motifs. Etienne Marcel livrant Paris n'est-il pas un ancêtre de nos grands bourgeois radicaux? les féodaux d'alors, ayant lié partie avec l'étranger à la faveur d'un « gouvernement de plusieurs », ne sont-ils pas les précurseurs de nos ploutocrates et de nos parlementaires?

Or en ce temps il semblait précisément que la folie du Roi Charles VI avait porté un coup fatal au droit héréditaire. C'est en ce temps au contraire que ce droit héréditaire va apporter son souverain remède au trouble passager du royaume.

C'est qu'elle est un vrai chef-d'œuvre, cette loi française d'hérédité royale, création des Capétiens. Comme les Mérovingiens, comme les Carolingiens ils

Hémaseptic Larra

ARRÊT INSTANTANÉ DES PETITES HÉMORRAGIES

ANTISEPSIE

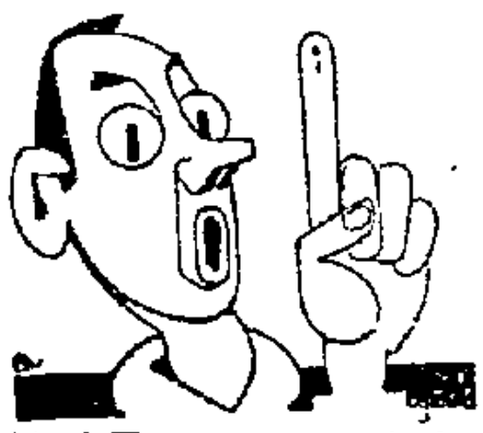

Flûte ! Encore une piqûre !

EN VENTE TOUTES PHARMACIES 6.75

Vite, une goutte d'Hémaseptic !

Gros : Pharmacie MERLET, 24, Bd Jean-Jaurès, Boulogne (Seine) et O. C. P.

avaient refait l'ordre, refait le royaume. C'était peu, ils firent la Royauté, qui jusque là n'existait pas, en somme. Ils établirent, sous cette forme coutumière qui est la forme légale la plus forte, ce qu'on a nommé la loi salique. Cette loi, outre la suppression du partage entre héritiers du trône, premier point capital, posa, on le sait, le principe de la succession de mâle en mâle par ordre de primogéniture, d'où découle, par l'exclusion des femmes et de leurs héritiers, l'inaptitude au trône de tout prince étranger descendant d'une princesse royale mariée hors du royaume et ainsi dénationalisée par le mariage.

De la sorte le caractère national du trône est assuré. Ainsi fut créée la Royauté d'Etat, charge et fonction, au lieu de la Souveraineté féodale à caractère de propriété quasi privée. Cette *invention*, puis-je dire, ce droit d'*inventeur* constitue, ce me semble, un des titres très forts de la légitimité des Capétiens.

Un céleste *brevet* allait être conféré à cette *invention* par Sainte Jeanne d'Arc quelques années après l'acclamation de 1422. C'est bien une part remarquable du miracle de Jeanne que cette compréhension vraiment surnaturelle des conditions de salut de la France : le Roi, et le Roi légitime, non le Roi Anglais appuyé sur un titre féodal et sur les forces de la féodalité oligarchique, autant dire presque républicaine. Il fut donné à une fille du peuple de France de faire triompher ces principes sauveurs.

Les empereurs romains eux-mêmes n'avaient pas su donner un fondement aussi ferme à leur monarchie qui garda toujours quelque chose de l'ancien *imperium* fondé sur la précaire bienveillance des légions. Il en sera de même plus tard du Cesarisme français. Comme aux races de Mérovée et d'Héristal il lui manqua, faute d'un ferme principe, la continuité. Il refit l'ordre, il ne put le faire durer tandis que les

Capétiens l'avaient sauvegardé, parmi mille traverses, huit siècles durant. Il n'y a qu'une race royale en France et seule elle peut, de nouveau, sauver la civilisation nationale.

La permanence dans l'efficacité est en effet une des caractéristiques de la loi salique. Cela écarte une autre objection qu'on pourrait lui opposer : la prescription. L'efficacité est une des conditions de légitimité d'un pouvoir. Cette efficacité permanente prouvée par l'histoire confirme la légitimité de l'hérédité royale, la lie indissolublement à notre droit public; or on ne prescrit pas le domaine public.

Sur aucun terrain cette loi n'épuise ses conséquences. Ce n'est pas seulement pour le salut de la France qu'elle s'exerce. Considérons-là du point de vue européen : nous devons alors en admirer le caractère profondément pacifique. Ces lois, qui sont une sauvegarde pour la France en assurant le caractère français du trône, par une conséquence logique sont une sauvegarde pour l'Europe et le Monde en interdisant au Roi de France qui, serviteur de la France, lui appartient d'égarer ses ambitions sur des buts étrangers et de tomber ainsi dans la funeste erreur napoléonienne.

Sauf de rares exceptions ce fut la règle de nos Rois. Il en est d'illustres applications : telles les renonciations d'Utrecht qui, loin de contredire les lois françaises de l'hérédité royale, sont dans le droit fil de ces lois en interdisant le trône de France à des princes dénationalisés par une autre royauté, telles les sages décisions de Louis-Philippe ne se laissant pas tenter par la Belgique, sagesse dont nous avons recueilli les fruits en 1914.

Nos Rois ont toujours voulu « raison garder ». Au fond c'est toute la distinction du nationalisme et de l'impérialisme, le second n'étant que ce « nationalisme déréglé » qu'en haut lieu on condamna naguère, juste-

ment quant au principe, si injustement quant à l'identité du condamné. Le nationalisme, défenseur de ses droits propres, respectueux des droits d'autrui, sert la paix ; l'impérialisme, nationalisme déréglé, la menace. Les lois françaises de l'hérédité royale, nationalistes, servent la paix.

Tout cela était en germe dans les luttes de la guerre de Cent ans. Quelle émotion dut être celle de cette troupe d'hommes d'armes, errant à la suite du Prince dans ce qui lui restait de royaume, en acclamant, dans l'étroite enceinte d'un château montagnard, au cœur d'une rude province demeurée fidèle celui qui devenait leur Roi. Qu'on imagine le site : le château d'Espaly, dont les ruines mêmes, aujourd'hui, ont

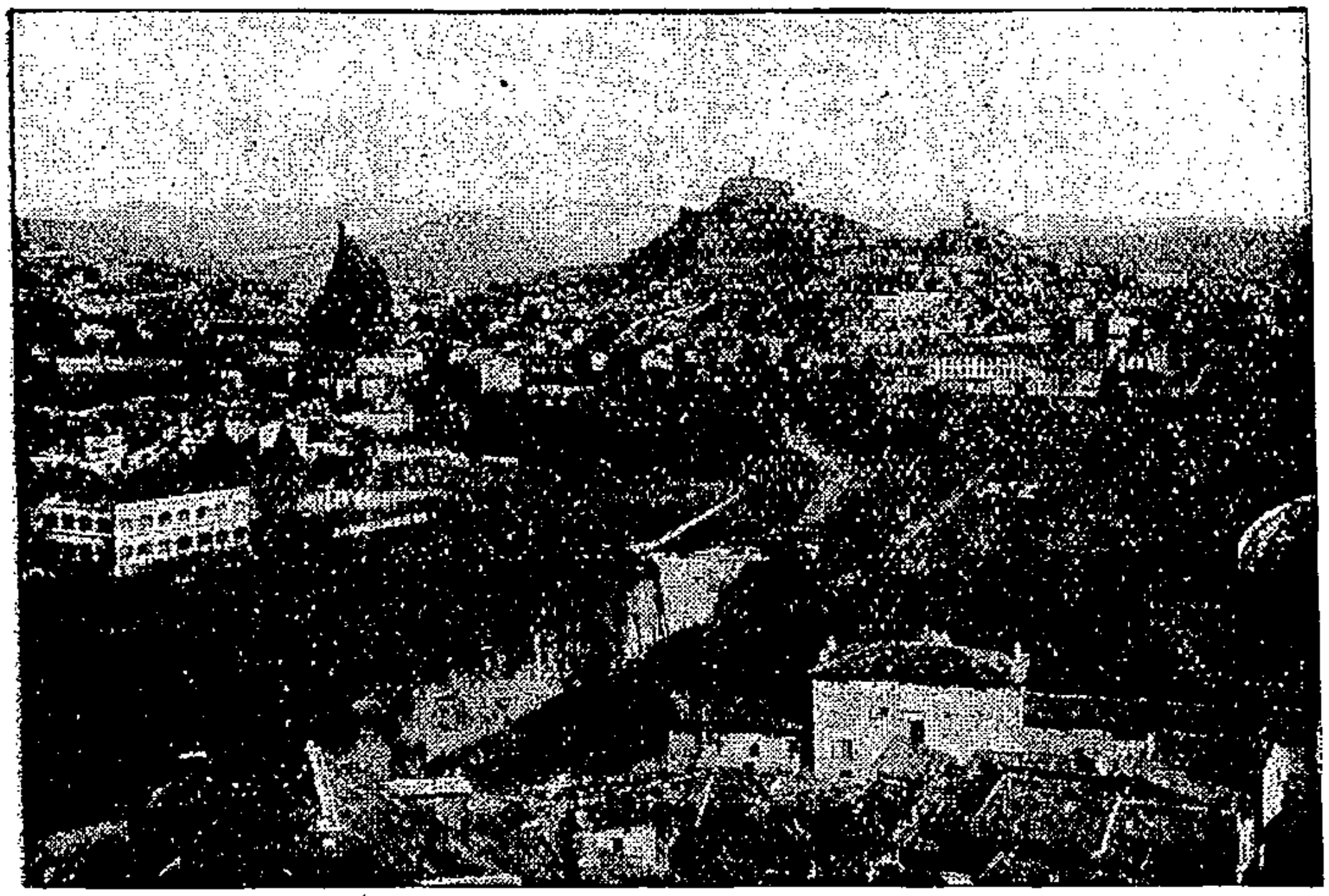

(Cliché J. de Veyrac.)

LE PUY EN VELAY
Vue prise d'Espaly.

disparu, remplacées au milieu du XIX^e^ siècle par d'assez laides constructions en l'honneur d'un pèlerinage à Saint-Joseph, était construit sur un énorme bloc de brêche volcanique rousse, débris de quelque

FOURRURES

MAISON FONDÉE EN 1760

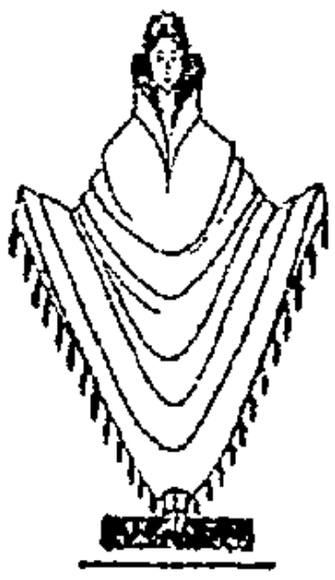

BRAUN

Ancien fournisseur
de la Maison de France

VENTE — RÉPARATIONS — GARDE

(Se recommander de l'A. F.)

6, rue de Grenelle, PARIS (VI^e^)

Tél. : Littré 55.47 **Métro : Saint-Sulpice**

vaste éboulement géologique qui l'avait précipité du volcan voisin jusqu'au bord de la Borne dont les eaux baignent son escarpement nord. Tout autour, aux autres aspects, se pressent les maisons du village aux murs de basalte noir sous les lourds toits de tuiles rouges incrustées de grandes plaques de lichens dorés.

Si les ruines ont disparu, l'horizon magnifique, tout chargé d'histoire demeure. Tout près, la ville du Puy étage un autre et plus vaste ensemble de toits d'une pourpe somptueuse brodée de la maille noire du lacis des ruelles sombres qui montent vers une énorme cathédrale, Notre-Dame-du-Puy, dont le pèlerinage fut si célèbre et qui était suzeraine de Lourdes. Plus haut encore un autre bloc de brèche rousse aux larges formes architecturales domine la ville et porte la statue de Notre-Dame-de-France. A côté une fine aiguille de roche élève en plein ciel une chapelle dédiée à Saint Michel, d'un style roman marqué, comme celui de la cathédrale, de curieuses influences mauresques. Elles sont dues à l'Espagne non trop lointaine et au mouvement de pèlerins et de marchands sur la route de Compostelle qui passait par Le Puy où existe encore une rue Saint Jacques et une vieille croix jadis nommée croix de l'arbre Saint Jacques.

Au pied des rocs et des maisons d'étroites marges de prés et d'arbres accompagnent la rivière. Leur vert s'exalte au voisinage des toits rouges, de la pierre rousse ou noire, et de tout le pourtour brulé des côteaux, qui, par gradins, autour du cirque du Puy s'étagent jusqu'aux lointaines crêtes dentelées de trachytes bleues claires des monts du Meygal. Sur la gauche, au nord, veille un volcan éteint, massif dôme de pouzzolane pourpre, la montagne de Denise, sous les cendres de laquelle furent découverts les restes préhistoriques d'un de nos plus lointains ancêtres. Nous sommes ici dans un pays où le sens historique s'aiguise non seulement de la vue des monuments du

passé humain, mais de ces souvenirs de l'histoire même du globe, qui devant ces paysages, s'imposent au peintre ou à l'écrivain le plus ignorant de la géologie. Que des recherches historiques plus poussées ôtent ou confirment au roc d'Espaly le souvenir de la première acclamation du Roi Charles VII, ce site est un site où l'histoire ne peut qu'être évoquée avec émotion par quiconque a le sens des causes, et l'acclamation des royalistes du Velay, ainsi soutenue, ne peut que rejoindre victorieusement à travers la nuit des temps, l'acclamation de 1422,.

Quelques années après cet octobre 1422, Jeanne d'Arc, fille du Peuple, devait sauver la France en faisant sacrer le Roi.

Le Peuple, le Roi, le Sacre.

Ils sont déjà dans cette acclamation d'Espaly.

Et cependant que la Sainte accomplissait sa mission, sa mère Isabelle Romée, venait prier à Notre-Dame-du-Puy, en grand jubilé de 1429.

Le souvenir de Charles VII est d'ailleurs lié au Velay par d'autres nombreux souvenirs. La province de Velay, qui commande les passages entre Loire et Rhône n'était pas sans importance politique ni stratégique — comme jadis quand César força les Cévennes; comme plus tard quand la Sainte Union au XVI^e^ siècle et la Terreur jacobine au XVIII^e^ s'accrochèrent par la plus rude étreinte à la possession du Puy. Lors de la guerre de Cent Ans le Velay demeura indéfectiblement fidèle au Roi national. En 1419, Le Puy soutint victorieusement le siège mis devant ses murs par les Bourguignons, en 1420 le Dauphin vint en pèlerinage à Notre-Dame-du-Puy, et, usant du privilège qui fait les Dauphins et les Rois de France chanoines d'honneur de Notre-Dame, il siégea au chœur parmi le chapitre.

La légende veut qu'en 1422, après sa reconnaissance à Espaly, le Roi se soit excusé après des Consuls du

Puy de ne pouvoir les retenir à dîner tant il était dénué de tout. Il devait revenir au Puy en 1423 et dire à ces mêmes consuls qui lui présentaient les clefs de la ville : « Gardez les vous-mêmes pour moi . » Il revint encore au Velay en 1425 et en 1439 pour présider les Etats du Languedoc, province dont le Velay était une dépendance semi autonome.

Les royalistes du Velay entendent rester fidèles à la souveraine consigne et « garder les clefs » pour le Roi. Leurs traditions, on le voit, sont liées d'un lien étroit à ces lois de l'hérédité royale et nationale opposées aux lois de l'hérédité féodale et quasi privées, génératrices des « *partis* », diviseuses de la Patrie, qui en cette époque de la guerre de Cent ans donnaient un si dur assaut.

Les royalistes du Velay sauront, comme il est dit dans le récit de Monstrelet, lever la bannière de France et « crier, haut et clair : Vive le Roi ».

Louis VISSAGUET.

LE PUY **LE NOUVEL HOTEL** SUR LE PARC

Téléph. : 1.44 SON RESTAURANT - SA CAVE H. Chartron, Pre

" LES BEAUX PAYS "

Magnifiques volumes in-4°, imprimés en deux teintes sur papier mat et illustrés chacun de 175 à 200 héliogravures. Couverture ornée d'une aquarelle.

LES ALPES FRANÇAISES A VOL D'OISEAU
AU BORD DU RHONE
AU CŒUR DE LA SAVOIE
LA COTE D'ARGENT, LA COTE ET LE PAYS BASQUE

Chaque volume : 27 fr.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (8e).

CECI INTÉRESSE tous les jeunes gens et jeunes filles et tous les pères et mères de famille

Une occasion unique de vous renseigner de la façon la plus complète sur toutes les situations quelles qu'elles soient, et sur les études à entreprendre par correspondance pour y parvenir, vous est offerte par la plus importante école du monde

L'ÉCOLE UNIVERSELLE

par correspondance de Paris, placée sous le haut patronage de l'État

Elle vous adressera gratuitement, sur demande, celles de ses brochures qui vous intéressent :

BROCHURE N° 4506. Classes primaires complètes, Certificat d'études, Brevet d'études primaires supérieures, Brevet simple, Brevet supérieur, C. A. P.. Professorats.

BROCHURE N° 4513. Classes secondaires complètes, Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

BROCHURE N° 4519. Grandes écoles spéciales, Agriculture, Industrie, Travaux publics, Mines, Commerce, Armée et Marine, Enseignement, Beaux-Arts, Colonies.

BROCHURE N° 4524. Toutes les carrières administratives (France et Colonies).

BROCHURE N° 4534. Carrières d'Ingénieur, Sous-ingénieur, Conducteur, Dessinateur, Contremaître dans les spécialités : Électricité, Radiotélégraphie, Mécanique, Automobile, Aviation, Métallurgie, Mines, Travaux publics, Architecture, Béton armé, Chauffage central, Topographie, Froid, Chimie, Agriculture, Agriculture coloniale.

BROCHURE N° 4541. Carrières du Commerce. Administrateur, Secrétaire, Correspondancier, Sténo-Dactylo, Contentieux, Représentant, Publicité, Ingénieur commercial, Expert-comptable, Comptable, Teneur de livres, Emplois de la Banque, Bourse, des Assurances, de l'Hôtellerie.

BROCHURE N° 4548. Langues étrangères (Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto.)

BROCHURE N° 4556. Orthographe, Rédaction, Rédaction de lettres, Versification, Calcul, Calcul extra-rapide, Dessin, Écriture, Calligraphie.

BROCHURE N° 4558 Carrières de la marine marchande.

BROCHURE N° 4564. Solfège, Piano, Violon, Flûte, Saxophone, Accordéon, Harmonie, Transposition, Contrepoint, Fugue, Composition, Orchestration, Professorats.

BROCHURE N° 4570. Arts du Dessin, Dessin d'Illustration, Composition décorative, Dessin de figurines de mode, Anatomie Artistique, Aquarelle, Travaux d'agrément, Peinture, Gravure, Pastel, Histoire de l'art, Préparation aux métiers d'Art et aux Professorats.

BROCHURE N° 4585. Métiers de la Coupe et de la Couture (Petite main, Seconde main, Première main, Couturière, Vendeuse, Vendeuse-retoucheuse, Représentante, Modeliste, Coupeur, Coupeuse.) Professorat.

BROCHURE N° 4589. Journalisme (Rédaction, Fabrication, Administration). Secrétariats.

Grâce aux cours par correspondance de l'École Universelle

Chacun peut aujourd'hui acquérir *chez soi*, quelle que soit sa résidence, *à ses heures de loisirs*, quelles que soient ses occupations, *facilement*, quelles que soient ses études antérieures, avec le *minimum de frais* et dans le *minimum de temps*, toutes les connaissances utiles pour occuper la situation dont il se sent digne.

Outre les brochures qui vous intéressent, demandez tous les renseignements et conseils spéciaux dont vous pouvez avoir besoin Ils vous seront fournis a titre absolument gracieux et sans aucun engagement de votre part.

ÉCOLE UNIVERSELLE, 59, Bd Exelmans, PARIS (XVI^e^)

LA FLEUR DE LYS

emblème de la royauté

par G. BIED-CHARRETON

C'est en 1890, à l'époque où Mgr le Duc d'Orléans, bravant la loi d'exil, revint en France pour y faire son service militaire, comme tous les jeunes gens de son âge, que l'idée me vint de rechercher les différents modèles de la fleur de lys ornant les blasons de la Maison de France.

Après avoir couru les Archives, la Bibliothèque Nationale et celle des Arts Décoratifs installée alors dans cette si curieuse Place des Vosges, je pus en recueillir un certain nombre que je réunis dans un volume avec leur date et leur provenance.

Par l'intermédiaire de Mgr le Duc de Chartres, que je fus voir dans son hôtel de la rue Jean-Goujon, je fis parvenir cette collection à la prison de Clairvaux, où la III[e] République avait trouvé bon d'enfermer le descendant d'Henri IV, qui avait manifesté l'intention de faire son devoir de Français.

A quelques jours de là, un mot très aimable de Mgr le Duc d'Orléans avec sa photographie dédicacée vint me remercier de mon envoi.

G. B.-C.

Ce ne fut en réalité que sous le règne de Saint-Louis que la fleur de lys fut véritablement instaurée comme emblème de la royauté.

On trouve en effet dans les Mémoires du Sire de Joinville ce texte datant de l'an 1300 environ : « C'est parce que notre Sire Jésus-Christ veut spécialement sur tous royaumes enluminer le royaume de France de Foi, de Sapience et de Chevalerie, que les rois de France s'accoutumèrent à porter dans leurs armes la fleur de lys peinte par trois feuilles afin qu'elles disent à tout le monde : « Foi, Sapience et Chevalerie sont par la provision et la grâce de Dieu plus abondamment en notre royaume qu'en les autres » (ces dernières paroles sont de Saint-Louis). Les deux feuilles de la fleur de lys qui sont ailes signifient Sapience et Chevalerie, qui gardent et qui défendent la tierce feuille qui est au milieu d'elles, plus longue et plus haute par laquelle Foi est entendue et signifiée; car elle est et doit être gouvernée par Sapience et défendue par Chevalerie. Tant comme ces trois grâces seront fermement et ordonnément jointes ensemble au royaume de France, le royaume sera fort et ferme, et s'il advient qu'elles en soient ôtes ou desseurées, le royaume sera en désolation et en détruiment ».

Cependant ce fut bien avant Saint-Louis que l'idée vint de se servir de la fleur de lys comme emblème de la royauté.

Clovis incorpore dans ses armes un fleuron très spécial, mais dont l'aspect rapelle certainement la vérilable fleur de lys.

Childebert, en l'an 550, en eut une dont la forme rapnelle la fleur avant son épanouissement. Puis Clotaire qui la simplifia.

Ce ne fut que sous le règne de Charlemagne qu'elle prit sa forme définitive, plus ou moins modifiée, jusqu'à celle de Louis-Pyllippe, la dernière en date.

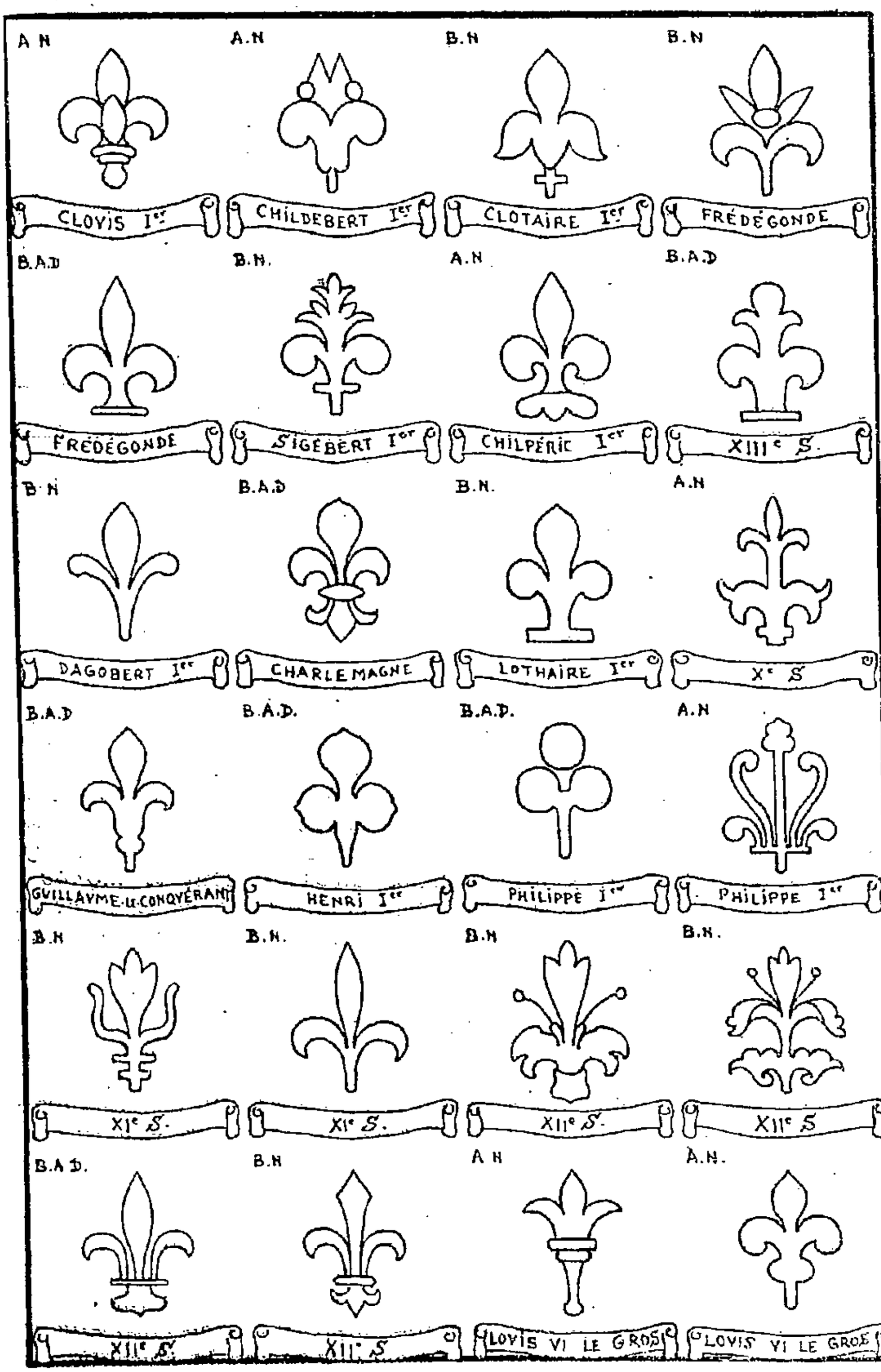

A. N. Archives Nationales.
B. N. Bibliothèque Nationale.
B. A. D. Bibliothèque des Arts Décoratifs.

Cependant après Charlemagne, il y en eut de fort curieuses d'aspect et de forme; il faudrait la verve étourdissante d'un Robert de Flers ou la profonde érudition d'un Pierre de Nolhac pour pouvoir détailler et apprécier la diversité et la variété infinie de cet emblème; ce serait même une étude fort intéressante de comparer le caractère du souverain à la forme de son emblème : tel profil en fer de lance indique naturellement la tendance guerrière de son auteur. Ces enjolivements et ces fioritures de tel autre ne dénotent-ils pas chez lui l'amour du beau et de la fantaisie.

Louis VIII, le père de Saint-Louis eut un emblème fort joli se rapprochant énormément de la fleur naturelle avec ses deux pétales encadrant le pistil et deux sépales servant de base.

Saint-Louis en eut plusieurs dont une fort gracieuse avec sa silhouette élégante et fine malgré l'importance des ailes.

Le prince Jean, son fils, voulut une fleur très enjolivée et un peu maniérée.

Celle de Philippe IV se fait remarquer par sa base simplement composée de deux follicules.

Celle de Philippe V a un aspect puissant et trapu, sans barre de séparation entre la partie du haut et celle du bas.

Charles IV eut une fleur encore plus lourde d'aspect et très arrondie.

Philippe IV en voulut une faite de cinq fleurettes disposées en éventail.

Celle de Charles VI est plus frêle et plus pointue.

Louis XI, pour la sienne, supprima les deux feuilles qui font ailes dans la partie inférieure.

Celle d'Henri II est très régulière et de forme puissante.

Louis XIII allongea les trois feuilles supérieures au détriment de celles d'en bas.

Et les vastes et parfaites proportions de l'emblème de Louis XIV expliquent nettement la grandeur et la puissance de ce majestueux monarque.

Quelques femmes tinrent également à posséder leur emblème.

Frédégonde, femme de Chilperic en eut même deux : l'une fort simple et l'autre composée de trois feuilles en forme d'éventail.

Mathilde de Brabant eut la reproduction exacte de la vraie fleur avec sa tige.

Jeanne de Valois en eut une à l'aspect lourd et inélégant.

Jeanne d'Arc eut la sienne très sobre, mais avec l'idée guerrière caractérisée par le fer de lance terminant la feuille médiane.

G. BIED-CHARRETON.

(Nous avons reproduit en regard du texte les deux premières planches de l'ouvrage de M. G. Bied-Charreton.)

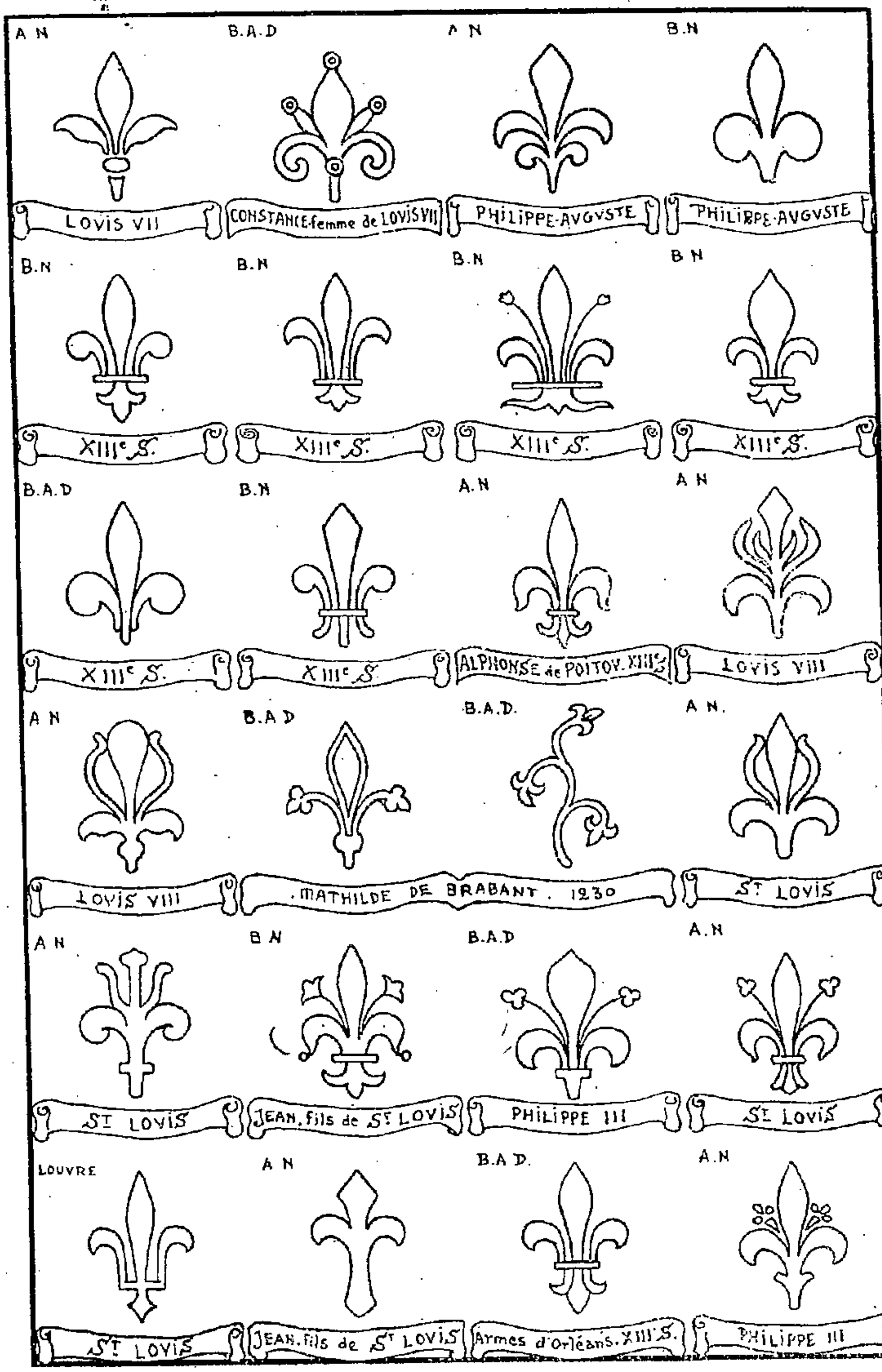

A. N. Archives Nationales.
B. N. Bibliothèque Nationale.
B. A. D. Bibliothèque des Arts Décoratifs.

La République contre l'Armée

par le général LAVIGNE-DELVILLE

Maurras cite parfois le mot de Stendhal « quand vous parlez de l'Angleterre, n'oubliez pas de dire que c'est une île » et il ajoute « En parlant de la France rappelez qu'elle est une isthme ». — Rien de plus vrai et toute notre histoire nationale en découle. Si tant de races superposées et juxtaposées forment une nation compacte, nous le devons à une force agglomérante, assimilatrice, unificatrice qui a agi toujours dans le même sens : la force monarchique détenue pendant 1000 ans chez nous par la famille capétienne.

Mais la Royauté n'a pu achever son œuvre : *donner à la France ses limites naturelles.* Une autre force qu'on a cru mystérieuse ou spontanée — mais dont on connaît maintenant les agents, et l'action destructrice, à l'intérieur et à l'extérieur du pays — profitant habilement et rudement des circonstances, a arrêté notre essor méthodique avant que nous n'ayions pu nous clore du côté du Rhin.

La République et l'Empire ont bien essayé de continuer cette politique traditionnelle. Mais propagandistes audacieux et redoutés des doctrines révolutionnaires, ou conquérants superbes et hâtifs de capitales et de gloire, ces « nouveaux riches », du pouvoir ont dépassé le but et ont dû finalement laisser le pays moins grand qu'ils ne l'avaient pris.

Nous voici au même point qu'en 1789, et surtout qu'en 1815. Le fait inéluctable subsiste : Le danger le plus menaçant est du côté où la frontière la plus ouverte, la moins fortifiée passe le plus près de notre capitale.

La 3e République n'a pas continué la France

Après la guerre victorieuse, la IIIe république pouvait, devait achever la mission historique, étendre,

SUR L'YSER

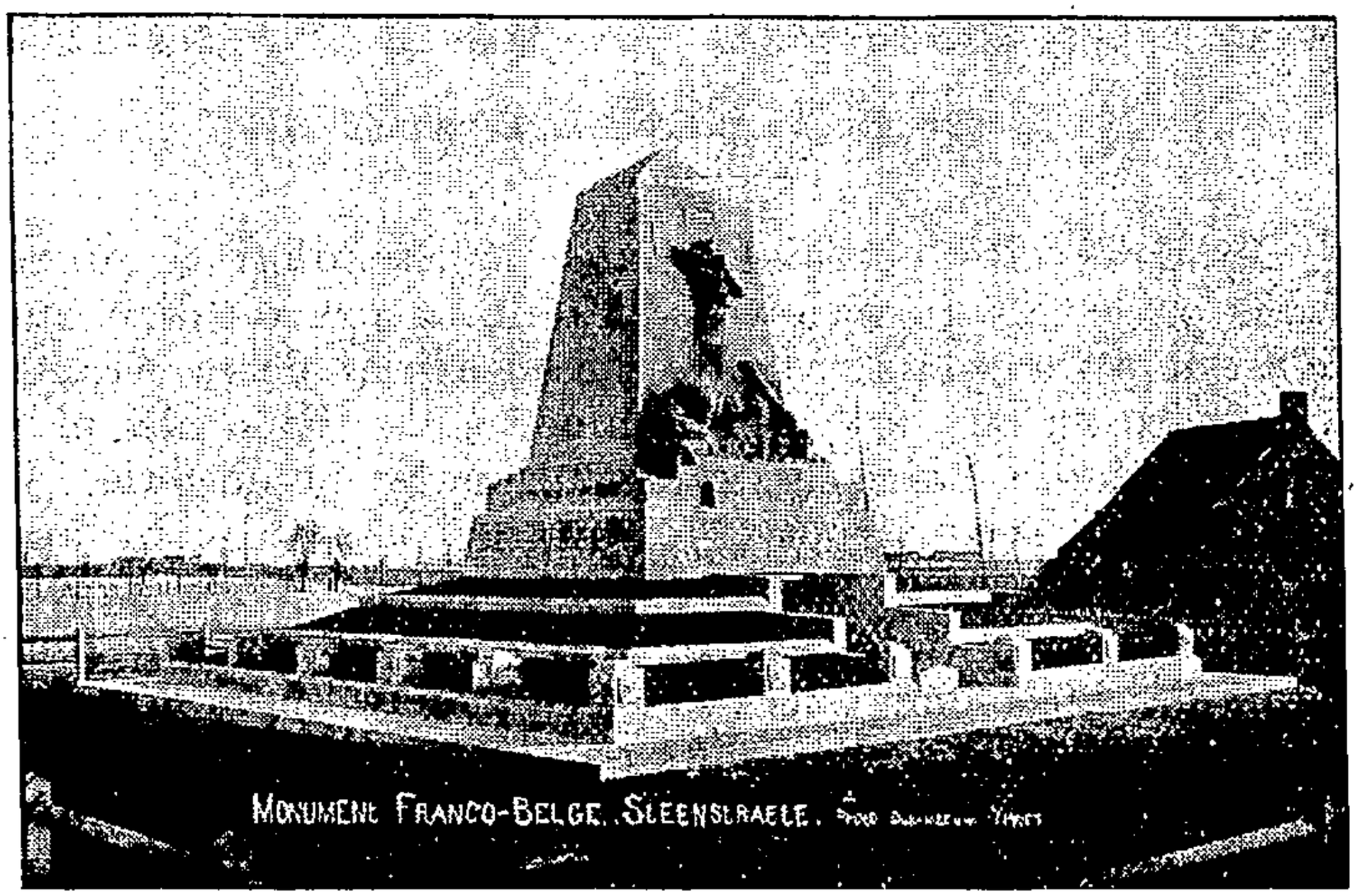

LE MONUMENT AUX MORTS DU 418e R. I.
ET AUX PREMIÈRES VICTIMES DES GAZ ASPHYXIANTS

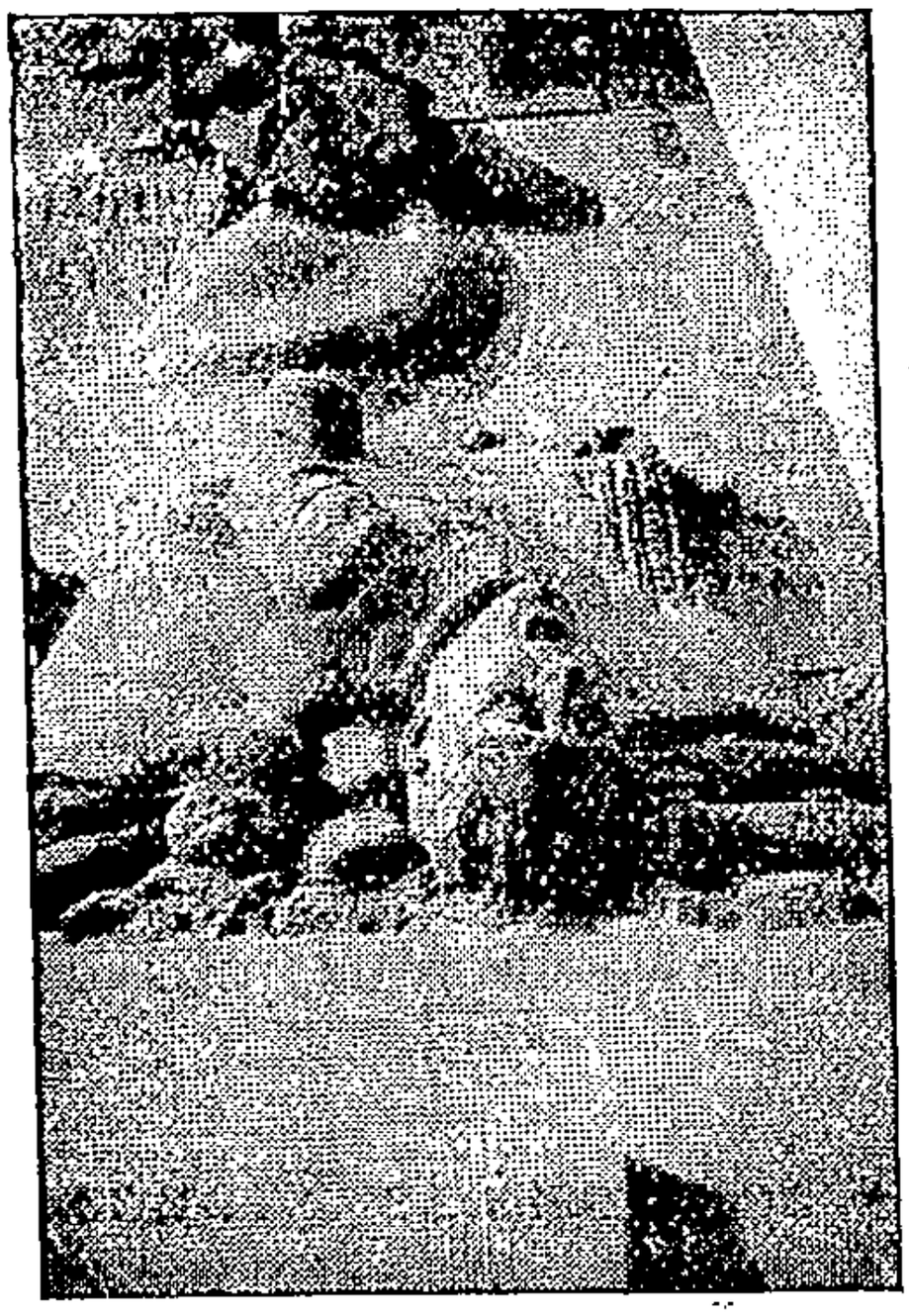

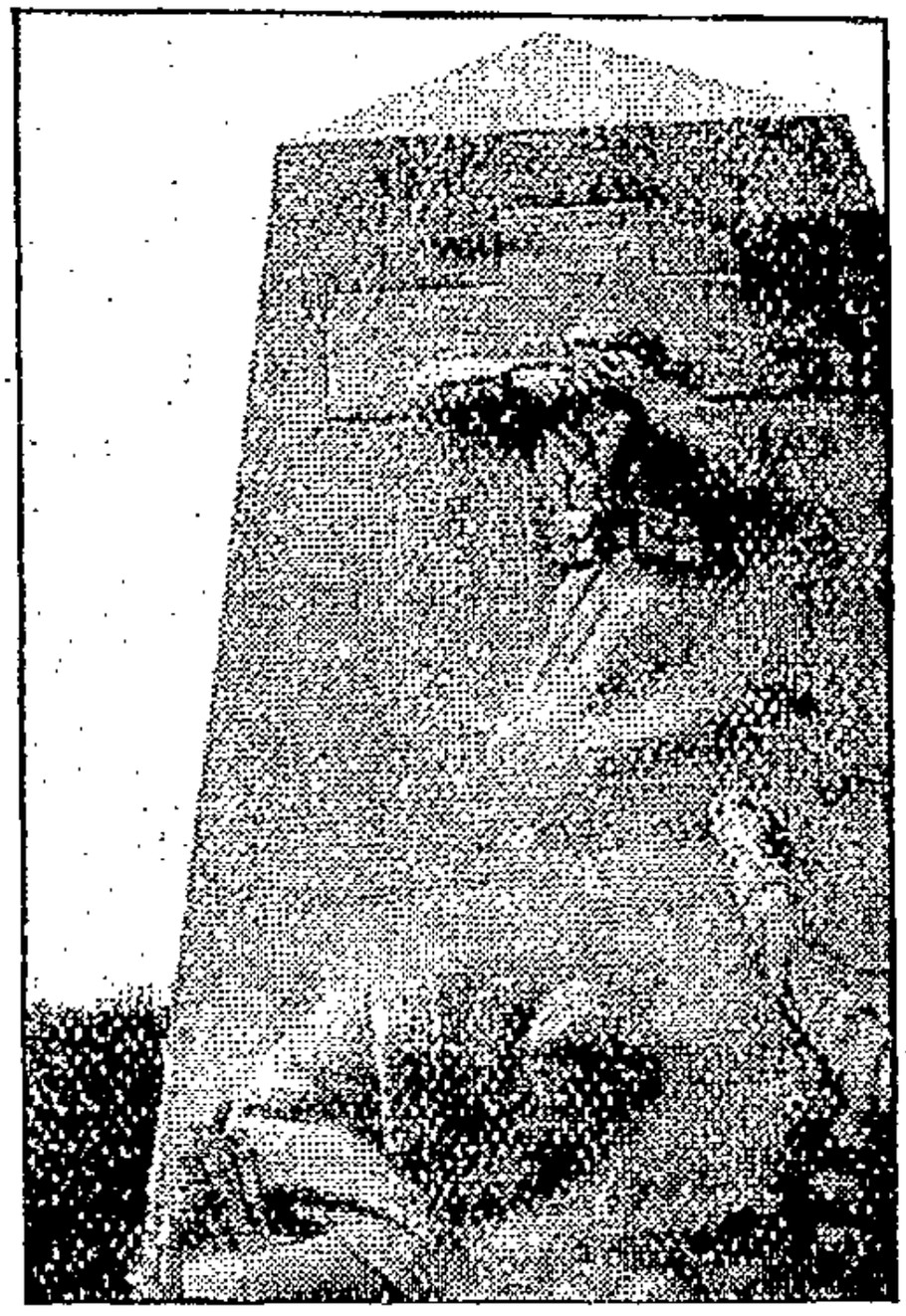

DEUX DES

clore ou fortifier la France du côté où elle restait béante.

Elle ne l'a pas fait. Raisons de politique extérieure ou intérieure. Ne parlons que de celles-ci.

Nos républicains ont craint, en complétant la France du côté où par l'espace ou par des lignes naturelles de défense elle devait être protégée, de créer des « Alsace-Lorraines », d'avoir au Parlement des députés protestataires !

Mais naturellement il y en aurait eu. Croit-on que jusqu'en 1789 la France ait été constituée sans heurts,

---

Le monument reproduit ci-contre a été inauguré le 28 *avril* 1929*; c'est le premier qui ait été élevé sur l'Yser pour rappeler l'héroïsme déployé sur cette partie du front par les troupes françaises.*

Il se dresse, près du pont de Steenstraat, non loin de la maison du passeur. Il est plus spécialement dédié aux morts du 418e *R. I. et des régiments français et belges qui luttèrent à cet endroit, en avril 1915, contre les gaz asphyxiants, employés pour la première fois par les allemands.*

Il est l'œuvre de notre ami Robert Bourin pour toute la partie architecturale. C'est Maxime Real del Sarte qui a réalisé l'évocation saisissante de la surprise et de l'agonie des premiers asphyxiés.

Le jour de l'inauguration, les troupes françaises et belges, fraternellement unies, rendaient les honneurs.

LEON DE MONTESQUIOU. *Sa vie politique*; *l'Action française*, par COUDEKERQUE-LAMBRECHT. Un beau vol. in-8° carré de 930 pages, sur vélin Navarre, avec huit photographies hors texte et un index des noms cités .....**60 fr.**

Cet important ouvrage résume, avec la vie publique de Léon de Montesquiou, l'histoire de l'*Action française*, des origines à 1914; et reproduit des documents aujourd'hui introuvables. Il doit figurer dans toute bibliothèque d'A. F.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIIIe).

C. c. p. 926-78.

sans difficultés ? La Bretagne, la Bourgogne, les Flandres, la Lorraine, que sais-je encore, n'ont-elles pas été d'abord et en partie protestataires ? Ne sont-elles pas devenues fidèlement et définitivement nationales ? C'est que nos Rois avaient le temps et la manière : *La fierté de leurs traditions françaises et la tradition de la fierté française.*

La République, — tiraillée par la démagogie — perméable aux influences de l'étranger, n'a osé ni pu entreprendre, en 1918, ce que la Royauté avait tant de fois réussi !

Régime faible et dissolvant (voyez ses résultats en Alsace) au lieu d'un pouvoir paternel et expérimenté.

Le danger subsiste

Le danger est donc géographiquement le même qu'en 1815. Il est même plus grand qu'en 1914.

A ce moment nous avions des alliés. Bien vite le nombre a été pour nous. Et maintenant?

Peut-être sera-t-il difficile à nos gouvernants de nous faire croire encore une fois que nous avons été aimés et secourus pour nous-mêmes et que nos alliés et associés ont combattu à nos côtés uniquement pour la justice et notre liberté !

L'Angleterre a marché contre l'Allemagne qui violait la Belgique et convoitait Anvers, et à cause de cela seulement.

L'Italie, la Roumanie et le Japon ne nous ont pas laissé ignorer qu'ils pensaient à eux d'abord. Les autres alliés, ne sont venus si nombreux et si modestement tardifs que quand ils ont été sûrs de voler au secours du vainqueur.

L'Amérique... nous voyons maintenant ses buts de guerre.

La Russie n'exercerait plus son formidable contrepoids si utile en 1914 et 1915. Chacun en réalité, a vu d'abord ses propres buts nationaux. On n'a pas fait, on ne fera pas de sentiment. Désormais nous restons seuls

avec la Belgique, liés par les mêmes intérêts... et avec des *devoirs* et des *charges* vis-à-vis de la petite Entente, que nous n'avions pas en 1914 pour la Serbie.

L'Allemagne, il est vrai, s'est affaiblie. *Mais pas dans les mêmes proportions que nous*. Nos ex-ennemis sont toujours contre nous à 6 contre 4 et leur supériorité ne peut que s'accroître, sans parler même de l'Anschuss. On a rebattu les oreilles des hommes de ma génération avec la rapidité de notre relèvement, après 1870. Celui de l'Allemagne est bien autre chose. Plus sérieux, plus dangereux. Son industrie, son commerce, sa monnaie même, dominent les nôtres. Ses possibilités de mobilisation *économique* et *industrielle* rapide adaptée à la guerre sont incontestables. Surtout, malgré sa république, elle a su garder intactes ses vertus de travail et de discipline, qui font du réserviste allemand le combattant le plus immédiatement *mobilisable* (apte à marcher, manœuvrer, à aller au feu) de tous ceux des autres pays. Nous en savons d'ailleurs quelque chose ! Enfin qui donc oserait nier qu'elle veut et prépare sa revanche. Dès 1918 et 1919 du poste d'observations où j'étais, je disais et écrivais officiellement à mes chefs (et officieusement ailleurs) : « A démobilisation égale, l'Allemagne est plus vite « *remobilisable* » que « la France ». C'est encore plus vrai maintenant.

Le contre-poids nécessaire
La République n'en veut pas

A ces infériorités une seule compensation. Notre force militaire — *l'armée* — sortie victorieuse et épurée de l'épreuve de la guerre.

Il en est des nations comme des individus — le plus faible doit être mieux armé pour résister au plus fort.

Evidence que la République n'a pas comprise puisqu'elle a démoli son armée.

Comment. Pourquoi ?

On démolit une armée d'abord en l'attaquant dans l'esprit du pays : Elle est inutile, elle est nuisible.

La propagande se fait au moyen de « *bobards* » adroitement présentés à la foule. Citons-en quelques-uns :

1° « Il n'y aura plus de guerre. La S.D.N. agira; 1918, a été la « dernière des guerres » !

Or, depuis la paix de Versailles, deux grandes guerres ont éclaté d'Etat à Etat, et je ne parle ni de la Syrie ni du Maroc. La S. D. N. n'a empêché que ce qui aurait été évité sans elle. La prochaine « dernière des guerres » n'est donc pas une utopie!

2° « Désarmement général ». — Oui, mais il doit être simultané, sinon c'est le peuple le plus honnête, le plus naïf qui ouvre ses frontières. Puis désarmer *simultanément* n'est pas désarmer *également* quand d'autres forces — impondérables — ou monnayables — subsistent

CHANTIER
du
MONT-BLANC

BOIS ET CHARBONS

Chauf. part. et p. immeubles — Charbons industriels

Conditions spéciales aux Amis d'A. F.

P. CHIGNOL, 23, Grande-Rue, à Montrouge (Seine)

Littré : 44-76 — Alésia : 08-56

3° « Les dépenses consenties pour l'armée sont improductives ».

Oui peut-être dans l'esprit du primaire qui aime à répéter qu'avec de l'acier il est préférable de faire des charrues que des canons. — Non, parce que l'armée, plus encore que la magistrature, que la police, que les assurances, etc., etc., crée de la *sécurité* sans laquelle toute vie économique et sociale est impossible.

Un ministre des finances disait dernièrement à propos de crédits demandés pour l'armée coloniale : Ici j'accepte de grand cœur, car ce sont des dépenses productives. Elles assurent les communications des colonies avec la mère Patrie et permettent des commerces rémunérateurs. — D'accord, mais à condition que cette mère Patrie soit elle-même protégée par une armée métropolitaine. Sinon nos colonies, leurs richesses, leur commerce — et nos finances — iraient à celui qui s'installerait chez nous — ou plus simplement nous ferait travailler pour son compte... pendant plus de 63 ans!

4° Soit, ajoute-t-on « mais cette armée coûte cher ».

Ce n'est pourtant pas à nous, militaires de carrière, qu'il faut reprocher le taux de cette prime d'assurance !

Grâce à notre abnégation, à notre patriotisme, nous sommes l'armée la moins payée, la plus économique du monde entier. Autrement dit, ce sont nos cadres qui, pour un prix donné, ont le rendement militaire maximum ; ils seraient en droit d'attendre de la République des remerciements plutôt que des nouvelles réductions, voire des suppressions!

5° « Une armée crée autour d'elle une atmosphère peu favorable à la Paix » ! Quelle erreur ; autant dire que les pompiers attirent et désirent l'incendie, et les assureurs les sinistres !

On peut être certain qu'une corporation comme la nôtre dont les membres payent seuls, ou presque, le tribut des pertes en temps de paix (T.O.E. Maroc, etc., etc.), qui a subi proportionnellement les pertes les plus fortes au feu au cours de la dernière guerre (les statis-

tiques sont là) ; qui paye le plus longtemps cet impôt du sang (nous sommes les seuls Français qui, de 40 à 65 ans) en cas de mobilisation, aient à risquer leur vie en première ligne), on peut être certain, dis-je, que cette corporation n'aime pas la guerre pour la guerre. Il lui suffit de travailler de toutes ses forces pour en éviter l'éventualité à tous les Français...

6° « La guerre ne paye pas. Toute guerre, même victorieuse, est ruineuse ». D'accord, si l'on parle existences humaines. Mais financièrement, économiquement, il faut distinguer. L'histoire nous apprend, par exemple, que Napoléon a rétabli par ses victoires les finances de la République. Faut-il oublier la prospérité de l'Amérique ?

La vérité peut se résumer ainsi : Etre vainqueur sur le territoire de l'adversaire a toujours payé.

Etre vainqueur sur son propre territoire est souvent onéreux.

Etre vaincu sur son territoire c'est la ruine.

Etre vaincu sur le territoire de l'adversaire permet parfois de s'en tirer. — Exemple l'Allemagne.

La manœuvre républicaine contre l'armée

Mais faire ainsi une propagande contre l'armée dans un pays où il est si facile de rendre impopulaire le service obligatoire est insuffisant. Il est plus intéressant de désorganiser l'armée qui existe.

RELIURE DE BIBLIOTHÈQUES
de Luxe et de Fantaisie
Marcel BARAST
Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE
36, rue des Petits-Champs (av. de l'Opéra), **PARIS**
ATELIERS
A PARIS ET A GENTILLY (Seine)
Tél. : Gut. 22-49 **Métro : Pyramides**

Les républicains du « *pas de péril à gauche* » ne manquent pas de méthode. Leurs procédés sont connus. Je n'en citerai que quelques-uns — en sorte de têtes de chapitres — dont les lecteurs de la *Page militaire* ont pu ou pourront lire les développements dans l'*Action française*.

1° *Diviser le corps d'officiers*. — D'abord en le diminuant numériquement, d'où injustices et mécontentements. Puis en répartissant nos cadres entre divers ministères, avec des statuts, des avancements, des soldes, etc..., voire des uniformes différents. En les brouillant (matériellement et moralement) entre eux par des assimilations extensives et des appellations illogiques — qui s'arrêtent d'ailleurs aux grands chefs.

Ceux-ci, on les éloigne de la troupe. Des inspections, des missions peut-être, mais plus de commandement, plus de manœuvres, de revues. Simultanément on sépare les cadres des grands chefs en leur montrant que ceux-ci ne peuvent rien pour eux, tandis que les politiciens peuvent tout... pour ceux du moins qui montrent patte... rouge ! On crée un corps de sous-officiers, espérant — mais ce n'est pas encore fait — l'opposer, prolétaire, à l'officier, aristocrate.

Pour mieux réussir, on introduit dans les casernes l'employé militaire (donc *civil*, beauté des appellations hypocrites) pour faire pénétrer dans les rangs de nos dévoués collaborateurs un virus démagogique de surenchère, difficile à écarter !

2° *La prétendue* « *Réorganisation de l'armée* » est basée sur des mensonges et des hypothèses. On affirme : Le service militaire *d'un an* n'est que la *conséquence* de la réforme. » La vérité est que ce fut le *but politique* unique. On dit : « La force militaire de l'armée réside dans les réserves ». C'est faux, la guerre l'a montré jusqu'en 1915 (époque où, grâce aux possibilités de la guerre de stationnement, ces réserves d'ailleurs *aguerries* par 4 ou 5 mois de campagne, sont devenues excellentes). Mais ayant diminué l'active au nom des réserves on nous refuse la possibilité de les instruire sérieusement et de connaître leur rendement utile.

On n'a pas convoqué encore d'unités de réserve composées telles qu'elles le seraient au jour de la mobilisation. Il est entendu d'ailleurs qu'on ne demandera aucun effort sérieux aux réservistes de peur d'avoir *des histoires !*

Le saut dans l'inconnu

Mais le plus grave est l'incohérence et la duplicité des mesures employées pour cette « réorganisation » désorganisatrice.

On traîne pendant dix ans les réformes. Alors l'inquiétude de nos officiers tourne au découragement pour ceux qui doivent rester au service — à la démission pour ceux qui, exaspérés, peuvent partir.

Quand le politicien réduit ou détruit quelque chose de notre force militaire il persuade à nos chefs qu'on s'en tiendra là. Ceux-ci acceptent en pensant : c'est un *terminus !* C'est une nouvelle base de départ ! De concession en concession nos chefs arrivent à se déjuger, à accepter hélas ce qu'ils avaient dit, et cru impossible ! Promesses illusoires, conditions préalables non réalisées tout est sanctionné par une abdication supplémentaire de cette nouvelle « *chambre d'enregistrement militaire* ».

Comble de l'imprudence — on va du connu (et du connu qui avait fait ses preuves au feu) à l'inconnu.

On détruit la « mobilisation » qui avait si bien fonctionné en 1914 pour la remplacer par un système à rendement ignoré, jamais expérimenté. Le but est, — on le verra bientôt — de faire actionner la mobilisation militaire par l'autorité civile. Chose bien naturelle, n'est-il pas vrai, puisque le mobilisé se recrute dans le civil!! On dissout les régiments, les divisions actives. On les remplace par des hypothèses de régiments, de divisions B. C. ou D. — présumés rigoureusement semblables comme valeur combative !

Vraiment, il eut été désirable de remplacer dans les bureaux de nos chefs, de nos réorganisateurs, de nos ministres de la guerre, le buste en plâtre de la Républi-

que — devant lequel on dit et on fait tant de bêtises — par l'effigie de l'animal sublime dont parle Foch — le perroquet — qui ne quitte un échelon qu'après s'être assuré, par sa patte et son bec, de la solidité des deux échelons suivants !

On introduit la politique dans l'organisme militaire. La mobilisation industrielle n'est pas autre chose. C'est un instrument de pression électorale bien vite mis aux mains des préfets de la république qui pourront dire à leurs amis : Votre présence est indispensable à l'arrière, je vous y affecte — et à ceux qui voteront mal : « Allez au front, le devoir patriotique vous appelle ».

Par tous les moyens, je l'ai précisé ailleurs, on l'introduit cette politique, la pire, celle des partis, dans nos cadres. Nos chefs hypnotisés par la formule « pas de politique », se sont laissé jouer.

Ils devaient, *nous devons* étudier cette action politique, ses procédés, ses embûches comme on étudie la peste ou la gangrène pour en préserver les siens ou limiter les effets de l'infection.

De leur carence nos chefs porteront la responsabilité.

Conséquence pour la France de cette politique antimilitaire

Ne cherchons pas au loin. Faisons seulement le point dix ans après la victoire.

Si nous avons perdu notre prestige de victorieux, c'est parce que de toutes parts on s'est attaqué à l'instrument de la victoire. C'est que, sur ce point tous les gouvernements républicains depuis 1918 ont, consciemment ou non, fait le jeu de nos adversaires.

Ils continuent. Les mêmes hommes qui ont minimisé l'armée arguent de cette diminution pour accepter de nouvelles capitulations. Locarno a servi à cela — il servira à ceci.

Nous, combattants, avions obtenu pour tous les Français qu'ils ne paieraient pas plus de contributions

que les Allemands (1). C'était une exigence logique et bien modeste, on l'avouera !

Mais la République a trouvé plus facile de nous faire payer, nous Français, que de faire payer l'Allemagne. Pourquoi ? *Pas d'armée.*

On a admis l'Allemagne à discuter avec nous sur le pied d'égalité — que dis-je — elle menace, elle exige... Elle répudie le « diktat » de Versailles, elle se déclare officiellement non coupable de la déclaration de guerre. Pourquoi ? *Pas d'armée française !*

Nous allons pendant 65 ans payer tribut à l'Amérique, même si l'Allemagne refuse de nous payer ce qu'elle nous doit. Obtiendrons-nous, demanderons-nous — *seule clause de réserve utile*, — le droit de contraindre l'Allemagne par les armes sans avoir à en référer à nos excellents ex-amis associés et alliés (qui par ailleurs ne renonceront à aucune exigence à notre endroit). Non pas, impossibilité. *Plus d'armée !*

Pourrions-nous même rentrer en Rhénanie si, parce que nous l'avons évacuée, l'Allemagne manque à ses obligations. Impossibilité encore. *Plus d'armée, plus d'armée!!* la République, si elle a duré, ne pourra que passer l'éponge sur toutes les violations du traité de Versailles !

---

(1) Partie VIII, annexes 11 et 12 du traité de Versailles.

ECRIVAINS ET ARTISTES. Etudes sur *Shakespeare, Molière, Rabelais, Ronsard, Mistral, Rodin, Monet, Beaudelaire, Hugo, Dostoïewski, Beethoven, Berlioz, Bizet, Stendhal, Mérimée, Proust, Gide, Loti, Bourget, Maurras, Bainville, Capus, Courteline, Donnay, F. de Curel, Porto-Riche, Mounet-Sully, Porel, Sarah Bernhardt, Réjane,* etc...

8 vol. in-16 jésus, illustrés par G. Goor. (Les vol. I et II ne se vendent pas séparément.)

Chaque volume : sur alfa..... **20** fr.
» sur vélin de Rives..... **50** fr.
» sur Madagascar ..... **105** fr.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII').
C. c. p. 926-78.

« République d'abord », Hélas !

Tout a cédé au désir à la nécessité, pour nos gouvernants actuels, de couvrir les abdications de leurs prédécesseurs, ou de se couvrir d'eux. « Leurs erreurs, leurs fautes sont républicaines, adoptons-les, dût la France en périr! »

La république n'aime pas l'armée. Pour quelles raisons? les unes constitutionnelles en quelque sorte. Souvenirs de brumaire, de 48, du 2e Empire? Méfiance ou haine instinctive du discoureur contre celui qui agit, de celui qui compulse et étudie les textes contre celui qui connaît et manie les hommes. Suggestions des forces ocultes qui dirigent les franc-maçonneries. Puis, tout cela aggravé par l'expérience des années de guerre où les parlementaires ont vu le pays leur échapper. Il avait compris la supériorité, en cas de crise, des méthodes de discipline et d'autorité sur les procédés démagogiques de surenchères électorales. Les parlementaires ne pardonnent pas aux combattants et à leurs chefs d'avoir été, pendant quatre ans, les seuls représentants de la France, au vrai poste d'honneur et de danger, face à l'ennemi.

L'armée a beau être nécessaire au salut de la France, les républicains du « pas de péril à gauche » sacrifieront l'armée et par surcroît trahiront les intérêts de la France — ouvertement, ou par des voies plus lentes et plus obscures *peut-être plus dangereuses*. Tous, de Poincaré à Blum — marchent vers le même but.

Devant ces évidences, l'armée peut-elle être républicaine ? ?

Reconstitution, Restauration.

Je connais l'objection : Vous montrez le mal, indiquez le remède. Ce n'est pas tout de critiquer, il faut construire.

La réponse est facile : Déjà signaler les démolisseurs, c'est quelque chose. Arrêter la destruction c'est mieux. Convaincre que c'est folie de saccager un immeuble solide et d'en expulser les locataires « de

bonne foi » (c'est bien le cas de l'armée française) avant d'avoir reconstruit quelque chose d'aussi solide pour les loger c'est faire œuvre plus utile encore.

Mais *reconstruire* n'est pas notre affaire ; (tout au plus indiquer avec notre expérience de la guerre les perfectionnements modernes à apporter à l'ancien immeuble).

Celui qui reconstruira saura s'entourer de chefs nationaux et non de partisans démagogues. Placé au-dessus des partis il tiendra la balance égale entre les devoirs de la défense nationale et les possibilités du pays. Il verra la France d'abord, la France seulement.

Quelle formule militaire choisira-t-il. Armée de métier, milices, réserves, service obligatoire inventé par la République ? Qu'importe. Il sait que toutes les formules sont bonnes — même les médiocres — quand le peuple est discipliné travailleur et patriote. Aucune, même la meilleure ne vaut rien quand ces vertus roboratives disparaissent.

Il faudra donc du temps pour remettre la pyramide sur sa base pour refaire non pas de l'ordre avec du désordre — un Roi sage et prudent ne prend pas ce moyen — mais pour faire de l'ordre *avec ordre.*

Seule une restauration morale intellectuelle peut sauver la France, disait Renan dix ans après nos revers de 1870. C'est plus vrai encore après ce que la république a fait de nos combattants, de notre armée, de notre victoire.

C'est à ce qui reste d'armée que tous les bons Français doivent se raccrocher! Plus que décimée, elle n'est pas encore tout à fait par terre, mais elle est inquiète, elle a compris d'où venait le danger national, elle cherche d'où viendra le salut. Nombreux sont ceux d'entre nous qui déjà le savent.

L'armée ne « restaurera » pas le Roi. Elle ne saurait. Il ne voudrait. Non, c'est le *Roi* qui restaurera *l'armée.*

Général LAVIGNE - DELVILLE.

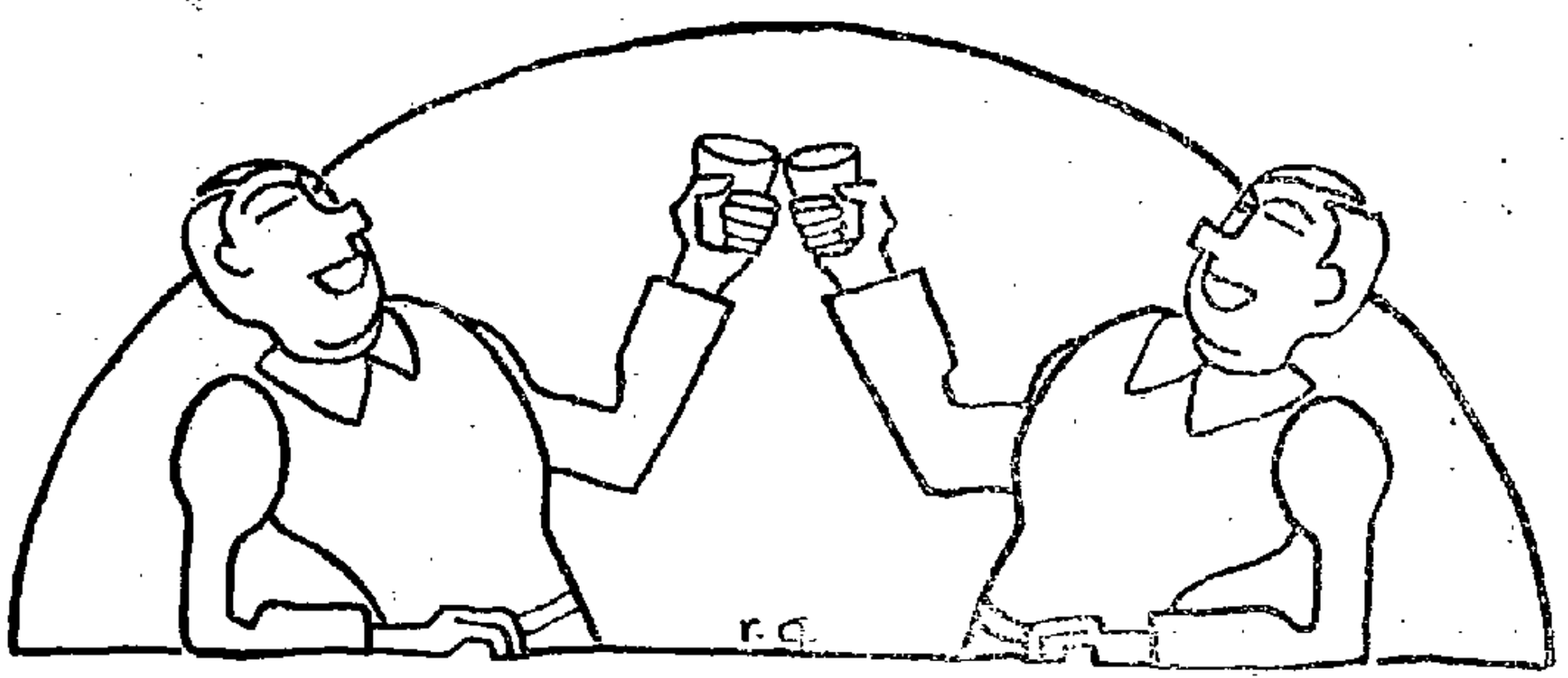

LES JEUX DE FRANCE

La patiente et sage formation de l'Unité française sera toujours un objet d'admiration pour les esprits. Le seul mérite de notre Monarchie traditionnelle aurait-il été de la concevoir et de la réaliser que sa gloire en brillerait encore sur le monde à la fin des temps. Car si la conception fut géniale, la réalisation demanda une continuité de vues et d'efforts qui est bien la chose la plus merveilleuse de notre histoire.

L'hérédité, malgré ses surprises et ses à-coups, montre bien là son suprême bienfait. A travers toutes les difficultés, toutes les adversités dûes à la malignité des hommes comme aux caprices de la nature, les quarante Rois qui se sont succédé à la tête de la France ont tout de même réalisé ce chef-d'œuvre de l'Unité nationale. La diplomatie, comme la gloire des armes ont permis ce résultat magistral. Le caractère familial de notre Monarchie en a assuré une très grande partie par le jeu des mariages, des donations et des héritages.

Et, par dessus cent quarante ans d'erreurs, de tradition brisée, combien souvent devons-nous reconnaître aujourd'hui le bienfait de cette œuvre magnifique ! Que de souvenirs, abandonnés par les fous qui nous dirigent, restent encore vivants à travers l'Europe et l'univers, servant encore la cause de la France et qui sont la suite naturelle et directe de la politique des Rois, pères de notre peuple ?

*

* *

La stupide centralisation des régime révolutionnaires a eu beau imposer aux éléments si variés de notre unité nationale un moule administratif qui défie la raison autant que la nature et l'histoire l'esprit de nos anciens Pays est resté vivace à travers nos coteaux, nos montagnes et nos plaines. Sans doute, peu à peu, la malfaisance égalitaire de ce régime pourra-t-elle arriver à le réduire. Il n'en reste pas moins qu'il tient solidement, comme

accroché aux racines de nos arbres, aux noms de nos familles, aux murs de leurs maisons.

Une politique décentralisatrice — celle de la Monarchie de demain — aura tôt fait d'en tirer parti pour le grand bien de la France. Car il est fait de tradition, c'est-à-dire de vie et de richesse; il est plein d'une sève qui ne demande qu'à s'épanouir, utile et précieuse. Longtemps guindé, emprisonné, ou bien détourné de son vrai cours, dès qu'il sera sagement servi, protégé et dirigé, il réalisera les plus belles promesses dont il est plein et servira encore.

***

C'est pourquoi l'*Action Française*, tout en se gardant d'un sentimentalisme qui n'engendre que faiblesse, a toujours pris soin de mettre en valeur les fidèles persistances et les sages reviviscences de nos traditions locales et régionales. Elles sont le signe que la France, une et diverse, n'a pas oublié la fierté de ses origines particulières, ni non plus les libertés *réelles* que la Monarchie avait eu la sagesse de lui concéder ou de lui maintenir très largement. Elles sont aussi le signe que demain, sous un régime sain, ces libertés pourront refleurir, appuyées sur des coutumes non éteintes, appuyant l'autorité incontestée et indépendante du Roi de France, leur protecteur.

C'est dans cet esprit que nous avons recueilli pour cet almanach, un choix, certes incomplet, de jeux régionaux. Ainsi, les souvenirs traditionnels de nos Provinces apparaîtront à nos lecteurs sous la forme agréable de la saine gaîté et du culte de l'adresse de l'audace, de l'harmonie, de la souplesse, de la grâce et de la force qui sont autant de qualités de notre race.

L. J.

On trouvera a la Table des matières la liste des Jeux et leur emplacement dans l'Almanach.

N'oubliez pas...

que le réputé photographe

FRED BOISSONNAS

fait une réduction de prix aux abonnés de

L'ACTION FRANÇAISE

Tél. : Élysées 02-03
ASCENSEUR

12, Rue Boissy-d'Anglas
PARIS

LA CONQUÊTE D'ALGER

par F. DELEBECQUE

... La hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance; mais tu te verras attaquée dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid où il partage son butin à ses petits... Nous verrons la fin de tes brigandages; les pilotes étonnés s'écrient par avance : *Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer.*

(Bossuet, *Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse*, 1er septembre 1683.)

La piraterie algérienne et les nations chrétiennes

Quand les musulmans, chassés d'Espagne, refluèrent dans l'Afrique du Nord, quand un peu plus tard, au XVIe siècle, le pouvoir turc s'y installa en conquérant avec les Barberousse, la piraterie redoubla dans la Méditerranée. Les côtes d'Espagne et d'Italie surtout souffraient de ses ravages. En 1541, Charles-Quint résolut de mettre un terme à ce fléau en s'emparant d'Alger. Rien ne fut négligé pour le succès. Une flotte gênoise et espagnole de 360 bâtiments, portant une armée de 25.000 hommes, était placée sous le commandement du célèbre André Doria. L'empereur lui-même, accompagné des plus grands hommes de guerre de son temps, dirigeait l'expédition. Mais la saison était avancée; ce n'est qu'à la fin d'octobre que la flotte jeta l'ancre à l'est d'Alger. L'armée parvint sans peine sous les murs de la place, y subit un léger échec, vite réparé; mais une tempête s'éleva; le débarquement des vivres, des munitions, du matériel de siège était impossible; les navires chassaient sur leurs ancres et venaient se briser à la côte. Il fallut battre en retraite jusqu'au cap Matifou, point fixé pour le réembarquement sur les navires qui restaient.

L'issue funeste de cette grande entreprise fortifia pendant des siècles la croyance des musulmans, comme celle des chrétiens, qu'Alger était invincible. La domination des Turcs s'y affermit. Bientôt ils enlevèrent aux Espagnols leurs possessions africaines, Bougie en 1555, Tunis en 1574, Oran enfin à la fin du XVIII[e] siècle. Avant de perdre cette dernière place, les Espagnols avaient encore tenté, en 1775, une expédition presque aussi considérable que celle de Charles-Quint : son sort fut aussi malheureux.

Enhardis par ces succès, les Algériens redoublaient d'audace. La guerre était leur industrie nationale; ils s'enrichissaient par les marchandises dont ils s'emparaient et par les esclaves qu'ils emmenaient en captivité. Des ordres religieux s'étaient fondés en Espagne et en France pour le rachat des captifs; en France ces ordres ne disparurent que quand la Révolution les détruisit avec tous les autres.

Les rapports entre la France et Alger étaient d'une nature particulière, en raison de l'alliance qui, depuis François I[er], nous unissait à la Porte. Des traités nous assurèrent de la part des deys d'Alger un traitement de faveur, nous reconnurent le droit d'élever certains forts sur la côte, nous permirent de développer notre comptoir de La Calle, près de Bône, et d'en établir d'autres. Mais par la suite, les liens d'Alger avec la Porte se relâchant peu à peu, ces traités furent de moins en moins respectés par les Algériens. Pour mettre fin à des violations incessantes, Louis XIV entreprit, de 1663 à 1688, plusieurs expéditions. En 1664, une tentative pour s'emparer de Djidjelli échoua; en 1681, Duquesne et Tourville détruisirent les flottes de Tunis et de Tripoli. Quant à Alger, on hésita à la conquérir; on se borna à la châtier; la flotte française la bombarda à deux reprises, en 1682 et 1683. Une paix signée en 1684 ne dura pas. Un nouveau bombardement, en 1688, amena enfin la soumission d'Alger, qui fut apportée à Versailles par une ambassade solennelle, le 26 juin 1690.

Dès lors, et malgré de fréquentes infractions de détail au traité, Alger renonça à exercer contre la France la piraterie d'une manière systématique. Mais les autres nations chrétiennes continuaient à en être les victimes, malgré les tributs humiliants que la plupart d'entre elles, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, le Danemark, l'Espagne, le Portugal, Naples, les Etats-Unis, payaient à la Régence pour assurer la sécurité de leur commerce. La France elle-même payait, depuis des siècles, pour la pêche du corail et pour son établissement de La Calle, une redevance qui, sous la Restauration, se montait à 160.000 francs et n'était en réalité qu'un tribut déguisé. Néanmoins, en 1789, notre situation dans la Méditerranée était encore privilégiée. La Révolution, en détruisant notre marine, nous la fit perdre, tandis que se fortifiait à nos dépens celle de l'Angleterre. Napoléon s'en inquiéta. En 1808, il fit étudier un projet d'expédition contre Alger. Le chef de bataillon du génie Boutin fut chargé de reconnaître les fortifications de la place, ses approches, et le point du littoral le plus favorable à un débarquement. Ce projet n'eut pas de suite; mais le remarquable rapport établi par Boutin à la suite de sa reconnaissance servit de base à l'expédition de 1830.

En 1815, les Etats-Unis décidèrent de cesser le tribut qu'ils payaient au dey; leur flotte, paraissant à l'improviste devant Alger à un moment où tous ses navires étaient en course, leur permit de dicter une paix acceptée presque sans discussion, mais qui ne fut pas mieux observée que les autres. En 1816, l'Angleterre à son tour essaya d'obtenir l'abolition de l'esclavage des chrétiens. Lord Exmouth bombarda Alger; le dey signa un traité abolissant l'esclavage et restituant les captifs sans rançon. L'effet de la leçon ne dura guère, et en 1819 une escadre anglo-française dut revenir devant Alger pour signifier à la Régence la résolution prise par les puissances au congrès d'Aix-la-Chapelle de mettre un terme aux pirateries des Barbaresques. Le dey ne voulut pas répondre par écrit et déclara de vive voix qu'il continuerait à faire la

ÉMILE CROS

Maison française de tout premier ordre

FOURRURES

PELLETERIES

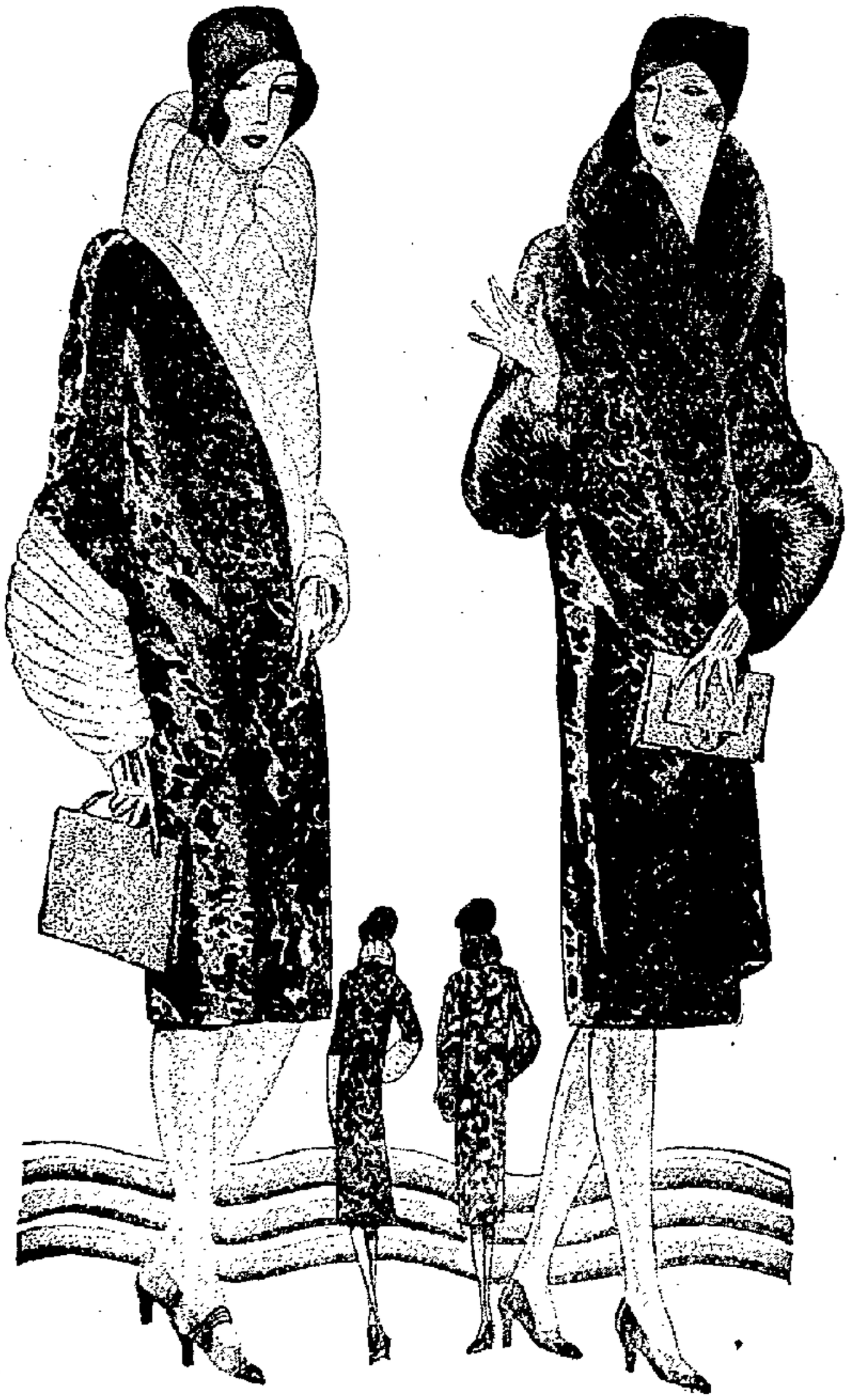

(Extrait de notre Catalogue 1929-1930)

PARIS, 10, rue Marcel-Renaut (XVII^e arr^t) *Tél. : Wagram 72-78*

VICHY, 12 et 14, rue Sornin *Tél. : 31-45*

guerre aux nations qui lui refuseraient le tribut. Enfin, en 1824, l'amiral anglais Neal échoua dans une tentative pour faire signer au dey quelques additions au traité de 1816 : il essaya en vain de bombarder Alger à trois reprises, et dut se retirer devant le feu supérieur des forts.

La question d'Alger sous la Restauration
Le rapport Clermont-Tonnerre

La Restauration avait donc trouvé la position de la France sur la côte d'Afrique singulièrement affaiblie. Outre les différends qui s'étaient toujours élevés entre les Algériens et les nations chrétiennes, il y avait entre le dey et la France une contestation d'une autre nature.

Pendant l'expédition de Bonaparte en Egypte, deux juifs algériens, Busnach et Bacri, avaient fourni des approvisionnements à l'armée française ; ils avaient de ce chef une créance qui n'était pas encore réglée à la chute de l'Empire, bien qu'en 1801 un traité rétablissant les relations de la France et du dey sur l'ancien pied eût garanti le paiement de cette dette. A son tour le Roi avait signé avec le dey, le 28 octobre 1819, une convention arrêtant définitivement le montant de la créance et réglant les modes de paiement. Mais des oppositions s'étant produites contre les créanciers, les sommes correspondantes avaient été, conformément à la convention, retenues à la caisse des dépôts et consignations, et des procès étaient nés, qui duraient encore au début du règne de Charles X. Le dey s'impatienta et ses réclamations devinrent très vives. Le 30 avril 1827, veille du Beïram, le consul français à Alger, M. Deval, s'étant rendu comme d'usage chez le dey Hussein-pacha, profita de cette visite pour lui présenter une réclamation au sujet d'un navire des Etats pontificaux qui avait été capturé, bien qu'il fût couvert par le pavillon français. Le dey répondit au consul qu'il se mêlait de ce qui ne le regardait pas, puis lui fit des reproches, l'accusant d'empêcher le

gouvernement français de faire droit à ses réclamations au sujet de la créance Busnach-Bacri, lui déclarant qu'il ne voulait plus qu'il y eût de canons au fort de La Calle, et enfin il le frappa du manche de son chasse-mouches.

Le gouvernement français expédia aussitôt à Alger une division navale, commandée par un de nos meilleurs officiers de marine, le capitaine de vaisseau Collet. Le 11 juin, M. Deval s'embarquait avec le personnel du consulat sur la goëlette *La Torche*. Le commandant Collet envoya une note demandant satisfaction à Hussein-pacha, qui répondit par un refus insolent. Le 15, les négociations étaient rompues et le blocus commençait.

ALGER EN 1830

Le ministère de M. de Villèle avait à décider s'il allait déclarer la guerre au dey et entreprendre d'attaquer Alger par mer ou par terre, ou bien continuer simplement le blocus. Le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, prit l'avis des hommes les plus compétents. Le commandant Collet estimait qu'une escadre seule était impuissante à réduire Alger

Charles X

par Gérard.
(MUSÉE DU LOUVRE)

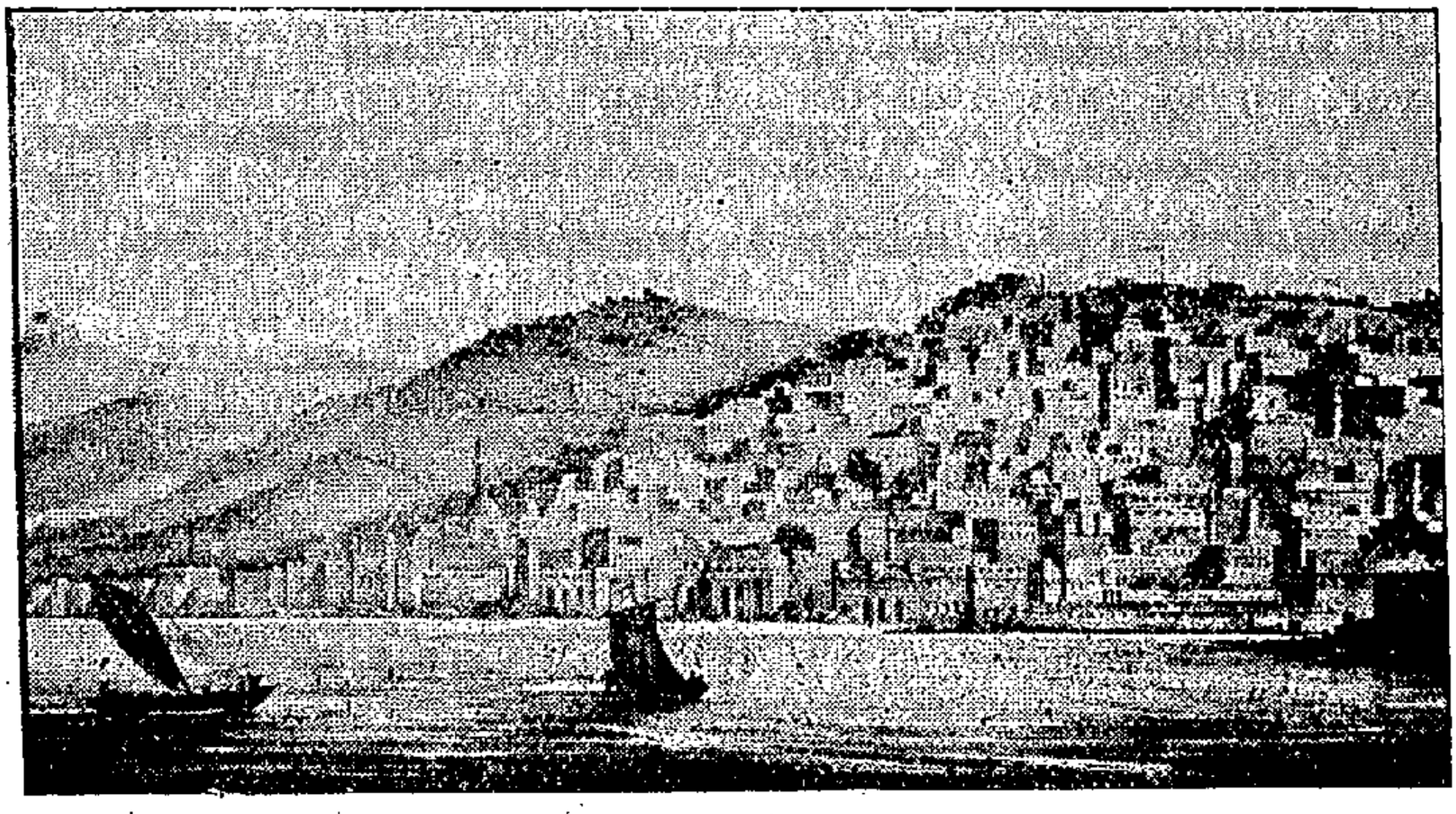

ALGER EN 1830

et qu'un débarquement de troupes était indispensable. Il chargea le capitaine de frégate Dupetit-Thouars, qui connaissait parfaitement la côte, de porter à Paris une lettre en ce sens. Devant le conseil de l'amirauté, présidé par M. de Chabrol, ministre de la marine, le commandant Dupetit-Thouars lut un mémoire où il expliquait d'abord pourquoi le blocus ne pouvait avoir d'efficacité, puisque d'une part les navires de guerre algériens, ne prenant pas la mer, ne pouvaient être détruits, que d'autre part le commerce algérien n'existait pas; et il concluait que seule une expédition combinée de terre et de mer pourrait atteindre au résultat cherché. Il montrait enfin que l'expédition ne présentait pas de difficultés insurmontables, et il exposait comment il la concevait.

Le ministre de la guerre prit de plus connaissance d'un mémoire de M. Deval, du mémoire de Boutin retrouvé dans les archives et, le 14 octobre 1827, il présentait au Roi un remarquable rapport, très détaillé, où la question était envisagée sous toutes ses faces. Il proposait d'entreprendre au printemps de 1828 l'expédition dont il traçait les grandes lignes et se déclarait convaincu du succès, après lequel le Roi aurait à considérer s'il devait conserver sa conquête dans l'intérêt de la France, ce qu'il pouvait faire sans qu'aucune puissance eût une objection légitime à élever, ou se contenter de détruire ce repaire de pirates.

Mais le cabinet Villèle était à ce moment chancelant; il avait en outre sur les bras la question gréco-turque (la bataille de Navarin est du 20 octobre 1827); enfin il était déterminé à tenter à la fin de l'année des élections générales dont dépendrait son sort. M. de Clermont-Tonnerre ne parvint pas à convaincre ses

ÉDITIONS ORIGINALES

SI les exemplaires sur grands papiers vous intéressent, faites-vous réserver les ouvrages à paraître en vous inscrivant à

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, Rue de Rome, PARIS (8e) — C. C. 926-78

collègues. Le Roi, à contre-cœur, se rangea à l'avis de la majorité du conseil. On décida de continuer le blocus.

L'insulte au pavillon parlementaire

Le 4 janvier 1828, le cabinet Martignac remplaçait le cabinet Villèle. Sa situation était aussi difficile à l'extérieur qu'à l'intérieur : il avait la question grecque à liquider, et dut entreprendre en août 1928 l'expédition de Morée; puis ce fut la rupture de la Russie avec la Porte, qui pouvait entraîner une conflagration générale. Il essaya donc de régler la question d'Alger par la voie diplomatique. Des négociations indirectes avec le dey furent tentées. Le blocus continua sans autres résultats qu'une dépense de 7 millions par an et une extrême fatigue du personnel et des navires qui en étaient chargés. Le 20 octobre 1828, le contre-amiral Collet (il venait d'être promu à ce grade) était mort; il avait été remplacé par le capitaine de vaisseau de La Bretonnière. En juillet 1829, ce dernier reçut du ministre de la marine Hyde de Neuville l'ordre de faire de nouvelles tentatives auprès du dey. Le 30 juillet, le vaisseau *La Provence* mouillait devant Alger, et le lendemain le commandant de La Bretonnière se présentait devant le dey. Le 2 août, celui-ci opposait un refus complet à toutes nos demandes. Le 3, *La Provence* sortait de la baie d'Alger sous pavillon parlementaire, quand les batteries de la ville

Restauration et
Reproduction de
TAPISSERIES ANCIENNES
par Spécialistes. — Laine à Tapisserie.
PRIX MODÉRÉS
A. ROBIN 14, rue du Pont-Neuf, Paris (1er Arrt)
Téléph. : Gutenberg 25-55

et du môle ouvrirent le feu sur elle et, en une demi-heure, lui envoyèrent quatre-vingts coups de canon, dont onze l'atteignirent. Quand la nouvelle de cet attentat parvint à Paris, le ministère du prince de Polignac venait de remplacer celui de M. de Martignac.

L'expédition décidée. — L'opposition libérale

Tout espoir d'une solution pacifique était désormais perdu; il ne restait plus qu'à reprendre le plan du marquis de Clermont-Tonnerre. Il est triste de dire que la première opposition qu'on rencontra vint de l'intérieur.

Dès 1828, en effet, la Régence d'Alger avait trouvé des avocats au parlement français, et M. Bignon accusait le gouvernement de M. de Villèle de « s'être dégradé par une humilité servile auprès des nations policées », tandis qu'il se montrait « orgueilleux et superbe envers un petit Etat » qu'il avait « contraint de recourir à la force des armes à propos d'une rupture dont on ignore la véritable cause ». Ce fut là le thème de l'opposition pendant la session de 1829, et la résistance du dey s'en trouva singulièrement encouragée. Le 5 mai, M. de Salverte déclarait que la question d'Alger avait pour origine une faute grave de l'ancien ministère, qui aurait dû désavouer M. Deval, et le lendemain M. Duvergier de Hauranne se plaignait que la nature du différend entre la France et le dey n'eût pas été plus clairement exposée à la Chambre. Le 30 juillet, M. Alexandre de Laborde blâmait la façon d'agir du gouvernement dans l'affaire de la créance Busnach-Bacri et reprochait au consul de France de s'être indûment entremis en faveur d'une puissance étrangère (le Saint-Siège), ce qui était cause de l'affront qu'il avait reçu. M. Thomas réclamait la communication de toutes les pièces diplomatiques relatives à la question, et se disait convaincu que la rupture avec Alger était « le résultat d'une série de fautes successives ». L'avènement du ministère Polignac ne

fit que rendre plus vives ces attaques. Dès le début du système parlementaire en France, les intérêts du pays disparaissaient devant les intérêts de parti.

Les deux ministres sur qui portait la charge de l'expédition devenue à leurs yeux inévitable étaient le comte de Bourmont, ministre de la guerre, et le baron d'Haussez, ministre de la marine. Avant même que l'expédition eût été décidée par le conseil du Roi, tous deux l'avaient étudiée de près. Comme on estimait que huit mois étaient nécessaires aux préparatifs, et que le mois de mai était l'époque la plus favorable, ils évoquèrent la question devant le conseil dès le mois d'octobre 1829. M. de Polignac se laissa d'abord tenter par une proposition du pacha d'Egypte Méhémet-Ali, qui offrait de soumettre les trois régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli et de les gouverner, comme l'Egypte, au titre de vassal du sultan, eureu-

sement ces négociations, peu goûtées du conseil, échouèrent, et le gouvernement français n'allait pas tarder à prendre la résolution d'agir seul.

Mais on voit que cette décision ne fut adoptée qu'après épuisement de tous les autres moyens, blocus, recours aux services de Méhémet-Ali, et qu'ainsi l'expédition d'Alger n'a pas été entreprise par la Restauration, comme on l'a souvent dit, pour faire diversion à des difficultés intérieures, mais bien parce qu'elle était dictée par l'honneur et par l'intérêt national.

Le 6 février 1830, le prince de Polignac réunissait ses collègues et une vingtaine d'amiraux, de généraux et d'officiers supérieurs, dont les capitaines de frégate Dupetit-Thouars et Gay de Taradel. Il s'agissait de savoir si une expédition contre Alger par terre était possible, et quels seraient le point de la côte et l'époque les plus favorables pour le débarquement. Au témoignage de M. de Guernon-Ranville, ministre de l'instruction publique, tous les officiers généraux de la marine, sans exception, déclarèrent que le débarquement d'une armée avec son matériel était absolument impraticable, parce qu'il exigerait au moins trois semaines et qu'on ne peut pas compter sur une si longue période de beau temps sur la côte d'Alger; parce que le débarquement devrait nécessairement se faire à l'ouest d'Alger, où il n'y a pas de mouillage tenable à cause des courants; parce qu'enfin l'intérieur du pays offrirait des difficultésé insurmontables. Le commandant Dupetit-Thouars combattit vivement ces objections, exposa que, selon lui, la flotte pourrait mouiller près de la presqu'île de Sidi-Ferruch et qu'on pourrait débarquer 18.000 hommes en un jour, et tout le corps expéditionnaire en deux ou trois jours. Le général Valazé, du génie, et M. Deval, neveu de l'ancien consul, estimèrent que la marche sur Alger n'offrirait pas d'obstacles impossibles à vaincre.

Après quatre heures de discussions animées, où chacun maintint son point de vue, la séance fut levée, et les ministres, restés seuls, délibérèrent. A l'unanimité, ils décidèrent de proposer l'expédition au Roi. Le len-

demain, 7 février, le Roi approuvait cette proposition. Le 2 mars, dans le discours du trône, il annonçait ainsi sa résolution aux Chambres : « Au milieu des grands événements dont l'Europe était occupée, j'ai dû suspendre les effets de mon juste ressentiment contre une puissance barbaresque; mais je ne puis laisser plus longtemps impunie l'insulte faite à mon pavillon; la réparation éclatante que je veux obtenir, en satisfaisant l'honneur de la France, tournera, avec l'aide du Tout-Puissant, au profit de la chrétienté ».

L'opposition parlementaire renouvela avec plus de force contre le ministère Polignac les attaques qu'elle avait déjà dirigées contre le ministère Martignac. On taxait l'entreprise de folie, le gouvernement d'injustice envers le dey, et on l'accusait de n'avoir obtenu de l'Angleterre la permission d'aller à Alger qu'en s'engageant à n'y pas rester. A la Chambre des pairs, l'amiral Verhuel chercha des excuses à l'insulte faite au pavillon français, et soutint que l'expédition était absurde et son succès impossible. A la Chambre des députés, M. Alexandre de Laborde reprit ses arguments de l'année précédente et, après la clôture de la session, en avril, les reproduisit dans une violente brochure où on lisait : « La guerre d'Alger... est injuste dans son origine, imprudente dans sa précipitation, infructueuse dans ses résultats et, depuis quelques jours, coupable et criminelle dans son exécution [la Chambre, après l'adresse des 221, venait d'être prorogée au 3 septembre]... La destruction d'Alger ne vaut pas la perte de la moindre de nos libertés. C'est d'institutions que la France a besoin, et non de conquêtes; c'est d'un territoire compact, libre, fertilisé par le travail, et non d'une colonisation superflue, que dis-je ? d'une promenade militaire, car on ne lui permet même pas de colonisation. Je sais particulièrement qu'il a été donné parole au gouvernement anglais que, sitôt Alger détruit, l'armée française se retirerait ». Quant à la presse de l'opposition, le rapport de M. de Chantelauze qui précédait les ordonnances de juillet nous apprend comment elle concevait ses devoirs :

« Dès les premiers temps de cette expédition... la presse a critiqué avec une violence inouïe les causes, les moyens, les préparatifs, les chances de succès... Ce n'était point assez : par une trahison que nos lois aurait pu atteindre, la presse s'est attachée à publier tous les secrets de l'armement, à porter à la connaissance de l'étranger l'état de nos forces, le dénombrement de nos troupes, celui de nos vaisseaux, l'indication de nos points de station, les moyens employés pour dompter l'inconstance des vents et pour aborder la côte. Tout, jusqu'au lieu du débarquement, a été divulgué comme pour ménager à l'ennemi une défense plus assurée. Et, chose sans exemple chez un peuple civilisé, la presse, par de fausses alarmes sur les périls à courir, n'a pas craint de jeter le découragement dans l'armée et, signalant à sa haine le chef même de l'entreprise, elle a pour ainsi dire excité les soldats à lever contre lui l'étendard de la révolte ou à déserter leurs drapeaux ! Voilà ce qu'ont osé faire les organes d'un parti qui se prétend national ! »

Le commandement. — Les préparatifs

Le commandement en chef de l'armée avait été confié au lieutenant-général de Bourmont, ministre de la guerre, à la grande déception du maréchal Marmont, qui y aspirait aussi; mais, dès 1827, quand

CHARLES MAURRAS, par ses contemporains. *Poèmes*, *Portraits*, *Jugements et Opinions*, par Anatole FRANCE, Xavier de MAGALLON, Marius ANDRÉ, Joseph d'ARBAUD, Marcel PROVENCE, M. de ROUX, Emile SICARD, Jules VÉRAN, Jacques BAINVILLE, Maurice BARRÈS, Camille BELLAIGUE, Louis BERTRAND, Paul BOURGET, CHARLES-BRUN, Léon DAUDET, Charles Le GOFFIC, Daniel HALÉVY, Camille MAUCLAIR, PAMPILLE, Adolphe RETTÉ, etc...

Avec un portrait de Charles Maurras et un fac-similé d'écriture et d'épreuve typographique.

1 volume in-16..... **10 fr. 80**

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII[e]).

C. c. p. 926-78.

M. de Clermont-Tonnerre avait soutenu la nécessité de l'expédition, estimant qu'il fallait mettre à sa tête un général habile, d'un caractère fort, d'une grande ténacité et d'une grande prudence, il avait obtenu du

B. A. V. COMTE DE CLAUSNE, DE BOURMONT.

Le lieutenant général de Bourmont

Commandant en chef l'expédition contre Alger

Roi la promesse qu'elle serait dirigée par Bourmont. Le commandement de la flotte, refusé par le contre-amiral Roussin, avait été, à l'instigation du Dauphin, donné au vice-amiral baron Duperré, alors préfet maritime à

Brest. Cet officier général, au passé glorieux, mais connu pour ses opinions libérales, ne se hâta pas d'arriver à Paris; quand il y fut, il souleva contre l'expédition de vives objections, qu'il résuma dans une longue lettre au ministre. Il estimait qu'il était impossible d'être prêt pour l'époque fixée, que le débarquement du personnel et du matériel exigerait environ vingt-sept jours de beau temps consécutif, et il concluait que l'expédition était impossible, au moins pour cette année. Comme le dit Alfred Nettement, cette lettre était « un chef-d'œuvre de prévoyance pessimiste ».

Les préparatifs ne s'en poursuivirent pas moins avec ardeur à Toulon et à Marseille, où fut réunie la flotte. Elle comprenait 104 bâtiments de guerre, 347 transports, 140 bateaux de types divers composant la flottille de débarquement, 85 chalands et bateaux à fond plat pour le débarquement de l'artillerie et du matériel de siège : au total, 676 bâtiments, dont 6 petits bateaux à vapeur. Le personnel des équipages s'élevait à 21.500 hommes.

La concentration de l'armée expéditionnaire en Provence commença le 20 mars. Cette armée comprenait trois divisions, commandées par les lieutenants-généraux baron Berthezène, comte de Loverdo et duc des Cars. Le chef d'état-major général était le lieutenant-général Desprez. L'artillerie était sous les ordres du maréchal de camp vicomte de La Hitte, le génie sous ceux du maréchal de camp baron Valazé. L'intendant en chef était le baron Denniée. L'effectif total dépassait 37.000 hommes. L'équipement, les approvisionnements, les transports, le service de santé, tout avait été étudié avec le plus grand soin et la plus grande prévoyance.

Le gouvernement du Roi et l'Angleterre

Le gouvernement du Roi avait dû ouvrir avec les puissances des négociations pour exposer l'objet de ces armements considérables. La plupart voyaient l'expédition d'un œil favorable; aucune n'y faisait d'objec-

tions, sauf l'Angleterre qui, dès la première heure, s'en montra inquiète. Elle soupçonnait de la part de la France des intentions de conquête et la pria de s'en expliquer. Le conseil du Roi, voulant éviter jusqu'à l'apparence d'une concession à ces exigences, décida que ses explications seraient adressées sous forme d'une note-circulaire à toutes les puissances de la chrétienté. Cette note, du 12 mars 1830, se bornait à faire connaître le motif (l'insulte) et le but (destruction de la piraterie) de l'expédition, et, sans engager l'avenir, disait seulement qu'en cas de chute du gouvernement du dey, le Roi se concerterait avec ses alliés en vue de l'établissement d'un nouvel ordre de choses.

L'Angleterre ne fut point satisfaite. Dans le conseil du 21 mars, le prince de Polignac fit connaître les objections qu'elle continuait de présenter et les réponses qu'il y avait faites : « Ces réponses », écrit M. de Guernon-Ranville dans son *Journal*, « ont été nobles et fermes; le Roi les a complètement approuvées. S. M... a dit : *la France insultée n'a besoin de l'appui de personne pour se venger; quant aux Anglais, nous ne nous mêlons pas de leurs affaires, qu'ils ne se mêlent pas des nôtres* ». Le 25 avril, le prince de Polignac rendait compte au Roi de nouvelles demandes d'explications du gouvernement anglais. Le Roi, persistant dans ses résolutions, ordonna de répondre « qu'il ne prendrait aucun engagement contraire à la dignité et à l'intérêt de la France; que son unique objet en ce moment est de punir l'insolent pirate qui l'a osé provoquer; mais que si la Providence lui accorde de tels succès que les Etats de son ennemi tombent en son pouvoir, alors il avisera aux déterminations qu'exigeront l'honneur de sa couronne et les intérêts de son royaume; qu'au surplus tout ce qu'il peut accorder à ses alliés, dès à présent, c'est l'assurance de prendre leur avis et de ne rien décider qu'après avoir pesé leurs observations et les convenances européennes ».

Devant cette volonté arrêtée du Roi de ne rien alié ner de sa liberté d'action, l'ambassadeur d'Angleterre. lord Stuart, insista; il harcelait les membres du cabi-

net. Un jour qu'il avait pressé plus fortement le ministre de la marine et lui avait fait entendre que l'Angleterre pourrait bien s'opposer à l'expédition, le baron d'Haussez, ne se contenant plus, répondit qu'il ne souffrirait pas qu'on prît un ton de menace à l'égard du gouvernement dont il était membre; qu'il ne lui appartenait pas de traiter la question diplomatique, que ce n'était pas le ministre qui parlait à l'ambassadeur, mais le baron d'Haussez qui déclarait à lord Stuart que la France se moquait de l'Angleterre, et qu'elle ferait ce qu'elle voudrait, sans souffrir de contrôle ni d'opposition; il mit l'Angleterre au défi d'attaquer la France et pria l'ambassadeur de considérer que le ministre des affaires étrangères pourrait bien, en termes plus diplomatiques, lui répéter la même chose, officiellement cette fois.

Au début de mai, le cabinet français eut encore à répondre à une menace que fit le duc de Wellington de porter la question devant le Parlement. Le prince de Polignac répondit qu'en ce cas la France, loin de céder à des exigences sans fondement, se jugerait au contraire autorisée à revendiquer le libre exercice de tous les droits qui découlent de l'état de guerre.

Enfin, le 12 mai, à la veille du départ de l'expédition, une dernière note fut envoyée aux puissances chrétiennes, déclarant que la France ne poserait les armes que quand ses possessions et ses droits seraient

MADAME,

Vous vous êtes souvent dit : « Ah ! si je pouvais, chez moi, teindre à l'eau froide — simplement, rapidement, proprement — combien de robes, corsages, pièces de lingerie, etc..., ne teindrais-je pas?... »

Eh bien ! ce souhait, un immense progrès de la science l'a réalisé et voici TINTAFROY, teinture à l'eau froide pour tous tissus, qui se présente à vous parée des merveilleuses qualités que vous aurez vainement cherchées jusqu'à ce jour.

Faites-en un essai en en achetant un paquet chez votre marchand de couleurs et vous vous rendrez tout de suite compte des innombrables services que peut vous rendre TINTAFROY.

'tintafroy' M D

teint à froid tous tissus.

Les Spécialités P. P. Z., PARIS

assurés contre les agressions dont ils avaient été si souvent l'objet, et qu'elle aurait obtenu une juste indemnité pécuniaire. L'Angleterre, de plus en plus mécontente, continua d'adresser au cabinet français notes sur notes, auxquelles le prince de Polignac finit par répondre par un simple accusé de réception et une invitation à se reporter à ses communications précédentes.

« Il est certain », écrit M. de Guernon-Ranville, « que dans toute cette affaire notre président a été admirable de noblesse et de dignité ».

C'est ainsi qu'à la veille de la révolution de juillet la France, forte de la marine que lui avaient refaite les Portal, les Clermont-Tonnerre et leurs successeurs, pouvait tenir tête à l'Angleterre.

Le départ. — Le débarquement. — La campagne
Prise d'Alger

Le 1er mai 1830, la flotte était réunie, le matériel embarqué : il n'avait pas fallu trois mois pour achever ces immenses préparatifs qui, à en croire l'amiral Duperré et tant d'autres, en exigeaient huit. Le Dauphin passa la flotte et l'armée en revue. L'embarquement des troupes commença le 11 mai ; contrarié par le mauvais temps, il ne fut achevé que le 17. Le 18, la flottille de débarquement partait pour les Baléares, où elle devait attendre des ordres ; les deux escadres formant l'armée navale, retenues par des vents contraires, n'appareillèrent que le 25.

La traversée fut superbe, et le 31 mai on aperçut dans la brume le cap Caxine, près d'Alger. La flottille de débarquement avait reçu l'ordre de rallier. On s'attendait à débarquer quand, au signal du bâtiment amiral, *La Provence*, les escadres virèrent de bord et se dirigèrent sur les Baléares. L'amiral Duperré avait jugé que le vent d'est rendait le débarquement trop hasardeux, bien que la baie occidentale de Sidi-

Ferruch, où il devait avoir lieu, dût être à l'abri de ce vent. La déception de l'armée et de son chef fut grande. Les instructions de Duperré portaient bien que « les opérations de l'armée navale seraient subordonnées au plan arrêté par M. le comte de Bourmont », aux invitations de qui il devait obtempérer. De plus, Bourmont était porteur d'une ordonnance confidentielle du Roi, en vertu de laquelle, en cas de conflit entre Duperré et lui, il devait prendre le commandement de toutes les forces de terre et de mer. Mais il ne voulait user de cette arme qu'en cas de nécessité extrême, et en fait il n'en usa pas.

Le 10 juin, les escadres quittaient enfin les Baléares ; le 13, après de nouvelles hésitations de Duperré, dont triompha l'énergie de Bourmont, elles jetaient l'ancre dans la baie occidentale de Sidi-Ferruch, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Alger. Le débarquement commença le 14 à quatre heures du matin. A six heures et demie, les deux premières divisions étaient à terre avec deux batteries ; à midi, la troisième division et le reste de l'artillerie de campagne les avait rejointes : grâce à une préparation minutieuse, à une discipline et à un ordre parfaits, au zèle de tous, quelques heures avaient suffi pour une opération que l'amiral Duperré avait déclaré devoir durer vingt-sept jours.

L'ennemi n'opposa qu'une faible résistance. Les batteries qu'il avait construites en arrière de la pointe de Sidi-Ferruch furent enlevées, et ses cavaliers s'enfuirent en désordre. Dès le jour même, le génie se mit à tracer une ligne bastionnée, appuyée des deux côtés à la mer, qui transformait la presqu'île en camp retranché. Le lendemain 15 commença le débarquement du matériel. Le 16, une tempête s'éleva et interrompit les opérations. Mais en prévision de cette éventualité les caisses et les ballots avaient été pourvus de doubles enveloppes imperméables : on les jeta à la mer et ils vinrent d'eux-mêmes s'échouer sur le rivage.

Jusqu'au 18, il n'y eut que des escarmouches ; l'ennemi s'était concentré sur le plateau de Staouéli, à

six kilomètres de Sidi-Ferruch dans la direction d'Alger. Le 19, il nous attaqua avec toutes ses forces. L'attaque était prévue; elle fut brillamment repoussée. Puis, prenant l'offensive, Bourmont marcha sur Staouéli. A midi, le camp ennemi était enlevé et dépassé. La troupe et ses chefs avaient fait vaillamment leur devoir; Bourmont « s'était montré homme de guerre », de l'aveu d'un historien peu suspect de partialité en sa faveur, Vaulabelle.

Cependant il fallait, avant de pousser plus avant, attendre le matériel de siège, porté par les convois que l'amiral Duperré, en quittant les Baléares, n'avait pas voulu faire partir avec les escadres de guerre. Ils n'arrivèrent à Sidi-Ferruch que le 25 juin.

Le 24, les Algériens se lancèrent contre nos positions de Staouéli; l'attaque fut brisée comme celle du 19, et l'ennemi rejeté jusqu'au plateau de Sidi-Khalef, à six kilomètres plus près d'Alger. Nos pertes étaient très légères : un seul officier avait été blessé dangereusement; c'était le second des quatre fils que le général en chef avait emmenés avec lui en Afrique, le lieutenant Amédée de Bourmont, qui succomba le 7 juillet à l'hôpital de Sidi-Ferruch.

Du 25 au 28, nous eûmes à repousser des contre-attaques très meurtrières. Le 28 juin, le matériel de siège étant enfin débarqué et en mesure d'accompagner l'infanterie sous les murs d'Alger, grâce à la route que le génie avait construite derrière l'armée avec une rapidité extraordinaire, Bourmont fixa au lendemain l'attaque qui devait amener l'investissement du fort l'Empereur, dominant la ville et la citadelle de la Kasbah, et judicieusement indiqué par Doutin comme la clé d'Alger. Il ne laissait à la garde de Sidi-Ferruch qu'un bataillon de ligne et un détachement de 1.400 marins. Duperré écrivit à Bourmont que, dans ces conditions, « la marine ne pouvait répondre de cette défense, tout à fait étrangère d'ailleurs à son service »; il en « récusait » en son nom « la responsabilité ». Bourmont ne tint aucun com te de cette lettre.

L'armée se mit en marche le 29 juin, à la pointe du jour. Les hauteurs qu'elle avait devant elle furent vivement enlevées. On n'était plus qu'à quatre ou cinq kilomètres d'Alger, quand une erreur de direction, due à la brume qui couvrait la plaine de la Metidja et la fit prendre pour la mer, fit perdre plusieurs heures en marches et contre-marches pénibles; à la fin de la journée, néanmoins, toute l'armée était en position devant le fort l'Empereur. La nuit même, la tranchée était ouverte et on commençait à travailler à six batteries de siège, à 700 mètres des murailles. Leur construction demanda quatre jours, pendant lesquels les assaillants eurent à subir le feu du fort et de la Kasbah, et les attaques incessantes des Algériens.

Le commandant en chef avait invité l'amiral Duperré à opérer avec la flotte une fausse attaque sur Alger et à y jeter quelques bombes pendant l'investissement du fort l'Empereur. Duperré objecta qu'il ne pouvait faire qu'une simple démonstration tant que la prise des forts voisins de la mer ne lui permettrait pas de s'approcher plus près de la ville, et que d'ailleurs ses équipages étaient singulièrement affaiblis par le concours qu'il avait dû prêter à la garde de Sidi-Ferruch. Cependant, le 1er juillet, la flotte défila, en lâchant ses bordées, devant les forts de la côte, qui répondirent. Elle renouvela cette manœuvre le 3. L'amiral Duperré écrivit au ministre de la marine que sa diversion « avait dû être puissante et produire un grand

Tous les jours

UN BON BICHONNAGE

avec 'Kiwi'

le cirage de luxe

ET VOUS AUREZ DES CHAUSSURES DE ROI !

Spécialités P. P. Z., PARIS

effet sur le moral de l'ennemi ». Mais des deux côtés on était à peu près hors de portée. Aucun de nos bâtiments ne fut atteint, et le général Valazé, visitant après la prise de la ville les forts bombardés par la flotte, n'y releva que les traces de quelques boulets et déclara qu'il se chargeait « de réparer pour 7 francs 50 centimes toutes les avaries causées par la marine aux fortifications ».

Le 4 juillet, à quatre heures du matin, une fusée partie du quartier général donnait le signal de l'attaque. Les batteries commencèrent leur tir, auquel le fort l'Empereur riposta vigoureusement pendant trois heures. A huit heures seulement, son feu parut complètement éteint. Le nôtre continuait de ruiner les défenses. L'ordre de battre en brèche allait être donné quand, à dix heures, une formidable explosion fit disparaître une partie du fort. Les défenseurs s'étaient retirés après avoir mis le feu au magasin à poudre. Trois compagnies du 35e, sous la conduite du général Hurel, se précipitèrent par la brèche et un soldat, enlevant sa chemise, l'arbora au sommet de la tige brisée d'un dattier : ce drapeau blanc improvisé apprit à l'armée et à la ville la chute du fort l'Empereur.

Le même jour, à deux heures de l'après-midi, un parlementaire se présenta de la part d'Hussein-pacha. Le général en chef exigea, préalablement à toute négociation, la remise de la Kasbah et des forts. Après quelques tentatives de la part du dey pour échapper à la capitulation, les conditions suivantes furent dictées par Bourmont : remise de la Kasbah, des forts et du port aux Français le lendemain 5 juillet à dix heures du matin ; liberté laissée au dey et à sa famille de se retirer dans une résidence de son choix ; libre exercice de la religion musulmane, liberté des biens et des personnes des habitants garantie. Le dey accepta, en demandant seulement un délai de vingt-quatre heures. On lui en accorda deux : le 5 juillet, à midi, l'armée française entrait dans la ville et dans la Kasbah, où s'installa le général en chef. Une commission des finances, présidée par l'intendant Denniée, fut chargée de

faire l'inventaire du trésor qui s'y trouvait. Le 10, le dey s'embarquait pour Naples à bord de la frégate *La Jeanne-d'Arc*.

La révolution de Juillet

La nouvelle de la prise d'Alger arriva à Paris le 9 juillet au matin. Le baron d'Haussez la porta aussitôt au Roi, qui lui tendit les bras. Comme le ministre s'inclinait respectueusement pour lui baiser la main : « Aujourd'hui », lui dit le Roi, « on s'embrasse », et il le pressa sur son cœur.

La joie qu'aurait dû inspirer cette victoire ne dura à Paris qu'un instant. Tout de suite on songea qu'il ne fallait pas que ce beau succès profitât à un ministère dont on voulait la chute. La Bourse demeura à peu près immobile. Comme le dit le libéral Vaulabelle, « l'intérêt de cette guerre s'effaçait devant la lutte électorale » engagée à ce moment à Paris et dans dix-neuf départements. « Les libéraux », écrit Louis Blanc, « ne montrèrent qu'une joie médiocre, et c'est à peine si les principaux meneurs de la bourgeoisie dissimulèrent l'amertume de leurs sentiments. Par un déplorable effet des haines de parti, les conquêtes d'une armée française attristèrent la moitié de la France ». Le 11 juillet, un silence morne accueillit Charles X quand il se rendit à Notre-Dame pour y entendre chanter le *Te Deum*.

Le comte de Bourmont reçut le bâton de maréchal de France ; le baron Duperré fut créé pair. L'opposition, et en particulier le *Journal des Débats*, cria à l'injustice. Elle rapportait tout l'honneur à Duperré, dont le manque de confiance et les hésitations avaient failli compromettre le succès de l'expédition, et dénigrait Bourmont dont l'énergie et la sagesse l'avaient assuré. Après avoir signé les propositions pour l'avancement et les décorations que lui présenta le prince de Polignac, le Roi ordonna que le premier prélèvement fait sur le trésor de la Kasbah serait destiné à donner à l'armée expéditionnaire une gratification de trois mois de solde. « Tout le conseil », note de M. de Guernon-Ran-

ville, « applaudit à cette royale pensée » — dont la révolution arrêta l'exécution.

En apprenant la prise d'Alger, le gouvernement anglais ne manqua pas d'adresser à la France une nouvelle et plus impérieuse demande d'explications, qui

fut retournée à lord Stuart avec cette annotation de Charles X : « Pour prendre Alger, je n'ai considéré que la dignité de la France ; pour le garder ou le rendre, je ne consulterai que son intérêt ». Le 20 juillet, la résolution était prise : la France conservait Alger.

ABONNEZ-VOUS
à
LATINITÉ
REVUE DES PAYS D'OCCIDENT
Directeur : JACQUES REYNAUD

LATINITÉ
a publié ou publiera des articles de
CHARLES MAURRAS — LÉON DAUDET — JACQUES BAINVILLE
HENRI MASSIS — LUCIEN DUBECH — EUGENIO D'ORS
RENÉ BENJAMIN — GEORGES BERNANOS — HENRI CHÉON
MARIO MEUNIER — PIERRE HUMBOURG — JACQUES REYNAUD
HENRI CHARPENTIER, ETC. ETC.

LATINITÉ
paraît le 1er de chaque mois
LE NUMÉRO : **5 francs**
UN AN : **40 francs**
L'abonnement est intégralement remboursé par des livres

« L'admirable préface donnée hier par **LÉON DAUDET** à
LATINITÉ
m'a jeté comme il convenait sur ses bonnes feuilles.. »
CHARLES MAURRAS
(*Action Française du 14-2-29*)

LIBRAIRIE DE FRANCE
F. SANT-ANDREA
110, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

Dès la première heure, du reste, le maréchal de Bourmont, devançant les instructions qu'il reçut quelques jours plus tard, avait agi comme s'il n'en doutait pas. Il constitua le nouveau gouvernement, accrédita les consuls étrangers, proclama que les Français arrivaient en amis et en libérateurs des indigènes, et que c'est avec leur collaboration qu'ils les gouverneraient; il embarqua pour l'Asie mineure leurs oppresseurs turcs. Deux expéditions sur Oran et sur Bône, obtinrent la soumission de ces deux villes. Le bey de Tunis et le dey de Tripoli signèrent des traités qui accordaient à la France des indemnités et s'engageaient à abolir la course et l'esclavage. Aux environs immédiats d'Alger, le bey de Tittery avait fait sa soumission dès le lendemain de la prise de la ville. Le 23 juillet, une petite colonne, qu'accompagnait le maréchal de Bourmont lui-même, atteignit Blidah après avoir traversé sans être inquiétée la plaine de la Métidja. Mais au retour, le 24, elle fut attaquée par les Kabyles et ne se fraya un passage qu'au prix de vifs engagements. Cette course sur Blidah offrit l'image des difficultés qui nous attendaient en Afrique.

Le 9 août, le maréchal de Bourmont envoyait en France son fils aîné, le capitaine Louis de Bourmont, pour porter au Roi les drapeaux pris à l'ennemi. Depuis quinze jours, il ne recevait plus rien de France. Le 10, dans la matinée, un bâtiment de commerce, parti de Marseille le 2, apportait les premières nouvelles, encore vagues, de la révolution, et le lendemain le maréchal recevait une lettre du général Gérard, commissaire du gouvernement provisoire à la guerre, qui le mettait au courant des événements survenus à Paris,

HENRI VAUGEOIS

Beau dessin de Joron (28 × 38) franco **6 fr. 50**

Toutes les Sections d'A. F. voudront avoir dans leur permanance le portrait du fondateur de l'Action française,

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, PARIS (8e) — C. C. 92-78

et lui enjoignait de faire prendre à la troupe la cocarde tricolore et de continuer les opérations militaires et maritimes commencées ou projetées. « La position particulière que vous avez choisie », ajoutait le général Gérard, « le succès de l'entreprise qui vous a été confiée, l'absence de votre nom au bas des actes qui ont été l'objet de la réprobation universelle, séparent votre cause, M. le maréchal, de celle des ministres auxquels vous avez été associé ».

Cette invitation à se rallier à la révolution laissa Bourmont insensible. Deux sentiments l'inspiraient : la fidélité à la foi politique qui avait été celle de toute sa vie, l'intérêt de la France. De là naquit chez lui l'idée d'une tentative suprême pour sauver la monarchie des Bourbons. Le 12 au matin, il réunit les officiers généraux et les chefs de corps et leur exposa un plan qui consistait, laissant une division de 12.000 hommes à la garde d'Alger, à embarquer les deux autres divisions de l'armée qui, descendues en Provence, se joindraient à la division de réserve qui y était restée et marcheraient avec elle sur Lyon. Cette proposition fut accueillie par des applaudissements; on décida de la transmettre à l'amiral Duperré qui, convoqué à la réunion, s'était abstenu d'y paraître et y avait envoyé son chef d'état-major. Duperré refusa de s'associer à ce projet ajoutant qu'il avait déjà envoyé son adhésion au gouvernement provisoire.

Comme une partie de ses officiers partageait ses opinions, il était impossible, ce concours faisant défaut, de passer outre. Le maréchal n'eut plus dès lors qu'une pensée, conserver à la France une armée unie et disciplinée. C'est en invoquant les ordres du lieutenant-général du royaume, nommé par Charles X, et auxquels, légalement, tous devaient obéissance, c'est surtout par son ascendant personnel sur les troupes et par la confiance qu'il leur inspirait, que Bourmont put faire opérer, le 17 août, la substitution de la cocarde tricolore à la cocarde blanche, sans trouble et sans que la discipline en fût ébranlée un instant. Enfin, il avait jugé prudent de rappeler les détachements de Bône et d'Oran et de

concentrer toutes ses forces à Alger, en prévision des difficultés européennes que pouvait provoquer la révolution.

En ce qui le concernait personnellement, il avait prié qu'on le relevât de son commandement. Son désir fut prévenu : le 12 août, le lieutenant-général Clauzel était nommé commandant en chef de l'armée d'Afrique. Il arriva le 2 septembre, et le vainqueur d'Alger lui remit aussitôt ses pouvoirs.

Le maréchal de Bourmont demanda à Duperré un bâtiment pour le transporter à Mahon : Duperré, qui venait d'être fait amiral, refusa. Bourmont nolisa à ses frais un petit brick autrichien où il s'embarqua le 3 septembre. Disons, à l'honneur du général Clauzel, qu'au moment où le bâtiment leva l'ancre, le canon, par son ordre, salua une dernière fois l'ancien commandant en chef.

« J'étais à terre, présent à l'embarquement du maréchal », a raconté le capitaine du brick ; « il était accompagné de deux de ses fils et de deux domestiques. Leur bagage était si peu de chose que deux de mes marins suffisaient à le porter. Un de ses fils avait sous le bras un petit coffret ; je lui offris de m'en charger ; il refusa mon offre, ce qui me fit soupçonner qu'il contenait quelque objet de grand prix. Voyant cependant que, quelques jours après, ce coffret n'était pas renfermé, j'en fis l'observation au maréchal, qui me répondit en me montrant le contenu : « Ce que renferme ce coffret, quoique bien précieux pour moi, ne tentera la cupidité

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à **M. Auguste VINCENT**, 8 place Victor-Hugo, à **Grenoble**, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

de personne. Voilà le seul trésor que j'emporte d'Alger : c'est le cœur du fils que j'ai perdu ».

Quand, plus tard, le corps de ce fils chéri arriva à Marseille, les douaniers firent ouvrir le cercueil pour voir s'il ne contenait pas de l'or ou des objets volés. Une infâme calomnie, lancée au lendemain de la révolution, et dont une enquête fit justice, avait accusé le maréchal de malversation.

Résultats de la conquête d'Alger

Deux remarques empruntées au *Journal* de M. de Guernon-Ranville résument la campagne de 1830.

« Les premiers ordres pour l'expédition sont partis de Paris le 8 février ; la ville s'est rendue à discrétion le 4 juillet : *156 jours pour les préparatifs et l'accomplissement.* Le débarquement a commencé le 14 juin, et *20 jours après*, notre armée occupait Alger.

« — Suivant la loi des comptes présentée à la Chambre des députés au mois de février 1833, l'expédition d'Alger a coûté 49.107.134 francs. Le trésor de la Kasbah, et la vente des marchandises saisies sur la Régence, ont produit au trésor un encaissement de 54.719.357 francs ; et il a été pris, en outre, une immense artillerie et un matériel considérable de marine. »

Quant aux conséquences ultérieures de la prise d'Alger, on les connaît : c'était l'empire de l'Afrique du Nord ouvert à la France. Certes, il a fallu encore bien des efforts et bien du sang pour achever la conquête. Mais, ce qu'on peut affirmer, c'est que, sans Charles X et ses ministres, l'Algérie ne serait pas française. On sait que jusqu'en 1840 l'opinion et le gouvernement même restèrent très hésitants sur le point de savoir ce qu'on ferait de l'Algérie. Le 8 juin 1838, Berryer, traitant de cette question à la tribune, avait dit que l'ancien président du conseil Thiers s'était seul montré entreprenant et courageux dans la conduite de cette guerre. Thiers était absent ; il écrivit à Berryer, pour le remercier, une lettre où il disait : « Je ne serais pas allé en Afrique si on n'y était pas, non pas que je trouve la chose mauvaise, mais à cause de l'esprit du

temps. Mais quand on y est... ». L'esprit du temps, en effet, n'aurait pas permis à la monarchie de juillet d'aller en Afrique. A ses débuts, il n'y avait qu'une puissance qui ne lui fût pas hostile : l'Angleterre. La braver, comme l'avait fait Charles X, était pour elle chose impossible; c'eût été s'aliéner son seul appui en Europe.

La France a donc une dette de reconnaissance immense envers Charles X, Polignac, Bourmont, d'Haussez, Clermont-Tonnerre, Dupetit-Thouars et tous ces bons ouvriers de la première heure. A tous, au moment où l'on va célébrer le centenaire de la conquête, un gouvernement français devrait témoigner très haut l'admiration et la gratitude du pays. N'attendons rien de tel d'une république sans mémoire, sans cœur, sans esprit national, et qui ne connaît que des intérêts de personne ou de parti.

F. DELEBECQUE.

- Qualité et coupe impeccable -

- Tissus classiques et de mode -

LES JEUX DE FRANCE

La course landaise

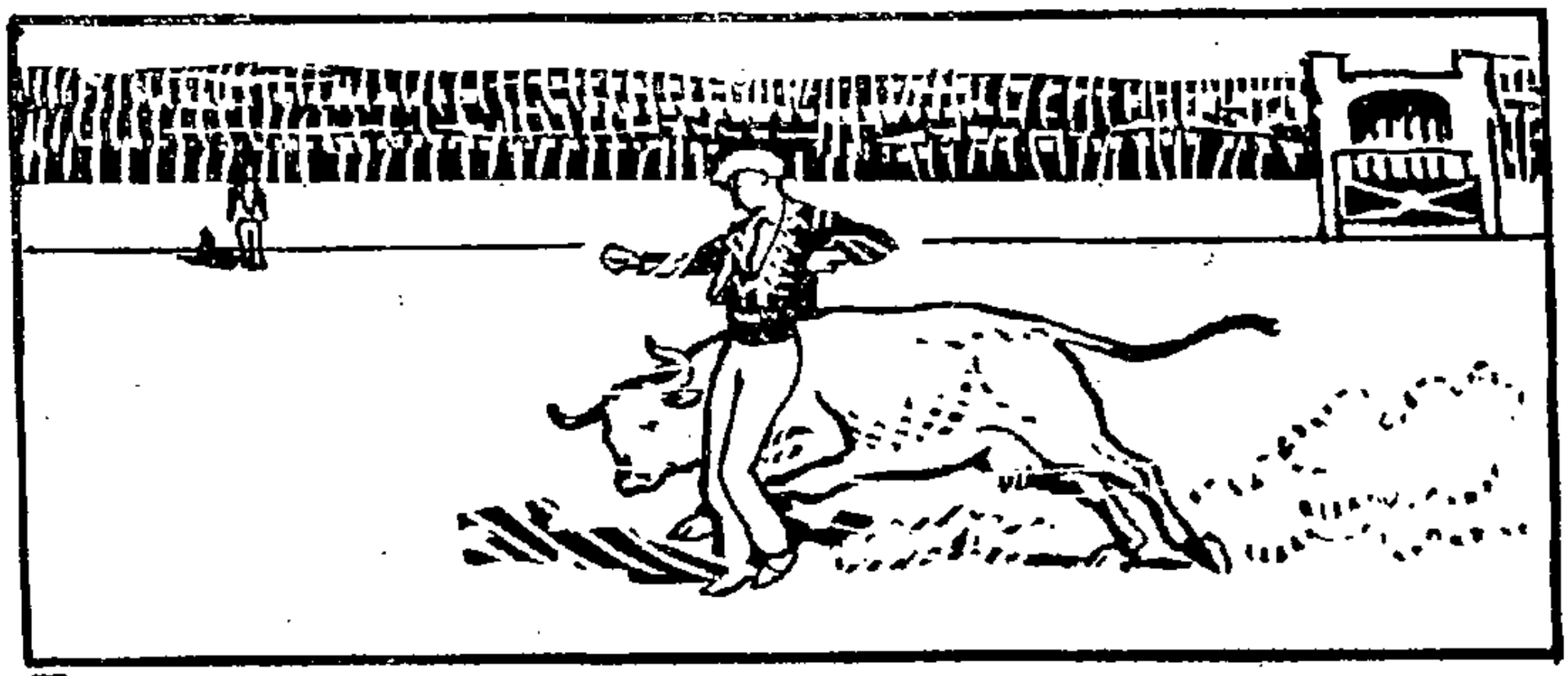

A

Hup ! *Caracola* / Hup ! Hâ !...

Et le drame commence, le drame qui va se jouer cent fois, cet Eté, dans les arènes de toutes les villes des Landes et du Gers... Jeu périlleux, sanglant souvent, parfois mortel. Héritage des Maures...

Marin 1, écarteur célèbre, face à la bête, haussé sur lui-même, pieds joints, le rein creusé, les mains en l'air, immobile, sa veste soutachée d'or, serrant ses flancs et son béret brodé enfoncé, répète son appel... On ne parle plus, on respire à peine, car *Marin*, comme la vache ne part pas, redoutant une ruse, recule encore. Il recule pour l'attirer.

Caracola veut son moment... Elle regarde ce peuple muet, et puis lui, qui l'appelle... Elle gratte le sol du pied, secoue sa tête armée, mugit, mais ne part point... Alors *Marin*, pâle un peu, jouant le tout pour le tout, à petits pas rapides marche sur elle.

C'en est trop. Des quatre pieds à la fois, elle part, fond sur lui Ah! quel train! Soudain, l'homme s'arrête, oscille à gauche, à droite, puis brusquement porte son corps sur sa jambe gauche écartée, feint de choir, et quand la bête attirée de ce côté, tête basse, va l'éventrer, pivote, opère un demi-tour sur son pied droit, la trompe et la fait passer !... Et ce pied droit a tourné sur place!... Un cri, deux cris, une stupeur d'admiration et tout de suite, arraché à ces milliers de mains, un tonnerre de bravos qui va dans la campagne faire tressaillir les rares absents et gronder, comme un murmure de cloches dans la Haute tour de l'Eglise...

« CHEZ NOUS, *Travaux et jeux rustiques* » (1re série), par JOSEPH DE PESQUIDOUX.

L'ANNÉE POLITIQUE

par Abel MANOUVRIEZ

Le malaise alsacien

La République peut se vanter de faire de la belle besogne. Elle a mécontenté, froissé et déçu l'Alsace, unanime au moment de l'armistice dans son élan vers la France. Elle a favorisé l'éclosion et le développement d'un parti autonomiste qui n'est pas autre chose que le parti germanophile camouflé.

Devant les menées « autonomistes », l'attitude du cabinet Poincaré s'est révélée indécise et flottante. Tantôt le gouvernement se montre faible et ferme les yeux, tantôt il engage des poursuites, mais avec maladresse et au moment inopportun. Il donne l'impression de ne pas savoir ce qu'il veut. Disons-le. Nous n'avons pas de politique alsacienne.

Le 17 juillet 1928, les condamnés de Colmar, Ricklin, Rossé, Schaal et l'illustre abbé Fasshauer sont grâciés. Mais, aux élections cantonales d'octobre, leurs partisans gagnent des sièges, dans les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, et, aux élections municipales de mai 1929, avec l'appui des communistes, ils enlèveront les municipalités de Strasbourg et de Colmar.

Le 8 novembre, la Chambre déclare déchus de leur mandat Ricklin et Rossé, qui ont été élus députés en avril 1928. Mais l'un et l'autre sont remplacés, en janvier, par deux de leurs partisans, Sturmel et Hauss.

Le 21 décembre 1928, l'autonomiste George Benoit blesse à coups de revolver, à Paris, M. Fachot, qui avait requis en qualité de procureur général, dans le procès de Colmar. Benoit fut acquitté, le 8 juillet 1929, par le jury de la Seine, à la prière de M. Fachot lui-même.

A toute cette agitation, M. Poincaré n'oppose, selon sa coutume, que des discours. Trois séances de la

Chambre des députés (30 et 31 janvier-1er février). Le 8 février, la Chambre vote un de ces ordres du jour à sa manière, chèvre-chou, chair et poisson, nègre-blanc, qui sont censés résoudre les questions difficiles. Elle affirme sa confiance « dans le patriotique attachement des populations d'Alsace et de Lorraine à la République, à la France une et indivisible ».

Assez mal engagé, le procès de l'autonomiste Roos devant la Cour d'assises de Besançon, se termine par un acquittement (22 juin 1929).

Le gouvernement annonce, aussitôt après ce verdict, qu'il déposera un projet de loi d'amnistie. Mesure de clémence qui eut pû donner de bons résultats si elle avait été faite en temps utile, après la répression des intrigues allemandes dont l'*Action française* a dénoncé la réalité dès 1927, mais qui, à l'heure actuelle, ne sera peut-être interprétée que comme un aveu d'impuissance.

Le remaniement du cabinet Poincaré

A la suite du Congrès radical d'Angers et des polémiques sur le projet de loi relatif aux Congrégations, le cabinet Poincaré est remanié. M. Poincaré est obligé de se passer des radicaux et de reconstituer son ministère sans eux. M. Tardieu prend l'intérieur, M. Chéron les finances (12 novembre).

Les « modérés » affectent de triompher bruyamment de cet incident. Or, les concessions qu'a obtenues l'Eglise, sont, de l'aveu de la *Croix* elle-même, peu de chose. Quant à la politique de M. Poincaré, elle n'en sera pas modifiée : elle restera « laïque » à l'intérieur, « locarnisante » au dehors.

Le mouvement révolutionnaire

Les communistes ont manifesté à deux reprises leur intention de faire appel aux « masses ». Le 5 août 1928, ils avaient convié le « prolétariat » à Ivry. Ce fut un four. Le préfet de police Chiappe avait mis la ville en

état de siège. 1.200 arrestations préventives furent opérées en douce, notamment celle du bouillant Vaillant-Couturier. Après quoi, les « camarades » n'eurent que la ressource de rentrer vivement chez eux ou d'aller vérifier l'état d'astiquage du zinc chez les bistrots du quartier.

Le 1er mai 1929, même tentative, même riposte du préfet. On arrête préventivement, cette fois, 3.000 citoyens. De la part du régime qui se glorifie d'avoir pris la Bastille, ce n'est pas trop mal. Reste à savoir si l'on parviendra toujours à maintenir l'ordre en distribuant un nombre aussi imposant de lettres de cachet.

Le 3 février 1929, l'*Humanité* a illuminé : 8.317 électeurs de Puteaux-Suresnes ont envoyé à la Chambre le sieur André Marty, le « héros » de la Mer Noire. On a les héros qu'on peut.

Les élections

A défaut de la vie bon marché, les citoyens ont une consolation : le plaisir de déposer de temps en temps dans une urne un morceau de papier plié en quatre. Cette année, on a voté deux fois : en octobre pour les conseils généraux, en mai pour les conseils municipaux.

Les socialistes conservent la majorité dans la plupart des grandes villes de France. A Lyon, M. Herriot, leur ancien allié, n'est réélu maire que dans des conditions humiliantes, et par une minorité des suffrages. C'est bien fait pour lui.

A Paris, la majorité « modérée » est légèrement renforcée. Le comte d'Andigné est élu président du Conseil municipal.

Parmi les élections partielles qui ont eu lieu, dans le courant de l'année, il convient de citer celle du « cher » Léon Blum à Narbonne.

Aux élections générales, le XXe arrondissement de Paris avait vomi le personnage. Narbonne l'a recueilli, nettoyé, frictionné et adopté. Grand bien fasse à Narbonne !

Deux beaux petits scandales

Il en a poussé deux, cette année, comme poussent les champignons vénéneux sur un fumier, et pour nous rappeler — si nous venions à l'oublier — que la République continue.

Au début de décembre 1928, le sénateur Klotz, ancien ministre des Finances, a dû être inculpé, à la suite de plaintes nombreuses, de faux, d'abus de confiance et d'émission de chèques de la sainte-farce. On a essayé d'abord de le faire passer pour fou et de le diriger sur la « Malmaison », asile de repos pour parlementaires surmenés. Mais deux expertises successives l'ont déclaré absolument sain d'esprit.

Le 12 juillet 1929, la XI[e] Chambre correctionnelle a infligé à Klotz deux ans de prison, accompagnés d' « attendus sévères ». Mais fera-t-il sa peine ?

L'autre scandale, beaucoup plus étendu et dont les éclaboussures vont beaucoup plus loin, atteignant même le régime, ç'a été celui de la *Gazette du Franc* dont nous parlons, d'autre part.

Autres faits importants de l'année

Le maréchal Fayolle est mort le 27 août 1928.

Le 22 septembre, M. Bokanowski, ministre de l'Air, a trouvé la mort, dans un accident d'avion, avec quatre passagers, près de Verdun.

Le 28 novembre, la Cour de Cassation a rejeté la demande de révision des bandits du « Bonnet rouge ». Ce même jour, la Cour d'assises de la Seine a condamné à deux ans de prison seulement l'Italien Serge di Modugno, assassin du vice-consul d'Italie, le comte Nardini. Ce verdict a causé une vive émotion de l'autre côté des Alpes.

Les 28 et 29 décembre, le Sénat et la Chambre des députés se sont votés de belles étrennes à nos frais. Le taux de l'indemnité parlementaire a été relevé à

75.000 francs. Le président « Gastounet » n'a pas été oublié. Son « indemnité » est également relevée.

Le 20 mars 1929 fut une date de deuil pour la France. La Patrie a perdu, ce jour-là, le maréchal

Photo E. Prillot, Metz.

Le Maréchal FOCH
assistant, le 25 novembre 1918, à la revue d'une division sur le polygone Chambières, près de Metz

Foch. Les obsèques du grand soldat ont eu lieu, le 26 mars, au milieu du recueillement ému de toute la population parisienne. Le prince de Galles et le prince Charles de Belgique y assistaient.

Le 8 mai, la ville d'Orléans a fêté magnifiquement le 500e anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc.

Photo Roll.

LES OBSÈQUES DU MARÉCHAL FOCH
LES PERSONNALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES TENANT LES CORDONS DU POÊLE

Le maréchal Pétain a été élu, à l'Académie Française, le 20 juin, en remplacement du maréchal Foch.

Le grignotage de la victoire

Le 27 août 1928, le pacte Kellog a été signé solennellement au quai d'Orsay par les représentants d'un certain nombre de puissances. « C'est, a dit Aristide Briand en mâchant son ratelier, l'inauguration d'un droit nouveau ». La guerre est mise « hors la loi ». Désormais il n'y aura plus de guerres, les peuples s'aimeront comme des frères, on désarmera et on s'embrassera. Qu'il dit !...

Les illusions que des niaiseries de ce genre font naître dans les cerveaux frustes seront génératrices de nouveaux massacres et de nouvelles tueries. L'humanité l'apprendra à ses dépens dans quelques années peut-être.

Contre la ratification des dettes

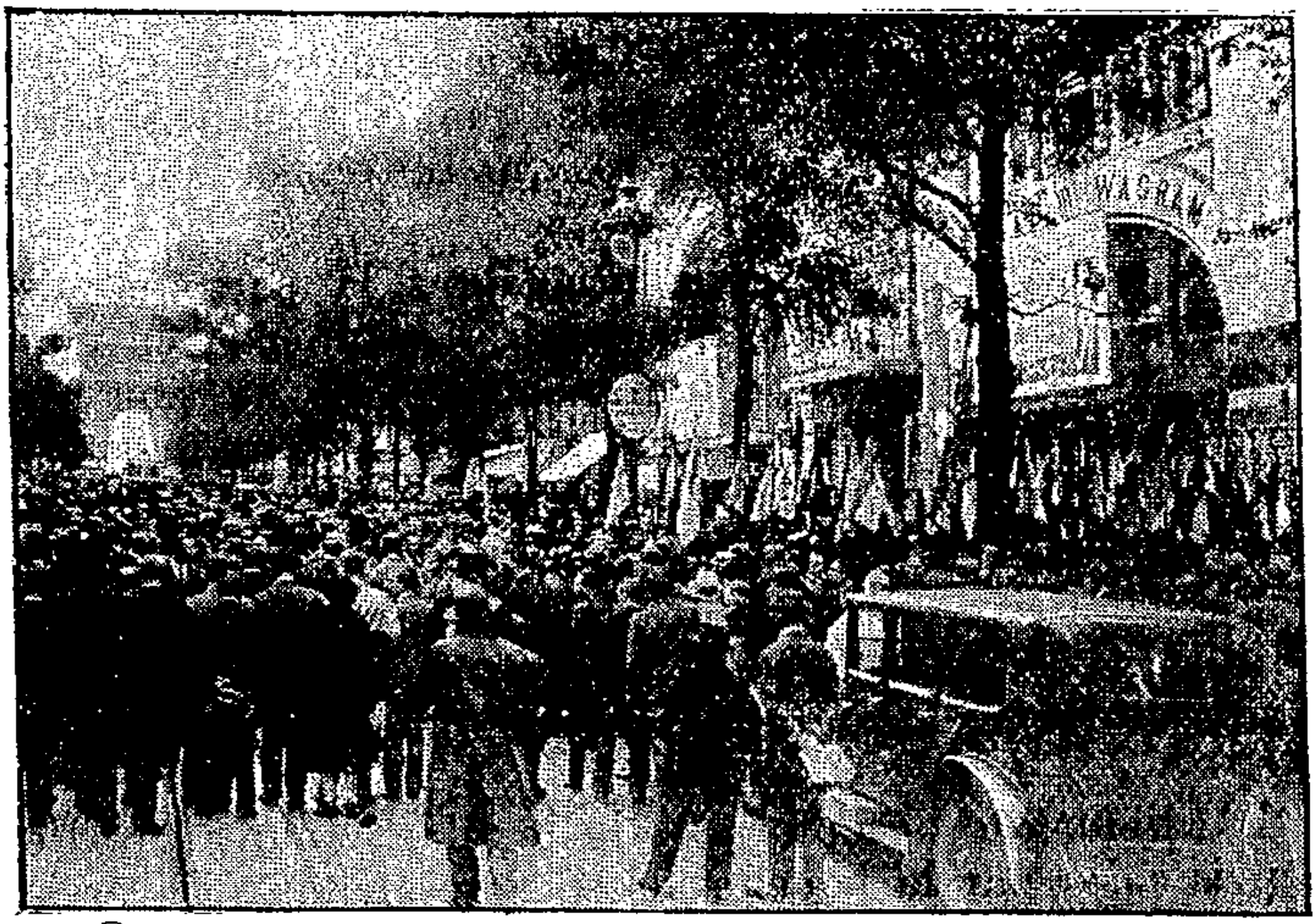

Photos Roll.

LA MANIFESTATION DES ANCIENS COMBATTANTS, LE 23 JUIN 1929

En attendant, l'Allemagne poursuit sa politique sournoise de grignotage du traité de Versailles. Elle est bien décidée à payer le moins possible, à nous faire abandonner un à un les gages que nous détenons encore sur la rive gauche du Rhin, puis, quand le moment sera venu, à récupérer les territoires qui lui ont été enlevés, à l'Est et à l'Ouest.

Cette politique, qui s'incarne dans la personne de M. Stresemann, élève de Bismarck, a remporté, en mai 1929, deux succès importants : L'arrivée au pouvoir des travaillistes en Angleterre et le plan Young, substitué par la Conférence des Experts, au plan Dawes pour la liquidation des dettes de guerre.

En définitive, d'après le plan Young, compte tenu de tout, il reviendra à la France un peu plus de 40 milliards de francs à quatre sous, échelonnés sur 59 annuités.

L'Allemagne acceptera-t-elle le plan Young ? Elle a pris soin, par la bouche de M. Stresemann, d'avertir le monde qu'elle ne l'accepte que contrainte et forcée, comme elle a accepté le plan Dawes, comme elle a accepté le traité de Versailles. Encore ne l'accepte-t-elle que pour une dizaine d'années tout au plus, et à la condition que la rive gauche du Rhin — notre dernier gage — sera évacué sans garanties ni institution d'un contrôle quelconque.

Quant aux Etats-Unis, ils persistent dans la position qu'ils ont adoptée. Ils ne veulent connaître qu'un débiteur : la France.

Le 16 juillet 1929, ils nous prient, par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Washington, de ratifier la convention Bérenger-Mellon sur les dettes de guerre, en nous laissant entendre que, si nous ne ratifions pas, le paiement des 500 millions de dollars des stocks (mirifique opération due jadis à M. Klotz !) nous sera réclamé à l'échéance, le 1er août.

M. Poincaré plaide devant la Commission de la Chambre le dossier de la ratification. Il estime qu'il n'est pas possible d'obtenir des Etats-Unis de meilleures conditions (21-27 juillet).

L'opinion, au contraire, s'élève contre les prétentions du Shylock américain qui entend asservir financièrement pendant 60 ans plusieurs générations de Français.

Les anciens combattants manifestent à Paris, devant la tombe du Soldat Inconnu, contre la ratification (23 juillet). Le communiqué gouvernemental, rédigé par M. Tardieu, s'efforce de diminuer l'importance de la manifestation.

La Chambre, secouée par la résistance de l'opinion, a un sursaut : le 27 juillet, après un discours de M. Franklin-Bouillon, elle vote un ordre du jour qui invite le gouvernement à reprendre avec Washington de nouvelles négociations en vue de reporter à une date ultérieure l'échéance des stocks.

Le 11 août et les jours suivants, le débat sur la ratification revient devant la Chambre, qu'on a, dans l'intervalle, « travaillée » avec soin.

M. Poincaré prononce un de ces interminables discours dont il a le secret.

La Conférence de La Haye ou la liquidation de la victoire

Destinée à régler l'aménagement du plan Young, la conférence de La Haye a marqué une nouvelle étape sur la route déjà longue de nos abdications. Les efforts du Reich pour se délivrer des obligations mises à sa charge par le traité de Versailles ont été couronnés d'un nouveau succès.

La substitution par les experts du plan Young au plan Dawes, l'année où celui-ci allait donner son plein rendement, était une concession grave de notre part. A La Haye, nous avons dû défendre les positions du plan Young, qui étaient déjà des positions de repli (6-31 août).

L'offensive est venue, cette fois, du côté des Anglais. Brutalement, en se servant même impunément d'expressions grossières à l'égard du représentant de la France, le chancelier de l'Echiquier, le socialiste Philippe Snowden, a réclamé la révision du plan Young et l'augmentation de la part de l'Empire britannique dans les versements allemands. Sinon, ce malotru menaçait de boucler sa valise.

Après de longues séances de marchandage, le bluff de Snowden a été couronné de succès. Par ses procédés d'inti-

midation, le chancelier de l'Echiquier a réussi à arracher aux autres créanciers de l'Allemagne 40 millions de marks-or par an (il en demandait 48).

Après la Conférence de La Haye

LOUCHEUR BRIAND CHERON

Le retour des trois Mousquetaires

(Le Charivari)

Dans la nuit du 27 août Briand a consenti les suprêmes abdications : l'évacuation de la Rhénanie commencera immédiatement et devra être achevée au plus tard le 30 juin 1930. Nous renonçons donc, avant la date fixée pour l'évacuation par le traité de Versailles, à notre dernier gage territorial. Aucun contrôle spécial n'est prévu, et l'évacuation de la Sarre est même virtuellement promise.

Tel est, pour la France, le bilan de la « liquidation de la guerre réalisée par Briand · Des réparations réduites à leur plus simple expression, l'abandon de tous nos gages.

Le 31 août, la Conférence s'est séparée au milieu de congratulations officielles. Puis Briand a regagné Paris où il a reçu les félicitations de ses collègues. « Ça n'a pas trop mal marché », a-t-il déclaré à l'ambassadeur d'Allemagne, venu le saluer à la gare du Nord.

Ça n'a pas trop mal marché. En effet. Mais pour les Boches !...

Abel MANOUVRIEZ.

LES JEUX DE FRANCE

Les quatre danses de la Saint-Jean

Au pays bigourdan, « *là-haut, là-haut sur la montagne* », près du ciel, dans le monde des pâtres, depuis un temps immémorial fleurit une coutume intéressante et jolie.

La veille de la Saint-Jean, entre temps que, du fonds des vallées et du flanc des collines, montent les fumées bleues des feux de joie, le doyen des bergers, celui qui, durant les trois mois du pâturage à la belle étoile sur les hauts plateaux, de par la tradition, détient le droit de résoudre les litiges et la charge de veiller au maintien des vieux us, le Chef-Pâtre, ayant rassemblé au son du cor, devant sa cabane, tous les bergers d'alentour, après avoir béni les torches, les flûtes et les *siulos* que les jeunes lui présentent à bras tendu, fait le salut traditionnel et dit :

« Hommes ! que cette année encore l'esprit des ancêtres souffle sur nous ! et *afin que ce qui s'est toujours fait se fasse encore comme toujours*, accordez vos instruments de fête et allez au-devant des Saint-Jeanaises que les anciens nous envoient ! »

Les Saint-Jeanaises sont six ou huit jeunes filles que d'anciens bergers ont choisies dans les hameaux les plus rapprochés des hauts-pâturages. Dans leurs plus beaux atours, accompagnées de leurs frères ou de leurs pères, elles viennent parmi les troupeaux pour que *ce qui s'est toujours fait se fasse encore comme toujours*, c'est-à-dire pour danser devant la cabane du Chef-Pâtre à la lueur du *Halhà* des Bergers les Quatre Danses de la St-Jean.

Les quatre danses de la Saint-Jean se nomment, la première — car elles ont un ordre — *Eds Abricoutets*, les petits Abricots; c'est une ronde où jeunes gens et jeunes filles, intercalés, celles-ci balançant les bras levés en l'air, ceux-là les poings sur les hanches, s'ébranlent en file en chantant :

Quant lous benet, hou, berouyina,
Quant lous benet eds abricots ?
— A u at sò; à dus at sò...
A trés at sò... N'a pas qui-n bò !

Combien les vendez-vous, hem, jolie fille,
Combien les vendez-vous, les abricots
— Un sou chacun, deux sous chacun...
Trois pour un sou... N'en a pas qui veut !

La 2e: *Eras Cintas*, Les Ceintures, se dansent à quatre. Deux bergers ayant retiré leur ceinture — une bleue et une rouge — on en forme une croix en les nouant par le milieu. Deux filles et deux garçons en prennent chacun une extrémité d'une main et partent en tournant, tantôt l'élevant au-dessus de leur tête, tantôt la passant sous la jambe... La grâce de cette danse est particulièrement ravissante.

La 3e porte un nom si ancien et si mystérieux, *Ed Brilhànou* que personne dans le pays ne sait d'où il vient ni ce qu'il veut dire. Nous présumons qu'il signifie : *l'Insensé*... Elle se compose de trois figures : une ronde, un chassé-croisé et... *les croix*. Les danseurs se rangent en face des assistants, ayant, chacun devant lui une croix formée de deux bâtons croisés. Sur cette croix ils exécutent avec ensemble des pas extraordinairement légers, des sauts gracieux, des *enlèvements* qui font songer pour les femmes à *la jeune fille cueillant des fleurs* des fresques de Pompeï. Cette danse a d'ailleurs la forme tout à fait antique. Les *Ceintures* et les *Petits Abricots* sont nettement ancienne Grèce.

Et enfin, la 4e : *Era Petha deol Gat*, La Jupe du Chat ou la danse accroupie. Les couples valsent, sautent, tournent et virent, tassés au ras du sol, comme des toupies, sur la pointe des pieds, le jarrets pliés, les coudes au corps, les mains levées tels des gnomes agités. Les hommes envoient parfois la jambe en avant pour la replier vivement sous eux, comme dans certaines danses russes.

.....

Le dernier Chef-Pâtre a aujourd'hui 82 ans. Il habite seul là-haut au pied du Pic du Midi. Les dernières Saint-Jeanaises que la photographie représente ont appris de lui les gestes, les mouvements des bras et des mains ainsi que les expressions de physionomie que chaque figure de danse comporte. Aux hommes il a enseigné le secret du *Hà-ï !* ce cri aigü et strident dont les Quatre Danses sont parsemées, ce cri inouï qui met le feu aux jambes, affole les jarrets, s'empare du corps et l'enlève, et, parfois, rompant la mesure, lance, à l'improviste, les danseurs dans l'imprévu !

Ohé, Soleil ! chasse les brumes !
Et vous, bergers, sur le pavois,
Portez nos chants et nos coutumes,
L'ancien parler, les vieux costumes,
Toutes les choses d'autrefois !

PHILADELPHE DE GERDE.

L'AFFAIRE
DE LA
GAZETTE du FRANC

par N. SANT'ANDRÉA

Pacifisme, Politique et Finance véreuse

L'héritage le moins contesté de la guerre, tel que nous l'avons recueilli du traité de Versailles et après des renoncements successifs, c'est, après la misère, l'horreur des conflagrations. Des escrocs se sont trouvés pour mettre ce sentiment en actions et parts syndicataires. Déjà, les politiciens avaient corrompu le souvenir des souffrances de la guerre pour l'exploiter à des fins de domination personnelle. Marthe Hanau devait surajouter l'escroquerie financière à l'escroquerie politique. Il appartenait à la race juive de donner l'héroïne qui devait réaliser cette horrible combinaison du sentiment le plus hautement humain avec la plus cruelle piraterie.

A tous égards, l'affaire de la *Gazette* est comme un miroir dans lequel on peut voir avec sûreté la vraie figure de Marianne. On y trouve la connexion de tous les éléments par lesquels la République se soutient et se perpétue. Au départ, la fraude dans le sentiment, la corruption, la crédulité publique créée et entretenue par le journalisme d'affaires et les hommes publics. Au point d'arrivée, la Justice faisant les ténèbres, la presse complice silencieuse — à part les malencontreux qui ont suivi et commenté l'entreprise *jusqu'au bout*, et qui sont sournoisement dénoncés comme « diffamateurs » par des écrivailleurs sans flamme et sans idéal, bien

Par ces temps de froidure...

...la Justice est complètement frigorifiée

(Le Charivari.)

sages, préoccupés surtout d'amitiés utiles et de copie facile. Le coq portant ergot n'est pas aimé du dindon.

On a pu voir enfin ce défi à la morale : de jeunes hommes au sang généreux condamnés à la prison pour une spirituelle présentation en mascarade du char de la *Gazette*. La même justice qui couvrait les voleurs frappait avec rigueur ceux qui les clouaient au pilori! Le Président Breitling s'écrasait aux pieds d'Hennessy et de Dumay.

Les abandons de la Justice

A l'éclatement du scandale, ce fut comme une haute flamme annonçant un immense incendie. Un moment on aurait pu croire à un embrasement des vieilles charpentes de la baraque.

L'illusion était entretenue par M. Glard.

L'information à peine ouverte, M. Glard s'était costumé en magistrat romain. Il s'était fait aussitôt une réputation de fermeté, même d'intransigeance, par des mots qui avaient surpris parce qu'on ne les avait jamais entendus dans les galeries du nouveau Palais: « C'est une effroyable escroquerie, une monstrueuse canaillerie. *Je découvrirais mon père dans l'affaire que je l'inculperais sans pitié* ». Le fidèle greffier Langlois disait, de son côté : « Je connais le patron. Il n'épargnera personne. On va voir! »

On n'a rien vu, du moins par les soins du juge. Il a caché tout ce qu'il a pu. Il a dirigé avec circonspection les interrogatoires, attentif à esquiver les déclarations des inculpés ou les dépositions des témoins concernant des hommes politiques. Il a, enfin, reculé devant Hennessy, devant Dumay, devant Peycelon, devant Mouton, devant Jérôme-Lévy, ancien chef de cabinet de Loucheur, devant de misérables journalistes d'affaires sur lesquels veillaient l'ancien garde des sceaux Laval et l'actuel garde des sceaux Barthou.

... « *J'inculperais mon père...* » Il ne s'était engagé à rien par ce terrible serment. On a su, plus tard, qu'il avait perdu son père depuis longtemps!

Memento à l'usage du Français moyen

Décembre 1927 *et Janvier* 1928. — A la fin de 1927, le dessein de la mère Hanau se précise et s'amplifie en ce qui concerne la conjonction de la duperie locarnienne et de l'escroquerie financière. Elle fait appel à Pierre Audibert qui agrandit et transforme la *Gazette du Franc* et la *Gazette des nations*.

Le numéro initial du nouveau journal sera le premier grand coup de filet. Ce numéro paraît le 14 Jan-

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Grande Spécialité d'IMPERMÉABLES

— Pour la Ville et la Bicyclette

en Tissu CAOUTCHOUTÉ

et en Pure Laine Naturelle IMPER-LODEN

CHAUSSURES-CHEMISERIE-CHAPELLERIE

Rabats, Ceintures, etc.

Costumes de Suisses, Clergymen et Laïques

Costumes de Bedeaux, Soutanes d'enfants de Chœur

Demandez la " DOUILLETTE-RAGLAN "

(marque déposée)

Très habillée à la Ville et aussi d'une grande commodité pour la Voiture, la Moto et la Bicyclette.

RAMLOT

MAISON RECOMMANDÉE

76, rue de Rennes *PARIS (VI^e^)*

TISSUS GARANTIS PURE LAINE

Coupe soignée -:- Prix modérés

Nota. — Renseignez-vous en demandant notre catalogue général et échantillons envoyés franco.

vier : bel autographe de Briand, ministre des affaires étrangères, « sur la Paix nécessaire », avec photo de la rencontre Briand-Luther accompagnée des deux signatures échangées comme un serment d'amour.

Les souscriptions commencent à affluer; les caisses se garnissent.

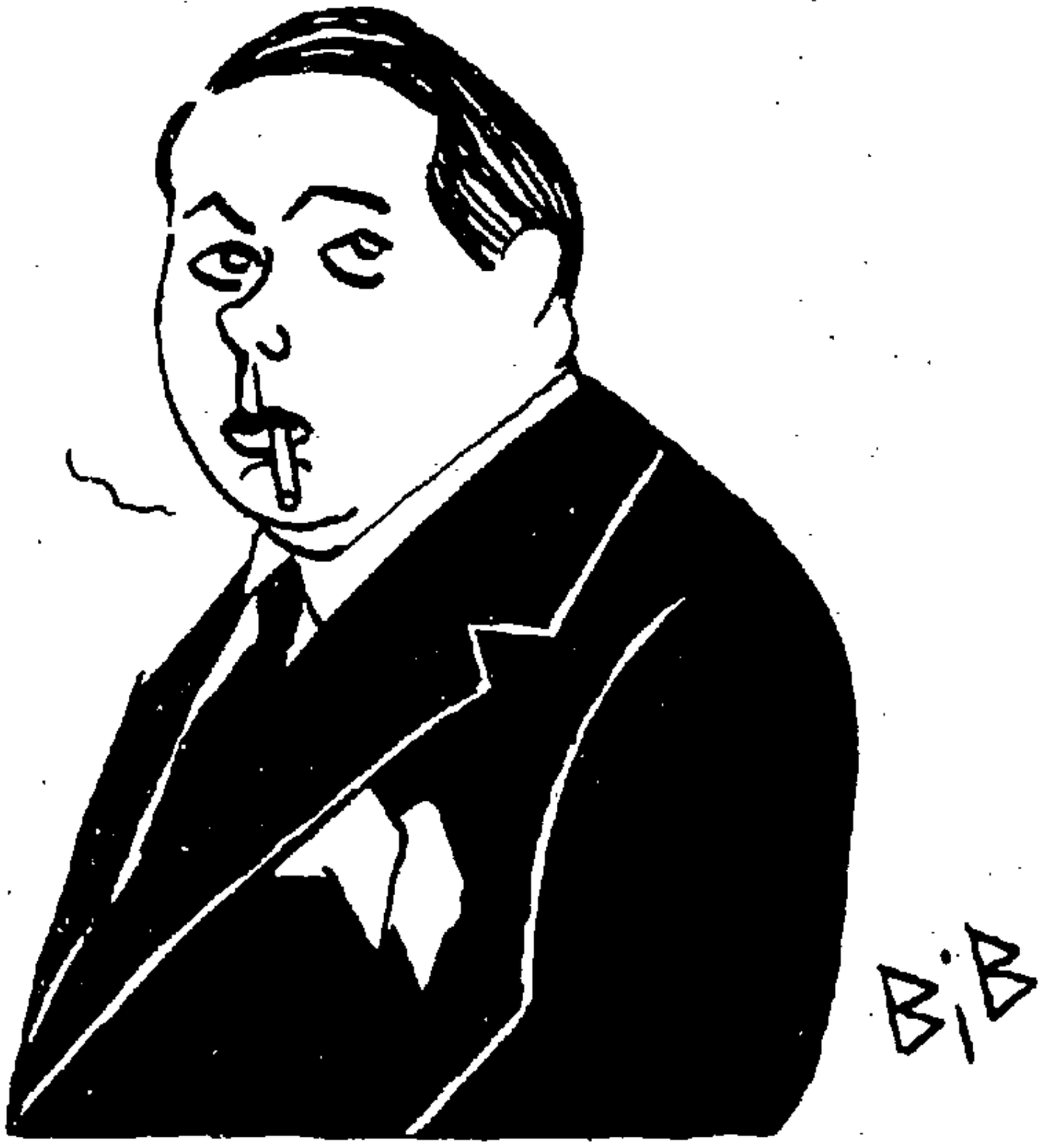

La Mère HANAU

Vue par BIB

Février et Avril. — Le 14, M. Poincaré s'entretient longuement et amicalement avec Pierre Audibert. Il lui promet, pour la *Gazette*, une déclaration sur la paix.

Pendant ces deux mois, Audibert, Peycelon, Gillot, Mouton et Jérôme-Lévy se rencontrent dans les restaurants à la mode. C'est à table, surtout, qu'ils préparent les destinées de la *Gazette*. On dîne aussi chez la mère Hanau où Peycelon et Mouton sont parmi les invités les plus assidus.

Le 14 avril est une grande date : publication dans la *Gazette* de la lettre autographe donnée par Poincaré. Belle photo... Onze millions rentrent en peu de jours dans les caisses de la mère Hanau!

Mai. — Les négociations sont entamées pour l'affermage du *Quotidien*. Hennessy ne fait aucune objection ; toute l'administration est d'accord : le Conseil autorise Dumay à traiter.

Juin. — Le marché est conclu : le *Quotidien* est vendu et ses lecteurs livrés à la mère Hanau moyennant 250.000 fr. par mois. La commandite d'Hennessy au journal de « perfectionnement républicain » est allégée d'autant.

Juillet à Septembre. — *Le Quotidien* fait merveille comme appeau, par son bulletin financier, par l'envoi de circulaires sous enveloppe à l'en-tête du journal. Cette chasse à la pipée procure à la *Gazette* un nombre considérable de souscripteurs, instituteurs, receveurs buralistes, petits employés. Et c'est encore le temps des vacances!

Septembre. — On rentre... et l'on reprend les déjeuners d'affaires.

Au restaurant Voisin, un administrateur de l'*Œuvre* offre à Pierre Audibert, sur la suggestion de Peycelon, la rubrique financière de son journal pour la *Gazette*. Ce déjeuner est suivi d'un autre, peu de jours après, sans que l'administrateur de l'*Œuvre*, jaloux de Dumay et d'Hennessy, ait pu obtenir le moindre budget de publicité. Regrets!

Audibert porte la question devant Briand. Le ministre n'est pas de l'avis de Peycelon ; il conseille d'attendre, l'orientation politique de l'*Œuvre* étant encore incertaine. L'administrateur continue de presser Audibert. Ce dernier voit à nouveau le ministre qui maintient son premier avis : gagner du temps.

Ainsi, l'orgueil locarnien a fait de ce ministre *en exercice* le conseiller d'une affaire d'escroquerie.

Octobre. — Le 15, Briand est encore consulté sur l'opportunité d'une publicité dans l'*Œuvre*. Il maintient son veto.

Des bruits « malveillants » ont couru sur les affaires de la *Gazette* : Barthou et Mouton donnent cependant des renseignements favorables.

L'ambassadeur de Belgique à Paris demande au quai d'Orsay, sur l'ordre de son ministre, des renseignements sur la *Gazette*. Le ministère des Affaires étrangères répond : « *Nous connaissons parfaitement la Gazette du Franc et des nations et nous entretenons avec elle des rapports comme avec les autres organes* OFFICIEUX *du Département.* »

Novembre. — Un déjeuner! C'est pour fêter la nomination de Jérôme-Lévy au poste de secrétaire général. Peycelon occupe la place d'honneur. Jérôme-Lévy lui doit bien ça : le chiffre de ses appointements, 250.000 francs, a été négocié et obtenu par Peycelon.

Auquetil fait chanter Hennessy. Il arrache 150.000 fr. au ministre de l'agriculture, soutien financier du *Quotidien* et qui réalise un profit mensuel de 250.000 fr. depuis que, sur les fonds de l'escroquerie Hanau, le journal de perfectionnement républicain prélève chaque mois un tribut de pareille somme.

Continuant à exécuter loyalement les accords, le *Quotidien* exerce ses derniers ravages dans sa clientèle dévastée de petit fonctionnaires.

Mère Hanau offre à Mouton une auto de 43.000 fr., en prenant Gillot comme prête-nom. A peine sortie des usines Peugeot, la voiture s'engouffre dans le garage de Mouton. L'amitié d'un directeur au ministère de la Justice vaut bien une Peugeot!

Sur les 43.000 fr., il devait être payé 8.450 fr. en publicité. L'achat est du 10 novembre; le krach est du 3 décembre, et la publicité n'a pu être faite. Ces

8.450 fr. seront donc à prélever sur l'actif de la faillite, sur le dividende distribué aux victimes.

Décembre. — Le 7, le Président du Conseil écrit à Chastanet, député, en réponse à une question de celui-ci : « Le Gouvernement n'a qu'un devoir, laisser l'action judiciaire se poursuivre en toute liberté. Ce devoir, il l'accomplira sans défaillance... »

Serait-ce que MM. Glard, Donat-Guigue et Pressard seraient allés contre la volonté du Président du Conseil, en marquant tant et de si lourdes défaillances?

Février. — Un instituteur pipé au trébuchet du *Quotidien* dépose une plainte. Le Parquet s'étonne de cette insolence et ne fait rien.

Le 12, le Président Breitling condamne à 2 mois de prison et 200 fr. d'amende, comme un malfaiteur, le jeune Albert Sandoz qui s'était associé à la mascarade organisée en l'honneur d'Hennessy par les étudiants d'Action Française, et les camelots du roi.

Le 13 mars, la Cour faisait application à Sandoz de la loi de sursis, mais elle portait la peine à 4 mois. Pour avoir manifesté publiquement son indignation contre un ministre qui avait largement profité des escroqueries Hanau, le brave jeune homme avait fait 33 jours de détention préventive.

14 juillet. N. SANT'ANDREA.

Hémaseptic Larra

ARRÊT INSTANTANÉ DES PETITES HÉMORRAGIES

ANTISEPSIE

EN VENTE TOUTES PHARMACIES 6.75

Flûte ! Encore une entaille !

Vite, une goutte d'Hémaseptic !

Gros : Pharmacie MERLET, 24, Bd Jean-Jaurès, Boulogne (Seine) et O. C. P.

Le Quartier Latin contre le Ministre-voleur Jean Hennessy

JEAN HENNESSY
dit Jean de la Lune, vu par Bib

Commanditaire du *Quotidien*, Jean Hennessy, Ministre de l'Agriculture du « patriote » Poincaré faisait chaque mois deux cent mille francs « d'économies » grâce à la mensualité que l'« *Interpresse* » de la mère Hanau et d'Audibert versait à son journal sur les fonds qu'il les aidait à voter aux épargnants français. Hennessy en effet avait livré à la bande Hanau-Bloch de la *Gazette du Franc*, la publicité financière du *Quotidien* et les adresses des « 60.000 Français et Françaises réunis pour défendre et perfectionner les institutions républicaines.

Contre le ministre voleur, bénéficiaire des escroqueries « locarniennes » de la mère Hanau l'indignation des honnêtes gens devenait générale. Elle prit une acuité toute particulière chez la jeunesse universitaire du Quartier Latin, et surtout parmi les Etudiants d'A.F., portion active et dirigeante de cette jeunesse.

Au Ministère de l'Agriculture

Malgré le scandale croissant, Poincaré s'obstinait à maintenir Hennessy au ministère de l'Agriculture. Il importait de montrer publiquement à ce dernier que sa place était beaucoup plus à la Santé que dans un palais national.

Le Mardi 18 Décembre 1928 les Etudiants d'A.F. résolurent de frapper un premier coup. Vers 6 heures du soir à la sortie des Facultés, ils se groupaient derrière leurs chefs, place de la Sorbonne et bientôt un imposant monôme descendait le Boulevard Saint-Michel aux cris de « *Conspuez Hennessy* ». Au milieu d'un public très sympathique le cortège parcourait le Boulevard Saint-Germain, la rue du Four, le Boulevard Raspail... et finalement débouchait rue de Varenne à 6 h. 1/2 devant le ministère de l'Agriculture. La police débordée avait été complètement impuissante durant tout le trajet.

Pénétrant dans le ministère les étudiants parcoururent les couloirs et les bureaux aux cris répétés de « *Voleur Hennessy* ».

Les employés et dactylos s'amusaient d'entendre leur méprisable patron qualifié comme il le mérite...!

Cinq minutes plus tard, il ne restait plus rien du passage des Etudiants que quelques vitres brisées. Police et... pompiers (?) survinrent, mais... trop tard.

Au Quartier Latin

Après l'assaut du ministère de l'Agriculture on annonçait qu'une enquête était ouverte pour violence et bris de clôture. On annonçait aussi la démission de Dumay, principal complice d'Hennessy, de son poste de directeur du « Quotidien ». C'était un premier résultat.

Les Etudiants d'A.F. continuent la lutte. Le Mercredi 19 Décembre un nouveau monôme parcourt le Boulevard Saint-Michel aux cris « *d'Hennessy à la Santé* ». Des tracts relatant l'escroquerie du ministre sont distribués à tous les étudiants.

Le gouvernement Poincaré se décide enfin à réagir pour protéger le triste sire qui en fait partie. *Le Jeudi 20 Décembre tout le Quartier Latin est en état de siège*. Des agents sont massés place Saint-Michel, place de la Sorbonne, place du Panthéon, les « hambourgeois » grouillent à tous les carrefours... Des camions de la Préfecture amènent sans cesse de nouveaux renforts. Des nuées d'agents cyclistes sillonnent toutes les rues du Quartier.

Les étudiants d'A.F. étaient réunis à leur permanence de la rue Saint-André-des-Arts pour y prendre les consignes de leurs chefs. Voyant que la police arrêtait un par un leurs amis qui sortaient, ils décidèrent de descendre en masse. Prudente la police entama des négociations, le commissaire Perrot des Gachons *donna sa parole d'honneur* qu'aucun d'eux ne serait arrêté si la sortie avait lieu dans le calme. *Malgré cette promesse formelle*, il faisait peu de temps après arrêter Gabriel Jeantet, secrétaire général des étudiants d'A.F. avec plusieurs de ses camarades Il y eût ce jour-là plus de quarante de nos amis arrêtés.

Par une mesure absolument illégale ceux-ci furent maintenus plus d'un jour et une nuit dans les divers postes de Paris, où la craintive prudence de la police les avait dispersés. G. Jeantet et le signataire de ces lignes eurent l'honneur d'être conduits menottes aux mains, du poste du 14e à la Police Judiciaire pour y être interrogés sur les « dégats » du ministère de l'Agriculture. Peu de temps après Gabriel Jeantet était inculpé et conduit à la Santé ou il devait attendre sept jours sa mise en liberté provisoire.

Le " Banquet de Réparation " du 15 janvier 1929

De telles mesures ne pouvaient que faire persévérer les Etudiants d'A.F. dans leur courageuse campagne. A la rentrée de la

nouvelle année, ils organisèrent pour le 15 Janvier un « banquet de réparation » aux victimes d'Hennessy-le-voleur, pour fêter la libération de leurs camarades emprisonnés à la fin de Décembre Ils adressaient en même temps une invitation aux 60.000 « Français et Françaises » victimes du *Quotidien* et de la *Gazette du Franc*.

Au Restaurant Corporatif du Quai de la Tournelle plus de cinq cent étudiants d'A.F. conspuèrent joyeusement la République des voleurs et acclamèrent le Roi.

A la sortie, malgré le calme de nos amis, les provocations de la police, amenèrent de nouvelles bagarres. Le commissaire Perrot des Gachons se distingua encore par sa brutalité affolée, ordonnant de nouvelles arrestations, dont certaines « préventives ». Un malheureux Chinois qui n'y comprenait rien, fut même proprement assommé par des brutes en képi et conduit au poste... Là encore nos amis furent illégalement maintenus vingt-six heures au poste de police.

La manifestation des Grands Boulevards : Hennessy est arrêté... en effigie !

Le Samedi 19 Janvier vers 5 heures du soir une rumeur remplissait d'aise la foule des Grands Boulevards : Dumay l'escroc du « Quotidien » aurait été arrêté et son patron le ministre-voleur Hennessy l'accompagnait à la Santé. Et de fait on vit bientôt déboucher Boulevard des Italiens, Dumay et Hennessy en chair et en os, solidement maintenus par quatre superbes gendarmes.

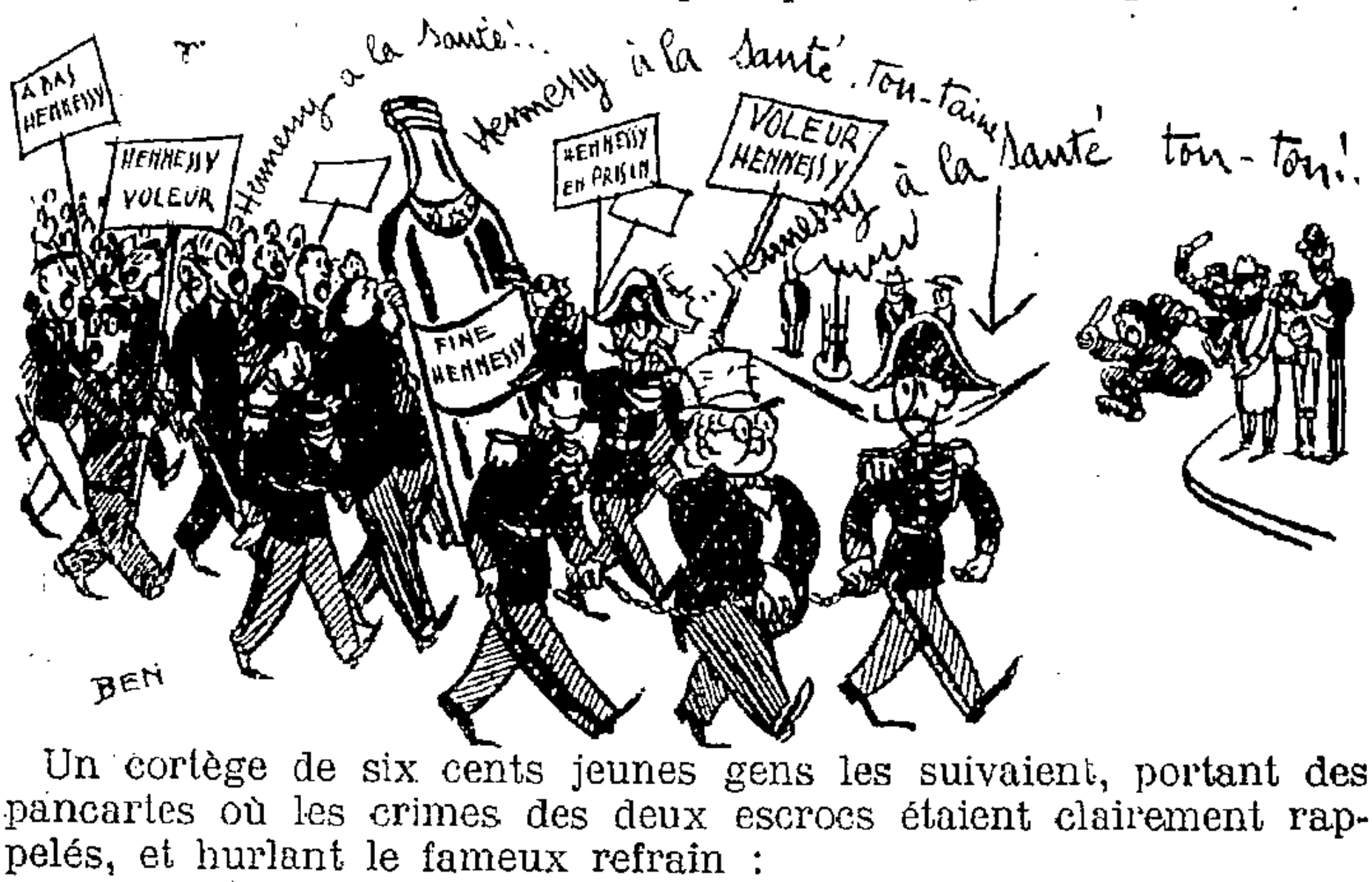

Un cortège de six cents jeunes gens les suivaient, portant des pancartes où les crimes des deux escrocs étaient clairement rappelés, et hurlant le fameux refrain :

Hennessy à la Santé
Ton taine...
Et son Dumay en prison
Ton ton.

Ainsi c'étaient encore les Etudiants d'A. F. auxquels s'étaient

joints un certain nombre de Camelots du Roi qui s'étaient érigés en justiciers devant la carence de la justice officielle. L'Hennessy et le Dumay qu'ils traînaient au Pilori n'étaient pas hélas! les véritables, et les argousins qui les tenaient au collet étaient encore des gendarmes supplémentaires.

Le cortège passa devant l'Opéra, revint deux fois sur ses pas et s'engageant sur le Boulevard de la Madeleine parvint rue de Rome devant l'A.F. où il se disloqua.

La police exaspérée de n'avoir pu prévoir cette manifestation fit preuve d'une brutalité inouïe. Onze de nos amis furent arrêtés et sauvagement passés à tabac dans les postes où ils furent amenés. Deux d'entre eux, André B. du Garay et Albert Sandoz, furent inculpés et après une longue détention préventive condamnés à un et deux mois de prison.

Les Résultats

Certes! Hennessy s'est désespérément cramponné à son maroquin agricole et Poincaré n'a pu se résoudre à se débarrasser d'un escroc républicain. Mais la vigoureuse campagne des étudiants d'A.F. a complètement éclairé l'opinion sur les responsabilités du régime dans le krach de la mère Hanau.

Quand au ministère « national » du « patriote » Poincaré, Hennessy ne lui a pas porté bonheur. Ayant voulu protéger un aigrefin, avéré, il a dû glisser de lâchetés en concussions jusqu'à la boue sanglante du scandale de la Ratification.

Ernest HUANT.

Assurez la Salubrité, l'Hygiène

par le plus puissant DÉSINFECTANT ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Seul « CRÉSYL » véritable, authentique, le plus puissant, le plus énergique

" JEYES — DÉSINFECTANT "

Adopté par l'Institut Pasteur, les Écoles nationales Vétérinaires, les Services départementaux et municipaux d'Hygiène, les Services Agricoles, etc., etc.

DÉSINFECTION & ASSAINISSEMENT

des Habitations, Écuries, Étables, Porcheries, Chenils, Poulaillers, Colombiers

INDISPENSABLE dans tous les ménages

pour la désinfection des Water-closets, Éviers, Boîtes à ordures, l'assainissement des Chambres de malades.

EXIGER RIGOUREUSEMENT LE **" JEYES "**

Envoi franco sur demande de la **Brochure** *avec Prix-Courant*

Société Française de Produits Sanitaires et Antiseptiques

35, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS (4e)

LES JEUX DE FRANCE

La Targue

Un jeu que connaissent bien toutes les villes maritimes de Provence, c'est la « Targue ».

Au reste, il ne faut pas confondre cet exercice qui est surtout d'adresse, avec les « joutes lyonnaises » où c'est avant tout la force qui l'emporte.

Seule la Provence connait la Targue et c'est la Provence aussi qui a baptisé ce jeu d'un synonyme de « défi » au lieu de le désigner du nom de « joute » qui évoque seulement le geste brutal mais ne traduit pas l'âme qui anime ce véritable combat.

C'est à Martigues qu'il faut assister.

De tous les coins de la Provence, plusieurs fois par an, l'on accourt afin de goûter ce spectacle.

Plusieurs fois par an, car la fête du lieu n'est pas annuelle; tous les prétextes sont bons pour s'assembler et se divertir. Aussi y a-t-il une fête laïque, une fête religieuse, une autre fête laïque, une autre fête patronale, et toujours le dimanche; la targue qui dure tout l'après-midi, sous un soleil de plomb, dans cette luminosité de Martigues que l'on ne rencontre nulle part ailleurs en Provence avec ce degré d'intensité, sur le canal du Roi, en face de la petite maison aux lignes grecques, entourée de myrthes et de cyprès où brille, si tard dans la nuit, une lumière laborieuse lorsque Charles Maurras habite le bord de l'étang.

Sur l'eau vont et viennent des barques à rames dont l'arrière supporte une minuscule plateforme très élevée.

Sur ce léger appui se tient un fier gars de Martigues au bonnet rouge, au pantalon blanc, la lance au poing, et qui défie l'adversaire.

Au son du tambour les embarcations se rapprochent, se frôlent et les jouteurs foncent.

Quand les deux adversaires parviennent, mlagré le choc, à conserver leur équilibre, ce sont des applaudissements sans fin qui éclatent.

Dans les premières épreuves dites d'élimination, le plus souvent du reste, un des deux lutteurs tombe à l'eau avec sa lance et son bouclier de bois, nage quelques instants et regagne la rive.

Il nous est même arrivé de voir (mais nous devons ajouter : rarement, pour l'honneur des Martegaux) les deux jouteurs tombant en même temps.

Il faut entendre alors les longues discussions auxquelles s'adonnent les spectateurs, les critiques véhémentes que portent les anciens sur une race dégénérée qui ne fournit plus de ces lutteurs « de pierre » qui s'offraient à l'adversaire semblant lui dire : « frappe moi là-dessus ! »

Dans la langue d'Oc si imagée, ces dialogues se poursuivent sur un ton très haut et bien souvent des interlocuteurs, entièrement d'accord, continuent à discuter longtemps afin de faire montre de leur érudition et d'émerveiller la galerie.

Et voilà qui ajoute beaucoup au pittoresque du jeu.

L. DE GÉRIN-RICARD.

Traitez et soignez vos vins et vos cidres pour les faire meilleurs : vous les vendrez plus cher !

Traitez et soignez vos vignobles, vos vergers, vos jardins et potagers pour avoir des produits meilleurs et supérieurs !

POUR VOS { VINS, VENDANGES, CIDRES

Suivez les conseils de notre notice et employez les spécialités légales qu'elle recommande.

— Vous aurez des VINS brillants, de bonne tonne, moelleux et exempts de toutes maladies. Vos cidres auront ces mêmes qualités et ne noirciront pas.

Notice gratis sur demande.

POUR VOS { VIGNOBLES, VERGERS, JARDINS, POTAGERS

Employez :
la Bouillie " MIDOL "
l'Arséniate " VERDOL "

Verdol, spécifique de la pomme de terre (Doryphora).

Vous aurez des fruits superbes vous assurant le meilleur revenu.

Notice gratis sur demande.

Etablissement R. FAGE, Bordeaux, 17, rue Camille-Godard

Téléph. : 81822-80436 — Inter. 35 — Télégr. MADOL — R. C. Bordeaux 862 A

LES PENSIONS MILITAIRES

par Louis JASSERON

L'année qui vient de s'achever a vu le relèvement des pensions militaires au taux raisonnable réclamé par les anciens combattants. La valeur du franc ayant diminué, comme l'on sait, il a bien fallu se décider tout de même à augmenter en proportion le chiffre des pensions établi en 1919. Voilà qui est fait, grâce aux démarches multiples des Associations de mutilés et de réformés... Voilà qui est fait, et qui durera, du moins tant que notre franc d'avant-guerre vaudra vingt centimes et autant que les finances de la République le permettront.

A ce propos, il nous a paru intéressant de refaire pour les lecteurs de notre almanach, brièvement et sans prétention, l'histoire des pensions militaires en France.

***

On sait que Rome, au temps de son Empire, dotait ses soldats, ses vétérans, de terres. Cela n'était pas allé sans excès. Aussi, les vétérans en vinrent-ils à inspirer une frayeur qui explique sans doute que, dans l'ancienne France, si nourrie d'influence latine, il semble qu'on ait préféré ne pas voir les militaires trop puissants. Au surplus, les Parlements qui prenaient si souvent plaisir à contrecarrer les desseins du Roi de France, refusèrent tout aux vieux soldats, dans l'espoir, peut-être, de décourager l'esprit militaire qui servit si utilement la cause de l'unité française.

C'est sous Philippe-Auguste que l'esprit public commença de changer vis-à-vis de l'armée. Jusque là, à vrai dire, le système féodal avait joué presque uniquement. Le vassal y était lié, par la concession du fief, au service militaire. Le butin partagé tenait lieu de solde, d'entretien et de retraite. Bouvines (1214) fut une victoire vraiment nationale en ce que les Français d'alors y

prirent plus nettement conscience du danger commun que cette victoire conjura. Anglais, Allemands et Flamands, menaçant la Patrie, y furent battus, non seule-

LOUIS XIV ORDONNE L'EXÉCUTION
DE L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES

ment par les troupes régulières, mais encore par les soldats fournis par les Communes françaises et les Milices bourgeoises dont les étendards brillèrent à côté

de ceux de la Chevalerie. On commença, au lendemain de Bouvines, de parler de *reconnaissance nationale* envers les vainqueurs et spécialement envers les blessés.

Un peu plus tard, on vit Saint-Louis fonder l'*hôpital des Quinze-Vingt* pour les Croisés malades des yeux et, peu après, deux autres *Maisons-Dieu* à Vernoul et à Pontoise, avec le même objet.

Plus tard, les bandes de la guerre de Cent ans devinrent aussi dangereuses pour la sécurité publique que pour l'ennemi. La Monarchie songea à maintenir ces routiers sous une certaine discipline tout en leur assurant d'honorables vieux jours. Elle imposa des soldats retraités aux abbayes bien rentées; ces retraités y vivaient comme frères lais, aux frais des communautés et leur rendant service. Les abbayes résistèrent à cette mesure dont l'expérience montra bientôt la précarité.

C'est Louis XI qui inventa la pension de retraite. Malheureusement, les finances publiques ne permirent pas toujours, sous son règne extraordinaire, d'appliquer très exactement le principe posé par ce grand Roi. Mais le principe était posé. Il y avait trois formes de retraites prévues :

1° une somme payée en une fois;

2° la remise d'une terre;

3° une rente annuelle.

Le 24 juin 1534, un édit de François Ier créa des *places de royaume* pour les blessés. Henri II, François II, Charles IX, Henri III tendirent ensuite à revenir au système des oblats ou frères

lais. Le résultat ne fut pas meilleur que précédemment et Henri IV tourna la difficulté en attribuant d'office aux blessés certains revenus des abbayes riches.

En 1597, Henri IV créa la *Maison Royale de charité chrétienne pour les vétérans*. Déjà, en 1575, Henri III avait fondé la *Maison de la rue de la Lourcine* pour « l'entretènement des pauvres capitaines estropiez à la guerre ». Ces invalides portaient un uniforme paré d'une croix brodée avec cette inscription : « Pour avoir bien servy ».

MANSART

Louis XIII fit dresser en 1629 un rôle général des estropiés, et rétablit le système des abbayes avec toutefois possibilité de choisir à la place une pension de cent livres assurée par le monastère. Presque tous les retraités optèrent pour la pension.

Richelieu mourut avant d'axoir réalisé son projet d'un Ordre des blessés qui devait s'appeler la *Comman-*

derie de Saint-Louis. Il avait cependant créé à *Bicêtre* une maison analogue à celle de la rue de la Lourcine.

On voit donc que, jusqu'à Louis XIV, la Monarchie avait hésité entre deux systèmes généraux : l'hospitalisation sous diverses formes — et la pension de retraite. Rien n'était fixé encore.

LOUVOIS

Tandis que Louvois créait de toutes pièces un *service militaire de Santé*, Louis XIV supprima pour les abbayes l'obligation de loger les anciens soldats, mais les obligea à leur verser des pensions. En 1674, il chargea Mansart de réaliser l'*Hôtel des Invalides*, où les blessés devinrent les pensionnaires du Roi, assujettis, certes, à une discipline, mais aussi honorés pour les services qu'ils avaient rendus à la Patrie. Quinze ans plus tard, l'Hôtel des Invalides était trop petit. Les vétérans guéris, ou moins atteints, furent formés en *compagnies détachées* assurant la garde et la parade.

Ce fut une de ces compagnies qui, un siècle plus tard, défendit la Bastille.

Colbert créa à Toulon et à Rochefort deux hôpitaux pour les marins invalides. Le 15 avril 1689, une demi-

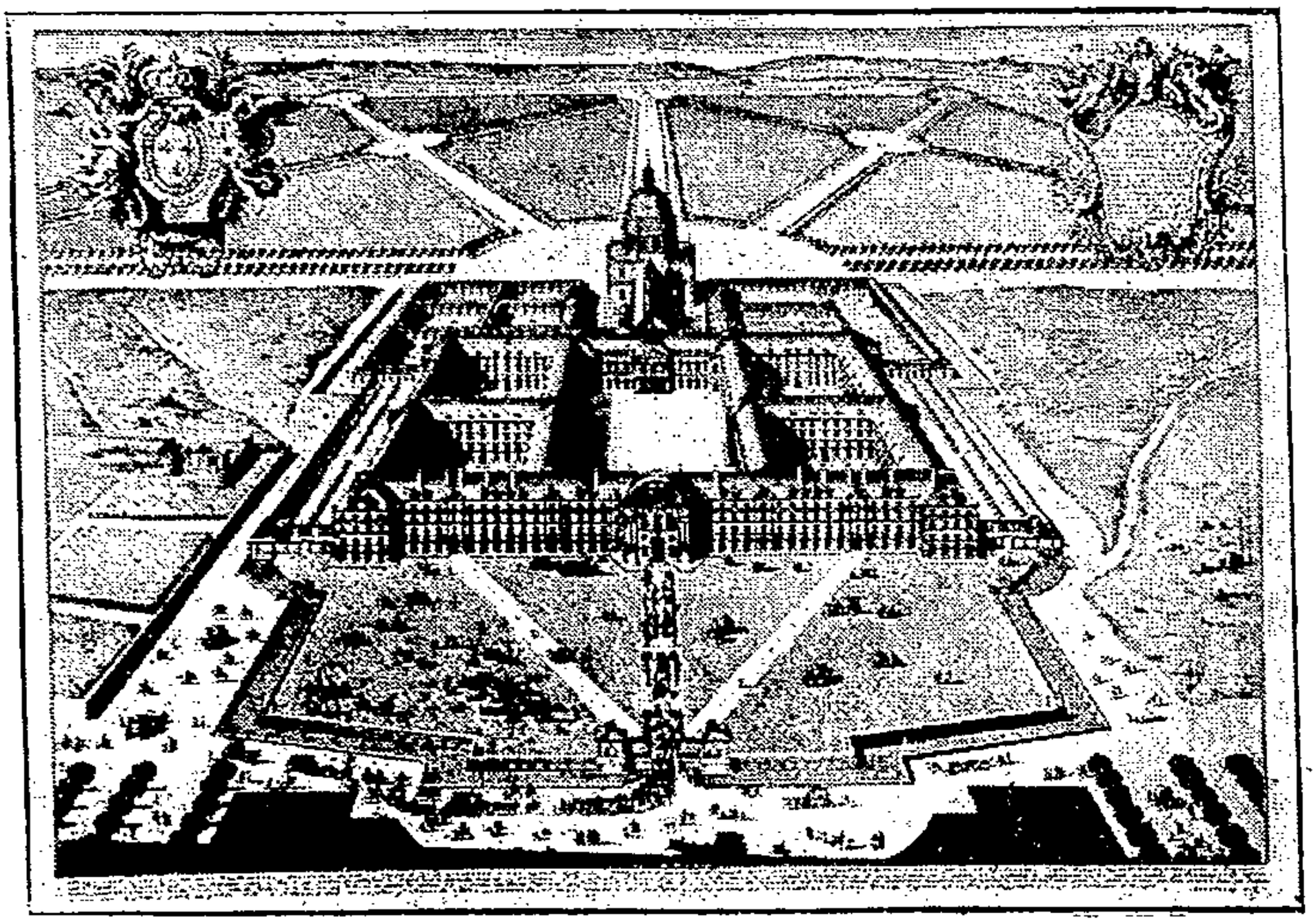

L'HOTEL DES INVALIDES, D'APRÈS UNE ESTAMPE DU XVII[e] SIÈCLE

solde fut accordée aux gens de mer blessés sur les vaisseaux du Roi. Vingt ans plus tard, fut créée une *Caisse des Invalides de la Marine*, au moyen d'une vaste tontine à laquelle participèrent dans un esprit magnifique de solidarité les marins du commerce et les ouvriers des ports.

C'est à la fin de la guerre de Sept ans que remonte l'origine de notre pension de retraite numéro un. Toute une catégorie d'invalides furent renvoyés dans leurs familles, titulaires d'une pension. Vétérans et blessés purent opter entre leur entrée aux Invalides et leur retour au foyer avec une pension qui allait de quatre-vingts à trois cents livres. Pour ceux qui choisirent la pension, il fallut créer les premiers *conseils de réforme*. Chacun de ces conseils fut présidé par un officier géné-

ral qui exigeait des certificats sévèrement contrôlés de médecins et de chirurgiens.

A la fin de l'Ancien régime, il y avait donc trois modes de retraite :

LOUIS XIV

1° la pension ;
2° le logement aux Invalides ;
3° l'incorporation dans les compagnies détachées.

Enfin dans des cas exceptionnels, on maintenait en solde le militaire blessé.

Certains historiens se sont plu à critiquer le chaos de cette organisation, qui laissait, paraît-il, beaucoup de place à l'arbitraire et aux faveurs. Cet argument fut repris en 1917 par le député Pierre Masse, rapporteur du projet de loi tendant à modifier notre législation des pensions militaires.

Voire ! M. Pierre Masse oubliait sans doute que les armées de la Monarchie étaient constituées d'après d'autres méthodes que celles de la conscription égalitaire. Les armées de métier n'étaient sans doute point sans défauts. Mais elles avaient le suprême avantage de remplir le périlleux service des armes tandis que l'ensemble du pays continuait de travailler.

Et, si l'on voulait chicaner, ne pourrait-on pas critiquer, par contre, l'égalitarisme du système actuel des pensions? J'ai vu pendant la guerre deux soldats, l'un de vingt-cinq ans, l'autre de quarante, qui avaient « ramassé » la même infirmité, qui consistait dans la perte de trois doigts du pied droit. Le plus âgé était charpentier et ne pouvait plus songer à aller et venir sur une charpente. Il devait donc, à quarante ans, apprendre un nouveau métier. Le jeune blessé était employé de bureau et n'a pas été aussi lésé que l'autre. Mais j'ajoute que, même s'il avait été charpentier il aurait été moins lésé que l'autre, puisqu'il

---

CHARLES MAURRAS, par ses contemporains. *Poèmes*, *Portraits*, *Jugements et Opinions*, par Anatole FRANCE, Xavier de MAGALLON, Marius ANDRÉ, Joseph d'ARBAUD, Marcel PROVENCE, M. de ROUX, Emile SICARD, Jules VÉRAN, Jacques BAINVILLE, Maurice BARRÈS, Camille BELLAIGUE, Louis BERTRAND, Paul BOURGET, CHARLES-BRUN, Léon DAUDET, Charles Le GOFFIC, Daniel HALÉVY, Camille MAUCLAIR, PAMPILLE, Adolphe RETTÉ, etc...

Avec un portrait de Charles Maurras et un fac-similé d'écriture et d'épreuve typographique.

1 volume in-16..... **10 fr. 80**

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII[e]).

C. c. p. 926-78.

avait encore beaucoup plus de temps devant lui pour apprendre un nouveau métier.

Sans pousser trop loin cette distinction de tous les cas individuels, je crois cependant que la législation actuelle des pensions serait tout de même plus juste si elle était moins égalitaire. Mais, allez le faire comprendre à des républicains pour qui le principe de l'Egalité est un dogme intangible !

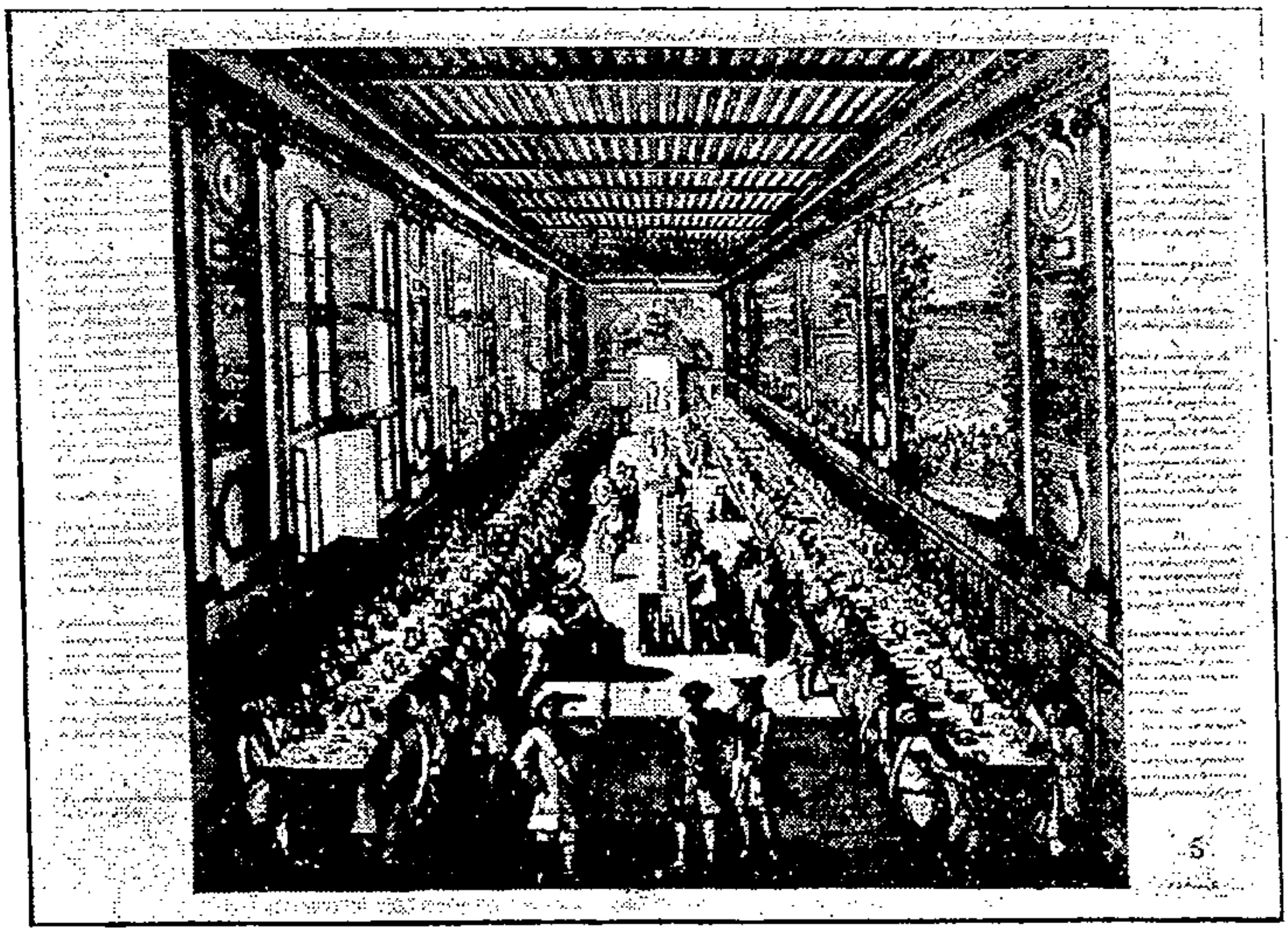

UN DES QUATRE REFECTOIRES DE L'HOTEL DES INVALIDES
(LOUIS XIV)

Retenons de cette courte étude que, si la Monarchie n'était pas, d'emblée, arrivée à la perfection en cette matière, elle s'était néanmoins constamment préoccupée de ce problème, le résolvant au mieux des circonstances. Qui donc a jamais rien créé dans la perfection ?

***

Mais, les mêmes historiens, et M. Pierre Masse lui-même, ont bien dû reconnaître que la Révolution, après

la Monarchie, a beaucoup tâtonné. N'aurait-elle pas tâtonné bien davantage si le terrain ne lui avait pas été préparé par l'expérience de nos Rois ?

La Révolution maintint les Invalides, mais inventa la conscription et déclara la guerre à l'Europe, ouvrant la série sanglante des Guerres d'Enfer. Le 4 mai 1793, la Convention créa les allocations au bénéfice des femmes des mobilisés, et les pensions pour veuves et orphelins. Tout cela était très bien, mais, comme Louis XI, la Convention n'avait pas d'argent. Pour comble (ce que n'avait pas fait Louis XI), la Révolution donna à la France les joies de trois banqueroutes successives.

Napoléon, certes, fut généreux pour ses soldats blessés et vétérans, autant qu'il fut prodigue de leurs peines, de leur sang et de leur gloire ! Il créa d'importantes dotations et des « succursales » des invalides. notamment à Avignon.

Enfin, en 1831, la Restauration mit au point notre système moderne de pensions, tel qu'il fonctionnait encore avant 1919. La loi du 31 mars 1919 fut conçue dans une atmosphère de victoire et je relisais dernièrement un article de journal qui se terminait ainsi :

... « La victoire nous ouvrira peut-être des horizons nouveaux. Quand nous paierons avec l'argent des Boches, nous pourrons être plus généreux avec nos soldats vainqueurs. »

Hélas! M. Klotz qui promettait que le Boche paierait, est allé en prison pour escroqueries, et les soldats vainqueurs de 1914-1918 ont été obligés de lutter pour obtenir la péréquation de leurs pensions! L'indemnité si minime de la Médaille Militaire et de la Légion d'Hhonneur n'a pas encore été relevée et la ratification des Dettes nous asservit à l'étranger pendant deux tiers de siècle!

***

Ah ! si du moins, on avait écouté Charles Maurras, qui, dès 1916 préconisait la Part du Combattant! Mais le régime qui avait sournoisement retardé notre Victoire

avait bien décidé de perdre la Paix ! Il n'a pas voulu intéresser les soldats à la Victoire. M. Clemenceau avait bien dit : « Ils ont des droits sur nous ! » Mais il ne fallait pas que ces droits fussent matérialisés par une sorte de privilège. Et le projet de Charles Maurras a été repoussé à la faveur d'un sordide mensonge d'Aristide Briand.

Résultats : Les mutilés de guerre, les orphelins, les veuves de guerre ont des pensions qui, depuis cette année, sont au niveau voulu. C'est entendu. Mais ont-ils, avec la légère consolation de leurs échéances trimestrielles, l'impression dêtre plus considérés, plus honorés, et *surtout*, plus liés à l'intérêt national? Il faut bien reconnaître que non et c'est pitié d'entendre certains propos aux guichets des Trésoreries! Notre conclusion, là comme ailleurs, est politique! Vive le Roi! A bas la République!

Louis JASSERON.

" Laissés pour compte des grands tailleurs "

cuir = Trench=Coats = Vêtements de c

ÉDITIONS JULES TALLANDIER - 75, RUE DAREAU - PARIS

PARTOUT EN SOUSCRIPTION

JACQUES BAINVILLE

HISTOIRE DE FRANCE

ILLUSTRÉE DE MILLIERS DE GRAVURES

1500 REPRODUCTIONS EN HÉLIOGRAVURE
d'après les tableaux des plus célèbres artistes, conservés dans les musées, les collections privées et publiques.
HORS-TEXTE EN COULEURS

UN TEXTE PASSIONNANT
remarquable par sa limpide clarté et sa pénétrante explication des faits.

UNE ILLUSTRATION INCOMPARABLE
magnifique " résurrection du passé ".

UNE SPLENDIDE ÉDITION
réunissant toutes les ressources de l'art typographique et les plus modernes procédés d'illustration.

MODE DE PUBLICATION :-: CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

En fascicules, un par quinzaine (16 pages dont 8 en héliogravure et 1 planche hors-texte en une ou plusieurs couleurs); sous couverture. **4 fr. 50** Vente exclusive chez les libraires. La souscription à forfait (200 fr.) payable à la livraison de chaque fascicule garantit contre toute augmentation de prix.

(L'ouvrage comprendra au moins 40 fascicules.)

En 2 volumes brochés sous couverture parcheminée.	**200.**	10 mois de Crédit.	**190**	Payables en trois fois, valeurs égales : 1ère en souscrivant	**180**	Payables en une fois à la souscription.
Reliure 1/2 chagrin, plats toile, fers spéciaux.....	**290.**		**280**		**270**	
Reliure amateur, coins et dos chagrin poli, tête dorée	**340.**		**325**	2ème 3 mois après 3ème 6 mois après	**310**	

Le tome Ier vient de paraître et est livré immédiatement.
Le tome II paraîtra en Octobre 1930.

L'HISTOIRE DE FRANCE est par excellence un TOUT LE MONDE
DE JACQUES BAINVILLE ouvrage qui s'adresse à SANS EXCEPTION

On souscrit chez tous les libraires et aux
Éditions Jules TALLANDIER, 75, rue Dareau - (PARIS XIVe)
Demandez **gratuitement** 75, rue Dareau, Paris, Spécimen illustré.

LES JEUX DE FRANCE

Le jeu des écharpes et la ferrade

Parmi les jeux provençaux restaurés par le Marquis de Baroncelli, il en est un auquel on peut assister à la plupart des réjouissances villageoises et dans toutes les fêtes félibréennes. On l'appelle le jeu des écharpes.

Dans l'arêne ou sur la place qui est ce jour-là entourée de barrières basses, se range un nombre pair de *gardians*, divisés en deux camps et tous portent au bras droit, sur la chemise rude, un flot de soie.

Soudain un cavalier prend le départ et galope dans l'arêne tandis qu'un adversaire lui donne la chasse, le poursuit et lorsqu'il est assez près, tente de lui arracher le flot.

On ne peut s'emparer de ce trophée que si l'on est à la gauche du cavalier, c'est-à-dire du côté où celui-ci ne porte pas le flot.

Lorsque, serré de près, le gardian sent son adversaire botte à botte avec lui, il va tâcher, par une volte brusque et sur place, de lui présenter le flanc droit. Celui-ci ne pourra alors s'emparer de l'écharpe et devra volter à son tour afin de se trouver de nouveau à la gauche de celui qu'il poursuit.

Ces voltes que les minuscules chevaux camargues doivent, sous un coup d'éperon, accomplir sur place et alors qu'ils sont lancés au galop, nécessitent un dressage difficile et veulent une assiette parfaite chez le gardian.

Il est des instants du reste où, ne pouvant retourner son cheval, le cavalier donne une autre preuve de sa science équestre en se penchant complètement hors de la selle, étriers déchaussés. Dans la foule on voit déjà l'homme par terre et un cri s'échappe.

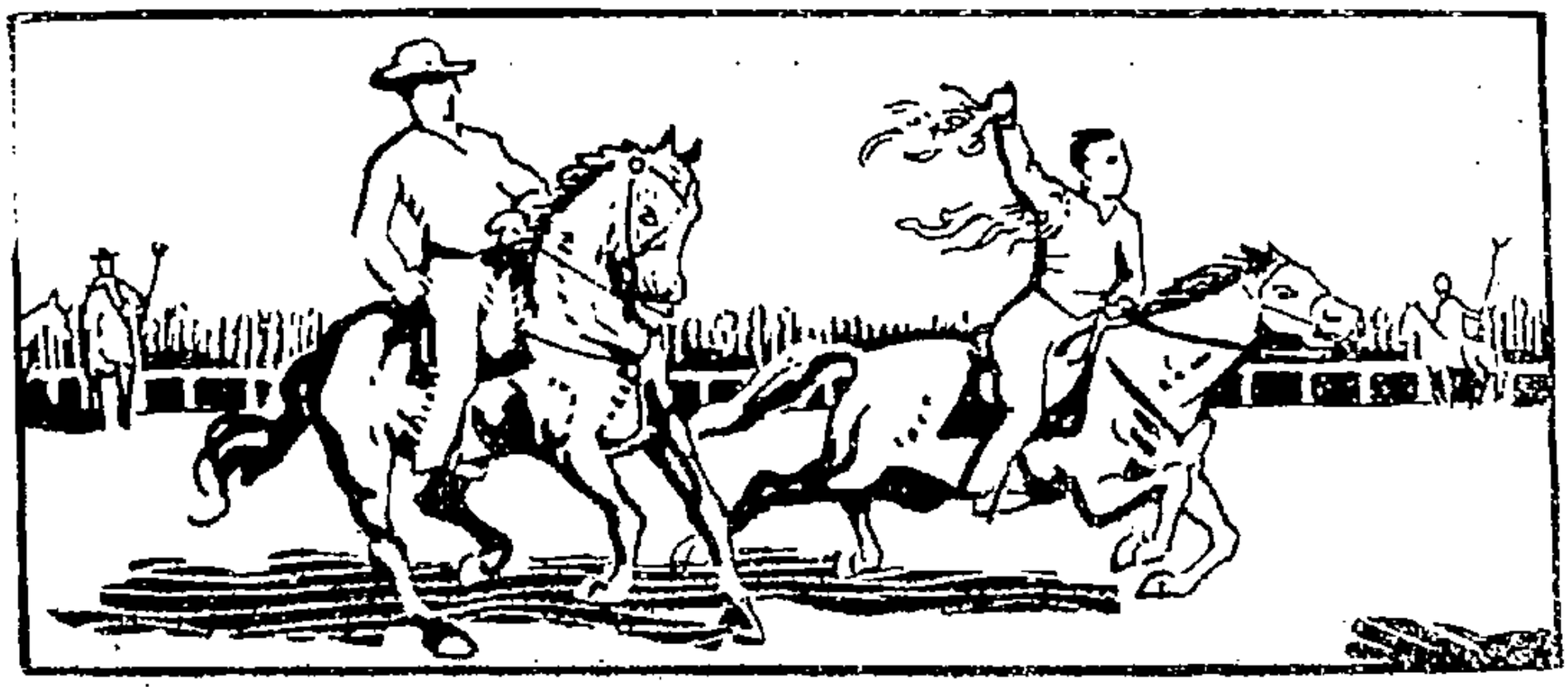

Mais non, le voilà de nouveau bien assis, le buste en arrière, pesant sur les étriers et regagnant le camp avec le sourire du vainqueur.

Dans le soleil, ce jeu est un spectacle fort joli mais il relèverait en somme simplement du cirque s'il élait exécuté par quelque écuyer à bottes vernies.

Ce qui en fait le cachet et ce qui en assure aussi le succès auprès d'une foule passionnée pour tout ce qui touche au taureau et s'apparente plus ou moins au culte de « Mythra » c'est qu'il est accompli par ces centaures qui passent dans les étendues du Vaccarès leur vie à cheval au milieu des taureaux.

Tel gardian qui prend part aujourd'hui au jeu a été blessé autrefois par une « bête » et il y a dans son sang un peu de bave de l'animal. Dans la foule on se le dit et on l'acclame comme un demi-dieu. Le jeu des écharpes est du reste le plus souvent suivi d'une « ferrade ».

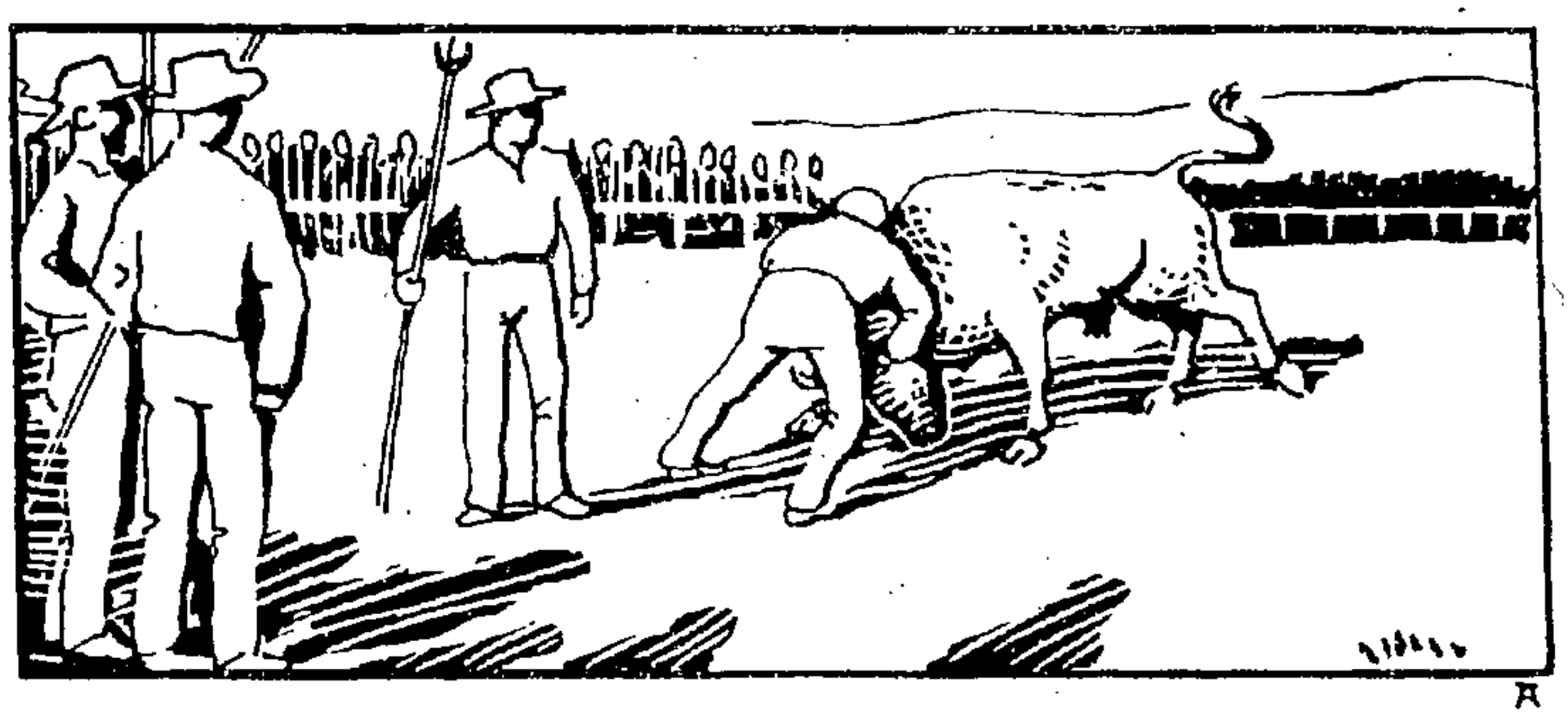

A

Dans la piste le gardian, à pied cette fois, s'avance en face du taureau, le poursuit, le saisit par les cornes et tandis que l'animal, étonné, fonce et fait reculer l'homme, son large front contre sa poitrine, celui-ci s'efforce de lui renverser la tête, de lui tordre le cou; lorsqu'il y parvient, le taureau tombe sur le flanc avec un mugissement.

On peut alors le « ferrer » c'est-à-dire lui imprimer sur le poil au fer rouge la marque de la « manade ».

Là encore c'est la lutte entre l'homme et le Minotaure, « le taureau, que sur cette terre d'Oc, ainsi que le dit Maupassant, depuis l'aube des temps, l'homme a adoré et persécuté. »

L. DE GÉRIN-RICARD.

Léon DAUDET. — Le Stupide XIX^e Siècle

« *Le livre qui, depuis la guerre, a soulevé les discussions les plus passionnées.* »

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de Rome, PARIS (8^e) — C. C. 926-78

ATTENTION

en scène !!!
pour la revue
de
JABON
et
MARTINI
HAUT
mise en scène
décors et costumes
de
RALPH SOUPAULT

LE CHARIVARI

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE ILLUSTRÉ

LE PLUS CAUSTIQUE DES HEBDOMADAIRES

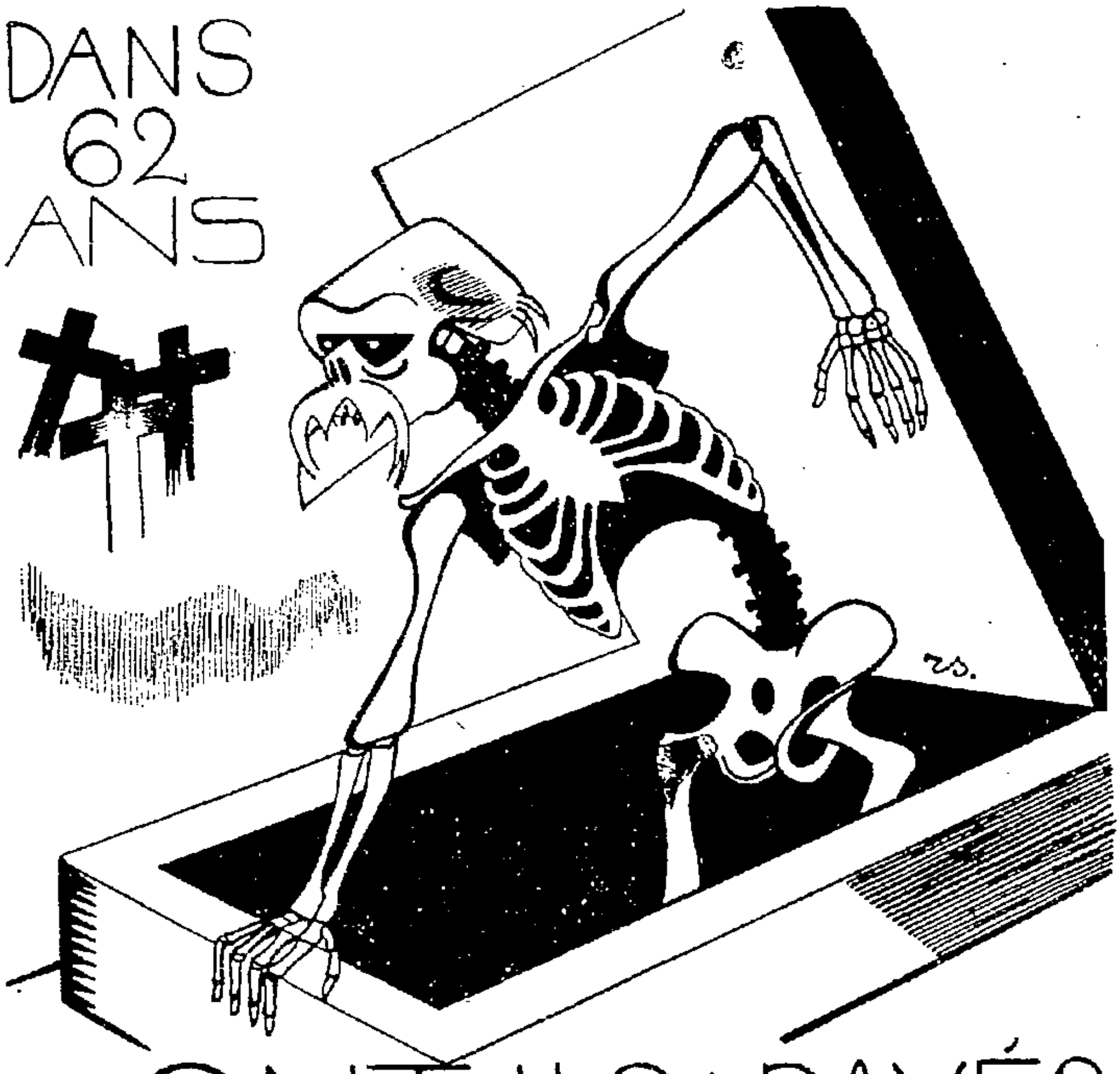

Abonnements : six mois **30** fr. ; un an **50** fr.
En vente partout : **1** fr. **25** le numéro.

LES "BLAGUES - BIRDS"

dans

LA REVUE DES VOTES

REVUE DE JABON ET MARTINI

MISE EN SCENE, DECORS & COSTUMES DE RALPH SOUPAULT

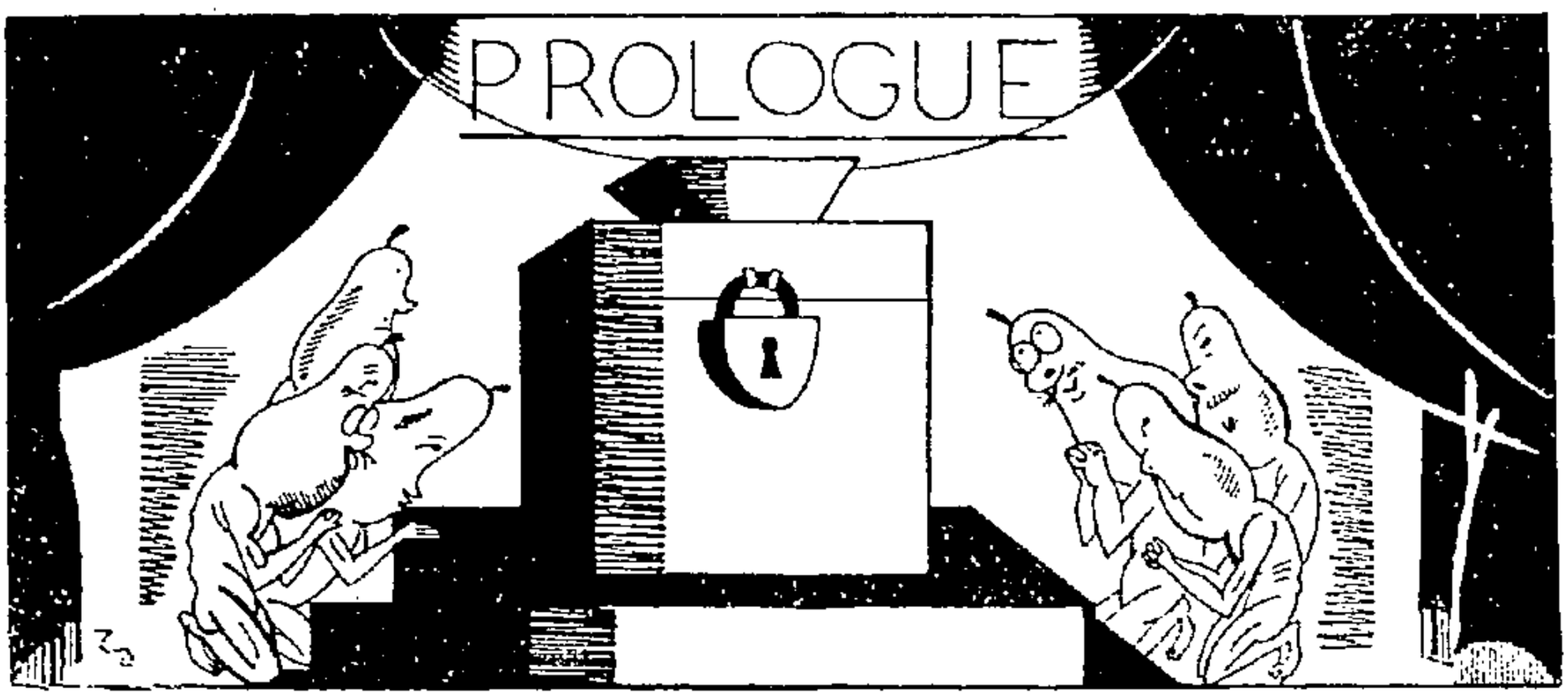

Quand le rideau se lève, la scène est vide. Seule une table est placée au milieu du décor et sur cette table une immense urne. A droite et à gauche entrent, l'air compassé, les adorateurs de l'urne; ce sont les poires, les électeurs. Ils entourent leur idole et s'agenouillent devant elle.

CHŒUR DES POIRES.

AIR : *RIEN QUE VOUS.*

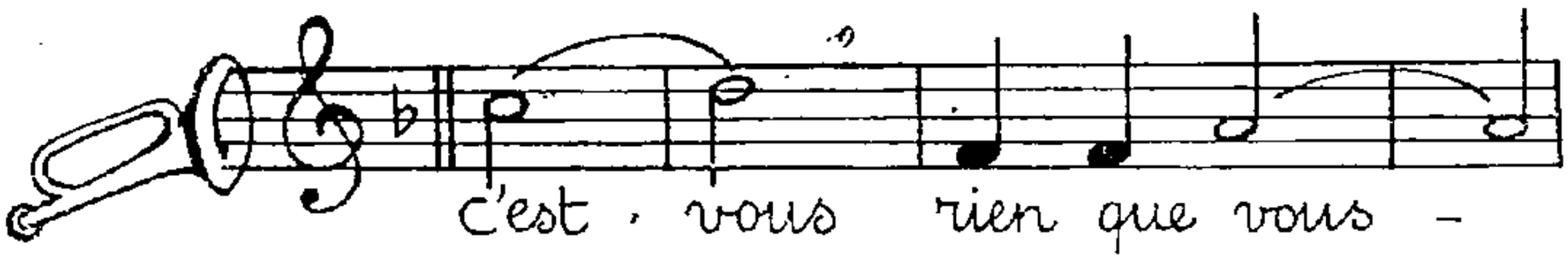

Arlequin rêve à Colombine
Aristid' rêve à la Bochie,
Les buissons rêv'nt à l'églantine,
Moi j'ai mon rêve aussi...

C'est vous, rien que vous,
Ce rien pour moi, c'est tout

Je rêve tout seul,
Je rêve à votr' gueul'
L'amour me conduit,
Il va... je le suis
Toujours et partout
Mon horizon, c'est vous

—o—

Tout en rêvant dans la nuit sombre
Je dis votre nom à mi-voix,
Je dis: Urne, je vois un ombre,
Et l'ombre que je vois....

C'est vous, rien que vous,
Ce rien pour moi, c'est tout,
Rêve taciturne,
Rêve au clair de l'urne,
L'amour me conduit,
Il va... je le suis
Toujours et partout
Mon horizon, c'est vous

[*A ce moment sort de l'urne, un bonhomme à la figure réjouie, c'est le Président-Compère-Technicien Ferdinand Bouisson. Les poires se jettent à plat ventre. Le Compère-Technicien agite sa sonnette et — ô miracle — l'urne s'anime. Le Technicien et l'urne, c'est-à-dire le compère et la commère s'avancent au premier plan.*]

LE COMPÈRE. — (*désignant les poires toujours prosternées*) Nos fidèles!

LA COMMÈRE. — Les poires! Les pauvres poires!

LE COMPÈRE. — Aux dernières élections, les idiots de Bicêtre ont voté... Ces gens-là sont peut-être les idiots de Bicêtre?

LA COMMÈRE. — Non, pas de Bicêtre, mais ce sont aussi des idiots... que deviendrions-nous si les idiots ne votaient pas?

(*Elle chante.*)

AIR : *QUAND LES LILAS REFLEURIRONT.*

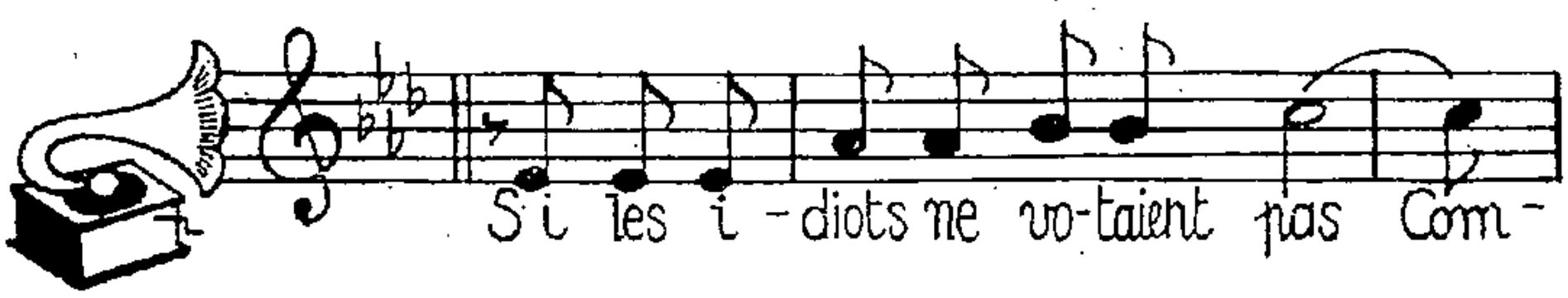

Si les Idiots ne votaient pas
Comment f'raient les homm's politiques?
Les Electeurs malins (y'en a)
N'croient plus aux boniments d'ces gas.
Je ne vois pas fixée la clique,
Qui hant' la Chambre et le Sénat,
Si les Idiots ne votaient pas
Quel sal' coup pour la République!

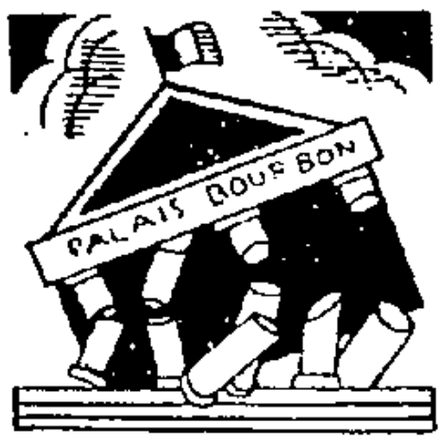

Si les Idiots n'existaient pas,
Van Dongen ne f'rait plus d'peinture,
Parysis repris'rait ses bas
Si les Idiots n'existaient pas,
Nous n'nous mettrions plus d'ceinture
La livre anglais' serait bien bas,
Si les Idiots n'existaient pas,
L'Matin *n'aurait pas sa d'vanture.*

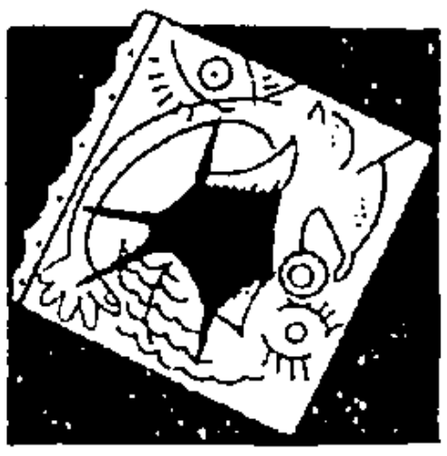

Si les Idiots n'existaient pas
M'sieu Henry Chéron, notre maître,
L'an prochain ne nous tap'rait pas,
Puisqu'y a des excédents en tas.
Mais songez qu'les Boches peut-être,
S'raient foutus d'nous payer c'coup-là...
Viv' les Idiots, si c'est comm' ça,
Disons : « Bicêtre, ou ne pas être! »

Si les Idiots n'existaient pas
Dekobra aurait bien peu d'rentes,
Monsieur Pierr' Mill' n'écrirait pas,
Si les Idiots n'existaient pas...
Mais quelle hypothèse démente,
Qu'est-c' que j'm'en viens vous chanter là!
Si les Idiots n'existaient pas...
Mais... il faudrait qu'on les invente!

RIDEAU.

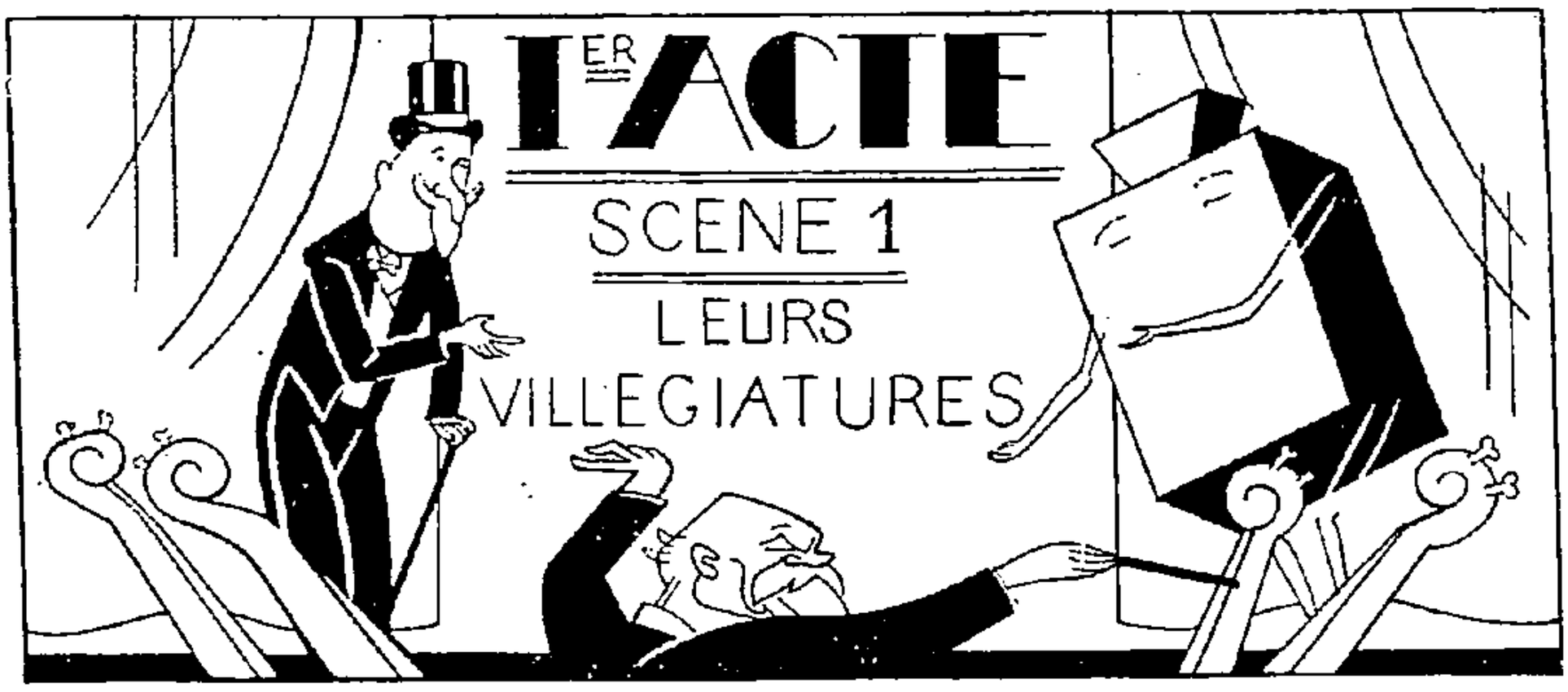

LE COMPÈRE. — Ma chère Commère, j'aurais bien voulu vous montrer quelques-uns de nos 60.000 les plus marquants, malheureusement ils sont en ce moment en vacances, ils sont partis...

LA COMMÈRE. — Oui, je sais... et je sais même où ils passent leurs villégiatures.

(*Chantant.*)

AIR : *OHE ! OHE !*

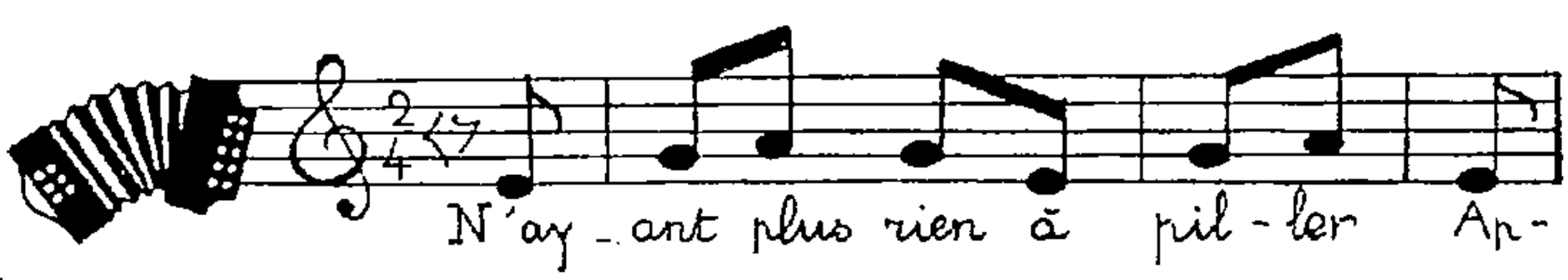

N'ayant plus rien à piller
Après nous avoir volés
Ils se sont tous envolés
Nos députés.
Dans des endroits très divers
A la campagne, à la mer
Ils sont partis — sans payer — en chemin d'fer.

Ohé ! Ohé !
Urhy ne savait pas où aller,
Car il avait choisi
Les Jardins de Murcie
Mais au Jardin des Plant's, il est chez lui.
Ohé ! Ohé !
Luquet, l'fameux coiffeur-député,
Est parti sans ambages,
Directo pour Carthage,
Qu'il veut d'nouveau raser, Ohé ! Ohé !

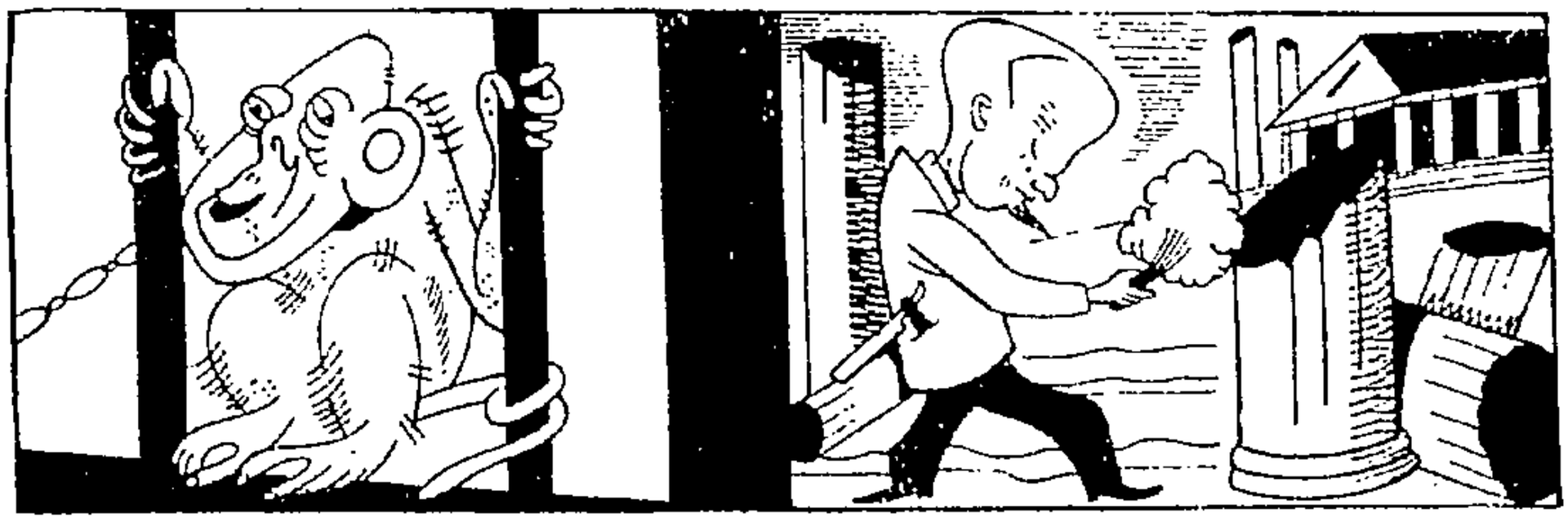

Notre plus beau vice-roi
M'sieu Varenne est aux abois,
Varenne a mal pris le ton, le Tonkinois,
Gressent s'trouv' dans le Valois,
Barthou dans le pays d'Foix,
Pendant qu'Bergery fait des ménag's à Troyes.

Ohé ! Ohé !
On racont' que Laurent Bonn'vay
Se repos' gentiment
A Moulins simplement,
Alors c'est l'Bonn'vay de Moulins... à vent,
Dans un' cahute
Pour n'pas poéter plus haut qu'son luth,
Bouju dans l'fond des bois,
Relit ses vers à soi.
Briand est à Gap, à Ga-gap, tu-tut !

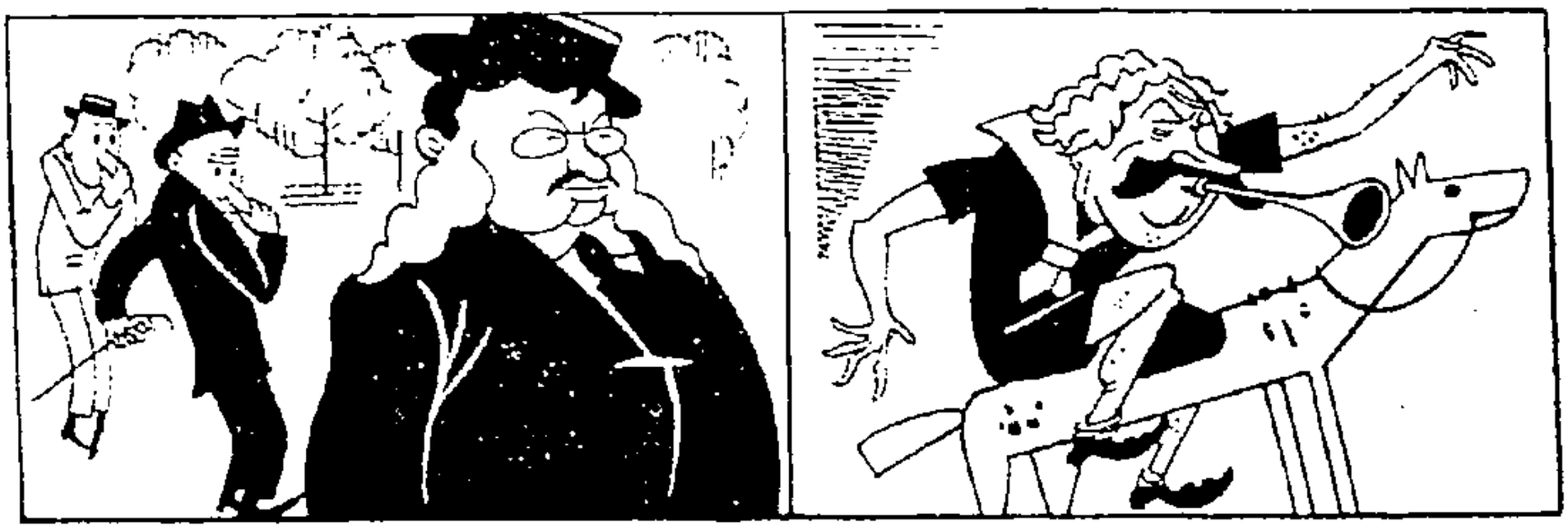

Marty, sinistre gredin,
Est à à Lamerlou-les-Bains
Mais Vaillant-Couturier se trouve à Panlin,
En Loir-et-Cher où il boit
A ses tout prochains exploits.
Totor Leguen a toujours la geul' de Blois.

Ohé ! Ohé !
Narciss' Renaudel est à Cusset,
L'habitant qui l'y voit,
Peut lui dire narquois :
Mon pauvre Renaudel le Cussétois !
Ohé ! Ohé !
M'sieu Malingre étant très fatigué,
Est allé en Charente,
Pour chercher un' détente,
Il y trouv' Renaitour, Ohé ! Ohé !

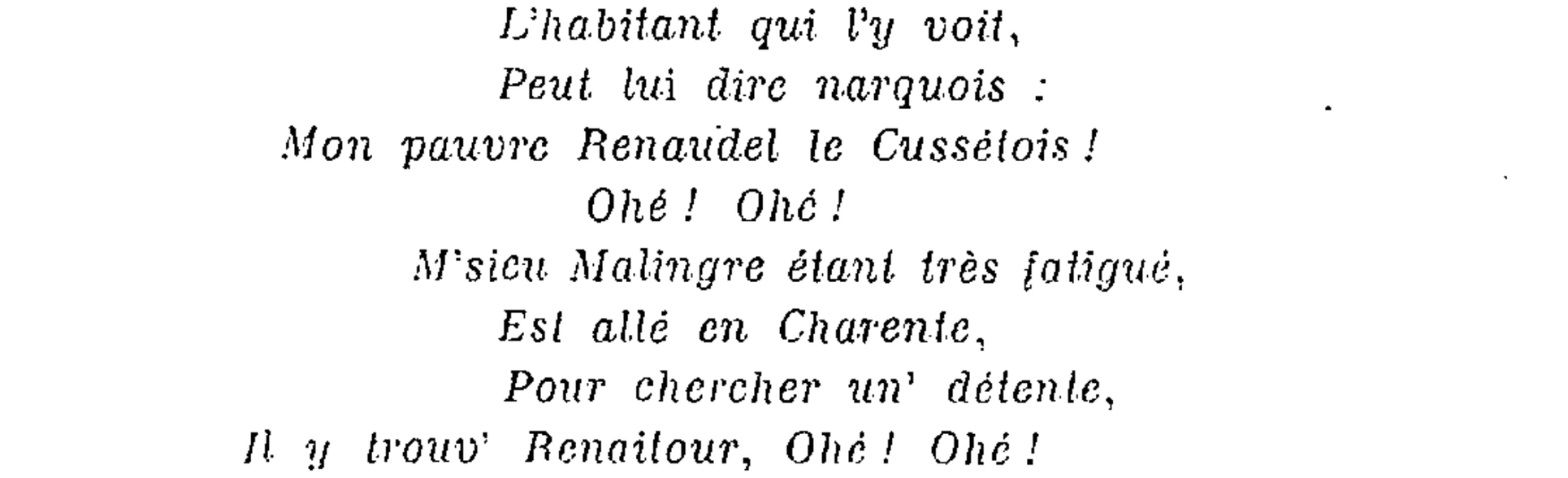

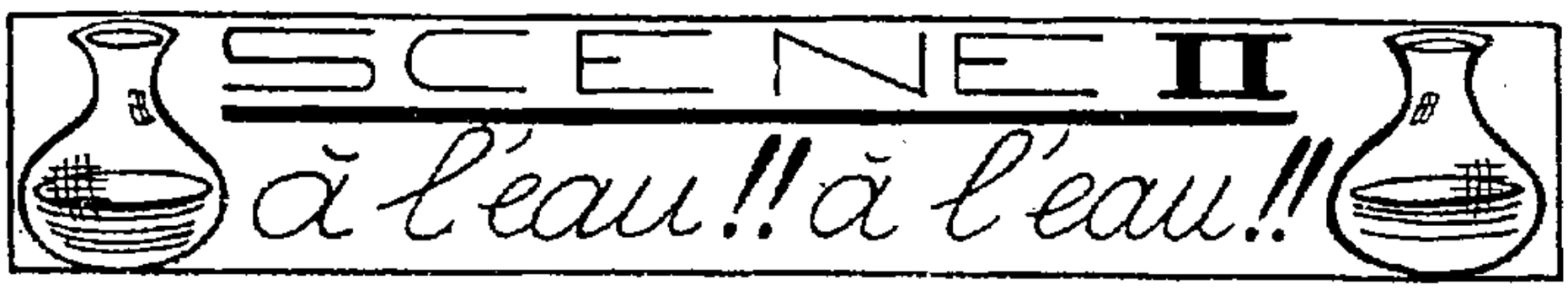

LE COMPÈRE. — Si presque tous les députés sont partis, heureusement qu'il nous arrive Léon Blum, l'élu de Narbonne.

LA COMMÈRE. — Le Midi bouge !

(*Elle chante.*)

AIR : *ELLE EST DE BRUXELLES.*

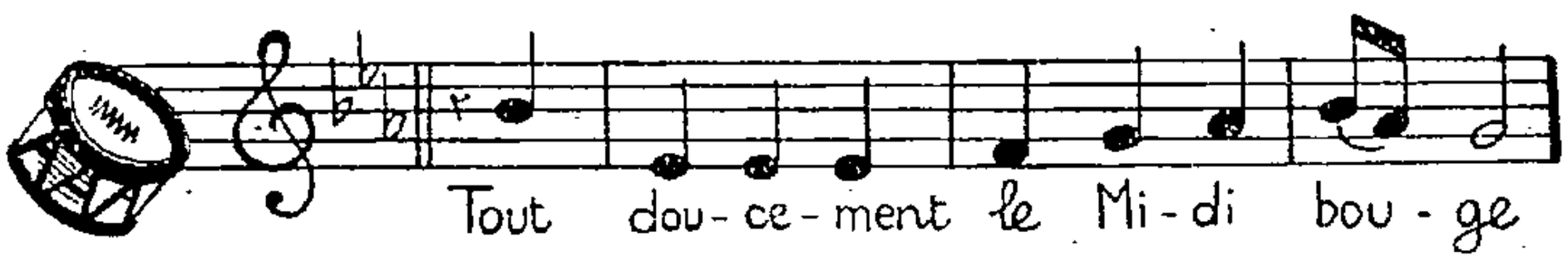

Voilà maint'nant l'Midi qui nous donne
La Léon Blum pour nous fair' saisir
Q'avec ce Gillette de Narbonne,
Se raser n'est pas un plaisir.
Ces vignerons sont gens rigolos,
Ils ont choisi pour représentant
Un des plus enragés buveurs d'eau,
C'est ironique évidemment,
Des vins le marché
Va bien se fermer,
Oui, mais c'est le Blum qui s'en sera chargé.
Tout doucement le Midi bouge,

Plus d'vin rouge,
Mais l'vain rouge,
Ils élisent Blum, c'est que le Midi,
Est le dépotoir de Paris.
Ils avaient déjà Renaudelle,
Une autr' belle
P'tit' mervelle,
C'est que vraiment les S.F.I.O. les bottent,
Pour Blum ils prononç'nt : S.F.I.Otte !

[*Entrée de Blum, accompagné de ses électeurs*].

LE COMPÈRE. — Enfin ! Le voilà !

LA COMMÈRE. — C'est lui ! C'est le plus beau !

BLUM. — Faites venir du vin, vous autres et du bon... Je veux m'en fourrer, fourrer jusque là !

LA COMMÈRE. — C'est vrai, vous vous êtes mis au pinard, maintenant que vous représentez Narbonne !

BLUM. — Non seulement au vin, mais à l'alcool, au marc, à l'eau-de-vie !

LES ÉLECTEURS. — A la Chambre il ne fait que boire, il boit même ses paroles, il boit comme un trou !

CHŒUR DES ELECTEURS.

AIR : *DITES-MOI, MONSIEUR CHEVALIER.*

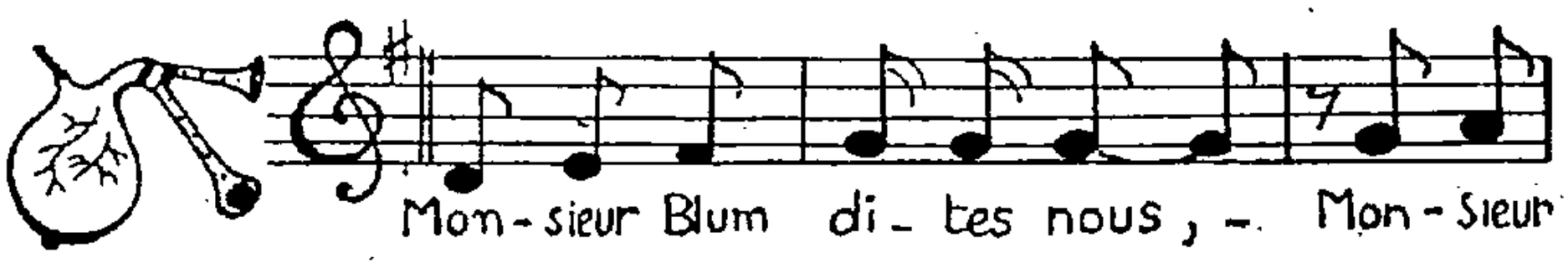

Monsieur Blum, dites-nous,
A la chambr' que fait's vous
Lorsque le président agit' sa sonnette,
Qu'en l'air floltent certains bruits,
Qu'on croit l'gouvernement frit,
Monsieur Blum, dites-nous donc ce que vous faites ?

BLUM

La main sur l'cœur,
Chers électeurs,
Je vous l'jur' je m'en vais vite à la buvette,
Une cris' ministériell'
Ça n'a rien d'sensationnel,
Les crises, moi ça m'ennuie,
J'vais prendre un' crise à l'eau-d'-vie.

LES ELECTEURS

Monsieur Blum, dites-nous,
A la chambr' que fait's vous
Lorsque l'on interpelle sur La Gazette,
Q'on parl' de la mère Hanau,
De Mouton et d'ses autos,
Monsieur Blum, dites-nous donc ce que vous faites ?

BLUM

La main sur l'cœur,
Chers électeurs,
Moi je re-retourne encore à la buvette,
En buvant à la santé
Des poires qui ont trinqué,
Pensant qu'ce sont des ballots,
J'prends une anisette... Hanau.

LES ELECTEURS

Monsieur Blum, dites-nous,
A la chambr' que fait's vous
Quand le ministr' de la guerr', sur la sellette,
Réduit l'alimentation,
Des soldats et leurs rations,
Monsieur Blum, dites-nous donc ce que vous faites?

BLUM

La main sur l'cœur,
Chers électeurs,
Je retourne simplement à la buvette,
Je les laisse discuter,
Ergoter, se disputer,
L'soldat ne m'intéress' pas,
J'préfèr' l'wisky au soldat.

LES ELECTEURS

Monsieur Blum, dites-nous,
A la chambr' que fait's vous
Quand on parl' de cuirassés et de corvettes,
De sous-marins, de croiseurs,
D'avisos, de torpilleurs,
Monsieur Blum, dites-nous donc ce que vous faites?

BLUM

La main sur l'cœur,
Chers électeurs,
Je re-re-retourne encore à la buvette,
Le budget de la marine,
Vous savez, j'm'en tambourine,
Les cuirassés, c'est idiot,
Je vais prendre un cuiraçao !

LES ELECTEURS

Monsieur Blum, c'est donc faux,
Que vous buvez de l'eau,
Ici l'eau ne doit servir qu'à la toilette,
Car l'eau c'est mauvais comme tout,
Monsieur Blum en buvez-vous ?
Monsieur Blum fait's nous votr' confession complète.

BLUM

Mes chers amis,
J'vous certifie,
Je bois du vin, de l'alcool, de la piquette,
J'ai bu d'l'absinth' par baquets,
J'l'avoue, j'ai traîné c'boulet,
L'absinth' fut, je l'dis bien haut,
Pour moi un boulet Pernod.

LES ÉLECTEURS. — Il ne nous reste plus Monsieur Blum qu'à vous offrir des fleurs...

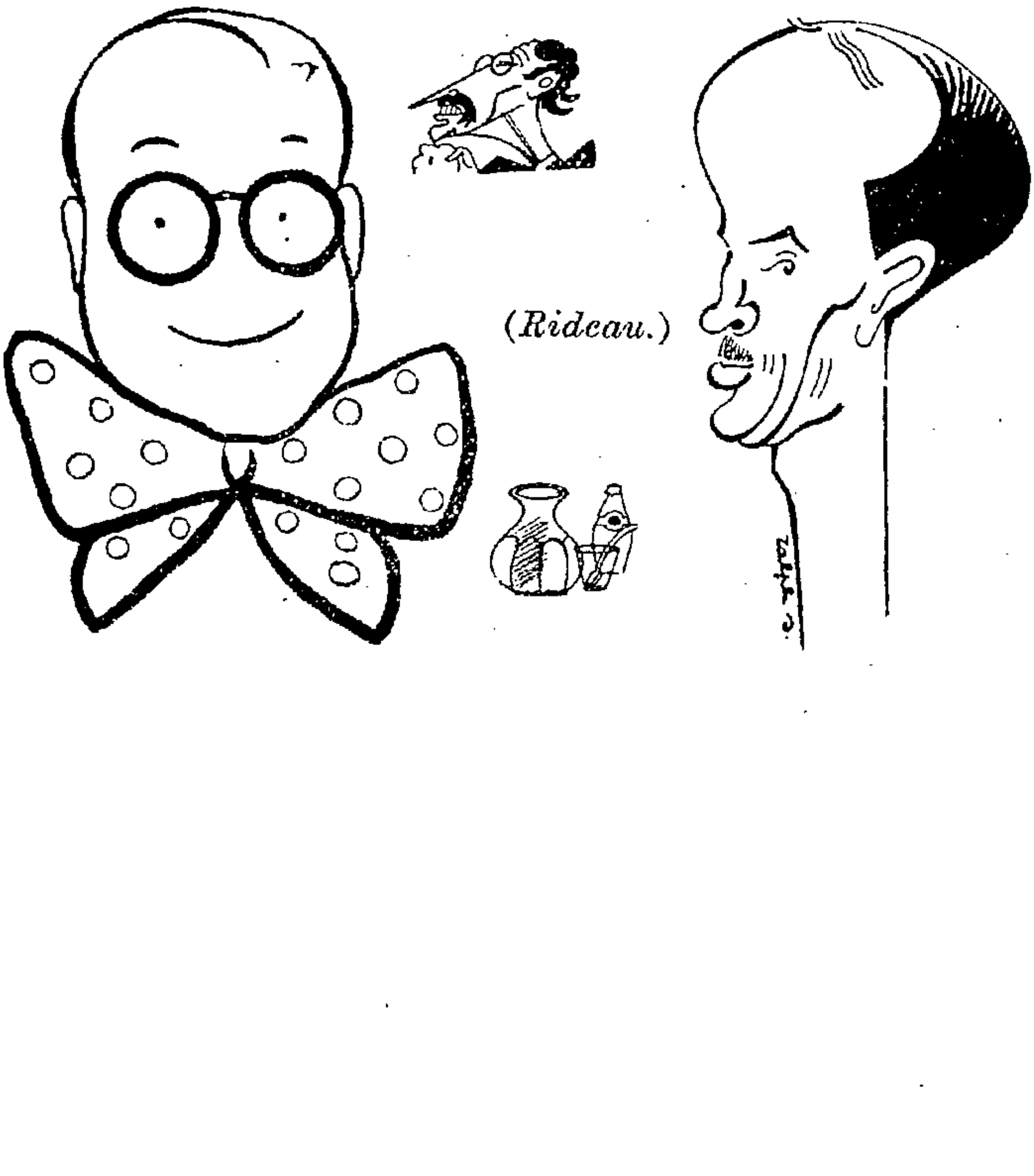

(Rideau.)

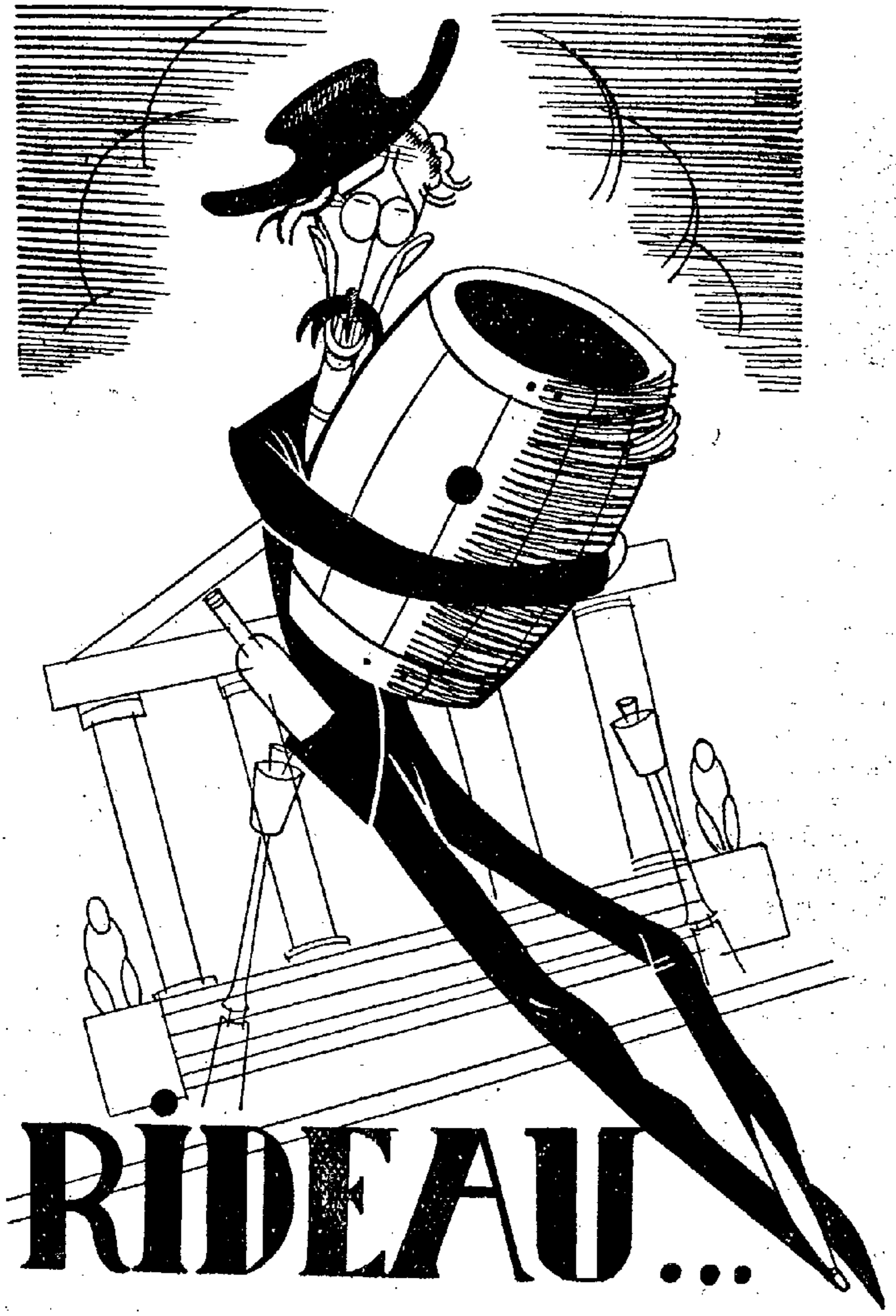

FIN DU 1er ACTE.

[*Entrée du Jardinier-Inventeur, suivi du corps des pépiniéristes, horticulteurs, jardiniers, la troupe des Blagues-Birds. Petit ballet.*]

LE JARDINIER. Monsieur Blum, la fleur... Blum, voilà... (*Il lui offre une botte de roses et naturellement Blum accepte la botte*).

LA COMMERE. — Je reconnais ce jardinier, c'est l'inventeur de la « Rose Madame-Herriot ».

LE JARDINIER. — Vous l'avez dit, je suis le créateur de la fameuse rose que j'ai appelée Madame Herriot.

LE COMPÈRE. — Alors vous, vous êtes un petit rigolo.

LE JARDINIER. — Non, j'ai des idées originales, voilà tout. Ainsi en ce moment je suis en train de sélectionner une fleur que j'appelerai l'Herriotrope.

LE COMPÈRE. — Avez-vous beaucoup d'idées comme cela dans votre sac?

LE JARDINIER. — J'ai l'intention de donner à toutes les fleurs, à tous les légumes et à tous les fruits, les noms de nos hommes politiques.

LA COMMÈRE. — Je me demande comment vous allez vous y prendre?

LE JARDINIER. — C'est très simple : j'ai dans ma serre des pois de senteurs et des pétunias, je vais donner à ces fleurs le nom de M. Laurent-Bonnevay.

LA COMMÈRE. — Evidemment.

LE JARDINIER. — A M. Jean Hennessy, notre patron, notre Ministre de l'Agriculture, je vais dédier...

LE COMPÈRE. — Quoi donc?

LE JARDINIER. — Des crocus.

LA COMMÈRE. — Vous avez, je le vois, des fleurs pour tous.

LE JARDINIER. — Des fleurs, des fruits, des lilas et des branches, oui Madame, j'en ai pour tous.

LE COMPÈRE. — Qu'avez-vous pour M. Briand?

LE JARDINIER. — Des seringagas.

LA COMMÈRE. — Pour M. Louis Marin?

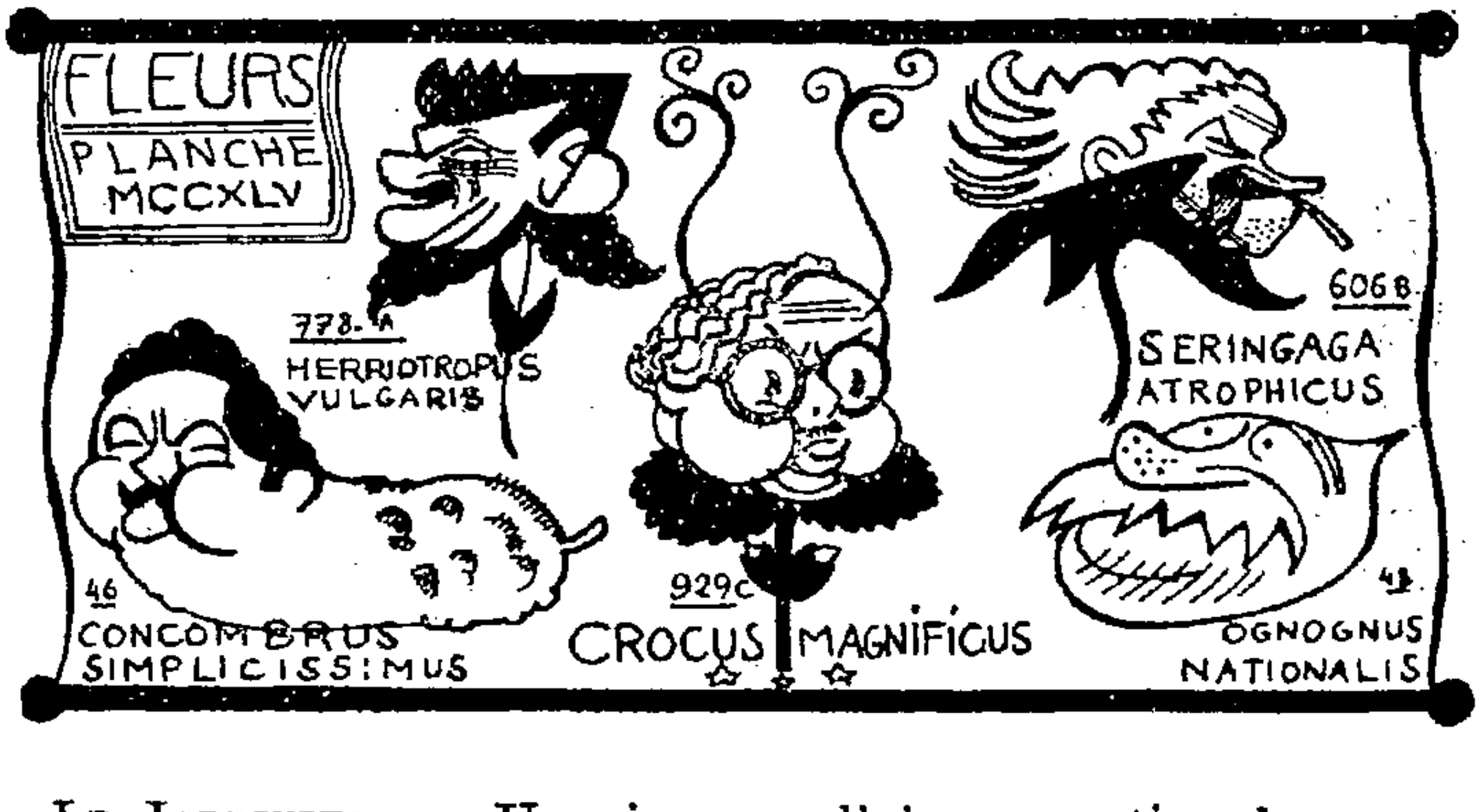

LE JARDINIER. — Un oignon... l'oignon national.

LE COMPÈRE. — Qu'offrirez-vous à M. Poincaré?

LE JARDINIER. — Un petit bouquet d'un franc, je veux dire un petit bouquet de quatre sous, et à M. Painlevé je donnerai un concombre.

LA COMMÈRE. — Je me suis laissé dire que vous aviez même trouvé une fleur pour Madame Alexandre Varenne...

LE JARDINIER. — C'est juste.

LE COMPÈRE. — Alors là, vous exagérez.

LA COMMÈRE. — Oui, en effet, il a exagéré.

(*Elle chante.*)

AIR : ***TOUT SIMPLEMENT.***

Piétinant, vraiment la romaine,
L'autr' jour ce jardinier c'est fou,
S'approche de Madam' Varenne,
Et lui demande tout-à-coup :

Quelle fleur pour vous toute seule,
Portant votre nom vous ira ?
Madam' Varenne dit : « Glaieul-e
Je m'en fushia ».

LE COMPÈRE. — Enfin, quand chacun aura sa fleur, ce sera chic.

SCENE IV
c'est chic !!

[*A ce moment entre par le fond un Monsieur très chic, acteurs et figurants se mettent à danser, pendant que le Monsieur chante*].

LE MONSIEUR. — Ce qui est chic, c'est la France, c'est Herriot qui l'a dit.

(*Il chante.*)

AIR : *POMME DE REINETTE ET POMME D'API.*

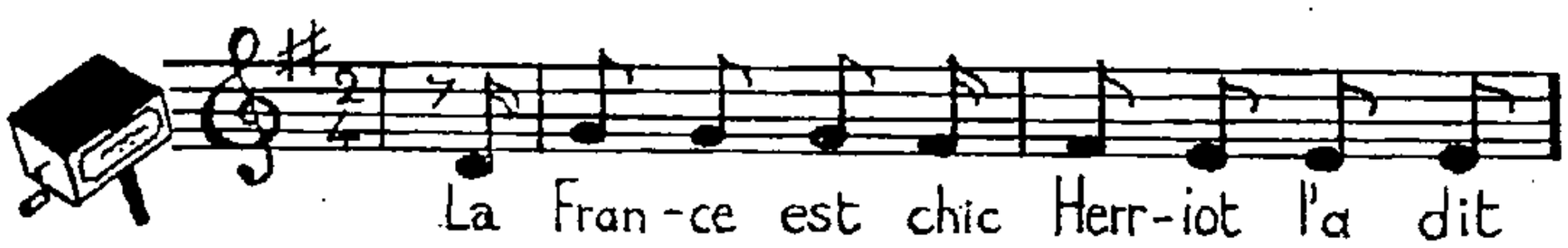

« *La France est chic* » *Herriot l'a dit,*
Pomm' de terre et pomme d'api
Y'a pas d'raisons pour ne pas l'croire
Pomm' reinette et pomm' d'arrosoir.
C'n'est pas parc' que cet orateur
Fut ministre qu'c'est un menteur.
On est « chic »et l'on est vainqueur.
P'tit's pomm's purées et pomme au beurr'.

Partout où il y a des marrons,
C'est toujours nous qui les- r'cevons,
Les Anglais, eux, n'aiment que ceux
Que les Français leur tir'nt du feu.
Les moissons fait's, les blés coupés,
C'est toujours nous qui somm's fauchés !
Encore une victoir, comm' ça
Et c'est notr' derrièr' qu'on verra.

Les chang's anglais, américains
Mont'nt plus qu'hier et moins que demain,
Jusqu'à l'espagnol qu'est très haut...
Ça c'est la fin des haricots.
La France est chic... ell' n'a plus l'sou,
Pomme en boulette et ponime aux choux,
Ell' n'a plus qu' l'impôt sur les os,
P'tit' pomm' nouvelle aux godiveaux.

La France est chic, alors, maint'nant,
Ell' pense à ces pauvres All'mands.
Les sous qu' lui laiss' le percepteur,
Ell' les leur donne avec candeur.
Les Boch's voyant v'nir tous ces sous,
Doiv'nt rigoler de bien bons coups;
Avouons qu's'ils n'sont qu'vaincus chez eux,
... Chez nous nous somm's bien plus nombreux.

La France est chic, quand un rasta
Quitt' son pays qui n'en veut pas,
Il vient à Paris sans vergogne
Trouve à s'loger au Bois de Boulogne,
Deux ans après il a ach'té
Tous les immeubl's de ce quartier.
La France est chic, alors... voilà !
... On a les tableaux d'Picabia...

Et ça dur'ra comm' ça tout l'temps,
Quand on est chic, c'est pour longtemps.

[*Une dame, souple et mince, habillée de légère tulle bleue claire entre en scène en fumant une cigarette. Après en avoir tiré quelques volutes elle jette sa cigarette en disant : « J'oubliais l'ordonnance du préfet »*].

(*Chantant.*)

AIR : *PIGEON VOLE.*

Monsieur Chiapp' déclar' que Paris
Est si noir que cela ternit
Sa renommée,
Le ciel aujourd'hui n'est plus clair
On s'aperçoit qu'il flotte en l'air.
Trop de fumées !

Partout des nuages de vapeur,
Des relents de mauvaise odeur
Quelle nausée !
Si Paris devient suffocant
C'est qu'il y a décidément.
Trop de fumées !

Fumées d'usin's, fumées d'autos,
De pip's, de cigar's, de bateaux,
De cheminées,
Tout ça, nous devons l'avaler
Comme un discours de Poincaré,
Quelle fumée !

A Locarno, Thoiry, Genève,
On parle, on palabre et on rêve,
Quelle fumée !...
A Paris, on fait mieux ma foi,
Car on met la guerre hors la loi...
Quelle fumée !

Aristide laisse en passant
Un souffle, un rien, un peu de vent,
De la fumée !
Des chaussures de Rappoport,
Du cerveau d'Painl'vé, qu'est-c'qu'il sort
De la fumée !

Et l'œuvr' de Monsieur Paul Claudel,
Ce beau raseur sempiternel ?
De la fumée,
Et les poètes épiciers,
Et les génies et les Gémiers...
De la fumée !

(Obscurité.)

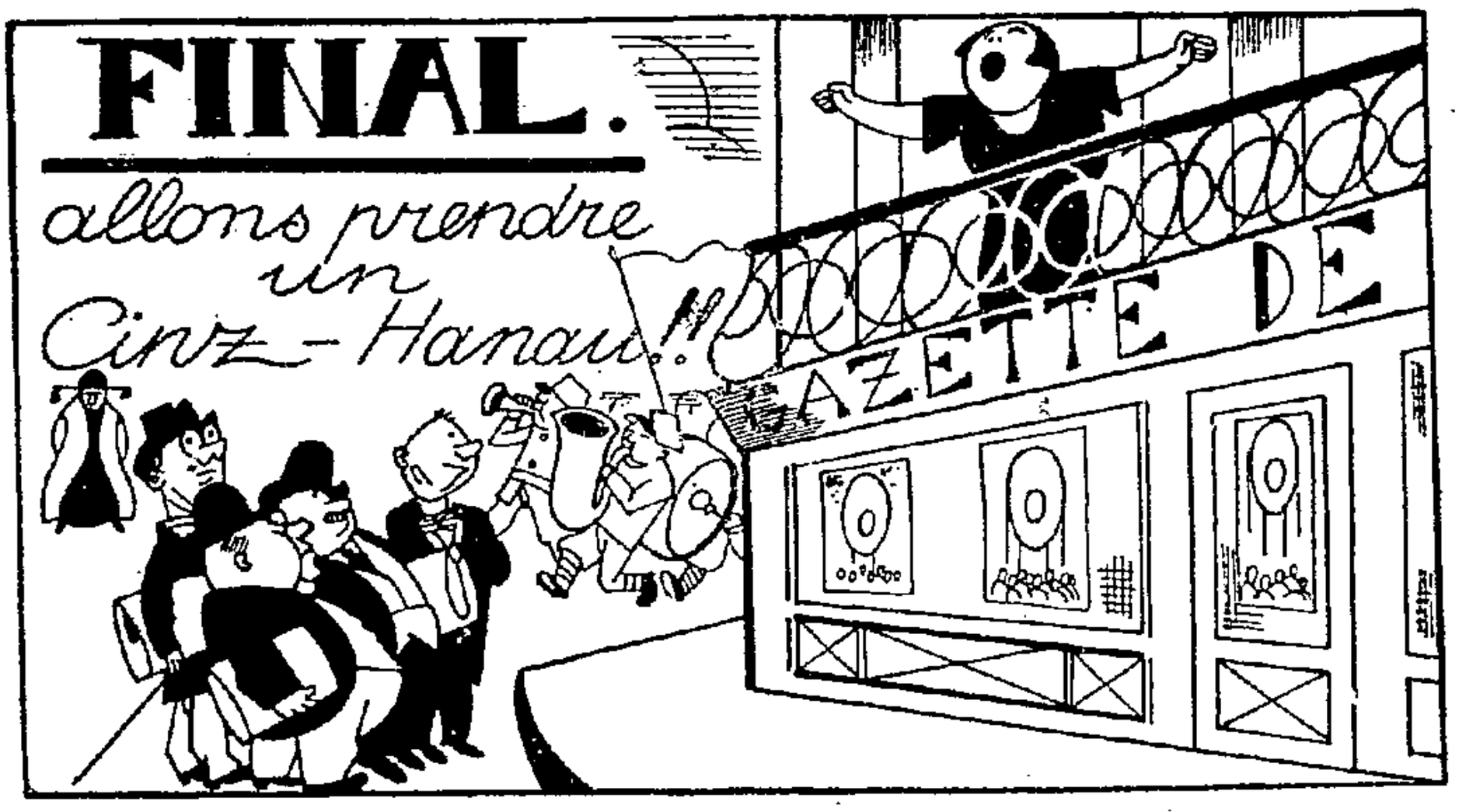

Quand la lumière apparaît de nouveau, le décor représente une place publique. A droite une boutique, avec sous le balcon l'enseigne suivante : « LA GAZETTE DE SIRE HANAU ».

Sur la place un groupe d'individus stationne; on reconnait tout de suite qu'ils appartiennent à l' « *Inintelligence Service Corps* », *nous voulons dire que ce sont des députés.*

Au fond de la scène, sur une petite éminence s'en tient une autre, c'est un cardinal, entouré de l'abbé Delabar et des abbés démocrates.

A gauche une fanfare éclate, c'est l'hymne Poldève. MM. Lineczi, Stantoff et Lamidaëf arrivent bientôt portant le drapeau de la Poldévie; les députés acclament aux cris de « *Vive les Poldèves! Vive la Poldévie!* »

Pendant que les Poldèves sortent par le fond, mère Hanau apparait au balcon.

(*Elle chante.*)

AIR : *AH ! BADABOUM.*

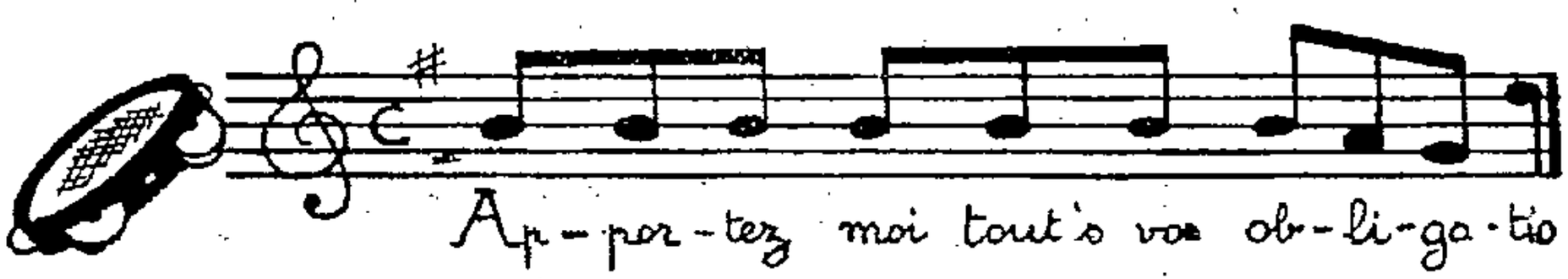

Apportez-moi tout's vos obligations
Je vois ce qu'ells val'nt et puis je paye selon,
Je paye selon, paye selon, Peycelon.
Votr' galett. chez moi se trouv' bien à l'abri,
Donnez-là, je la prends, je l'héberge et ris,
J'l'héberge et ris, berge et ris, Bergery.

J'vers' du cent pour cent, cela n'est pas mal,
Veuillez signer ici, monsieur, l'aval,
Monsieur, l'aval, m'sieu l'aval, M'sieu Laval.
Confiez-moi vit' vos titres les plus chers,
Les Suez, Royal Dutch, les Rio, de Beers,
Les Rio, de Beers, O de beers, Audibert.

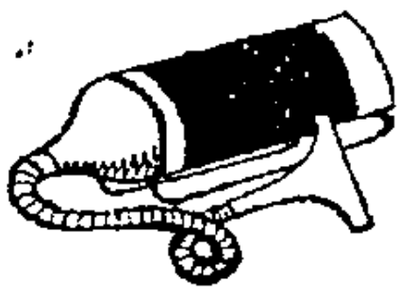

LA COMMÈRE. — Elle chante bien, mère Hanau!
LE COMPÈRE. — Elle fait surtout chanter.
LA COMMÈRE. — Je crois qu'elle a du vice...
LE COMPÈRE. — Mais non, elle est innocente...

(*Il chante.*)

AIR : *LA FILLE DE MADAME... HANAU.*

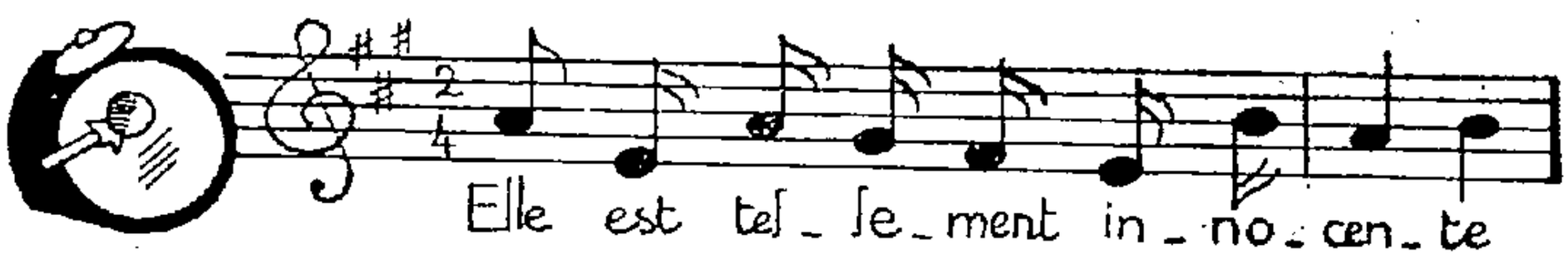

Elle est tellement innocente,
Qu'elle ne comprend presque rien,
Sans distinguer le mal du bien
Elle vole comme elle chante.
C'est une femme mérilante
Ce que d'autr's disaient ell' le fait...
Ell' prend l'argent là ou il est,
Elle est tellement innocente

Elle est tellement innocente,
Qu'ell' ne se rend pas compt' de tout,
Et fait des gaff's à tous les coups
Comme une simple débutante.
Elle a des idées surprenantes :
Ell' prend pour un grand homm': Loucheur,
Renaudel pour un avialeur...
Elle est tellement innocente.

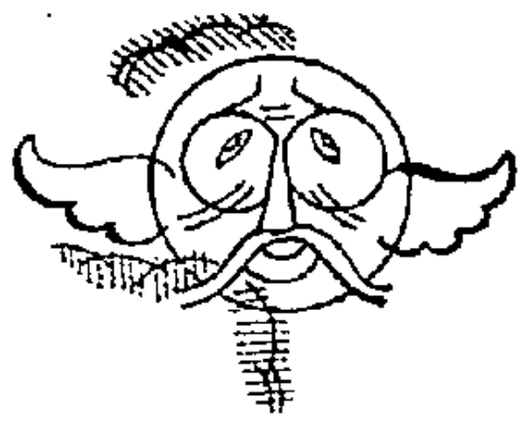

Elle est tellement innocente,
Qu'il faudra bien lui pardonner
Car Madame Hanau s'est trompée
Très souvent dans la vie courante
Pensez que cett' femm' stupéfiante,
Admir' beaucoup Monsieur Herriot,
Ell' croit qu'Henn'ssy n'est pas idiot,
Elle est tellement innocente.

FINAL

[*A ce moment le cardinal, s'agite sur son éminence*].

La Commère. — Que va faire le cardinal

Le Compère. — Il va sans doute bénir mère Hanau, c'est une manie qu'il a en ce moment. Il a déjà béni les chiens du baron de Rothschild, l'homme canon de la foire de Neuilly, les trotteurs de Vincennes, etc., etc.

[*Effectivement la bénédiction de mère Hanau s'effectue... Les Blagues Birds entrent en dansant et pendant la cérémonie chantent.*

AIR : *LE CŒUR ET LA MAIN.*
(Couplets du Casque.)

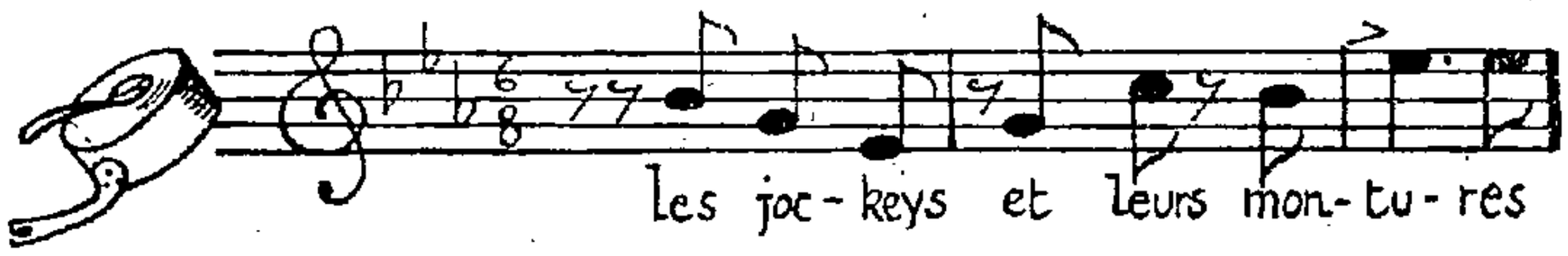

On vous bénit à perdre haleine
On bénit chacun tour à tour,
Un jour ce sont les ch'vaux d'Vincennes,
L'autre Aristid', cheval de r'tour.
On a béni les Cath'rinettes,
On a béni les chiens d'Rothschil'
Du Franc *on bénit la* Gazette,
On bénira bientôt Anqu'til,
Ça va bien, ça va bien !

Les jockeys et leurs montures,
Bénits sur toul's les coutures,
Gagn'ront à Nice, à Enghien,
Ça va bien, ça va bien,
Ça va bien, ça va bien,
L'homm'-serpent et l'homm'squelette
Sont bénis comm' l'homm'-trompette
Comm' la femm'-tronc, la femm'-chien
Ça va bien, ça va bien,
Ça va bien, ça va bien,
Ah ! quel bonheur, oui-dà,
D'être béni par ce prélat (bis)

(Rideau.)

JABON et Augustin MARTINI.

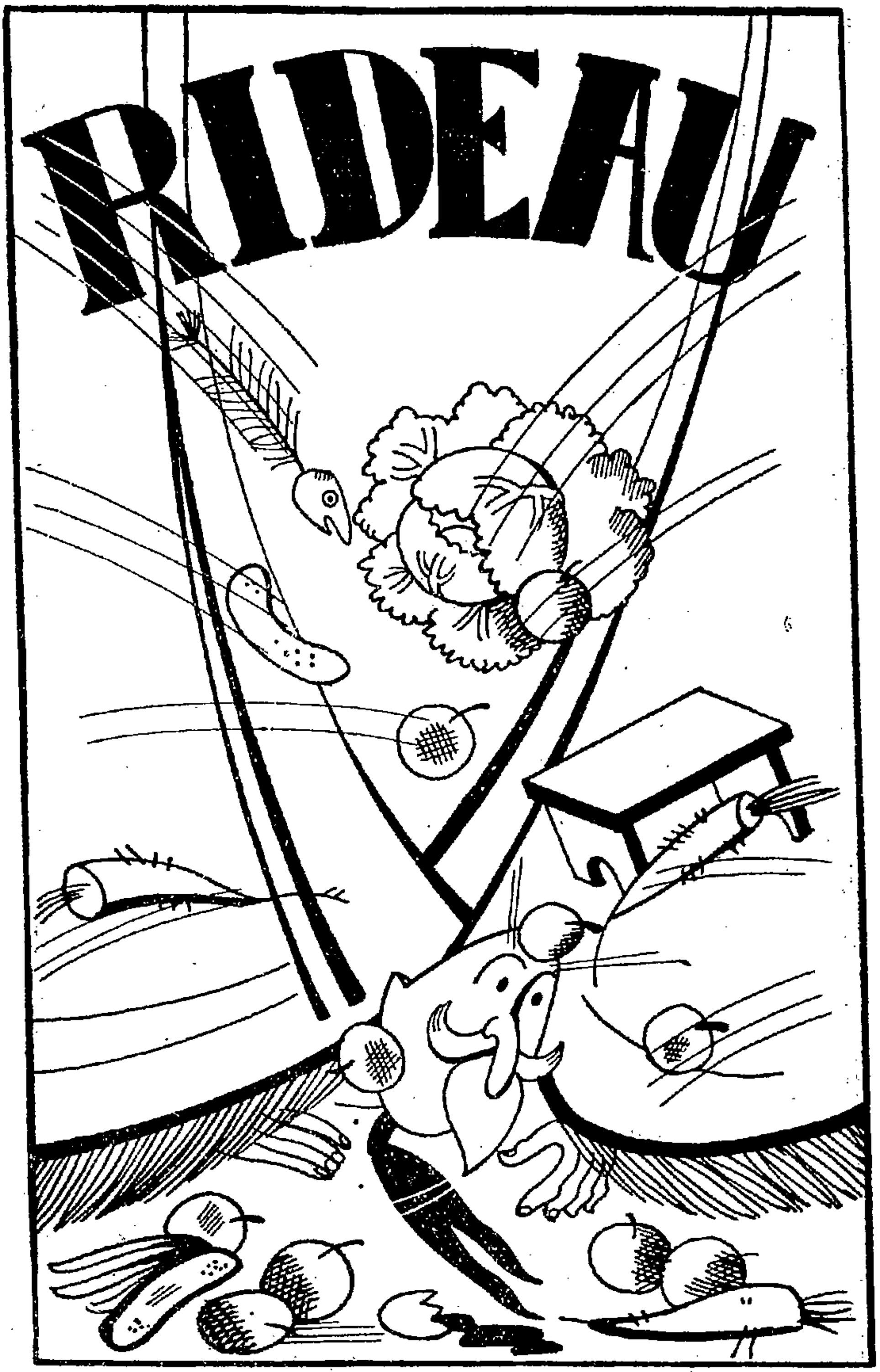
RIDEAU

FOURRURES

Établissements

GUÉLIS Frères

Société Anonyme - Capital : 6 millions entièrement versés

24, Boulevard des Italiens -:- PARIS

Téléph. : Provence { 38.50 / 67.83

Exposition des Arts Décoratifs 1925
2 Médailles d'or - 2 Médailles d'argent
— Exposition de Strasbourg 1928 —
Hors Concours -:- Membre du Jury

LA PLUS GRANDE SPECIALITÉ DU MONDE
EN FOURRURES
VENDANT AU DETAIL AU PRIX DE GROS

SUCCURSALES à :

LILLE,
5, rue Grande-Chaussée.
ROUEN,
118, r. de la Grosse-Horloge.
BOULOGNE-sur-MER,
60, rue Faidherbe.
TOULOUSE,
3, rue Lafayette.
AVIGNON,
21, rue St-Agricol.
LIMOGES,
10, rue de la Courtine.
LA ROCHELLE,
33, rue du Temple.
DUNKERQUE,
3, rue de la Marine.

L'ACTION FRANÇAISE et la Justice Républicaine

Il y a plus de trois ans que le Cartel des gauches s'est effondré dans l'inflation et la banqueroute du franc. Pour avoir épinglé à son bonnet la cocarde de « l'Union nationale », la République n'en continue pas moins. Les cadres n'ont pas changé. Le régime Poincaré ne diffère pas, au fond, du régime Herriot-Blum. Il peut s'enorgueillir, notamment, des mêmes procédés de cynisme judiciaire et policier. Si le Cartel est en droit de porter à son tableau de chasse les assassinats de Marius Plateau, de Philippe Daudet, d'Ernest Berger, des patriotes de la rue Damrémont et des catholiques de Marseille, l'Union nationale peut revendiquer à son actif le hideux crime de Pons (28 octobre 1928) et le non-lieu en faveur du garde assassin Cazet (17 décembre 1928). En refusant même un simulacre de légalité et de justice, la République de M. Poincaré a délivré un permis de tuer aussi authentique que ceux qui résultèrent de l'acquittement de la Berton et de l'impunité d'un Lannes, d'un Marlier et d'un Le Flaoutter.

Le prix du sarg

C'est principalement contre Léon Daudet que la haine du régime s'est appesantie. On ne s'est pas contenté d'un exil qui est déjà une mesure infâme à l'égard d'un homme coupable seulement d'avoir défendu la mémoire de son enfant mort.

On a mis en œuvre l'ingéniosité retorse d'une magistrature servile, son art de couper les fils en quatre et d'accommoder les textes à toutes les sauces, afin de le lasser et de le faire taire.

Quand les commissaires Colombo et Delange qu'il a dénoncés comme les meurtriers de son fils l'ont poursuivi devant le tribunal civil en lui réclamant cent mille francs de dommages-intérêts chacun, c'est en vain que notre grand et éloquent ami le bâtonnier de Roux a fait voir qu'il n'y avait, dans cette instance, qu'un tour de passe-passe destiné à escamoter les vrais débats. Colombo et Delange ont prétendu avoir été victimes d'une « dénonciation calomnieuse » de la part de Léon Daudet, dans sa plainte avec constitution de partie civile du 26 janvier 1925. Or, en même temps que cette plainte, leur assignation visait l'ensemble de la campagne de presse dirigée par Léon Daudet contre eux, pris à partie comme fonctionnaires publics, à l'occasion d'actes accomplis au cours de leurs fonctions.

Connaître de la campagne de presse n'était pas du ressort du tribunal civil, mais de la cour d'assises. Le tribunal civil ne pouvait même pas, écartant la campagne, qui n'était pas de sa compétence, ne retenir que l'action en dommages-intérêts résultant de la dénonciation dite calomnieuse. Me Montigny, avocat des demandeurs, avait dû reconnaître, en effet, qu'entre la campagne de presse et la plainte, il y avait *indivisibilité*.

Successivement, le tribunal civil (27 juillet 1927) et la Cour d'appel (6 mars 1928) se sont déclarés compétents. Ce que les demandeurs eux-mêmes reconnaissaient *indivisible*, les magistrats l'ont déclaré simplement *connexe*.

Dans ses conclusions, l'avocat général Lyon-Caen a avoué clairement la manœuvre.

L'indivisibilité admise, c'était le renvoi du procès devant les assises : « C'était pour M. Léon Daudet la faculté d'essayer une fois de plus de faire la preuve des faits par lui allégués. C'est justement ce qu'ils (les demandeurs) voulaient éviter ».

La Cour, avec ses *considérants*, a été au devant des désirs des meurtriers de Philippe. Drumont a exprimé jadis en termes saisissants le sentiment de répulsion

qu'inspirent aux cœurs bien nés, aux âmes droites, ces monuments de tartufferie judiciaire, de ruse grossière et cynique, où les subtilités du Talmud se greffent sur des arguties et des gloses de rhéteurs byzantins : « Il résulte, a-t-il écrit, dans une page célèbre, de cette collaboration entre Hérode et Justinien, entre les Caïphes de Bullier et les Pilates de la Conférence Molé, je ne sais quoi d'horrible, de scélérat et de convenable en même temps. Les gens reçoivent ces arrêts-là sans crier ».

Il faut être de la trempe d'un Léon Daudet pour ne pas se laisser intimider par cette scélératesse de singes impudents grimés en magistrats.

Léon Daudet hors la loi

Lorsque Léon Daudet est défendeur (affaire Colombo-Delange), la magistrature s'arrange, comme on vient de le voir, pour le mettre hors d'état de se défendre avec efficacité. Lorsqu'il est demandeur, c'est encore mieux : La magistrature lui refuse purement et simplement l'accès du prétoire. Elle a imaginé, pour le cas spécial de Léon Daudet, une jurisprudence à part, aux termes de laquelle le défendeur est admis à exiger la comparution personnelle du demandeur. Jurisprudence qui va à l'encontre de tous les principes de droit actuellement reçus. Qu'est-ce que cela fait ? Daudet, étant en exil, ne pourra comparaître en personne. Les procès qu'il intente à ses diffamateurs seront renvoyés *sine die*.

Pratiquement, comme l'a montré Me de Roux, cela aboutit à déclarer que Léon Daudet, qui n'est cependant ni banni, ni contumace, ni même évadé, puisqu'il a été libéré par une levée d'écrou régulière, est privé de tous ses droits civils.

Parmi les personnages qui ont bénéficié de cet abominable passe-droit, il faut citer le chauffeur Bajot, la Bernain de Ravisi, le voleur de portefeuilles Dubarry,

les gérants de l'*Œuvre* et de la *Police judiciaire*, et *tutti quanti*...

Contre l'impunité du ministre Hennessy

Le honteux scandale de la *Gazette du Franc*, l'impunité du ministre Hennessy, un des principaux bénéficiaires des escroqueries de la mère Hanau, ont soulevé au quartier latin, parmi la jeunesse des écoles, une vague d'indignation. Bien entendu, dans cette protestation, nos amis se sont trouvés, comme toujours, au premier rang. A plusieurs reprises, le Quartier fut mis en véritable état de siège, des arrestations préventives furent opérées à tort et à travers, des passages à tabac eurent lieu dans des conditions de sauvagerie révoltante, des poursuites furent engagées au petit bonheur.

Arrêté, le 16 janvier, place de la Sorbonne, à la sortie d'un banquet dans lequel nos amis avaient fêté la libération de ceux des leurs qui avaient été appréhendés, au cours de ces incidents, Louis de Poncharra fut traduit pour « violences et outrages à agents » devant la XI[e] chambre correctionnelle, présidée par un magistrat qui allait, quelques mois après, devenir fameux par sa fuite éperdue devant le maître-chanteur Anquetil, M. Breitling. Louis de Poncharra avait été lui-même passé à tabac sans provocation. M. Breitling lui alloua huit jours de prison avec sursis par dessus le marché.

La même XI[e] Chambre eut à juger, peu après, les étudiants d'Action française Albert Sandoz et André Balme du Garay, qui avaient pris part à une manifestation sur les grands boulevards rappelant au public parisien, avec pancartes à l'appui, les titres d'indignité du ministre Hennessy. Albert Sandoz fut condamné à deux mois de prison, Balme du Garay à un mois de la même peine.

Sur appel formé par Albert Sandoz, la peine de prison prononcée contre notre ami fut élevée à quatre mois de prison, mais mitigée par l'application du sursis.

Au secours du Cardinal Dubois

L'*Action française* a poursuivi devant la XII[e] Chambre, présidée par M. Petit, la *Croix*, l'*Echo de Paris*, la *Vie Catholique et* l'*Ouest-Eclair*, qui, sans avoir jamais dit un mot à leurs infortunés lecteurs de nos révélations concernant le rôle de l'abbé Demulier et ses campagnes germanophiles dans la *Correspondance catholique franco-allemande*, avaient néanmoins inséré ou reproduit une lettre du Cardinal Dubois au directeur de la *Vie Catholique*, lettre dans laquelle le cardinal, tout en lâchant son trop compromettant protégé, nous prenait à partie avec la dernière violence et la pire injustice.

Le tribunal, (jugement du 27 décembre 1928) a débouté l'*Action française*. Celle-ci, au nom de la simple honnêteté, ne demandait aux journaux en question que l'insertion d'une réponse aux affirmations unilatérales du cardinal. C'était encore trop. Il fallait que, bâillonnés par l'Index, nous le fussions encore par le Code.

La "Croix" et la mémoire de Pie X

La servilité de la XII[e] Chambre et du président Petit a donné à la « Croix » une audace singulière, qui a d'ailleurs entraîné trop loin cette pieuse feuille. La Cour d'appel a été obligé de la rappeler à la pudeur. Quelle leçon !

Il s'agissait du procès que Maurras a dû intenter à la *Croix*, celle-ci ayant refusé d'insérer tous les télégrammes qu'il lui avait adressés, de Martigues, en réponse à une série d'articles dans lesquels elle mettait en doute les témoignages des hautes autorités ecclésiastiques invoqués par lui, au cours des polémiques de l'année 1927.

Le 29 janvier 1928, la XII[e] Chambre s'empressa de débouter Maurras. Les attendus du jugement étaient extravagants. Ils refusaient les insertions demandées pour le motif qu'il fallait considérer comme injurieux

pour des tiers (les membres de la Congrégation du Saint-Office et de l'Index et le pape Pie X lui-même) le propos de Pie X parlant de ceux qui avaient poursuivi la condamnation de Maurras : « Ils sont encore trop enragés contre lui ».

La Chambre des appels correctionnels, par arrêt du 1er mai 1929, annula ce jugement insane et donna gain de cause à Maurras. Cette fois, nos adversaires avaient vraiment dépassé la mesure.

A l'audience, Me de Roux avait donné lecture d'une lettre de M. Camille Bellaigue, confirmant le propos tenu par Pie X, et il avait souligné l'inconvenance de l'attitude de la *Croix*, journal qui ose se dire catholique : Le propos du vénéré Pontife était acquis, et on demandait à la Cour de dire qu'il était malséant !

Le cas de Mgr Durand

Après de mûres réflexions, Mgr Durand, évêque d'Oran, s'est décidé à poursuivre à Paris — non pas à Oran — les articles dans lesquels Maurice Pujo a signalé les étranges « désordres » de son administration épiscopale : les plusieurs centaines de mille francs qu'il a touchés du gouvernement général de l'Algérie, au titre d'indemnités à remettre à des prêtres de son diocèse décédés ou qui n'ont jamais rempli leurs fonctions.

Le tribunal correctionnel n'est pas compétent pour juger pareil procès, a plaidé Me Maurice Garçon au nom de l'*Action française* : Le montant des indemnités a été remis à Mgr Durand pour servir à rétribuer l'exercice du culte. Mgr Durand se trouve ainsi ministre d'un culte salarié par l'Etat. Aux termes de la loi sur la presse, il doit, s'il se juge diffamé, poursuivre devant les assises.

Bien entendu, le tribunal, présidé par M. Petit, s'est déclaré compétent. Le fait par l'évêque, dit le jugement, de distribuer des subventions à des prêtres de son diocèse, ne peut être assimilé à un service public (7 mars).

Le jugement du 7 mars a été confirmé, le 17 juin, par

la Chambre des appels correctionnels, présidée par M. Hattu.

Contre les tyrans de Générac

Depuis plus de dix ans, la population catholique de la commune de Générac (Gard) est brimée et asservie par une bande, qui, avec la complicité du préfet, se maintient à la mairie au moyen des fraudes et des passe-droits les plus scandaleux. Chaque année, on radie des listes électorales un certain nombre de nos amis qui habitent Générac et on y ajoute des étrangers à la commune.

N'ayant jamais pu obtenir justice, les catholiques et les royalistes de l'endroit ont fini par se fâcher. Aux dernières élections municipales, ils ont interdit l'accès des urnes aux étrangers qui prétendent faire la loi à Générac. Puis, comme ceux-ci appelaient les gendarmes à la rescousse, ils s'emparèrent des listes électorales et de l'urne, les piétinèrent et empêchèrent ainsi le vote frauduleux.

Quatorze arrestations furent opérées, dont un certain nombre ne purent être maintenues.

Après de longues semaines de prison préventive, nos amis, poursuivis pour « violences » et « fraudes électorales » (*sic*) devant le tribunal correctionnel de Nîmes, ont été condamnés : Gédéon Gros à six mois de prison, Pierre Arnaud et Xavier Tronc à cinq mois, Augustin Dyol et Joseph Mombellet à quatre mois, Augustin Tamalon à trois mois de la même peine, le tout avec sursis. Hervé Tronc, chef du groupe d'Action française de Générac, qui avait déclaré loyalement avoir coopéré à l'action et en prendre l'entière responsabilité, a été acquitté, le tribunal n'ayant pu « établir une accusation solide contre lui » et ne pouvant « vraiment pas lui donner la palme du martyre » (*sic*).

Remis en liberté, nos amis ont reçu, à leur retour à Générac, un accueil enthousiaste.

L'élection de Générac a été annulée par le Conseil de préfecture, le 8 août. L'autorité administrative a donc dû reconnaître le bien fondé de la campagne de nos amis.

A. M.

Ouvrages de Luxe et Éditions Originales

BAINVILLE (Jacques) ..	*Etudes inédites sur Jacques Bainville.* Reproduction du portrait inédit de Jacques Bainville, par A. Szekely de Doba. Un vol. in-16 jésus sur Madagascar	95 »
— ..	*Au seuil du siècle.* (Etudes critiques). Signé par l'auteur. Un vol. in-16 jésus, sur Madagascar	116 »
	Sur Japon	200 »
BERTRAND (Louis)	*Saint-Augustin.* Photographies de Fred Boissonnas. Un vol. 25×35, sur alfa.	350 »
DAUDET (Léon)	*Ecrivains et Artistes.* Illustrations de G. Goor. Les 8 volumes. :	
	Sur Madagascar	840 »
	Sur Rives	400 »
	Sur alfa	160 »
DUBECH (Lucien)	*La Comédie Française d'aujourd'hui.* (Collection les Quatorze). Un vol. sur Japon	35 »
—	*La Grève des Forgerons.* Un vol sur Hollande	85 »
KESSEL (Joseph)	*De la rue de Rome au Chemin de Paradis.* Bois par Robert Joël. Un vol. 25×32 sur vélin d'Arches	150 »
MASSIS (Henri)	*De Lorette à Jérusalem.* Un vol. 14×19 sur Hollande	45 »
MAURRAS (Charles) ..	*La sagesse de Mistral.* Bois de Robert Joël. Un vol. 25×32 :	
	Sur Vélin d'Arches	200 »
	Sur Japon impérial	325 »
— ..	*La République de Martigues.* Très nombreuses illustrations. Un vol. in-4° jésus, sur vélin d'Arches	225 »
— ..	*Le mauvais Traité.* Edition originale. 2 vol. 15×22, sur Japon	480 »
— ..	*Sur les Etangs de Marthe.* Entre Berre et Caronte. Texte manuscrit sur 14 lithographies de Robert le Veneur. Un vol. in-4° raisin	800 »
RETZ (de)	*Mémoires du Cardinal de Retz.* Notice par André Maurois. Les 3 volumes sur vergé à la forme d'Arches.....	180 »
SAINT-EVREMOND	*Œuvres.* Introduction et notice de René de Planhol. Les 3 volumes sur vergé à la forme d'Arches	180 »
VAUVENARGUES	*Œuvres.* Notice par Pierre Varillon. Les 2 vol. sur vergé à la forme d'Arches	120 »

FRANCO DE PORT A PARTIR DE 100 FRANCS

Librairie d'Action Française

12, rue de Rome, PARIS (VIII°) — C.C P. Paris 926-78

Catalogue d'éditions originales et illustrées, franco sur demande

La pensée de Charles Maurras hors de France

L'opinion de M. Jan den Tex

Faute de place il ne nous a pas été possible, à notre très vif regret, de publier dans l'almanach de 1929, la réponse de M. Jan den Tex, secrétaire de l'alliance française en Hollande, à notre enquête. Nous sommes heureux de pouvoir l'insérer cette année.

Il y avait sans doute quelque paradoxe — ce qui nous séduisait assez — à prier un écrivain hollandais de participer à une enquête sur le rayonnement des idées de Charles Maurras.

La Hollande, en effet, n'a pas traversé les mêmes crises, elle n'a pas été exposée aux mêmes maux que la France. Elle a été protégée contre le virus révolutionnaire, contre les idées quatre-vingt neuviennes, par son caractère national, caractère d'ordre et de mesure, et surtout par sa fidléité à peu près complète à la monarchie.

M. Jan den Tex nous écrit à ce propos :

..... *A cause de notre caractère national, le libéralisme a revêtu en Hollande un caractère beaucoup moins nocif que chez vous. Si nous avons été, en* 1581, *les premiers à chasser notre Roi d'ailleurs antinational et résidant à l'étranger, et si nous avons répété cette manœuvre trois fois pour notre dynastie nationale, chaque fois le bons sens national de sa propre impulsion a rappelé ses princes et aucun sang royal n'a troublé les relations entre les princes d'Orange devenus rois des Pays-Bas, et la nation hollandaise. Dans le même ordre d'idées, notre Thiers hollandais, Thorbecke, chef libéral vers le milieu du XIX^e^ siècle, fut beaucoup plus réaliste que son contemporain français; nous lui devons toute une série de lois organiques mi-démocratiques, mi-monarchistes, et surtout décentralisatrices, dont le principe n'est plus guère contesté.*

La Hollande d'autre part, pays neutre qui tire la presque totalité de ses ressources du commerce, échappe à peu près entièrement — à tort peut-être en face du germanisme —

aux préoccupations de défense nationale. Le terme même de nationalisme, nous a dit M. Jan den Tex, a quelque chose de déconcertant pour l'esprit hollandais. « Un peuple dont le bien-être repose depuis des siècles sur le commerce *bien plutôt que sur l'agriculture*, a continué de considérer l'étranger non pas comme un ennemi, mais comme un client possible ».

Enfin la majorité protestante du pays risquait d'être prévenue contre le corps de nos idées qui, malgré l'incident de 1926, est en étroit accord avec l'enseignement le plus constant de Rome.

Autant de raisons tirées de l'histoire et de facteurs ethniques et religieux qui s'opposent à la diffusion de nos idées en Hollande.

Il n'en est que plus symptomatique de voir que, même faiblement répandues, nos idées militent, comme on va le voir, pour la paix et pour la défense des humanités.

M. Jan den Tex écrit :

Des tendances nationalistes en réaction contre la veulerie démocratique et l'horreur des responsabilités se sont malgré tout manifestées chez nous. Mais ces tendances ont eu, jusqu'à présent, un caractère germanophile assez marqué, d'abord du fait que tout traditionalisme hollandais, à moins de sauter trois siècles et demi, est forcé d'être protestant, puis à cause du piège raciste et du filet militariste qui ont capturé beaucoup d'innocents réactionnaires en les transformant en Prussiens tout purs, ensuite et surtout à cause de la question flamande. Vous vous imaginez bien comment le fait d'avoir à sa porte une population de quatre millions parlant la même langue et criant journellement sur les toits leurs récriminations contre leur gouvernement, constitue une tentation bien forte pour un nationaliste hollandais, tentation qu'évitera le réaliste de l'école maurrassienne qui considère comme malfaisant le principe des nationalités et comme salutaire celui de ne pas se mêler des affaires intérieures de ses voisins.

Si les nationalistes hollandais ont, pour toutes ces raisons, un éloignement marqué pour l'enseignement de M. Maurras — éloignement qui commence d'ailleurs à diminuer depuis le voyage de Daudet en décembre 1927, surtout grâce à l'influence louable de M. Hubert Cuypers — la communauté gallophile très importante qui existe chez nous a ses raisons également pour être d'un accès assez difficile en ce qui concerne les idées de Charles Maurras. Etant secrétaire de l'Alliance française je suis assez bien placé pour connaître la mentalité de ce groupe. Victor Hugo - Anatole France : voilà (en simplifiant, bien entendu) les deux avenues par lesquelles le public hollandais fait son entrée dans la littérature française.

Sans aucun parti pris politique, l'Alliance française s'occupe à mettre fin à cet état de choses. Elle y est aidée par le goût très vif pour l'œuvre de Barrès qui a existé depuis ses premiers ouvrages chez une partie du jeune public hollandais. Tous ne l'ont pas suivi dans l'évolution pourtant si naturelle vers le nationalisme que subit cet esprit multiple, mais le génie du Rhin (je parle de la chose, non du livre) le fit suivre par beaucoup d'entre eux, et un autre Rhénan, notre grand Diépenbrock, humaniste et musicien, dont les compositions sur textes français sont trop peu connues en France, représenta chez nous un barrésisme profondément enraciné, avec le catholicisme en plus — attitude qui devait fatalement amener ses élèves à la doctrine maurrassienne où ils voyaient le type le plus complet de cette latinité, source vivante de la civilisation à travers les siècles, comme le leur enseignait Diépenbrock. Une attaque sournoise contre l'enseignement du grec dans nos lycées leur fit serrer les rangs, et c'est par la parole de Daudet, et par l'esprit de Maurras, que le classicisme remporta une victoire, hélas bien précaire.

En commençant cette lettre j'avais l'intention de vous citer quelques articles sur Maurras qui ont paru dans nos périodiques, surtout dans « de Ville Mier » où le poète Jean Greshoff continue avec une ténacité remarquable de défendre contre l'indifférence générale des idées saines en littérature et en art. Je crois cependant que les lignes qui précèdent vous renseigneront mieux qu'une énumération aride sur la portée que les idées du maître peuvent avoir chez nous.

M. Jan den Tex nous dit que « la liberté sous forme de licence est considérée, ici, comme le produit le plus typique de la France et qui pour ainsi dire en constitue la quintessence ».

Dans la mesure où ils seront connus et compris du public hollandais, les écrivains d'*Action française* détruiront cet absurde préjugé. Une fois de plus ils auront bien servi la France, la vraie.

Bernard DE VAULX.

" JEANNE D'ARC AU BUCHER "

Reproductions en terre cuite, silithe, chêne, bronze, de l'œuvre de Maxime REAL DEL SARTE :

PRIX
- Hauteur 35 c/m — 175 fr. } en terre cuite.
- — 50 — — 275 fr. }
- — 50 — — 900 fr. — en silithe.
- — 25 — — 700 fr. } en bronze.
- — 35 — — 1.000 fr. }

Franco de port pour la France (Emballage en sus : 20 fr.).

***Librairie d'Action Française*, 12, rue de Rome, Paris (8e).**

IMPRIMERIE

P. et F. POUYÉ

MELUN

(Seine-et-Marne)

Téléphone - 141 -

L'Action Française et l'Affaire Dreyfus

par Georges LARPENT

Dans sa brochure sur « les origines et la doctrine de l'Action Française », Léon de Montesquiou a écrit : *L'Action Française est née de l'affaire Dreyfus, elle représente à son origine la réaction de quelques patriotes en présence de la trahison commise contre la France* » (1).

Il ne faut pas se méprendre sur le sens de ces dernières paroles : la trahison dont parlait Montesquiou n'était pas l'acte même pour lequel Dreyfus a été deux fois condamné par ses pairs, mais bien la campagne passionnée et furibonde, qui sous prétexte de sauver un innocent bouleversa tout le pays.

L'affaire en elle-même était quasi banale. En septembre 1894, notre service des renseignements avait reçu de Mme Bastian, femme de charge employée à l'ambassade d'Allemagne, un document qu'elle avait pris dans la corbeille à papiers de l'attaché militaire Schwarkoppen ; ce document était une sorte de *bordereau*, énumérant diverses *notes* relatives à des sujets militaires et dont on annonçait l'envoi. Or les notes visaient toutes des questions qui étaient alors à l'étude dans les divers bureaux de l'état-major de l'armée. En outre, pour l'une de ces notes, le bordereau comportait une indication que pouvait seulement connaître un nombre extrêmement restreint d'officiers. Le traître se trouvait donc parmi ces officiers pour la raison qu'un secret ne peut être livré que par quelqu'un qui le détient.

Le cas était donc simple. De fait devant le conseil de guerre de 1894, les débats ne présentèrent rien de sail-

---

(1) Coudekerque-Lambrecht. *Léon de Montesquieu. Sa vie politique. L'Action Française* 28.

lant. « Ils se sont déroulés a dit un témoin non suspect M. Lépine, ex-préfet de police, dans la note terne, grise, d'une affaire vulgaire. Quant à l'acusé rien dans son attitude n'était de nature à éveiller la sympathie, malgré la situation tragique où il se trouvait, il niait tout, d'une voix atone, paresseuse, blanche..., pas un mouvement d'indignation, pas un cri du cœur, pas d'émotion communicative ». Et résumant ses impressions d'audience, M. Lépine a déclaré « sur la question du bordereau, mon siège était fait et celui des juges aussi j'imagine. »

Les juges de 1894, qui ont été interrogés par la suite, ont en effet déclaré que leur conviction était faite lorsqu'ils sont entrés dans la salle des délibérations et n'avait nullement été motivée par les quelques pièces secrètes que le ministre leur avait fait communiquer. Ce genre de communications était d'ailleurs courant à l'époque dans les affaires d'espionnage; dans l'espèce, le ministre avait eu pour objet d'authentiquer, le bordereau, en prouvant que nous avions une source de renseignements à l'ambassade d'Allemagne. On ne pouvait faire pareille révélation à la défense, c'est-à-dire à l'acusé, d'autant plus que des indiscrétions de presse commises au cours de l'instruction avaient failli provoquer une rupture avec l'Allemagne.

Dreyfus fut condamné à l'unanimité, et le jour de sa dégradation, il déclara à l'officier de la garde républicaine, le capitaine Lebrun-Renaut, qui le gardait : « si j'ai livré des documents, ils étaient sans importance, c'était pour m'en procurer de plus sérieux, de plus importants. »

Telle est l'affaire à son origine : une condamnation avait été prononcée par des juges indépendants et compétents. Un témoin impartial des débats, agissant en quelque sorte comme juré puisque son opinion s'était faite au cours des audiences a proclamé qu'il se serait prononcé comme les membres du conseil de guerre ; le condamné lui-même a prononcé des paroles qui ne peuvent être interprétées que comme des aveux.

Comment a-t-on pu réviser pareil procès ?

A la base la campagne de réhabilitation, il y a incontestablement l'action juive. « Le droit commun », comme a dit Maurras avait été appliqué à un juif, et ses coreligionnaires ne pouvaient le tolérer. Sur ce point également, M. Lépine a apporté son témoignage. Avant même que Dreyfus eût été déféré au conseil de guerre, le grand rabbin Zadock-Kahn était venu trouver le préfet de police et « très monté » lui avait ainsi parlé:

« Vous savez ce qui se passe. On veut envoyer au Conseil de guerre un des nôtres. Si vous avez quelque influence sur le gouvernement, c'est le cas de le montrer Si pareille chose arrivait, vous porteriez la responsabilité de ce que je vous annonce : le pays coupé en deux, tous mes coreligionnaires debout, et la guerre déchaînée entre les deux camps. Quant aux moyens de la soutenir, vous pouvez vous en fier à nous. »

Le grand rabbin n'admettait qu'un « des siens », un des membres de cette collectivité qu'Isaïe Levaillant a appelée « la première aristocratie du monde », eût à répondre d'un crime devant la justice régulière, et c'est parce que la menace juive a été dédaignée que la France a été déchirée.

Toutefois, quelle que soit « l'effroyable puissance » des juifs, suivant l'expression du général Mercier, leur seule intervention n'eut pas été suffisante pour assurer le succès. Sans doute l'or coula à flot pour alimenter « la guerre »; sans doute les juifs se gagnèrent tous les sportulaires pour qui une cause ne vaut que par ce qu'elle rapporte; sans doute, ils eurent le concours des hommes de désordre et aussi celui de l'étranger toujours empressé à travailler contre nous, mais la campagne dreyfusarde eut échoué, en dépit des moyens mis en œuvre si elle n'avait trouvé un terrain tout préparé par un siècle et demi d'anarchie intellectuelle et libérale. « Avant même qu'Alfred Dreyfus ne fût au monde, la France était infectée du virus dreyfusien » a dit Charles Maurras. « Il est trop simple, ajoutait-il, d'expliquer les maux de l'affaire Dreyfus par les millions du syndicat. Il faut admettre à la base du dreyfusisme les moyens financiers de la Jérusalem terrestre, mais

la Jérusalem céleste, le chœur de ces idées juives vulgarisées de 1517 à 1789, de 1848 à 1898 explique et peut seul expliquer un succès si général et si profond de l'or juif... » (1)

En résumé, les partisans de Dreyfus, n'étaient pas tant « dreyfusards » que « dreyfusiens ».

La campagne fut menée au nom des droits de l'homme. Les « grands ancêtres » avaient dit : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe »; leurs descendants allaient répétant le mot de Reinach : « le chambardement général si Dreyfus reste à l'Ile du Diable! ». Sous prétexte de sauver un innocent, dont on ne pouvait démontrer l'innocence, puisqu'on ignorait tout du procès, on se déclarait prêt à sacrifier la France elle-même. Des savants, des artistes, des littérateurs, s'associèrent au mouvement, et se qualifiant « d'intellectuels », osèrent proclamer que tous les représentants de l'intelligence française soutenaient la cause de Dreyfus.

Une réaction était inévitable. De jeunes professeurs, Vaugeois et Pujo d'une part, Dausset, Syveton d'autre part, ceux-ci introduits auprès de Barrès par Maurras et Frédéric Amouretti, eurent l'idée de réunir autour d'une élite ceux qui avaient gardé le culte de la patrie et le respect de l'armée. Ce fut l'origine de la *Patrie française*. Le mouvement ainsi organisé dans les derniers jours de 1898, eut tout de suite un très grand développement. Jules Lemaître, Coppée, Barrès en prirent la tête. Toutefois l'activité de la Patrie Française restait stérile. Si les conférences qu'elle organisait réunissaient un grand nombre d'auditeurs enthousiastes, on ne leur proposait aucune idée nette et précise sur les moyens pratiques de rétablir l'ordre dans le pays et de parer au retour d'une crise comme celle qui sévissait. Tout au plus leur laissait-on entrevoir qu'il fallait aux prochaines élections envoyer à la Chambre une majorité patriote. Or les élections devaient avoir lieu en 1902. C'était ajourner la solution à plusieurs années. En outre, la Chambre élue récemment était bien antidreyfusarde et cependant le Congrès avait nommé Loubet

(1) Charles Maurras: *Quand les Français ne s'aimaient pas*. 144.

président de la République; elle devait aussi soutenir le ministère Waldeck-Rousseau qui s'était constitué pour réhabiliter Dreyfus.

Vaugeois comprit que la *Patrie française* faisait fausse route. Il avait été antérieurement le secrétaire

HENRI VAUGEOIS

du *Bulletin de l'Union pour l'Action morale*, une « revue fondée par M. Paul Desjardins pour la conversion des Français au moralisme libéral et protestant ». Maurice Pujo appartenait au même groupement. Mais lorsqu'avait éclaté l'affaire Dreyfus, ils s'étaient séparés violemment de Paul Desjardins, déclarant qu'il ne

s'agissait pas d'action morale, mais d'action française, et avec le colonel de Villebois-Mareuil ils avaient fondé le *Comité d'Action française*. Le 25 juin 1899, dans une réunion tenue à la salle de la rue d'Athènes, Vaugeois annonça la création d'un *Bulletin bi-mensuel d'Action française* et la fondation d'une société en participation pour la publication de ce bulletin, et le rassemblement de ceux qui étaient décidés à rechercher les moyens de sauver le pays. A la conférence assistait Léon de Montesquiou qui souscrivit immédiatement.

Au début les adhérents furent peu nombreux; en outre, réserve faite de Charles Maurras, de Frédéric Amouretti et de Jacques Bainville, ils étaient républicains; mais ces républicains eux-mêmes comprenaient que tout le mal venait des idées alors en honneur. Le premier article de Vaugeois dans le *Bulletin d'Action Française était intitulé* « Réaction d'abord. »

Le 30 octobre 1899 Barrès écrivait dans le *Journal* : « Il n'y a aucune possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine. »

Cette déclaration fut commentée dans le *Bulletin* du 15 novembre suivant, mais aucun des membres républicains du comité de rédaction n'avait de doctrine à présenter. Cependant tous étaient d'accord sur un point, à savoir « qu'entre Français... tous les problèmes diviseurs devaient être corroborés et résolus par *rapport à la Nation* », conformément à la définition que Barrès avait donnée du nationalisme.

Le premier des « problèmes diviseurs » était manifestement le problème relatif à la forme du gouvernement. A cet égard, Maurras, dans le même bulletin du 15 Novembre 1899 avait écrit : « Je ne suis pas républicain. Je tiens la doctrine républicaine pour absurde et puérile, le fait... républicain pour le dernier degré de la décadence française ». Il s'attacha, par des discussions prolongées, à convertir ses amis, à répandre parmi eux l'enseignement qu'il avait tiré de ses réflexions et des leçons apportées par les évènements.

En dehors de sa collaboration à la *Gazette de France*, Maurras avait déjà publié une brochure sur la *Décentra-*

1re année. N° 1. 10 Juillet 1899.

L'action Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

NUMERO PROGRAMME

Abonnements : 10 francs par an

PARIS

BUREAUX DU JOURNAL

143, RUE D'ABOUKIR

lisation et un petit volume *Trois idées politiques;* il avait aussi rédigé une plaquette *Dictateur et Roi* qui ne fut éditée qu'en 1903, mais qui déjà était en circulation. Un ami de Maurras, Lucien Moreau d'origine radicale mais ayant perdu la foi républicaine tout en n'etant pas encore monarchiste, analysa et commenta les idées de Maurras dans une conférence faite à l'*Association nationaliste de la Jeunesse française* et publiée dans les bulletins des 1er et 15 Mai 1900. Cette conférence, « la politique réaliste », fait date dans l'histoire de l'*Action Française*. Elle marque l'origine du mouvement de ralliement à l'idée monarchique. Lucien Moreau, en effet, « fermement opposé à l'erreur libérale et au verbiage démocratique », ce qui l'avait empêché d'adhérer à la *Patrie Française*, déclarait ne pas connaître de solution satisfaisante du problème, mais connaître du moins les termes du problème. Il reconnaissait d'ailleurs qu'il n'avait pas « d'objections théoriques contre la monarchie ». Il contestait simplement la possibilité d'une restauration et, au cas même où cette restauration s'effectuerait, la possibilité pour elle d'exécuter les réformes indispensables.

Mais Maurras tenait à montrer que sa conception n'était pas « purement théorique » et il entama son *Enquête sur la monarchie.* Il alla recueillir les déclarations d'André Buffet et du Comte de Lur-Saluces qui avaient été condamnés à l'exil par la Haute Cour sous prétexte de complot contre la République. Il résultait de ces déclarations et d'une lettre du Duc d'Orléans qui y ajoutait la « consécration de sa parole royale » que les principes exposés par Maurras étaient bien ceux qui seraient appliqués par le régime à restaurer.

« L'essence de la Monarchie étant établie », Maurras complèta son *Enquête* en posant « aux bons Français » la question décisive : « Oui ou non, l'institution d'une Monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée est-elle de salut public ? » Sauf celles de Paul Bourget, de Frédéric Amouretti et de Jacques Bainville, les réponses recueillies ne comportaient pas l'adhésion à l'idée monarchique. Maurras commenta lesdites réponses; les discussions continuè-

1re année. — N° 2. 1er Aout 1899.

L'Action française

(*Bulletin bi-mensuel*)

SOMMAIRE DU 1er AOUT 1899

RÉACTION, D'ABORD. . . . . Henri Vaugeois.

ETAT PRÉSENT DE L'AFFAIRE DREYFUS. . . . . Charles Maurras.

LE NATIONALISME. . . . . Maurice Spronck.

L'ACTION FRANÇAISE. — *Action militaire*. . . . . Colonel de Villebois-Mareuil.

POURQUOI JE SUIS NATIONALISTE. . . . . Jules Caplain-Cortambert.

BULLETIN.

LA VIE NATIONALE. — *Armée* (J. C.). — *Marine* (JACQUES D'HÉLICE). — *Colonies* (R. BAILLY.)

PARIS

BUREAUX DE *L'ACTION FRANÇAISE*

143, RUE D'ABOUKIR

Le numéro 0 fr. 30

ABONNEMENTS : Paris et Départements, 10 fr. ; Etranger, 15 fr.

rent et peu à peu ses amis se décidèrent à « conclure », suivant l'expression de Léon de Montesquiou. L'évolution de Vaugeois se marqua dans des articles successifs de l'*Action Française* et enfin le 1er août 1901 il proclama qu'il y avait « un principe vrai... la monarchie ». Puis en Octobre, il alla voir le Duc d'Orléans. Il en revint « certain d'avoir eu raison de suivre jusqu'au bout sa propre pensée ». Ce fut seulement en Octobre 1903 que Lucien Moreau se rallia explicitement : « il avait compris disait-il qu'il faut renoncer à rien améliorer d'important chez nous, ou restaurer la monarchie ». Cette formule est devenue, a dit Maurras, « l'un des adages courants de l'Action Française. »

« Le problème était résolu. En se déclarant Français avant tout et sans conditions on ne pouvait plus se soustraire aux conditions du salut de la France ». La campagne dreyfusarde avait révolté les patriotes groupés à l'Action française ; ils avaient enfin compris pourquoi elle avait pu se produire. Ils avaient « touché du doigt l'impuissance du régime démocratique et républicain à défendre contre ses propres forces les secrets de l'Etat, les sentences de la justice et les services supérieurs de l'armée ». Allant plus avant, ils avaient reconnu que les idées de 1789 engendrent « un état d'irritation, de protestation de combat perpétuel », que « la démocratie est l'envie, la République est la division et la haine » (1) et qu'un français qui se prétend nationaliste doit, pour être conséquent avec lui-même, se rallier à la monarchie qui est le nationalisme intégral.

Et c'est ainsi que l'Action Française, d'antidreyfusards devenue antidreyfusienne, devint d'antidreyfusienne, monarchiste.

Georges LARPENT.

(1) Enquête sur la monarchie (*Introduction de* 1909.)

Les clichés publiés en pages 229 et 231 sont l'exacte reproduction des premières pages des numéros 1 et 2 de " L'Action Française "

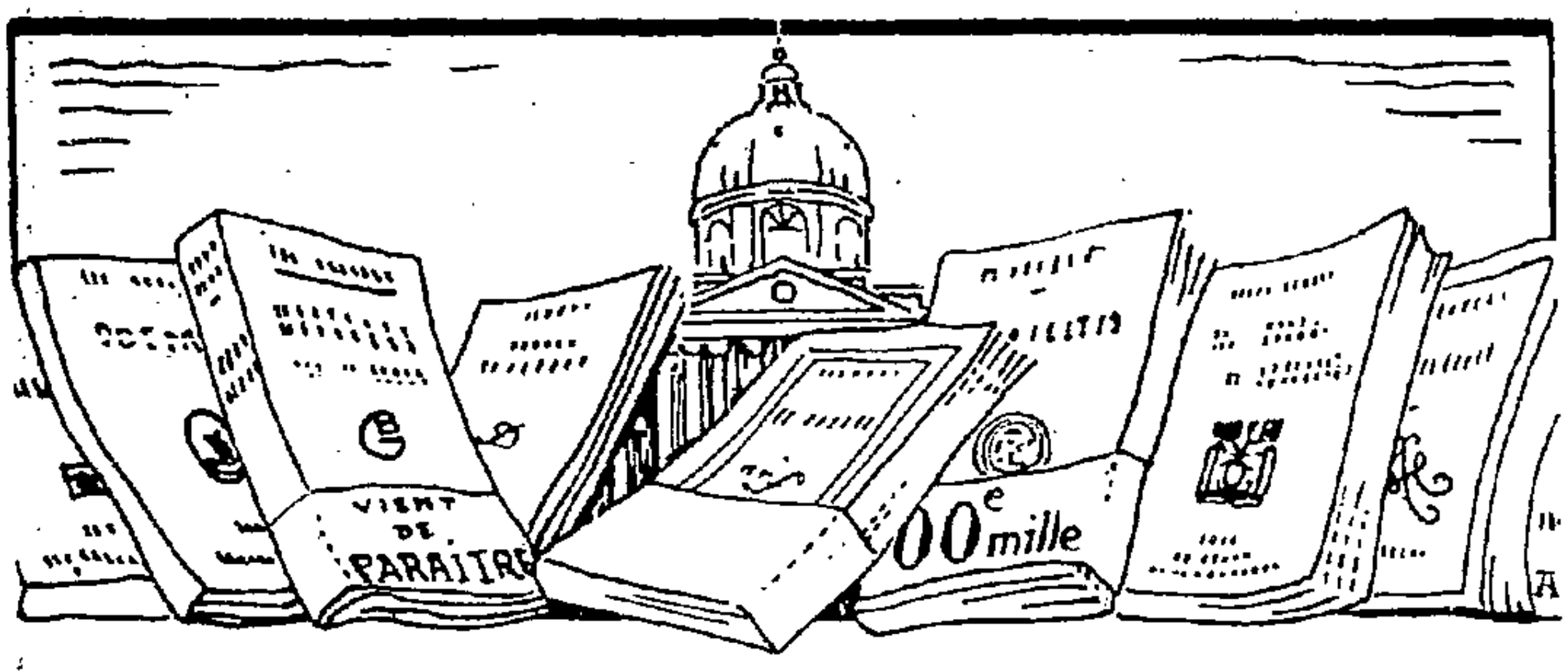

L'Année littéraire

par André Rousseaux

Il y a une saison pour les livres qui paraissent à Paris, comme pour le blé qui pousse en Beauce ou le raisin qui mûrit en Bourgogne. Avec cette différence que pour les livres, on fait trois récoltes au lieu d'une : à l'automne, avant le prix Goncourt, c'est la moisson des œuvres d'imagination ; dans les premiers mois de l'année, paraissent généralement des œuvres plus sérieuses d'histoire et de critique ; enfin, du printemps à l'été, on engrange une troisième récolte, où les genres de toutes sortes se mêlent, afin de fournir des lectures assorties pour les loisirs des vacances. Parcourons rapidement ces trois saisons successives.

Octobre. — On pense déjà au prix Goncourt, mais les premiers candidats qui se manifestent ne sont pas les plus intéressants; ce sont des poulains qui seront brûlés avant la fin de la course. Par ailleurs de nombreux écrivains s'attardent en vacances. Il n'y en a qu'un qui soit infatigable et qui ne cesse de publier : c'est notre grand Léon Daudet.

Il achève de faire paraître en cet automne 1928 son admirable *Courrier des Pays-Bas*. Des études sur Rabelais, Montaigne, Mistral, voisinent avec des hypothèses sur la tuberculose et le cancer, avec des notes sur les modes ou sur l'amour. Quand on arrive aux chapitres littéraires, et que l'on voit apparaître les noms de Montaigne et de Rabelais, on admire comme Léon Daudet sait nous parler des hommes de la Renaissance. C'est à eux qu'il s'apparente par sa culture étendue, son intelligence ingénieuse, son investi-

gation rapide et profonde; et aussi par tout ce que son esprit a d'humain. Il est avant tout un grand humaniste. Sa vision du monde est généreuse autant que juste; l'expression qu'il en donne est pleine d'harmonie; elle met un accent émouvant sur les mobiles essentiels qui commandent la vie de l'humanité : l'amour, l'amitié, la mort.

Un événement littéraire de ce mois d'octobre passa assez inaperçu. C'est le centenaire de Tolstoï. Les articles de journaux et de revues dont il a été l'occasion ont manqué, pour la plupart, d'accent et d'envergure. On a abordé Tolstoï de biais et par ses petits côtés, faute d'avoir peut-être à écrire sur lui des choses importantes qui n'aient déjà été dites. Et puis, à notre époque, la gloire de Tolstoï est assez éclipsée par celle de Dostoïewski. Le meilleur des livres parus à l'occasion de ce centenaire est celui du critique allemand Stéfan Zweig.

NOVEMBRE. — D'abord un excellent livre d'histoire : *le Calendrier royal pour l'an 1471*, de M. Pierre Champion. Ce récit est la chronique d'une année de la vie du roi Louis XI, un portrait au jour le jour, peint comme par un miniaturiste. On y voit le roi Louis à la guerre, à la chasse, au travail, à travers les provinces de son royaume, au milieu des bonnes gens de France qui, comme lui, ne craignent pas leur peine. Nous sommes loin des fausses images romantiques qu'on nous donnait au siècle dernier, de ce roi méconnu. Ce véridique portrait de Louis XI réhabilite une des plus curieuses et une des plus attachantes figures de la monarchie française.

Et voici que déferle le flot des candidats au prix Goncourt.

M. André Malraux, dans *Les Conquérants*, décrit la révolution de Canton. Il l'a vue. Il ne manque pas de

---

"LES BEAUX PAYS"

Magnifiques volumes in-4°, imprimés en deux teintes sur papier mat et illustrés chacun de 175 à 200 héliogravures. Couverture ornée d'une aquarelle.

LES ALPES FRANÇAISES A VOL D'OISEAU
AU BORD DU RHONE
AU CŒUR DE LA SAVOIE
LA COTE D'ARGENT, LA COTE ET LE PAYS BASQUE

Chaque volume : 27 fr.

aise 12 rue de Rome, Paris (8e).

talent pour la peindre. Mais cette froide apologie de la révolution et du bolchevisme est assez déplaisante.

Combien nous aimons mieux l'*Histoire d'une Société* de M. René Behaine. M. Behaine a observé que l'état social où nous vivons depuis la Révolution est beaucoup plus conforme en fait à un régime déclaré ancien et aboli qu'aux lois politiques par lesquelles on a prétendu remplacer ce passé. Théoriquement, la société nouvelle est fondée sur la liberté de l'individu et sur son affranchissement de toute contrainte. En fait, le droit qui régit la famille, la propriété, et généralement, toute notre vie sociale demeure fidèle à la vieille tradition et s'oppose radicalement aux principes nouveaux. Mais quelle sera la situation d'un jeune homme au tempérament quelque peu anarchiste, qui prendra au sérieux ces principes nouveaux, et voudra y conformer sa vie, malgré la société qui l'entoure. C'est l'étude de ce cas qui fait l'objet du grand roman de M. Béhaine, où l'auteur trace d'inoubliables tableaux de la bourgoisie parisienne et provinciale.

RENÉ BEHAINE

M. André Chamson, lui, peint les paysans montagnards des Cévennes, leur esprit protestant et l'âpre décor montagneux où ils vivent. Son roman, *Le Crime des Justes*, le met au premier rang des écrivains qui puisent leur inspiration dans la vie des hommes de la terre.

Dans la même veine rustique et provinciale, mais avec toute la cordiale gaîté de la Gascogne, *Les Auvents au soleil*, de M. Jean-François d'Estalenx, sont une belle histoire lumineuse qui se déroule sous un des plus beaux ciels de France.

Mais aucun des candidats au prix Goncourt, même s'il décroche la timbale, connaîtra-t-il le succès du chef-d'œuvre de M. André Maurois : *Climats*. Tout le monde a lu la double aventure sentimentale, dans le récit de laquelle M. Maurois a fait passer, avec tant d'intelligence, son expérience délicate de la vie. On rouvrira souvent ces pages presque au hasard, pour y trouver la profonde sagesse des choses du cœur qui y est répandue, et qui est exprimée dans le style d'un des meilleurs écrivains de notre temps.

Décembre. — Les prix sont décernés.

Le prix Goncourt est allé à M. Maurice Constantin-Weyer, un romancier qui ne sacrifie pas aux modes actuelles de la psychologie, qui ne coupe pas les cheveux en quatre, et qui nous apporte de la littérature vivante. Dans son roman *Un homme se penche sur son passé*, comme dans la plupart de ses autres livres, il peint la vie rude des trappeurs canadiens en homme qui l'a vue de près. Mais ce n'est pas seulement un chasseur de fourrures, c'est un Français cultivé qui, au plus profond de la forêt canadienne, a toujours dans sa poche un Virgile ou un Suétone qu'il lit dans le texte. Et la comédie humaine qui se mêle à ses aventures de chasse n'est pas un des moindres attraits de son œuvre.

Le prix Fémina est décerné à Madame Dominique Dunois, une Tourangelle qui peint le monde provincial qui l'entoure avec une âpreté qui n'a rien de féminin.

M. André Obey, auteur dramatique, et, dans *Le Joueur de triangle*, romancier de la musique, se voit décerner le prix Théophraste Renaudot ; M. Emmanuel Bove, un jeune russe qui n'écrit pas toujours en français, décroche les 50.000 francs du prix Figuière. Décidément, le mois de décembre est toujours le mois des étrennes.

Il n'y a pas que pour les auteurs ; il y en a aussi pour les lecteurs. Nous voyons paraître, un peu avant Noël, la splendide édition de la *République des diartiques*, illustrée par les photographies de M. Saint-Marc Jaffar : quelques-uns des plus beaux textes de notre maître Charles Maurras, encadrés par les plus prestigieuses évocations de la Provence.

JANVIER. — Les romanciers sont pourvus. Place aux poètes. Le prix Moréas leur est réservé. On le donne à M. Philippe Chabaneix, baptisé par M. Pol Neveux « le Chérubin des Muses ». Ce jeune poète fantaisiste ne s'amuse pas toujours à des badinages, d'ailleurs charmants, et il écrit parfois des fragments d'élégies qui méritent d'être cités :

Est-il un rêve sur la terre
Entre les rêves les plus beaux
Qui soit comparable en mystère
Au pur silence des tombeaux ?

Et, pauvre morte, sur la terre,
Est-il encore des secrets
Qui vaillent l'ombre solitaire
Du chaste amour que mes regrets
N'abandonnent pas sous la terre.

LES PRIX LITTÉRAIRES 1928-29

Prix Goncourt

CONSTANTIN-WEYER

Prix de Littérature

Photo L. Albin-Guillot
HENRI MASSIS

Prix Femina

DOMINIQUE DUNOIS

Prix du roman

ANDRÉ DEMAISON

Prix de la Renaissance

JOSEPH JOLINON

CHEZ PLON

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON

Pour 3 fr. 50, un livre de 256 pages

contenant une œuvre maîtresse publiée sans coupures

1. Paul Bourget : *Le Danseur Mondain.*
2. Henry Bordeaux : *La Maison Morte.*
3. J. et J. Tharaud : *L'Ombre de la Croix.*
4. Honoré de Balzac : *Une Ténébreuse Affaire.*
5. Edmond About : *Tolla.*
6. Germaine Acremant : *Ces Dames aux Chapeaux verts.*
7, 8, 9. Alexandre Dumas : *Les Compagnons de Jéhu* (3 vol.).
10. Dostoievsky : *Netotchka.*
11. Ernest Pérochon : *Néne* (Prix Goncourt 1920).
12. A. Lichtenberger : *Petite Madame.*
13. J.-H. Rosny aîné : *Dans les Rues.*
14. J.-L. Vaudoyer : *La Maîtresse et l'Amie* (Prix litterat. 1918).
15. Henri de Regnier : *Romaine Mirmault.*
16. Henry Bordeaux : *La Neige sur les Pas.*
17. Jean d'Esme : *Les Dieux Rouges.*
18. Edmond Jaloux : *L'Eventail de Crêpe.*
19, 20. Paul Bourget : *Le Démon de Midi* (2 vol.).
21. Elissa Rhaiss : *Le Café chantant.*
22. Jean Aicard : *Benjamine.*
23. Alphonse Daudet : *Les Rois en exil.*
24. Léon Tolstoï : *Katia.*
25. Henri Ardel : *La Nuit tombe.*
26. Edith Wharton : *Sous la Neige.*
27. Prosper Mérimée : *Colomba.*
28. Gerard d'Houville : *Le Temps d'aimer.*
29. Paul Arène : *Jean des Figues.*
30. Henry Bordeaux : *La Robe de Laine.*
31. Lucien Descaves : *L'Hirondelle sous le Toit.*
32. Ernest Perochon : *La Parcelle 32.*
33. Paul Bourget : *Un Drame dans le Monde.*
34. Thomas Hardy : *La Bien-Aimée.*
35. Frédéric Mistral : *Mes Origines, Mémoires et Récits.*
36. Jean de la Brète : *Mon Oncle et mon Curé.*
37. Théophile Gautier : *La Belle Jenny.*
38. J. Kessel et H. Iswolsky : *Les Rois Aveugles.*
39. Edmond Jaloux : *Le Reste est Silence.*
40. Théophile Gautier : *Le Roman de la Momie.*
41. Gaston Cherau : *Champi Torlu.*
42. Florence Barclay : *La Châtelaine de Shenstone.*
43. J. et J. Tharaud : *Marrakech.*
44. Maurice Larroux : *L'Odyssée d'un Transport torpillé.*
45. Paul Bourget : *La Géole.*
46. Jean Balde : *La Vigne et la Maison.*
47. Paul Morand : *Rien que la Terre.*
48. Henry De Montherlant : *Les Bestiaires.*

Il paraît deux nouveaux titres par mois.

Demandez à votre Libraire les conditions d'abonnement.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Notre Lucien Dubech a failli être lauréat du prix Moréas. Mais il avait omis de faire acte de candidat... Le jury l'a regretté, nous aussi. Poète fidèle à la tradition de Moréas et à celle de Malherbe, il frappe fièrement des vers comme ceux-ci :

Je suis un paysan de France
C'est-à-dire un très grand seigneur :
J'ai tous mes titres de noblesse :
Artisan, bourgeois, laboureur,
Vendangeur au cœur en liesse,
Soldat et gentilhomme aussi...

FÉVRIER. — *La Tasse de Saxe*, de Jacques Bainville, paraît enfin en librairie. Maint lettré possédait déjà, dans de précieuses plaquettes, quelques-uns des contes qui composent le volume. Ce sont des contes philosophiques à ranger auprès de *Jaco et Lori*. Une profonde sagesse, celle que connaissent bien tous les lecteurs de l'*Action française*, fait tout le poids de ces récits et de ces dialogues. Le style, celui d'un des quatre ou cinq écrivains d'aujourd'hui, qui sachent manier la langue française, en fait le charme rare. Combien de romans auxquels on a fait un succès immérité, auront disparu dans la poussière et dans l'oubli, alors que ces pages étincelantes vivront toujours'!

L'expression de la sagesse éternelle n'est-ce pas, après tout, ce qui a le plus de chance de durer en littérature ? Le vieil Hésiode que vient de rééditer l'excellente collection Guillaume Budé en est un exemple. Il y a quelque vingt-huit siècles qu'il a vécu, et son livre n'a pas vieilli. Combien d'écrivains d'aujourd'hui pourront en dire autant dans vingt-huit ans ?

ECRIVAINS ET ARTISTES. Etudes sur *Shakespeare*, *Molière*, *Rabelais*, *Ronsard*, *Mistral*, *Rodin*, *Monet*, *Beaudelaire*, *Hugo*, *Dostoïewski*, *Beethoven*, *Berlioz*, *Bizet*, *Stendhal*, *Mérimée*, *Proust*, *Gide*, *Loti*, *Bourget*, *Maurras*, *Bainville*, *Capus*, *Courteline*, *Donnay*, *F. de Curel*, *Porto-Riche*, *Mounet-Sully*, *Porel*, *Sarah Bernhardt*, *Réjane*, etc...

8 vol. in-16 jésus, illustrés par G. GOOR. (Les vol. I et II ne se vendent pas séparément.)

Chaque volume : sur alfa..... 20 fr.
» sur vélin de Rives..... 50 fr.
» sur Madagascar ..... 105 fr.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII').
C. c. p. 926-78.

CHEZ BERNARD GRASSET

Ecrivains d'Action Française

JACQUES BAINVILLE

JACO et LORI 1 volume : **12 fr.**

LA TASSE DE SAXE 1 volume : **12 fr.**

RENÉ BÉHAINE

HISTOIRE D'UNE SOCIÉTÉ

(6 volumes) le volume : **12 fr.**

MARQUIS DE ROUX

CHARLES MAURRAS
et
Le Nationalisme de l'ACTION FRANÇAISE

1 volume : **12 fr.**

MARS. — L'offensive des romanciers reprend de plus belle. Des romanciers qui souvent décorent du nom de psychologie des études qui mériteraient beaucoup plus justement celui de physiologie. M. Martin Maurice, dans *Amour, terre inconnue*, se tire avec autant de décence que possible du plus scabreux des sujets. M. J. Kessel, dans *Belle-de-Jour*, cherche franchement la pornographie. Il n'y a pas à le féliciter de l'avoir trouvée.

MARTIN MAURICE

On fait un grand succès à *Colline*, de M. Jean Giono. Mais ce roman dont la prose ne rappelle que trop la « poésie », de M. Paul Claudel, est-il aussi nouveau qu'on l'a dit ?

Au milieu de cette inflation romanesque, on a plaisir à lire un livre de souvenirs comme ceux de M. Léo Larguier, *Avant le déluge*. Cette aimable évocation de la vie de Paris entre 1900 et 1914 s'accompagne de la mélancolie qui s'attache à toutes les choses disparues.

La mort du maréchal Foch qui laisse un siège vacant à l'Académie française nous donne à remarquer que nous avons complètement oublié jusqu'à présent de parler de l'illustre compagnie. Il est vrai qu'il n'y avait pas grand chose à en dire. La réception de M. Maurice Paléologue n'a pas été un événement historique, pas plus que ne sera, dans deux mois, celle de M. Louis Madelin. Laissons sommeiller l'Académie.

AVRIL. — Voici un nouveau livre de Léon Daudet : *Paris vécu*, un des plus beaux qu'il ait écrits. Parisien de Paris, né dans le quartier du Marais, Léon Daudet a toujours habité la capitale dont il connaît toutes les rues, tous les monuments et surtout tous les habitants. Il a vécu sur les Boulevards et dans les salles de rédaction. Il s'est promené dans les faubourgs, de Charonne à Belleville et à Montmartre. Il a assisté à la plupart des grands événements parisiens depuis cinquante ans. *Paris* vécu sous sa plume, c'est un Paris ressuscité. Un chef-d'œuvre, dans le prolongement des *Souvenirs*.

M. François Duhourcau publie des fragments des cahiers où Barrès pendant trente ans amassa des notes, des

LIBRAIRIE DE FRANCE
F. SAINT-ANDREA
110, boulevard Saint-Germain — PARIS (6e)

MARIO MEUNIER

LA LÉGENDE DORÉE DES DIEUX ET DES HÉROS

Nouvelle mythologie classique
en deux volumes

TOME I : Les Dieux et les Héros. . . . . 15 fr.
TOME II : Les légendes épiques de la Grèce et de Rome. . . . . 15 fr.

RÉCITS SACRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

« ...Les plus beaux récits du plus beau livre du monde.... »

Un fort volume . . . . . 15 fr.

Dans la même Collection

JEAN TUVA. Dans la Forêt sans Chemins

(Legendes héroïques et sacrées de l'Inde antique

Un volume . . . . . 16 fr.

ROGER CHAUVIRE. La Geste de la Branche rouge ou l'Iliade Irlandaise

Un volume . . . . . 12 fr.

La Vie et les Œuvres de quelques Grands Saints

Par René BENJAMIN, M. MEUNIER, G. BERNANOS, L. BERTRAND, HAVARD DE LA MONTAGNE, etc., etc.

Deux volumes in-16 jésus. Les deux . . . . . 28 fr.

réflexions, des projets. On y trouve quelques pages très achevées, prêtes à entrer dans son œuvre, et aussi des notes plus fugitives, des esquisses qu'il aurait poussées. Certaines de ces notes, notamment celles qui concernent le sentiment religieux, nous révèlent un Barrès que nous ne connaissions qu'imparfaitement. C'est dire tout le prix de ce livre, promesse de la publication intégrale des cahiers qui nous est promise pour cette année.

Nous n'avons pas parlé des vies romancées. Il y en a trop. Voici mieux qu'une vie romancée, une vie animée, celle de Turenne par Weygand ; et l'âme de ce livre est l'âme de Foch, Foch à travers qui son ami Weygand a ressuscité Turenne. Aucun livre n'est plus attachant que celui-là où, à travers les vues de l'histoire, le général Weygand dessine le vivant portrait d'un des grands hommes de ce temps.

M. Bernard Grasset décrit et explique *La chose littéraire*, c'est-à-dire la vie du livre et de l'écrivain. Cette explication ne va pas sans un jugement et M. Grasset se demande si tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes littéraires, en un temps où une véritable inflation a faussé les valeurs intellectuelles et où de nouveaux venus qui n'ont pas toujours un talent égal à leur ambition, trouvent une indulgence toute prête à justifier leur audace...

B. GRASSET

Notre ami Eugène Marsan nous donne dans la « Collection l'Homme à la Page » un petit traité du cigare. C'est bien un traité qu'il faut dire car on y trouve tout à la fois une histoire, une esthétique, oserons-nous dire même une philosophie du cigare. Vous n'aurez plus le droit, quand vous aurez lu le livre charmant d'Eugène Marsan, de ne point donner au plaisir de fumer tout le soin que lui doit un homme civilisé. Vous aurez passé en outre un délicieux moment, car vous savez, n'est-ce pas, quel écrivain parfait est Marsan.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de Rome, PARIS (8e)
ouvre un compte-courant aux clients qui versent une provision.
Des relevés sont envoyés sur demande ou d'office chaque trimestre.

CHEZ BERNARD GRASSET

Chefs et Chefs-d'œuvre d'Action Française

LÉON DAUDET

Le Rêve éveillé 1 volume : **12 fr.**

Courrier des Pays-Bas :

Le Pèlerin d'Emmaüs (I) 1 volume : **15 fr.**
La Ronde de nuit (II) 1 volume : **15 fr.**
La Mélancholia (III) 1 volume : **15 fr.**
Les Horreurs de la guerre (IV) 1 volume : **15 fr.**

Études et milieux littéraires 1 vol. : **12 fr.**

FLAMBEAUX 1 volume : **12 fr.**

François Rabelais;
Montaigne, ou l'ambiance du savoir;
Hugo, grandi par l'exil;
Charles Beaudelaire.

CHARLES MAURRAS

La Musique intérieure 1 volume : **12 fr.**

Mai. — Ce printemps a vu paraître sans doute le meilleur roman de l'année, le *Léviathan*, de M. Julien Green, qu'il faut mettre bien au-dessus de la médiocre production romanesque à laquelle nous ne sommes que trop habitués. L'art de Green saisit le lecteur et l'envoûte dès la première page. Peu d'écrivains manifestent une telle puissance créatrice et une aussi admirable intelligence du cœur.

JULIEN GREEN (Photo Laure-A. Du Ilot)

On mettra sur le même plan *La Joie*, de Georges Bernanos, suite de *L'Imposture*. Des personnages hallucinants qui font penser à ceux des plus grands créateurs romanesques, peuplent ce livre, baigné d'autre part de la lumière surnaturelle qui auréole toute l'œuvre de Bernanos.

M. Pierre Benoit a donné son roman annuel à la date où on l'attendait. *Erromango* est un de ses meilleurs livres, à ranger auprès d'*Axelle* et de *Mademoiselle de La Ferté*. M. François Mauriac publie *Trois Récits*, où il montre qu'il a autant de talent comme nouvelliste que comme romancier. Les *Vareis*, de M. Georges Chardonne, consacrent définitivement la réputation de l'auteur de l'*Epithalame*.

Le Prix de la Renaissance est décerné à M. Joseph Jolinon.

Voulez-vous faire un tour en Espagne ? Ne prenez pas M. Francis Carco pour guide; avec lui il faut toujours craindre de se perdre, pour finir, dans quelque mauvais lieu. Mais lisez son *Printemps d'Espagne*, un joli voyage stendhalien. Si vous suivez M. Henry de Montherlant et sa *Petite Infante de Castille*, vous rencontrerez moins souvent les Espagnoles que M. de Montherlant lui-même, mais il n'y a pas là de quoi nous surprendre. M. Louis Bertrand avec son *Philippe II*, nous emmène dans l'Espagne du XVI^e^ siècle. Il nous fait comprendre la grande figure catholique et véritablement européenne de Philippe II, ce qui est la meilleure façon de le réhabiliter.

Les documents d'histoire, passée et présente, sont d'ailleurs ce qui manquent le moins, ce printemps. Citons seulement sans avoir le temps d'y insister la *Chronique des Frères ennemis* où les Tharaud évoquent la Genève de

LES ÉDITIONS RIEDER

7, PLACE SAINT-SULPICE - PARIS-VI

COLLECTION ILLUSTRÉE

MAITRES DES LITTÉRATURES

Cette nouvelle collection est destinée à regrouper, autour d'une étude sur les grands écrivains français et étrangers. Les principaux documents iconographiques qui permettent au lecteur de placer l'auteur étudié au milieu de ses amis, sa famille, son époque. Trois volumes sont déjà parus.

WILLIAM SHAKESPEARE

par Maurice Constantin-Weyer

. . Il n'existait pas alors un travail aussi clair et agréable que le **William Shakespeare**, de Constantin-Weyer que je ne saurais trop recommander aux Shakespearisants.

LÉON DAUDET (L'Action française).

HONORÉ DE BALZAC

RECHERCHES SUR LA CRÉATION INTELLECTUELLE

par Pierre Abraham

LOPE DE VEGA

par Marcel Carayon

Chaque volume avec 60 planches hors-texte en héliogravure

Broché : **18 frs.** Relié : **22 frs.**

Pour paraître ensuite : CHATEAUBRIAND, par H. le Savoureux. - BAUDELAIRE, par Ph. Soupault. - WALT WHITMAN, par J. Catel. VICTOR HUGO, par G. Brunet. - CERVANTES, par Americo Caszo. - BRANTOME, par François Crucy. - JEAN-JACQUES ROUSSEAU, par R. Gérin. - NIETZSCHE, par G. Bianquis. - STEVENSON, par L. Guilloux, etc., etc.

Calvin, le *Saint François d'Assise*, d'Abel Bonnard, le *Quatorze Juillet*, d'Henri Béraud, un beau livre sur une absurde légende. Que dire en si peu de place des *Augures de Genève*, de René Benjamin ? Jamais l'admirable polémiste n'a rencontré un sujet qui excitât sa verve davantage, jamais il n'a écrit des pages plus fortes que certains portraits de ce livre. C'est le ton de la grande satire.

Il faudrait avoir aussi la place de citer le très beau poème de M. Pierre de Nolhac intitué *Le testament d'un Latin*. Il témoigne magnifiquement que le patrimoine latin n'est pas tombé en déshérence et que tous les grands humanistes lui sont fidèles.

Mais le temps nous presse pour arriver au mois de Juin, le mois des prix académiques.

JUIN. — Le grand prix du roman est donné à M. André Demaison qui a vécu longtemps, en Afrique, la vie des chasseurs de grosses bêtes. Il en a souvent apprivoisé et, une fois rentré en France, les bipèdes qu'il a fréquentés dans la ménagerie littéraire lui ont fait regretter parfois ses anciens compagnons à quatre pattes. Il s'est souvenu d'eux et il les a évoqués dans *Le Livre des bêtes qu'on appelle sauvages*. Une lionne, un marabout, un éléphant, et une antilope en sont les principaux personnages.

M. Demaison a battu de peu M. Jacques de Lacretelle qui se présentait avec *L'âme cachée*. Le titre de ce livre pourrait être celui de toute son œuvre, car ce parfait écrivain est plus sensible à l'esprit des êtres et des choses qu'à leur aspect, et derrière les traits d'un visage, il sait évoquer avec une rare maîtrise la vie secrète de l'âme.

JACQUES DE LACRETELLE

Le grand prix de littérature a été décerné à M. Henri Massis. Qui le méritait mieux que l'auteur de *Jugements* et de *Défense de l'Occident* ? Il y a peu d'hommes qui aiment autant les Lettres que lui et qui les aient mieux servies. L'esprit de M. Henri Massis profondément réaliste, ne cultive point les chimères. Ce français catholique sait quelles furent la grandeur et la beauté de l'Europe quand elle était domi-

ÉDITIONS JULES TALLANDIER - 75, RUE DAREAU - PARIS

LA BIBLIOTHÈQUE "HISTORIA"

présente, d'une part, sous une forme littéraire et attrayante, l'existence des plus grands personnages de l'histoire qui revivent sous la plume des écrivains et historiens les plus éminents de notre époque, et d'autre part les souvenirs les plus évocateurs des grands auteurs de jadis.

OUVRAGES DE LA COLLECTION

JACQUES BAINVILLE

Histoire de France (2 vol.) chaque 25.»

Louis II de Bavière..... 20.»

LOUIS BERTRAND
de l'Académie Française.

Louis XIV. (2 vol.) chaque .... 25.»

CHATEAUBRIAND

Scènes et portraits historiques. recueillis et préfacés par C. MELCHIOR-BONNET .... 20.»

FRANTZ FUNCK BRENTANO

Marie-Antoinette et l'énigme du collier..... 25.»

Le drame des poisons..... 25.»

CLAUDE SAINT-ANDRÉ

Le Régent..... 20.»

PIERRE DE NOLHAC
de l'Académie Française.

Autour de la Reine..... 25.»

CARDINAL DE RETZ

Mémoires Extraits rassemblés par C. MELCHIOR-BONNET. Préface de SAINTE-BEUVE. 25.»

DUC DE SAINT-SIMON

Anecdotes, scènes et portraits extraits des Mémoires. Préf. de L. BERTRAND de l'Académie-Française (3 vol.) chaque 20.»

SAINTE-BEUVE

Quelques figures de l'histoire Pref. de Jacques BAINVILLE 20.»

Quelques portraits féminins. Preface de Pierre de NOLHAC, de l'Académie-Française.... 20.»

MADELEINE CLÉMENCEAU-JACQUEMAIRE

Vie de Mme Roland (2 vol) chaque 25.»

ROBERT LAUNAY

Barère de Vieuzac..... 25.»

PIERRE GAXOTTE

Révolution française. T. 1 (le T. 2 paraîtra en janvier 1930) ... 20.»

Chaque volume in-8, écu, imprimé sur alfa est orné de 18 hors-texte en héliogravure.

Pour les volumes reliés : 25 frs en sus par volume.

née toute entière par la foi romaine et par l'intelligence française.

Aussi ce bon Européen est-il d'abord un ardent Français. Il est de ceux qui voyant venir la guerre, donnèrent l'alarme, il y a bientôt vingt ans, et se dressèrent contre certains intellectuels qui travaillaient à nous désarmer. La guerre venue, puis la victoire acquise, — et la génération de M. Massis sait ce qu'il lui en a coûté — il fut de ceux qui s'attachèrent avec le plus de vigilance à sauver cette victoire, menacée par les pires folies. Plutôt que de littérature, c'est d'action littéraire qu'il faudrait parler à propos de M. Massis, comme on parle couramment d'action intellectuelle. Cette action, M. Henri Massis ne l'exerce-t-il pas perpétuellement, en dehors des livres qu'il écrit, comme rédacteur en chef de *La Revue Universelle ?* Cet homme de lettres ne nous permet pas d'oublier qu'un esprit, bon ou mauvais, commande toute chose et que pour bien agir il faut commencer par apprendre à bien penser.

Huit jours après les grands prix littéraires, l'Académie se livre au petit jeu des élections. Le maréchal Pétain est appelé sans concurrent au fauteuil de Foch. M. Charles Le Goffic ne manque que d'une voix le fauteuil de Curel, après un scrutin assez confus.

Le 25 juin, mort de Georges Courteline. On s'aperçoit, à l'émotion générale, combien l'auteur de *Boubouroche* était populaire. Le Molière de son temps, a-t-on dit. Si l'on veut, en tenant compte de toute la médiocrité de ce temps. Un comique plus vrai que profond, un témoin d'une vie déjà lointaine et d'un passé disparu : le temps où il y avait des pantalons rouges dans les cours de caserne, et des écrivains aux terrasses des cafés. Boubouroche est un nouveau Sganarelle, mais un Sganarelle qui joue à la manille.

La semaine d'après voit mourir Paul Souday. C'était un bon journaliste pour feuilles radicales de province, qui se croyait doué pour la critique.

JUILLET. — Une avalanche de livres s'abat avant les vacances. Des bons, comme cette curieuse biographie de Louise Contat, comédienne française du XVIII[e] siècle, que nous conte Mme Dussane, ou comme le délicieux *Patachon*, de M. Tristan Derême, dont il aurait fallu citer aussi les *Poëmes des Colombes;* des mauvais comme la vie de Beethoven, de M. Edouard Herriot où il apparaît que l'ancien président du parti radical a définitivement effacé toutes

les aptitudes intellectuelles que possédait peut-être jadis l'ancien Normalien.

On a fait beaucoup de bruit autour d'un livre de guerre allemand, *A l'Ouest rien de nouveau*, par Erich Maria Remarque. Ce n'est pas indigne assurément d'être comparé aux *Croix de Bois* de Roland Dorgelès; il est seulement dommage que ce livre d'esprit locarnien bénéficie d'un tel lancement au moment où il sert si bien la politique de M. Stresemann.

Encore un Daudet pour finir : *Le cœur brûlé;* un admirable roman où notre Léon Daudet s'est exprimé tout entier On y trouve le médecin, le philosophe, le polémiste, le voyageur ami de la Touraine, de la Savoie, de la Provence. Des paysages comme il en sait tracer, d'irrésistibles caricatures facilement reconnaissables, des vues profondes, sur les mystères de l'être humain, voilà plus qu'il ne faut pour faire un livre de tout premier ordre. Qu'il soit notre récompense et notre dédommagement de tous les mauvais bouquins qu'il nous a fallu subir au cours de l'année qui s'achève.

André ROUSSEAUX.

A JEANNE D'ARC

GRAVURES EN NOIR ET EN COULEURS
ESTAMPES SPORTIVES

Plaquettes et Médailles — Encadrements en tous genres
Statuettes de JEANNE D'ARC œuvre de Maxime REAL del SARTE

P. HÉNAUT

Téléphone SALLE D'EXPOSITION
LOUVRE 47-54

3, place de Rivoli, et 1, rue des Pyramides — PARIS

LES ROIS A TABLE

du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle

par Pierre HEDDY

Jusqu'au XVIII^e^ siècle, à la cour comme à la ville, on ne sut où manger. On dressait la table n'importe où, mais assez souvent dans la chambre à coucher. Cette pièce était un petit appartement dans le grand, la seule qui fut relativement intime et confortable.

Le sol, pendant l'hiver, était couvert de paille; les murs étaient tapissés de joncs ou de bambous. En été, on remplaçait pailles, joncs et bambous par des herbes fraîches et des fleurs.

Le Roi a table. (D'après une vignette de l'*Esope* imprimé à Lyon en 1501.)

(Cliché de *Grands rus et Vins de France*)

Au XVII^e^ siècle, il n'y avait pas encore de salle réservée à manger et à Versailles Louis XIV prenait ses repas en face d'une fenêtre de sa chambre sur une table carrée.

La table ne fut longtemps composée que d'un ou plusieurs plateaux que l'on posait sur des tréteaux.

On la dressait au milieu de la pièce, sauf les jours où l'on prévoyait des danses, des chants ou des récitations. On la mettait alors dans un coin.

On s'asseyait sur un banc divisé quelquefois en stalles; au roi était réservée une chaire et sur sa tête se dressait un dais.

On ne se disposait pas généralement tout le tour de la table, mais d'un seul côté, afin que les valets puissent facilement apporter et remporter les plats. Près

---

Aux premiers jours de l'an, réjouissez votre famille d'une gourmandise que vous aurez préparée vous-même. *Pampille* (1) vous en donne le moyen avec sa recette du :

FOIE GRAS EN TERRINE

« Prenez un beau foie gras bien frais; coupez-le en tranches d'égale grosseur. Enlevez avec soin toutes les fibres qui peuvent s'y trouver. Posez dans une terrine ronde une tranche de foie, du sel, du poivre et continuez ainsi jusqu'au haut de la terrine. Ne pas oublier de metre des truffes par petits morceaux. Mettez ensuite la terrine dans un bain-marie, et posez-la dans le four. Laissez cuire trois quarts d'heure.

On peut remplacer le couvercle par une soucoupe remplie d'eau; de cette façon le foie ne se dessèche pas sur le dessus.

Quand il est cuit et que la terrine est bien refroidie, il faut recouvrir le dessus d'une bonne couche de graisse d'oie fondue et fermer ensuite le convercle.

Ayez soin de remplacer par de l'eau chaude l'eau du bain-marie qui s'évaporerait pendant la cuisson. »

---

(1) Les Bons Plats de France. Fayard, éditeur.

de la table étaient la corne de licorne et les langues de serpent qui, restes d'une vieille superstition, servaient à purifier les mets du roi.

On mangeait avec les doigts. Les manants saisissaient les morceaux au milieu de la table et les portaient à leur bouche. Aux personnes de qualité, et par le fait même au roi, on portait les viandes sur un morceau de pain qui servait d'assiette. Les potages et sauces étaient servis dans une vaste écuelle. On y plongeait de plus petites écuelles que l'on se passait de l'un à l'autre. Ecuelles et plats étaient en argent. La vaisselle de métal précieux étalée sur le buffet montrait à tout venant la fortune de chacun, aussi tous s'efforçaient-ils de convertir leur monnaie en vaisselles. La monnaie devenant rare, le commerce était handicapé : plusieurs édits royaux ordonnèrent de porter la vaisselle à l'hôtel de la Monnaie pour qu'elle fût convertie en numéraire.

Les verres n'étaient pas sur la table, mais sur le buffet. Quand on voulait boire, on faisait signe à un valet qui les remplissait, les présentait sur une assiette et quand on avait bu les remportait. Parfois on faisait appel à deux valets : l'un vous présentait le verre, l'autre deux carafes.

L'usage des cuillers remonte très haut mais ne se répandit que très tard. Charles V, qui avait 420 plats et 292 hanaps d'or et d'argent, possédait seulement soixante-six cuillers. A la fin du règne de Louis XIV, pour offrir de la sauce à un convive il fallait encore retirer la cuiller de sa bouche et la lui tendre ou lui présenter tout simplement la saucière.

Le roi avait le privilège d'avoir devant lui, pendant son repas, une magnifique pièce d'orfèvrerie : la nef. Elle avait généralement la forme d'un navire : on y distinguait agrès, mâts et rames; elle renfermait tout ce dont le souverain pouvait avoir besoin : sel, poivre, épices, cure-dents. La nef ne servait qu'aux occasions solennelles. Sous Louis XIV, avant d'être portée sur la table, elle siégeait dans la salle des gardes, veillée par des gardes du corps en arme : en traversant la pièce

pour se rendre au repas, les convives s'inclinaient devant le précieux objet en signe de respect pour son Auguste Propriétaire.

La table, d'autre part, s'ornait de fleurs naturelles et artificielles, de surtouts d'orfèvrerie et de céramique, de fontaines et de gobelets. Malgré le peu d'hygiène qui caractérisait cette époque, les repas royaux ne manquent pas d'un certain luxe.

Les hôtes sont assis sur des bancs recouverts de coussins. Le roi est assis sur une chaire surmontée d'un grand dais de velours cramoisi où luisent des fils d'or et d'argent; sur le sol, des tapis; sur la table, des plats d'argent ornés d'incrustation, des statuettes qui laissent couler des liqueurs et des parfums, des « pots à aumône », des « guedousles » ou bouteilles à deux goulots en verre fin. Tandis que les hôtes dévorent leurs viandes avec les doigts et s'essuyent avec leurs manches ou avec la nappe, les musiciens jouent et les pages portent d'immenses flambeaux dont les lueurs sont reflétées par l'argenterie de la table et les soieries des meubles.

***

Le plus souvent, le roi était seul à table, ce qui ne signifie pas qu'il fût seul dans la pièce où la table était dressée; la simplicité de nos princes était grande en effet, beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément; tout le monde était admis à assister au repas royal. Durant que le roi mangeait, une foule compacte de seigneurs, d'artisans, de paysans et de grandes dames, se pressait autour du fauteuil royal ne se gênant pas pour rire, se bousculer, et tenir des propos fort peu respectueux de la personne royale. Henri III était tellement importuné par le mouvement de cette masse et ses oreilles étaient à tel point choquées de ses propos grivois, qu'il fut obligé d'interdire qu'on s'appuyât sur son siège et qu'on prononçât, devant lui, des paroles trop libres. Et pourtant Henri III n'était guère attaché à l'étiquette.

Au Lys Royal

Chocolatier

Les Bonbons Chocolat les plus fins
Langues de Chat, Napolitains

Chocolats fondants au lait,
aux noisettes, pour le voyage.

Baptêmes

Boîtes de 40 goûters, pour enfants,
au Chocolat et au Lait

Les meilleurs chocolats à cuire aux meilleurs prix

Magasin de détail
13, rue de la Pépinière, Paris (8e)
Téléphone : Europe 40-86

Pendant tout le règne de Henri IV, on entre et circule au palais librement, comme dans un moulin.

Louis XIV tantôt dînait seul : il prenait un repas au « petit couvert », tantôt avec la famille royale, il prenait alors un repas « au grand couvert » tantôt « en public » tout le monde pouvait y assister, pourvu qu'on ne stationnât pas.

Certes, il aimait la pompe.

Mais qu'on ne se fasse pas illusion sur la rigidité de l'étiquette. Cette pompe pesait sur les officiers de bouche, c'est-à-dire sur les gentilshommes de la cour. Le roi majestueux savait être simple avec les gens du peuple ; il se sentait plus près d'eux que de ses courtisans.

Mais s'il voyait un petit brimé par un grand, il savait avec une exquise bonté le protéger et fermer la blessure. On connait l'anecdote, contée par Saint-Simon, de Louis XIV faisant manger Molière à sa table pour le venger de certains dédains.

Les repas importants, c'est-à-dire ceux de 10 heures et de 7 heures du soir se composaient de plusieurs « mets ». Un mets était un plat garni ou mieux un mélange de plusieurs plats : par exemple, plusieurs bouillis servis ensemble formaient un mets, plusieurs rôtis en formaient un autre ; on mélangeait facilement viande et poisson, on accumulait quelquefois tout un repas, dans un immense baquet ; seules les sauces étaient servies à part. Entre chaque mets, nous dirions entre chaque service ou entre chaque plat, on faisait venir des musiciens ou des jongleurs ; ces divertissements étaient les « entremets ».

Plusieurs livres de cuisine des XIV^e^ et XV^e^ siècles nous apprennent quels genres de mets on servait à la cour de Charles V. Voici un menu :

« *Premier mets* : Pastée de bœuf et roissoles ; porée noire ; un gravé de lamproies, un brouet d'Alemaigne de char, un brouet georgié de char, une sauce blanche de poisson, une arboulastre ;

« *Second mets* : Rost de char, poisson de mer, poisson d'eau doulce, une cretonnée de char, raniolles, un rosée de lapereau et d'oiselets, bourrés.

« *Tiers mets* : Tanches aux soupes, blanc mangier; lait lardé et croûtes, queues de sanglier, chapons à la dodine, pastés de bresme et de saumon, plais en l'au, leschefrites.

« *Quart mets* : Fromentée, venaison, doreures, rost de poisson, froide sauge, anguilles renversées, gelée de poisson, pastés de chappons. »

Nous possédons même quelques recettes. En voici une qui ne manque pas de saveur :

« *Canard à la dodine rouge.* — Prenez du pain blanc et faites rostir bien roux sur le gril. Et le mettez tremper en un vin fort vermeil. Puis faites frire des oygnons en sain de lard. Passez votre pain par l'estamine. Puis pour espices, cannelles, muscades, clous de girofle, sucre et goustes de sel. Faites tout bouillir ensemble avec la gresse de votre canard, et quand sera cuit, jettez sur votre canard. »

Il fallait des estomacs de guerriers et de chasseurs pour digérer une telle cuisine. Voici le repas qu'offrit l'Archevêché, un vendredi, à Elisabeth de Hongrie. Le menu fut maigre : il comprenait 21 grands saumons frais, 10 grands turbots, 18 barbues, 3 paniers de gros éperlans, 2 paniers d'huîtres à l'écaille, 200 tripes de morue, 50 livres de baleine, 1 panier d'huîtres sans écaille, 12 homards, 50 cancres, 9 aloses fraîches, 18 truites d'un pied et demi, 9 grands brochets dits car-

ÉDITIONS ORIGINALES

SI les exemplaires sur grands papiers vous intéressent, faites-vous réserver les ouvrages à paraître en vous inscrivant à

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, PARIS (8e) — C. C. 926-78

reaux de deux à trois pieds, 12 grandes carpes de deux à trois pieds, 50 carpes d'un pied, 8 brochets d'un pied, 18 lamproies, 200 gros lamprions, 200 grosses écrevisses, 200 harengs saurs, 24 pièces de saumon salé, 1 panier de moules, 1.000 grenouilles.

Pour être maigre, ce repas ne devait pas moins en être écœurant. Que l'on songe à la pâte visqueuse que devait former un panier d'huîtres expédiées de la mer sans leurs écailles !

La Cour était d'une rare frugalité. Henri III était si mal traité, qu'il fut obligé de lancer un édit qui fait pitié : « Seront très soigneux les officiers de bien accoustrer la viande du Roy, et qu'on ne lui serve rien qui ne soit fort bon et bien tendre, et que le maistre d'hostel luy demande tous les jours sy Sa Majesté est bien traitée. Les jours que le Roy mangera de la chair aura son bouillon le matin, bien cuit et bien consommé et non si plein de gresse et clair, comme il est quelque fois. »

Les gens du peuple mangeaient beaucoup mieux. L'Ambassadeur Italien, Jérôme Lippomano, qui se trouvait à Paris en 1557, écrit : « Le porc est l'aliment accoutumé des pauvres gens, mais de ceux qui sont vraiment pauvres ; tout ouvrier, tout marchand, si chétif qu'il soit, veut manger les jours gras du chevreuil, de la perdrix, aussi bien que les riches ; on mange aussi du beurre frais et du laitage. Les légumes y sont à foison, spécialement les pois blancs et verts ; ceux-ci sont plus tendres et d'une cuisson plus facile. Quant aux autres espèces de légumes, on n'en fait pas grand usage ; en quelques endroits, on mange un peu de lantilles et des fèves presque jamais. »

On se jetait à tel point sur la nourriture, qu'elle atteignait des prix trop élevés, et que le roi fut obligé de prendre des mesures somptuaires en interdisant l'abus.

Au début du XVII^e^ siècle, pendant ses luttes contre la Ligue, Henri IV était fort gêné ; non seulement il avait un trousseau des moins complets, puisqu'il ne possédait que cinq chemises, mais souvent il n'avait pas

de quoi manger. Il se rendait alors chez un de ses serviteurs. M. d'O, richissime surintendant des Finances, qui se faisait servir « des tourtes de 25 écus, composées de musques et d'ambre » et qui après s'être enrichi des deniers publics, mourut insolvable.

Une fois sur le trône, Henri IV sut, comme ses prédécesseurs, apprécier la bonne chère, mais il ne se plaisait guère dans les festins solennels; le roi-bonhomme leur préférait les repas improvisés pris en famille. Un jour, rentrant de la chasse, il arrive au Louvre, les bras pleins de perdreaux; il ordonne qu'on les mette à la broche. Sur ce, arrive Parfait, officier de bouche, portant des melons, fruit pour lequel Henri IV avait la plus grande passion. Parfait commença à crier, par deux fois : « Sire, embrassez-moi, car j'en ai quantité de fort bons ». — « Voilà Parfait bien réjoui, dit le roi, cela lui fera faire un doigt de lard sur les côtes. Je vois bien qu'il m'apporte de bons melons et j'en suis bien aise, car j'en veux manger aujourd'hui tout mon saoûl. Ils ne me font jamais de mal quand ils sont fort bons, que je les mange ayant grand'faim, et avant la viande, comme l'ordonnent les médecins. Mais je veux que vous quatre y ayez aussi part, c'est pourquoi n'allez pas après les perdreaux que vous n'ayez vos melons. »

Louis XIII, lui, non seulement aimait la cuisine, mais excellait à cuisiner; il savait admirablement faire les œufs perdus, les œufs pochés au beurre noir, les œufs durs au lard, les omelettes et les confitures.

Ce qui ne l'empêchait pas d'être d'une sobriété à toute épreuve. Voici, d'après son médecin Heroad, une de ses journées au siège de La Rochelle :

« Eveillé à six heures après minuit, bon visage, Prié Dieu, altéré, ne veut point de bouillon, prend son julep

Armurerie – Articles de Chasse, de Voyage en tous genres
Malles de Cabine, Mallettes – *Prix très avantageux*
J. PÉTAVY 167 et 169, Boul. St-Germain, PARIS
— Tel. : LITTRÉ 10-81 —

d'eau d'orge et du jus de citron. Va à la messe, se va promener à pied à la digue ; revient à 10 heures. Dîné : deux pommes cuites, chapon pour potage et pain bouilli, veau bouilli, la moelle d'un os, potage simple confit et jus de citron, hachis de chapon avec pain émié, gelée, le dedans d'une tarte à la pomme, une poire confite, trois cornets d'oublies, pain assez ; bu du vin clairet fort trempé ; dragée de fenouil. Va à sa chambre, et à midi à pied à la Malmète ; revient à 4 heures, va à son cabinet. A 6 heures, souper, potage et hachis de chapon avec jus de veau, potage confit avec jus de veau, veau bouilli, la mœlle d'un os, les pilons. »

UN DINER DE LOUIS XIV A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

La cuisine au XVII^e^ siècle fut assez raffinée. Mais jusque vers le milieu du règne de Louis XIV on l'infecta de parfums. Les levrauts s'arrosaient d'eau de rose. Les rôtis se panaient, c'est-à-dire se couvraient

d'ambre, s'arrosaient au musc, au rossolis, à l'hypocras. Les langues de porc grillées, les pâtés, les tourtes, les confitures, pralines, massepains, les œufs se parfumaient au musc. On engraissait les chapons de dragées musquées.

MENU (Dîner).

Le Consommé aux œufs pochés
Les huîtres vertes d'Ostende
Le filet de mouton grillé
Les croquettes de pommes de terre
Fromages
Fruits
La glace marrons-vanille

—o—

CROQUETTES DE POMMES DE TERRE

Pour six personnes, six à huit pommes de terre cuites à la vapeur, ou séchées un instant au four au sortir de l'eau salée. Passez-les au tamis; pendant qu'elles sont encore chaudes mêlez-y du beurre frais, gros comme un œuf; très peu de sucre en poudre et un grain de sel. (Votre appareil doit être placé dans une soupière ou terrine). Ajoutez peu à peu, en tournant et battant trois jaunes d'œufs, très frais, deux cuilleres de crème fraîche, à défaut un peu de bon lait, ce qu'il en faut pour éclaircir légèrement la purée. Battez deux blancs en neige et les incorporez peu à peu. Formez des boulettes rondes de la grosseur d'une petite pomme, ou bien allongées avec le milieu renflé. Passez vos boulettes dans le blanc d'œuf qui vous reste et que vous aurez battu, puis dans la chapelure ou dans la mie de pain rassis tamisée. Mettez à la poêle dans de la bonne friture très chaude, saupoudrez de sucre semoule au sortir de la poêle et servez brûlant. Les croquettes doivent être bien dorées uniformément.

On peut faire ces croquettes salées; on supprime alors tout sucre et en salant la purée on y mêle un peu de persil très finement haché.

Dans certaines classes de la société, la manie des mets rares devint une folie : on en vint à manger des dentelles en ragoût.

On ne connaît à la cour de Louis XIV qu'une seule passion culinaire : celle des petits pois. Mme de Maintenon écrivait au cardinal de Noailles, le 18 mai 1696 :

« A la Cour, le chapitre des pois dure toujours. L'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé et la joie d'en manger encore, sont les trois points que nos princes traitent depuis quatre jours. Il y a des dames qui, après avoir soupé avec le Roi, et bien soupé, trouvent des pois chez elles pour manger avant de se coucher, au risque d'une indigestion. C'est une mode, une fureur, et l'une suit l'autre. Vous avez d'étranges brebis, Monseigneur. »

Voici du reste quelques recettes à la mode; on verra qu'elles n'ont point l'air mauvais du tout :

Potage à la Jacobine au fromage :

« Prenez chapon garny de ses os appropriez, comme aisles et cuisses, et du fromage dont vous ferez autant de lits que de chair, et vous arroserez le tout de bouillon d'amandes. Faites mitonner vostre pain, que pouvez garnir de pistaches, citrons ou grenades, puis servez. »

Perdrix à l'estoffade :

« Prenez vos perdrix et les lardez de gros lard, et les passez par la poesle avec beurre ou lard fondu. Estant bien rousses, empotez-les avec bon bouillon et les faites cuire bien assaisonnées. Pour la garniture, vous aurez trouffles, champignons, asperges fricassées, avec quoi vous les ferez mitonner. Servez avec citrons et pistaches. »

Nulles :

« Prenez quatre ou cinq jaunes d'œufs, de la cresme bien fraische, quantité de sucre, un grain de sel; battez bien le tout ensemble et faites cuire sur une assiette creuse ou un plat; passez la pesle du feu rouge par dessus, arrosez d'eau de senteurs, servez et sucrez de suc musqué. »

Pierre FEDDY.

Rome, l'Épiscopat français et l'Action Française

par F. Dublaix

Nous nous proposons, dans cette étude, de relater brièvement, dans l'ordre chronologique, les principaux épisodes de la persécution gasparienne contre l'Action française, en général, au cours de l'année 1928-1929. Puis nous rappellerons quelques-unes des mesures de rigueur prises par les autorités ecclésiastiques, pendant la même période, contre tels de nos amis, notamment en matière d'obsèques. Enfin, nous conclurons.

L'assassinat de Jean Guiraud

A Pons, le 28 octobre dernier, avait lieu, sous la présidence d'Herriot, l'inauguration d'un monument à la gloire du F.·. Combes, le sectaire sinistre. Les catholiques d'Action française furent les seuls à relever cette provocation autrement que par de vaines paroles : de vaillants Camelots du Roi martelèrent la face du buste infâme. On sait comment le noble Jean Guiraud fut tué et Louis Rouzet blessé par les balles du gendarme Cazet. L'assassin ne fut même pas jugé. Sur l'ordre du ministre de la guerre Painlevé, il bénéficia d'une ordonnance de non-lieu.

Mgr Curien, évêque de la Rochelle, incriminé par quelques francs-maçons à propos de cette tragique affaire, mit un peu trop de zèle à dégager sa responsabilité. Il envoya aux journaux une Note dans laquelle il déclarait: « *Mais je ne suis responsable que des ordres que je donne... Je n'approuve pas, j'ai toujours désapprouvé les doctrines de violence. Je ne saurais approuver l'acte des victimes* ». Et l'acte des assassins, Monseigneur ?

En revanche, le vicaire de Notre-Dame de Rochefort, qui présida au service funèbre de Jean Guiraud, rendit hommage au dévouement de ce bon chrétien mort pour ses convictions religieuses.

La *Semaine religieuse de Paris*, du 3 novembre 1928, publiait une Note du cardinal archevêque sur le drame de Pons. Cette Note contenait quelques flatteries à l'adresse d'Herriot, de Briand, de Millerand, mais pas un mot de sympathie ou de pitié pour la victime.

Les prescriptions du Cardinal Dubois

Le 11 novembre 1928, le cardinal Dubois publiait une Lettre pastorale qui respirait la colère et la haine. « *Il nous est douloureux*, écrivait-il, *de constater* que l'Action Française, *loin d'arrêter ses campagnes contre l'Eglise (?), ses attaques et ses injures (?) à l'égard du Saint-Siège et de la hiérarchie, ne cesse de les prodiguer, chaque jour, avec plus de violence et de mauvaise foi... Dès lors, faut-il tenter encore de faire appel à la loyauté, à la docilité et à la foi des partisans insoumis de* l'Action Française ? *Souvent nous nous sommes posé la question. Pourtant... la charité continue d'imposer des devoirs à ceux qui ont mission de sauver les âmes...* »

Et pour exercer sa charité, ayant prestement écarté les arguments de l'*Action Française*, en les traitant de *fables* et de *mensonges*, le cardinal rappelait et aggravait toutes les mesures de rigueur édictées par la Sacrée Pénitencerie et par l'Epicospat français contre les adhérents de l'A. F. qualifiés *pécheurs publics*.

1° Prétextant faussement que *des scènes de désordre ou des manifestations tapageuses, à l'occasion de mariages à la sacristie*, se seraient produites dans certaines églises, Son Eminence prescrit, qu'à l'avenir, *quand l'un ou l'autre des fiancés, ou tous les deux seront des partisans notoires de* l'Action Française, *le mariage sera célébré au domicile de la fiancée devant un prêtre* in nigris.

2° *Les insoumis d'Action Française doivent être exclus de toutes les œuvres catholiques* (Tant pis pour les œuvres !)

3° *Les jeunes gens et les jeunes filles, âgés les uns de 14 ans, les autres de 12 ans accomplis, qui seraient notoirement connus comme partisans de l'*Action Française, *sont passibles des mêmes sanctions que les grandes personnes* (Verrons-nous donc refuser l'entrée de l'église à un petit cercueil drapé de blanc ?). *Nous attirons sur ce point l'attention des supérieurs de nos collèges, pensionnats et écoles.*

Cette dernière ligne dictait leur conduite aux supérieurs d'établissements scolaires soucieux de plaire à l'archevêché.

Puis le cardinal interdisait aux fidèles d'assister aux réunions, cercles d'études et conférences de l'*Action Française*. (Mais ils ont toute licence de se rendre aux réunions de la *Ligue de l'Enseignement*, de la *Ligue des Droits de l'Homme* ou du Parti communiste.)

L'appel virulent du charitable archevêque de Paris et l'interdiction répétée chaque dimanche, par son ordre, dans les églises, de vendre ou d'acheter le journal *l'Action Française*, excitèrent l'ardeur combative de quelques fidèles échauffés qui s'enhardirent jusqu'à injurier et menacer nos dévoués Camelots du Roi. Mais ceux-ci réagirent vigoureusement. C'est ainsi que, le 2 décembre, notre ami Louis de Poncharra, provoqué par un quidam, devant une église de Passy, giflait son agresseur. Bien que la provocation fut établie, notre ami dut payer sa juste riposte de plusieurs jours de prison.

Le 18 novembre 1928 était rendue publique la protestation adressée à tous les évêques de France, par *un groupe d'universitaires catholiques*, contre la condamnation de l'Action Française. Ce document faisait valoir que la condamnation était fondée sur des erreurs manifestes, qu'elle avait été nuisible à la religion et à l'Eglise, qu'elle avait désorienté les catholiques et réjoui les anticléricaux. La protestation était signée de 11 professeurs de Faculté, 38 professeurs de lycée presque tous agrégés, des professeurs de collège, instituteurs, institutrices, un inspecteur primaire, etc. Quelques évêques avaient répondu avec bienveillance à cette communication. Mais sur un ordre venu de la Nonciature, après intervention de la *Vie Catholique*, tous les autres s'abstinrent.

Le 26 décembre 1928, sous le titre « *Mise au point* », la *Croix* publiait une lettre du cardinal Dubois. Dans cette lettre l'archevêque de Paris cherchait à se disculper sur deux points : l'approbation qu'il avait donné au triste abbé Demulier, directeur de *la Correspondance catholique franco-allemande* et l'appui moral qu'il avait accordé à la Juive Hanau en laissant publier, dans la *Gazette du Franc*, une lettre de lui avec son portrait.

Mais, observait, le lendemain, l'*Action Française*, « une explosion de fureur; un nouveau débordement de calom-

nies et d'injures ne mettent rien au point ». Il reste que le cardinal a encouragé (par imprudence et parce que l'interuationalisme est en faveur au Vatican) une publication, la *Correspondance* de l'abbé Demulier, que l'autorité militaire a qualifiée : *un factum de propagande allemande.* Il reste qu'en autorisant le F.·. Audibert à publier sa lettre sur le rapprochement des peuples et son portrait, l'archevêque de Paris a involontairement fourni à cet aigrefin le moyen d'attirer et de plumer des gogos.

Le 5 janvier 1929, la *Croix* publiait une autre lettre de Son Eminence, en date du 22 décembre. Dans ce document, l'archevêque de Paris communiquait d'abord à son clergé un décret de la *Sacrée Pénitencerie* aux termes duquel : *Tout confesseur qui absoudrait des pénitents qu'il sait, par quelque voie que ce soit, attachés de fait au parti d'Action Française et refusant de s'en séparer, commettrait un péché réservé au Saint-Siège apostolique.*

Rappelons qu'il n'y a qu'un seul autre péché dans ce cas, c'est celui de la pénitente qui accuse calomnieusement un prêtre de lui avoir fait, au confessionnal, des propositions déshonnêtes. Jugez, par là, combien apparaît grave à la Curie romaine, sous le règne de S.S. Pie XI, le péché d'appartenir au *parti* (politique) *d'Action Française.*

Dans cette même lettre du 22 décembre, le cardinal Dubois énumérait avec complaisance tous les documents ayant édicté, contre l'Action Française ou ses fidèles, quelque sanction ecclésiastique. Il y en avait onze (le nombre depuis s'en est accru) allant de l'*Allocution consistoriale* du 20 décembre 1926 à la *Semaine religieuse* du 17 novembre 1928.

Rigueurs et tracasseries

Dans le courant du mois de décembre 28, le Vatican donnait aux évêques français l'ordre d'éliminer de leurs séminaires tous les professeurs qu'on pouvait soupçonner d'être imbus de l'enseignement traditionnel reçu jadis par eux, du R. P. Le Floch, au Séminaire français de Rome. Quelques rares évêques ont laissé dormir cet ordre ; la plupart l'ont exécuté. Les anciens élèves du P. Le Floch ont été remplacés par des prêtres que signalait surtout leur zèle démocratique.

Le 21 janvier 1929, l'évêque de Clermont refusait d'autoriser le clergé de N.-Dame du Port à dire une messe

LES ÉDITIONS G. CRÈS & Cie

11, Rue de Sèvres, 11 — PARIS (VIe) R. C. Seine 100.142

CHARLES MAURRAS

L'ALLÉE DES PHILOSOPHES

12 francs

JACQUES BAINVILLE

PETIT MUSÉE GERMANIQUE

suivi de **LA RUSSIE EN 1916**

6 francs

MAURICE RENARD

NOTRE DAME ROYALE

Histoire du Sacre de Louis XVI à la Cathédrale de Reims

avec 16 phototypies d'après des tableaux et estampes du temps.

Un volume in-8° cavalier sur beau vélin. . . . **75** francs

LÉON DAUDET

LE VOYAGE DE SHAKESPEARE

avec un portrait gravé sur bois par P. E. VIBERT.

Sur beau vélin. . . . . **40** francs

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

Un volume in-8° carré sur vélin pur fil du Marais, orné d'un portrait de l'auteur. . . . . **35** francs

pour l'âme du roi Louis XVI, parce que cette messe avait été demandre par M. du Corail, en sa qualité de président du Comité royaliste du Puy-de-Dôme.

Dans les mêmes conditions, l'évêque de Moulins refusa d'autoriser, dans cette ville, une messe pour Louis XVI demandée, au nom des comités royalistes, par le comte G. de Montlaur, délégué régional de Mgr le Duc de Guise. Ce sont donc bien les royalistes, en tant que tels, qui sont mis hors la loi ecclésiastique par certains évêques.

Par lettre du 12 janvier 1929, le secrétaire général de la *Corporation des Publicistes chrétiens*, M. A. Michelin, rédacteur à la *Croix*, informait le colonel de Vesins qu'il avait reçu, du Conseil de cette association, le pénible mandat de lui demander sa démission. Motif : *Action Française*. Bernard de Vesins répondit, en substance, que, n'ayant rien à se reprocher, il ne voyait aucune raison de donner sa démission.

Convoqué, le 10 février, pour présenter sa défense, le colonel de Vesins lut devant le Conseil assemblé, l'admirable lettre que l'*Action Française* a reproduite dans ses numéros des 24 et 25 février et qu'elle a publiée ensuite en un tract précieux à répandre. Cette lecture fit une très grande impression sur le Conseil où siégeaient le P. Janvier, le P. de la Brière, M. Georges Goyau, etc. Cependant, ces messieurs crurent de leur devoir de marquer leur soumission aveugle à tous les ordres du Pape en prononçant la radiation du colonel de Vesins.

Le même sort eût été nécessairement réservé au baron Tristan Lambert et à M. Henri de Cardonne, membres de la même Corporation, si la mort ne les eût soustraits à cet affront.

Dans son numéro du 4 février 1929, *l'Osservatore Romano* publiait, en première page, première colonne et sans signature, un article qui prétendait être le résumé fidèle de toute la question d'Action Française. La *Semaine religieuse* de Paris a reproduit *in extenso*, le 17 février, ce factum dont les quelques lignes suivantes permettront d'apprécier le style et la bonne foi : « *Une telle école, une telle association sont pleinement responsables de la révolte ouverte contre l'Eglise soulevée par le journal* l'Action Française, *parce qu'il en est l'organe officiel et que les mêmes dirigeants y écrivent les articles les plus calomnieux et les plus venimeux contre le Saint-Siège* ».

Ainsi la condamnation que l'on ne pouvait motiver par aucune raison d'ordre religieux, on prétendait la justifier, après coup, par la résistance que les catholiques d'Action Française ont opposée à cette condamnation inique!

Le Traité du Latran

Le 10 février étaient signés à Rome, par le cardinal Gasparri, au nom du Saint-Siège et par Mussolini pour le gouvernement italien, le traité du Latran qui mettait fin à la question romaine et un Concordat qui réglait les rapports futurs de l'Eglise d'Italie et de l'Etat italien.

On connaît les bases du traité : le Pape annulait les protestations ardentes, solennelles et multipliées de ses quatre prédécesseurs, Pie IX, Léon XIII, Pie X et Benoît XV, contre la spoliation des Etats de l'Eglise. Il sanctionnait la dépossession du Saint-Siège. Il renonçait à la Rome papale, il reconnaissait Rome comme la capitale désormais légitime du royaume d'Italie. Il se contentait, pour attester son indépendance et sa souveraineté, d'un petit domaine de 44 hectares, la *Cité Vaticane*. Surtout il s'engageait à ne jamais recourir à une intervention internationale. Il acceptait enfin une indemnité d'environ 2 milliards de francs et scellait ainsi l'abandon des revendications du Saint-Siège.

Aussitôt après la signature de ce traité, la presse catholique française, *Croix* de Paris et des provinces, *Semaines religieuses*, etc., au signal de la Secrétairerie d'Etat, éclata en clameurs de joie : *grand triomphe pour l'Eglise ! belle victoire pour la Papauté dont le prestige va grandir encore !* etc. Mais *l'Action Française*, au risque de jeter un peu d'eau froide sur cet enthousiasme, déclarait ne pas pouvoir le partager. Deux jours avant la signature, les clauses essentielles du traité du Latran ayant été publiées, Charles Maurras exposait (*A. F.* du 8 février) que ce traité constituait assurément une grande victoire mais pour l'Italie moderne. « *Rome*, écrivait-il, *a été conquise* (par l'armée italienne) *le 20 septembre 1870. La conquête deviendra acquise et définitive le 10 février 1929.* »

Par la suite, l'*Action Française* démontra que, si l'Etat italien gagnait, au traité du Latran, de mettre un terme à l'irritante question romaine et à l'opposition catholique,

l'Eglise, elle, ne gagnait rien. Le Pape ayant renoncé à la garantie internationale de fait, dont bénéficiait le Saint-Siège, son indépendance et sa souveraineté reposaient entièrement, désormais, sur le bon vouloir du gouvernement italien. Celui-ci serait le maître de la situation. Le Vatican aurait absolument besoin de conserver ses bonnes grâces et, pour les mériter, peut-être serait-il obligé à bien des concessions de toute nature.

Les événements ont montré que, dans cette question, comme toujours l'*Action Française* avait vu clair et prévu juste.

Le jour même (10 février) où était signé, par Mussolini et le cardinal Gasparri, le traité du Latran, le Souverain Pontife, haranguant les prédicateurs de carême et les curés des paroisses de Rome, leur disait, à propos de la communication préliminaire du traité qui avait été faite au corps diplomatique : « *Il ne s'agissait de demander ni assentiment, ni consentement, ni garanties. Le Pape sait fort bien que les garanties vraies et le progrès* (?), *il ne peut les trouver que dans la conscience et dans le sens de justice du peuple italien et surtout dans cette assistance indéfectible promise à l'Eglise et au Vicaire du Christ, car pour ce qui est d'autres garanties, on a vu déjà quel compte on peut en faire. Alors que le pouvoir temporel figurait encore sur les cartes géographiques, qu'ont donc fait les puissances ? l'eut-être même ne pouvaient-elles rien faire ?* (*Croix* du 13 février, p. 2, col. 1).

L'*Action Française*, en termes respectueux, fit observer que ces paroles trahissaient un singulier oubli, non seulement du dévouement des zouaves pontificaux, en majorité français et conduits par des chefs français (Lamoricière, de Pimodan), mais encore du concours donné généreusement au Saint-Siège par la France officielle. En 1849, la brigade Oudinot, envoyée à Rome, y ramenait Pie IX que la Révolution en avait chassé. En 1860, une brigade française était de nouveau dirigée sur Rome pour la protéger contre les légions garibaldiennes et y restait, sauf une interruption de quelques mois, jusqu'en septembre 1870.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, Rue de Rome. PARIS (8e)
abonne sans frais à toutes les revues et publications périodiques.
Catalogue général franco sur demande

Cette juste critique toucha le Saint-Père qui s'efforça, dans des discours ultérieurs, de réparer son omission.

Contre "L Éclair" et le "Roussillon"

L'*Eclair* de Montpellier, tout en se refusant à approuver les accusations aussi vagues que fausses portées contre l'*Action Française* et l'injuste condamnation qui l'a frappée, avait observé, depuis le début de la crise, une attitude extrêmement prudente, afin d'éviter la mise en interdit que les démocrates chrétiens voulaient arracher à l'évêque. Mais Mgr Mignen, un beau jour, prétendit interdire à ce journal d'insérer les annonces des réunions de l'Action Française. La direction de l'*Eclair*, à la suite d'un vote de l'Assemblée générale des actionnaires, repoussa cette prétention. L'évêque fit lire alors, dans toutes les églises de son diocèse, une lettre dans laquelle il déclarait que l'*Eclair* de Montpellier ne méritait plus la confiance des catholiques. Cette mise en interdit sournoise resta de nul effet: les familles catholiques continuèrent à lire l'*Eclair*. Vainement le cardinal Gasparri vint à la rescousse par une lettre. Son intervention indiscrète ne servit qu'à compromettre le nom et l'autorité du Souverain Pontife dont il s'était couvert.

Dans sa Lettre pastorale pour le carême de 1929, le cardinal Andrieu a renouvelé les extravagantes accusations qu'il avait portées, contre l'*Action Française*, sans l'ombre d'une preuve, dans sa malfaisante lettre du 25 août 1926. La *Nouvelle Guyenne* constate que l'archevêque de Bordeaux est hanté par la pensée de l'Action Française. Il en parle le jour, il en rêve la nuit, il en remplit les colonnes de l'*Aquitaine*. Il doit y avoir, dans cette obsession, beaucoup de remords.

Le 2 mars 1929, une décision de la Sacrée Pénitencerie, approuvée par le Souverain Pontife a étendu la réserve pontificale, prévue par le décret du 16 décembre, au péché du confesseur qui absoudrait de simples *lecteurs* habituels de l'*Action Française*. Ainsi le péché d'Action Française est — momentanément — le plus grand de tous.

Une ordonnance de l'évêque de Perpignan, de mars 1929, a interdit aux fidèles de son diocèse la lecture du *Roussil-*

lon, le vieux journal royaliste et catholique qu'honore le souvenir d'Alphonse Massé et que dirige aujourd'hui, dans les mêmes voies, M. Pierre Joly, ancien député. Motif de cet interdit : le *Roussillon* avait reproduit un magnifique article de M. André Despéramons sur le traité du Latran. C'est de l'arbitraire pur car l'accord intervenu entre le Saint-Siège et le gouvernement italien est un acte politique et diplomatique qu'il est loisible à chacun de discuter.

L'anniversaire de la mort de Monseigneur le Duc d'Orléans

A l'occasion du 3e anniversaire de la mort de Mgr le Duc d'Orléans, un service funèbre a été célébré, le samedi 23 mars, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. Les Français étaient invités à cette cérémonie par le président et les membres des Comités royalistes de la Seine, les délégués de Mgr le Duc de Guise et les Comités directeurs de l'Action Française.

La veille de cette cérémonie, le cardinal Dubois faisait publier dans les journaux une lettre adressée par lui au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois : « *A l'avenir, je vous prie de refuser toute cérémonie religieuse à laquelle inviterait l'Action Française, soit seule, soit conjointement avec d'autres groupements... Je ne saurais plus consentir au groupement d'Action française l'usage d'un droit que lui a fait perdre sa condamnation par le Souverain Pontife* ».

Cependant, dans aucun des décrets romains qui ont frappé l'Action Française et ses fidèles on ne voit figurer l'interdiction de demander des prières pour les morts. Ceux-ci doivent-ils donc souffrir de la violente rancune de l'archevêque de Paris?...

Une erreur du F.·. Albert Bayet

Le 2 avril 1929 le Pape recevait, en audience collective, un pélerinage de Jeunes Catholiques organisé sous le patronage de l'Archevêché de Paris. A ces jeunes gens, Pie XI adressa un long discours dont une partie fut consacrée à l'*Action Française* (V. *Croix* du 6 avril). Le Souverain Pontife affirma à ses jeunes visiteurs qu'ils représentaient, non seulement la jeunesse de France, mais la

France. Et il ajouta : « *Non, les représentants de la France ne pouvaient être ceux qui avaient rompu avec les traditions de foi, de religion, de fidélité au Saint-Siège et à la Sainte Eglise* ».

Le F.·. Albert Bayet, lisant ce discours, avait cru, comme beaucoup d'autres Français, que le Pape, en s'exprimant ainsi, visait le gouvernement maçonnique de la République Française. En effet, par ses lois contre les congrégations religieuses, contre l'enseignement chrétien et contre l'Eglise de France, par ses spoliations, ses violences et ses destructions, la République a rompu avec les traditions dix fois séculaires de la Monarchie très chrétienne. Et M. Bayet s'indignait, dans l'*Ere nouvelle* contre l'audace de ce langage.

Mais la *Croix* (19-4-1929) a dissipé cette erreur : le Souverain Pontife, dans le passage qui a indigné M. Bayet, ne songeait pas au gouvernement de la République « *mais à une jeunesse rebelle trop portée à identifier sa cause condamnée avec celle de la religion et de la patrie* ».

Ainsi la *Croix* désignait l'*Action Française* sans la nommer et mentait, selon son habitude, car jamais la jeunesse d'A. F. n'a songé à *identifier sa cause avec celle de la religion.*

C'est encore la *Croix* (6-4-1929) qui nous a transmis une lettre du cardinal Dubois, hanté, lui aussi, par la phobie de l'Action Française. Cette lettre renouvelait, en les aggravant, les mesures de rigueur édictées antérieurement par le cardinal. Par exemple: les mariages à domicile, *in nigris*, devront être célébrés avant 11 heures du matin; toute allocution y est interdite et les catholiques ne doivent pas y assister sans motifs graves. (Chose étrange qu'on interdise aux catholiques d'assister à la célébration d'un mariage, sacrement pour lequel la publicité est exigée). D'autre part, défense était faite aux fidèles d'assister aux « *sépultures civiles* » des membres de l'Action Française (faudrait-il donc abandonner, dans leur douleur, les familles de nos amis défunts ?). Enfin, l'archevêque de Paris étendait, de son autorité privée, le décret de mise à l'Index, à l'*Action Française agricole* et à *tous les journaux qui reproduisent les articles de* l'Action Française *et appartiennent à la* ***même école.***

La Fête de Jeanne d'Arc

La fête de Jeanne d'Arc, le 12 mai, fête de *Jeanne réconciliatrice des Français*, selon la belle pensée de Maxime Réal del Sarte, a fourni à certains membres de l'Episcopat l'occasion de montrer que leur animosité contre l'Action Française ignorait toute trêve. A Orléans, Mgr Courcoux n'assista pas et ne se fit pas représenter à l'inauguration du monument de *Jeanne d'Arc, ange de la paix*, parce que cette œuvre magnifique et pieuse avait pour auteur Maxime Réal del Sarte. A Paris, le cortège organisé par l'archevêché, en dehors du cortège traditionnel, fut dirigé de manière à ne pas passer devant la belle plaque, œuvre du même maître sculpteur, qui portait une si touchante et si douloureuse effigie de la sainte. Cette plaque, destinée à marquer l'emplacement où Jeanne fut blessée, en novembre 1429, avait été exposée à l'entrée de la place du Théâtre Français et l'immense cortège traditionnel défila devant elle en la saluant avec une émotion respectueuse.

Lourdes

Au début du mois de juin, l'*Action Française* fit échouer, en le révélant, le projet conçu par le Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, de distraire Lourdes du diocèse de Tarbes, pour en constituer une circonscription ecclésiastique spéciale, soumise directement à l'autorité romaine, et à la tête de laquelle eût été placé un évêque italien. Le gouvernement de la République eût prêté les mains à cette *combinazione* pour reconnaître l'aide — plus zélée qu'efficace — que lui avait donnée le Vatican dans la lutte contre l'*Action Française*.

Le dimanche 23 juin, la *Confédération des Associations d'Anciens combattants* (parmi lesquelles l'Association *Marius Plateau* et la D.R.A.C.) avait organisé, à Paris, une manifestation — qui fut très belle et très calme — contre la ratification de nos prétendues dettes de guerre envers les Etats-Unis.

Au secours des ratificateurs

Mais le ministère ayant pris position en faveur de la ratification, le cardinal Dubois crut devoir mettre son autorité archiépiscopale au service des conceptions politiques de MM. Poincaré, Tardieu, Briand, Barthou et consorts. Et le 18 juillet, à la veille du vote de la Chambre sur la ratification, l'archevêque de Paris adressait à M.

Péricard, président de la D.R.A.C., à propos de la manifestation du 23 juin, une lettre de blâme et de menaces.

L'Action Française ayant donné la reproduction photographique de cette lettre inouïe, M. Péricard lui écrivit pour dégager sa responsabilité dans la publication de ce document, tout en repoussant vigoureusement les prétentions exorbitantes du cardinal Dubois.

Celui-ci, furieux de s'être fait prendre, une fois de plus, par l'A. F., en flagrant délit d'intervention politique antinationale, fit parvenir à l'Agence Havas une Note dans laquelle il tentait, bien vainement, de justifier sa conduite. La plupart des journaux n'insérèrent même pas cette note.

Le cardinal écrivit alors à la *Croix*, qui la publia le 27 juillet, une longue lettre contenant des inexactitudes, des équivoques et queques propos injurieux à l'adresse de l'*Action Française*.

Les mariages « in nigris »

Le peu de place dont nous disposons ne nous permet pas, à notre vif regret, de mentionner les mariages à la sacristie et surtout les mariages à domicile qui ont uni, au cours des douze mois écoulés, des ligueurs et ligueuses d'Action Française. Les familles catholiques royalistes aiment mieux supporter ces vexations que d'acheter, par un reniement, des pompes liturgiques accordées sans difficulté aux francs-maçons et anticléricaux les plus notoires.

Signalons que les mariages à domicile célébrés par un prêtre *in nigris*, sont une fantaisie réservée, jusqu'à présent, aux seuls diocèses de Paris et de Bordeaux. Leurs Eminences les cardinaux Dubois et Andrieu ont voué à l'Action Française une haine vigilante.

Les refus d'obsèques religieuses

Par la menace du refus des obsèques religieuses, l'autorité épiscopale espérait peser sur la volonté des mourants et sur celle de leur famille pour obtenir la signature, *in extremis*, d'une rétractation comparable à celle que l'évêque Cauchon tentait d'arracher à Jeanne d'Arc par la terreur du bûcher. Mais ce calcul s'est trouvé faux. Assurés d'être dans la vérité et la justice et par conséquent avec Dieu, nos ligueurs d'Action Française voient venir

CHEZ PLON

" LA PALATINE "

COLLECTION D'ÉDITIONS ORIGINALES

J. ET J. THARAUD

LA CHRONIQUE DES FRÈRES ENNEMIS

ROMAN

« *Ce n'est ni en Orient, ni chez leurs vieux amis les juifs de Pologne que, dans ce nouveau roman, nous emmènent Jérôme et Jean Tharaud. Cette fois, ils se sont faits citoyens de Genève, non pas de la Genève d'aujourd'hui, mais de la Genève du seizième siècle, une Genève extraordinaire, joyeuse, libertine et guerrière, tourmentée par les passions religieuses qui étaient les passions révolutionnaires de ce temps.* »

In-8° écu sur alfa, tiré à 3.300 exemplaires numérotés. **20** FR.

GEORGES BERNANOS

LA JOIE

ROMAN

« *Il y a dans ce livre des choses extrêmement fortes qui ne seront comprises ni approuvées pas plus d'un côté que de l'autre de la barricade. Je songe particulièrement à la figure de Chantal de Clergerie. De la part d'un romancier qui n'a vraisemblablement pû étudier l'histoire du mysticisme, il y a là une divination étonnante.* »

" *Nouvelles Littéraires* ". Abbé BREMOND.

In-8° écu sur alfa, tiré à 3.300 exemplaires numérotés. **20** FR.

VICTOR SEGALEN

ÉQUIPÉE

VOYAGE AU PAYS DU REEL

« *Il est probable que l'avenir lui rendra l'hommage que notre époque a négligé de lui offrir. Déjà la jeunesse qui lit découvre Segalen. Segalen l'avait-il prévu ? Avait-il pressenti, comme Stendhal que son heure viendrait. — qu'elle viendra indiscutable et justicière ? Vivant, il n'a pas cherché une gloire immédiate. Mort prématurément il y a tous les droits.* »

THIERRY-SANDRE.

In-8° écu sur alfa, tiré à 2.200 exemplaires numérotés. **20** FR.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

la mort d'un œil calme. Ils refusent de se souiller d'un mensonge au moment de comparaître devant le Souverain Juge.

Le 6 novembre 1928, à Gigean (Hérault), obsèques civiles de M. Alfred Rouquette, catholique pratiquant et dévoué. Son cercueil fut déposé devant la porte de l'église et la foule après avoir, à haute voix, récité le *De Profundis*, chanta le *Credo*.

Le 22 décembre avaient lieu, dans des conditions analogares, les obsèques de M. Honoré Danoy, à Saint-Laurent-de-la-Salanque.

LE BARON TRISTAN LAMBERT

Le 7 janvier 1929 mourait presque subitement, après avoir entendu la messe et communié, le baron Tristan Lambert, âgé de 83 ans. Ce catholique éminent, chevalier de l'Ordre de Malte, vice-président des chevaliers pontificaux, d'une piété exemplaire et d'une grande charité, était considéré, dans sa paroisse, comme un saint. Le clergé de Saint-Pierre de Neuilly avait d'abord accordé, sans discussion, les obsèques religieuses, mais (sans doute sur un ordre venu de l'archevêché), il se ravisa et prétendit exiger de M. Le Coz, exécuteur testamentaire, une déclaration signée de deux témoins qualifiés attestant que le baron Tristan Lambert avait abandonné l'Action Française et réprouvait sa doctrine. M. le Coz et ses amis se refusèrent naturellement à signer cette déclaration qui eût été mensongère. Doyen des Camelots du Roi, président d'honneur de la Section d'Action Française de Neuilly, le vénéré défunt était demeuré, jusqu'à son dernier souffle,

attaché à l'Action Française. Il avait même prévu le cas où les obsèques religieuses lui seraient refusées et, huit jours avant sa mort, il disait à son exécuteur testamentaire : « *Dans ce cas, que mes amis m'accompagnent au cimetière derrière la croix, porteurs de leur chapelet. Ils prieront pour moi* ».

Ainsi fut fait. Le cardinal ayant refusé l'entrée de l'église au cercueil du baron Tristan Lambert, celui-ci fut conduit au cimetière par un cortège de 10.000 personnes qui suivaient la croix dans un ordre, un silence et un recueillement parfaits. L'émotion de tous fut grande lorsqu'au cimetière, deux prêtres courageux, venus de province, récitèrent les dernières prières et bénirent la tombe de l'excellent chrétien que nous pleurions.

Ajoutons que l'archevêque de Paris (il montrait ainsi combien il connaît mal l'Action Française) avait obtenu que des forces de police occupent la paisible rue Barbet-de-Jouy et protègent l'archevêché le jour des obsèques !

Le 12 janvier, à Mauguio (Hérault), obsèques civiles de M. Gaston Ribeyrolles ; 2.000 personnes suivirent le cortège de cet homme de bien.

Le 18 janvier 1929, sépulture civile de M. Charles Gautier, conseiller municipal et vice-président de la Section d'Action Française de Barbentane, fervent catholique et collaborateur dévoué de toutes les œuvres paroissiales. A l'enterrement assistaient le maire, le conseil municipal et plus de 2.000 personnes. Quand le cortège passa devant l'église, dont les portes n'étaient pas fermées, les assistants, d'un mouvement spontané, y pénétrèrent avec le cercueil, récitèrent le *De Profundis* et chantèrent le *Libera*. Puis la foule sortit dans un pieux silence et le corps de M. Gautier fut conduit au cimetière.

Pour punir la population catholique de Barbentane, l'archevêque d'Aix crut devoir mettre en interdit l'église de cette ville. Cet interdit fut levé, dans les premiers jours de février, à la demande même du clergé.

Le 28 janvier, à Andrezé (Maine-et-Loire), Mme de Parseval était enterrée civilement. En raison de la piété connue de la défunte, le clergé paroissial aurait accordé les honneurs religieux, si M. de Parseval avait consenti à mentir en déclarant que sa femme avait, avant sa mort, renié l'Action Française.

Le 30 janvier à Boisséron (Hérault), obsèques civiles de M. Jean Couret, cultivateur, ligueur d'A. F. et bon chrétien.

Le 31 janvier, à Blois, M. Henry de Cardonne, rédacteur en chef de l'*Avenir du Loir-et-Cher*, vice-président de l'Association de la presse monarchique des départements, était enterré civilement. Or, le défunt pratiquait sa religion avec ferveur et avait lutté toute sa vie pour la défense des droits et des libertés de l'Eglise.

Le 15 février, à Aubais (Gard), obsèques civiles de M. Emile Cazalet, viticulteur. Une grande croix de bois, ornée d'un Christ en argent, précédait le corbillard. Le cortège ayant été très nombreux, l'évêque de Nîmes, pour punir la population catholique, mit en interdit partiel la paroisse d'Aubais.

Le 23 février, à Champcueil (Seine-et Oise), obsèques civiles de M. Perrin, ligueur.

Le 6 mars, Mgr Tissier, évêque de Châlons, refusait les obsèques religieuses à M. Lheureux, qui n'appartenait, en aucune façon, à l'Action Française mais qui était le père d'un actif et dévoué ligueur, M. Raymond Lheureux.

Le 19 mars, à Bordeaux, obsèques civiles de M. Edmond Endron, mécanicien ferreur aux ateliers de la Compagnie du Midi, membre de l'Action Française depuis vingt ans et catholique pratiquant.

Le 31 mars à Mailhac (Aude), était enterré civilement mais pieusement M. Henri Martin, ancien avocat au barreau de Pau, père de 12 enfants dont 9 vivants.

Le 24 mai, à Marseille, les funérailles religieuses étaient refusées à M. Emmanuel Olivieri qui n'était ni ligueur, ni allié d'Action Française mais simplement abonné ! Cette circonstance suffit au curé de Saint-Joseph pour appliquer au défunt des rigueurs qui ne sont inscrites dans aucun décret romain.

Il faut nous borner. Dans l'impossibilité de citer toutes les familles qui furent, au cours de l'année écoulée, victimes de décisions inhumaines, nous terminerons cette douloureuse nomenclature par le récit des obsèques civiles imposées à M. Roger Lambelin.

Elles rappelèrent, de tous points, celles du baron Tristan Lambert. M. Roger Lambelin était, lui aussi un catholi-

que fervent dont la charité égalait la piété. Pendant de longues années il avait été conseiller municipal de Paris et s'était toujours montré un ardent défenseur des libertés religieuses.

Après sa mort, survenue le 16 mai 1929, le cardinal archevêque de Paris, consulté par le clergé de Saint-François-Xavier, avait d'abord autorisé les obsèques religieuses. Puis il revint sur sa décision déclarant qu'il ne pourrait maintenir son autorisation que si Mme Roger Lambelin donnait le nom du prêtre qui avait administré au mourant l'absolution et l'extrême-onction. Mme Lambelin repoussa avec mépris cette infâme proposition. Trahir l'incognito de ce prêtre, c'eût été, en effet, le livrer aux pires vengeances. Les obsèques religieuses furent donc refusées.

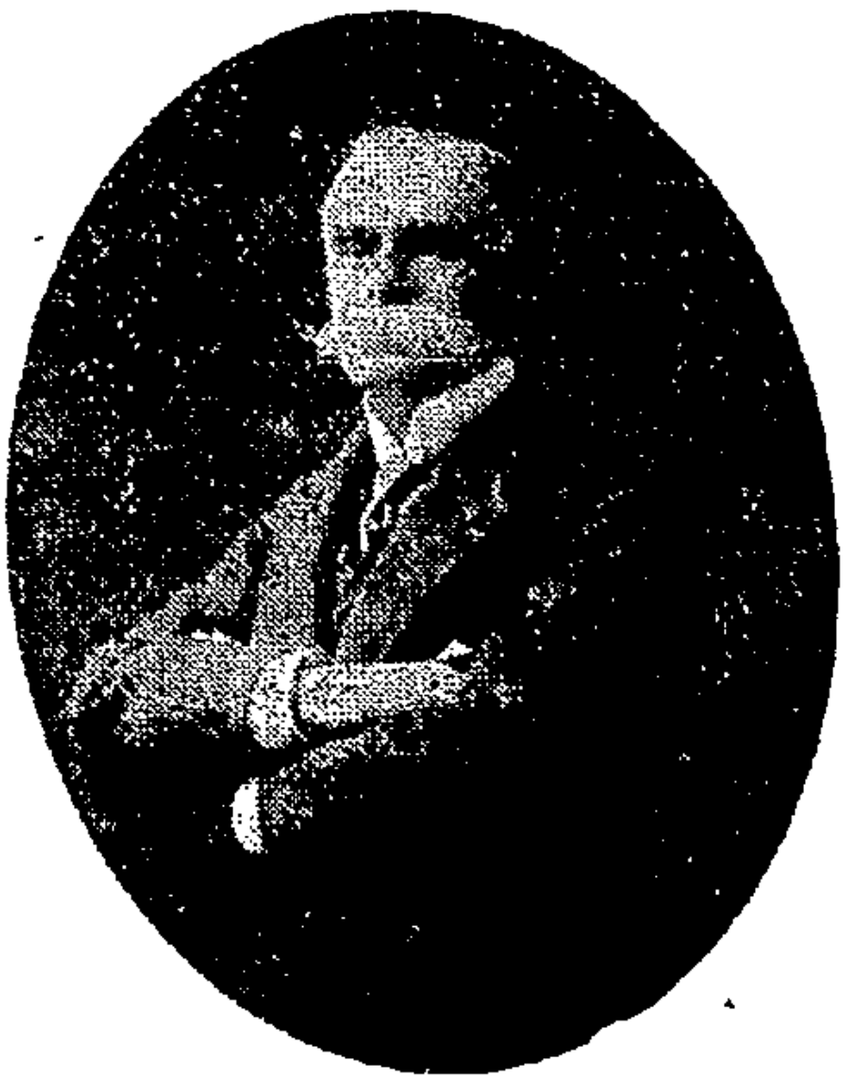

ROGER LAMBELIN

Sentant tout l'odieux de sa conduite, l'archevêque de Paris tenta de la justifier par une lettre adressée à la *Croix* (A. F. du 19-5-1929) et par laquelle il s'efforçait de dénaturer tous les faits.

L'enterrement civil de M. Roger Lambelin eut lieu le 20 mai, au milieu d'un immense concours d'amis. Le corbillard s'avançait précédé de la croix, suivi du drapeau de l'Action Française, de cinquante fanions de sections et d'au moins 10.000 personnes marchant en rangs bien ordonnés, silencieuses et recueillies.

Comme contraste avec les mesures rigoureuses exercées contre d'excellents catholiques, dont beaucoup avaient été de dévoués défenseurs de l'Eglise et dont le seul tort était d'être demeurés fidèles à leur foi politique, nous pourrions citer de nombreux cas de francs-maçons et anticléricaux morts sans avoir « abjuré leurs erreurs » et auxquels le clergé a fait des obsèques solennelles.

Tel M. G..., maire d'Argenteuil, enterré religieusement, le 29 janvier. Le curé prononça en chaire son oraison funèbre, *au nom*, dit-il, *de Mgr Gibier et de Mgr Roland*

Gosselin, et dans le cortège qui se rendit de l'église au cimetière figuraient les membres de la Loge d'Argenteuil avec leurs insignes et leurs bannières.

Tel le nommé Iscariot, concierge du palais de Justice d'Avignon, assassin et suicidé, auquel les funérailles religieuses furent accordées sans difficulté (janvier 1929).

Tel cet ancien notaire, franc-maçon et anticlérical militant, enterré religieusement, à Montargis, en septembre 1928.

Tel M. Emile Liebenguth, de Mulhouse, dont le convoi fut accompagné, jusqu'à l'église Saint-Etienne, par des délégations du parti radical-socialiste, de la *Ligue des Droits de l'Homme* et de la Loge *La Parfaite harmonie.* Après la cérémonie religieuse, le cortège gagna le cimetière catholique où des discours élogieux furent prononcés par le Juif Dreyfus, au nom du partit radical-socialiste et par M. Boulanger, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Loge.

Refus de baptême

Le 17 février devait avoir lieu, à Cours, le baptême de la petite Marie-Claude, fille de M. Louis Brun, ligueur d'A. F. et nièce de notre ami Emile Brun. Le parrain devait être le grand-père de l'enfant. Le curé de Cours ayant refusé d'accepter ce parrain, en raison de son titre d'allié d'A. F., le baptême ne put pas avoir lieu.

Contraste édifiant : quinze jours auparavant, on baptisait, à Cours, l'enfant d'un instituteur, secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme. Et le parrain était le grand-père paternel de l'enfant, franc-maçon connu.

CONCLUSION

Nous aurions pu donner, comme épigraphe, à cette étude, le titre de l'excellent ouvrage de Paul Courcoural : « *La fin de la querelle* ». En effet, c'est en vain que l'autorité ecclésiastique a épuisé, contre les catholiques demeurés fidèles à l'*Action Française*, toutes les rigueurs canoniques. Non seulement l'A. F. n'est pas morte sous les coups furieux qui lui ont été portés; non seulement elle n'a pas été affaiblie par la persécution, mais elle a grandi et s'est fortifiée dans l'épreuve. Toutes ses entreprises : cortèges de Jeanne d'Arc, réunions, congrès, manifestations, ont

réussi ; ses effectifs ont augmenté; son autorité morale s'est accrue.

Les catholiques français, demeurés sous la Terreur, inébranlables dans leur foi si grande, ont confiance que l'heure de la Justice viendra pour eux.

F. DUBLAIX.

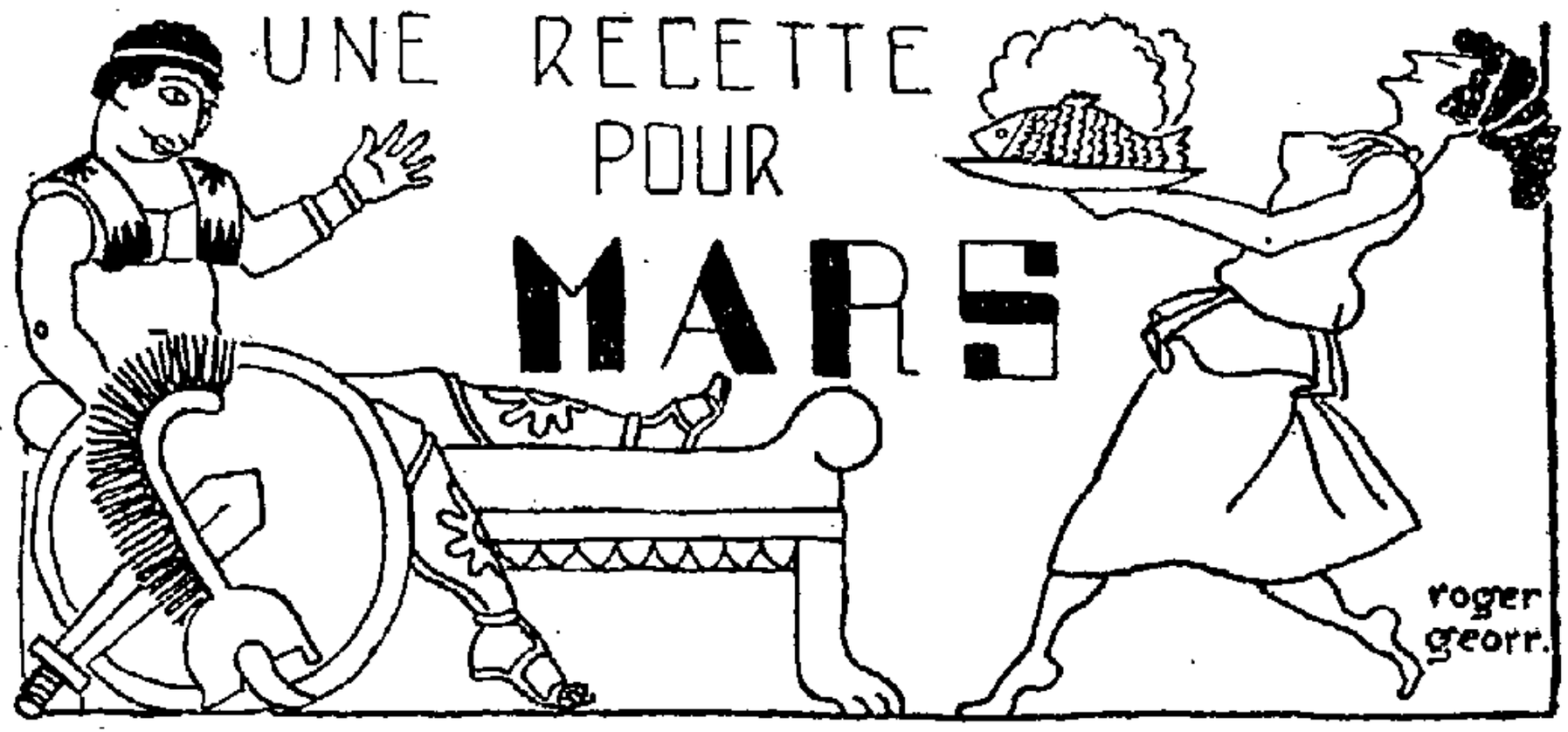

Mars ne manque jamais d'arriver en carême et avec une telle abondance de poissons que, bon gré, mal gré, nous avons pour douce pénitence de les happer, de les frire, court-bouilonner et déguster à toute sauce. Voici des

QUENELLES MOLLETTES DE COLIN, SAUCE BECHAMEL

Levez 4 à 500 grammes de chair bien épluchée de toute arête. Pendant ce temps vous faites mijoter 150 grammes de mie de pain rassis dans du lait (la valeur d'une grande tasse à déjeûner). Laissez réduire, puis refroidir. Pilez-la au mortier; puis incorporez peu à peu le poisson à la panade; un peu de sel, un œuf entier, pilez toujours; ajoutez peu à peu 300 grammes de beurre frais fondant; poivre, muscade râpée; un deuxième œuf entier. Passez cette farce au tamis de crin et laissez reposez au frais dans une casserole émaillée. Après deux heures, travaillez encore à la cuiller de bois en incorporant soit de la crème fraiche, soit deux ou trois cuillerées de béchamel; amenez à bonne consistance, la règle est : crème pour mollir, jaune d'œuf pour raffermir. Formez vos quenelles, rondes ou allongées; faites-les pocher à l'eau bouillante salée, un bon quart d'heure, à très petits bouillons.

Pour la sauce, vous avez fait cuire à petit feu pendant un quart d'heure avec un grand verre de vin blanc, les arêtes du poisson, deux oignons moyens émincés, échalote, laurier, thym, persil, sel, poivre, champignons; le tout à casserolle couverte. Dans une autre casserole, vous faites blondir une bonne cuillerée de farine dans gros comme un œuf de beurre, vous mouillez avec du lait; cette béchamel doit être épaisse. Vous y incorporez votre fumet passé à la passoire fine et ajoutez telles garnitures que vous avez : crevettes, moules, huîtres, champignons, en même temps que les quenelles. Un bon morceau de beurre en servant. La sauce doit masquer les quenelles.

LA CORSE ROYALE

par Jacques BUSQUET

La Corse ! Cette terre méditerranéenne si chargée d'histoire, malgré sa petitesse, n'a-t-elle pas été, ne reste-t-elle pas encore aujourd'hui, pour trop d'entre nous, sinon l'île méconnue, du moins l'île mal connue ?

Il n'est personne, bien entendu, qui n'ait présent à l'esprit qu'elle est le berceau du plus grand capitaine des temps modernes et du plus prestigieux. Mais, mise à part, cette vision fulgurante de gloire militaire, que sait-on des racines et des richesses morales, du caractère et des besoins des hommes de l'île, qui constituent pourtant, aujourd'hui même, l'une des sources nationales les plus vivantes et les plus riches de l'énergie française rayonnant à travers le monde ?

Que savons-nous de nos compatriotes de Corse ? Fort peu de choses en vérité, malgré le fatras des écrits publiés, dont, à d'honorables exceptions près, beaucoup ne traitent que de faux pittoresque et se réduisent à un incroyable recueil de badauderies, d'inexactitudes et d'incompréhensions.

Et pourtant, que de pressantes raisons de donner dans notre affection la place plus large et surtout plus éclairée qui leur convient à ceux que, par une juste estime de leur histoire et de leurs traditions, le Gouvernement Royal encore sous Louis XVI continuait d'appeler la « Nation Corse » et dont le sol, au jour de la nouvelle Restauration, figurera parmi les plus beaux fleurons dans cette couronne des pays de France, de ces Républiques françaises dont le Roi sera le haut et magnifique protecteur. Car seule, une autorité forte et stable, indépendante des compétitions, peut abriter les justes libertés locales dans le maintien de l'Ordre public et national.

***

Ce que sont les Corses d'aujourd'hui ? Pour la plupart ce qu'ils étaient jadis. Epris de la plus ardente affection pour leur pays, sensibles en diable au point d'honneur et

prompts à le faire respecter, qu'il s'agisse de la sauvegarde de leur propre fierté ou de l'honneur des femmes de leur maison ; amoureux à l'excès peut-être du commandement, mais y ayant en général une réelle aptitude, professant un véritable culte pour la famille, fidèles en leurs amitiés même et surtout dans la mauvaise fortune, ne prisant rien tant enfin que la justice.

D'abord, l'amour du pays. Certes, il existe dans toutes les régions de France. Mais il se colore dans l'île, d'une sorte de tendresse violente, ou qu'on pourrait dire encore passionnée si ce dernier terme n'avait parfois un air de clinquant romantique qui est bien étranger au sentiment Corse. De l'île toute entière, l'affection pour la petite patrie descend ensuite jusqu'au bourg et jusqu'à la maison. Il est toujours délicat dans l'île de dire à un ami qui vous accueille que le clocher du village d'à côté vous paraît plus beau que le sien. Un tel propos qui semble indifférent peut le contrister beaucoup. Cette amitié même excessive qu'il porte au sol natal a quelque chose de touchant et fort à la fois qui inspire le respect !

« Si jamais l'amour de la patrie, nous dit le vieux chroniqueur Corse Filippini, a exercé dans quelque pays une puissance irrésistible sur les habitants, on peut bien dire que nulle part cette puissance ne s'est manifestée avec plus de force que dans notre île... »

Mais voici un autre trait du visage moral de nos compatriotes de Corse : le point d'honneur. D'une parfaite hospitalité, d'une politesse rude ou raffinee suivant la culture acquise individuellement, ils gardent un cœur non flexible devant l'injure ou la brimade. Bournet, médiocre écrivain du XIX^e^ siècle, mais assez bon observateur l'a noté : « On peut penser tout ce qu'on veut des Corses : les Corses ne sont pas plats. »

Il y a dans ce sentiment de l'honneur quelque chose de l'esprit militaire. Rien dans cette constatation qui puisse surprendre lorsqu'on sait l'histoire de l'île. Nul peuple qui n'ait été plus porté, ni qui se soit accroché plus désespérément à son sol. Lybiens et Ligures, Phéniciens, Etrusques, Carthaginois, Romains ont défilé dans l'île au cours des siècles. Puis sont venus les Vandales, les Byzantins, les Lombards, trois cents ans de domination sarrazine. Ensuite commencent les rivalités de Pise, Gênes, Aragon, longues

et sanglantes disputes où les Corses se divisent. Mais à toute époque, une portion de cette île, jamais tout à fait soumise, lutte pour ses libertés. Retranchés au milieu des défenses naturelles de leurs forêts et de leurs rochers, un groupe d'hommes continuent à tenir les montagnes hautes; et

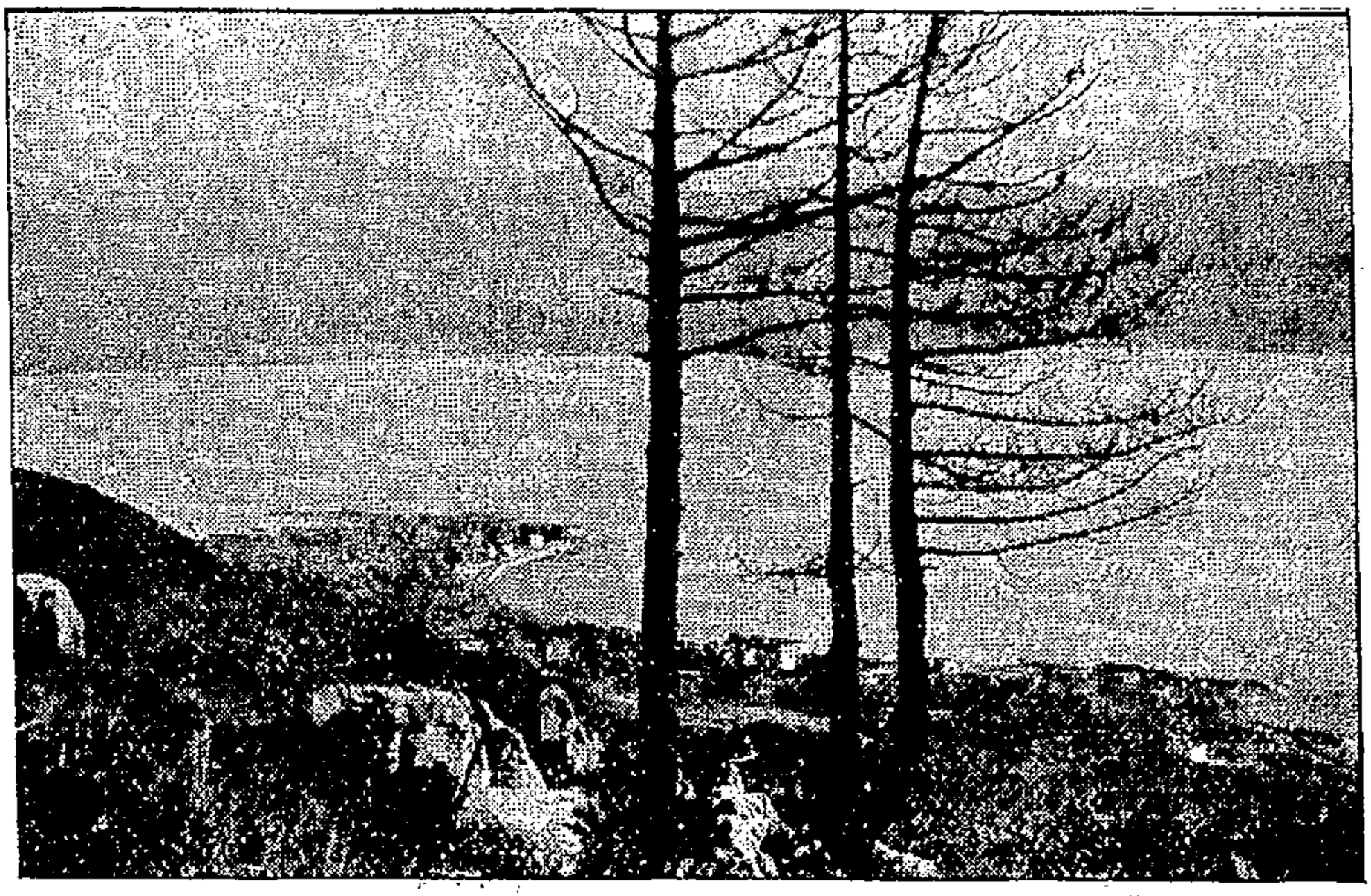

Photo Tomasi, Ajaccio

VUE D'AJACCIO — LE GOLFE

même lorsque la République de Gênes aura établi, de façon à peu près stable sa médiocre administration, les périodes seront courtes ou elle pourra complètement poser l'épée. Jusqu'au Gouvernement National de Paoli et jusqu'à la réunion postérieure de la Corse à la France, il n'en sera point autrement.

L'incertitude du lendemain que comporte l'état quasi permanent de guerre, l'impression de ne pouvoir compter de la part de l'Etat, dans la partie de la Corse soumise à Gênes, sur aucune justice assurée, à part celle qu'on se fait soi-même, ont formé la rude école où, de génération en génération, les Corses n'ont cessé d'être renseignés. « *Sono di natura armigeri et bellicosi* » écrivait sur eux le Gênois Pinello, et avant lui, l'un de leurs plus anciens chroniqueurs, Pierre Cyrnée, faisait d'eux, en 1506, ce portrait qui ne déplaît point aux Corses d'aujourd'hui : « Les

Corses ne sauraient laisser un affront impuni sans se couvrir de honte, sans encourir le reproche de leurs concitoyens. D'une très grande agilité, d'un esprit turbulent, ce qu'ils estiment le plus, ce sont les chevaux de guerre et les armes ».

Si le sentiment, pour l'homme de l'île, du continuel danger où se trouvaient lui et les siens, et cette espèce de sensation de perpétuel campement n'étaient point de nature à favoriser l'épanouissemesnt des arts et de l'agriculture, ils développaient par contre chez lui une remarquable force d'âme. C'est encore le Gênois Pinello qui nous en avertit : si des Corses sont capturés et qu'on les interroge, ils se taisent jusque dans les tourments. « Ce n'est pas la peine de les mettre à la torture, *perche quasi mai il Corso confessa.* »

Mais la physionomie de nos compatriotes de l'île doit être complétée encore par deux autres traits : *l'amour de la famille* qui a chez eux une force touchant jusqu'à la violence et une *amitié ardente pour la justice*, poussée parfois jusqu'à l'extrême et qui emporte tout. Sentiments qui se mêlent d'ailleurs sans cesse, car c'est bien souvent l'injustice faite aux siens qui dressait le Corse contre les auteurs directs et les responsables de l'iniquité qu'il subissait. Toute injustice, quelle qu'elle soit, est profondément ressentie dans l'île, et il n'y a pas de pays, hélas, où l'iniquité se soit plus multipliée.

A part de courtes périodes de l'histoire, en effet, l'Etat a toujours en Corse failli à son devoir de justice et à bien d'autres d'ailleurs. La Sérénissime République de Gênes, quand elle gouvernait la Corse, a été, de cette défaillance, le plus caractéristique exemple pour les âges écoulés. Mais notre troisième République en est l'exemple le plus récent et le plus triste. La carence de l'Etat dans sa fonction la plus éminente qui, après la protection extérieure, est celle de la bonne administration de la Justice, et de la justice dans l'Administration a été dans l'île le système permanent de notre Régime. Nulle part cette carence ne pouvait être plus malfaisante.

Qu'on y songe, en effet, après ce que nous savons du caractère Corse. L'esprit militaire, le sens et le désir de l'équité, cette fierté quasi ombrageuse, l'amour de la famille et de la petite patrie : il n'est pas un de ces sentiments qui, orienté par un Etat remplissant son magistère, ne consti-

tue de remarquables qualités sociales pouvant être tournées au Bien public et donner les meilleurs fruits à la Communauté.

Il n'en est pas un non plus qui, sous l'influence d'un gouvernement anarchique comme le gouvernement démocratique ne puisse être rapetissé et dévié vers l'intrigue, la lutte stérile, les compétitions sans profit pour la Cité, les petites tyrannies locales. On peut aisément penser à quels déchirements quotidiens aboutit ici le système électoral qui met partout, en France, l'Administration et la Justice aux mains des partis ou de petits syndicats d'intérêt, sans liaison avec l'intérêt public. Dans la France du continent, nous souffrons des mêmes méfaits, mais ils sont peut-être plus graves en Corse où l'injustice a plus de conséquences locales, la sensibilité est tout de suite à vif.

***

Ce sont de tels maux qu'avait pu prévenir la Monarchie française, qui, d'abord, pour un temps bref, en 1557, puis, plus tard, au XVIII[e] siècle, avait su donner à l'île l'impression d'un juste gouvernement et s'attacher par là de ferventes amitiés.

Les premiers contacts de la France avec la Corse remontent assez haut. Depuis 1396 et pendant plus d'un siècle et demi, la France avait exercé, non sans interruption, une sorte de Protectorat sur la Seigneurie Gênoise dont dépendait alors la Corse dans une certaine mesure. Une série, d'ailleurs intermittente de Gouverneurs pour le Roi de France, eurent à administrer le pays des rivières et parmi eux ce Jehan Lemeingre, Maréchal de Boucicault, qui a laissé dans les Annales de la ville de Gênes le souvenir magnifique de l'homme « qui ne croyait rien de fait tant qu'il restait à faire ». Durant ce temps, l'influence du Gouvernement Royal sur l'île fut sans doute assez ténue, et d'ailleurs le protectorat sur Gênes devait disparaître en 1544 au traité de Crépy, signé entre François I[er] et Charles Quint. Mais des évènements considérables allaient bientôt se produire qui amèneraient un instant la réunion de la Corse à la France.

Dans la lutte entreprise par cette dernière contre la Maison d'Autriche, la République Gênoise figurait au nombre des alliés de l'Empereur. Une expédition française diri-

gée par le Maréchal de Therme, puis, par Jourdan des Ursins, fut envoyée dans l'île par le roi Henri II. A ce moment même, d'ailleurs, la plus grande partie de la population insulaire désirait l'intervention française. Un soulèvement contre la domination Gênoise, suscité par le Corse Sampiero, qui devait se révéler dans la suite l'un des plus remarquables hommes de guerre de cette époque, rendait plus aisée la tâche des armées royales, et, de fait, le succès fut entier.

Admirons ici la modération de notre Monarchie qui s'efforçait toujours « de raison garder ». Une organisation très complète est donnée par le Roi à la Corse en 1557 : mais elle n'est pas le fait de l'arbitraire. Cette organisation a été longuement débattue et arrêtée d'*accord entre les ambassadeurs corses et le Roi* qui désire sauvegarder les justes libertés locales.

La bonne justice, en outre, est placée au premier rang des préoccupations royales, et les annalistes de l'île, Ceccaldi entre autres, nous en ont conservé toute une série de témoignages. Des tribunaux réguliers sont installés et hiérarchisés. A la tête du département judiciaire de l'île est un Président, dont le nom nous a été conservé en italien : Piero Panizza. « C'était, dit le chroniqueur Ceccaldi, un homme d'une grande autorité qui était de la ville d'Avignon ». Il porte le titre de Conseiller de S. M. très chrétienne, son président et superintendant de justice en Corse. Les chroniqueurs nous apportent des renseignements particuliers, à propos de la mission donnée, à Corte, à l'un des juges royaux par le Maréchal de Therme, sur la façon dont ces magistrats comprenaient leur rôle. « Entre autres titres à la reconnaissance que ce juge cherchait à mériter

GUIRLANDE A LA MAISON DE FRANCE, par Charles MAURRAS, Léon DAUDET, Georges BERNANOS, FAGUS, M. de ROUX, E. BAUER, H. CHARPENTIER, F. COLLET, J. DEBU-BRIDEL, P. DEVAL, Ch. FOROT, P. GALLOIS, P. GARCIN, S. GAYET, P. GIRIAT, J.-P. GODMÉ, R. GROOS, J. de la LAURENCIE, J. LEBRAU, H. MANCARDI, R. de PAMPELONNE, A. PESTOUR, J. REYNAUD, B. de VAULX, N. VESPER.

Un volume in-16 raisin..... 6 fr.

Sur Montgolfier ..... 12 fr.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII[e]).

C. c. p. 928-78.

dans toutes ses actions, il réconcilia par la persuasion et les menaces tous ceux qui étaient divisés par des inimitiés particulières... On aurait cru, ajoute le chroniqueur, qu'il n'y avait jamais eu en Corse la moindre inimitié. » Et ne pensez pas que ce juge de Corte soit seulement un bon juge, agissant suivant son initiative et son tempérament particulier. Ecoutez encore Ceccaldi : « Giordano Orsini (Jourdan des Ursins, gouverneur) voulut obliger les familles à se reconcilier *suivant les instructions qu'il avait reçues du Roi.* »

Ainsi, à peine accomplie l'occupation de l'île par l'armée de France, le souci du Roi est d'amener la paix et la réconciliation entre tous les Corses, par les mesures qui sauvegardent à la fois l'équité et leur honneur.

Qu'on n'aille pas d'ailleurs croire que le Roi, parce qu'il use largement de la conciliation, laisse se débiliter la rigueur bienfaisante de la Justice. Cette faiblesse qui encouragerait les méchants serait meurtrière pour les braves gens. Et voici les paroles vraiment loyales que prononce de la part de son maitre le gouverneur Jourdan des Ursins à l'Assemblée des députés corses réunie par lui à Vescovato en septembre 1557. Il répond aux demandes adressées antérieurement au Roi par ces députés et auxquelles, en grande partie, Sa Majesté vient de donner satisfaction. Mais il est une requête à laquelle un refus inflexible est opposé.

« Vous demandiez aussi, dit Jourdan des Ursins, que la Justice du Roi laissât impunis tous les délits commis dans l'île depuis le commencement de la guerre. Sa Majesté n'a pas approuvé cette demande. Non pas qu'elle désire tremper ses mains dans votre sang, mais parce que les limites de la Justice ne comportent pas d'exceptions et que vous êtes intéressés vous-même à ce refus. Ceux dont les méfaits seraient restés impunis se sentiraient encouragés, et d'autres avec eux, à commettre une infinité d'autres méfaits, dont ils espéreraient à la fin obtenir le pardon. »

Au traité de Cateau-Cambrésis en 1559, la France devait malheureusement abandonner la Corse. Mais on reste stupéfait à voir l'œuvre déjà accomplie en deux années par la Monarchie pour l'administration de l'île. Cette administration a laissé d'ailleurs dans le pays de tels souvenirs que sa mémoire contribua pour une importante mesure à la création, au XVIII[e] siècle, des amitiés françaises qui devaient faciliter la seconde réunion de la Corse à la France. En

ÆRESERAT SPIRACULA CULI"

CHINA
BRUN-PEROD
VÉRITABLE-CHINA-CHINA

LIQUEUR
STOMACHIQUE
ANTIÉPIDÉMIQUE

DIGESTIF
DE ROI

VOIRON
Isère

CAISSETTE-RÉCLAME DE LIQUEURS

La Maison Brun-Pérod expédiera, par colis postal de 10 kilos à domicile, aux familles qui lui en feront la demande, au prix de fr. : 115, frais de port compris, les liqueurs indiquées ci-après :

Une bouteille 3/4 litre China Brun-Pérod = = = = =
Une bouteille 3/4 litre Crème de Cacao = = = = = =
Une bouteille 3/4 litre Dauphinoise Jaune = = = =
Un cruchon grès 3/4 litre Curaçao blanc triple sec.

- Il sera ajouté en supplément, -
comme prime, dans chaque colis :

Un cendrier *(sur demande du commettant, le cendrier serait - - - remplacé par un couteau avec tire-bouchons) - - -*

En adressant la commande, on est prié de verser la somme de Fr. : 115 au compte de Chèques postaux-LYON compte 7984.

MM. C. BRUN-PÉROD & Cie - VOIRON
(Isère)

1758, le Corse Savini dans sa fameuse « Giustificazione », ouvrage inspiré par Paoli et qui eut le plus grand retentissement, après avoir conduit un réquisitoire vigoureux et trop justifié contre la mauvaise Justice Génoise, ne craignait pas d'ajouter : « Dans le temps où les Français ont gouverné la Corse (c'est-à-dire au temps d'Henri II) parce qu'ils étaient scrupuleusement impartiaux pour l'administration de la Justice, et bien qu'ils aient eu peu de troupes (« Benche ci avessero poca truppe ») avec la seule autorité, mélée de bienveillance et de zèle, ils ont réduit les plus turbulents à rendre leurs armes. »

Photo Tomasi

CALANQUES DE PIANA

C'est le même son de cloche que nous allons entendre au moment des événements successifs qui, au cours du XVIII[e] siècle, vont aboutir en 1768 à la deuxième réunion de la Corse à la France. On sait que la révolte des Corses contre Gênes et une série d'évènements internationaux amenèrent à plusieurs reprises en Corse, dans le second tiers de ce siècle, une occupation française de terres littorales de l'île.

La première occupation ira de 1738 à 1741, la seconde de 1747 à 1753. Le marquis de Cursay qui, dans cette seconde période, avait le commandement des troupes, apparait à

travers les mémoires du temps comme ayant été doué des qualités véritables de l'homme d'Etat. C'est lui qui a peut-être fait le plus, par les sympathies qu'il a su susciter, pour préparer la future union de l'île avec la France. Sachant combien malfaisante était la justice génoise, il n'hésita pas notamment, bien qu'à ce point de vue il dépassât sensiblement sa mission, et malgré les protestations de la République Sérénissime, à faire assumer directement par les Autorités françaises, la charge de rendre la justice pour la zone d'occupation. De tels actes lui assurèrent aussitôt l'amitié insulaire, à cause de la haute impartialité et de l'énergie dont il fit preuve. Desservi un moment par une cabale auprès de nôtre ambassadeur à Gênes, le marquis de Chauvelin, ce dernier mieux éclairé s'empressait de lui rendre peu après pleine justice dans un rapport qu'il adressait au gouvernement royal : « Il a fait prendre, écrit de Chauvelin, plusieurs sanctions même dans les pièves de la montagne, qui se sont soumises sans murmurer aux jugements qu'il a fait rendre. *Les peuples et même les criminels vont au-devant de ceux à qui M. de Cursay a donné commission de les punir.* La sévérité (et l'équité) est un des principaux ressorts de l'ascendant qu'il a pris sur les esprits, *ascendant si réel et si peu dépendant de la force, qu'il prend, avec raison, le parti d'aller seul à Corte au milieu d'eux.* » (des Corses insurgés)

De telles opinions ne contiennent pas seulement l'éloge du marquis de Cursay : elles montrent l'amour des Corses pour une exacte justice et ce qu'il est possible d'obtenir d'eux pour le Bien public en la leur rendant.

Lorsqu'en 1768, le troisième traité de Compiègne va élargir le cadre de la France jusqu'à la Corse, de tels souvenirs laissés vont encore faciliter l'œuvre de réunion.

De 1770 à 1786, le labeur d'organisation et de gouvernement en Corse a été accompli par le comte de Marbeuf et par son lieutenant de Narbonne-Pelet. Marbeuf eut, il est vrai, une période de tatonnements. Homme aimable, il ne montra pas tout d'abord la fermeté administrative nécessaire. Il est alors rappelé à Paris où de nouvelles instructions lui sont données, qu'il va ensuite exécuter, à son retour dans l'île, avec beaucoup d'intelligence et de vigueur. L'opinion est presque unanime à vanter l'excellence des conséquences qui s'en suivirent.

Mais les moyens que l'administration royale doit d'abord

employer, vis-à-vis de ses nouveaux sujets, sont ceux de persuasion et d'apaisement. L'ordonnance d'août 1772 invite les autorités à « prévenir les dissensssions, empêcher les excès et violences qui pourraient en dériver... et surtout à réconcilier nos sujets corses qui sont en contestation. »

Des *juntes* composées de Corses sont organisées qui ont, entre autres, une mission de conciliation préventive entre les familles en inimitié. Leurs membres en sont proposés par l'assemblée des Etats de Corse au Roi qui les nomme sur la liste qui lui en est présentée.

Outre cette question de la bonne justice, qui paraissait toujours primordiale au gouvernement royal, tout ce qui concernait l'administration était envisagé avec un exact souci de sauvegarder, chaque fois qu'il était possible, les libertés locales. L'antique institution des *Douze*, sorte de représentants généraux des intérêts Corses, a été conservée après la réunion de l'île. De même les podestats qui étaient des magistrats municipaux, continuèrent d'être élus, comme par le passé, par les habitants dans les communautés de vil-

"Une misère physiologique!"

"LA CHUTE DES CHEVEUX"

est une brochure qu'il faut lire

Sa lecture attentive vous convaincra que la chute des cheveux, les pellicules, sont des affections qui se guérissent parfaitement pour le peu que l'on veuille suivre une hygiène et des soins assidus.

Cette brochure est envoyée gracieusement, aux Amis d'A. F., par M. Lionnet, chimiste-analyste de l'Institut Pasteur, Pharmacien de 1ère classe (créateur de l'ABSAL), sur simple demande adressée aux **Laboratoires Edélia, 36, av. Niel et 59, rue Desrenaudes, à PARIS** (17e)

lages. Mais ils n'avaient point d'attributs politiques et l'existence d'un Etat fort et juste qui remplissait son rôle empêchait les tyrannies de clocher.

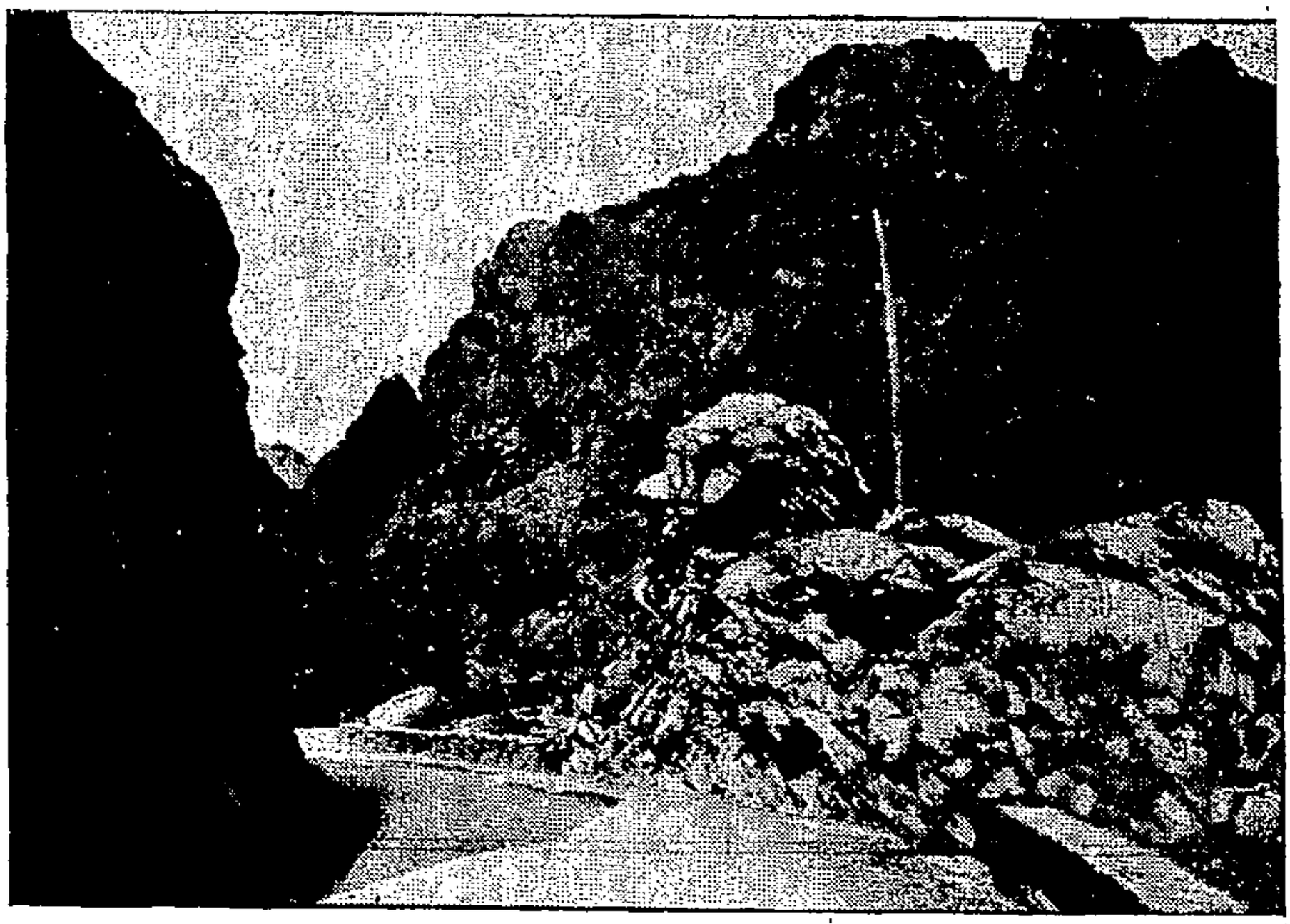

Ajaccio

DÉFILÉ DE SCOLA SANTA REGINA

La Révolution allait bouleverser l'œuvre si bien et si rapidement menée, jeter l'île comme le reste de la France dans la plus lamentable anarchie et, par surcroît, amener pendant deux années la main-mise sur la Corse de l'Angleterre. Mais le commissaire de guerre Vaudricourt, et le commissaire civil Monestier envoyé par la Constituante, nous ont laissé dans les documents signés d'eux un tableau douloureux des malheurs accumulés par la période révolutionnaire. Enumération des violences sans nombre aggravées par les passions politiques qu'avaient déchainées les opérations électorales, et, revenant comme une antienne, cette constatation : « L'administration de la Justice ne présente pas de moindres abus. *Un cri général accuse les juges de négligence et de partialité.* »

***

Voici l'œuvre de la Monarchie en Corse. Elle s'est appliquée à la paix publique, à l'équitable et ferme administration qui n'excluait pas le maintien des libertés et des tradi-

tions locales. Elle a laissé des souvenirs et des amitiés dont les témoignages rapportés plus haut sont l'écho répété. Elle a su tourner au bien général les admirables qualités de nos compatriotes de l'île.

Que l'on compare ces méthodes à celles dont a usé la Troisième République. Outre les dissensions qu'ont amenées en Corse comme en France continentale, le Gouvernement démocratique et les procédures électorales dirigées par l'esprit de parti, dans quel état de stagnation a été maintenu jusqu'à l'heure actuelle le développement des intérêts généraux de l'île! Son histoire, les qualités exceptionnelles de ses enfants, ses traditions qui lui sont chères, la floraison économique à laquelle elle a droit, exigeraient une large autonomie régionale pour tout ce qui ne touche ni à la Défense Nationale ni à la Justice qui sont fonctions et prérogatives d'Etat. Au lieu de cette décentralisation sans laquelle elle étouffe, mais que la République unificatrice, centralisatrice et cependant débile, est incapable de lui donner, au lieu des hommes de premier ordre qu'il conviendrait de lui envoyer comme hauts administrateurs avec des pouvoirs élargis, on ne trouve rien de mieux, depuis des dizaines et des dizaines d'années que de lui expédier des préfets qui passent, qui ne connaissent rien d'elle et qui sont considérés par le Gouvernement ou se considèrent eux-mêmes comme en disgrâce. Heureuse occurrence, lorsque, comme Administrateur du Département, on ne lui envoie pas qu'un homme sans autorité ni prestige, ni connaissance du pays! En 1920, j'avais déjà calculé qu'un préfet de la République restait en Corse en moyenne 480 jours : on voit l'œuvre admirable qu'un tel fonctionnaire, fut-il un génie, peut accomplir dans un pays dont, d'ailleurs, il ignore tout.

Heureuse conjoncture, encore une fois, quand les représentants de l'Etat, qu'on envoie en Corse, ne sont pas du moins des Marlier!

J'ai écrit des Corses il y a quelques années mais je puis redire d'eux aujourd'hui :

« C'est un peuple très ancien et qui a gardé avec amour beaucoup de sages coutumes profitables au Bien public. Quiconque, notamment, ignore les sommes de dévouement et de sacrifices que le sentiment familial fait fleurir dans l'île, ignore tout du cœur des Corses. A cet égard, beaucoup de français du continent auraient à rapprendre des français

de l'île. C'est un peuple d'une fierté frémissante. Il a droit d'être fier, ayant une longue histoire souvent douloureuse et vibrante du fracas des armes, mais glorieuse et toute emplie de l'amour de la Patrie. Mais il n'appartient pas seulement au passé. Tout au contraire, ses enfants sont une

Photo Thomasi, Ajaccio

TYPE DE BERGER CORSE

force vivante et vigoureuse dont l'esprit est largement ouvert sur l'avenir. Et ne l'oublions jamais : nuls plus que les Corses n'ont pu donner avec libéralité leur sang à la grande communauté française. »

Revienne la Monarchie, protectrice et organisatrice des énergies françaises, et les années qui couleront montreront, autant que les temps révolus, quelle part ont les Corses dans l'action revivifiée de la Patrie.

Jacques BUSQUET.

ŒUVRES CLASSIQUES

Collection " Cité des Livres " — Sur vergé à la forme d'Arches

DU BELLAY, 1 vol. ; *BOILEAU*, 5 vol. ; *BRANTOME*, 2 vol. ; *CERVANTES*, 3 vol. ; *JOINVILLE*, 1 vol. ; *MALHERBE*, 1 vol. ; *CARDINAL DE RETZ*, 3 vol. ; *SAINT-EVREMOND*, 3 vol. ; *STENDHAL*, 2 vol. ; *VAUVENARGUES*, 2 vol.

Le volume : 60 fr. (Les séries ne se détaillent pas).

LES JEUX DE FRANCE

Les danses du Vallespir

I. La Sardane

Brusquement le flageolet lance ses premières roulades, et comme hésitante la guirlande de la sardane ondule.

Déjà le martellement sourd du tambourin scande le chant... On dirait le bruit d'un pivert frappant sur le tronc d'un arbre pendant que le rossignol égrène ses perles. Puis l'aigre fllet de la prima couvre le flutet, et saxophone et basson reprennent l'accompagnement de leur voix grave.

Ils dansent...

Hommes et femmes alternés se tiennent par la main, marchant ou sautillant suivant le rythme de la sardane. Les visages sont tendus comme pour l'exécution d'un rythme sacré. Ils dansent, dessinant de leurs espadrilles blanches des arabesques. Par moments la ronde s'ébranle dans un mouvement tournant de remous, puis revient sur ses pas comme un ruisseau qui heurte un obstacle. Alors, puissante, chaude, avec des sonorités nasillardes éclate la voix rouge du tanor. La prima se tait absorbée par ces vibrations pleines et riches, puis par intervalles son acidité mord sur cette. plénitude. Cette musique qui prend aux entrailles est à la fois mélée de tristesse et de volupté. Elle évoque des plaines torrides, des montagnes baignées d'aube où gémit le chant d'un pâtre, des chênes lièges écorchés sous un ciel de feu. Et c'est peut-être tout cela qui lui prête ce je ne sais quoi d'amer et de déchirant...

La sardane continue gracieuse et cadencée... La liane des bras noués s'élève avec souplesse dans un rythme égal. C'est bien la danse antique qui déroule sa frise harmonieuse au fronton des monuments, le balancement du roseau dans le vent, la giration du torrent sur la montagne.

Et ces écorceurs aux rudes costumes, ces filles dans leurs châles rustiques ont l'air de jeunes dieux dansant dans le soleil...

Charles BADIN.

La Sardana de las Honjas

E. NORERA

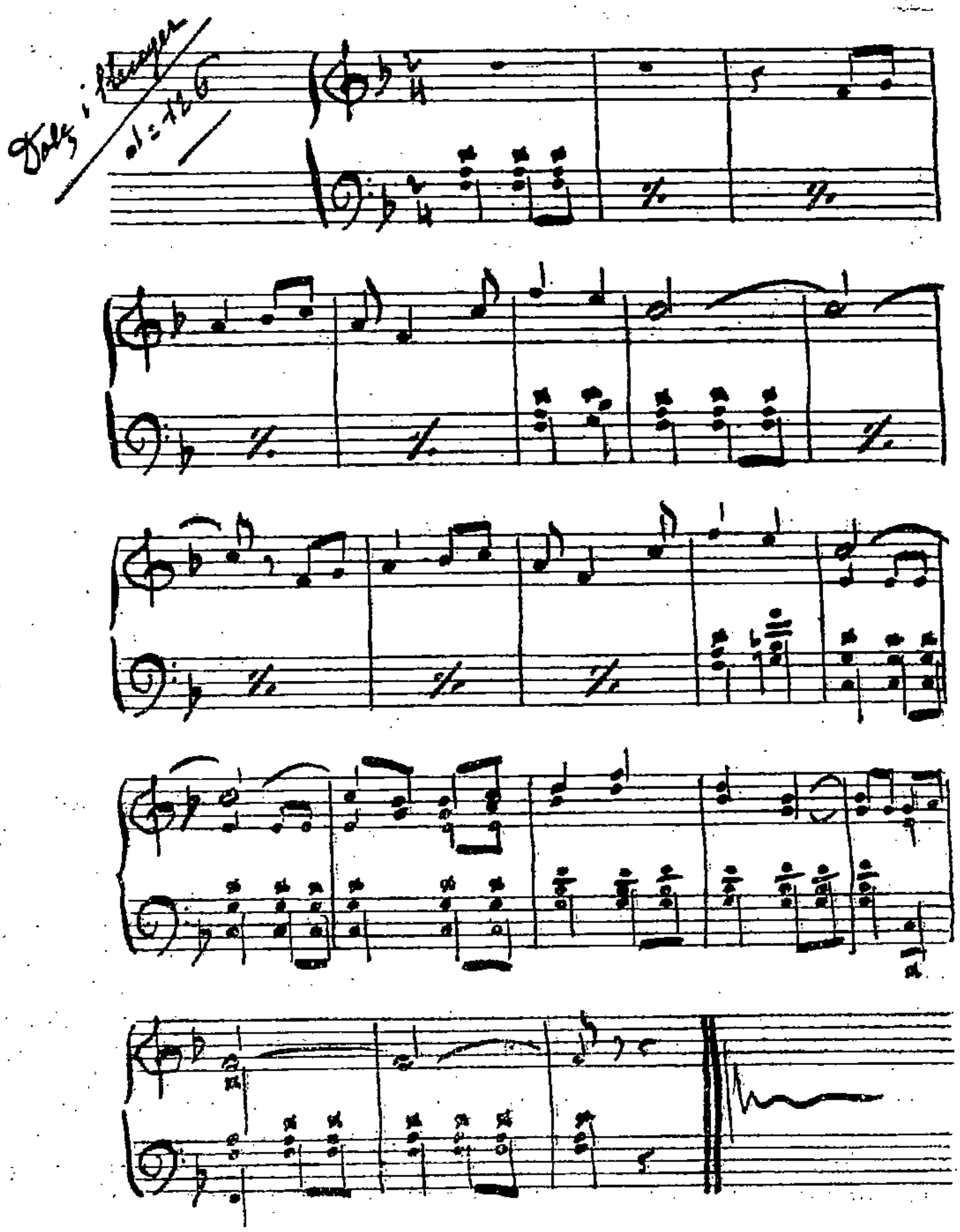

II. La Cascabaille (la danse du grelot)

Une musique aigre et sautillante s'élève de la cobla et la file des danseurs s'ébranle...

Les garçons ont des culottes ornées de grelots, et sur la tête des barralinas rouges. Les filles ont des coiffes de dentelle et des châles espagnols aux couleurs vives. Tous portent des espadrilles de corde dont les tresses bleues meurtrissent la pulpe dorée des jambes nerveuses. Ils se suivent, l'un derrière l'autre, puis brusquement se font face — un rang de filles, un rang de garçons et commencent les premières figures de la danse.

La Cascabaille

Danse catalane recueillie et harmonisée par H. DEVOIVRE

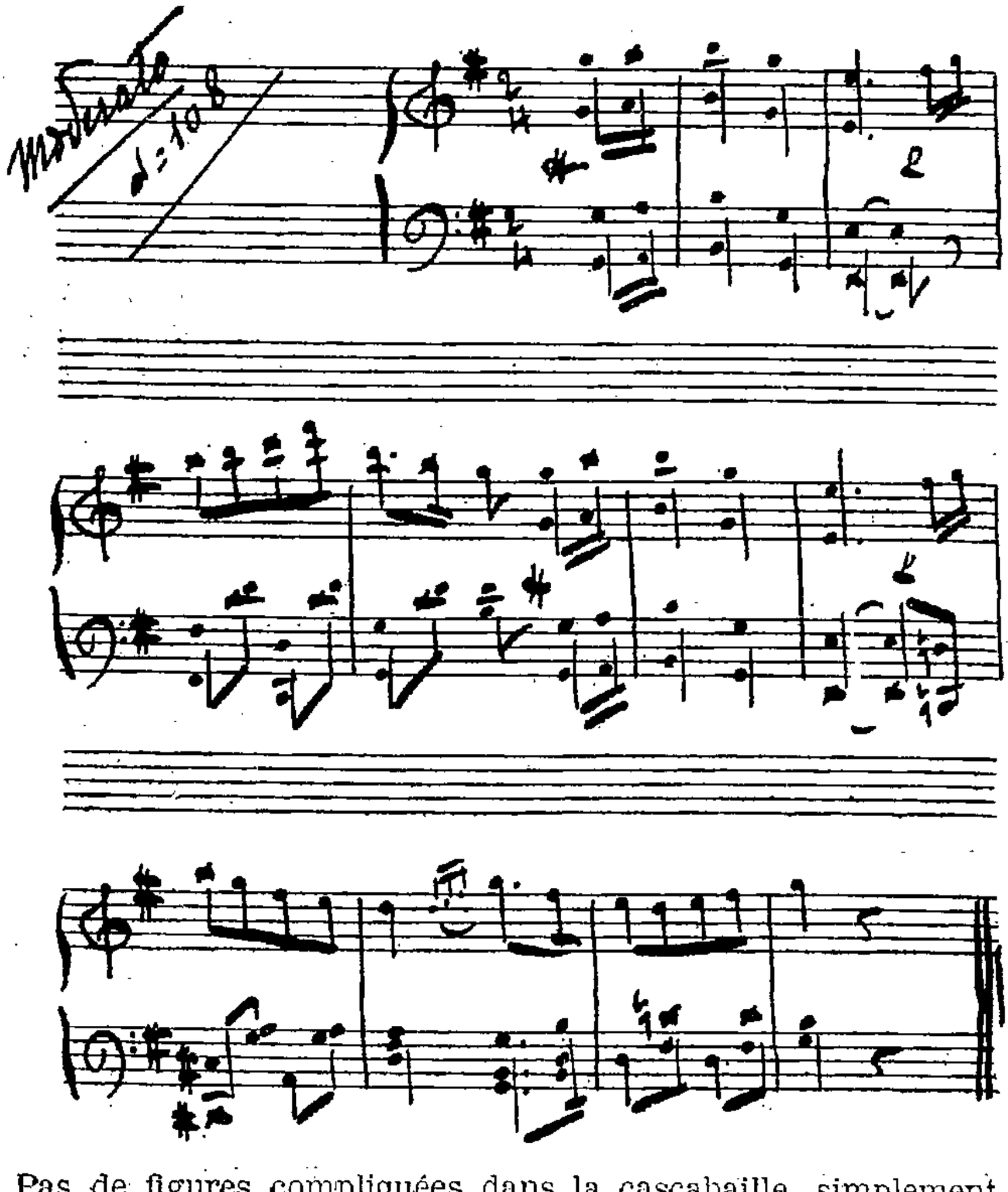

Pas de figures compliquées dans la cascabaille, simplement des changements rapides de place, de lestes évolutions des garçons autour des danseuses qui fuient en agitant coquettement leurs ta-

bliers frissonnants de grelots. C'est la danse joyeuse et fruste des muletiers, le divertissement naïf des meneurs de mules après la rude besogne de la journée. La montagne aux châtaigneraies profondes occupe le fond du tableau. Une scierie lointaine égrène sa plainte musicale. Des sonnailles de mulets se mèlent aux grelots des danseurs tandis que la cobla nostalgique scande la vieille chanson des ancêtres :

Mireù sin tinch
De diners à la butxaca
Mireù sin tinch
Que me fa'n catrinch, catrinch...

Charles BADIN.

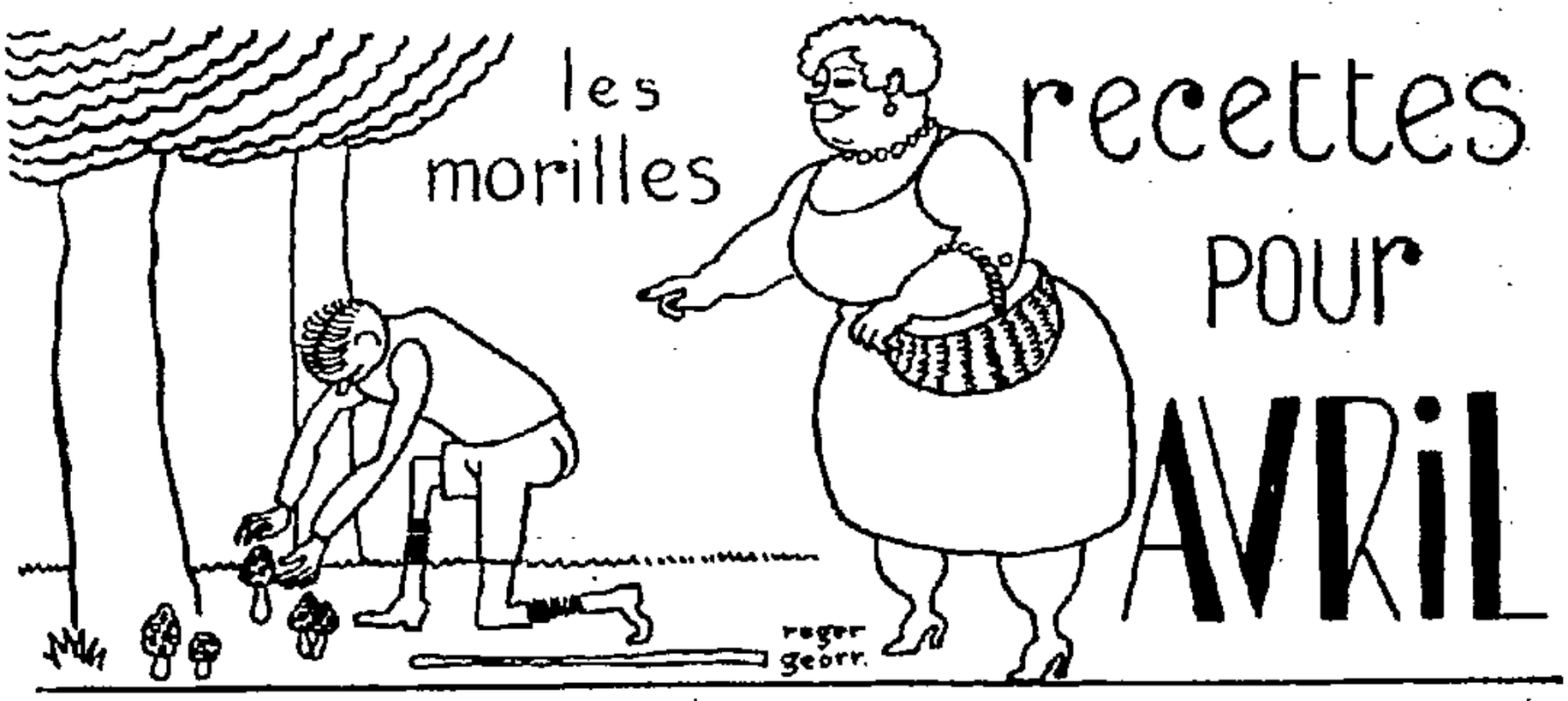

Parmi tant de bonnes choses que nous apporte le premier printemps, il faut citer l'olive de Provence, celle que, jadis, importèrent les Phocéens; et la morille parfumée, bonne accompagnatrice des viandes mais qui veut être aussi aimée pour elle-même.

On la prépare au beurre, à la crème, au jus, au vin. Elle pousse dans l'Ile-de-France, en Normandie, aux pieds des Pyrénées et des Alpes. Il y en a de blanches, il y en a de noires. Au pays de Valromay, dans l'Ain, elle est noire et très parfumée, sans doute en l'honneur de Brillat-Savarin.

A cause des alvéoles qu'elle présente, la morille doit être nettoyée avec grand soin, lavée à plusieurs eaux, puis bien essuyée. Cela fait, nous pouvons l'accomoder :

1° *au beurre :* on coupe les morilles dans le sens de la longueur, on les saute au beurre avec sel, poivre, à bon feu, pendant 12 à 15 minutes; jus de citron vers la fin. Leur eau doit être évaporée.

2° *à la crème :* comme ci-dessus en ajoutant une demi-tasse de houillon. Après une demi-heure, le liquide est évaporé; mettez alors avec 15 grammes de beurre, un nuage de farine, remuez et versez peu à peu de la crème, 250 grammes environ si vous avez un kilo de morilles. Beurre frais en servant. La seconde partie de la cuisson se fait à feu doux.

3° *au jus :* faites sauter au beurre à feu vif; mettez ensuite du bon jus de viande, sel, poivre, un filet de citron. Cuisez à feu doux, retournez les morilles ou arrosez-les. Une liaison de jaunes dœufs en servant. (*D'après Ali-Bab.*)

LA CHEVAUCHÉE DE JEANNE D'ARC

par Hervé de Rauville

Pour commémorer le cinquième centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc, de Domrémy à Rouen, un Comité s'est formé qui, avec le concours des descendants des frères de la Pucelle et celui des localités intéressées a entrepris de jalonner de stèles les diverses étapes de la prodigieuse épopée en même temps que d'en reconstituer les scènes mémorables.

Du mois de mars 1429 au 22 mai 1430, date où elle fut prise à Compiègne, Jeanne a parcouru tout le territoire entre Loire, Seine et Meuse, boutant les Anglais hors de leurs bastilles et restituant au « roi de Bourges » son royaume de France. Ses « voix » lui avaient tracé son devoir, la soutenaient de leurs conseils et, en dépit des embûches semées sous ses pas par le traître La Trémoille, funeste conseiller de Charles VII et l'indigne archevêque de Reims Renault de Chartres, chancelier de France, elle put atteindre le but que, de son propre aveu, le Ciel lui avait désigné.

Le 13 mai 1428, au moment où la Guyenne presque entière et tout le territoire français au nord de la Loire, à l'exception de quelques postes isolés, étaient occupés par les Anglais alliés aux Bourguignons, quand la cause du « Dauphin » paraissait perdue à jamais, une fille des champs, une gamine de 16 ans, quittant son village natal de *Domrémy*, se présentait au sire de

Baudricourt, commandant la place de *Vaucouleurs*, et lui tenait un étrange langage : elle lui annonçait qu'elle était envoyée de Dieu pour sauver le royaume et mener sacrer le dauphin Charles VII à Reims.

Rebutée parce qu'on la prenait pour une folle, elle revenait le 12 février suivant et, afin de prouver sa mission elle annonçait à Baudricourt qu'au moment où elle parlait, les troupes françaises subissaient un échec non loin d'Orléans. Renseignement pris, c'était exact : ce même jour, 12 février 1429, les troupes françaises étaient mises en déroute à *Rouvray* (journée des harengs).

(Cet entretien décisif entre Jeanne et Baudricourt a donné lieu, à la date anniversaire à une très belle reconstitution sur place.)

Convaincu cette fois, Baudricourt fait conduire la jeune fille, accompagnée d'une escorte de six cavaliers, à *Chinon*, où se trouvait alors Charles VII. Elle y arrive le 6 mars. Le Roi consent à la recevoir le 9; mais, pour la mettre à l'épreuve, il se déguise en simple gentilhomme et va se blottir derrière les cuirasses, au fond de la salle, comme un valet. Jeanne, introduite par le duc de Vendôme, écarte délibérément la foule des brillants seigneurs, va droit au Roi et se jette à ses pieds : « En nom Dieu, lui dit-elle, je sais bien que c'est vous et non un autre qui êtes le Roi. » Elle ajoute : « Je vous dis, de la part de mon Seigneur Jésus, que vous êtes le vrai héritier de France, fils du Roi et Il m'envoie pour vous conduire à Reims y recevoir votre sacre et votre couronne ». Pour achever de convaincre Charles VII, Jeanne lui détaille les incidents d'une nuit d'angoisse où Charles, doutant de la légitimité de sa naissance à cause de l'inconduite de sa mère Isabeau de Bavière, suppliait Dieu de l'éclairer. Il n'avait parlé à personne de cette supplication ; seul il la connaissait et voici que Jeanne la lui racontait comme si elle y avait assisté.

(Cette scène de la reconnaissance a été reconstituée à Chinon même, avec un art consommé et un luxe de détails précis admirable).

Charles VII ne doute plus : il fait partir Jeanne pour Poitiers afin d'avoir l'avis des théologiens qui y sont réunis. Ceux-ci l'interrogent (du 20 mars au 10 avril 1429) et concluent à sa sincérité.

Statue de JEANNE D'ARC
par le sculpteur lyonnais Jean Chorel, inaugurée à Lyon le 18 novembre 1918

Jeanne est nommé « chef de guerre » et investie du commandement de toutes les troupes royales. Une armée de 12.000 hommes est concentrée à *Blois*. Jeanne

aura comme lieutenants les seigneurs de Rais et de Boussac, maréchaux de France ; du Culant, amiral de France ; La Hire et Ambroise de Loré, enfin le duc d'Alençon, cousin du Roi.

La Pucelle se rend à *Tours* prendre la bannière qu'elle avait fait confectionner sur les indications de ses « voix » ; puis à Sainte Catherine de *Fierbois*, chercher l'épée miraculeuse de Charles Martel. -lle rentre ensuite à Blois, et, le 27 avril, se met en marche pour Orléans à la tête de son armée.

Elle arrive en vue d'*Orléans* le 29 avril. Le lendemain elle envoie deux sommations aux Anglais qui se moquent d'elle. Le 4 mai, elle enlève la bastille Saint-Loup, principal point d'appui des Tourelles, forteresse centrale et formidable des Anglais, et décide que celles-ci seront attaquées le 7 mai.

Ce jour-là elle commence l'assaut à 6 heures du matin. Repoussée deux fois et blessée, elle revient à la charge et emporte la position réputée imprenable, dont tous les défenseurs, y compris le commandant anglais Gladsdale, sont précipités dans la Loire et noyés.

(Cette journée historique où s'est joué le sort de la France a donné lieu, en mai dernier, à de grandes fêtes. Le même jour était inaugurée la belle statue de *Jeanne d'Arc ange de la paix*, par Maxime Réal del Sarte).

D'Orléans à Reims

Le 8 juin 1429, Jeanne part d'Orléans. Le 11, elle enlève d'assaut *Jargeau*, dont le commandant Suffolk est fait prisonnier ; le 15, c'est le tour du pont de *Meung ;* le 16, *Beaugency* est pris. Le 18, l'ayant-garde française rencontre l'armée de Talbot à *Patay* et l'anéantit, faisant encore prisonnier le commandant en chef et tout son état-major.

Il s'agit maintenant de gagner Reims pour le sacre.

L'armée est concentrée, le 24 juin, à *Gien*, où le Roi vient la rejoindre le 29. C'est de Gien que le 30 juin

La Jeanne d'Arc de Pau

par Maxime Réal del Sarte

Jeanne d'Arc envoya aux Tournaisiens une invitation pour assister au sacre de Reims. (Aussi le 30 juin dernier, la municipalité de Tournai était-elle représentée par une délégation aux fêtes commémorant cet anniversaire).

Le 1er juillet 1429, l'armée française arrive devant *Auxerre* qui refuse d'ouvrir ses portes, mais fournit des vivres. Le 3 juillet, le Roi, Jeanne et l'armée partent pour Troyes. Chemin faisant, on reçoit la soumission de *Saint-Florentin*, *Brinon* et *Saint-Phal*. Le 5, on est devant *Troyes* qui refuse de se soumettre. Jeanne va attaquer quand les assiégés, effrayés des préparatifs d'assaut, envoient une députation, évêque en tête, porter au Roi la soumission de la ville. Le 15, *Châlons-sur-Marne* se soumet; le 16, *Reims* ouvre ses portes. Le 17 c'est le sacre...

Jeanne se jette au pied de Charles VII et le visage baigné de larmes, lui dit :

— Gentil Prince, maintenant est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que vous vinssiez à Reims pour y recevoir votre digne sacre, montrant que vous êtes le vrai Roi et celui auquel le royaume doit appartenir!...

(Cette scène historique a été également reconstituée à Reims en une manifestation émouvante où, en dépit peut-être du désir de certains des organisateurs, la monarchie française a dû être nécessairement exaltée).

La mission de Jeanne est terminée, sa passion commence. Elle le sait, elle l'appréhende et, comme le Christ au jardin des Oliviers, elle supplie qu'on éloigne d'elle ce calice; elle veut retourner à Domrémy reprendre sa vie rustique; mais elle a été trop utile et le Roi la garde malgré elle.

De Reims à Paris

Sur le conseil du traître La Trémoïlle, le Roi au lieu d'écouter Jeanne qui conseille la marche sur Paris, décide de retourner à Bourges. L'armée prend donc la direction de cette ville. Le 23 juillet on est à *Soissons*,

" L'Ange de la Paix "

Cette statue de Maxime Réal del Sarte a été inaugurée à Poitiers à l'occasion du V^e^ centenaire de Jeanne d'Arc.

le 29 à *Château-Thierry*, le 1er août à *Montmirail-en-Brie*, le 2 à *Provins*, le 5 à *Pont-de-Bray*. Là, on trouve la place occupée en force par l'ennemi. Jeanne, au lieu de conseiller l'attaque, opine au contraire pour la retraite; seule, en effet, la route de Paris restait ouverte.

L'armée retourne donc à Provins et, par *Coulommiers*, gagne *Crépy-en-Valois* où Charles VII établit son quartier général le 10 août.

Le duc de Bedford, « régent du royaume de France » pour Henri VI d'Angleterre, vient à la rencontre des Français : il s'établit à une demi-lieue de *Senlis* près de *Notre-Dame-de-la-Victoire* et s'y retranche fortement. L'armée française s'avance jusqu'à *Montépilloy* pour offrir la bataille; mais l'Anglais refuse de quitter ses retranchements et, après une série d'escarmouches sans résultat, lève le camp et regagne Paris.

Le Roi rentre le 16 août à Crépy; il y reçoit la reddition de *Senlis*, de *Beauvais* et de *Compiègne*, où il fait son entrée le 18. Mais Charles VII s'attarde à Compiègne. Jeanne, impatiente, quitte cette ville le 24 août, emmenant avec elle d'Alençon, Dunois, La Hire et l'élite de l'armée. Le 26 elle est à *Saint-Denis* où elle commence aussitôt les préparatifs pour l'attaque de *Paris*. Charles VII quitte, à son tour, Compiègne dont il nomme gouverneur en titre La Trémoïlle, et gouverneur effectif, sur la désignation de celui-ci, Guillaume de Flavy. Le 28, il prend ses quartiers à Senlis. Le 7 septembre il arrive à *Saint-Denis*.

Dès le lendemain, commence à midi l'assaut à la *porte Saint-Honoré*. Jeanne, à la tête de sa troupe, atteint le mur et passe le premier fossé; pendant qu'elle sonde de sa lance le second fossé rempli d'eau, elle est blessée d'un trait à la cuisse. Surmontant sa douleur, elle active ses hommes à la besogne quand, à 5 heures, un ordre formel lui arrive de Saint-Denis d'avoir à rompre le combat et à faire retraite. Le misérable La Trémoïlle a décidé Charles VII à accorder au duc de Bourgogne un armistice que sollicitait celui-ci. Jeanne,

VENTE ACHAT

Expertises gratuites

TRANSFORMATIONS
DE TOUS BIJOUX

par

l'expert-joaillier

PINSON

fabricant-bijoutier

15, Rue de Lévis, 15

PARIS-18e

Métro : VILLIERS

Tél. : WAGRAM 30-41

PIERRES PRÉCIEUSES

BIJOUX PERLES

De 9 heures à midi ou sur rendez-vous

désolée, doit obéir. Elle tente néanmoins de reprendre l'action sur un autre point ; elle fait construire par d'Alençon un pont à l'*île Saint-Denis* pour aller attaquer Paris par Grenelle sur la rive gauche. Le pont est démoli pendant la nuit par ordre de La Trémoille. Le Roi laissse faire par respect pour la parole donnée.

De Paris à Compiègne

Jeanne, liée par l'inopportun armistice, est réduite à guerroyer hors des limites des régions ainsi neutralisées. Elle va rejoindre le sire d'Albret qui fait le siège de *Saint-Pierre-de-Moustiers*, place riveraine de l'Allier, et l'emporte. Le 9 novembre, elle met le siège devant la *Charité-sur-Loire* où elle subit un échec. Pendant les mois de décembre 1429, janvier et février 1430, elle visite les villes de la Loire qu'elle avait délivrées.

En mars 1430, l'armistice étant venu à terme sans ramener la paix, Jeanne part pour *Lagny* où la guerre a recommencé, emmenant avec elle son aumônier Pasquerel, son intendant d'Aulon et toute sa maison militaire. Le 16, elle est sous les murs de *Melun* qui vient de faire sa soumission. C'est là qu'elle entend encore ses « voix » lui annonçant, cette fois, qu'elle sera prise avant la Saint-Jean (24 juin)....

Cependant le duc de Bourgogne, qui avait profité de l'armistice pour renforcer son armée, s'était mis en marche sur Compiègne. Il arrive devant *Choisy-au-Bac* qu'il assiège. Jeanne accourt à la tête de 1.000 cavaliers. Regnault de Chartres vient la rejoindre et lui persuade de remonter jusqu'à Soissons pour défendre Choisy par la rive droite. Jeanne, que ses « voix » ne guidaient plus, y consent. Mais à *Soissons* sa troupe est licenciée par Regnault agissant sur les ordres de la Trémoïlle!... Jeanne, revient à Compiègne pour y concentrer de nouvelles troupes : c'était le 13 mai. La certitude qu'elle avait depuis Melun d'être promise à la trahison, ne la décourage point... Choisy est pris par les Bourguignons le 16 mai. Jeanne part aussitôt pour *Crépy-en-Valois* en vue d'y augmenter ses effectifs. Le 22 elle apprend

L'hommage de la France à la Sainte de la Patrie

LA STATUE DU Vᵉ CENTENAIRE A ORLÉANS

Œuvre de Maxime Réal del Sarte, a été inaugurée le 7 mai par le Président de la République

que le siège de Compiègne est commencé! Elle part de Crépy à minuit avec quatre cents hommes; elle arrive en vue de Compiègne au soleil levant et y pénètre sans encombre, l'investissement de la place n'étant pas complet.

Le gouverneur Flavy lui propose une sortie pour le soir même. Bien que harassée de fatigue Jeanne accepte... A cinq heures le pont-levis est abaissé et Jeanne sort avec ses 400 hommes : l'objectif est Margny dont il s'agit de déloger la petite garnison. Sur l'affirmation de Flavy, Jeanne escomptait un effet de surprise qui lui aurait permis d'enlever facilement la place; mais à peine a-t-elle fait un quart de lieue qu'elle se heurte à un fort contingent ennemi sous les ordres du commandant en chef de l'armée bourguignonne, Jean de Luxembourg en personne.

Jeanne attaque et, par trois fois, refoule les Bourguignons dans leurs retranchements. Mais voici qu'elle aperçoit des renforts importants accourant de Clairoix et de Venette. Ses troupes, prises de panique, lâchent pied et refluent vers Compiègne. Jeanne veut les rallier; mais d'Aulon saisit son cheval par la bride et lui fait faire volte-face. Elle reste néanmoins à l'arrière pour protéger la retraite des siens qui défilent sur le pont-levis. La dernière elle va l'atteindre quand le pont-levis se lève brusquement devant elle.

Jeanne, trahie, est prise!

De Compiègne à Rouen

Six mois durant, on la traînera de prison en prison, de *Beaulieu* à Beaurevoir, de *Beaurevoir* au Crotoy, du *Crotoy* à *Rouen*, où elle arrive fin décembre 1430, au moment où Henri VI d'Angleterre entre triomphalement dans la capitale de la Normandie au son des cloches que Jeanne entend de sa prison!...

Pendant six autres mois ses tortionnaires vendus s'acharneront sur l'innocente victime comme des fauves sur leur proie... *Vendus!* Les quittances Pierre Cauchon

et de ses dignes affidés existent encore : il en résulte que l'ignoble évêque de Beauvais a reçu, pour sa part, du roi d'Angleterre 4.230 livres tournois, soit plus de 500.000 francs de notre monnaie, pour prix de sa besogne de bourreau. Sa quittance est datée du « derrenier jour de janvier l'an mil cccc et trente » (le 31 janvier 1431, l'année commençant alors à Pâques) et signée : *Petrus episcopus Belvacensis.*

Charles VII apprit avec une « amère tristesse », affirme le pape Pie II bien placé pour être renseigné, la capture de l'héroïne ; mais il ne l'abandonna pas, ajoute le Pontife : *non tamen sibi ipse defuit.* Les documents les plus probants témoignent, en effet, que le Roi tenta l'impossible pour arracher Jeanne à ses bourreaux : il fit dire au duc de Bourgogne que s'il la livrait aux Anglais, il en tirerait vengeance sur les prisonniers bourguignons. Quand la Pucelle fut néanmoins vendue à ses pires ennemis, il menaça ceux-ci de terribles représailles, si Jeanne ne lui était rendue et il offrait de payer rançon. En même temps, il organisait une expédition placée sous les ordres de Dunois et de La Hire qui partit en direction de Rouen ; une autre expédition dite de Picardie tentait une diversion vers Eu dont elle s'empara. Dunois et La Hire parvinrent jusqu'aux faubourgs de Rouen inquiétant sérieusement les Anglais ; mais, grâce aux renforts bourguignons de Luxembourg, appelés en hâte, la petite armée française put être arrêtée, puis refoulée. Que pouvait faire davantage le « roi de Bourges » sans capitale, sans

---

" JEANNE D'ARC AU BUCHER "

Reproductions en terre cuite, silithe, chêne, bronze, de l'œuvre de Maxime RÉAL DEL SARTE :

PRIX	Hauteur 35 c/m	175 fr.	en terre cuite.
	— 50 —	275 fr.	
	— 50 —	900 fr.	en silithe.
	— 25 —	700 fr.	en bronze.
	— 35 —	1.000 fr.	

Franco de port pour la France (Emballage en sus : 20 fr.).

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (8e).

budget, dans une France réduite des quatre cinquièmes contre la formidable coalition anglo-bourguignonne qui l'enserrait encore de toutes parts?...

Jeanne, soumise à des tortures morales sans nom, trouvait dans son robuste bon sens de terrienne et dans le secours du Ciel les moyens d'éviter les pièges que lui tendaient des théologiens pervertis et perfides, pour la convaincre de mensonge et de sorcellerie. Elle ne cessait d'affirmer que « sa mission était de Dieu » qu'elle n'avait rien à rétracter de ce qu'elle avait dit, ni à renier de ce qu'elle avait fait. Il lui eût suffi d'adhérer aux sommations de ses juges pour être sauvée. Elle ne le voulut point. Jusqu'au dernier jour elle confirma ses affirmations du premier jour et, sans égard pour sa propre sécurité, elle prenait la défense du Roi qu'elle avait rétabli dans ses droits : « Qu'on n'accuse pas mon Roi, disait-elle encore le jour de son supplice, c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens ».

Pour n'avoir pas voulu mentir ni trahir, Jeanne montait au bûcher le 30 mai 1431, sur cette place du Vieux-Marché de *Rouen*, la sainte martyre de la Patrie exhalait vers le ciel, dans une affreuse apothéose, son âme pure, tandis que le bourreau anglais, soudain illuminé, s'écriait avec épouvante : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte! »

HERVÉ de RAUVILLE.

UN BON TAILLEUR
Civil, Militaire et Colonial
Cérémonie — Ville — Sport — Voyage

RAMLOT, Tailleur-Chemisier
76, Rue de Rennes, PARIS — (VI^e^)

Les Meilleurs tissus. — Les Meilleures coupes. — Le Meilleur marché
Imperméables

L'ÉTUDIANT FRANÇAIS

ORGANE DES ÉTUDIANTS D'ACTION FRANÇAISE

Paraît le 10 et le 25 de chaque mois
Le Numéro : 50 centimes

Les 10 ans de "l'Étudiant Français"

par Henri LUZUY

Au mois de Novembre prochain, l'*Etudiant Français* entrera dans sa dixième année. Dix ans !... L'âge où ses fondateurs débarquaient au collège. L'*Etudiant Français* est déjà un petit homme.

Comme c'est court, dix ans. Voila plus de dix ans que la guerre est finie. Et l'on se retourne, et l'on murmure : déjà ! Comme c'est long cependant dans la vie d'un journal. Combien partis plein d'espoir et morts bien avant d'avoir touché ce terme. Combien de grands titres présomptueux, arrogants, rejoignant dans l'oubli les pauvres titres modestes, effacés, de « canards » de province. Combien d' « *Avenirs* » engloutis avant d'avoir eu un passé.

Et, pendant ce temps, un journal d'étudiants, une de ces feuilles qu'on dit vouées à une mort aussi rapide que certaine, « tenait le coup », vivait, grandissait. Il suffisait qu'il inscrive sous son titre le talisman « Action Française » pour qu'il prenne du large et de la hauteur, pour qu'il franchisse les limites ordinairement permises aux publications si nombreuses qui naissent, chaque année, au Quartier Latin.

L'ÉTUDIANT FRANÇAIS

ORGANE MENSUEL

de la Fédération Nationale des Etudiants d'Action Française

B. LOUCHEUR

— Le cas c'est moi !

Les unes sont fondées par quelques jeunes littérateurs en herbe, dévorés du démon d'écrire, tout fiers de se voir imprimés, les autres, plus rares, par quelques groupes politiques. On les annonce hebdomadaires ou bi-mensuelles: ce qui n'empêche pas leurs directeurs de se montrer satisfaits s'ils ont réussi à faire paraître leurs feuilles trois fois dans l'année. Les unes et les autres restent confidentielles et je sais une *Université* bien *Républicaine* qui, malgré la phrase de Paul

Boncour qu'elle arbore en sous-titre, n'est pas encore près de redonner une force nouvelle à des idées mortes.

Les étudiants d'Action Française seuls, grâce aux moyens dont ils disposent non seulement à Paris mais dans toute la France, aux dévouements incomparables qu'ils sont sûrs de rencontrer partout toutes les fois qu'ils veulent mener une tâche à bien, pouvaient être assurés de réussir en fondant leur journal. On peut dire aujourd'hui, non sans quelque fierté, qu'ils ont réussi au-delà de leurs espérances.

Fallait-il des collaborateurs ? Les étudiants d'Action Française n'ont pas eu de peine à grouper les têtes les plus brillantes des jeunes générations. Fallait-il des administrateurs, des vendeurs ? Nul n'ignore que, parmi nous, quelle que soit l'importance du service demandé, on peut compter d'avance sur tous les dévouements.

Ainsi, par la collaboration de tous, d'année en année, les progrès s'accentuaient. Les clichés que nous publions le prouvent sans qu'il soit besoin de très longs commentaires : modeste revue tout d'abord, il devint bien vite un journal, changeant trois fois de format jusqu'au format définitif qu'il a atteint depuis deux ans; celui des grands quotidiens. Gagnant chaque année en lecteurs, en abonnés, passant du tirage « à plat » à la rotative, cité par de nombreux journaux de France et de l'étranger, l'*Etudiant Français* a bien mérité l'hommage que Pierre Tuc lui décernait l'an passé, en écrivant « *ce journal corporatif est une grande réussite de presse.* »

L'ÉTUDIANT FRANÇAIS

Le Bloc des Gauches contre les Etudiants

UN PREMIER AVERTISSEMENT

Les étudiants d'Action Française, le premier groupement d'étudiants de France par le nombre et l'importance ont donc un

---

GUIRLANDE A LA MAISON DE FRANCE, par Charles Maurras, Léon Daudet, Georges Bernanos, Fagus, M. de Roux, E. Bauer, H. Charpentier, F. Collet, J. Debu-Bridel, P. Deval, Ch. Forot, P. Gallois, P. Garcin, S. Gayet, P. Giriat, J.-P. Godmé, R. Groos, J. de la Laurencie, J. Lebrau, H. Mancardi, R. de Pampelonne, A. Pestour, J. Reynaud, B. de Vaulx, N. Vesper.

Un volume in-16 raisin..... **6 fr.**

Sur Montgolfier ..... **12 fr.**

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII[e]).

C. c. p. 926-78.

drapeau digne d'eux. Ils n'ont pas cherché à ajouter une nouvelle revue de jeunes à toutes celles qui existent déjà, ils ont voulu créer, et ils y ont réussi, un organe de critique et de polémique, un organe de défense autant des intérêts corporatifs des étudiants que de leurs grands intérêts nationaux, un organe de combat contre les ennemis de leur patrie, contre les profiteurs de la République, en un mot un organe de réaction de la jeunesse française contre la sottise et les nuées démocratiques.

L'Étudiant Français

M. Georges Scelle ne fera pas son Cours!

UNE NOUVELLE DÉFAITE DU MINISTRICULE

Les Réactionnaires

X coups de sifflet

Il est impossible en si peu de place de citer tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré à l'*Etudiant Français*. Qu'ils en soient remerciés ici. Sans marchander jamais ni leur temps ni leurs peines, ils ont aidé à l'œuvre commune, joyeux de voir le succès répondre à leurs efforts.

Et ils ont, de plus, trouvé leur récompense dans un des biens les plus précieux d'ici-bas, celui qu'on retrouve à tous les niveaux de l'Action Française et qui embellit jusqu'aux plus arides besognes : l'amitié, avec la pensée d'avoir contribué, si faiblement que ce soit, aux espérances d'aujourd'hui, aux réalités de demain.

HENRI LUZUY,

Rédacteur en chef de l'« Etudiant Français .»

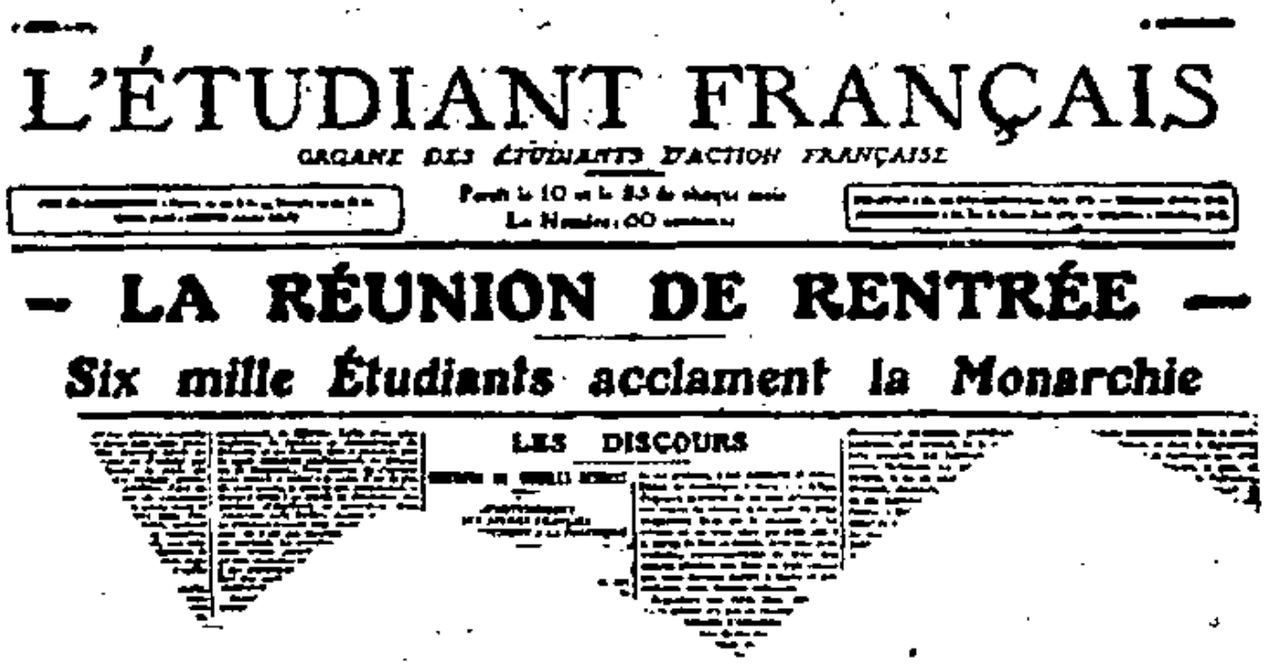
L'ÉTUDIANT FRANÇAIS

ORGANE DES ÉTUDIANTS D'ACTION FRANÇAISE

— LA RÉUNION DE RENTRÉE —

Six mille Étudiants acclament la Monarchie

LES DISCOURS

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, Rue de Rome, PARIS (8e)
se charge de fournir les ouvrages de fonds et toutes les nouveautés de tous lss éditeurs.

L'ATELIER 75

SPECIALITE DU MEUBLE MODERNE

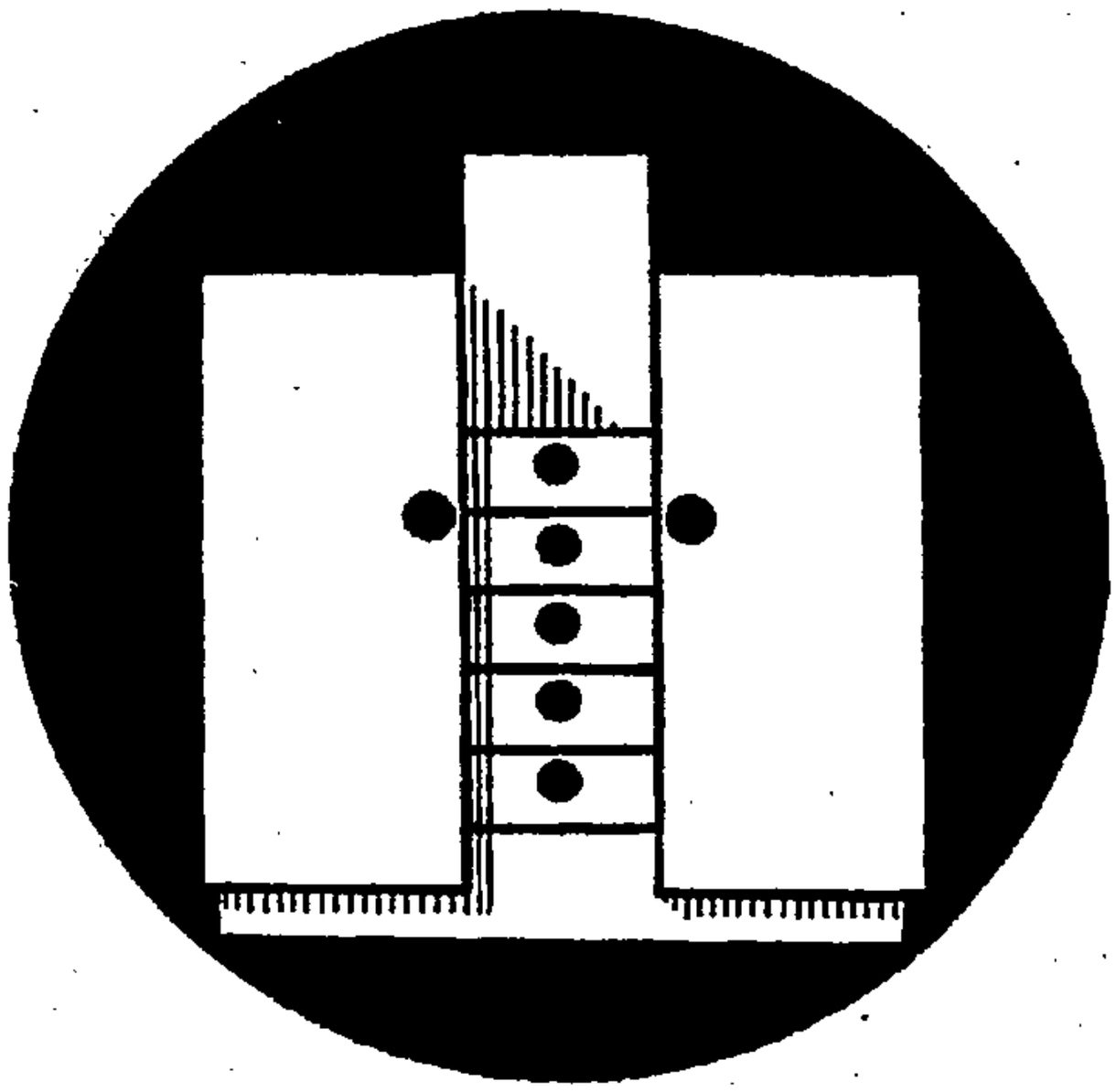

SES MOBILIERS DE BON GOUT SES PRIX NOUS DE BON MARCHE

75, Bd MONTPARNASSE-PARIS

CATALOGUE FRANCO

MAISON FRANÇAISE

Conditions spéciales aux Amis d'A. F.

PUB. ROB. FOURNIER

La vie et l'activité de l'Action Française

en 1929

par Pierre LECŒUR

La majorité des Français d'aujourd'hui a horreur de la politique Ajouter le souci de la chose publique à des soucis personnels quotidiens paraît insupportable. Aussi cette majorité est-elle très disposée à faire confiance à un politicien dont le nom lui est connu et dont les opinions passent pour modérées. C'est de là qu'est né le prestige spécial de M. Poincaré. Jusqu'à sa démission pour raison de santé, le public français aurait poussé de hauts cris contre quiconque aurai tenté une politique violente à l'égard de l'homme qui a pris la responsabilité de la faillite des quatre-cinquièmes et du versement de soixante-deux annuités aux Américains. Cet état d'esprit a rendu difficile, délicate en tout cas, l'opposition contre lui.

Malgré cela, de novembre 1928 à l'automne 1929, l'Action Française a réagi nettement, sans crainte des risques, chaque fois que l'intérêt français était négligé ou méconnu.

*
* *

Le 28 octobre 1928, Edouard Herriot inaugurait à 10 heures du matin un monument élevé à Combes, l'homme de la guerre religieuse et des Inventaires. Vers midi, des Camelots du Roi de la région se trouvèrent réunis au pied du monument en dépit des surveillances policières et de la mobilisation de la garde républicaine. Trois d'entre eux, à l'aide d'un marteau mutilèrent le buste de Combes. Pendant qu'ils accomplissaient cet acte vengeur le garde Cazet, nullement menacé, sortant son revolver le déchargea sur nos amis. C'est une des balles tirées par ce lâche qui atteignit Jean Guiraud, tandis qu'une autre blessait au bras Jean Rouzet. Guiraud transporté dans une pharmacie y expirait quelques instants après.

Le nom de Jean Guiraud venait s'ajouter à la liste des martyrs de la cause nationale. Les Camelots du Roi payaient du sang de l'un d'eux leur protestation contre la glorification du sectaire

Jean GUIRAUD

sans intelligence qui avait déchaîné en France la guerre religieuse.

Les Camelots du Roi firent à marquer au vrai responsable de cette cérémonie de guerre civile, qui se terminait tragiquement, leur dégout et leur colère. Le lendemain, fuyant à Lyon, Herriot y recevait des Commissaires d'Action Française conduits par Emile Brun, l'accueil qu'il méritait.

Dispersés dans la salle de la Mairie pendant une séance du Conseil municipal où Herriot était présent, plusieurs de nos amis interrompirent ce bas politicien, qui perdit contenance. « Le sang

de Jean Guiraud t'étouffe ! » lui cria Emile Brun. Ce n'est qu'après une violente bagarre que nos amis furent expulsés.

Le 31 octobre, à Rochefort, l'A. F. fit à Jean Guiraud de grandioses obsèques. Charles Maurras, Maurice Pujo, le Colonel Bernard de Vesins, Maxime Real del Sarte, Lucien Lacour, Georges Calzant et une foule considérable d'amis étaient présents.

Le même jour le tribunal de Saintes infligeait à plusieurs Camelots du Roi arrêtés à Pons des peines d'autant plus injustes que les auteurs de la mutilation ne purent être retrouvés par la Police et la Justice. Roger Albert était condamné à six jours de prison et 50 francs d'amende avec sursis. Rémi de Maillard à six jours de prison sans sursis et 50 francs d'amende, Alexis Guillon à quinze jours de prison sans sursis et cent francs d'amende, Roland Ballon à un mois de prison sans sursis et cent francs d'amende, Jean Vignolles à trois jours de prison sans sursis et 50 francs d'amende.

Quelques jours après, à Lyon, pour avoir dit son fait à Herriot, Emile Brun était condamné à quatre mois de prison, Jean Rouast à un mois et Henri Arnoux à deux mois.

Le 18 décembre suivant, à Bordeaux, par une décision du Ministre Painlevé qui passait outre aux conclusions de l'instruction, le garde assassin Cazet bénéficiait d'un non-lieu. Le bruit courut même, l'été dernier, sans qu'il soit possible de le vérifier, que le Gouvernement était disposé à le décorer de la médaille militaire.

⁂

Avec l'automne, les sections et centres de la Ligue, les groupes de Camelots du Roi et de Commissaires, les Etudiants reprirent leur active propagande et leur vie régulière. Le Congrès d'Action Française, qui se tint à Paris du 20 au 27 Novembre, permit de constater les progrès réalisés au cours de l'année, tant dans la région parisienne que dans toute la France. Ce Congrès s'était ouvert par une magnifique réunion, tenue Salle Wagram, devant huit mille patriotes qui marquèrent aux orateurs : Emile Brun, Marie de Roux. l'Amiral Schwerer, Paul Robain et Bernard de Vesins la chaleur de leur enthousiasme et l'unanimité de leurs convictions royalistes

⁂

Dans l'exécution des actes réparateurs ou justiciers qu'ils accomplissent, Camelots du Roi et Etudiants d'Action Française n'ont jamais négligé, chaque fois que l'occasion s'en trouvait, la bonne humeur.

Le Conseil municipal de Paris ayant pris la décision de donner au quai Saint-Michel le nom du politicien Viviani — responsable en 1914 du recul de 10 kilomètres qui coûta tant de sang français

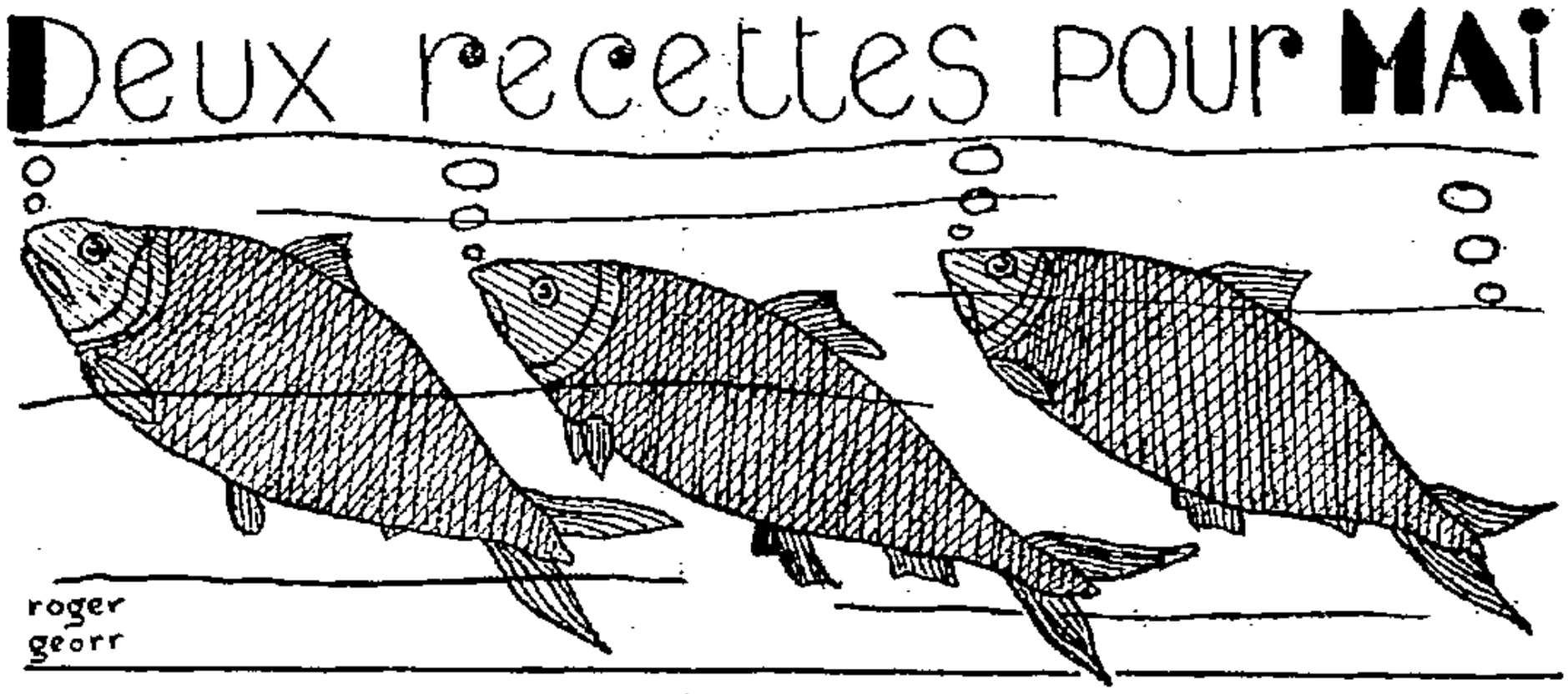

L'alose est un beau poisson de goût fin qui, ainsi que le saumon, remonte les rivières et ne se reproduit que là; ce qui explique que l'un et l'autre soient parfois catalogués parmi les poissons d'eau douce. L'alose atteint sa perfection en mai; on la sert volontiers avec accompagnement d'une purée d'oseille.

ALOSE GRILLEE A L'OSEILLE

Que l'alose soit de belle taille; écaillez, videz par les ouïes, lavez à plusieurs eaux; ciselez des deux côtés, enduisez la de beurre tiède; salez, poivrez; mettez-la sur un gril chauffé à gouttière et léchefrite pour recueillir le jus de cuisson dont vous l'arroserez. Comptez un quart d'heure au plus selon la grosseur du poisson.

Servez avec l'alose une purée d'oseille faite à l'ordinaire, c'est-à-dire liée de crème et de jaunes d'œufs.

CÔTELETTES DE VEAU FINANCIERE

Le veau est excellent à cette époque de l'année; ayez donc de belles côtelettes parées avec soin; faites-les dorer à feu vif dans le beurre; puis mettez-les dans une casserole avec un petit oignon, touffe de persil, six échalotes coupées en morceaux, sel, poivre, et un fond de veau ou jus. Couvrez la casserole et faites cuire doucement pendant trois quarts d'heure. Dressez vos côtelettes sur plat chaud; passez la sauce que vous augmenterez de 3 ou 4 cuillerées de crème vivement chauffée et un peu jaunie. Masquez vos côtelettes avec la sauce et servez.

Collection
VIES DES
HOMMES
ILLUSTRES

Un roi de France très chrétien qui n'hésita jamais à faire passer les intérêts du pape après ceux du royaume

LA VIE DE SAINT-LOUIS

par

JACQUES BOULENGER

LA VIE DE MOLIÈRE

par

RAMON FERNANDEZ

Un grand écrivain protégé par un grand roi

— les Etudiants d'Action Française se mirent au service des riverains qui protestaient contre cette décision. Le 18 Décembre, à la tombée du jour, mais en présence d'agents qui regardèrent placidement travailler de pseudo-ouvriers de la Ville de Paris, des Etudiants d'Action Française enlevèrent les plaques du quai Viviani. Le lendemain le Conseil municipal se décidait à rendre au quai le nom de Saint-Michel. Depuis, le quai Viviani n'existe plus.

***

Les Etudiants d'Action Française qui ont pris une part prépondérante aux manifestations contre le ministre Hennessy ont chargé un des leurs de conter aux lecteurs de l'Almanach le détail dés manifestations contre le ministre de l'Agriculture, choisi par M. Poincaré, le profiteur des vols de la mère Hanau, patronne de la fameuse *Gazette du Franc*. Cette série de manifestations, commencées par l'envahissement du Ministère de l'Agriculture et terminée par l'arrestation en effigie d'Hennessy le voleur et de son complice Dumay.

***

Par une triste coïncidence les premiers mois de l'année 1929 furent marqués par la mort d'admirables amis de *l'Action* Française, à qui l'Eglise refusa des obsèques religieuses, en raison de la querelle actuelle entre l'*Action Française* et le Vatican. Ligueurs, Camelots du Roi, Etudiants, Dames et Jeunes filles royalistes firent partout, à ces amis, un pieux cortège. Le commnadant Dublaix dit ailleurs ce que furent ces émouvantes cérémonies. Nous noterons simplement ici, les plus importantes.

Le 7 Janvier, c'est le pieux Baron Tristan Lambert, doyen des Camelots du Roi qui, après avoir communié selon sa coutume quotidienne à l'église voisine de Saint-Pierre de Neuilly, trouva la mort en rentrant chez lui. Cette âme généreuse, qui depuis leur fondation suivait les Camelots du Roi dans leur action et les encourageait sans cesse, ce Chevalier de l'Ordre de Malte, le Vice-Président des Chevaliers Pontificaux, l'un des fondateurs des Publicistes chrétiens, ne reçut point de l'Eglise les suprêmes honneurs funèbres. Le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, s'y refusa.

Les ordres du Cardinal n'empêchèrent pas, malgré le froid rigoureux, la foule nombreuse des ligueurs, des ligueuses, des Dames

et des Jeunes filles royalistes d'accompagner dignement ce grand chrétien jusqu'à sa suprème demeure. Au cimetière, deux prêtres se trouvèrent là pour dire les dernières prières.

Le 31 Janvier Henry de Cardonne, qui pendant 44 ans dirigea l'*Avenir du Loir-et-Cher* s'en allait lui aussi, sans clergé, vers sa tombe. Il était pourtant, comme le Baron Tristan Lambert, Chevalier de l'ordre de Saint Grégoire. Un interminable cortège suivit son cercueil. L'Amiral Schwerer, membre des Comités Directeurs de l'Action Française et François de la Motte, Vice-Président de la Ligue étaient présents au milieu des notabilités de la région

***

Le 20 Mars le Maréchal Foch mourut. Ses funérailles furent pour tous les cœurs français une occasion de battre à l'unisson. Le 26 Mars, une magnifique délégation d'anciens combattants de l'Action Française, défila, en ordre impressionnant, derrière le cercueil du grand soldat. On sait l'injure qui fut faite à tous les anciens combattants. On ne leur permit pas de saluer une dernière fois leur chef. Quand ils arrivèrent, le corps du Maréchal était déjà dans le dôme des Invalides. Le Gouvernement républicain donnait ce jour-là la mesure de sa muflerie habituelle aggravée de la crainte jalouse que lui inspirent les anciens combattants. Mais il marquait aussi sa faiblesse. On ne construit rien de durable avec l'ingratitude....

Le 18 Avril, un banquet réunissait au restaurant universitaire, sous la présidence de Charles Benoist, six cents médecins. Cette manifestation annuelle de l'intérêt que porte le corps médical aux idées de l'Action Française montre les progrès accomplis, grâce à l'initiative du Docteur Paul Guérin.

Le 5 Mai, les élections municipales donnèrent lieu, à Générac, à des incidents qui valurent à quatre de nos amis, vingt-cinq jours de prison préventive et de sévères condamnations. Les républicains de Générac, qui sont la minorité, avaient pris l'habitude d'inscrire sur les listes électorales de la localité comme propriétaires d'un petit terrain inculte et inhabitable, un nombre important de gens étrangers au pays. Pour mettre fin à cet abus, nos amis enlevèrent le jour du scrutin, l'urne et ses bulletins. La gendarmerie arrêta Pierre Arnaud, Xavier Tronc, Hervé Tronc, Joseph Mombellet et Augustin Dijol. Hervé Tronc fut relâché. Nos

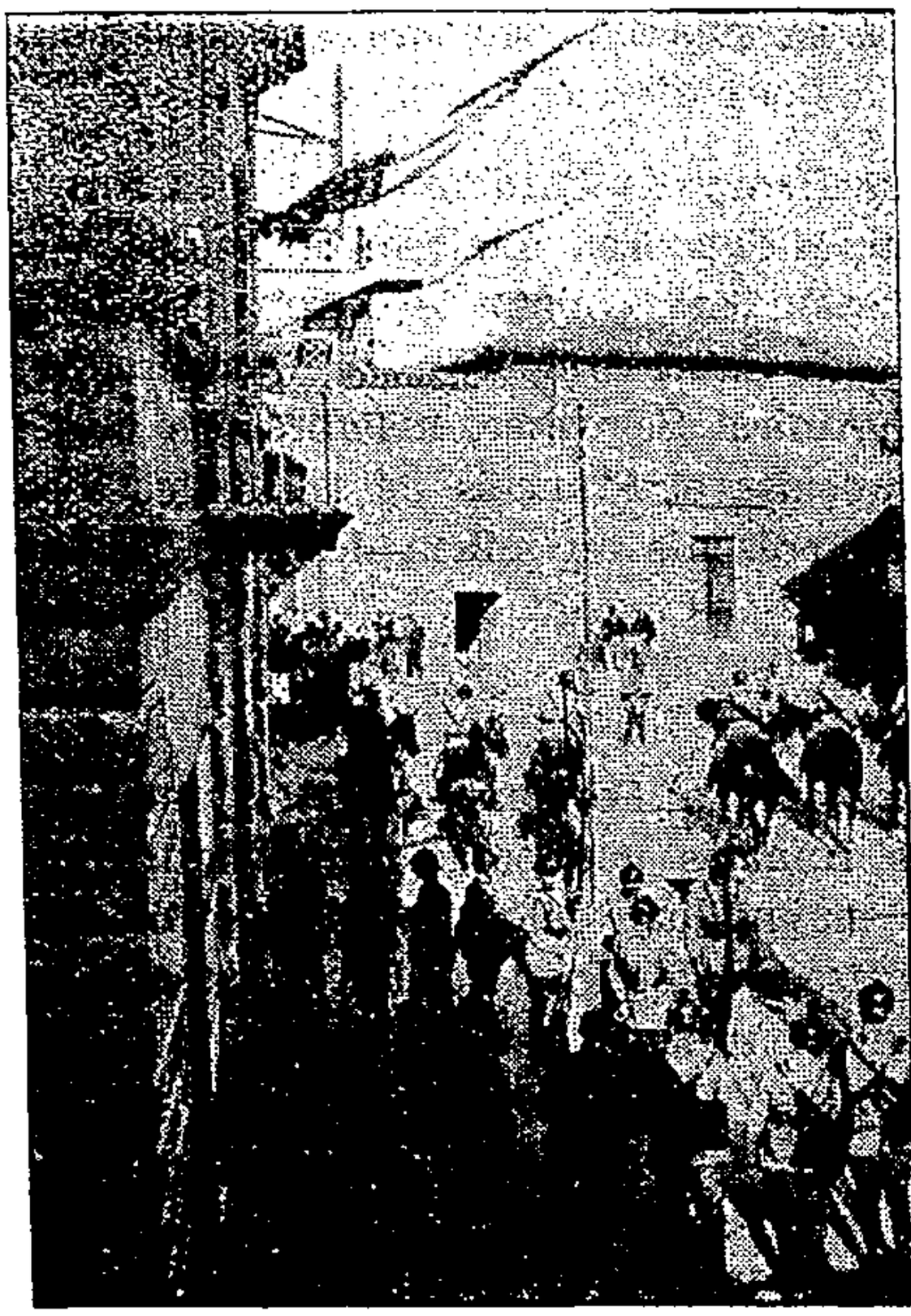

Deux vues de la mairie de Generac prises pendant le vote du 29 Juin

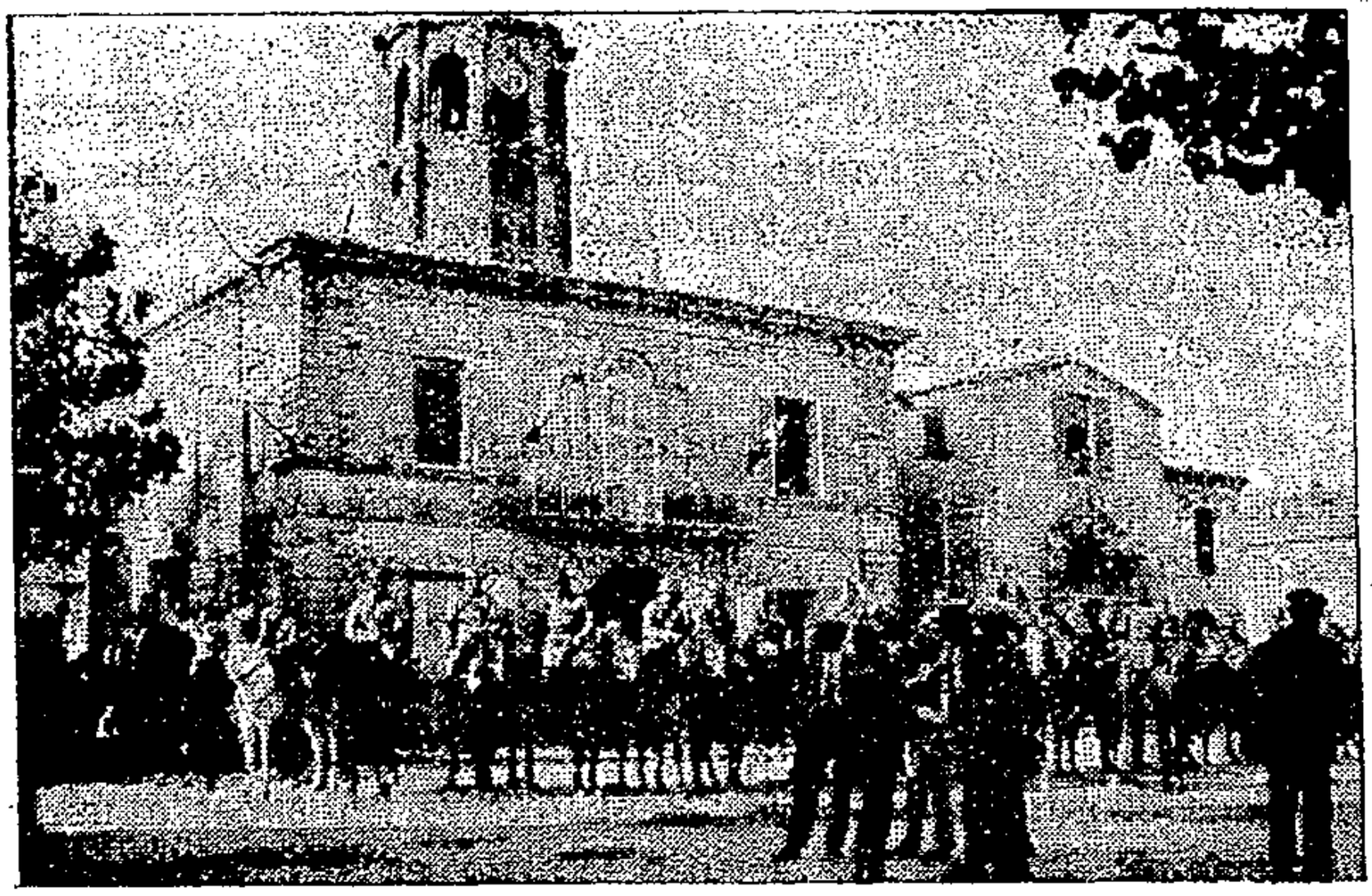

La mairie de Generac gardée par les gendarmes

autres amis, après une instruction volontairement menée sans hâte, se virent, le 31 mai, condamnés aux peines suivantes : Gédéon Gros : 6 mois de prison avec sursis; Pierre Arnaud et Xavier Tronc: 5 mois; Augustin Dijol et Joseph Mombellet: 4 mois, Augustin Tamalou : 3 mois.

Hervé Tronc, Pierre Arnaud, Gédéon Gros, Augustin Tamalon, Augustin Dijol, Joseph Mombellet, Xavier Tronc.

A leur libération, après ce jugement servile, les prisonniers reçurent un accueil chaleureux de la population de Générac.

***

Le cinquième centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc a été marqué par des fêtes où l'Action Française ne fut jamais absente.

On sait ce que Jeanne d'Arc a toujours été pour Maxime Real del Sarte, Président de la Fédération nationale des Camelots du Roi. Son talent, qui s'est affirmé magistralement depuis la guerre, l'a fait choisir pour réaliser à travers la France l'image de la Sainte de la Patrie.

Le 7 Mai, à Orléans, la Municipalité inaugurait un monument à Jeanne d'Arc, dû au ciseau de notre ami.

Le 30 mai, Rouen inaugurait à son tour, sur la place du Vieux-

Marché, une Jeanne-d'Arc au bûcher, que le public parisien avait déjà pu admirer, œuvre de notre ami.

A Poitiers, c'est aussi une statue de Maxime Real del Sarte qui désormais marquera le passage de la Vierge lorraine.

Le 12 Mai, Paris célébra avec la même foi, et plus d'ardeur encore que de coutume, Jeanne, blessée le 8 septembre 1429 à la porte Sainte Honorée. Un médaillon représentant Jeanne d'Arc casquée, les yeux clos comme pour la prière, œuvre de Maxime fut inauguré le matin. A 11 heures, place Saint-Augustin, un immense cortège réunissant la Jeunesse des Ecoles, derrière des délégations des provinces françaises en costume et, avec l'Action Française, des délégations de mineurs, de cheminots, d'employés de la T.C.R.P., de chauffeurs, puis la longue théorie des Dames, des Jeunes filles, les groupes de Commissaires, les sections de la Ligue commença à défiler et se termina vers 1 heure de l'après-midi, place du Théâtre-Français.

Huit jours plus tard, le cortège des Ligueurs et des Commissaires d'Action Française, des Dames et des Jeunes filles, se regroupait, devant la cité Vaneau, pour mener vers la gare Montparnasse un bon catholique, un homme éminent et de grande droiture : Roger Lambelin. C'était pourtant le lundi de la Pentecôte qui aurait pu appeler nos amis loin de Paris. C'est une foule qui se trouva rassemblée et qui accompagna pieusement la dépouille de celui que Bernard de Vesins salua au nom de tous comme un serviteur dévoué de la France et de Dieu. Pourtant, à lui encore, parce qu'il n'avait pas voulu renier l'A. F. les autorités religieuses refusaient les honneures mérités par une vie de chrétien exemplaire.

L'anné que nous résumons ici, s'est achevée par des manifestations contre la ratification des dettes, dont l'Association Marius Plateau prit l'initiative ou auxquelles elle prit une part active.

Sur ce thème : *Ne ratifions pas*, les anciens combattants d'Action Française firent parler avec leurs représentants, les délégués de grandes associations. Le 21 Juin, une réunion donnée au Cirque de Paris groupa dix mille patriotes. Joseph Darnand présidait. MM. Rossignol et Bloch, représentant les plus importantes associations prirent la parole, avec eux des techniciens : MM. Paul Le Faivre et Verdurand, puis Marie de Roux, Pierre Héricourt et Bernard de Vesins.

Le dimanche suivant 3.000 anciens combattants d'Action Française, derrière leurs camarades des autres associations, montèrent l'avenue des Champs-Elysées et allèrent salle Wagram protester contre l'injuste tribut qui, après le vote du Parlement, va pendant soixante-deux ans peser sur les générations qui montent. Ce vote n'a été acquis, on le sait qu'à 8 voix de majorité d'ailleurs douteuses. Malgré la pression du ministère de l'Intérieur falsifiant les manifestations de l'opinion, malgré une corruption effrénée, l'Antifrance a subi là un grave échec moral. Or, c'est l'Action Française qui avait mené toute la lutte contre la ratification. C'est l'énergique et magnifique campagne de notre journal; ce sont les manifestations préparées ou soutenues par nos amis qui ont éclairé et réveillé le pays. Dans cette circonstance, l'Action Française a été l'âme et la voix de la France elle-même.

Nous serions incomplets si, dans ce bref résumé, nous ne notions, comme un signe de l'activité toujours croissante de l'Action Française, les 175 grandes réunions données d'Octobre 1928 à Juillet 1929 par le service des conférences. Grâce à elles, grâce surtout au dévouement des orateurs d'Action Française qui se dépensent sans compter, un public étendu a pu connaître nos idées et le programme de réforme que la Monarchie peut seule accomplir. Les efforts de Paul Robain et de ses collaborateurs n'auront pas été vains. Par eux, auront été rassemblés de nouveaux ligueurs, de nouveaux Etudiants d'Action Française, des Camelots du Roi qui, unis à la troupe déjà nombreuse de nos anciens amis, hâteront le salut de la France par le Roi.

Pierre LECŒUR.

Société à Responsabilité Limitée.
Capital 550 000 Francs

AUSSEUR
MENUISIER
Lauréat de la Sté Centrale des Architectes Français

Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis à Paris

Tél: Ségur 06-98

La traversée de l'Atlantique en avion

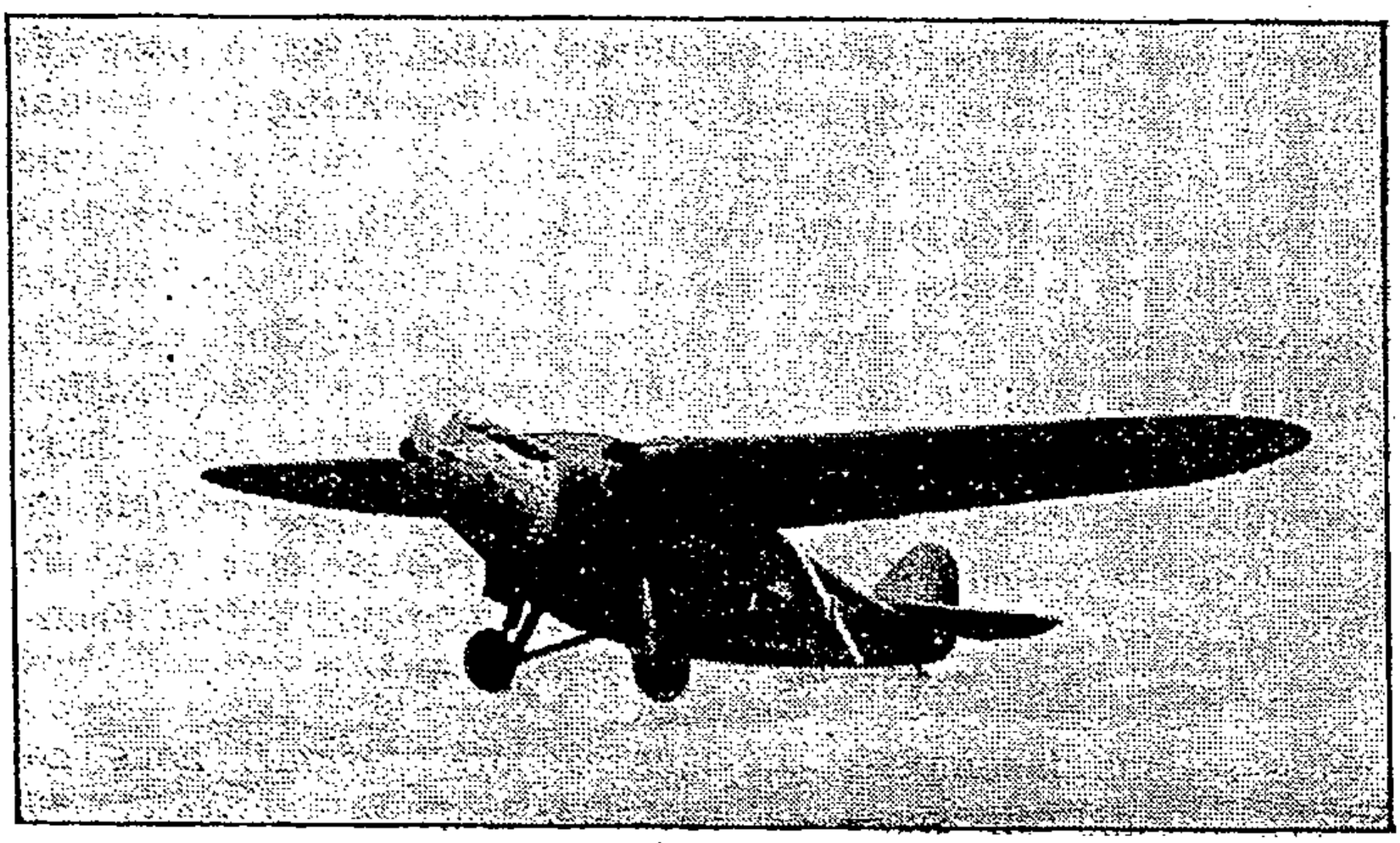

" L'Oiseau Jaune "

Les 13 et 14 juin 1929, les aviateurs Assolant, Lefèvre et Lotti, premiers parmi les aviateurs européens réalisaient la traversée de New-York en Europe.

Maison DESBOIS Aîné, fondée en 1874

L. DOREAU et G. LARROQUE

Successeurs

BUREAUX ET ATELIERS DE FERRONNERIE

10, rue Castagnary, PARIS (15e) - Vaugirard 11-80

Ateliers de Construction : Arcueil-Cachan

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
COMBLES — CHARPENTES
ENTRETIEN — ÉLECTRICITÉ
SERRURERIE D'ART
SERRURERIE DE BATIMENT

GRILLES ET RAMPES
DE TOUS STYLES
JARDINS D'HIVER
MARQUISES — VERANDAS
LUSTRES

Assolant et Lotti à l'Action Française

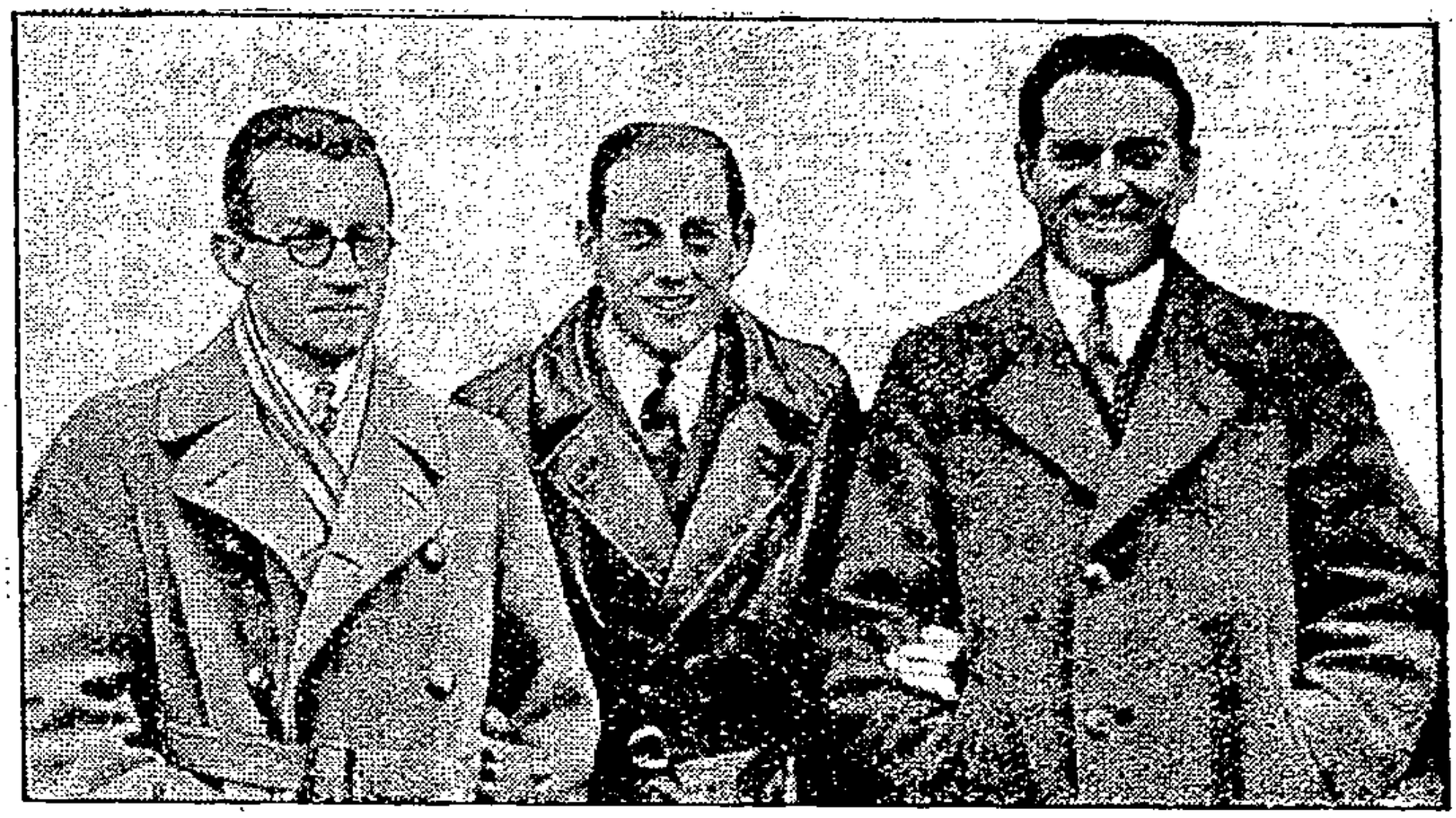

LOTTI ASSOLANT LEFÈVRE

Le 5 juillet 1929 les glorieux aviateurs Assolant et Lotti se sont rendus à l'Action Française; leur camarade Lefèvre, retenu au Bourget s'était excusé de ne pouvoir se joindre à eux.

Les glorieux aviateurs furent reçus par Charles Maurras, le colonel Bernard de Vesins, Maurice Pujo, Lucien Moreau, Robert de Boisfleury, le colonel Larpent, Jacques Delebecque, François de la Motte, Pierre Lecœur, Philippe Rouland, le Docteur Henri Martin, la plupart des membres de la rédaction et de l'administration du journal et le personnel des bureaux et de la Ligue.

Notre ami Bernard Denisane, secrétaire de la Rédaction de l'*Action Française* et pilote aviateur lui-même souhaita la bienvenue aux héros et dans une émouvante allocution rappela le souvenir des aviateurs d'Action Française, tombés pour la France :

Jean de Terline qui le 27 juillet 1916, dans un combat aérien à 3.000 mètres, fonça sur son adversaire et l'entraîna dans la mort.

Bernard de Romanet, l'as qui descendit 18 avions boches et battit le record de vitesse.

Mézerques, le grand as du bombardement, tué au Maroc.

De Saint-Roman, disparu avec Mounayres et Petit en tentant la traversée de l'Atlantique Sud.

Jacques de Lesseps, pilote d'avant-guerre, tombé au Canada en 1927.

Fronval, « l'éblouissant pilote », roi de l'acrobatie.

Enfin Guilbaud et Cuverville, disparus tragiquement en s'élançant au secours de l'Italia et des compagnons du général Nobile.

Lotti répondit par quelques mots d'une modestie charmante qu'il conclut ainsi : « Nous savons que nous sommes ici dans un milieu bien français, buvons à la gloire du pays. »

Enfin Bernard de Vesins leur dit notre joie de la visite que nous recevions et « salua en deux magnifiques aviateurs la génération trop décimée qui suit la nôtre au service de la patrie ».

CHEZ PLON

GEORGES BERNANOS

LA JOIE

ROMAN

« *Georges Bernanos est merveilleux. Il prend son auditoire dès les premiers mots ; il l'enlève, il ne le lâche plus.* »

LÉON DAUDET.

Collection " LA PALATINE ". In-8° écu sur alfa, tiré à 3.3oo exemplaires numérotés . . . . . **20 fr.**

Édition ordinaire. In-16 . . . . . **12 fr.**

Du même auteur :

SOUS LE SOLEIL DE SATAN, Roman, 67e mille. **12 fr.**

L'IMPOSTURE, Roman, 30e mille . . . . . **12 fr.**

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

A la veille des Assurances Sociales

par le Docteur Paul GUÉRIN

— « Pourquoi nous sommes *contre* les assurances sociales ? » Où diable avez-vous pêché, Monsieur, pareille énormité ? et qui vous conté pareille bourde ? Il y a belle lurette, en vérité, que l'Action Française dénonce le retard de ..re législation sociale, et tout esprit de bon sens, avide de progrès social, s'incline devant la sage hardiesse de ce magnifique *programme corporatif* dont nos gouvernants avaient bien fait de s'inspirer. De grâce, ne dites donc point « que nous sommes contre les assurances sociales » ! Dites plus justement que, partisans de réalisations parfaitement définies, *nous sommes opposés à une certaine loi, dite des Assurances sociales*, votée en l'an de grâce 1928 par un Parlement en mal de réélection, loi qui — malgré son titre prometteur — ne fait que consacrer, en matière sociale, le règne de l'étatisme le plus envahisseur et le plus dangereux.

Au fait, où en sommes-nous avec cette fameuse loi Un premier décret d'application est paru : il n'a satisfait personne... Un second suivra sans doute, sans parler d'un projet rectificatif qu'il faudra — c'est bien évident — rectifier à son tour. A ne vous rien cacher, le ministre n'est pas très fier de son œuvre : sa loi le taquine... Ses bureaux ne sont pas sans inquiétudes sur l'avenir promis à leur ours... Les intéressés tempêtent... On aurait bien voulu diviser les récalcitrants (vieille tactique !), mais promesses, décorations, sinécures n'ont calmé ni les angoisses du monde industriel, ni les colères des milieux agricoles, pas plus qu'elles n'ont modifié les froides décisions du Corps médical. Alors Le silence ? On y avait bien pensé, mais c'était compter sans les démagogues qui tiennent leur os et qui, du syndicalisme chrétien à la C. G. T., de noble sire de Las Cases à Jouhaux, crient comme des perdus à l'idée qu'on ne pourrait le leur ôter, ou simplement le rogner ! La loi ? *Leur* loi ?...

...« *Leur sang se coagule*
En pensant qu'on y peut changer une virgule. »

Maudite galère, Monsieur le Ministre, et funeste aventure !

***

Un peu de bon sens, pourtant, vous eût évité ce pas de clerc... N'était votre avenir électoral, vous penseriez comme nous.

Vous n'ignorez pas que votre contribution de 10 0/0 sur le montant des salaires équivaut à une *taxe nouvelle* imposée à la production : le patron n'acceptera pas plus une restriction de son bénéfice que le salarié ne s'accommodera d'une diminution de son salaire. C'est donc en fin du compte *le consommateur* qui paiera. Le dit consommateur se confondant avec *le contribuable*, c'est encore lui qui

LES RECETTES POUR JUIN

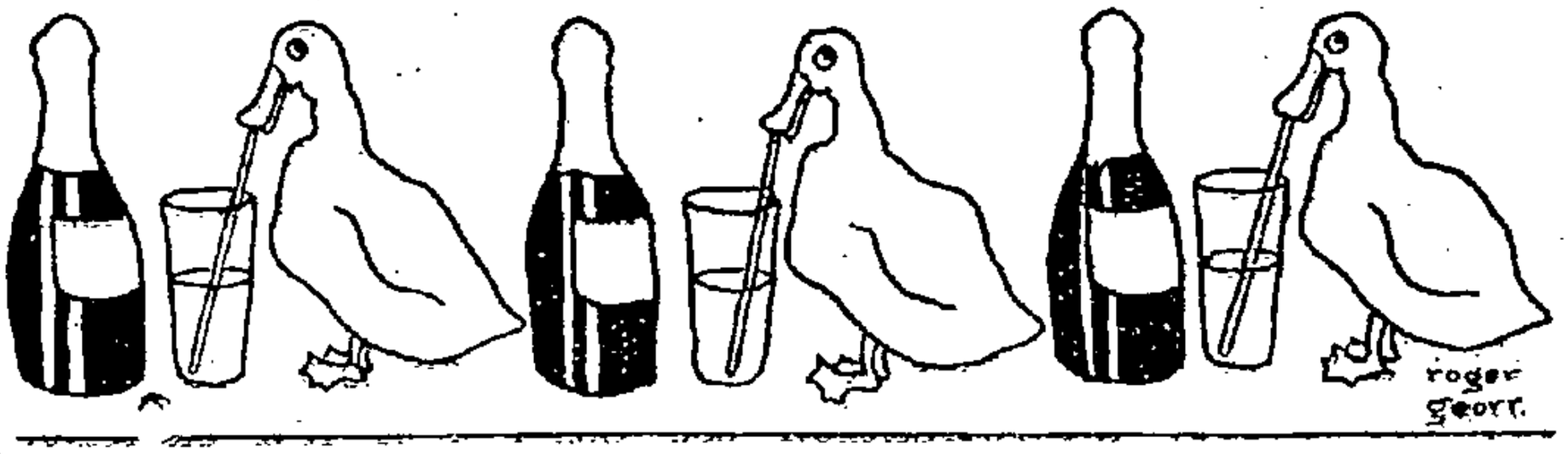

Jeunes bêtes, jeunes légumes : le caneton aux petits pois est tout indiqué. Le caneton aux olives n'est pas moins recherché et a plus de distinction; préparé aux navets, il est exquis et eux aussi.

LES CANETONS AUX NAVETS

Ne choisissez pas précisément des canetons, mais de très jeunes adultes; les bêtes seront plus grasses et de meilleur goût. Quand vous aurez flambé et troussé, vous ferez revenir dans la casserole avec du beurre, puis ajouterez de la farine, et vous mouillerez de bon bouillon; mettez bouquet garni, sel, poivre; laissez mijoter à feu doux.

D'autre part, vous faites dorer des navets dans le beurre et y ajoutez un peu de sucre; quand ils ont pris couleur, vous les versez dans la casserole où cuisent les canards et vous achevez la cuisson du tout. Goûtez, dégraissez et servez.

COKTAIL AU CHAMPAGNE

On met de la glace pilée à mi-hauteur d'un grand gobelet en cristal, 5 grammes de sirop de sucre, 6 grammes de curaçao, 6 gouttes de bitter angustura et le jus d'un citron; on emplit avec du champagne, on mélange et on sert avec de grandes pailles.

Ce coktail se fait sans shaker. La recette en est donnée par Ali-Bab (*Gastronomie pratique*).

soldera les participations de l'Etat dont vous êtes bien incapable de prévoir *le quantum*. Un enfant de 7 ans, sur sa petite ardoise, chiffrerait le total de ces contributions successives : 15 à 20 0/0, Monsieur le Ministre, 15 à 20 0/0 d'*augmentation du coût de la vie*. Nous sommes *contre* la loi parce qu'elle fera *la vie plus chère* et qu'*une pareille charge tuera notre production économique* déjà fort mal placée — par vos soins, Messieurs du Régime, — vis-à-vis de la concurrence étrangère.

Un apprenti de 13 ans vous eût également appris que le métier de mineur était plus dangereux que celui de fonctionnaire au Ministère du Travail, que le cultivateur était moins enclin à la maladie que le vendeur de grand magasin et que ce dernier était encore avantagé par rapport à l'ouvrier d'usine. *Inégalité des risques*, Monsieur le Ministre. — Diable ! Voilà qui n'est pas démocratique... Fichue nature qui n'est pas capable d'unifier son monde sous la même toise... Prescrire des charges égales pour des professions aussi différentes, c'est commettre une injustice flagrante et bouleverser singulièrement les plus élémentaires conceptions de l'établissement d'un prix de revient. Nous sommes *contre* la loi des Assurances sociales, parce qu'elle est *antiprofessionnelle*, en révolte contre la réalité et les lois naturelles.

Un élève de philosophie, Monsieur le Ministre, vous eût appris bien autre chose. Figurez-vous que cette maudite nature humaine — ce n'est ni vous ni moi qui la changerons, pas vrai ? — a été créée avec une méconnaissance absolue du collectivisme cher à Karl Marx. C'est pour vous, *dans votre intérêt*, que vous travaillez... (nous ne nous en apercevons que trop !) Moi aussi. Gros-jean aussi, et Tartempion de même. Depuis que le monde est monde, qu'il y a des hommes et que ces hommes travaillent, il a fallu, pour les décider à l'effort, l'appât d'un *intérêt personnel* renforcé par *l'intérêt familial*, sans lequel c'en serait fini de toute *persévérance* et de toute *épargne*. Il est à craindre, voyez-vous, que ces vieilles données traditionnelles et réactionnaires ne restent la loi de l'humanité jusqu'à la consommation des siècles. En offrant aux masses le mirage collectiviste, en faisant de l'Etat « *cette grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde* » (Bastiat), vous supprimez l'aiguillon indispensable. Du jour où l'avenir de l'homme est assuré en totalité ou en partie par la collectivité, l'in-

dividu s'habitue à l'idée de compter sur les autres : *ne payant pas, il produit moins, il consomme plus; qui ne paie pas abuse.* En fin de compte, votre fausse philosophie aura fait singulièrement le jeu du paresseux aux dépens du travailleur, du débrouillard aux dépens de l'honnête homme et du prodigue aux dépens de l'épargnant : vous aurez entraîné, de ce fait, avec la débâcle économique et financière, la décadence morale du pays, éternelle réaction des lois naturelles qu'on ne transgresse pas en vain. *Loi immorale, loi inhumaine... Nous sommes contre.*

Que si, enfin, poursuivant votre enquête, vous aviez interrogé le plus modeste étudiant de nos Facultés de médecine, le plus timide stagiaire de nos hôpitaux, vous eussiez recueilli de ses lèvres les plus judicieux conseils, les plus lumineux avis sur l'exercice d'un art que vous semblez avoir méconnu. J'entends bien : 26.000 médecins sur 1-.000.000 d'électeurs, nous ne comptons pas, nous sommes trop peu. Doucement, doucement... nous tenons beaucoup de choses, nous voyons beaucoup de gens. N'oubliez pas qu'ayant fait la République, nous sommes bien capables de la défaire, et que nos doléances se confondent céans avec celles de nos malades. Ces malades, ce sont les consommateurs et les contribuables de tout à l'heure. Feux convergents... Prenez garde.

Que veulent-ils donc de si compliqué ? Ils veulent choisir librement leur médecin; nous ne voulons pas être fonctionnarisés. Ils veulent que leur médecin ait sa liberté thérapeutique : nous refusons les barèmes administratifs. Ils veulent que leur confidence reste secrète : nous repoussons l'intrusion du « *tiers* » (payant) entre le malade et praticien. Du jour où vous obligerez le malade à consulter un « *médecin de caisse* », pour obtenir « *une médecine de caisse* » discutée sur la voie publique, vous n'aurez plus avec vous que le quarteron de métèques et de marrons qui déshonorent notre profession, et la *vox populi* portera sur votre œuvre un jugement rapide, mais sévère : *ESCROQUERIE...*

OUVRAGES DE LUXE

Voyez à la page 218 un aperçu des ouvrages de luxe en vente à la ***Librairie d'Action Française***, 12, rue de Rome, Paris (8e).

Au fait, auraient-ils si grand tort et se tromperaient-ils de beaucoup ? Laissons M. Louis Forest nous exposer « comment l'Etat bernera les assurés-vieillesse » :

« Supposons un salarié qui, de 16 à 60 ans, touche 10.000 francs « par an de salaire.

« D'après la loi, mille francs par an auront été versés pour lui « à l'Etat, soit en 44 ans, 44.000 francs.

« Qu'est-ce que l'Etat donnera à l'assuré pour ces 44.000 francs?

« Seulement une rente de quatre mille francs !

« Voilà le vol ! Si ces cotisations de mille francs par an avaient « été placées à 5 % dans une caisse autonome mutualiste, elles « auraient, à partir de l'âge de 60 ans, rapporté au salarié pen- « sionné :

« non pas quatre mille francs par an, mais quinze mille !

« Tel est, en effet, avec le jeu des intérêts composés, le rapport « des 44.000 francs francs versés.

« L'Etat gardera donc pour lui 11.000 francs par an !

Bigre ! L'Etat n'y va pas de main-morte ! Mais, direz-vous, le cotisant est — en plus — assuré contre la maladie et l'invalidité...

« Parlons-en du cadeau !

« En plaçant pendant 44 ans, 1.000 francs par an dans une caisse « autonome mutualiste, le capital constitué à 60 ans est, dans le « cas étudié, de 148.000 francs.

« Or, pour assurer 4.000 francs de retraite-vieillesse, 38.000 fr. « suffiraient.

« Les 110.000 francs de différence représentent donc ce qui peut « être consacré à l'assurance-maladie et à l'invalidité.

« Avec cette somme, le salarié-cotisant aurait pu se payer la « bagatelle de 11.000 consultations médicales à dix francs, soit « une consultation par jour ouvrable, pendant 37 ans !

« S'il était devenu invalide à cinquante ans, il aurait pu encore « par cette caisse mutualiste autonome, se faire une rente de « 7.000 francs par an, au lieu de celle de 3.500 que lui assure la « loi « folle ».

Quant au capital versé ? Flambé, évaporé, perdu !

Et où passera — à quels usagers et dans quelles poches ? — cet énorme prélèvement ? Pourquoi ces différences énormes entre les avantages concédés et les cotisations exigées ?

« Parce que l'argent des cotisants sera, avec la loi du 5 avril « 1928, gaspillé !

« Parce que la loi est si compliquée qu'elle entraîne la création « de 60.000 fonctionnaires inutiles et nouveaux, pour son appli- « cation.

« Parce que ces 60.000 fonctiondaires devront être logés dans des « bâtiments neufs.

« Parce qu'il faudra que les producteurs, ouvriers et autres pren- « nent sur leurs cotisations, sur leur travail, leurs salaires de « quoi payer ces fonctionnaires, ces bâtisses et les retraites des « fonctionnaires qui, elles, seront très au-dessus de 4.000 francs, « etc.; etc...

« Et le reste de tout cet immense argent gaspillé, servira à entre- « tenir les faux malades et à engraisser les médecins marrons.

« Et voilà ce qu'on propose à nos travailleurs comme une loi de « générosité sociale !

« UN VOL ! ! »

Causa judicata est.

***

Alors La solution ?

Laisser aux cotisations exigées de l'assuré le caractère d'une *épargne personnelle, capitaliser les versements au compte individuel du travailleur* (projet Specklin) en lui donnant la certitude qu'il retrouvera sur ses vieux jours la somme ainsi amassée et qu'il la transmettra à ses enfants pour leur faire, par son effort et son travail, la vie plus douce que lui-même ne l'avait connue. C'est là le seul moyen de limiter la consommation et les abus, parce que cela se résume en une formule féconde : *Créer non plus des assistés, mais des propriétaires.*

Et puis, confier la gestion de ces organismes, le contrôle de ces dépenses, non pas à l'Etat, certes ! centralisateur et gaspilleur, mais aux seuls groupements qualifiés pour ce soin : groupements *professionnels* constitués sous le signe du *métier. Les lois sociales aux Corporations.* Elles coûteront moins cher, elles fonctionneront mieux.

Corporations, patrimoines corporatifs, l'idée est lancée, elle suit son chemin : tout ce qui pense, tout ce qui travaille, tout ce qui compte, salue en cette doctrine *la charte du travail de demain.* Là comme ailleurs, un seul obstacle obstrue la route : le politicien, fruit du régime, jaloux de ses avantages électoraux, ennemi de toutes les libertés

qui soustrairaient des citoyens à son emprise. C'est un obstacle trop vermoulu pour qu'il soit capable de tenir longtemps ; un bon coup d'épaule, et la voie sera libre, lumineuse, bien tracée... *ROYALE.*

Docteur P. GUÉRIN.

Ancien interne des hôpitaux de Paris,
Secrétaire du Groupe médical
d'A. F. de la région parisienne.

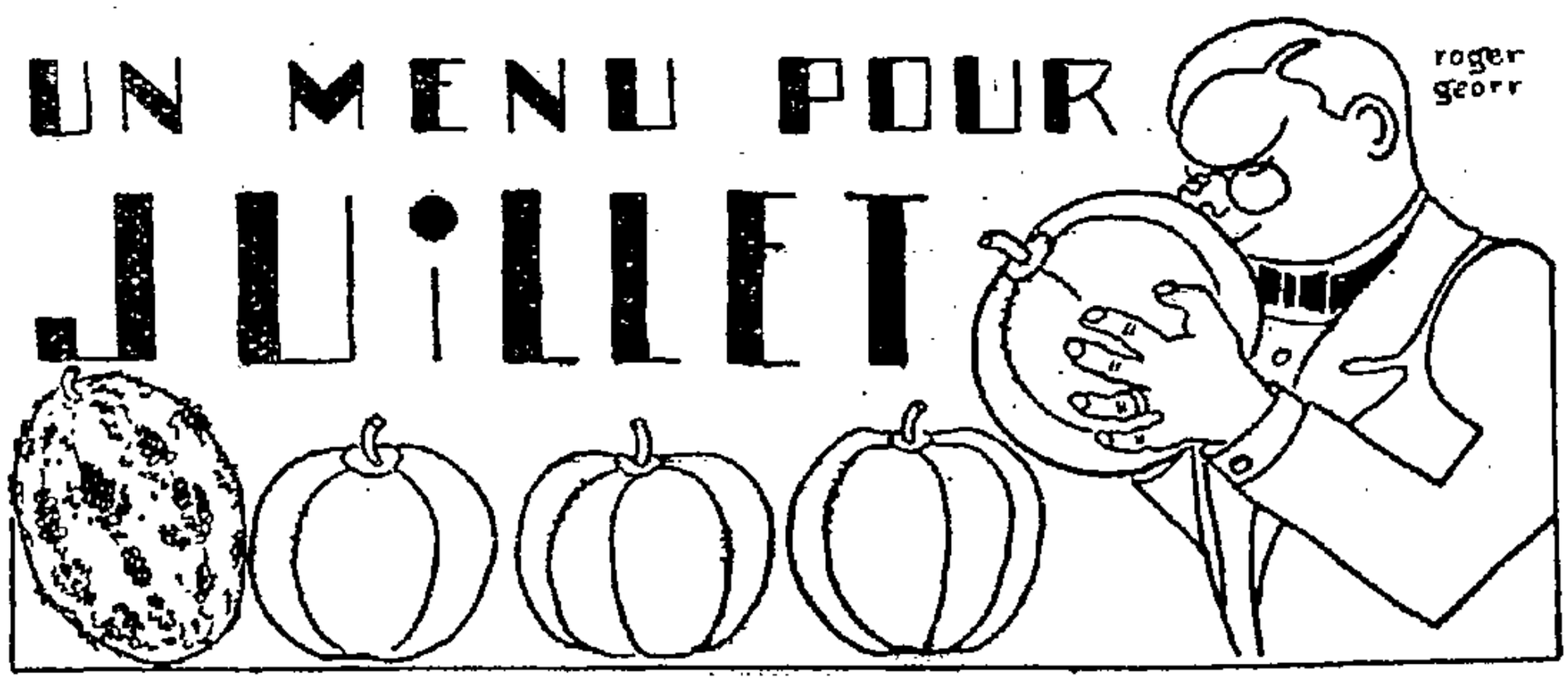

MENU (Dîner).

Potage crème veloutée de fonds d'artichauts
Melon glacé au porto
Sole sauce hollandaise
Gigot de pré-salé
Salade de romaine
Fromages
Fruits
Bombe glacée citron-fraise

Il est à noter qu'à partir de juillet jusqu'à l'hiver, les moutons de prés-salés et les bœufs normands sont dans leur excellence; tandis que les viandes rouges d'autre provenance sont inférieures et ne retrouveront leur valeur qu'avec les jours froids.

RECETTE DE MELON GLACE AU PORTO

On enlève le pédoncule en découpant un cercle assez large pour que les graines qui sont à l'intérieur puissent être enlevées. On introduit alors dans le melons du sucre en poudre vanillé, puis un verre à bordeaux de vin de Porto (ou de Champagne, ou de Xérès, etc.) et on replace le bouchon orné du pédoncule. Le melon, porté à la glacière, doit y rester plusieurs heures. Il est bon de le remuer de temps à autre pour que le vin l'imprègne partout.

C'est du porto blanc qu'il faut employer. On peut aussi parfumer le melon avec une liqueur. La quantité à verser est alors moindre.

HENRI VAUGEOIS

"LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE"

On ne peut bien connaître les origines de l'ACTION FRANÇAISE si l'on n'a lu les principaux écrits de Vaugeois, son fondateur ; en particulier ceux qui ont été recueillis et publiés par les soins de la Librairie d'Action Française.

HENRI VAUGEOIS

LA FIN
DE
L'ERREUR FRANÇAISE

avec une Préface du Marquis de Roux

« Comme ces objections sont tombées une à une devant la vérité incontestable de la doctrine politique monarchique, telle que l'a restaurée en France Charles Maurras, je suis si apporté *l'Action française* nous en ferons ce que Dieu voudra. »

(*Testament politique d'Henri Vaugeois* dit. « discours prononcé à l'Association des Jeunes Filles royalistes, le 26 février 1916 »)

PARIS
LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, RUE DE ROME
1928

Demandez à votre Libraire ou à la Librairie d'A. F., 12, rue de Rome, Paris (3e) *l'ouvrage dont la couverture est ci-dessus reproduite en réduction. 1 volume in-16 de XVI, 312 pages.*

Prix : **15** francs; franco, **16** fr. **50**

« L'ACTION FRANÇAISE AGRICOLE »

Mistral a dit :

O paysans, comme on vous appelle,
Vous resterez maîtres du pays !

Oui, mais quels maîtres ? Des maîtres dignes de ce nom, dominant la situation matérielle de toutes les forces de la propriété et de l'hérédité ? Ou des maîtres asservis à la tâche, prisonniers de nécessités inférieures, courbés sous le dur joug des politiciens démocrates et de leurs patrons de la finance ploutocratique ? Une terre de France soumise à ce régime de communisme anonyme perdrait plus vite qu'on ne croit quelques-unes de ses vertus fécondes; sa production généreuse, dont nous sommes justement fiers, ne tarderait pas à s'en ressentir. La noble patrie du blé et du vin, du sucre et de l'olive a déjà aliéné, par des fautes purement politiques, certaines richesses originales telles que la soie et le lin. Elle courrait le risque de perdre les autres pour une longue suite de temps, si certaines folies agraires y étaient écoutées, applaudies, pratiquées. — On ne les pratiquera pas ? C'est ce que personne ne sait, c'est ce que nul ne peut dire avec certitude. Contre certaines maladies épidémiques de l'intelligence commune, c'est une faible défense que le simple bon sens de l'élite, s'il dort ou se complait dans l'inertie pure.

La raison publique doit militer. Son action constante et tenace peut être plus utile encore à la campagne qu'à la ville. Une ville ne fait pas *un* auditoire... Un hameau, un village, un bourg composent de petites cités où la moindre parole trouve de rapides échos : cela se répercute de cabaret en cabaret, puis de maison en maison, et quand celui qui parle ajoute un peu d'autorité personnelle à l'évidence des vérités qu'il énonce, on s'assure que celles-ci courent, se propagent, s'enflamment comme traînée de poudre... Ah ! si les bons Français se rendaient compte de leur pouvoir !

Sans croire à l'avenir du communisme rural en France, il convient de ne pas traiter à la légère ces menaces d'une explosion qui, sans tout emporter, pourrait faire beaucoup de mal. A coup sûr, l'union et la fédération des influences saines détruiraient facilement les mauvaises semences de Jacquerie jetées par des ecclésiastiques échauffés sur certains points du territoire qui sont bien siastiques échauffés sur certains points du territoires qui sont bien les meilleurs moralement, mentalement, socialement : je songe à nos belles campagnes de l'Ouest ! Il est vrai que la propagande défensive, encore si facile, demanderait un minimum d'accord, d'entente, de communauté de vues entre bons citoyens. Il lui faut surtout un organe.

Pourquoi l'ACTION FRANÇAISE AGRICOLE ne l'est-elle pas ?

Cet étonnant petit journal hebdomadaire réunit les deux qualités nécessaires : la netteté et le mordant. L'article de Daudet, l'article de Bainville, l'article de Bacconnier (celui-ci portant sur les affaires politiques intérieure et sociale immédiates et pratiques) parlent au peuple entier de la France le langage alterné de l'intelligence et du cœur. Son intérêt, non l'intérêt personnel, mais social et national, y est imperturbablement défendu. Et on ne l'y enferme pas. Et les plus vastes horizons de la fantaisie, de la rêverie, de la méditation et de la connaissance y sont également découverts. Je puis en parler sans pudeur, quant à moi, le temps de collaborer à l'A. F. A. m'ayant fait défaut; mais depuis de longues années, nous n'avons jamais cessé. Pujo et moi, d'en revoir avec attention, les épreuves; les responsabilités de direction n'ont jamais été un vain mot ici.

Bref, propagande et propagande ! Il y a là une œuvre de première nécessité. Les résultats obtenus sont si beaux que la prospérité de notre AGRICOLE fait envie aux communistes depuis longtemps. Pas un parti d'opposition ni de gouvernement ne dispose d'un pareil instrument de diffusion et d'action. Nous ne sommes pas un parti, nous aiguisons, nous affûtons, nous perfectionnons l'instrument pour le salut, pour l'ordre, pour le développement du pays. Que tout bon citoyen nous seconde !

CHARLES MAURRAS.

AGRICULTEURS

Pour toutes vos Cultures

et, en particulier, pour vos

POMMES DE TERRE

employez

le

MARC de COLLE

fabriqué par la

Maison Émile BERTRAND

ANNONAY

(Ardèche)

LES JEUX DE FRANCE

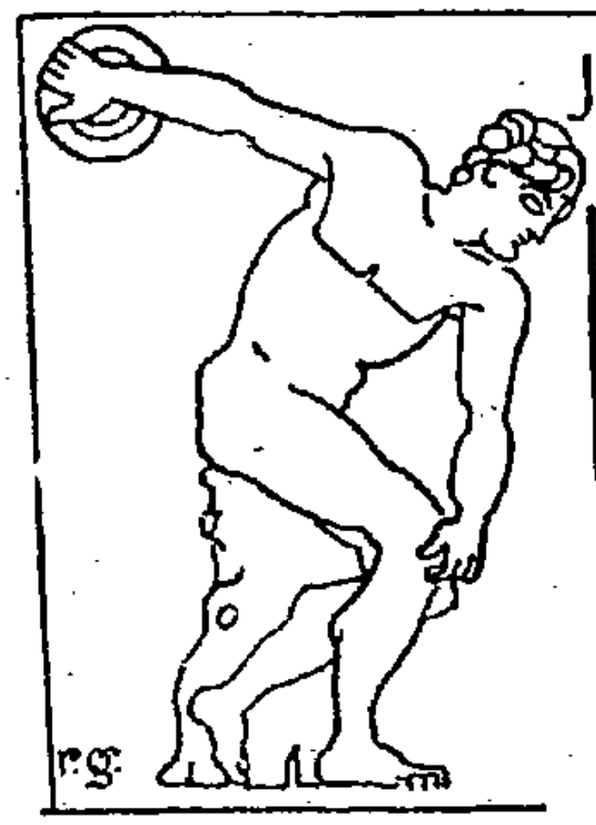

Ce jeu est-il spécifiquement lyonnais ? Je ne saurais le dire. Il est, en tout cas, fort en honneur dans toute la vallée du Rhône et jusqu'en Bourgogne et en Savoie. C'est par tout ce que les agences dénomment le Sud-Est que cette pratique est, depuis des siècles, érigée en culte.

Les règlements en sont codifiés en douze articles qui sont une merveille de précision. Lyon est le centre des organisations et fédérations « boulistes ». Chaque année, à la Pentecôte, la place Bellecour se couvre d'une multitude de joueurs, les meilleurs, qui viennent de toute la Rhodanie, délégués par des centaines de sociétés, pour se disputer la coupe annuelle. Les Lyonnais pardonnent l'enlaidissement qui en résulte pour leur belle place. C'est pour leur jeu national !

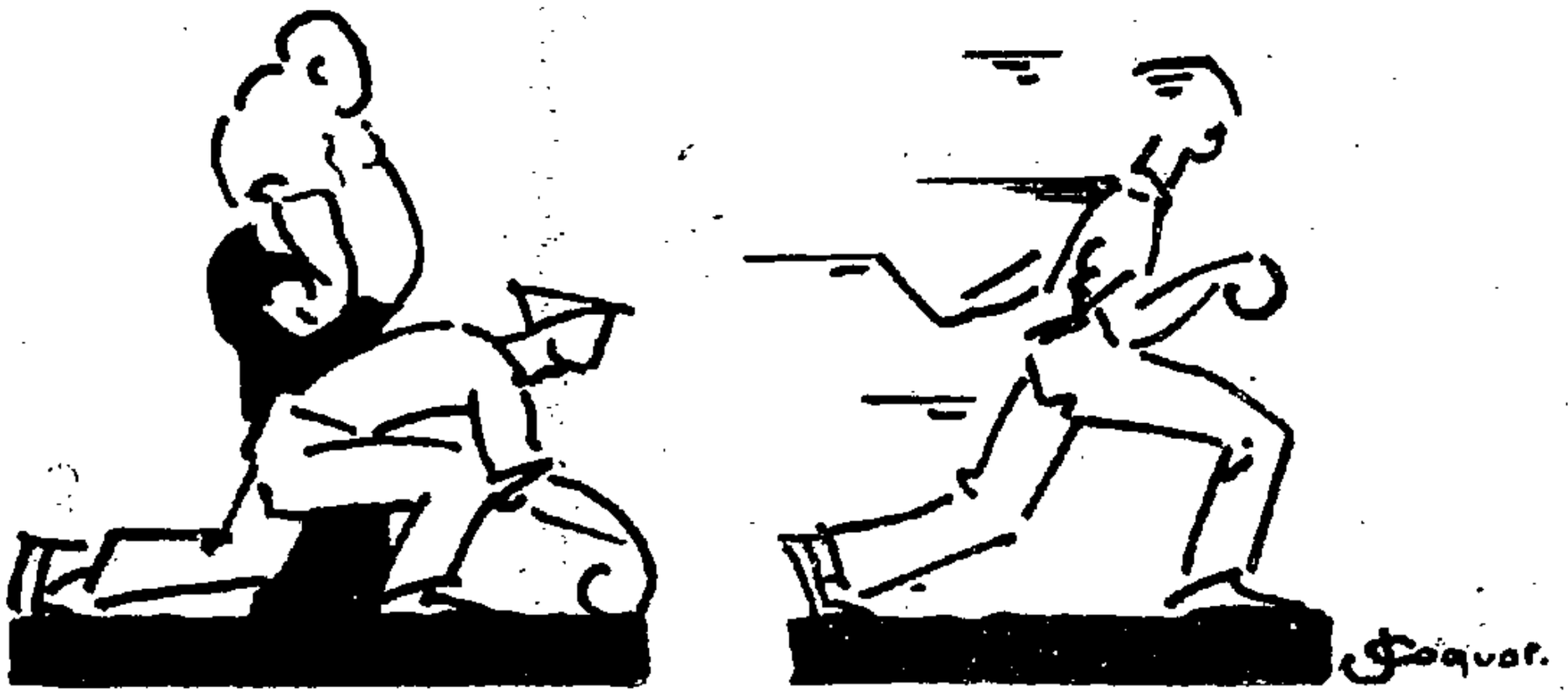

(Croquis express de J. Coquet)

A la campagne, on a vite fait, dans une cour, voire sur la place ou la route, parmi les cailloux et les herbes, d'improviser les limites d'un jeu. Pas un café, pas un restaurant qui n'ait ses

jeux, — unis et ratissés ceux-là ! — et que trois boules disposées en triangle sur l'enseigne, annoncent au passant pour l'allécher. Pas une propriété, modeste ou cossue, où l'emplacement d'un jeu de boules n'ait été prévu, comme celui du tennis ou des agrès.

A Lyon, la construction intensive d'avant-guerre avait chassé les jeux de boules des terrains jadis vagues, dont ils utilisaient les moindres recoins. Ils se sont réfugiés sur les quais et les basports. Rien ne les chassera des mœurs de nos bons lyonnais. Il faut les voir, sitôt l'atelier ou le bureau fermé, se répartir en « quadrettes », mettre bas le veston ou la jaquette, et fraterniser sur leur terrain favori.

On peut jouer à deux, à quatre, à six, à huit, à dix

Le jeu classique est à huit, quadrette contre quadrette. Chaque joueur a deux boules. On joue jusqu'à ce qu'un des deux camps ait marqué douze points en mettant autant de ses boules le plus près possible du but. Le « but » qu'on appelle aussi « petit », « gone », « guignol », est une petite boule de buis dont tout l'art du joueur est de lancer sa boule le plus près possible. La boule savamment lancée, qui arrive à toucher le but, on dit qu'elle « tête » et on applaudit. Cet art est celui de « pointer », c'est-à-dire de lancer la boule en la faisant rouler sur le sol. Si on la lance très haut pour lui faire accomplir, en roulant sur le sol, la fin de son trajet, on fait une « portée ». Enfin, si on la lance violemment, pour déloger, par un tir direct, la boule adverse ou le but serré de trop près par l'ennemi, on « tire ». Le bon tireur est un adversaire redoutable, car il vous déloge impitoyablement des meilleures places. Le bon tireur est fier de son titre, et il faut le voir viser, bondir, avec des mimiques curieuses. Un coup de tir réussi est toujours marqué par des manifestations bruyantes

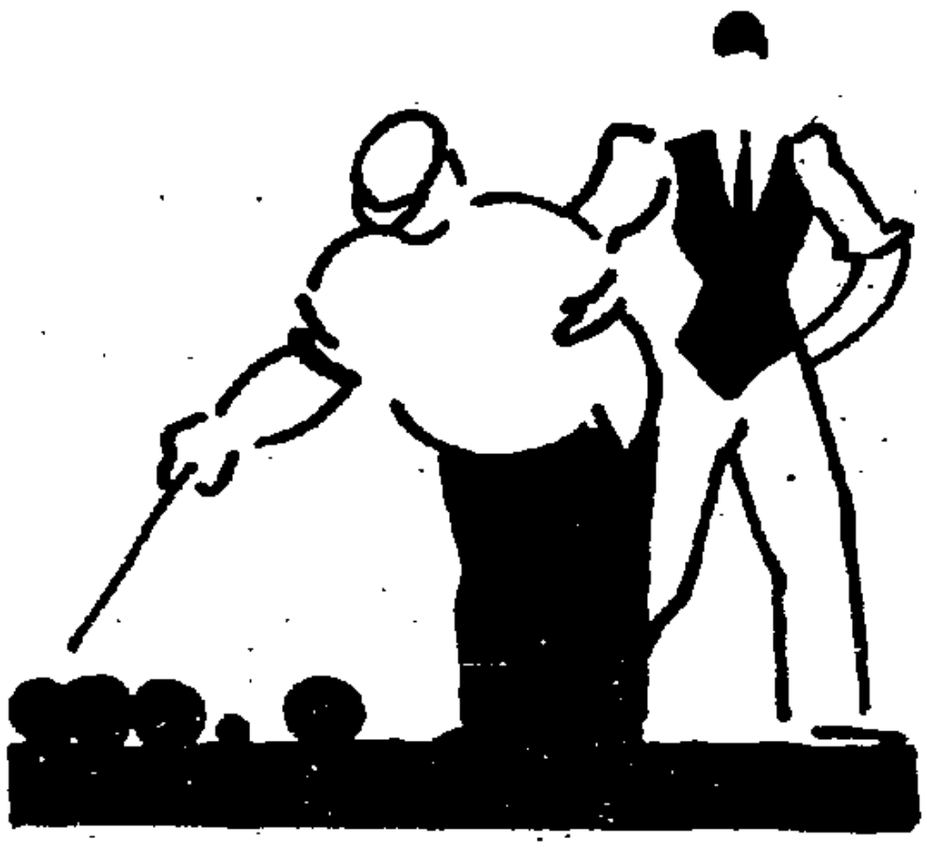

d'admiration, surtout quand la boule tirée s'arrête à la place de la boule délogée. Dans ce cas, il y a « carreau ». Léon Daudet a raison de faire procéder en ligne directe le joueur de boules de l'antique lanceur de disques et de sphères.

Il advient qu'un camp est arrivé à ses douze points sans que l'autre en ait marqué un seul. Il faut entendre alors le beau cha-

rivari mené par les vainqueurs et les spectateurs. C'est une vraie joie. On agite une sonnette. Les joueurs voisins s'arrêtent pour exprimer leurs condoléances aux vaincus, à qui l'on fait « embrasser la Fanny ». Ce rite, que nous ne décrivons pas, par respect pour nos lectrices, est encore très répandu, et il donne lieu aux « gandoises » les plus salées.

Les grands joueurs ont leurs boules à eux, qu'ils portent en bandoulière dans un sac de cuir ou dans un simple filoche. Ils prennent part à de nombreux concours où ils se classent pour les épreuves de la Pentecôte. Un de mes cousins, qui était un colosse, s'en était fait mouler en fer plein. Les boules courantes sont en buis, et recouvertes de clous de grosseurs diverses.

J'oubliais ! Pour se donner des forces, entre deux coups, il est d'usage de boire. Le matin, un petit mâconnais blanc s'impose.

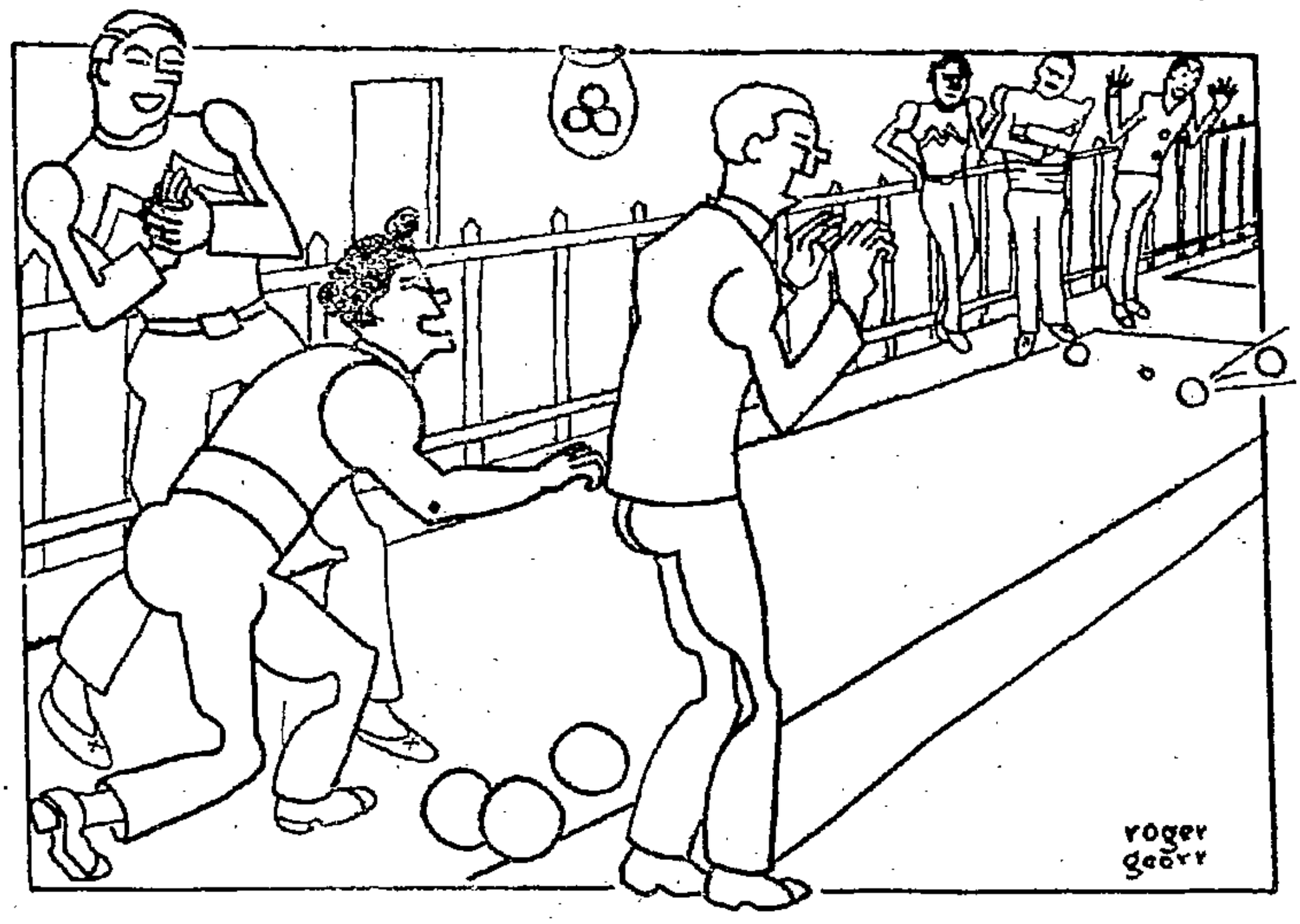

L'après-midi, le beaujolais est tout indiqué. Mais il en est qui jouent encore le soir, à la lueur des lampes. Ceux-là sont des enragés !

Louis Jasseron.

LE CENTRAL HOTEL à NANTES
le mieux situé (*en face de la Grande Poste*)
160 chambres et appartements très confortables
RESTAURANT de tout premier ordre
1er prix du concours de *Bonne cuisine* de l'Automobile-Club de l'Ouest
Cave renommée — Prix modérés — Garage

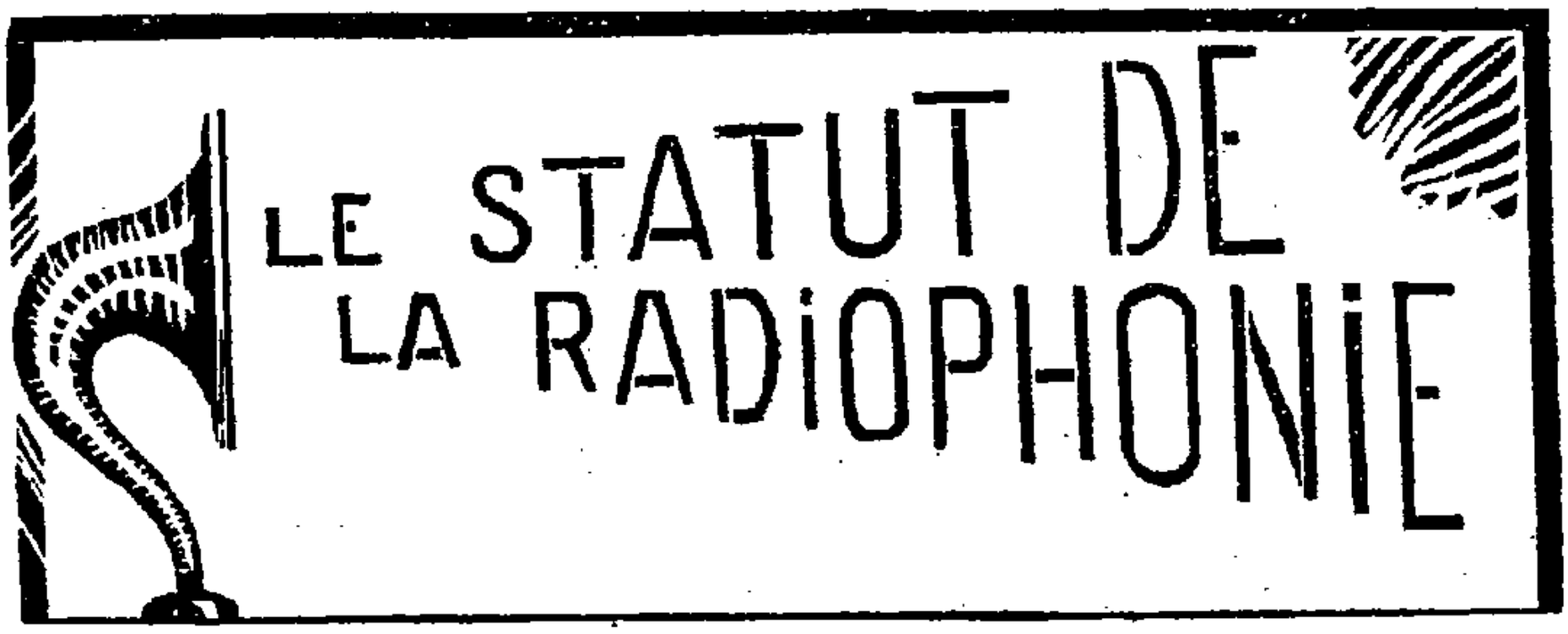

L'état de la radiodiffusion en France

par Bernard DE VAULX

A l'interminable cortège de crises de tous ordres que la République conduit avec une inhumaine insouciance, il faut ajouter celle de la radiodiffusion. Elle est de peu d'importance sans doute, à côté des autres touchant à la vie même du pays, mais elle est. Le sans-filiste qui se déclare satisfait des émissions de nos postes nationaux est aussi rare que le merle blanc. Avec sa gravité coutumière, le *Temps* du 2 Juin 1929 a clairement défini la situation : « Bien plus, écrit l'un de ses collaborateurs, les amateurs de radiodiffusion s'efforcent tous, chez nous, de posséder un poste récepteur dont la sensibilité leur permette de recevoir les concerts des grandes stations européennes. Bref, la sœur cadette, si l'on peut dire, de la télégraphie sans fil montre des symptômes d'anémie dans un pays où elle conserve une souche profonde ».

Les causes de cette « anémie », comme écrit notre confrère avec prudhomie, ne tiennent pas en général aux techniciens ni aux collaborateurs de tous ordres des postes français.

Nos inventeurs et nos ingénieurs n'étaient pas en retard sur leurs collègues étrangers, bien au contraire. Ils sont encore probablement au moins à leur niveau. S'ils n'y étaient plus un jour, la faute en serait à un malaise général qui les a découragés,

Les programmes ne donnent certes pas pleine satisfaction aux auditeurs. Nous verrons plus loin à qui incombe la principale responsabilité de cette faiblesse. Tels quels, avec les moyens médio-

cres dont nos postes disposent, ils contiennent encore de très bonnes choses.

Pour ne parler que des émissions des premiers mois de l'année 1929, *Radio-Paris* a organisé plusieurs excellentes soirées musicales, avec le concours d'artistes réputés. Je pense, entre tant d'autres, à une exécution du *Concerto en ut* de Beethoven par Mme Grovlez, et à la soirée bayreuthienne. Ce même poste a une troupe de théâtre, active, pleine de talents, sous la direction intelligente, téméraire parfois à l'excès, de M. Georges Colin. Je dis téméraire au souvenir des représentations des tragiques grecs : *d'Œdipe roi* et des *Perses*, qu'il nous a données et qui sont restées confuses, le lyrisme intense de ces chefs-d'œuvre étant probablement intraduisible dans d'éther.

Les *P.T.T.* ont, de leur côté, une excellente troupe sous la direction de M. Louis Cognet, homme de théâtre plein de goût qui a diffusé cet hiver des comédies de Musset et *Le Carrosse du Saint-Sacrement*, pour ne citer que ses meilleures auditions.

Il n'y a pas jusqu'à notre vieille *Tour Eiffel* qui ne consacre de temps en temps, une soirée à Molière ou à des lectures de classiques.

Ces mêmes postes diffusent encore des cours très honorables : celui de M. Jean Terrai au *P.T.T.* sur les romantiques portait la marque d'un goût sûr et d'un vif esprit critique qui fit bonne justice des boursouflures, des incohérences, des fautes de psychologie du théâtre hugolien. Evidemment il y a, de temps en temps, les platitudes fielleuses d'un J. Ernest-Charles et de quelques autres conférenciers qui louent les puissants du jour. On a alors la ressource de leur fermer le bec en tournant tout simplement un bouton.

La chose est certaine, la radiodiffusion française a des collaborateurs de premier ordre.

Pourtant le *Temps* lui-même l'a constaté, elle végète, mieux, on la fuit pour aller coquetter avec l'étranger. Qu'y a-t-il donc?

Eh! bien il y a qu'elle souffre d'une inorganisation très républicaine. Alors que depuis plusieurs années déjà les grands Etats d'Europe ont doté leurs postes d'un statut, en France rien n'a été fait. La faute en est à l'Etat démocratique, à ses lenteurs, à son défaut de continuité. Au moins dix projets de loi différents sur la

radiodiffusion ont été successivement étudiés, mis sur pied, puis abandonnés. Quand enfin on croyait aboutir, patatras! une crise ministérielle, un de ces accès de fièvre périodique du régime, survenait et tout était à recommencer.

Entendons-nous bien. Nous sommes anti-étatistes. Nous pensons que l'Etat, sauf le cas de trahison, n'a pas à intervenir dans les émissions, pas plus qu'il ne devrait être possible d'asservir la presse, comme cela se fait. Mais il est fort légitime que la répartition des postes sur le territoire, leur puissance respective soient réglées et organisées par un statut, qui respecte bien enendu les postes privés dont les services sont certains. Il y a un statut international qui définit ces questions entre pays, il est normal qu'il y en ait un pour les régler à l'intérieur.

Il saute aux yeux que l'économie actuelle de la radiodiffusion française est défectueuse. Des postes ont été juxtaposés sans utilité et au hasard de combinaisons locales. Plusieurs villes en ont deux d'égale puissance. En revanche de vastes régions n'en ont point. L'Alsace par exemple n'entend que difficilement les programmes des grandes stations de l'intérieur et les auditeurs doivent alors se mettre en rapport avec Stuttgart et Francfort. De même les hautes vallées des Alpes ne sont pas plus favorisées.

Il est trop certain que cet état d'incohérence devrait cesser.

Le statut entraînerait la perception d'un impôt? sans doute, mais on comprendrait mal que le contribuable, qui paie sans trop grogner des taxes énormes sur les spectacles, refusât 50 francs par an pour un poste récepteur qui lui permettrait souvent d'assister sans droits d'entrée à ces mêmes spectacles. L'impôt donnerait en outre aux postes des ressources fixes avec lesquelles ils renouvelleraient un outillage désuet et amélioreraient les programmes et les émissions.

Mais il y a le revers de la médaille. En démocratie républicaine on en arrive parfois à se demander si l'immobilité n'est pas préférable au mouvement. Car enfin le statut forgé et voté par le monstre étatiste ne risque-t-il pas de substituer à l'incohérence que nous avons décrite un état de choses pire encore?

Le projet de loi de M. Germain Martin, donne à un office national de la radiodiffusion la haute main sur toute la radiophonie française. Et cet office est un organe de l'Etat. Il dépendra de

la Présidence du Conseil. Neuf de ses membres seront nommés par décret, les 6 autres seront choisis par le président du Conseil dans le sein du conseil supérieur de la radiodiffusion qui est composé lui-même de 45 membres désignés par arrêté du président du Conseil. Autrement dit la République s'assure le contrôle étroit de toutes les émissions par la voie d'un organisme qui sera sa chose et de qui tous les postes dépendront. Le projet dit bien que les postes privés subsisteront mais ils deviennent concessionnaires de l'Etat. Les produits des taxes iront d'abord aux postes de l'Etat, les concédés n'en bénéficieront qu'en cas d'insuffisance de leurs ressources « et après examen des comptes d'exploitation ». Splendide euphémisme pour dire qu'ils ne pourront vivre qu'autant qu'ils auront su plaire. Au surplus tous les postes d'Etat et concédés seront soumis à un triple contrôle technique, artistique et de *sécurité* qui s'exercera grâce à un appareil enregistreur reproduisant toutes les communications radiodiffusées. C'est ce que le projet appelle un contrôle *a posteriori*.

Et nous disons pauvre radiophonie française prise entre ces deux menaces : ou bien l'état d'incohérence actuel qui laisse nos postes dans une infériorité cruelle par rapport à ceux de l'étranger, ou bien le statut du gouvernement qui améliorera sans doute leurs moyens techniques mais qui risque d'en faire des esclaves de l'Etat républicain.

Après la presse asservie, nous aurons la radiodiffusion asservie. C'est la loi du régime, de gouverner en mettant les citoyens dans une servitude mitigée.

Bernard de VAULX.

Une bonne adresse

KEMPENERS

PREMIER GRAND COUPEUR - SPÉCIALISTE DE

L'HABIT *LA JAQUETTE* *LE SMOKING*

Collection d'étoffes première qualité sans cesse renouvelée
Coupe irréprochable **Prix intéressants**

46, Rue de Sévigné, Paris (3e Arrt) - Tél.: Arch. 57-73

GUILBAUD et CUVERVILLE

GUILBAUD

CUVERVILLE

Le pilote aviateur Guilbaud et le navigateur de Cuverville, accompagnés du radiotélégraphiste Valette et du mécanicien Brazi, partent en hydravion de Caudebec-en-Caux lçe 16 juin 1928, pour aller au secours de l'équipage du dirigeable *Italia*. Ils arrivent à Bergen le même jour où ils prennent Amundsen à bord de leur appareil. Arrivés à Tromsœ le 18 juin à 5 heures, ils s'envolent quelques heures après pour la Baie du Roi, au Spitzberg. On n'eut jamais de leurs nouvelles.

Guilbaud et de Cuverville étaient Ligueurs d'Action Française.

FRONVAL

L'extraordinaire pilote Frohval. Né le 11 avril 1893, breveté pilote en 1917 au Crotoy, moniteur à Pau, recordman du looping et As de l'Acrobatie.

Tué à Villacoublay le 28 juin 1928. Ligueur d'Action Française.

La chaleur diminue l'appétit mais on a toujours faim pour prendre sa part de tarte. Faites une bonne tarte et vous enchanterez petits et grands.

TARTE AUX FRUITS

La pâte doit être bien nourrie de beurre et de graisse, ne pas sentir la farine. Donc. Mettez même poids de farine que de beurre et de *bon saindoux* mélangés, dans la proportion de 2/3 de beurre pour 1/3 de saindoux; une pincée de sel qu'on peut faire fondre dans l'eau nécessaire pour pétrir. Ne mettez pas d'œuf. Ajoutez plutôt une petite cuillerée à bouche de crème fraîche, et une cuiller à café de bon cognac, ou de fine Champagne. (Toute pâte à gâteaux y compris gaufres, crêpes, beignets, pâtes à frire, se trouve bien de cette adjonction de bonne eau de vie). Travaillez bien la pâte, abaissez-la souvent. Roulez en boule, laissez reposer deux heures. Faites l'abaisse aussi *mince que possible* si vous voulez une tarte vraiment délicate.

Beurrez légèrement et farinez la tôle (ronde ou carrée), pliez votre pâte en deux, puis encore en deux pour la poser et déplier sur la tôle, sans déchirures et en parfaite symétrie. Faites adhérer partour et sur les bords; puis appuyez les doigts sur l'arête du pourtour; l'excédent de pâte tombera. (La maman en façonne un petit gâteau supplémentaire en forme de couronne, sorte de brioche pour le plus sage de ses enfants). Crénelez les bords de la tarte : l'index de la main gauche soutient et soulève légèrement la pâte tandis qu'avec le dos d'un couteau en argent ou avec le manche d'une petite cuiller, la main droit appuie et forme le cran. Vous garnissez la tarte des fruits que vous avez choisis beaux et murs: cerise ou mirablele (la *vraie* picotée de rose et qui embaume ou reine-Claude dénoyautée, et vous les alignez sans parcimonie; les deux hémisphères jumelées ayant leur partie concave tournée vers la pâte qui doit s'imprégner de leur jus. Si vous mettez de la marmelade de pomme, que la couche en soit généreuse. Pour la cuisson, four très chaud en enfournant, puis modéré; mais elle cuira certainement mieux au four de votre boulanger. Après cuisson, vous aromatisez et glacez les fruits avec sirop (ou gelée un peu délayée) en harmonie d'arome avec votre tarte.

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE

par Firmin BACCONNIER

La période qui comprend la seconde moitié de 1928 et les huit premiers mois de 1929 a été marquée par des événements importants : substitution du plan Young au plan Dawes pour le paiement des dettes allemandes, ratification des accords de Londres et de Washington, qui nous oblige, pendant 62 ans, à payer tribut à l'Angleterre et à l'Amérique; nouvelle loi sur les loyers, aggravation des impôts, montée des prix et par voie de conséquence, déficit inquiétant de notre balance commerciale.

L'activité industrielle française

Si l'on fait abstraction des cas particuliers, le niveau de la production a été généralement maintenu au niveau de l'année précédente; il paraît même lui être un peu supérieur. Nous parlons bien entendu du tonnage des marchandises produites et non d'accroissement des bénéfices. Voici, du reste, les données de la statistique générale pour les années 1927 et 1928. Les indices de l'année 1929 paraissent devoir être peu différents des indices de 1928, sauf peut-être pour les textiles, qui, on le verra plus loin, traversent une crise grave.

Indices de la production industrielle
(base 100 en 1913)

Indice général	109	127
Industries mécaniques	114	138
Métallurgie	112	125
Industries textiles	90	99
Industries extractives	117	117
Bâtiment	80	97
Cuir	103	130
Caoutchouc	547	587
Automobiles	522	610

Grosse métallurgie.

La France a élaboré en 1928 plus de fonte et d'acier qu'en 1927 : 10 millions de tonnes de fonte contre 9.297.000, et 9.300.000 d'acier, au lieu de 8.275.000.

A retenir que si les exportations ont un peu fléchi, la grande métallurgie a bénéficié d'un accroissement de la consommation intérieure. Le pays a digéré, en effet, en 1928, soixante-deux pour cent du tonnage réalisé contre 54 % seulement en 1927. L'année 1929 paraît maintenir ces excellentes dispositions. Cela est dû au fait que le bâtiment s'oriente vers la construction métallique.

Construction mécanique.

La construction mécanique occupe, en France, une situation plus considérable encore que celle de la production du métal qu'elle transforme. Cette branche de l'activité nationale nourrit 935.000 ouvriers, brasse 25 milliards de francs. Ses 4.600 millions d'expéditions hors frontières excèdent de 400 millions celles de la métallurgie. Et il n'est pas fait état des 2.400 millions d'exportations de l'automobile.

La construction mécanique a exporté largement, en 1928, et à des cours normaux. Le début de 1929 n'est pas aussi brillant. A l'intérieur, elle a bénéficié, dans une large mesure, de ses prix de revient comprimés. Mais l'emploi abusif des prestations allemandes lui cause de sérieuses alarmes.

Construction électrique.

On évalue à plus de 4 milliards les capitaux investis dans la construction électrique et son chiffre d'affaires dépasse 5 milliards. Elle a témoigné, en 1928, et jusqu'à ce jour, d'une activité soutenue, mais elle est paralysée par l'utilisation excessive des prestations en nature. D'autre part, l'électrification des campagnes est entravée par les prix trop fréquemment prohibitifs du courant électrique.

Mines de houille.

Le rapport de M. de Peyerimhoff à l'assemblée générale du Comité des Houillères de France fait connaître que nos houillères traversent une crise très dure. Outillées pour

atteindre une production annuelle de 55 millions de tonnes, elles ont dû ramener ce chiffre à 52 millions et licencier 30.000 ouvriers, parce qu'en 1927, plus de 3 millions de tonnes de charbon leur sont restées pour compte. Si elles avaient, en 1928, travaillé à plein, 5 ou 6 millions de tonnes de houille improductives se seraient accumulées sur le carreau des mines.

Et pourtant il nous faut acheter une vingtaine de millions de tonnes de charbon. Comment se fait-il qu'importateurs de charbon étranger, nous ne puissions écouler le nôtre ? L'explication la voici :

Le charbon étranger est moins cher en France que le charbon français. Il est moins cher principalement parce que, dans le but de s'emparer du marché français, les Anglais et les Allemands vendent leur charbon à perte.

Le rapport de M. de Peyerimhoff note le concours que nos ouvriers mineurs ont apporté au patronat pour sauver notre industrie charbonnière en péril. Ils se sont appliqués notamment à augmenter dans une mesure fort appréciable le rendement.

« L'ensemble du personnel de vos bassins, lisons-nous dans le rapport, a fourni, en 1928, 650 kilos par jour de travail, au lieu de 606 en 1927. L'ensemble du personnel de fond, 915 contre 840. Ce progrès appréciable réduit de moitié, en un an, la perte de rendement sur le chiffre de 1913. » En 1927, en effet, le rendement de la main-d'œuvre française était inférieur de 23 % au taux d'avant-guerre. Il ne l'est plus maintenant que de 6 %. Et grâce à ce redressement, « les frais de main-d'œuvre par tonne disponible pour la vente s'abaissent à 54 fr. 20 au lieu de 58 fr. 68 l'année précédente ».

Industrie chimique.

La plus prospère peut-être de nos industries nationales. L'effort qu'elle a réalisé au cours de la dernière décade est de ceux que l'on peut contempler avec la plus légitime fierté. Les chiffres suivants, pour ne parler que de l'exportation, en sont la consécration. Nous les empruntons au rapport présenté par M. Gounod, à l'Assemblée générale de l'Union des industries chimiques.

En 1913, nous n'avons vendu (scories et superphosphates compris), que 1.200.000 tonnes de produits chimiques. En

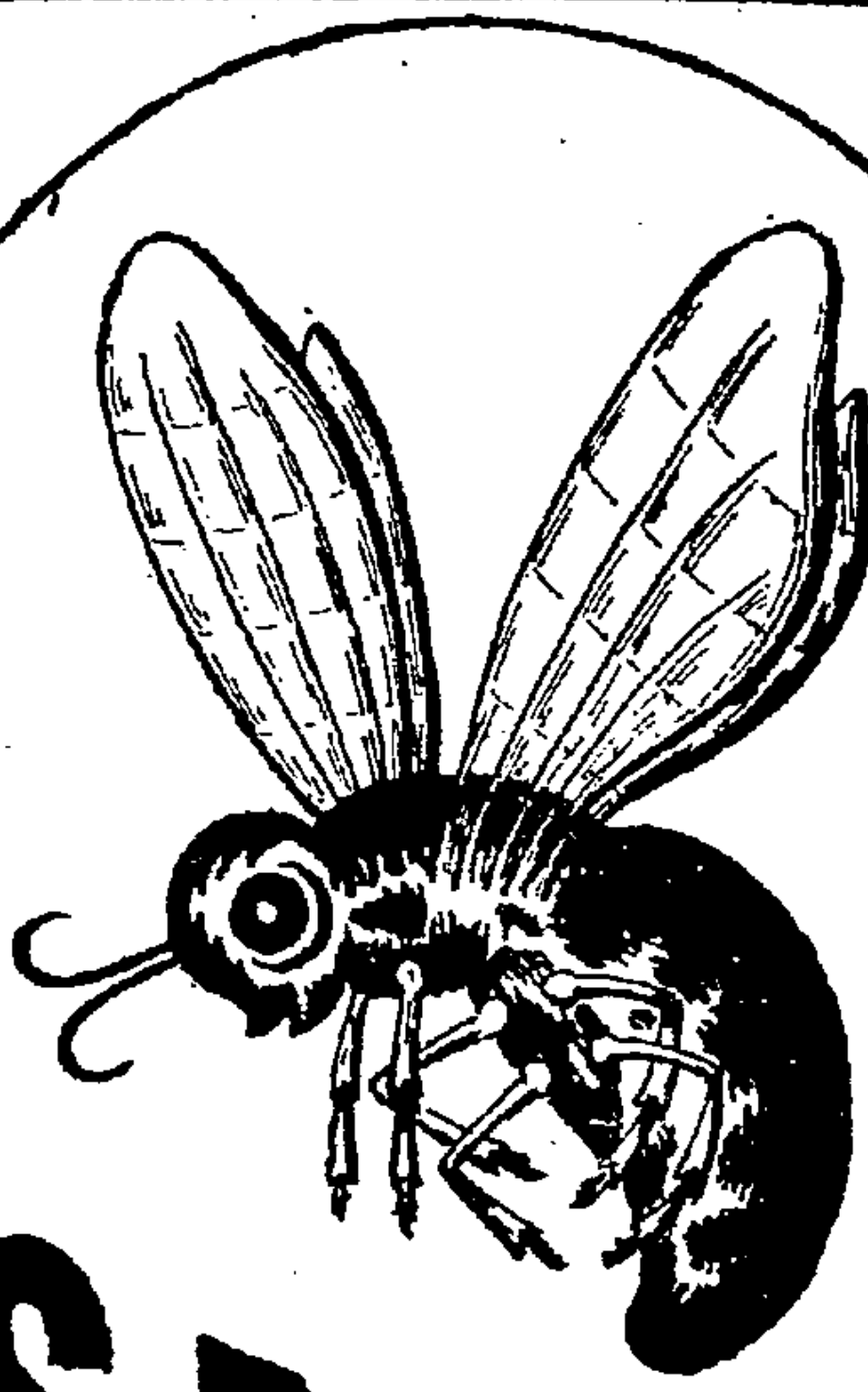

SAVON
L'ABEILLE

72 % d'Huile

COURT DE PAYEN & FALQUE

Maison Fondée en

1730

MARSEILLE

LA PREMIÈRE LA PLUS VIEILLE MARQUE FRANÇAISE

Le savon l'ABEILLE est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et convient particulièrement à toute personne qui a la peau fine et délicate.

1928, nous atteignons 3.081.000 tonnes de produits chimiques, *en dehors des scories et superphosphates.* Ces exportations, dont la valeur est de 4.128 millions de francs, assignent à l'industrie chimique le quatrième rang dans les statistiques de notre commerce extérieur.

Industries textiles.

A la différence des industries chimiques, nos industries textiles traversent une période fort difficile.

L'année 1928 n'a pas été bonne pour les filateurs de laine peignée puisque le total de leurs exportations a été de 19 % inférieur à celui de 1927. Et ils n'ont pas trouvé une compensation dans le marché intérieur dont l'activité a été très médiocre. La réserve des acheteurs a été telle que les filateurs ont éprouvé une réelle inquiétude relativement à l'alimentation de leurs broches. Ils ont même envisagé un moment la réduction de la production, soucieux qu'ils étaient d'écarter ou tout au moins d'éloigner la menace du chômage.

Chez les fabricants de tissus, c'est la même plainte touchant le marché intérieur. « La clientèle intérieure achète avec parcimonie », écrit M. Damez dans son rapport à l'Assemblée de l' « Association française des fabricants de tissus ». Et les exportations sont de plus en plus difficiles. « L'industrialisme de certains pays étrangers gêne fortement les transactions. Les barrières douanières que chaque pays concurrent veut élever pour garantir sa propre industrie sont un obstacle très sérieux au développement de nos propres affaires ». L'Angleterre notamment envisage l'application d'un droit de 33 1/3 % *ad valorem* sur les tissus de laine.

Au comité central de la laine, M. Eugène Mathon a apporté les précisions suivantes touchant l'exportation des produits lainiers, qui représentent une fraction importante de l'ensemble des exportations françaises. Le déficit a atteint 548 millions de francs *pour les deux premiers mois de 1929, contre 190 millions* pour la même periode de 1928. En 1928, nous avons exporté 297 millions de francs de fil; ce chiffre est tombé à 200 millions en 1929 (deux premiers mois). Nous avions exporté 441 millions de francs de tissus; ce chiffre est tombé à 385 millions.

On voit que la situation de nos produits textiles est peu brillante; les débouchés extérieurs se ferment à nos produits et la clientèle intérieure, elle aussi, se dérobe.

En ce qui concerne spécialement l'industrie de la soie, M. A. P., qui poursuit, dans l' « Information économique » une fort intéressante enquête sur la situation économique de la France, s'exprime ainsi : « Si l'on se borne à considérer les statistiques de la production et de la vente, on serait tenté d'admettre que la soierie n'a rien perdu de sa prospérité. Le volume des tissus réalisés n'a pas fléchi, il faut le reconnaître. Mais, d'une part, les affaires sont de plus en plus difficiles à traiter, du fait d'une concurrence croissante, et, d'autre part, les gains ne cessent de s'effriter au point de ne plus exister ». Une réserve est à formuler cependant à propos des étoffes de grand luxe dont l'écoulement se poursuit dans d'assez bonnes conditions.

Industries du cuir et de la chaussure.

Au cours de l'année 1928, nous avons acheté pour 1.722 millions de peaux et pelleteries, pour 415 millions de peaux ouvrées; et nous avons vendu pour 1.052 millions de peaux et pelleteries, plus 1.318 millions de peaux ouvrées.

Touchant l'industrie de la chaussure, voici comment s'exprime la revue « *La Halle aux cuirs* » : « La situation générale de l'année fut assez satisfaisante. Deux faits la résument : résistance du consommateur qui recherche le bon marché; effort de la production pour fournir des articles répondant aux exigences ».

Chemins de fer.

Les résultats de l'exercice 1928 de nos grands réseaux apparaissent comme satisfaisants. Deux réseaux seulement sont en déficit, le Midi, pour une somme modique : 16 millions; l'Etat pour une somme importante : 220 millions. Les résultats des cinq réseaux concédés représentent un excédent de 774 millions; ceux des deux réseaux de l'Etat, une insuffisance nette de 180 millions (Chronique des Transports N° du 25 mars 1929).

Tous les réseaux sont en notable progrès par rapport à l'exercice 1927 :

L'Alsace et Lorraine a un excédent de 76,7 millions contre 32 millions.

L'Etat a un déficit de 220,5 millions contre 271 millions ;

L'Est a un excédent de 320,8 millions contre 102 millions.

Le Nord a un excédent de 320,8 millions contre 102 millions.

Le Midi a un déficit de 16,5 millions contre 72 millions.

Le Paris-Lyon-Méditerranée a un excédent de 260,3 millions contre 21 millions.

Le Paris-Orléans a un excédent de 83,3 millions contre un déficit de 83 millions.

Les résultats des 24 premières semaines de 1929 sont également satisfaisants, le tableau ci-dessous le fait paraître :

	Recettes totales 1er janv. au 17 juin	Comparaison avec 1923 totales	par km (°/o)
Etat	950.975.000	+ 47.747.000	+ 5 29
P.-L.-M.	1.889.440.000	+ 99.220.000	+ 4 87
Nord	1.109.318.000	+ 41.400.000	+ 3 88
Orléans	888.115.000	+ 45.190.000	+ 5 36
Est	994.397.000	+ 53.445.000	+ 5 08
Midi	424.936.000	+ 20.637.000	+ 4 37
Alsace et Lorraine.	516.623.000	+ 22.994.000	+ 3 61
TOTAUX...	6.773.804.000	+330.633.000	+ 4 84

Les recettes des 24 premières semaines de 1929, qui ont bénéficié intégralement de la majoration de 11,9 % des tarifs-marchandises ont donc dépassé celles de la période correspondante de 1928 de 330 millions 1/2 de francs, soit une plus-value de 4,84 %. L'augmentation kilométrique varie de 3,61 % sur l'Alsace et Lorraine à 5,68 % sur l'Est.

Voici la statistique hebdomadaire du nombre des wagons chargés :

Semaines	1927	1928	1929	Diff. de 1929 sur 1928
1re à 22e....	9.282.982	9.624.974	9.784.421	+ 1 66%
23e	382.814	441.419	462.957	+ 4 76%
24e	426.390	445.379	468.364	+ 5 16%
25e	420.363	439.754	463.210	+ 5 22%

LIBRAIRIE de FRANCE

F. Sant-Andréa

110, Boulevard Saint-Germain, 110

PARIS (6e)

COLLECTION DES "CAHIERS d'OCCIDENT"

Chaque cahier contient une étude critique ou un roman complet toujours inédit.

Édition sur alfa Navarre, limitée à 1.800 ex.

Le Cahier . . . . . 25 francs

QUELQUES TITRES DE LA 2e SÉRIE

LA BAGARRE de FUSTEL . . . . par Ch. Maurras

LA POLITIQUE RELIGIEUSE des ROIS de FRANCE par André Rousseaux

LE MESSAGE de THOMAS HARDY par G. de Catalogne

AVANTS-POSTES . . . . . par Henri Massis

DRAMATURGES . . . . . par François Mauriac

COUPOLE et MONARCHIE . . . . par Eugenio d'Ors

La 1e Série, presque épuisée, forme une collection de **10 Cahiers** au prix de **250 francs.**

Le trafic des ports.

D'après les statistiques du trafic des principaux ports maritimes français, par rapport à l'année 1927, l'année 1928 a été caractérisée :

1° par une augmentation du nombre des navires entrés (60.073 contre 58.304) et du nombre des navires sortis (59.574 contre 58.251);

2° par une progression du tonnage de jauge à l'entrée (65.076.235 tonneaux contre 60.606.151) et à la sortie (64.801.411 tonneaux contre 60.806.729);

3° par une légère diminution du tonnage marchandises à l'entrée (31.595.828 tonnes contre 31.939.299);

4° par une augmentation du tonnage marchandises à la sortie (13.929.782 tonnes contre 11 millions 670.707).

Au total le trafic marchandises a augmenté de 4,1 % par rapport à 1927 et dépassé légèrement le trafic d'avant-guerre.

Les chiffres relatifs au mouvement des passagers accusent une augmentation de 238.853 voyageurs sur 1927, mais, une diminution de 2.708 sur l'année 1926, dont les circonstances monétaires avaient fait une exceptionnelle année touristique.

Ces légers progrès de notre trafic maritime ne doivent pas nous faire perdre de vue que les autres nations ont fait des progrès plus grands que nous. Dans l'ordre du tonnage, nous arrivons les cinquièmes pour le tonnage total, savoir : Angleterre, 20.046.000; Etats-Unis, 13 millions 591.000; Allemagne, 4.057.000; Japon, 4.180.000; France, 3.302.000. Mais si l'on compte seulement les steamers de plus de 4.000 tonnes, nous sommes distancés par l'Italie et la Hollande. Nous n'arrivons donc qu'au septième rang.

Autres industries.

Le rapport du Conseil d'administration lu à l'Assemblée générale du « Crédit Lyonnais », signale un léger ralentissement de l'afflux des visiteurs étrangers. La même constatation avait été faite au Congrès du Tourisme de Biarritz. Ce ralentissement a eu de fâcheuses répercussions sur les commerces de luxe. Il semble aussi que la clientèle

française ait un peu restreint ses achats d'objets précieux et de bijoux. La fabrication et le commerce du meuble souffrent de la crise permanente de l'habitation. Il convient de noter encore la situation quasi critique de notre construction navale.

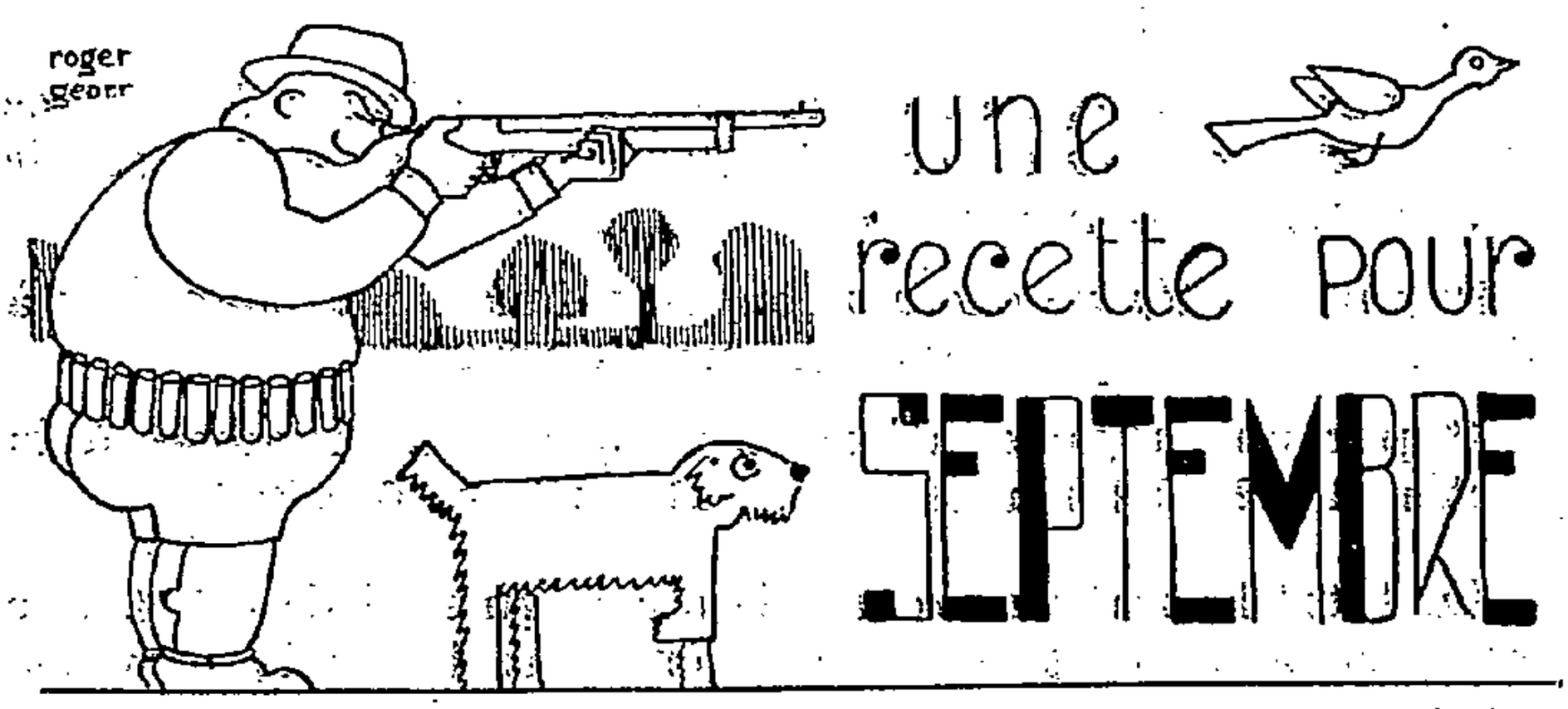

En ce mois, disent les vieux livres de cuisine si respectable, amusants et instructifs, « le gibier est l'ornement indispensable des bonnes tables ».

Il ne s'agit encore que de perdreaux, levrauts, cailles dodues et, vers la fin du mois, des premières bécasses et bécassines.

Accommodons tout de suite des cailles, car avec octobne, elles vont disparaître.

Une belle caille, bien grasse doit être mangée rôtie à la broche, si possible, devant un feu de braise et arrosée asidûment de son jus qui retombant sur la classique tranche de pain placée dans la lèchefrite l'imprègne et la parfume si bien qu'elle constitue peut-être le meileur morceau du régal.

Pour étoffer nos cailles rôties inséparables de leur croûton, les bons auteurs en gastronomie conseillent de les présenter sur un « riz au gras » digne de les accompagner. Voici comme procède Ali-Bab :

Le riz lavé, trempé deux heures dans l'eau froide est ensuite bien essuyé et séché. Dans 125 grames de beurre on fait revenir, sans les roussir, deux échalottes et un oignon moyens, hachés finement et 125 grammes de moelle de bœuf; on passe au tamis ce beurre ainsi assaisonné et on y ajoute les 250 grammes de riz préparés. Tout étant bien mélaigé au fond de la casserolle, on mouille avec quelques cuillerées de bon bouillon de bœuf ou de veau. Quand ce peu de bouillon est absorbé par le riz, on tourne un peu la casserole pour s'assurer que rien n'attache et on verse à nouveau quelques cuillerées de bouillon, et ainsi de suite jusqu'à ce que les 125 grammes prévus pour la cuisson du riz soient absorbés; il faut goûter pour ajouter sel et poivre si c'est nécessaire. Par cette manière de procéder on garde les grains de riz intacts. La cuisson demande environ vingt minutes.

Au moment de servir, on peut ajouter au riz une grosse cuillerée de fromage de gruyère râpé. Présentez ensemble vos cailles sur canapé et ce beau riz moelleux.

La production agricole.

Les conditions climatériques n'ont pas été favorables à l'agriculture. L'année 1928 a été une année de sécheresse et l'hiver de 1929, fort rigoureux, s'est prolongé jusqu'à la fin du printemps.

Les récoltes en 1928 ont été médiocres :

Froment, 76 millions 1/2 de quintaux ;

Betteraves à sucre, 53 millions 1/2 de quintaux ;

Vin 58 millions 1/2 d'hectolitres (Alsace non comprise) ;

Cidre, 18 millions de quintaux, contre une moyenne de 26 millions pour les 10 dernières années. (L'année 1929 s'annonce meilleure) ;

Chanvre, 38.081 quintaux ;

Lin, 373.057 quintaux ;

Pommes de terre, 108 millions de quintaux (contre 175 millions en 1927) ;

Production séricicole, 2.671.330 kilos de cocons frais, d'une valeur de 52.900.000 francs

Le *Journal officiel* du 11 juillet a publié les résultats de l'enquête du Ministère de l'Agriculture sur la situation des diverses cultures au 1er juin 1929. Voici les résultats de cette statistique comparés à ceux de l'année précédente. L'état des cultures est coté de la façon suivante : 100, très bon ; 80, bon ; 60, assez bon ; 50, passable.

	1er juin 1929		1er juin 1928	
	Superficies (hect.)	État moyen des cultures	Superficies (hect.)	État moyen des cultures
Maïs	343.830	70	337.480	62
Pommes de terre	1.480.130	65	1.462.510	61
Topinambours	141.270	72	141.470	66
Betteraves à sucre	246.020	68	220.730	60
— de distillerie	28.670	66	25.890	60
— fourragères	740.010	68	680.000	62
Prairies artificielles	2.936.500	58	2.949.590	64
— temporaires	436.600	57	430.250	63
Fourrages verts	680.660	58	709.760	64
Prés naturels	5.254.240	57	5.261.740	62
Herbages	1.920.100	57	1.868.820	62
Vignes	1.597.970	67	1.589.280	56

Le marché des céréales, très déprimé par suite de l'abondance des récoltes dans les pays d'outre-Atlantique, n'a pas

permis à la culture d'écouler ses produits à des prix rémunérateurs. Et elle n'a pas trouvé dans l'élevage une compensation. Notre cheptel bovin a été reconstitué, mais les prix à la production sont depuis de longs mois très en-dessous de leur valeur réelle. Au point de vue ovin, la

---

Notre balance commerciale

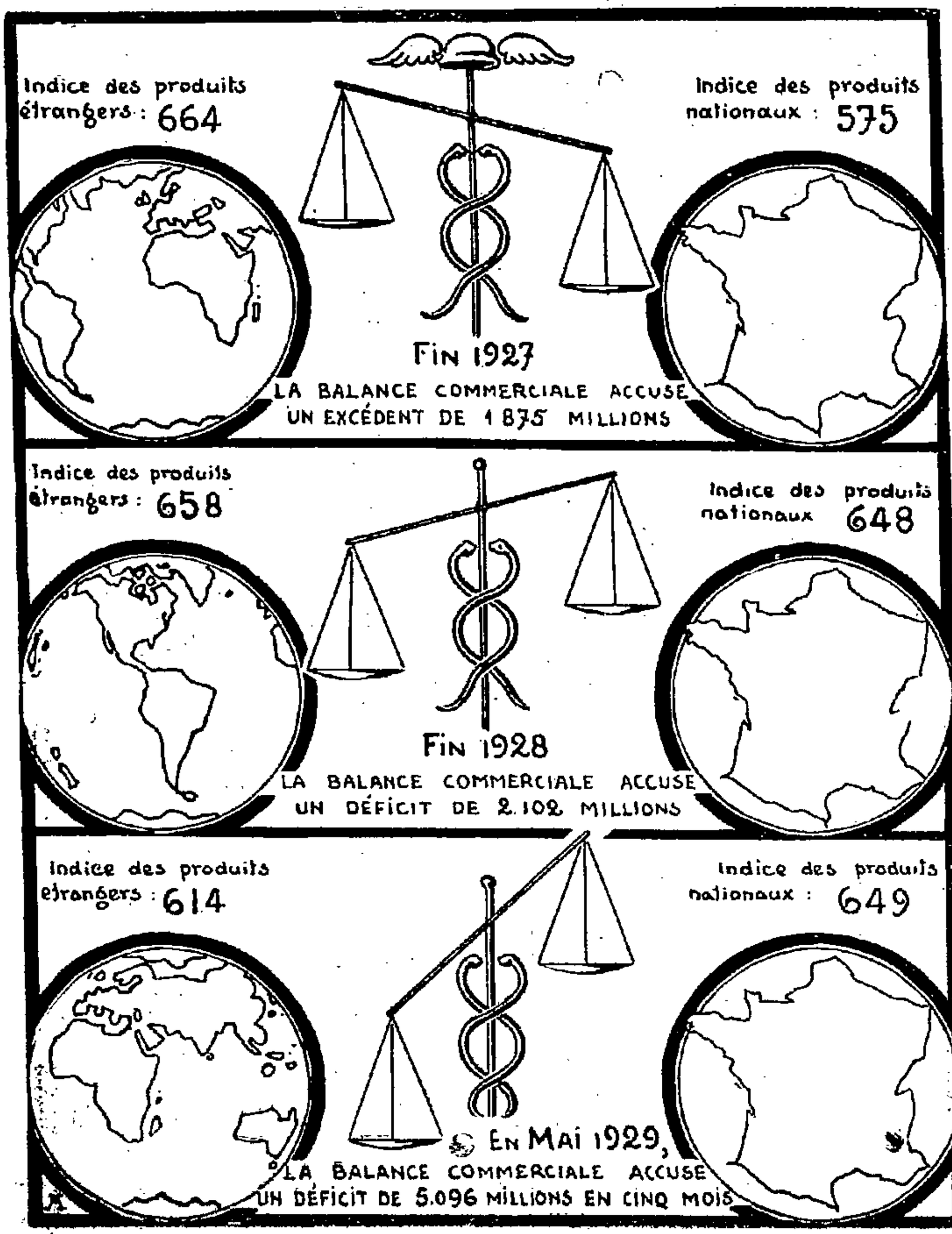

France est déficitaire, par suite de la difficulté de former des bergers. Au point de vue porcin, la reconstitution du troupeau est retardée par la concurrence étrangère.

Les agriculteurs réclament la reconnaissance par les pouvoirs publics de l'interdépendance de l'industrie et de l'agriculture. Une politique douanière favorable à la production du blé, du vin, du cidre, de la betterave à sucre et à l'élevage, leur permettrait de faire à leur personnel le même traitement que l'industrie. En même temps elle libérerait le pays de l'obligation où il se trouve d'acheter chaque année à l'étranger pour 13 milliards de denrées alimentaires.

Le Commerce extérieur de la France

Les statistiques du commerce extérieur de la France pour l'année 1928 font apparaître un excédent d'importations de 2.101 millions, alors qu'en 1927, les exportations avaient dépassé les importations de 1.874 millions. Le tableau ci-dessous donne la valeur des marchandises importées et

Notre balance commerciale

Les prix nationaux montent; les prix étrangers baissent. Ce mouvement de sens contraire détermine le déficit de notre balance commerciale.

Fin 1927	l'indice des produits nationaux resso t à 575 — — étrangers — 664	la balance commerciale accuse un excédent de 1.875 millions
Fin 1928	l'indice des produits nationaux ressort à 648 — — étrangers — 558	la balance commerciale accuse un déficit de 1.102 millions
Mai 1929	l'indice des produits nationaux ressort à 949 — — étrangers — 614	la balance commerciale accuse un déficit de 5 096 mil. en 5 mois

J. RUETTARD, TAILLEUR CIVIL et MILITAIRE
Maison fondée en 1855
Téléph. : Franklin 43-24 61, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, *LYON*

exportées en 1928 ainsi que la comparaison avec l'année 1927 (en mille francs) :

	Année 1928	Année 1927	Différences pour 1928
IMPORTATIONS :			
Objets d'alimentation...	12.549.775	13.892.693	— 1.342.918
Matières nécessaires à l'industrie	32.989.027	33.370.167	— 381.140
Objets fabriqués	7.909.463	5.787.018	+ 2.122.445
TOTAUX.....	53.448.265	53.049.878	+ 398.387
EXPORTATIONS :			
Objets d'alimentation...	6.240.247	5.398.679	+ 841.068
Matières nécessaires a l'industrie	13.077.023	16.852.533	— 3.775.510
Objets fabriqués	32.029.529	32.673.647	— 644.118
TOTAUX.....	51.346.799	54.924.759	— 3.577.960

Il convient de noter que ces chiffres représentent nos échanges avec l'étranger et avec les colonies françaises. Or, en 1928, la France a vendu à ses colonies pour 8.324 millions de marchandises et elle leur en a acheté pour 6.727 millions. L'excédent des exportations de la métropole est ainsi de 1.597 millions. Il en résulte que notre commerce avec les seuls pays étrangers se traduit par un déficit de 2.101 millions plus 1.597 millions, soit 3.608 millions.

Les chiffres produits dans le tableau ci-dessus ne signifient pas que l'activité de notre commerce extérieur a été moindre en 1928 qu'en 1927. Le tableau ci-après, qui donne le tonnage des marchandises importées et exportées montre, au contraire, que le volume d'affaires a été plus considérable en 1928 que l'année précédente.

Truffes des Alpes de Savoie

Le plus apprécié des bonbons chocolat

H. RICHARD

Confiseur-Glacier

8, Portiques, 8
Téléphone : 3-51

CHAMBÉRY

Cadeaux élégants - Expéditions - Catalogue franco

Poids (en tonnes).

	Année 1928	Année 1927	Différences pour 1928
IMPORTATIONS :			
Objets d'alimentation	5.826.654	6.606.361 —	779.707
Matières nécessaires à l'industrie	41.775.383	41.625.859 +	149.524
Objets fabriqués	1.503.270	1.137.620 +	365.650
TOTAUX	49.105.307	49.369.840 —	264.533

	Année 1928	Année 1927	Différences pour 1928
EXPORTATIONS :			
Objets d'alimentation	1.602.557	1.436.650 +	245.907
Matières nécessaires à l'industrie	34.125.398	31.270.592 +	2.854.806
Objets fabriqués	5.272.674	5.287.025 —	14.351
TOTAUX	41.080.629	37.994.267 —	3.086.362

On voit qu'en 1928, nous avons vendu 3.086.362 tonnes de marchandises de plus qu'en 1927, mais que nous avons encaissé 3.578 millions de moins. Cela veut dire que, pour conserver leurs débouchés extérieurs, nos industries d'exportation ont dû réduire la marge de leur profit. Tel est le sens des chiffres de notre commerce extérieur en 1928. Il sera plus marqué encore en 1929, tout au moins pendant les cinq premiers mois. Les deux tableaux ci-dessous le feront paraître :

Valeur des marchandises importées et exportées (en francs).

	5 premiers mois de 1929	5 premiers mois de 1928	DIFFÉRENCES pour 1929
IMPORTATIONS :			
Objets d'alimentation	5.852.215.000	4.696.814.000 +	1.155.401.000
Matières nécessaires à l'industrie	15.744.484.000	14.003.051.000 +	1.741.433.000
Objets fabriqués	3.878.177.000	2.870.070.000 +	1.008.107.000
TOTAUX	25.474.876.000	21.569.935.000 +	3.904.941.000
EXPORTATIONS :			
Objets d'alimentation	2.444.899.000	2.582.870.000 —	137.971.000
Matières nécessaires à l'industrie	5.278.792.000	5.482.980.000 —	204.188.000
Objets fabriqués	12.654.702.000	12.973.768.000 —	319.066.000
TOTAUX	20.378.393.000	21.039.618.000 —	661.225.000

Poids des produits importés et exportés (en tonnes).

IMPORTATIONS :

	5 premiers mois de 1928	5 premiers mois de 1928	DIFFÉRENCES pour 1929
Objets d'alimentation	2.876.159	2.053.333	+ 822.826
Matières nécessaires à l'industrie	19.571.555	17.131.329	+ 2.440.226
Objets fabriqués	841.855	530.403	+ 311.452
TOTAUX.....	23.289.569	19.715.065	+ 3.574.504

EXPORTATIONS :

Objets d'alimentation	554.267	721.136	— 166.864
Matières nécessaires à l'industrie	13.064.944	13.826.214	— 761.270
Objets fabriqués	2.072.417	2.018.318	+ 54.099
TOTAUX.....	15.691.628	16.565.668	— 874.040

Le déficit de la balance commerciale pour les cinq premiers mois atteint 5.096 millions et demi, soit une moyenne mensuelle supérieure à Un milliard. Ce déficit est en réalité de 5.818 millions, notre commerce avec les colonies accusant un excédent d'exportations de 712 millions : importations, 3.042 millions; exportations, 3.754 millions.

A la vérité, le tonnage total des exportations en 1929 (cinq premiers mois) est inférieur à celui de 1928 (cinq premiers mois). Mais si l'on considère le seul poste des *objets fabriqués*, on ne peut manquer d'être frappé par ce fait que nous avons vendu davantage d'objets fabriqués durant les cinq premiers mois de 1929 que pendant la période correspondante de 1928, et cependant nous avons touché moins. Nous avons vendu 54.099 tonnes de plus et nous avons encaissé 319 millions de moins. Nos industriels avaient déjà réduit, en 1928, la marge de leur profit; ils l'ont réduite plus encore en 1929.

Ainsi l'activité de l'industrie française ne se ralentit pas; elle paraît même en léger progrès; seulement les bénéfices sont de plus en plus petits.

Le déficit de notre balance commerciale est-il inquiétant ? Pour répondre à cette question, il faut savoir que la balance commerciale n'est qu'un des éléments de la balance des comptes. Avant la guerre, notre balance commerciale était à peu près régulièrement déficitaire. L'inconvénient était peu grave, parce que ce déficit était très largement

compensé par nos exportations invisibles (les dépenses des touristes) et par le revenu de notre portefeuille étranger.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les dépenses des touristes sont certes appréciables. Quelques-uns les évaluent à 6 milliards et d'autres à 10 milliards, mais nous avons vu que le récent congrès de Biarritz avait constaté un « ralentissement » du tourisme. Quant à notre portefeuille étranger, la guerre l'a sérieusement amputé et nous ne l'avons pas reconstitué encore.

Le bureau américain de statistique compte une dépense par touriste de 1.000 dollars, soit 25.000 francs. Les 200.000 touristes américains venant en France laisseraient donc chez nous 3 milliards de francs. Les 700.000 autres qui viennent de pays moins fortunés et qui séjournent moins longtemps, nous laisseraient un peu plus de 2 milliards et demi, mettons 3 milliards pour arrondir le chiffre. Et nous avons un total de 6 milliards pour nos exportations *invisibles*.

En ce qui concerne les crédits français à l'étranger (revenus des valeurs étrangères et des fonds étrangers, revenus perçus par la Banque et le Trésor sur leurs stocks de devi-

TOUTES OPÉRATIONS DE CHANGE ET DE BANQUE
TERME ET COMPTANT

BANQUE
DU GRÉSIVAUDAN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL :
16, Avenue Félix-Viallet
GRENOBLE

Téléphone : 15-82
Télégr. CHANGEX-GRENOBLE
Compte Chèques Postaux
LYON 312-60

R. C. GRENOBLE 15.317

ses (20 milliards), M. Marcel Nadaud les évalue à cinq milliards. Crédits français à l'étranger et exportations invisibles atteindraient ainsi 11 milliards. Mais il y a la contre-partie.

Les dépenses touristiques que font les Français en dehors de leur pays se chiffrent aux environs de 1 milliard et demi ; les ouvriers étrangers importent chez eux 3 milliards; l'Etat verse à l'étranger du chef des dettes de guerre, 2 milliards. C'est une sortie d'or de 6 milliards et demi contre une rentrée de 11 milliards. Il ne nous reste plus, pour couvrir le déficit de notre balance commerciale que 4 milliards et demi. Or, ce déficit, à la fin du cinquième mois de 1929, est déjà supérieur à 5 milliards. S'il s'aggrave, il faudra, au grand dommage de la santé du franc à 4 sous, faire appel aux réserves de la Banque de France. Mais ces réserves n'ont-elles pas déjà été entamées ? Un écrivain aussi prudent que M. C.-J. Gignoux, a pu écrire, à la date du 29 juin 1929, dans la « Journée industrielle », les lignes que voici :

« Si on compare le dernier bilan de la Banque de France avec celui qui, le 28 juin 1928, enregistra les résultats de la stabilisation, on y relève les caractéristiques suivantes : l'encaisse-or est en augmentation de 7.682 millions; *le portefeuille des devises est en diminution de 9 milliards et demi; il y a lieu de conjecturer que ces 9 milliards ont servi à la fois aux achats d'or et à compenser en partie le déficit de notre balance commerciale* : les billets en circulation sont en augmentation de 4 milliards.

Répartition de nos importations et de nos exportations entre les principaux pays.

Les deux tableaux ci-après indiquent la répartition de notre commerce extérieur entre nos principaux fournisseurs ou clients :

Répartition des importations
pour les cinq premiers mois de 1928 et 1929
(valeurs en millions de francs)

	1929	1928
Etats-Unis	3.299	2.579
Allemagne	2.425	1.814
Grande-Bretagne	2.494	2.318
Belgique-Luxembourg	1.685	1.498
République Argentine	1.054	832
Algérie	1.412	1.113

Répartition des exportations
pour les cinq premiers mois de 1928 et 1929
(en millions de francs)

	1929	1928
Grande-Brelagne	3.106	3.432
Belgique-Luxembourg	2.899	2.993
Allemagne	1.920	2.561
Suisse	1.386	1.404
Etats-Unis	1.226	1.252
Italie	961	915
Algérie	1.707	1.387

Nos principaux fournisseurs sont, par ordre d'importance, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique et la République Argentine. Nos principaux clients : la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis et l'Itatlie.

On notera que, pour l'Algérie, nos exportations dépassent de près de 300 millions nos importations.

Le mouvement des prix

En France, depuis le mois de janvier 1928, les prix sont très nettement à la hausse. A l'étranger, ils sont généralement à la baisse. Pour éclairer nos lecteurs, nous donnons ci-dessous un tableau indiquant, de janvier 1928 à mai 1929, les variations mensuelles des indices généraux des prix de gros en France (prix en francs actuels et prix exprimés en francs or d'avant-guerre), Allemagne, Angleterre et Belgique (prix en belgas et prix exprimés en francs-or d'avant-guerre). Ce tableau est emprunté à un article paru dans l' « Economiste européen », sous la signature de M. René Théry, le 28 juin 1929.

Indices des prix de gros dans quelques pays industriels
de l'Europe, de janvier 1928 à mai 1929
(Base=100 en juillet 1914)

	France (1)		Allemagne (2)	Angleterre (3)	Belgique (4)	
	Ind. francs	Ind. or	Ind. or	Ind. or	Ind. belgas	Ind. or
Janvier 1928....	620	127	139	147	851	123
Février —	622	127	138	147	848	123
Mars —	636	130	139	150	848	123
Avril —	637	130	140	152	847	123

(1) Statistique générale de la France — (2) Office de Statistique. — (3) Indices de Sauerbeck (*Statist*). — (4) Bureau du Travail.

		France		Allemagne	Angleterre	Belgique	
		Ind. francs	Ind. or	Ind. or	Ind. or	Ind. belgas	Ind. or
Mai	—	646	132	141	153	844	122
Juin	—	639	130	141	149	844	122
Juillet	—	637	130	142	146	841	122
Août	—	630	129	142	143	830	120
Sept.	—	633	129	140	142	831	120
Oct.	—	630	129	140	142	835	121
Nov.	—	639	130	140	143	847	123
Déc.	—	637	130	140	143	855	124
Janvier	1929....	644	132	139	142	867	126
Fév.	—	652	133	139	146	865	125
Mars	—	653	133	140	146	869	126
Avril	—	640	130	137	141	862	125
Mai	—	636	130		137		

Il ne faut pas demander à ces chiffres plus qu'ils ne peuvent donner. Ils expriment la *tendance* des prix en France et à l'étranger, pas autre chose. D'abord, ils ne sont pas exactement comparables, puisque l'indice porte en France sur 45 articles (20 denrées alimentaires et 20 matières industrielles), en Angleterre sur 60 articles (22 denrées alimentaires et 38 matières industrielles), en Allemagne, sur 400 articles (40 produits agricoles, 10 produits coloniaux, 120 matières premières, demi-produits, 230 produits industriels fabriqués) ; en Belgique, sur 134 articles (dont 16 produits alimentaires, 18 produits métallurgiques, 21 textiles, 14 matériaux de construction).

Ceci bien entendu, on voit que les prix de gros n'ont guère bougé en 18 mois. Ils n'en gagnent pas moins toutefois, calculés en or, 3 points en France et 2 points en Belgique, alors qu'ils sont en recul de 2 points en Allemagne et de 10 points en Angleterre.

Dès lors que les prix montent en France et qu'ils baissent à l'étranger, il ne faut point nous étonner que nos industriels soient conduits à baisser leurs prix de vente pour pouvoir conserver leurs possibilités d'exportation. Nous avons là une explication du déficit en *valeur* de notre balance commerciale.

Et voici maintenant les indices des prix de *détail*, qui, en France, portent sur 13 articles choisis parmi les produits de première nécessité : pain, viande, lard, beurre, œufs, lait, fromage, pommes de terre, haricots, sucre, huile, pétrole, alcool à brûler.

Indices des prix de détail dans quelques pays industriels de l'Europe, de janvier 1928 à mai 1929

(Base = 100 en juillet 1914)

	France (1)		Allemagne (2)	Angleterre (3)	Belgique (4)	
	Ind. francs	Ind. or	Ind. or	Ind. or	Ind. belgas	Ind. or
Janvier 1928....	530	108	152	159	813	118
Février —	522	106	151	155	811	118
Mars —	524	107	151	155	806	117
Avril —	532	108	154	154	807	117
Mai —	546	111	156	156	805	116
Juin —	557	114	156	157	811	118
Juillet —	547	111	157	156	811	118
Août —	540	110	156	156	819	119
Sept. —	544	111	157	157	825	120
Oct. —	566	115	152	159	834	121
Nov. —	585	119	152	160	845	122
Déc. —	596	122	153	159	852	123
Janvier 1929....	599	122	153	156	856	124
Février —	602	123	154	157	859	124
Mars —	607	124	159	150	862	125
Avril —	615	126	154	149	860	125
Mai —	626	128			864	125

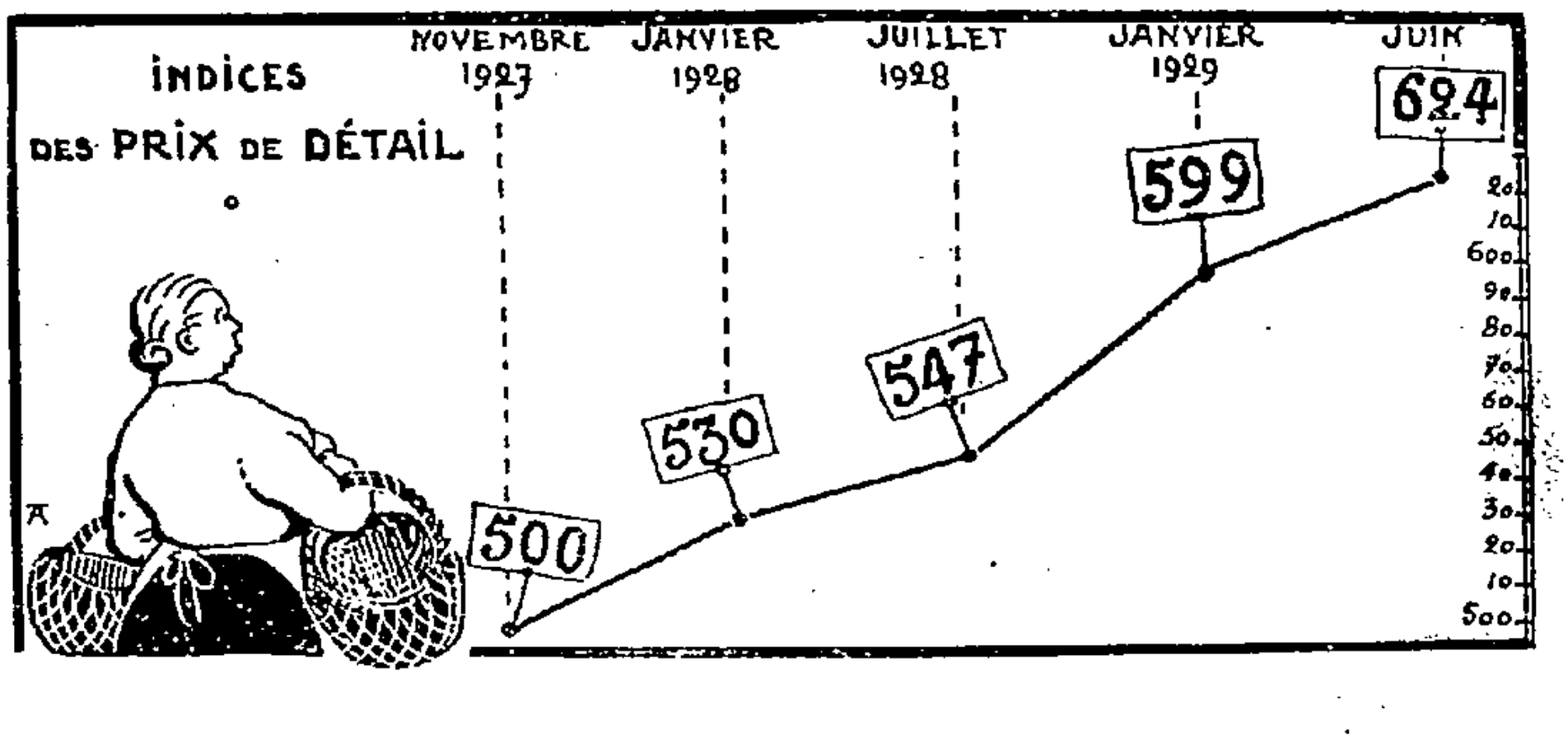

En 18 mois, les indices des prix de détail, calculés en francs-papier, ont gagné 96 points. Calculés en or d'avant-guerre, ils gagnent 20 points. Et seulement 2 points en Allemagne, 10 points en Angleterre, 7 points en Belgique.

(1) Paris. — (2) 74 villes. — (3) 600 villes. — (4) 12 villes.

La tendance que nous avons relevée à propos des prix de gros s'observe en ce qui concerne les prix de détail : en France la tendance est très nettement dans le sens de la hausse. A l'étranger la hausse est insignifiante.

Il convient de noter toutefois qu'en France l'indice d'ensemble des prix de gros est en recul, au mois de *juin*, de 13 points et l'indice des prix de détail, de 2 points. Mais cette baisse légère ne modifie pas le sens de la tendance générale.

Un autre indice, celui du coût de la vie, est établi à Paris par une commission tripartite composée à la fois de délégués de diverses administrations, de représentants des syndicats d'ouvriers et d'employés, enfin de présidents de divers syndicats patronaux de l'alimentation et de l'habillement. Cet indice évalue la dépense d'une famille ouvrière de 4 personnes.

L'indice général du coût de la vie à Paris fait apparaître, pour le deuxième trimestre de l'année 1929, une hausse de 9 points par rapport au trimestre précédent. Il s'élève à 556, contre 547 pour les trois premiers mois.

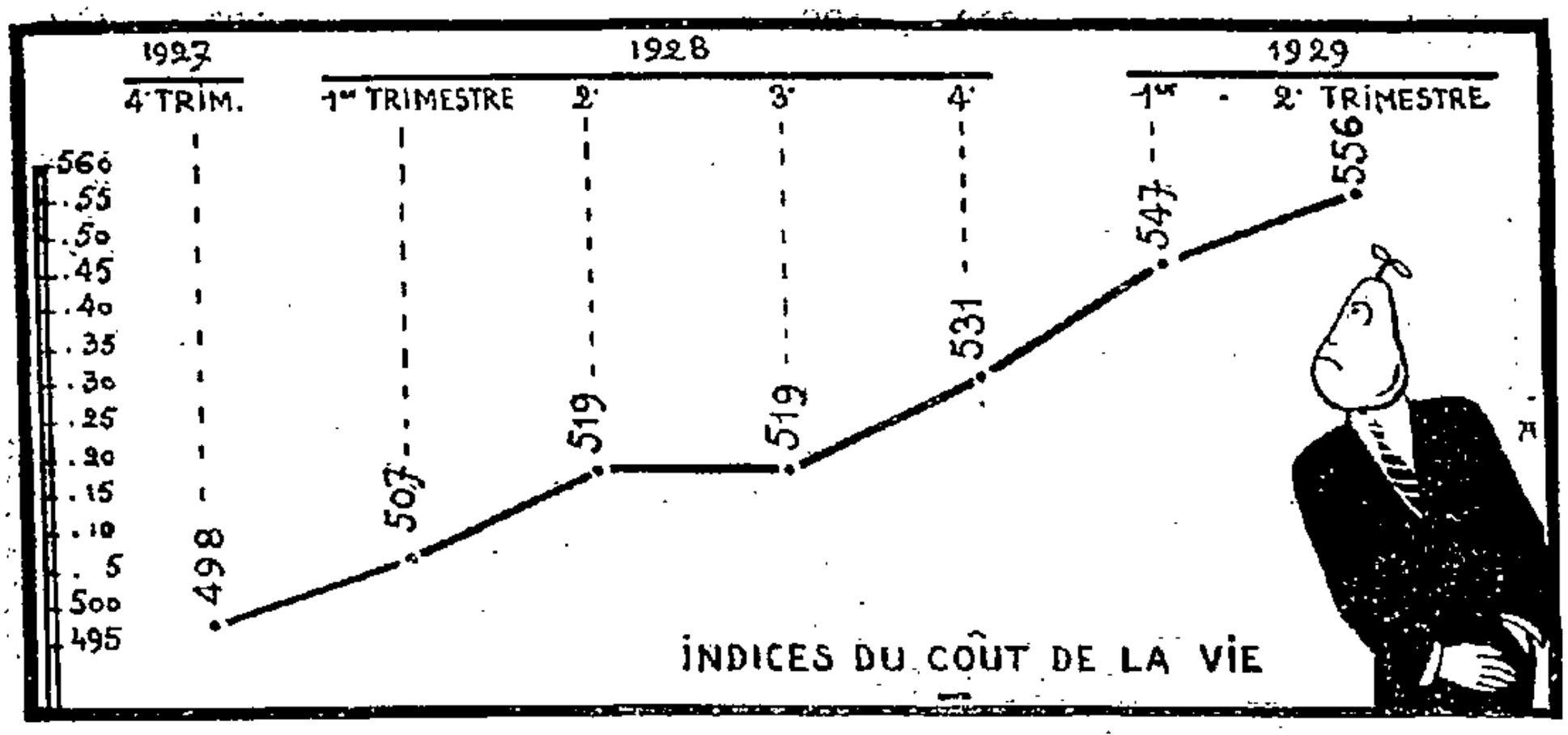

Dans la fixation à 556 de l'indice du coût de la vie à Paris pour le 2e trimestre de l'année 1929, l'alimentation intervient pour 590 contre 578 pour le trimestre précédent; le chauffage et l'éclairage pour 539 contre 535 ; le logement pour 300; l'habillement pour 604 contre 594; et le chapitre « divers » pour 600, comme précédemment.

Le tableau ci-dessous donne quelques indices du coût de la vie établis pour Paris depuis la fin de 1927 ;

1927	4e	trimestre.....	498
1928	1er	—	507
—	2e	—	519
—	3e	—	519
—	4e	—	531
1929	1er	—	547
—	2e	—	556

D'après ce tableau, l'indice du coût de la vie à Paris est actuellement supérieur de 58 points à ce qu'il était fin 1927. Depuis le début de 1928, la progression s'en est constamment poursuivie.

Voici enfin, les derniers indices arrêtés par quelques-unes des commissions régionales chargées d'évaluer le coût de la vie dans les grandes villes françaises :

Marseille (indice général en février 1929 : 656); Bordeaux, en mars : 623; Rouen, en mai : 555; Nancy, 543; Dijon, 626.

On remarquera que dans ces villes, la progression du coût de la vie comparativement à 1914, est plus forte qu'à Paris, exception faite pour Rouen.

Ainsi, qu'il s'agisse des prix de gros, des prix de détail, ou du coût de la vie, la tendance est bien nette depuis 18 mois, elle est à la hausse. Et pourquoi

L'Inflation des prix est déterminée par l'inflation des impôts et l'inflation monétaire

A quoi attribuer cette ascension si rapide des prix ? A deux raisons principales. Premièrement, l'aggravation des charges fiscales; deuxièmement, l'inflation monétaire.

DUTRAIT-CROZON (Henri).

Précis de l'Affaire Dreyfus. Nouvelle édition. Un vol. in-8° écu, avec un index des noms cités et un répertoire analytique ..... 25 fr.
Relié ..... 65 fr.

Guide sûr dans le dédale d'une affaire qui, pendant neuf ans, a dominé la politique et qu'aucun Français ne devrait ignorer.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIIIe).
C. c. p. 926-78.

Aggravation des charges fiscales d'abord. En 1927, nous avons payé 39.800 millions de francs à l'Etat, 5.350 millions à la Caisse d'amortissement, 5.500 millions aux départements et aux communes; soit en tout 51.650 millions.

En 1928, nous avons payé... Mais laissons à M. le Ministre des Finances le soin de nous en instruire. Au Sénat, le 21 décembre 1928, à l'occasion du projet de budget de 1929, M. Henry Chéron s'est exprimé ainsi :

— Je tiens à rendre hommage à l'admirable fidélité des contribuables. Ils ont accepté les sacrifices formidables, qui sont trop souvent méconnus au delà de nos frontières, en versant 46 milliards au Trésor, 6 milliards et demi à la Caisse d'amortissement, 7 milliards et demi aux caisses départementales et communales, CE QUI FAIT UN TOTAL DE 60 MILLIAR S.

Retenez bien ces chiffres. Mettez-les en regard de l'indice des prix de détail et du coût de la vie de l'année suivante, et vous constaterez que l'élévation du nombre indice suit automatiquement la progression de l'impôt :

Fin 1927, le contribuable français a payé 51 milliards et demi d'impôts. A cette époque nous trouvons l'indice des prix de détail à 500 en novembre et 523 en décembre et dès ce moment cet indice ne cessera de monter; il s'inscrira à 596 en décembre 1928. De novembre 1927 à décembre 1928, le gain est de 96 points. Même observation pour l'indice du coût de la vie. Il ressort à 498 durant le 4e trimestre 1927; dès le premier trimestre 1928, il s'élève à 507, monte à 519 durant les 2e et 3e trimestre et à 531 durant le 4e trimestre. En un an, le gain est de 33 points.

Fin 1928, le contribuable français a payé 50 milliards d'impôts. L'indice des prix de détail, que nous avions laissé à 596 au mois de décembre 1928, s'élève à 599 dès le mois de janvier 1929 et le voici à 624 au mois de juin. Le gain en six mois est de 30 points. Quant à l'indice du coût de la vie, nous l'avions laissé à 531 durant le 4e trimestre 1928; dès le premier trimestre 1929, il monte à 547 et à 556 durant le second trimestre. En six mois, le gain est de 25 points.

Au résumé, d'une année à l'autre, les charges fiscales sont accrues de 8 milliards et demi. C'est une majoration de 20 % qui s'inscrit également dans le prix des objets nécessaires à **la vie.**

Autre cause de l'ascension des prix : l'inflation monétaire. Il ne faudrait pas perdre de vue que depuis la fin de 1927, la circulation des billets de banque est passée de 50 à 65 milliards. Inflation *gagée*, nous le voulons bien, puisqu'elle a sa contre-partie dans le stock de devises étrangères que détient dans ses coffres la Banque de France. A ce titre elle n'est pas aussi dangereuse que l'inflation tout court chère à M. Herriot. Mais *parce qu'elle n'a été accompagnée d'aucune expansion économique*, cette inflation n'a servi qu'à la spéculation et elle a contribué sans conteste à faire monter les prix.

Nous ne pouvons malheureusement pas espérer une baisse des prix dans les mois qui vont suivre. Pour provoquer la baisse, il faudrait tout de suite pratiquer une politique de dégrèvements fiscaux. Or les dégrèvements envisagés par le gouvernement sont tellement ridicules que mieux vaut n'en pas faire état. En réalité nous n'avons en perspective que des aggravations fiscales.

D'abord, le budget de 1929 montre, comparativement au précédent une nouvelle progression de 3 milliards. Et nous avons vu que la progression des charges fiscales déterminait le gonflement des prix.

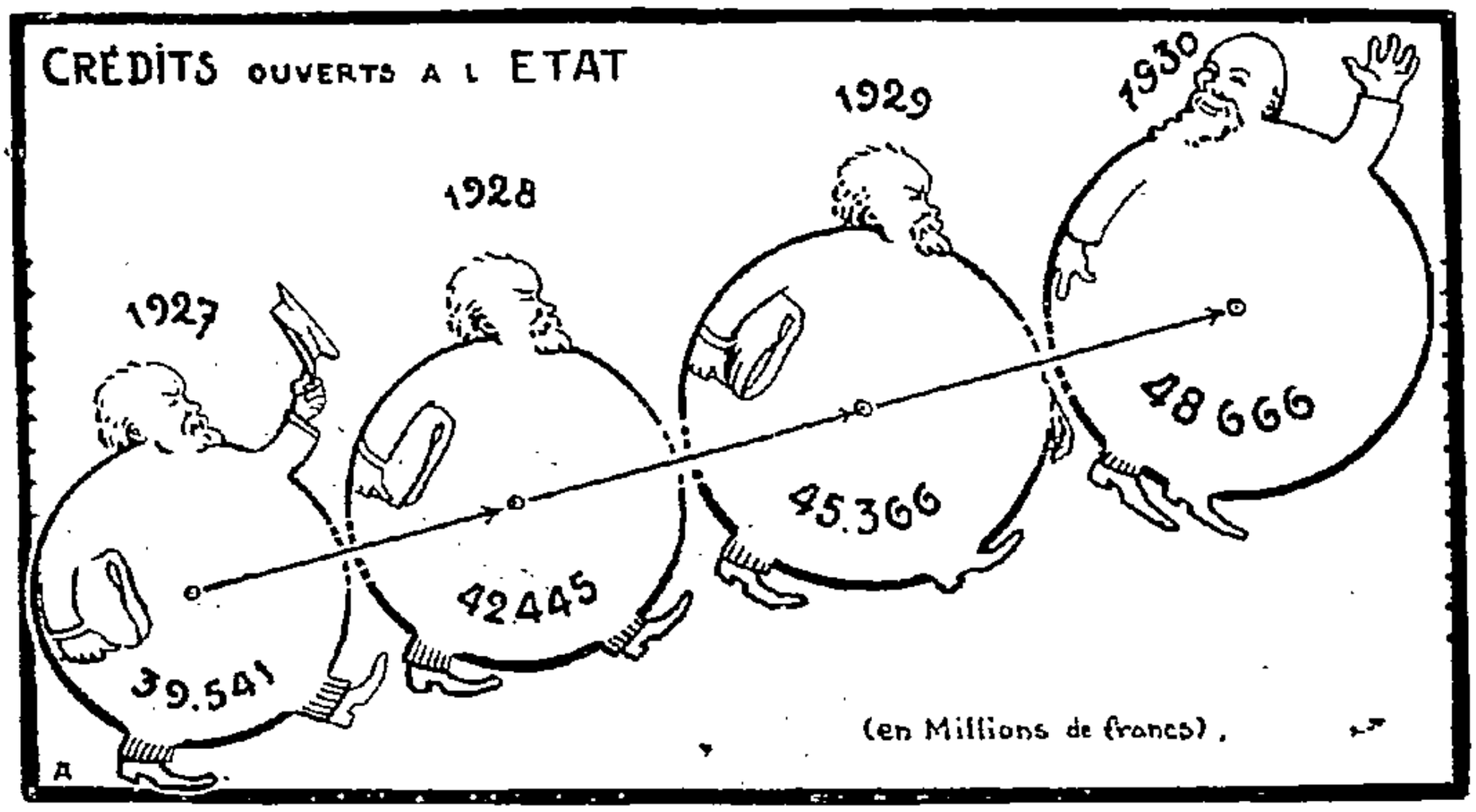

Ces sommes ne représentent qu'une partie des charges qui pèsent sur le contribuable français. Il faut y ajouter les ressources de la Caisse autonome d'amortissement et les taxes départementales et communales. C'est ainsi qu'en 1927, le contribuable a payé 51 milliards et en 1928, soixante milliards

Ensuite, l'augmentation, très légitime du reste, du prix des loyers à partir du 1er juillet 1929, va élever l'indice du coût de la vie.

Enfin, il y a les fameuses dettes dites de guerre. Le Parlement ayant ratifié les accords de Londres et de Washington, il nous faudra verser à l'Angleterre et à l'Amérique 62 annuités qui représentent un total de 274 milliards de francs.

Et nous ne parlons pas de la fameuse loi sur les assurances sociales, dont l'application à dater de février 1930 va déterminer une augmentation de dix pour cent au minimum du prix des choses.

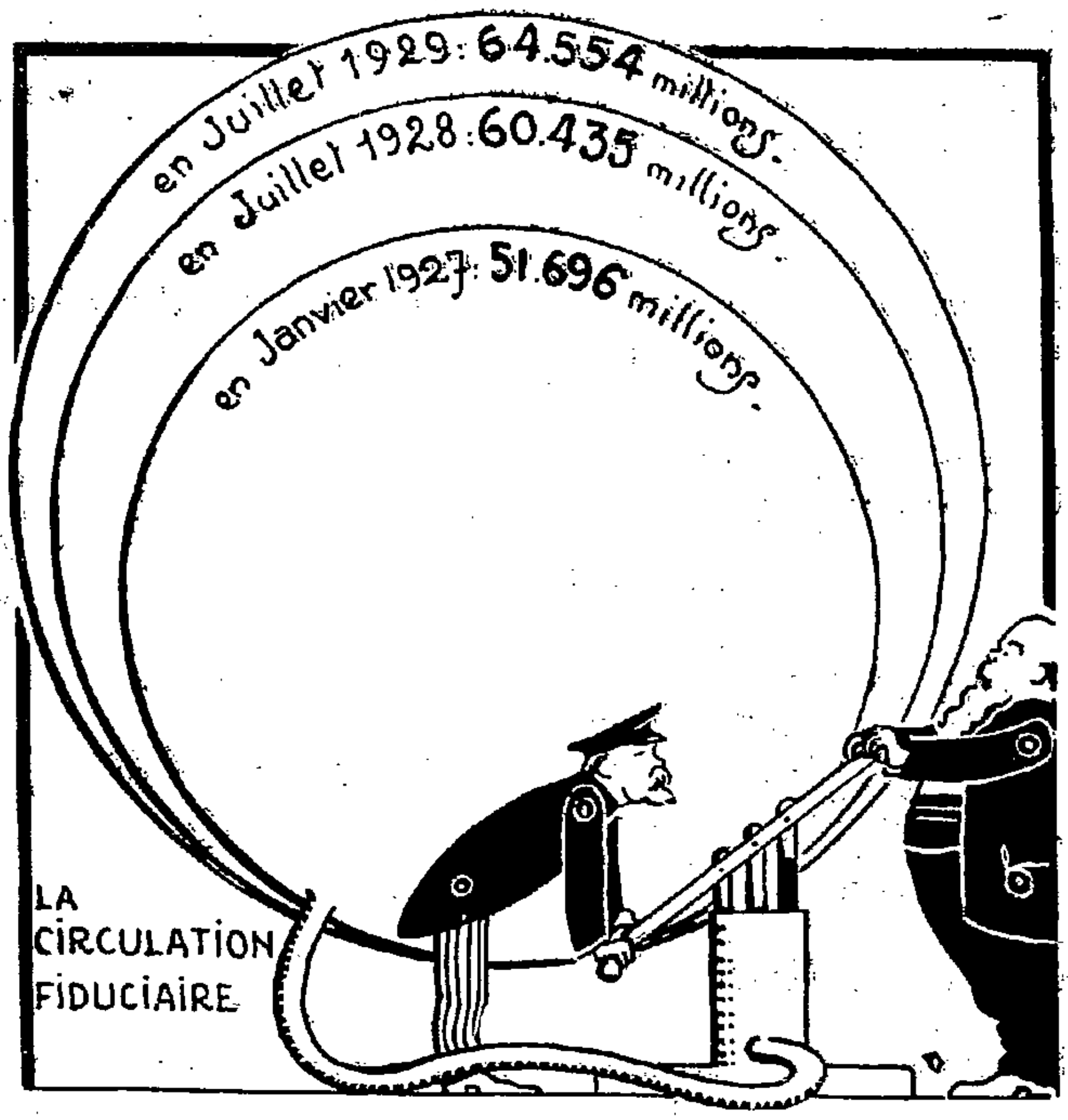

Depuis le début de 1927, l'accroissement de la circulation a atteint près de 13 milliards.

La circulation fiduciaire a passé de 51 milliards et demi, au commencement de 1927, à 64 milliards et demi en 1929.

Situation de la Main-d'œuvre

L'indice du Ministère du Travail accuse, à partir de juillet 1928, une augmentation sensible de la demande de main-d'œuvre par rapport aux offres :

Augmentation du nombre des ouvriers occupés dans l'industrie.

Rapport du nombre de placements au nombre de demandes d'emploi non satisfaites.

(Cet indice varie dans le même sens que l'activité industrielle)

1927	Janvier	0,63
—	Avril	0,33
—	Juillet	0,77
—	Août	0,83
—	Septembre	1,03
1928	Janvier	0,66
—	Avril	1,26
—	Juillet	3,14
—	Août	3,27
—	Septembre	3,71
—	Octobre	2,72
—	Novembre	2,42
—	Décembre	2,49

Malgré les insuffisances des statistiques officielles, la France est assurément le pays du monde où le chômage est le plus faible.

Statistique du chômage dans quelques pays d'Europe en 1928.

Angleterre	1.375.000
Pologne	85.000
Allemagne	575.000
Tchéco-Slovaquie	33.000
Italie	256.000
Russie	2.000.000
France (décembre)	895

Depuis le début de 1929, le nombre des chômeurs en France évolue comme suit : le 26 janvier 1.604 ; le 23 février,

3.527; le 30 mars, 1.078; le 27 avril, 706; le 25 mai, 570; le 29 juin, 394 et, le 6 juillet, le nombre est de 404.

Les salaires.

La statistique générale de la France a adressé, en octobre 1928, aux Conseils de prud'hommes et aux maires des départements où ne fonctionne pas de conseils de prud'hommes, un questionnaire relatif aux *salaires courants* de certaines catégories d'ouvriers. Les professions visées, au nombre de 50 environ, sont des professions qui se rencontrent dans presque toutes les localités et peuvent, en conséquence, fournir des bases uniformes de comparaison. Voici les résultats de cette enquête :

Variations des salaires en France depuis l'armistice.

I. — 38 professions masculines dans les villes autres que Paris :

Par jour (en francs)

1911	4,61
1921 (février)	18,92
1924 (octobre)	22,00
1925	23,25
1926	26,93
1927	27,34
1928	28,57

(L'indice d'ensemble sur la base 100 en 1911, s'inscrit à 619 pour l'année 1928.)

II. — 7 professions féminines dans les villes autres que Paris :

1911	2,29
1921 (février)	9,44
1924 (octobre)	11,36
1925	12,24
1926	15,29
1927	14,84
1928	16,06

(L'indice d'ensemble sur la base 100 en 1911, s'inscrit à 701 pour l'année 1928.)

III. — 21 professions dans la région parisienne :

1911	8,12
1926	41,45
1927	41 70
1928	42,75

(L'indice d'ensemble, sur la base 100 en 1911, s'inscrit à 526 pour l'année 1928.)

Si l'on compare les indices des salaires avec ceux du coût de la vie, on aboutit aux constatations suivantes :

1° Pour l'ensemble des villes autres que Paris, l'indice d'ensemble du salaire journalier de 38 professions masculines ressort à 619, celui de 7 professions féminines, à 701. L'indice des professions féminines dépasse celui du coût de la vie (ce qui ne veut pas dire qu'une femme peut vivre avec 16 francs par jour), mais celui des 38 professions masculines lui est généralement inférieur. En effet, l'indice général du coût de la vie, nous l'avons vu plus haut, s'inscrit à 656 à Marseille, à 623 à Bordeaux, à 543 à Nancy, à 626 à Dijon.

2° Dans la région parisienne, l'indice du salaire journalier (526) était supérieur à l'indice du coût de la vie des 2e et 3e trimestres de 1928, qui s'inscrivait à 519; mais, il est au-dessous de l'indice du 4e trimestre (531), de l'indice du 1er trimestre 1929 (547) et du 2e trimestre (556).

Nous comparons ici l'indice du salaire avec celui du coût de la vie. Mais le grand public compare généralement l'indice du salaire avec l'indice des prix de détail, qui ne porte que sur les principales denrées alimentaires. Or, ce dernier indice atteint à Paris 624 en juin.

C'est sur cet écart entre l'indice du salaire et l'indice des prix de détail que se fondent les ouvriers pour réclamer une nouvelle majoration des salaires. Réclamations parfaitement explicables, on le voit, et auxquelles les chefs d'entreprise s'efforcent de donner une suite favorable.

Bien entendu, l'élévation des salaires va se traduire par un nouveau gonflement des prix de revient, qui rendra un peu plus difficile la situation de nos industries, principalement de celles qui vivent de l'exportation.

Il n'est qu'un moyen d'éviter ces répercussions fâcheuses pour nos industries du relèvement des salaires : c'est que

l'Etat réduise dans une mesure suffisante les impôts qui, on le sait, s'incorporent dans le prix de revient des produits. L'Etat exige des Français le tiers de leur revenu, alors qu'en Angleterre et en Allemagne il n'est prélevé que le cinquième et aux Etats-Unis à peine le douzième. Que l'Etat républicain démocratique réduise donc ses exigences, qu'il comprime ses frais généraux et commence par ramener nos charges fiscales au niveau des charges anglaises ou allemandes. Immédiatement, les prix baisseront en même temps que se développera la capacité d'achat des consommateurs.

Mais le gouvernement de la république ne voudra pas comprimer ses frais généraux. Plus exactement, il ne le pourra pas.

FIRMIN BACCONNIER.

Vous pouvez faire vous-même une excellente

BOISSON DE MÉNAGE

Agréable à boire, saine et économique

de GOUT TRÈS AGRÉABLE

et revenant

à **25** centimes le litre

avec

l'extrait PICARD

(à base d'extraits de plantes)

Prix du flacon 10 fr.; franco *contre mandat 11 fr.*; franco *contre remboursement 12 fr.*; *les 3 flacons contre mandat 30 fr.*; franco *contre remb. 32 fr.*

Renseignements et vente : PHARMACIE, 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS (10e)

GRAND GARAGE DES ROSIERS

400 PLACES

CONCESSIONNAIRE
== DELAHAYE ==

VENTE
ACHAT
ÉCHANGE

DE VOITURES DE TOUTES MARQUES

Garage depuis 60 francs par mois

Atelier de Réparations mécaniques et électriques

Prix modérés

GRAND GARAGE DES ROSIERS

PORÉ frères, 110, Rue des Rosiers, à Saint-Ouen

à 200 mètres du métro " PORTE DE CLIGNANCOURT "

(Tél. : Marcadet 38-37)

FÊTE NATIONALE

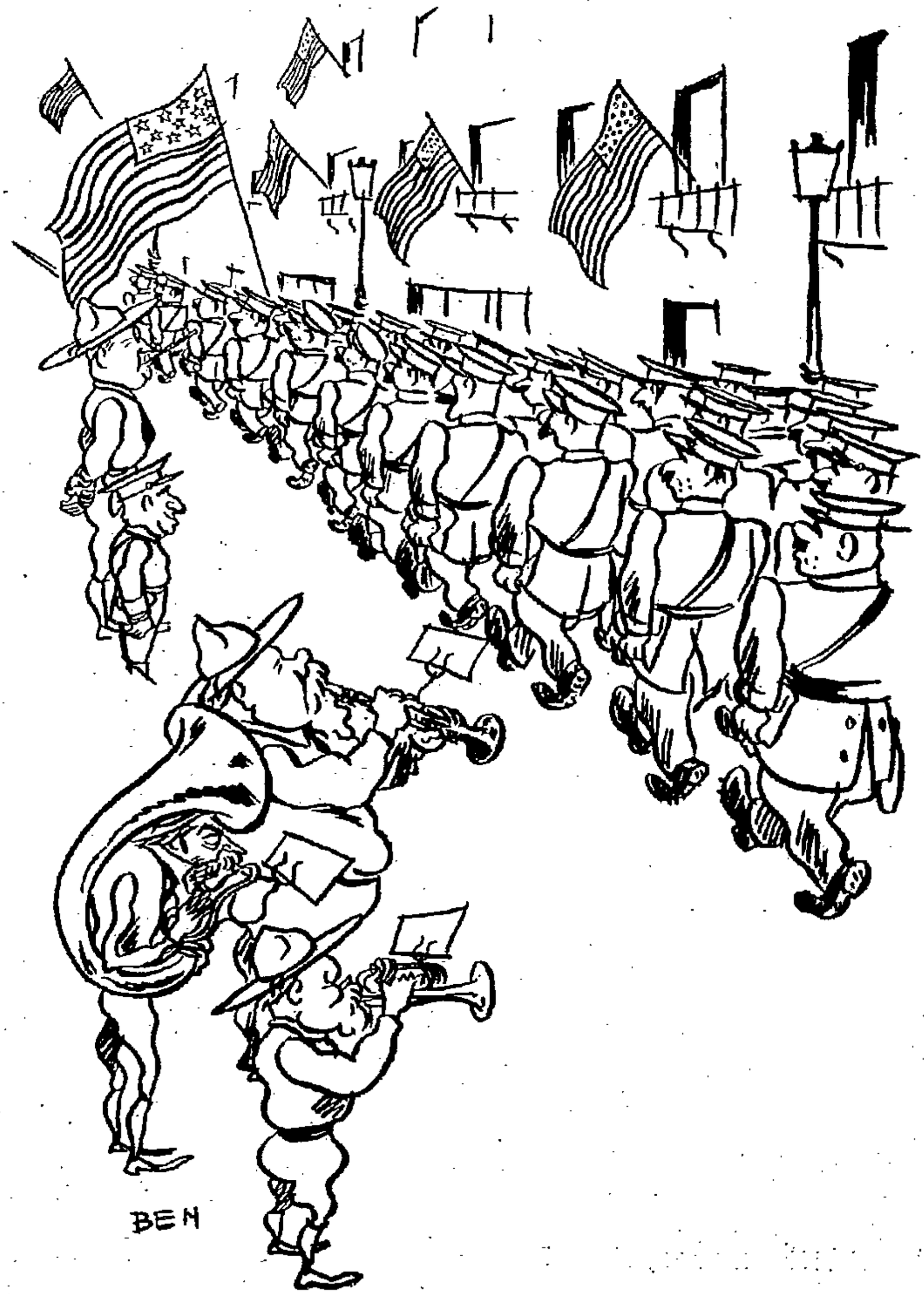

L'Independence (!?) Day

LE SCANDALE
des 175 milliards abandonnés
ou la politique des " stoqués "

par Hubert DE LA MASSUE

Nos hommes politiques ne ruinent pas seulement nos finances nationales : ils humilient l'intelligence française devant l'étranger. Déjà le marché des stocks de guerre, qui nous coûte dix milliards de francs, nous couvrait par surcroît de ridicule devant les Etats-Unis d'Amérique et le monde entier.

Fallait-il laisser ces « stoqués » poursuivre leur œuvre imbécile et malfaisante ?

Il n'y a aucune excuse à la lâche ratification de l'accord Mellon-Bérenger. Des raisons de politique internationale ? Mais devant la politique, il y a le droit. La politique peut transiger avec le droit : elle ne saurait le travestir ou l'étouffer.

L'on aurait admis que le Président Poincaré, après avoir exactement défini le droit, nous eût convaincus des raisons supérieures qui le déterminaient à s'en écarter. Nous ne saurions lui pardonner de s'être dressé devant la France et devant l'Europe, pour faire l'ignorant ou le naïf, au nom de tous les Français, en paraissant convaincu de la légitimité d'une dette injustifiable.

Je ne suis pas dans le secret de la haute finance. J'ignore pour quelles raisons politiques la Ligue des Droits de l'Homme, par exemple, s'est prononcée en faveur des Etats-Unis contre la France. J'admets donc qu'il puisse y avoir des motifs qui m'échappent, de verser 175 milliards de plus à une nation déjà gorgée d'or. Mais je proteste, au nom du droit, que nous ne sommes pas débiteurs.

Vingt ans après le traité de Francfort, mon enfance apprenait que, parfois, la force prime le droit. Alors la France pouvait subir la force, elle attestait le droit. Aujourd'hui ce qu'exige le Président Poincaré est proprement révoltant : il veut que nous saluions la force du nom de droit.

C'est la politique avilissante des « stoqués » !

S'il était constant que le peuple américain abusât de son hégémonie financière pour nous accabler, de telle façon que nous n'eussions qu'à céder pour éviter de plus grands maux, je payerais, comme a payé Monsieur Thiers, en m'enrichissant de la dignité du droit vaincu. Mais le Président Poincaré réserve aux Etats-Unis et l'argent et l'honneur, et ne nous laisse, avec notre approvisionnement, que l'humiliation d'une injuste temporisation !

C'est la politique honteuse des « stoqués » !

Si l'incapacité, si la lâcheté du gouvernement des « stoqués » ont donné à croire au gouvernement de Washington que nous nous reconnaissions bons débiteurs des avances de guerre, le juriste Poincaré aurait dû rappeler cette vérité fondamentale de droit que les tractations postérieures à une convention antérieurement arrêtée n'ont pas le pouvoir d'entamer cette convention, si les parties n'ont pas manifesté expressément l'intention de *nover* cette convention,

LE BUSTE DE S. A. R. LE PRINCE HENRI DE FRANCE

Reproductions en plâtre (teintées terre cuite)

Petit modèle, hautr 25 c/m (socle comp.) 50 fr. — Franco : 63 fr.
Grand modèle, — 70 c/m — 130 fr. — — 150 fr.

En vente à la

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (8e).
C. C. P. Paris 926-78

Voir page 34.

c'est-à-dire de substituer une nouvelle convention à la première. Et le Président devait conclure. « Les aveux des gouvernements français, depuis 1919, inspirés par la méconnaissance de la juste situation contractuelle, ne sauraient engager la France. Mais la pression de la finance américaine sur nos propres finances nous oblige à céder devant la menace d'une force supérieure. Payons, en proclamant devant tous l'offense faite au droit ! »

Or, M. Poincaré, foulant aux pieds sa science de juriste et ses sentiments français, osa affirmer : « Jamais nous n'avons protesté contre la réclamation américaine, parce que nous sommes débiteurs » !

C'est la lâche politique des « stoqués » !

Ce n est donc pas la paresse et la pusillanimité des « stoqués » qui ont pu, par un acquiescement tacite, depuis dix ans, créer la relation contractuelle franco-américaine. Cette relation contractuelle s'est fixée en mai 1917, quand, après s'être associés à la France, les Etats-Unis ont avancé de l'argent pour la cause commune, c'est-à-dire *à l'association franco-américaine;* de sorte que la France fut constituée *comptable*, non *débitrice*, des avances de guerre. Il ne s'agissait donc plus, hier, pour le Parlement français, que de dégager les véritables lignes de la convention franco-américaine, afin de la consacrer constitutionnellement. Le Président Poincaré avait le devoir de mettre sa science de juriste au service des représentants du peuple, pour leur démontrer que la France, n'ayant pas emprunté, n'était pas débitrice. Sauf à expliquer ensuite pour quelles raisons de politique supérieure, nous étions entraînés à payer ce que nous ne devions pas. Mais le Président Poincaré agit comme engagé, en vertu d'un contrat que nous ignorons, à abandonner en outre aux Etats-Unis l'intelligence française et son sens du droit. Il exigea que le Parlement français se reconnût débiteur de ce qu'il ne doit pas !

C'est la politique d'abdication des « stoqués » !

Les fameux *certificats de dette*, qui portent la signature de la France, n'ont de légitimité, n'ont de valeur que d'après *l'Acte du Congrès*, approuvé le 26 août 1917, qui les a autorisés. Or, cet *Act*, conclusion constitutionnelle des déclarations des congressistes américains, est exclusif d'un *prêt à la France* et constitutif d'un *prêt à l'association*

franco-américaine. Les pièces de trésorerie, signées de M. Jusserand, n'étant que la traduction imparfaite de la convention véritable des deux Etats, ne sauraient donc obliger littéralement la France. Le Président Poincaré possède assez d'intelligence pour comprendre cela. Mais, agissant en vertu d'on ne sait quelle convention secrète, qui l'oblige à travestir le droit lui-même, il a fait le silence sur cette circonstance capitale. Il a permis à la force de se parer des couleurs du droit, ne laissant aux Français que la honte d'une tergiversation.

C'est la politique abominable des « stoqués » !

Enfin pour être plus certain d'atteindre le but désastreux auquel un mobile mystérieux lui fit attacher sa fortune politique, le Président Poincaré commanda à un professeur de Faculté de Droit une consultation sophistique, où le Parlement fut poussé à discuter son devoir, en fuyant les responsabilités. On y donna à croire à des Chambres ahuries que cette ratification, qui les angoissait si fort, elles l'avaient déjà donnée, sans y prendre garde ! L'histoire se demandera avec stupeur quel vent de démence et de lâcheté aura soufflé sur le monde politique français en 1929.

C'est la folle politique des « stoqués » !

Hubert de la MASSUE.

---

10 ANS APRÈS

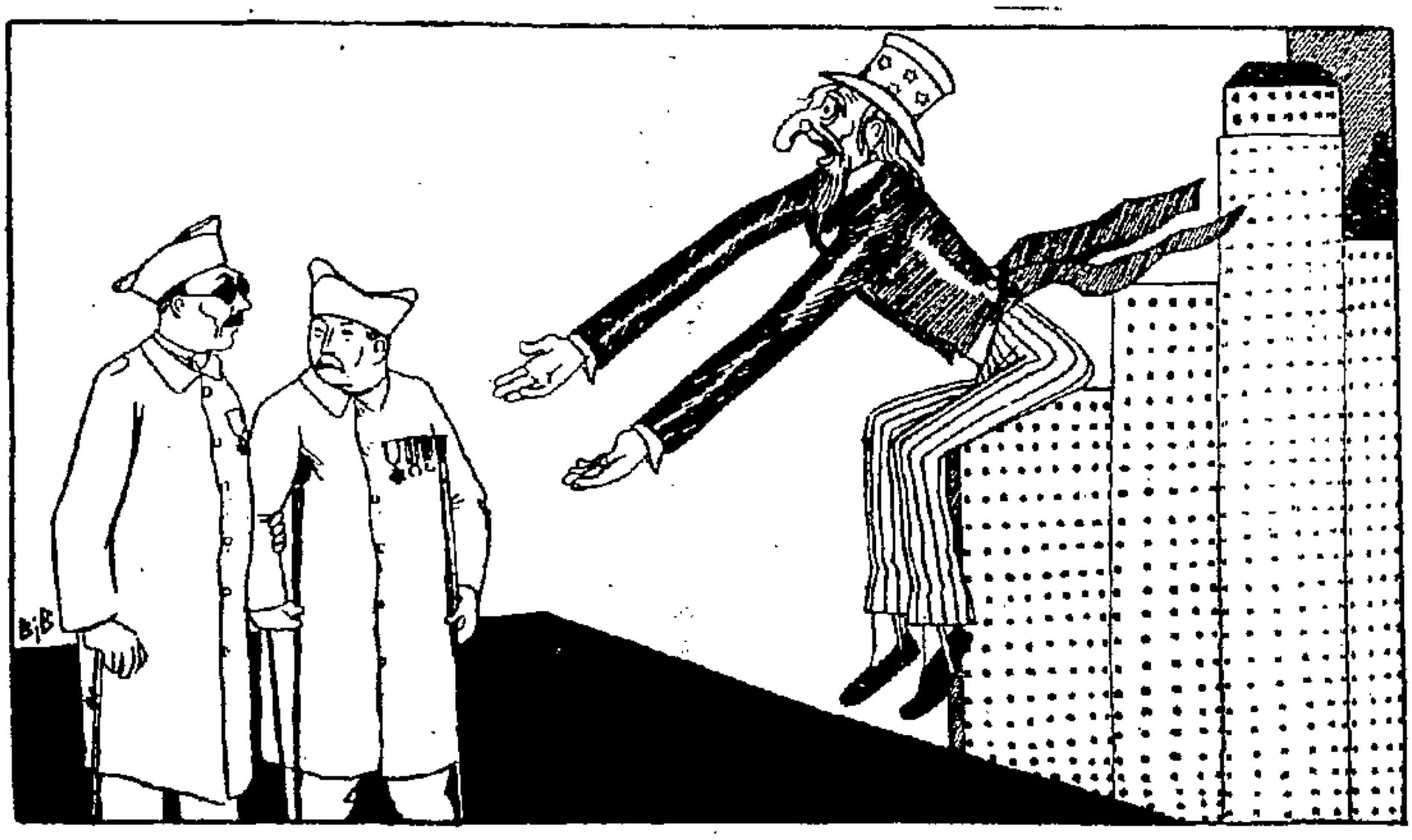

— Ils ont des droits sur nous...
— Qui ça ?
— Les Américains.

(*Le Charivari.*)

La Campagne des Etudiants
— contre la Ratification —

par **Henri Luzuy**

Seuls, au milieu d'une opinion publique désemparée et émiettée par les journaux vendus et les communiqués officiels, passée à l'état de brute soumise et dolente, seuls les anciens combattants et les étudiants se sont dressés contre l'asservissement qu'un gouvernement anti-national préparait à la France, en ces mois de juin et juillet 1929. Chez les uns comme chez les autres, les meilleurs d'entre eux, ceux qui furent les plus braves et ceux qui, trop jeunes pour l'avoir vécu, n'oublient point cependant les leçons d'un douloureux passé, s'unirent et engagèrent contre les marchands d'esclaves une lutte qui, bien qu'elle n'ait pas été couronnée par la victoire, aura, du moins, sauvé ce qui pouvait être sauvé du nom et de l'honneur Français.

A la fin du mois de juin dernier, les étudiants d'Action Française adressaient un appel à leurs camarades de toutes les Facultés, de toutes opinions et de toutes croyances. Avant l'ouverture de la discussion des dettes de guerre au Parlement, alors que la ratification commençait à devenir menaçante, ils les engageaient à une lutte commune contre un impossible esclavage et préconisaient une alliance de tous les éléments, quels qu'ils soient, de la jeunesse française, intéressée plus que toute autre partie de la nation au rejet d'une loi inique, qui l'asservirait sa vie durant. Cet appel fut entendu. En peu de jours, le *Comité universitaire d'opposition à la ratification des dettes* était constitué. Il groupait immédiatement : l'*Association générale des Etudiants de Paris, l'Union pour la France, l'Association des Etudiants corses, les Phalanges universitaires des Jeunesses Patriotes, la Fédération Nationale des Etudiants d'Action Française, le Groupe et la Revue « Le Point », le groupe et la Revue* 1929, *le groupe des Ateliers d'Art Sacré, l'Association générale des condidats aux grandes écoles mi-*

litaires, l'Association des externes des hôpitaux, l'Association des élèves de rhétorique, philosophie et mathématiques adhéraient quelques temps après.

Ainsi, après leur réunion du Cirque de Paris, le 21 juin, les anciens combattants pouvaient sentir unie derrière eux, toute la jeunesse française.

Les moyens matériels dont disposait le *Comité d'opposition* étaient faibles, pour ne pas dire inexistants. Qu'importe! Il fallait marcher, aller de l'avant... On avait du courage, de la volonté. On se sentait unis donc forts. Ça valait des billets de mille... Le Comité s'engagea à fond.

En cinq jours, il faisait sortir un journal à deux sous : « *Ne ratifions pas* ». Un tour de force!

— A combien le tirons-nous? Dix mille?

— Non, cinquante.

— Allons pour cinquante.

Il était à peine sorti qu'il était populaire.

Au Quartier Latin, sur les Boulevards, les étudiants le vendaient, le jour, la nuit, sans se soucier de leur fatigue. On l'affichait sur des panneaux de baraques foraines, sur les placards de publicité, sans crainte des procès-verbaux.

Le public entourait les vendeurs, des anciens combattants se proposaient pour le vendre avec les étudiants. Les cinquante mille s'épuisaient.

— Retirons à cent mille!

Une commande de quatre-vingt mille arrivait de Lyon. Un camion les emportait, — les vendeurs s'étant transformés en camionneurs après avoir été journalistes et imprimeurs. Ah! les belles journées que nous avons vécues là, n'est-ce pas Dijon, n'est-ce pas Dovime, n'est-ce pas Jeantet, n'est-ce pas Pierra, n'est-ce pas vous tous amis connus ou inconnus?

En même temps, il fallait songer à devenir colleur d'affiches. Une grande réunion était en effet annoncée à Bullier pour le 5 juillet, avec, entre autres, le concours de Louis Marin et de Louis Dubois. Elle obtint le plus magnifique succès. La vaste salle était trop petite pour contenir les

milliers d'étudiants et de Français patriotes, venus là pour crier à un gouvernement de vieillards aveugles et inhumains leur colère et leur dégout.

Deux jours après, paraissait un deuxième numéro de « *Ne ratifions pas* » contenant les textes des discours prononcés à la réunion de Bullier. Il obtint le même succès

que le premier et le mouvement prit une ampleur que personne n'avait osé espérer, tant il se rencontrait avec le sentiment profond du pays.

Hélas ! malgré les anciens combattants, malgré les étudiants, la République, une nuit de juillet, vendit la France. Mais elle n'a vendu que ceux qui veulent bien se laisser acheter. Elle n'a pas pu vendre, car cela ne lui appartient pas, toute la gloire et tout l'honneur français. Elle n'a vendu ni la fierté ni le courage de ceux qu'elle n'a vaincus que pour un temps. Ces qualités si françaises, si éternellement françaises, restent chez nous. Et la République des vendus et des marchands d'esclaves s'en apercevra bien un jour.

HENRI LUZUY

CE QU'ILS VEULENT

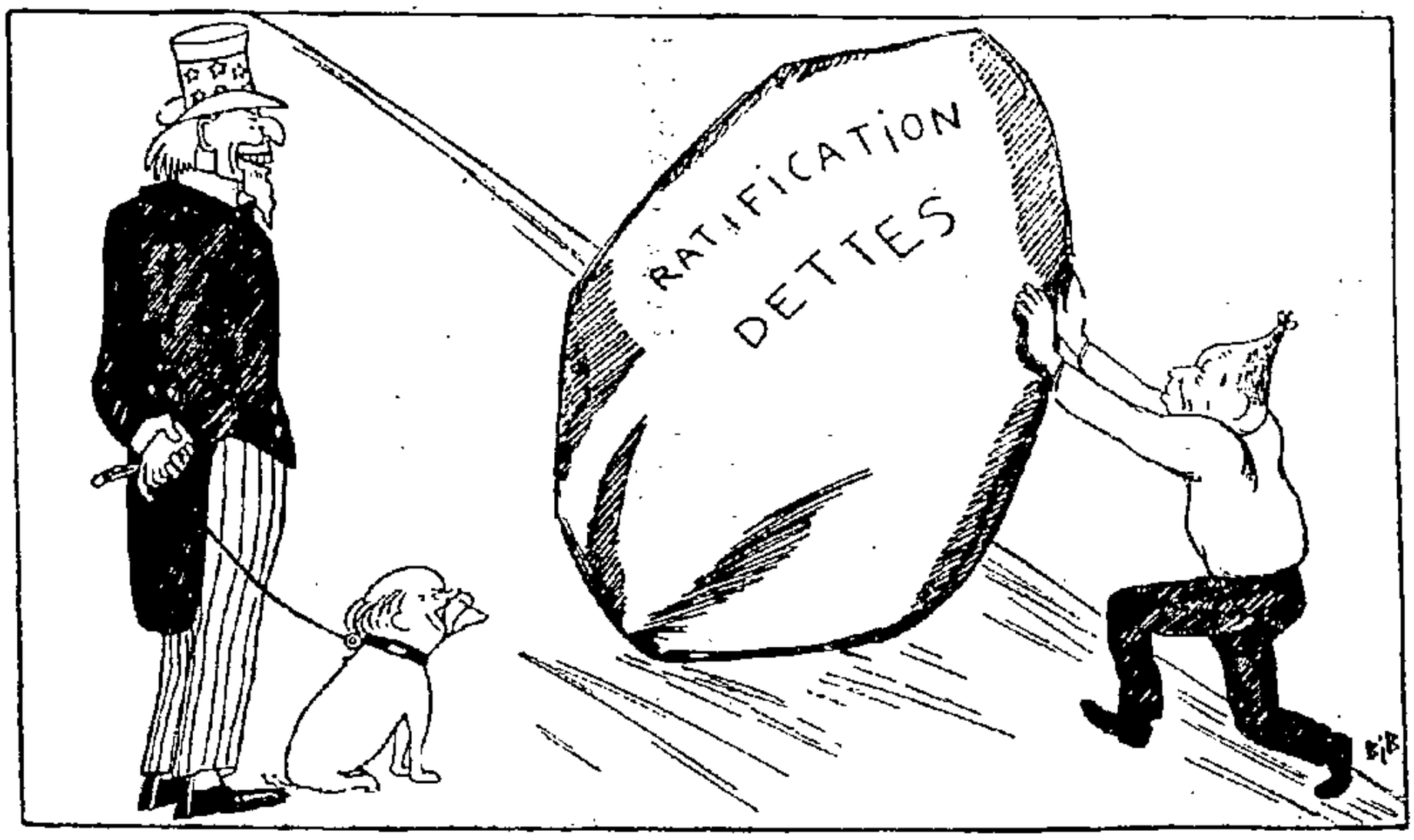

LE ROCHER DE SISYPHE DU CONTRIBUABLE

Les Camelots du Roi

LES CHEFS

par Pierre LECŒUR

L'année qui vient de s'achever a marqué plusieurs anniversaires importants pour le mouvement d'Action Française. 1929 a vu le trentième anniversaire de la fondation du mouvement d'Action Française et le vingt-et-unième anniversaire de la création du quotidien, dont le premier numéro parut le 21 mars 1908. L'année dernière encore, la Fédération Nationale des Camelots du Roi a fêté sa majorité. Il y a maintenant plus de vingt-et-un ans qu'un jeune homme à l'âme ardente, au cœur généreux, au patriotisme vibrant prit l'initiative de grouper autour de lui, pour le triomphe des idées de salut public, une élite de la jeunesse, qui, depuis, a fait un beau chemin.

Aujourd'hui, le groupe fondé par Maxime Real del Sarte rassemble encore cette même élite de la jeunesse. Les années se sont écoulées, les rafales de la guerre ont passé, semant les tombes dans les rangs des Camelots du Roi, maintenant plus nombreux pourtant, aussi disciplinés qu'autrefois, et, comme leurs aînés, prêts à tous les sacrifices pour la cause nationale. A l'aurore de 1930, les Camelots du Roi sont plus vivants que jamais.

Le temps, si économe de joies, si prodigue d'épreuves, n'a pas épargné cette magnifique phalange. En dehors des deuils que la guerre lui a apportés, les forces de désordre et d'anarchie ont fauché dans ses rangs. Les seuls noms de Marius Plateau, Ernest Berger, Philippe Daudet Jean Guiraud, rappellent suffisamment les coups que les ennemis de la Patrie lui ont portés dans l'espoir de l'abattre.

Mais, par un bonheur singulier, après vingt-et-un ans, la Fédération Nationale des Camelots du Roi se trouve encore dirigée, exception faite pour Marius Plateau, par les hommes qui, dès les premières heures, se groupèrent autour de Maxime Real del Sarte.

C'est de ces hommes que nous voudrions entretenir brièvement, cette année, les lecteurs de l'*Almanach d'Action Française*.

***

Les campagnes menées en 1908 par l'*Action Française*, contre le traître Dreyfus et ses gens, fournirent à Maxime Real del Sarte, l'occasion de prendre contact avec Charles Maurras et ses amis. Le 16 octobre 1908, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour

de Cassation, un jeune homme se leva au moment où le Procureur Général Baudoin allait prendre la parole. D'une voix retentissante, il dit leur fait à ces magistrats qui, par servilité, avaient falsifié l'article 445 du Code d'instruction criminelle. Ce jeune homme était Maxime Real del Sarte. Il avait alors vingt ans. Le scandale causé par son invective aux plus hauts magistrats du régime, attira sur lui, l'attention de quelques jeunes gens qui, dans les jours qui suivirent, fondèrent avec lui, à l'Action Française, les *Camelots du Roi*. Parmi eux, on comptait déjà Marius Plateau et Lucien Lacour.

L'affaire Thalamas commença quelques semaines plus tard. Elle fournit à Maxime différentes occasions d'affirmer ses qualités de chef, son audace et son ingéniosité et à l'organisation des Camelots l'occasion de se développer rapidement. Les lecteurs savent que Thalamas est ce professeur d'histoire au Lycée Condorcet qui se répandait en ignobles propos contre Jeanne d'Arc. Changé de Lycée après enquête, le gouvernement le chargea, pour le récompenser de son antipatriotisme, d'un cours libre d'histoire à la Sorbonne.

C'est à la suite de cette désignation scandaleuse, que Maxime Real del Sarte lui administra, le 2 décembre 1908, en pleine Sorbonne, une paire de gilles sonores; le mercredi suivant, avec Maurice Pujo Maxime conduisant la jeunesse des Ecoles donne l'assaut de la Sorbonne, et cette troupe pénètre jusque dans l'amphithéâtre où, protégé par la police, et toutes portes closes, Thalamas endoctrine des étudiants de la Préfecture de police. Après cet assaut, Maxime en réussit un second sur le poste de police de la rue Soufflot. Les Camelots du Roi, arrêtés, sont délivrés. Chaque mercredi, jusqu'au 17 février 1909, Maxime fut ainsi présent au quartier Latin et contribua d'une manière certaine au succès de l'offensive de l'*Action Française* contre l'insulteur de Jeanne d'Arc, qui dut interrompre son cours.

Sa participation à ces manifestations valut au Président des Camelots du Roi six mois de prison, qu'il subit à la Santé. Pendant son incarcération, il perdit son père. Il fut aussi l'objet d'odieuses brimades, en raison de sa foi catholique, de la part d'un juif répugnant, du nom d'Abraham Schrameck, dont la République a fait, depuis, un Ministre de l'Intérieur.

Au mois d'Octobre suivant, Maxime Real del Sarte partait pour la caserne. Le gouvernement savait de quelle autorité jouissait déjà sur sa génération ce jeune homme énergique, que l'amour du pays animait d'une flamme sacrée. Il profita de son incorporation pour essayer d'arrêter son action. Maxime, dès son arrivée à Toul, fut l'objet de brimades et d'une surveillance spéciale, d'ordre du Ministre de l'Intérieur. De plus, le 20 février 1910, vers six heures du soir, comme il allait à bicyclette de Toul au fort de Villers-le-Sec, porteur d'un pli, il fut victime d'un attentat. En traversant le bois de Chaudeney, un premier coup de feu, tiré d'un fourré, l'atteignit à la cuisse et l'étendit à terre. Il se relevait, quand deux individus s'avancèrent vers lui. L'un d'eux, à

AU CIMETIÈRE VAUGIRARD

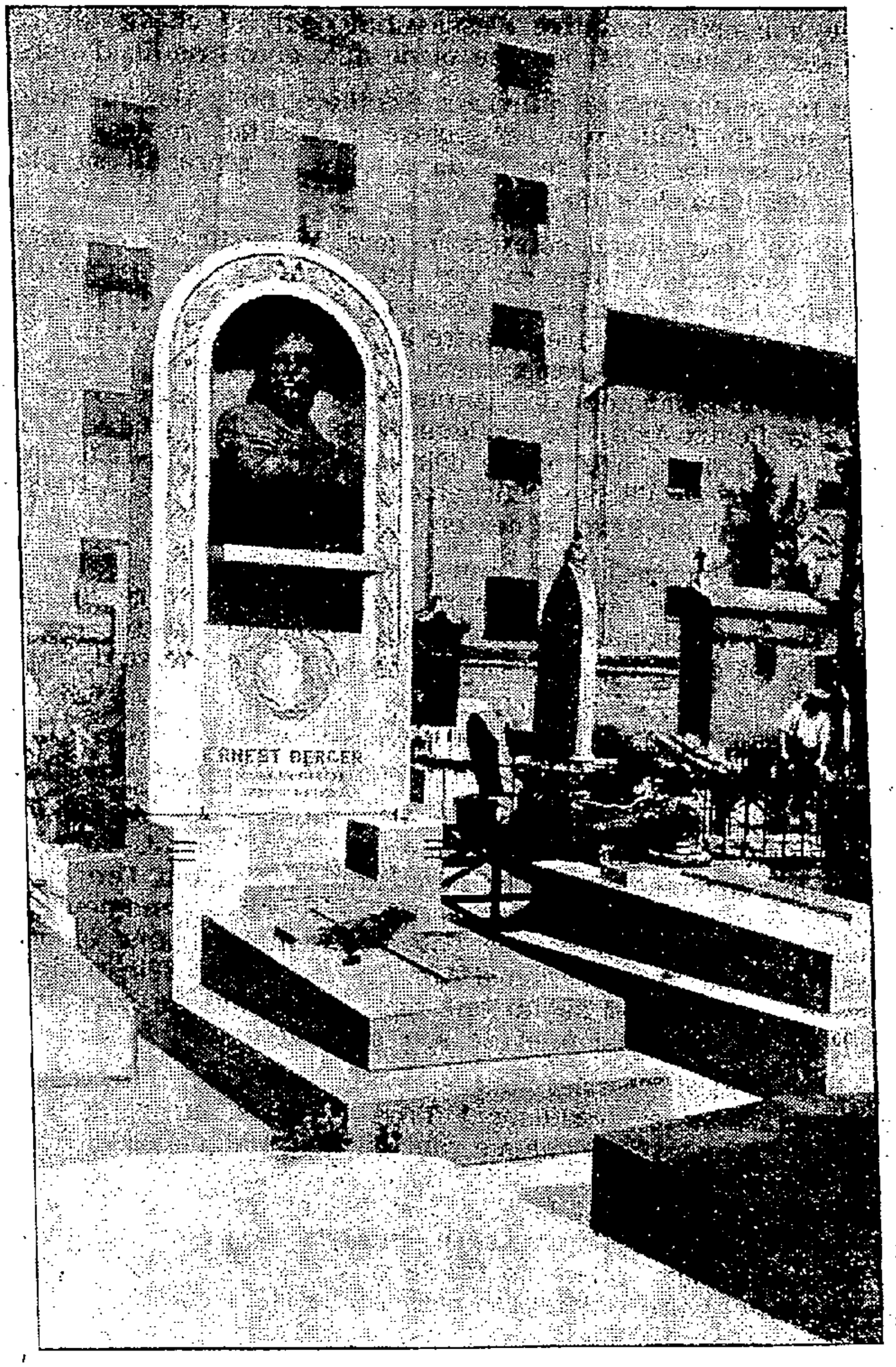

Œuvre de Maxime Real d l Sarte et Robert Bourin

Le Monument funéraire d'Ernest BERGER
trésorier des Camelots du Roi, assassiné le 26 mai 1925

bout portant, lui tira une balle en pleine poitrine. Par un hasard miraculeux, seules sa capote et sa tunique furent traversées. Il est sans doute inutile d'ajouter qu'aucune enquête sérieuse ne fut menée sur cette tentative d'assassinat, qui, si elle avait réussi, n'eut certainement fait aucune peine aux gouvernants d'alors.

Par un matin gris et pluvieux d'octobre 1911, Maxime Real del Sarte, qui de Toul avait été envoyé à Aurillac, rentrait à Paris, libéré du service militaire. Le 15 octobre, il reprenait sa place à la tête des Camelots du Roi.

Avec un magnifique courage il sera, à partir de ce moment, ce qu'il demeurera toute sa vie un chevalier de Jeanne d'Arc. Pour elle, pour la défense de son nom, de son honneur, il ne craint rien. Le 24 avril 1913 avec quatre amis il détruit boulevard Saint-Michel un panneau grossièrement injurieux pour la Sainte de la Patrie, que promenaient des jeunes gens inconscients. Il est alors élève des Beaux-Arts. Le lendemain comme il se rend à l'Ecole pour un concours, une bande d'énergumènes se précipite sur lui dans la cour de l'Ecole. Lâchement la racaille qui l'attaque le jette à terre et lui brise le nez en le piétinant.

Jusqu'à la guerre, notre ami se dépense sans compter, qu'il s'agisse de châtier des insulteurs, de protester contre la glorification de Jean-Jacques Rousseau, de défendre contre les anarchistes la loi de 3 ans. Les Camelots du Roi le trouvent toujours à leur tête.

La guerre venue, il fait son devoir dans les tranchées. Aux Eparges, il est blessé et doit subir l'amputation d'un bras.

Cette dure épreuve n'a enlevé à Maxime Real del Sarte aucune de ses qualités de chef. Elle n'a ébranlé en rien sa volonté de réaliser le renversement de la République. Ceux qui l'on suivi le 9 mai 1926 dans les Tuileries et rue de Rivoli au moment où il donnait l'assaut aux forces de police rassemblées pour empêcher les patriotes de fêter Jeanne d'Arc, le jour de sa fête nationale, savent que les années ne lui ont rien fait perdre de son audace, de son esprit de décision et de son courage

Maxime Real del Sarte, tout en poursuivant un labeur considérable qui honore grandement l'Art français, travaille assidûment au développement chaque jour plus grand de cette Fédération Nationale des Camelots du Roi qu'il a créée. Il exhorte. Il enflamme. Il agit. Il est le chef respecté et aimé d'une jeunesse au cœur fier, à l'âme bien trempée, qui est aujourd'hui la suprême espérance d'un pays que cent trente ans de démocratie et d'idéologie révolutionnaire ont amené aux portes de la mort.

***

A côté de lui, compagnon fidèle dans la propagande et l'action, se trouve un homme d'un courage magnifique, qui a sacrifié à la cause qu'il a embrassée plusieurs années de sa jeunesse, chez qui le temps n'a pu diminuer ni la froide résolution, ni certaine ardeur

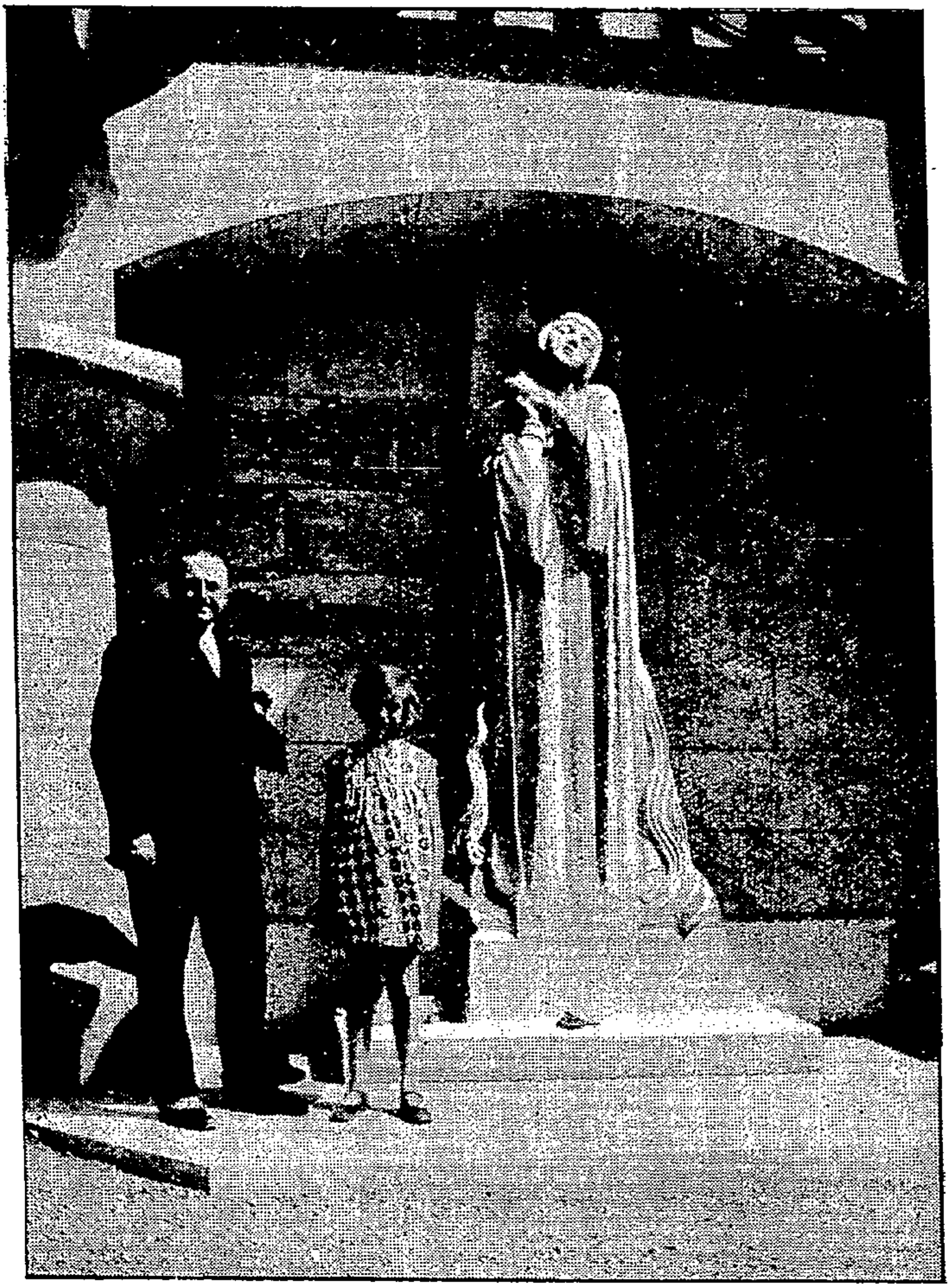

" Jeanne au bûcher "

Cette œuvre a été offerte à la gloire de Jeanne d'Arc par Maxime Real del Sarte.

Devant son œuvre, Maxime Real del Sarte et sa fille Jeannine

qu'il sait communiquer avec tant d'éloquence aux auditoires variés auxquels son incessante activité le fait s'adresser. Nous parlons ici de Lucien Lacour.

Lucien Lacour, qui appartient à une famille où l'on est menuisier depuis plusieurs générations, avant de venir à l'Action Française, avait participé d'une manière active au mouvement de la Ligue des Patriotes. Au début de l'automne 1908, le hasard lui fit connaître Maxime Real del Sarte. A la sortie d'une petite réunion donnée dans un faubourg, ils lièrent conversation. Lucien Lacour était encore républicain, Maxime Real del Sarte, déjà royaliste, lui fit connaître ses idées. Ils parlèrent longuement. En se quittant, ils se promirent de se revoir. L'affaire Thalamas leur en fournit l'occasion.

Chaque mercredi, Lucien Lacour fut présent. Il fit partie de la plupart des expéditions auxquelles la campagne contre l'insulteur de Jeanne d'Arc donna lieu. C'est sur un acte vengeur de lui qu'elle fut close. Le 17 février 1909, malgré la mise en état de siège de tout le quartier latin par la police, cinquante Camelots du Roi, sont, avant l'heure fixée pour le « cours libre », dans la Sorbonne, Maurice Pujo est à leur tête. Ils entrent dans l'amphithéâtre où l'insulteur de Jeanne d'Arc doit faire son cours. Quand il veut commencer, Maurice Pujo l'arrête en lui disant : « Taisez-vous Monsieur Thalamas vous n'avez pas le droit de parler ici! », Thalamas tente de fuir, les Camelots du Roi le couchent sur le bord de la chaire et lui administrent une magistrale fessée. La police entre, on arrête plusieurs de nos amis. Thalamas tente de reprendre sa leçon. Resté seul, Lucien Lacour s'approche de la chaire et lui crache au visage. On l'arrête à son tour. C'est fini. Thalamas ne fera plus de cours à la Sorbonne. Les patriotes ont eu raison. Ils ont la victoire.

En Janvier 1910, des inondations se produisent à Paris et dans la banlieue. Les Camelots du Roi se multiplient pour porter secours aux populations sinistrées. Lucien Lacour et un groupe de Camelots du Roi, après la crue, pendant plusieurs semaines se dévouent à reconstruire dans la région de Draveil, les maisons d'ouvriers que la Seine a emportées. Vingt-cinq foyers furent ainsi reconstitués.

Le 24 septembre suivant, Lucien Lacour pénètre chez les francs-maçons. C'est une tenue blanche de la loge Stuart Mill, sur ce thème : Le drapeau est-il respectable? Lucien Lacour se lève et fait l'apologie du drapeau.

Puis le 20 novembre 1910, Lucien Lacour révèle à tous son âme héroïque. Comme il l'écrivait quelques jours plus tard à Charles Maurras, il met « la violence au service de la raison ». Ce jour-là on inaugure dans les Tuileries un monument à Jules Ferry, l'homme de l'abandon de la revanche, l'un des promoteurs des lois anticatholiques en France. C'est Briand, président du conseil qui préside. Briand, l'avocat de la guerre civile et de la révolution, le condamné de Saint-Nazaire pour outrage public à la pudeur. Lucien Lacour n'a pu supporter la pensée qu'une telle

C'EST AU FRUIT
QU'ON JUGE
L'ARBRE.

RAPPEL
DE
QUELQUES GRANDS SUCCÈS

Paul Morand

MAGIE NOIRE 1 vol. **12** frs

Henry de Montherlant

LES BESTIAIRES 1 vol. **12** frs

François Mauriac

DESTINS 1 vol. **12** frs

André Maurois

CLIMATS 1 vol. **12** frs

Georges Lenôtre

GEORGES CADOUDAL 1 vol. **12** frs

Pertinax

LE PARTAGE DE ROME 1 vol. **12** frs

Alain Gerbault

A LA POURSUITE DU SOLEIL 1 vol. **15** frs

SEUL à TRAVERS l'ATLANTIQUE 1 vol. **12** frs

BERNARD GRASSET

manifestation ait lieu sans que ceux qui représentent le vrai cœur de la France crient leur indignation. A la fin de la cérémonie officielle, du haut de la terrasse qui domine le monument, bondissant au-dessus des têtes des agents et des gardes municipaux, il s'élance vers Briand, et bousculant le groupe des officiels, administre à Aristide Briand une sonore paire de gifles. Aristide perd l'équilibre, son chapeau haut-de-forme tombe à terre. Immédiatement, la lâche foule des profiteurs du régime se précipite sur notre ami et l'assomme.

Après des audiences tumultueuses, les 29 mars et 13 juillet 1911, Lucien Lacour était définitivement condamné à trois ans de prison.

Pour rendre plus odieux encore cet ignoble jugement, après quelques mois passés à la Santé, Lucien Lacour était incarcéré à la prison centrale de Clairvaux. Il devait ainsi accomplir 483 jours de prison.

Les vétérans de nos luttes d'avant-guerre se souviennent de la magnifique ovation qui accueillit Lucien Lacour au train qui, un soir de Janvier, ramenait à la Gare de l'Est, notre ami. A peine paru à la portière, il était empoigné, porté en triomphe jusqu'à la voiture qui, après tant de jours, le ramenait vers les siens. Le lendemain, Lucien Lacour prenait la parole 33, rue Saint-André-des-Arts.

Le 27 mars suivant, il était avec Maxime Real del Sarte à la tête des Camelots du Roi qui, dans la salle de l'Epicerie, rue du Renard, allaient châtier des insulteurs.

Sans un instant de lassitude, jusqu'à la guerre, il sera partout, à Paris et en province, là, pour faire connaître les Camelots du Roi, ici, pour prendre part aux manifestations pour la loi de trois ans, puis aux obsèques de Calmette et enfin sur les boulevards, pendant le procès de la femme Caillaux, en Juillet 1914.

Quinze ans ont passé depuis ce moment, Lucien Lacour mobilisé dans les chasseurs à pied, devait être évacué au cours de la guerre. Il resta de longs mois entre la vie et la mort. Il triompha finalement de sa blessure et les Camelots du Roi retrouvèrent à l'armistice leur Vice-Président toujours prêt à faire les actes nécessaires, courant à travers la France susciter les enthousiasmes et les dévouements, et groupant autour de lui, les cœurs des jeunes Français qui, pour la France, battent à l'unisson avec le sien.

***

A la place qu'occupa Marius Plateau jusqu'à son lâche assassinat par la fille de police Germaine Berton, se trouve maintenant Philippe Roulland. Depuis le mois de juin dernier, Philippe Roulland est Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Camelots du Roi.

Avant d'être à ce poste, il était déjà membre du comité Directeur de cette Fédération. Fils d'un officier de marine, il servit

lui-même dans la marine. Il vint à l'Action Française dès sa libération. Avant la guerre, il fut un des organisateurs, puis le délégué des Camelots du Roi du XVIe arrondissement. Il fut aussi, parmi les commissaires, un des plus vaillants, un de ceux qu'on trouvait toujours devant l'adversaire au point le plus dangereux.

PHILIPPE ROULLAND

Nous nous souvenons d'un soir de 1913 où l'Action Française donnait, rue des Pyrénées, une réunion en faveur de la loi de trois ans. L'ordre ne cessa de régner dans la salle, maigré certaines tentatives d'obstruction vite et sévèrement réprimées. Mais à la sortie, des groupes louches rôdaient aux alentours, cherchant à prendre de faciles revanches sur nos amis isolés. Pour éviter tout incident, les commissaires furent groupés te partirent en troupe vers la plus prochaine station du Métropolitain. Philippe Roulland faisait partie de l'arrière-garde. Comme il descendait les marches, un apache bondit vers la balustrade, et, du haut, lança ouvert, son couteau à cran d'arrêt. Le couteau frôla la tête de Roulland et le blessa légèrement dans le dos. Il s'en fallut de quelques millimètres que l'Action Française n'eut à déplorer ce soir-là, l'assassinat d'un de ses plus dévoués soldats Bénissons ce hasard heureux!

On retrouve Roulland, à quelques semaines de là, dans cette salle du manège du Panthéon, où Almereyda avait mobilisé toute la tourbe anarchiste d'alors. Là, les cent Camelots du Roi qui purent pénétrer, durent livrer une rude mais trop inégale bataille. Maxime Real del Sarte, Marius Plateau et plusieurs autres, parmi lesquels était Roulland se battirent comme des lions, sous les yeux de la sensible Séverine qui, du haut d'un balcon intérieur, criait en nous désignant, nous, les Camelots du Roi, « Tuez-les! tuez-les donc! ».

Le 18 février 1914, au cours d'une violente bagarre déchaînée par les révolutionnaires dans une réunion donnée par la section d'Action Française d'Issy-les-Moulineaux, Philippe Roulland était sérieusement blessé au visage.

Ainsi, jusqu'au 2 août 1914, dans les rencontres multiples, avec ce que Daudet a appelé l'Anti-France, on le retrouve toujours.

Sur le front, c'est parmi les héros de Dixmude, au bataillon des fusiliers-marins, sous les ordres du Commandant de Maupeou qu'il

sert. Ses deux citations diront plus brièvement que le récit de ses exploits quotidiens entre les lignes françaises et boches, comment il servit.

Voici la première :

« S'est offert pour aller en reconnaissance, arrivé aux fils de fer ennemis, a cherché à les franchir et a essuyé quatre coups de fusil au moment où il y était engagé, grâce à son sang-froid s'est replié en rapportant des renseignements précis. »

Et voici la seconde :

« Sous-officier de premier ordre, alliant de brillantes qualités d'intelligence et de valeur professionnelle à une grande conscience du devoir. Au cours des opérations d'Août 1917 dans les Flandres, a été un précieux auxiliaire du commandement, chargé d'une mission très délicate sur les positions nouvellement conquises, s'en est acquitté d'une manière remarquable. »

Après la guerre, lorsqu'il fut possible de songer à la réorganisation des Camelots du Roi dûrement décimés entre 1914 et 1918, Philippe Roulland prit le commandement d'une des premières équipes remises sur pied à Paris.

Après l'assassinat de Marius Plateau, il fut appelé à prendre place parmi les membres du Comité Directeur de la Fédération Nationale des Camelots du Roi.

S'il n'est pas possible d'écrire ici, l'histoire complète des services rendus depuis la guerre à l'*Action Française* et à la cause royaliste par Philippe Roulland, les lecteurs de l'*Almanach* peuvent se rendre compte néanmoins de l'énergie et de la vaillance de notre ami. Si ce n'est pas sans une certaine tristesse que l'auteur de ces lignes, appelé à d'autres fonctions, a quitté au cours de l'année, le poste qu'il occupait auprès des Camelots du Roi, c'est pour lui un vrai réconfort que de penser qu'une âme noble, droite et généreuse, un vieux frère d'armes, est là qui veille et qu'avec lui, les Camelots du Roi connaîtront des succès nouveaux, une prospérité plus grande, une organisation toujours plus au point.

***

Le Trésorier de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, André Guignard, fait partie de ceux qui s'inscrivent dès les premiers jours dans l'Association que venait de fonder Maxime Real del Sarte. Lui aussi a pris part aux diverses expéditions et manifestations des Camelots du Roi.

Nos lecteurs le savent sans doute, ce sont les efforts des Camelots du Roi, leurs manifestations qui ont abouti à imposer au gouvernement de la République le culte national de Jeanne d'Arc. Pendant plusieurs années, la fête de la Bonne Lorraine a été marquée par des incidents. Parce qu'ils portaient des fleurs aux

statues de Jeanne d'Arc, les Camelots du Roi subissaient les coups des agents et la prison. Le 28 mai 1911, André Guignard fut ainsi arrêté et comparut devant le Tribunal correctionnel sous le fallacieux prétexte d'avoir donné un coup de pied dans... le bas du dos de l'agent qui lui faisait face. On pourrait en rire, mais malgré ce qu'a de grotesque une semblable accusation, notre ami n'en fut pas moins condamné à un mois de prison.

Il fut envoyé à la Santé où il retrouva Lucien Lacour et quelques autre Camelots du Roi.

André Guignard poursuivait ses études de médecine. A la suite de manifestations à la Faculté de Médecine contre le professeur Nicolas, lui et quelques uns de nos amis étudiants, passèrent devant le Conseil de discipline et furent exclus de la Faculté pour un temps.

C'est comme médecin auxiliaire que le trésorier des Camelots du Roi fit la guerre. Il la fit dans les tranchées, et trois citations établissent de quelle manière il entendait son devoir.

L'une de ces citations dit :

« Sérieusement atteint par les gaz, n'en a pas moins continué à assurer son service dans un poste dangereux, donnant un bel exemple de courage et de dévouement en se portant au secours des blessés en terrain découvert sous le bombardement. »

En voici une autre :

« A fait preuve de courage et de dévouement dans l'accomplissement de ses fonctions sous un bombardement violent. N'a pas hésité à parcourir des distances assez grandes la nuit, sous d'intenses rafales d'obus à gaz pour se porter au secours de blessés d'un corps voisin sans médecin. »

Depuis l'armistice, André Guignard assure auprès du Comité Directeur de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, les fonctions de trésorier. Ce rôle administratif ne l'empêche pas de prendre une part active à l'action. C'est ainsi que le 20 janvier 1921, à la suite d'un article où l'énorme Georges Pioch exhalait bêtement sa haine contre Léon Daudet, notre ami, profitant d'un hasard un peu voulu qui l'avait placé dans un Théâtre des Boulevards près de cet individu, se leva à l'entr'acte et lui demanda: « Vous êtes bien Monsieur Georges Pioch ». « Certainement, répondit Georges Pioch déjà flatté ». « Eh bien, voilà! », reprit André Guignard, et ce disant, il lui administra une belle et large paire de gifles.

Si discret que veuille demeurer son dévouement, il n'en est pas moins réel et profond. Les années ont renforcé encore l'intérêt qu'André Guignard prend à tout ce qui touche à la vie des Camelots du Roi, dont il a vu les premières heures, et avec qui il participera avec le même courage flegmatique aux actions qui marqueront leur succès final.

⁂

Bien que Gaston Baetz prétende volontiers que, comme les peuples heureux, il n'a point d'histoire, son nom est pourtant intimement lié à l'histoire des Camelots du Roi. Il fut pendant plusieurs années avant la guerre, l'ami et le sage conseiller de Marius Plateau. Chargé de veiller à la bonne gestion financière des fonds de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, il fut toujours un administrateur de premier ordre, soucieux d'économiser leur maigre budget et d'utiliser les ressources dont il disposait pour le plus grand développement de l'œuvre à laquelle il se dévouait sans compter.

Lui aussi a pris une part active aux manifestations des Camelots du Roi. Le soir de l'enterrement de Calmette, en 1914, il sera au Dépôt. Dans toutes les occasions qu'il a eues de diriger l'action, il s'est toujours montré un chef.

La guerre lui a valu deux citations.

Citons la seconde :

« Pendant la dernière offensive, le 27 juillet 1918, s'est fait remarquer par son courage tranquille en donnant les soins les plus dévoués aux blessés d'un poste violemment bombardé ».

Depuis 1919, Gaston Baetz a dû s'éloigner de Paris, mais il n'a pas perdu le contact avec ses amis. Dans les conseils, il continue de se faire entendre, il applique à tout son robuste bon sens. Aux heures sérieuses, les Camelots du Roi de Paris le retrouveront comme autrefois à leur tête. Il sera pour eux, comme entre 1911 et 1914, un guide précieux.

⁂

En dehors de son Comité, la Fédération Nationale des Camelots du Roi compte, tant à Paris qu'en province, un grand nombre de chefs qui allient au courage moral et physique, une ardeur et un dévouement admirables. Il en est parmi eux, qui ont été, eux aussi, des soldats de la première heure. Chefs de groupes d'équipes de Commissaires, Présidents de Fédérations régionales ou départementales, les actes qu'ils ont accomplis méritent d'être contés.

Les Camelots du Roi, soldats de cette troupe nombreuse et disciplinée, ont tous d'ailleurs leur histoire glorieuse. Leur nom est si populaire qu'il y a quelques mois, il a été décidé que les Commissaires d'Action Française — élite choisie parmi les Camelots du mêmes fonctions sous l'autorité des mêmes chefs, devraient porter, avant tout autre, le nom historique de Camelots du Roi. De ceux-ci il faudra bien que quelqu'un un jour écrive l'histoire. Ce jour-là les Français apprendront tout ce que deprésente de générosité, d'esprit de sacrifice, de froide volonté, d'ingéniosité, d'élan et de courage la vie quotidienne de cette admirable cohorte.

En un temps où l'esprit public n'existe guère, où l'âpre souci de la vie matérielle absorbe toute l'activité de tant de Français, au

point de leur faire perdre la notion des nécessités d'un proche avenir; en un temps de mollesse et d'apathie, les Camelots du Roi demeurent les sentinelles vigilantes qui entretiennent la flamme du patriotisme et veillent, au milieu de l'obscurité des temps que nous vivons, sur la nation française engourdie et endormie.

Que tous ceux qui le peuvent viennent renforcer leurs rangs. En présence des dangers extérieurs et intérieurs qui nous menacent, ils ne seront jamais trop pour crier : Alerte! aux Français.

PIERRE LECŒUR.

C'est la rentrée; et, après une cuisine de hasard, loin de chez soi, octobre amène un véritable renouveau gastronomique : la chasse est ouverte partout; les huîtres aussi ont fait une rentrée... sensationnelle. Les vendanges, à peine terminées dans le midi, battent leur plein en remontant plus au nord. On va revoir les foies gras et les truffes, les plats longuement mitonnés et les bonnes soupes chaudes.

Dans ses *Bons Plats de France*, Pampille a donné la recette d'une de ces soupes plantureuses de la gascogne et de la région Bordelaise; c'est :

LA SOUPE DES VENDANGES

« Préparez votre bœuf comme pour un pot au feu ordinaire, mais piquez-le de deux bonnes gousses d'ail. Faites bouillir, écumez, ajoutez alors carottes, oignons, navets et choux.

Préparez un roux avec peu de farine et mélangez-y d'autres légumes : céleris, poireaux, navets; faites revenir, puis versez dans la chaudière du pot au feu.

Faites bouillir à part des tomates bien assaisonnées de poivre, sel, bouquet garni, écrasez, passez et versez dans la chaudière où le reste du pot au feu doit bouillir depuis déjà deux heures et demie. Laissez aller encore une heure et demie au moins avant de tremper la soupe. Servez le bœuf et les légumes à part.

Mangée au milieu des vignes, après une matinée du gai travail des vendanges, au grand air de la Gironde, cette soupe et son bouilli valent tous les menus des restaurants les plus raffinés. »

Et sans doute serait-elle goûtée dans tous les vignobles de France.

Henri de la Perrière

Henri Brac de la Perrière est né à Fleurie (Rhône) le 20 juin 1896. Il fit ses études à Lyon, à l'externat Saint-Joseph, chez les Pères Jésuites. Il préparait, en 1914, l'Ecole Polytechnique à l'Ecole Sainte-Geneviève à Versailles.

En mars 1915, il fut appelé sous les drapeaux.

Le 14 mars 1916, sur sa demande, il fut envoyé en renfort au front et il fut blessé, le lendemain même de son arrivée, de quatre éclats d'obus. Il refusa de se faire évacuer et le 19 mars il eut sa première citation.

Il sera plusieurs fois cité et blessé.

Au printemps de 1918 il est gravement intoxiqué et brûlé par les gaz, et en septembre, il est citéà l'ordre de l'Armée Mangin :

« Jeune officier plein d'entrain et remarquable par son courage.
« Le 20 et le 25 août, officier de liaison auprès d'un régiment d'in-
« fanterie, est resté en contact avec les éléments avancés malgré les
« tirs de barrage et les mitrailleuses. A pu donner à son Comman-
« dant de Groupe des renseignements précis sur la ligne occupée par
« notre infanterie. Gravement intoxiqué par les gaz. 2 citations.

(Ordre 344, 10e Armée. 12 octobre 1018).

Le Général Ct la 10e Armée. Signé : Mangin.

Après la guerre, Henri de la Perrière quittait l'armée et entrait dans l'industrie.

En 1921, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Depuis 1912, Henri de la Perrière suivait le mouvement de l'Action Française; dès son retour à la vie civile, il voulut prendre une part active à notre propagande. Avec un très grand dévouement et malgré ses occupations nombreuses, il fit de multiples conférences dans toute la région du Lyonnais; il était en outre trésorier de la Section de Lyon.

Malgré les rigueurs dont l'Action Française a été frappée et qui avaient beaucoup fait souffrir son cœur de catholique pratiquant et scrupuleux, Henri de la Perrière lui était resté entièrement fidèle.

Le 17 novembre 1928, il était mortellement blessé dans un accident d'automobile et mourait le lendemain sans avoir repris connaissance.

L'Action Française a perdu en lui un de ses amis les plus éloquents, les plus modestes et les plus charmants à la fois. Son souvenir ne sera pas perdu par ses amis.

Le bailli de Suffren
Ralph Soupault

La Chanson du Bailli de Suffren

I

Le Bailli Suffren, qui sur mer commande — au port de Toulon, a donné signal... — Nous partons de Toulon cinq cents Provençaux.

De battre l'Anglais grande était l'envie : — nous ne voulons plus retourner dans nos maisons — avant que de l'Anglais nous n'ayons vu la déroute.

II

Mais le premier mois nous naviguions, — nous n'avons vu personne, sinon, dans les antennes, — le vol des goëlands volant par centaines.

Mais le deuxième mois que nous courions (la mer), — assez, une tourmente, nous donna de peine! — et la nuit et le jour, nous vidions, ardents, l'eau (du navire).

III

Mais le troisième mois la rage nous prit : — le sang nous bouillait, de ne trouver personne que notre canon pût balayer.

Mais alors Suffren : « Enfants, à la hune! » — Il dit, et soudain le gabier courbé — épie au lointain vers la côte arabe...

SEMELLES HYGIÉNIQUES AU FORMOL

Semelles Formic

Maintiennent le pied chaud en hiver, frais en été, combattent la transpiration

LES SPÉCIALITÉS P. P. Z., 10, rue des Gravilliers, PARIS

La Chanson du Bailli de Suffren

L'ACTION FRANÇAISE s'est associée aux fêtes du centenaire du bailli de Suffren par les beaux articles de nos collaborateurs André Rousseaux et le commandant Ollivier. Le malheur des temps m'a défendu de me mêler à leurs hommages. Mais quel désir j'en avais et, l'heure passée, quels regrets! Je ne m'en suis consolé qu'en relisant l'épique chanson de *Mireille* où Mistral abandonne généreusement à un pêcheur de mon pays la paternité du noble poème :

Es un Martegau a la vesperado
Qu'a fa la cansoun en calant si tis.

« C'est un pêcheur de Martigues qui, à la vêprée, a fait la chanson en tendant ses trameaux ».

[Charles MAURRAS.]
A. F. 22 août 1929.

I

Lou Baile Sufren, que sus mar coumando,
Au port de Touloun a douna signau...
Partèn de Touloun cinq cent Prouvençau

D'ensaca l'Anglés l'envejo èro grando :
Voulèn plus tourna dins nòstis oustau
Que noun de l'Anglès veguen la desbrando.

II

Mai lou proumié mes que navegavian,
N'avèn vist degun, que dins lis enteno
Li vòu de gabian voulan pèr centeno...

Mai lou segound mes que nevagavian,
Une broufounié nous baiè proun peno!
E, la niue, lou jour, dur agoutavian.

III

Mai lou tresen mes, nous prenguè l'enràbi :
Nous bouié lou sang, de degun trouba
Que noste canoun pousquèsse escouba.

Mai alor Sufren: Pichoun, à la gâbi!
Nous fai; e subran lou gabié courba
Espincho eilalin vers la costo aràbi...

IV

— O tron-de-bon-goï ! cria le gabier, — trois gros bâtiments tout droit nous arrivent ! » — « Alerte, enfants ! les canons aux sabords ! »

Cria aussitôt le grand marin — « Qu'ils tâtent d'abord les figures d'Antibes ! — nous leur en offrirons, ensuite d'un autre panier. »

V

Il n'avait pas encore dit, on ne voit qu'une flamme : — quarante boulets vont, comme des éclairs, — trouer de l'Anglais les vaisseaux royaux...

A l'un des bâtiments ne restâ que l'âme ! — Long temps on n'entend plus que les canons rauques, — le bois qui craque, et la mer qui mugit.

VI

Des ennemis, cependant, un pas tout au plus — nous tient séparés : quel bonheur ! quelle volupté ! — Le bailli de Suffren, intrépide et pâle,

Et qui sur le pont était immobile : — Enfants ! cria-t-il enfin, que votre feu cesse ! — Et oignons les ferme avec l'huile d'Aix ! »

VII

Il n'avait pas encore dit, mais l'équipage entier — s'élance aux hallebardes, aux vougues, aux haches, — et, grappin en main, le hardi Provençal,

D'un souffle unanime, crie : « A l'abordage ! » — Sur le bord anglais nous sautons d'un saut, — et commence alors le grand massacre !

VIII

Oh ! quels coups, oh ! quel carnage ! — Quel fracas font le mât qui se rompt, — sous les marins le pont qui s'effondre !

Plus d'un Anglais plonge et périt ; — Plus d'un Provençal empoigne l'Anglais, — l'étreint dans ses griffes, et s'engloutit.

— Il semble, n'est-ce pas ? que ce n'est pas croyable ! — Là s'interrompit le bon aïeul. — C'est pourtant arrivé tel que dans la chanson. — Certes, nous pouvons parler sans crainte, — j'y étais, moi, tenant le gouvernail ! — Ah ! ah ! aussi, dans ma mémoire, — dussé-je vivre mille ans, mille ans cela sera serré. »

IV

O tron-de-bon goi ! cridé lou gabié,
Tres gros bastimen tout dre nous arribo !
— Alerto, pichoun ! li canoun en ribo !
Cridé quatecant lou grand marinié.
Que taston d'abord li figo d'Antibo !
N'i en pourgiren, pièi, d'un autre panie.

V

N'avié panca di, se vèi q'uno flamo ;
Quaranto boulet van coume d'uiau
Trauca de l'Anglès li veissèu reiau.
Un di bastimen, ie restè que l'amo !
Lontèms s'entend plus que li canoun rau,
Lou bos que cracino e la mar que bramo.

VI

Di nemi pamens un pas tout-au-mai
Nous tèn separa : que bonur ! que chale !
Lou Baile Sufren, entrepide e pale,
E que sus lou pont brandavo jamai :
Pichot ! crido enfin, que voste fio câle !
E vougnen-lei dur'mé d'olide-z-Ai !

VII

N'avié panca di, mai tout l'équipage
Lampo is alabardo, i visplo, i destrau,
E, grapin en man, l'ardi Prouvençau,
D'un soulet alen, crido : A l'arrambage !
Sus lou bord anglés sautan dins qu'un saut,
E commenço alor lou grand mourtalage !

VIII

Oh ! quènti bacèu ! oh ! que chapladis !
Que crébis que fan l'aubre que s'esclapo,
Souto li marin lou pont que s'aclapo !
Mai que d'un Anglès cabusso e peris ;
Mai d'un Prouvençau à l'Anglés s'arrapo,
L'estren dins sis arpo, e s'aproufoundis.
— Sèmblo, parai ? qu'es pas de crèire !
Aqui se coupé lou bon rèire.
Es pamens arriba tau que dins la cansoun.
Certo, poudèn parla sèns crento,
Iéu i'ère que tenieu l'empento !
Ha ! Ha ! tambèn, dins ma memento,
Quand visquèsse milo an, milo an sara rejoun !

— Quoi !... vous avez été de ce grand massacre ? Mais, comme une faux sous le marteau qui bat, — ils durent, trois cents contre un, vous écraser ! » — « Qui ? les Anglais ! » dit — le vieux marin se cabrant de colère... De nouveau, redevenu souriant, — il reprit fièrement son chant entamé :

IX

Les pieds dans le sang, dura cette guerre — depuis deux heures jusques à la nuit — De vrai, quand la poudre n'aveugla plus l'œil.

A notre galère, il manquait cent hommes ; mais sombrèrent trois bâtiments, trois beaux bâtiments du roi d'Angleterre !

X

Puis quand nous revenions au pays si doux, — avec cent boulets dans nos bordages, avec vergues en tronçons, voiles en lambeaux.

Tout en plaisantant, le Bailli affable : — « Allez, nous dit-il, allez, camarades ! — au roi de Paris je parlerai de vous. »

XI

— O notre amiral, ta parole est franche, — lui avons-nous répondu, le roi t'entendra... — Mais, pauvres marins, que nous servira-t-il ?

« Nous avons tout quitté, la maison, l'anse (du rivage), — pour courir à sa guerre et pour le défendre, — et tu vois pourtant que le pain nous manque !

ŒUVRES CLASSIQUES

Collection " Cité des Livres " — Sur vergé à la forme d'Arches *DU BELLAY*, 1 vol. ; *BOILEAU*, 5 vol. ; *BRANTOME*, 2 vol. ; *CERVANTES*, 3 vol. ; *JOINVILLE*, 1 vol. ; *MALHERBE*, 1 vol. ; *CARDINAL DE RETZ*, 3 vol. ; *SAINT-EVREMOND*, 3 vol. ; *STENDHAL*, 2 vol. ; *VAUVENARGUES*, 2 vol.

Le volume : 60 fr. (Les séries ne se détaillent pas).

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (8e).

— Hoi !... sias esta d'aquèu grand chaple ?
Mai, coume un dai soute l'enchaple,
Deguèron, tres contro un, vous escrapouchina !
— Quau ? lis Anglés ? fai en coulèro
Lou viei marin que s'engimerro...
Tournamai, risoulet coume éro,
Reprengué fieramen soun can entamena :

IX

Li pèd dins lou sang, durè'quelo guerro
Desempièi dos ouro enjusqu'à la niue.
Verai, quand la poudro embournié pu l'iue
Mancavo cent ome à nosto galèro ;
Mai tres bastimen passèron pèr iue,
Trés beù bastimen dou rêi d'Anglo-terro !

X

Pièi quand s'envenian au païs tant dous,
Emé cent boulet dins nosti murado,
Emé vergo en tros, velo espeiandrado.
Tout en galejant, lou Baile amistous :
— Boutas, nous diguè boutas, cambarado !
Au rèi de Paris parlarai de vous.

XI

— O noste amirau, ta paraulo es franco,
Iavèn respondu, lou rèi t'ausira...
Mai, pauri marin, deque nous fara ?
Avèn tout quita, l'oustau, la calanco,
Pèr courre à sa guerro e pèr l'apara,
E veses pamens que lou pan nous manco !

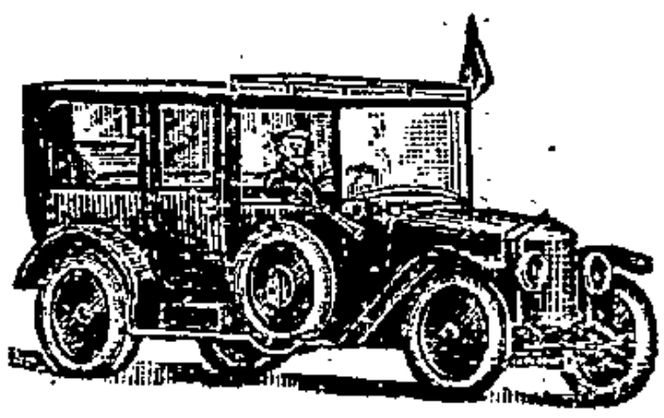

AMBULANCES ET ENVOI DE GARDES-MALADES à domicile
FRANCE ET ÉTRANGER
Ventouses et Massages, tous Soins,
Désinfection d'Appartements
7, rue de Sèvres. Tél. : Littré 52-67 et 68

XII

« Mais si tu vas là haut, souviens-toi, — lorsqu'ils s'inclineront sur ton beau passage, — que nul ne t'aime comme tes matelots !

« Car, ô bon Suffren, si nous (en) avions le pouvoir, — avant de retourner dans nos villages, — nous te porterions roi sur le bout du doigt ! »

XIII

C'est un Martégal qui, à la vêprée, a fait la chanson, en tendant ses tramaux... — Le Bailli Suffren partit pour Paris.

Et, dit-on, les grands de cette contrée — furent jaloux de sa gloire, et ses vieux marins jamais ne l'ont plus vu !

Frédéric MISTRAL.

(*Mireille* Chant I.)

SI VOUS VOULEZ
ÊTRE HABILLÉ
IMPECCABLEMENT
VOYEZ.....

SIMON

Ex-coupeur de Grande Maison

12, Boulevard Saint-Germain, PARIS (V°)

PRIX TRES MODÉRÉS

GRAND CHOIX DE TISSUS CLASSIQUES ET MODE

XII

Mai se vas amount, ensouvène-te,
Quand se clinaran sus toun bèu passage,
Que res t'amo autant que toun équipage.

Car, o bon Sufren, s'avian lou poudé,
Davans que tourna dins nosti vilage,
Te pourtarian rèi sus lou bout dou det!

XIII

Es un Martegau qu'à la vesperado
A fa la cansoun, en calant si tis...
Lou Baile Sufren partè pèr Paris;

E dien que li gros d aquelo encountrado
Fugueron jalous de sa renoumado,
E si viei marin jamai l'an pu vist!

Frederi MISTRAL.
(*Mireio* Chant I).[1]

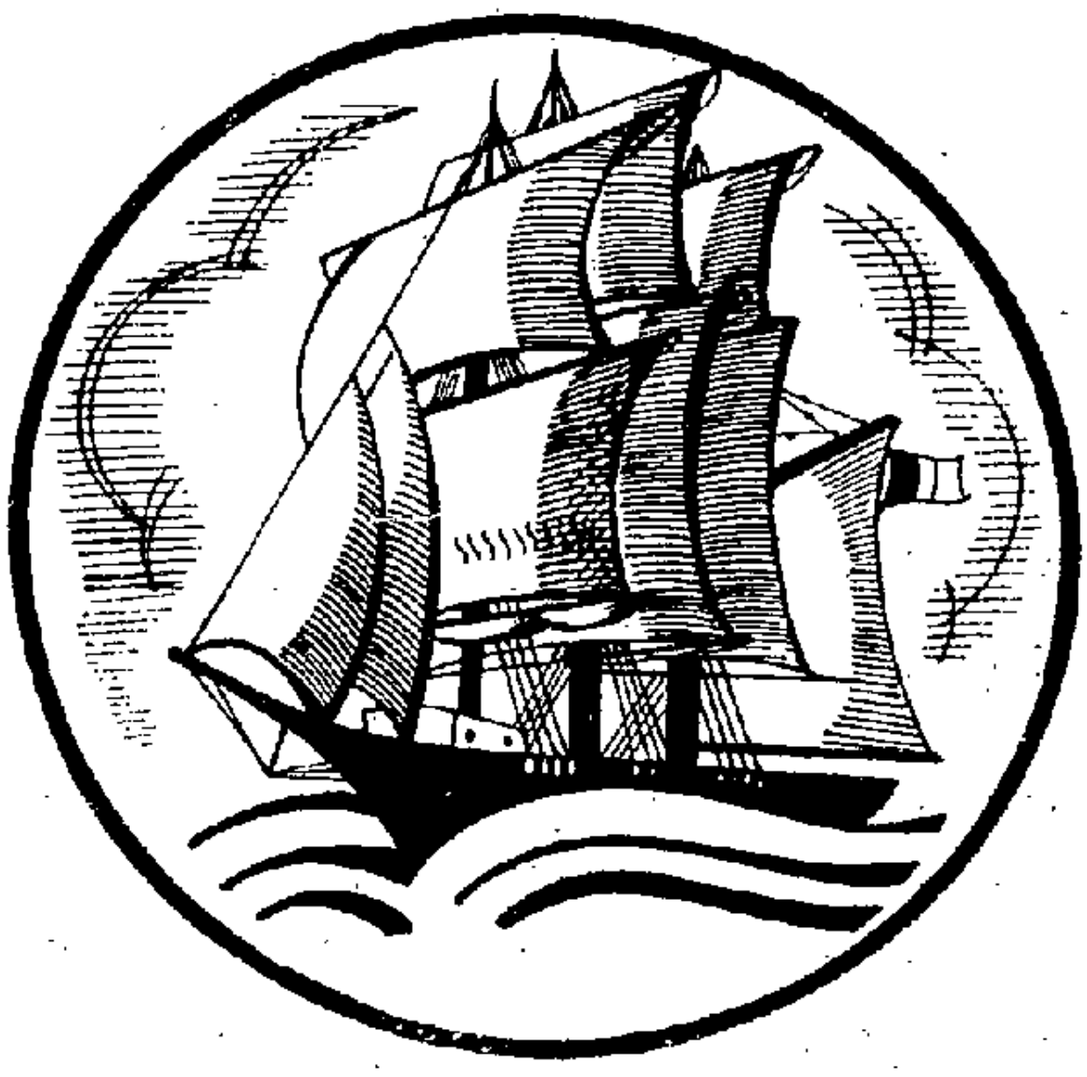

(1) Pages 17 à 27 de l'édition Eugène Fasquelle.

LIBRAIRIE DE FRANCE

F. Sant Andréa

110, Boulevard Saint-Germain - PARIS (6e)

ANTHOLOGIE DES POÈTES FRANÇAIS

des Origines à Verlaine

4 volumes in-4° couronne

Chaque volume de 416 pages, imprimé sur très beau papier est orné de bandeaux et culs de lampe gravés par Alfred Lombard, et de nombreux hors-texte (reproductions de gravures anciennes, estampes, autographes, manuscrits, etc. . .).

207 NOTICES INÉDITES

par

FERNAND MAZADE

Quatre volumes brochés : **195 francs** payables 15 fr. par mois,
au comptant . . . . **180 francs.**

Quatre volumes reliés, demi-chagrin à coins, dos orné :
440 francs payables 20 fr. par mois.
Au comptant : **400 francs.**

C'est un livre de la LIBRAIRIE de FRANCE

L'Institut d'Action Française

L'Institut d'Action Française, fondé en février 1906, permet l'étude, dans leurs détails, des grands problèmes politiques et sociaux. Ses cours ont repris régulièrement, après l'interruption de la guerre, en 1919. L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement brillante. Complètement réorganisé sous la direction de M. Lucien Dubech, l'Institut d'Action Française a donné cette année des conférences de Mme Dussane, de MM. Funck-Brentano, le Dr Pierre Mauriac, Ernest Perrot, René Benjamin, André Rousseaux, René Gillouin, José Le Boucher, G. Bernanos, le Colonel Larpent, Bernard Frank, Tristan Derème, Jean Croué et Lucien Dubech. Au programme de cette année figure déjà M. Bellessort.

Les conférences de l'Institut sont habituellemnt données dans l'une des salles de la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon. Le prix d'entrée est de 6 fr. pour chaque conférence. Des cartes d'abonnement sont délivrées pour une série ou pour l'ensemble des cours, à la Librairie d'Action Française,12, rue de Rome, où les places peuvent également être prises en location au prix de 7 fr. Toute la correspondance concernant l'Institut doit être adressée à l'Administration, 14, rue de Rome.

La Revue des Cours et Conférences

La Revue des Cours et Conférences est l'indispensable complément de l'Institut d'Action Française. La plupart des conférences faites à l'Institut sont, en effet, reproduites in-extenso dans la Revue, dont, de plus, quelques fascicules ont été consacrés à des écrivains d'Action Française morts pendant et depuis la guerre: Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou, René de Marans, Marcel Azais, Marius André, etc.

L'abonnement à la Revue des Cours et Conférences d'Action Française est de 25 fr. pour la France, de 35 et 40 fr. pour l'étranger. Il paraît 4 numéros par an, le 1er en juillet, le second en octobre, le troisième en janvier, le dernier en avril. Chaque numéro coûte 7 fr. Tous les abonnements, ainsi que les demandes de numéros isolés et la correspondance, doivent être adressés impersonnellement à l'Administration de la Revue des Cours et Conférences d'Action Française, 14, rue de Rome. C.C. Paris 926-78.

PIEUX MENSONGE

ou le retour d'Alain GERBAULT

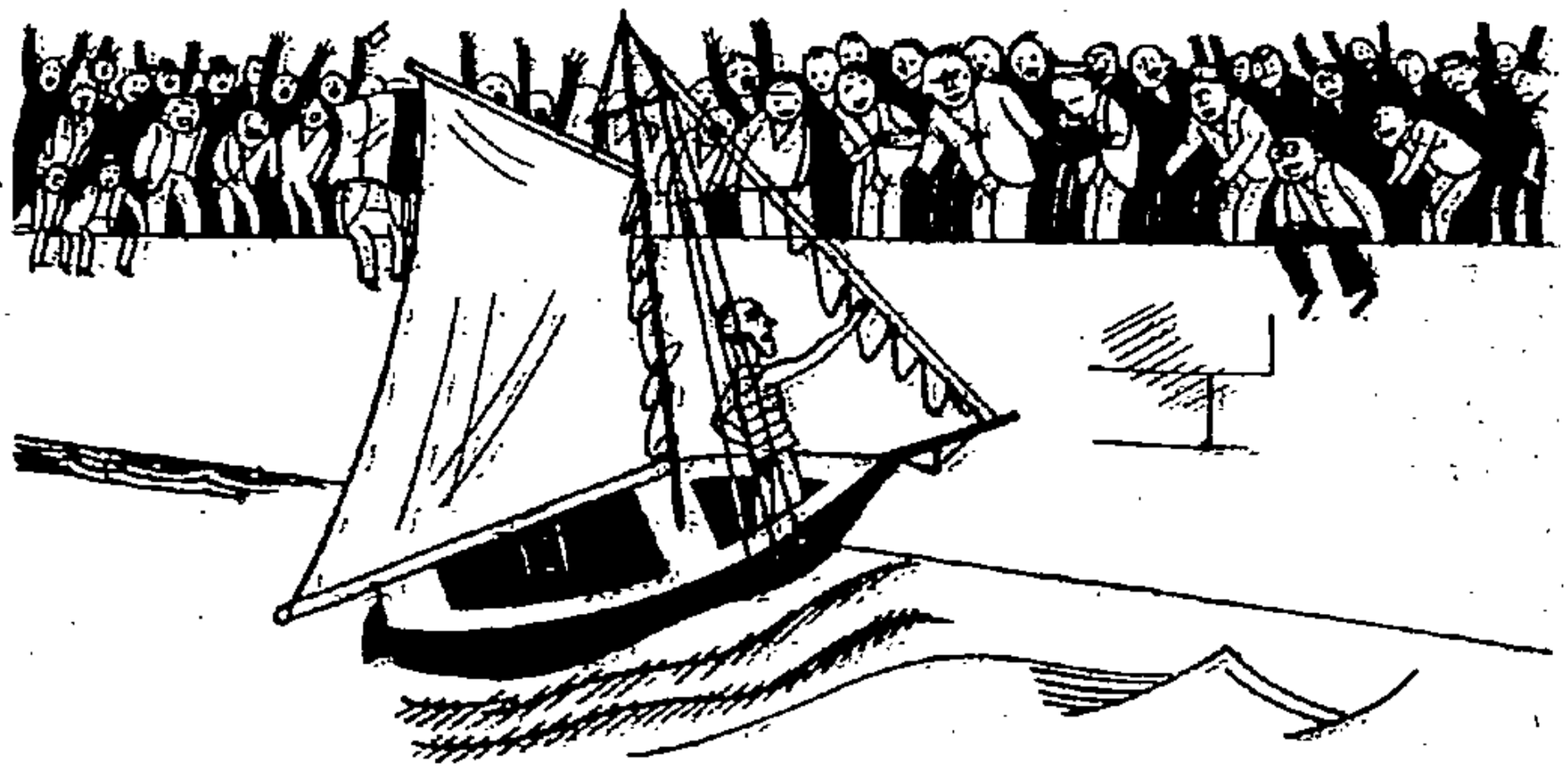

..quand il aborda, alain nous demanda : "qu'y a-t-il de nouveau depuis 4 ans ?!" et tous en chœur nous répondîmes : "rien !! mais..rien du tout !!!... »

...car si nous lui avions dit : « du nouveau ?! il y a la stabilisation, le franc quatsous, les dettes, les réparations, la vie chère, la mère hariau, le cabinet briand, le.... » alain n aurait surement pas attendu la suite pour repartir et ne revenir jamais plus.....

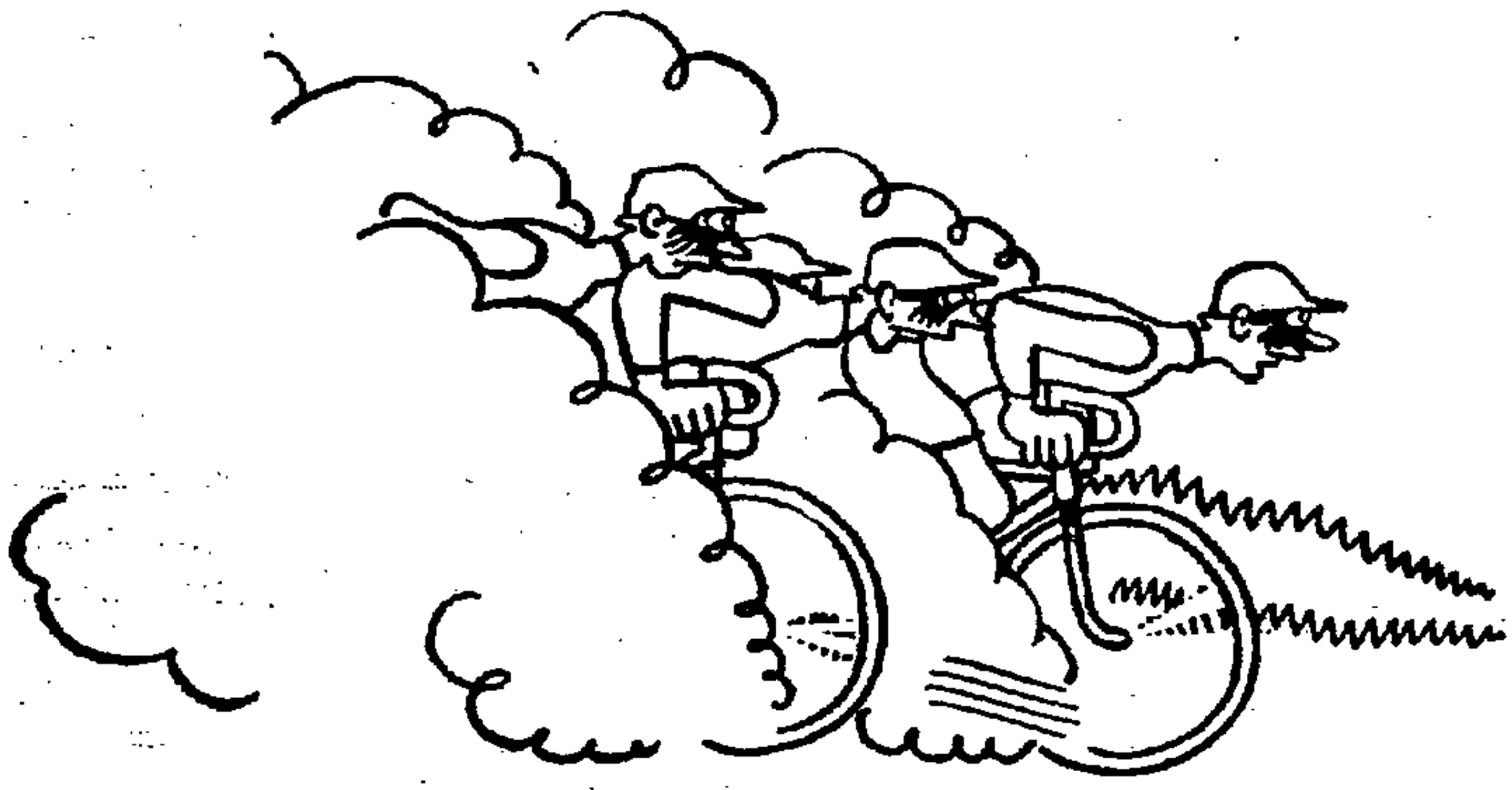

L'ANNÉE SPORTIVE

Le sport avait eu au cours de l'année 1928 ses assises internationales, les Jeux Olympiques d'Amsterdam. Rappelons-en brièvement les grandes lignes.

Tout d'abord, on sait qu'ils ne mettent aux prises que des amateurs. Les professionnels de la boxe, de la bicyclette ou de la balle ronde restent donc en dehors. D'autre part, on y accepte tous les sports comme on y accepte toutes les nations, dans une égalité théorique qui tourne à la confusion. On traite en principe sur le même plan les grands jeux athlétiques fondamentaux, et un jeu local un peu risible comme le jeu de boule sur la glace qui n'est pratiqué que par les vieux gentilhommes écossais. On accorde la même valeur théorique au titre de champion olympique pour la course de cent mètres et aux seize titres distribués aux vainqueurs des huit catégories de poids dans chacun des deux genres de lutte. On pousse même le désordre intellectuel jusqu'à décerner des titres olympiques pour les ouvrages intellectuels inspirés de plus ou moins loin par le sport, cantates, poèmes officiels, peintures, sculptures et projets d'architecture.

Ces confusions font saisir d'un coup d'œil que la civilisation sportive est encore embryonnaire. Comment en serait-il autrement ? Toutes les nations du monde pratiquent aujourd'hui le sport à l'imitation des Américains, mais toutes les nations ne passent pas en même temps au même point

de civilisation. On se laisse donc diriger par les plus puissantes, c'est-à-dire encore l'Amérique. Il s'en suit que le sport reflète à la fois la confusion de toutes les sociétés, spécialement des sociétés de nations qui ne sont pas fédérées par un intérêt défini et par un besoin pressant; et la civilisation encore très primitive des Etats-Unis d'Amérique.

C'est un des faits du monde moderne, cette importance donnée au sport par toutes les nations, non pas parce que la race humaine doit y gagner ce qui n'est pas absolument établi, mais pour imiter les Américains; non pas par rai-

---

UN MENU POUR NOVEMBRE

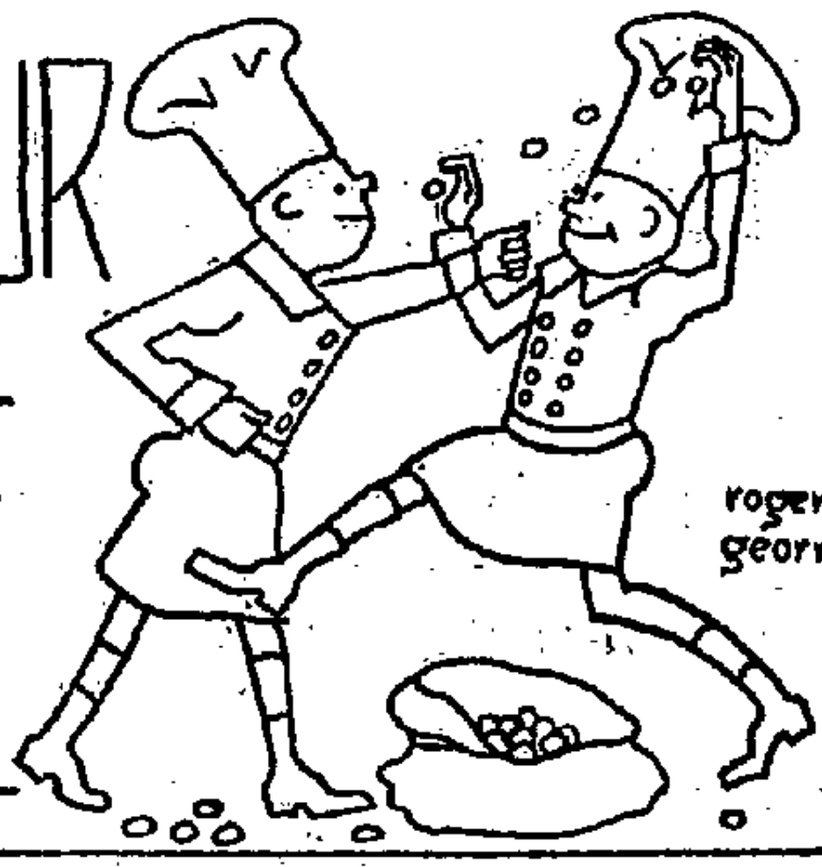

MENU (Dîner).

Le Potage crème aux choux de Bruxelles
L'Epaule de veau braisée aux épinards
La Purée de marrons
La Salade mâche, céleri, betterave
Les Fromages
Les Fruits
La Bombe glacée orange-ananas

—o—

RECETTE DE LA PUREE DE MARRONS

Ayez six gros oignons et 50 beaux marrons. Epluchez les marrons après les avoir ébouillantés et faites-les cuire dans moitié eau, moitié lait Coupez les oignons en rouelles minces, et faites-les cuire sans jaunir avec un bon morceau de beurre, à feu doux; pour éviter qu'ils attachent, vous pouvez, s'il y a lieu, ajouter quelques cuillerées de lait.

Passez oignons et marrons en vous aidant d'un peu de bouillon très chaud. Mettez cette purée sur le feu et laissez-la cuire quelques instants, en l'éclaircissant avec du bon bouillon; il faut un peu de sel pour faire ressortir la saveur sucrée des légumes.

son, mais par vanité. On imite les Américains parce qu'on croit qu'ils sont les plus forts, comme on imitait en 1729 la France de Louis XIV. Quand des Japonais auront battu les Américains, on imitera les Japonais. En attendant, ceux-ci sont les premiers à faire du sport et à ne vouloir céder à personne le premier rang.

L'intérêt moral des Jeux Olympiques et du sport en général est qu'on y saisit d'un coup d'œil quelles sont les nations qui ne veulent céder à personne le premier rang. Ce sont les deux races anglo-saxonnes, la Germanie, l'Italie fasciste et le Japon. Nous, nous faisons Locarno, et nous acceptons de n'être plus qu'une nation secondaire et assistée.

L'intérêt politique des jeux était la rentrée des Allemands. Tenus à l'écart depuis 1914, ils étaient de nouveau acceptés à Amsterdam puisqu'ils sont acceptés à Genève. Car le sport, en dépit qu'il en ait, suit la politique de loin sans s'en rendre compte.

Du caractère qu'on les connait, on peut penser si les Allemands avaient préparé avec soin leur rentrée. Comme toujours ambitieux, ils escomptaient qu'elle serait triomphale. Comme toujours, ils avaient vu trop grand et ils ont été déçus de leurs espérances. Du moins ils ont montré au monde qu'ils n'avaient rien abandonné de leurs méthodes ni de leurs appétits. Vingt-cinq mille spectateurs enrégimentés soutenaient d'une clameur guerrière l'effort de leurs athlètes. Dans le tournoi de balle ronde, l'équipe allemande fit preuve à l'égard de l'équipe uruguayenne d'une telle brutalité que le consul d'Allemagne fut obligé d'aller porter des excuses officielles à son collègue de l'Uruguay.

Ainsi le sport multiplie entre les peuples les occasions de rencontre, et naturellement de conflit. Il est très vain d'espérer qu'en un temps où les nations sont raidies les unes contre les autres par une furieuse concurrence, il suffira que les jeunes gens se rencontrent et luttent pour s'aimer. Dans la majeure partie des cas, le résultat sera inverse. Il n'y a que les très vieux peuples très civilisés qui puissent s'élever au sport désintéressé, courtois et chevaleresque.

Tous les sports, comme tous les peuples, sont admis à égalité: c'est donc la nature qui doit rectifier l'erreur des hommes. Les sports qui n'ont pas leur place aux Jeux Olympiques s'en détachent d'eux-mêmes : le tennis, le ballon ovale, demain la balle ronde. Le tournoi d'Amsterdam, qui pourrait bien avoir été le dernier, a consacré la supériorité des Sud-Américains, puisque l'Uruguay a remporté pour

la seconde fois la première place devant l'Argentine et l'Italie. Une des raisons de cette supériorité tient dans le fait que ces équipes restent des mois en Europe à ne penser qu'à l'entrainement. Différence évidente avec les Parisiens qui lâchent leurs affaires et prennent le train au dernier moment.

Dans les grands jeux athlétiques qui sont l'essentiel et le plus beau du programme, les Américains ont encore remporté de loin la première place, grâce au nombre et à la préparation de leurs athlètes. Mais toutes les courses de vitesse sont revenues aux Britanniques, sauf une seule gagnée par un Italien d'Amérique, et toutes les courses de longue distance sont revenues aux Finlandais sauf une seule gagnée par un Arabe. Les Américains se rattrapent par la puissance et la masse, surtout dans les concours. Mais l'exercice qui exige le plus d'influx nerveux revient à la race la plus ancienne et aristocratique, et l'exercice qui exige le plus de résistance revient à la nation qui, la première et la seule, a institué chez elle l'éducation physique et le sport obligatoire dès l'école.

Encore que ces Jeux d'Amsterdam appartiennent au passé, on a tenu à en rappeler les enseignements, parce qu'ils sont indispensables pour éclairer l'histoire du sport contemporain. Les résultats, les chiffres et les records sont de bien peu d'importance au regard des rapports entre les idées et entre les peuples.

***

Depuis les leçons d'Amsterdam, chaque sport a continué de vivre sa vie propre, selon l'esprit du peuple ou de la catégorie sociale chez qui il est devenu populaire. Dans les sports athlétiques, l'évènement le plus marquant a été la chute du record de l'heure pour la course à pied. Le Français Jean Bouin le détenait depuis 1912 avec 19 kilom. 021, le finlandais Nurmi l'a porté à 19 kilom. 210. Ce sera sans doute le chant du cygne du plus fameux coureur des temps modernes. Selon la règle invariable, il est passé avec l'âge des distances courtes qui exigent le ressort nervaux aux distances longues qui exigent la résistance et l'expérience.

Chez nous, il faut noter un progrès général dans toutes les spécialités qui exigent plus de mise au point que de dons innés, en particulier dans les concours. Nos sauteurs, lanceurs de disque, de poids ou de javelot font de jour en

jour meilleure figure parce qu'ils prennent la peine d'acquérir un beau style . Ménard pour le saut en hauteur ; Noël pour le disque ; Duhour pour le poids ; Degland pour le javelot ; Ramadie pour le saut à la perche ; d'autres qui les imitent ou les stimulent, permettent à l'équipe française de faire bonne figure dans les rencontres internationales. Nos points faibles sont ceux où la nature doit fournir l'essentiel, les exercices qui réclament la détente et la vitesse, les courses sur courtes distances et le saut en longueur. Sur la distance intermédiaire de 400 mètres, nous avons trouvé un coureur remarquable en la personne du parisien Moulines. Dans le demi-fond où nous étions si brillants depuis quelques années, nous marquons au contraire un arrêt et même un recul. Nos deux grands coureurs Martin et Ladoumègue avaient montré à Amsterdam, le premier qu'il ne savait ni courir ni vouloir, le second qu'il ne savait pas courir. Depuis lors ils n'ont rien fait de bon et ils se font devancer par des hommes qui n'ont pas leurs moyens physiques exceptionnels.

Nous avons réussi dans la première période de 1929 à arracher de justesse une victoire sur l'équipe d'Angleterre ; mais nous avons été battus pour la première fois par l'équipe d'Italie. Celle-ci est galvanisée par les dirigeants du fascisme, qui ont pris en main le sport comme toutes les autres formes de l'activité, et qui sont en passe d'imposer l'éducation physique obligatoire. Nous sommes énergiquement opposés à cette main-mise de l'Etat sur l'individu, mais la chronique doit enregistrer que l'ardeur et la discipline du fascisme ont permis à l'Italie de réaliser en trois ans ce que les autres peuples, même les Américains, avaient mis trente ans à obtenir.

***

Dans un sport d'amateurs comme le tennis, nous gardons le premier rang pour la troisième année de suite. Bien que privés des services de Lacoste immobilisé par une indisposition, Cochet et Borotra nous ont suffi pour conserver la coupe Davis. Cochet, surtout, a confirmé par une éclatante victoire sur Tilden qu'il restait en 1929 le premier joueur du monde. Il avait également enlevé sur Borotra le championnat anglais de Wimbledon, tandis que Lacoste gagnait le championnat de France sur le même Borotra qui avait réussi à éliminer Cochet en demi-finale. Ainsi l'on peut sans risque d'erreur classer les quatre premiers joueurs du

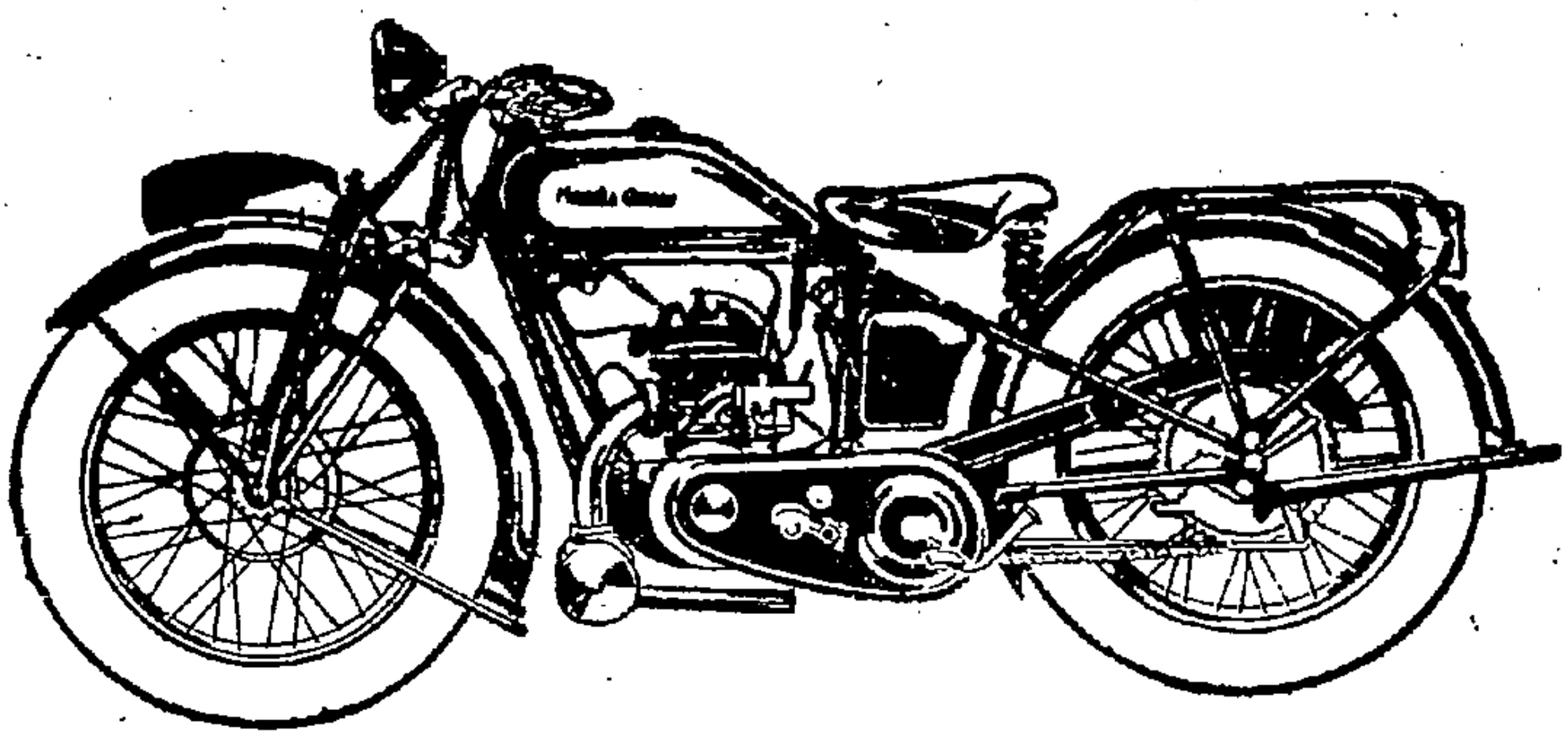

LES MOTOS

MONET & GOYON

2 et 4 Temps et de toutes cylindrées

se voient partout en course et sont PARTOUT VAINQUEURS

elles rencontrent la faveur du public grâce à leur

SUPÉRIORITÉ DE CONSTRUCTION

et à leurs qualités de **ROBUSTESSE** et de **CONFORT**

Notice franco sur demande

MONET & GOYON – MACON

93, Rue du Pavillon

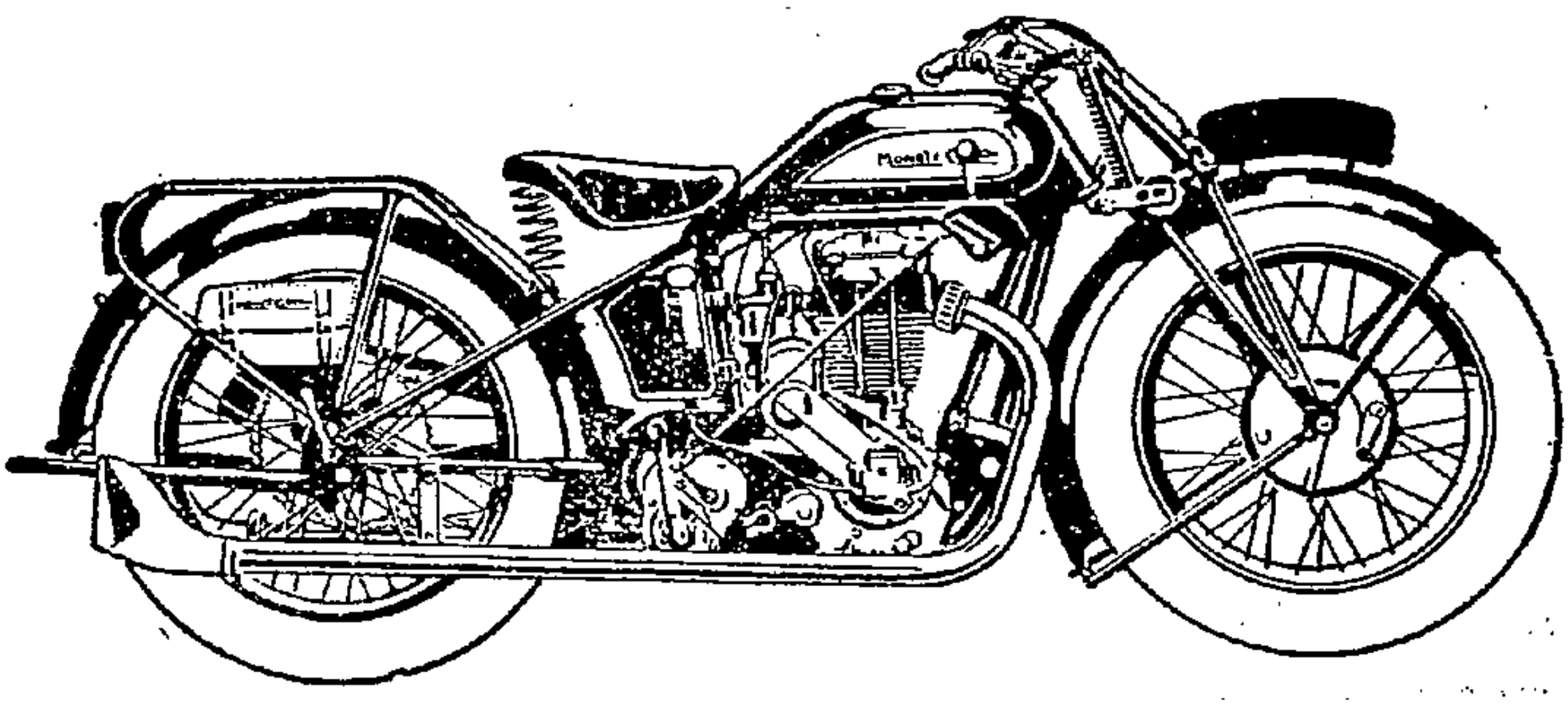

monde dans l'ordre suivant : Cochet, Lacoste, Tilden, Borotra. Seulement les Américains nous ont amené pour la Coupe Davis deux tout jeunes représentants, Allison et Van Ryn, qui sont les champions de demain. Quant Cochet, Lacoste, Borotra et Brugnon auront vieilli, il n'est pas sûr que les Boussus et les Buzelet gardent longtemps la coupe en face de ces jeunes Américains qui veulent leur revanche. Le certain est que, pour le moment, Boussus et Buzelet progressent moins vite que les Américains du même âge.

***

A la nage, où nous n'occupions qu'un rang modeste, nous venons de recevoir tout à coup un homme de première valeur, le tout jeune parisien Jean Taris. Il est de ceux qui doivent moins à la nature qu'au moral, c'est-à-dire à la volonté, l'application, la patience le soin qui permettent d'acquérir cet art qui s'appelle le style. Grâce à ce style, Taris approche les plus fameux records de Weissmuller ou de Borg, et il n'a plus en Europe de rivaux à la taille que le hongrois Barany qui le devance sur les distances courtes, et le suédois Borg qui le devancerait peut-être encore grâce au souffle et à l'expérience sur les distances plus longues. Comme tous ceux qui ont plus de style que de facilité, Taris est mieux à son affaire sur le demi-fond que dans les courses de vitesse.

Comme il en va toujours, son exemple a suscité un progrès général. On ne peut pas imiter un champion uniquement doué par la nature, tandis que le caractère et le style font toujours école. On l'a vu par les exemples de Wiriath dans la course pédestre de demi-fond, de Lewden dans le saut en hauteur. Non seulement Taris améliore les records et gagne des courses et des titres, mais il entraine en avant tout le sport où il excelle. L'équipe qu'il forme avec ses camarades Tallon, Vandeplanke et Klein tient maintenant en Europe un rang fort honorable.

Au ballon à la nage, nous avons pris une belle revanche des Jeux Olympiques sur une équipe allemande en déclin.

***

Chez les professionnels de la boxe, nous avons acquis deux titres de champion du monde et nous en avons laissé échapper un. Le bordelais Routis a enlevé à l'Italo-Américain Canzoneri le titre des poids plumes, et le clermontois

Pladner avait mis coup sur coup hors de combat, dans sa catégorie des poids mouche, le champion d'Angleterre Hill et les deux américains qui sont proclamés chez eux champions du monde, Schwartz et Genaro. Car la boxe est en Amérique un commerce avant d'être un sport, des associations diverses se partagent le pouvoir et nomment des champions au milieu d'une anarchie sans vergogne. Pladner eut ensuite l'imprudence de remettre en jeu son titre devant Genaro, et soit qu'il fut affaibli par la nécessité de s'amaigrir avec excès pour rester poids mouche, soit qu'il fut énervé par des ficelles dont le vétéran Genaro usa au détriment de toute honnêteté, soit déclin pur et simple, toujours est-il qu'il se fit disqualifier pour coup bas, après quoi Genaro s'enfuit en Amérique, remportant son titre que Pladner ne pourra aller chercher, car il est passé dans la catégorie des poids plume. Il y rencontrera un autre compétiteur français, Francis, qui mène aux Etats-Unis une campagne aux tous premiers rangs. Humery, qui donnait tant d'espoir, a provisoirement disparu.

Routis, Francis et Pladner sont des boxeurs légers. Les meilleurs boxeurs français dans les catégories lourdes sont deux poids moyens Marcel Thil et Martin (nous restituons son vrai nom à celui-ci, qui se fait bizarement appeler Nitram).

Le titre de champion du monde toutes catégories est toujours aux mains de Tunney, mais celui-ci, devenu archimillionnaire, pose au gentilhomme lettré, voyage en Italie et fréquente M. Bernard Shaw. Personne ne s'impose pour le remplacer, et son successeur ,que ce soit un Sharkey ou un Loughram, ne sera certes pas de la taille d'un Dempsey.

***

Chez les cyclistes professionnels, rien de nouveau ni d'important. Toujours les mêmes hommes en vedette, et il est vraiment bien difficile de se passionner pour le commerce et le spectacle des courses sur piste. Les courses sur route ont plus d'intérêt. Très variées et plus animées, elles sont à la fois plus sportives et plus utiles. Plus sportives non par l'effort qu'elles exigent, la pointe de vitesse d'un Morin ou le record de l'heure d'un Egg étant plus beaux qu'une course sur route qui verse cinquante hommes en peloton à l'arrivée. Mais c'est le public des vélodromes qui discrédite les courses sur piste. Il n'en est pas de plus gobeur. On lui en donne pour son argent.

Les courses sur route ont au moins l'avantage de fournir non seulement parfois de belles et rudes luttes, mais un spectacle vivant et un moyen de publicité très efficace pour une industrie dont la prospérité intéresse doublement. D'abord ceux qu'elle fait vivre sont nombreux ; ensuite ceux à qui la bicyclette rend service sont plus nombreux encore. Un de ses premiers défenseurs, Pierre Giffard, disait fort bien : « La bicyclette n'est pas un sport, c'est un bienfait social ».

Du point de vue qui nous est particulier, l'intérêt de l'année écoulée a été la part prise par l'*Action Française* à la course du Tour de France. Nous publions d'autre part une étude sur l'activité dont la Ligue et ses sections ont fait preuve à cette occasion.

***

On a gardé pour la fin les deux sports les plus mal gouvernés de France, la balle ronde et le ballon ovale.

Celui-ci surtout est à la fois prospère et anarchique. Il a passionné toute une part de la population, celle du Sud-Ouest. Aussi a-t-il été exploité par les politiciens, qui ont tant fait que le plus beau des jeux est devenu la plus laide des bagares. On a encore en mémoire les répugnants incidents qui marquèrent ces dernières parties du championnat de France, au cours desquelles l'équipe de Lézignan se qualifia en intimidant ses adversaires par la brutalité. Il n'était question de rien moins que de tuer les gens : les joueurs de Béziers préférèrent rentrer chez eux vivants et laisser les Lézignanais arriver à la finale. On vit donc la finale disputée entre deux chefs-lieux de canton, Lézignan et Quillan. Les enragés de Lézignan furent battus par les joueurs que recrute et salarie un industriel quillanais, l'avisé fabriquant de chapeaux M. Bourrel. Celui-ci s'offre un équipe à titre de publicité comme M. Citroën illumine la Tour Eiffel. Ces mœurs sont aujourd'hui courantes et admises. Dirigeants et presse semblent croire que c'est bien ainsi. Cependant, les rares amateurs qui restent raisonnables prévoient le temps où le ballon ovale deviendra impossible en France, à moins d'une réaction qui à vrai dire se dessine, car sept des plus grandes équipes françaises, Stade, Racing, Bordeaux, Toulouse, Pau, Perpignan et Bayonne, ont manifesté l'intention de plus en plus arrêtée de ne plus prendre part à un tel massacre. Les dirigeants, eux, ne

59, Rue Modèles de St-Lazare haute couture

C'est l'adresse d'une spécialité de Paris

La femme élégante et pratique s'habille chez Malborough elle y trouve, non des copies, mais un choix d'un millier de modèles neufs garantis provenant directement des grandes maisons de Couture qui les ont signés et dont ils portent la griffe. Retouches impeccables

A MALBOROUGH

S.A.R.L. Capital : 250.000 frs

Paris 234.675 B — TÉL. : TRINITÉ et TRUDAINE 55.74

font rien, et naturellement nous sommes battus avec régularité par les équipes anglaises. Cette année encore nous nous classons derniers, les Ecossais étant premiers.

A la balle ronde, mêmes abus, mêmes amateurs marron, puisque tel est le terme par lequel on désigne ces professionnels honteux. Aussi bien les résultats sont à peu près les mêmes, à ces différences près que le jeu, plus généralisé et moins violent, prête moins à la bagarre, et qu'ici sa compétition s'étend à quasi toutes les nations des deux mondes, Etats-Unis exceptés, qui ont un *football* à eux où l'on se tue carrément. Ce sont aussi deux villes du Midi qui se sont disputées la finale de l'épreuve nationale, et l'équipe nouvelle venue de Montpellier l'a emporté sur celle de Sète, grâce à des joueurs suisses ou serbes. Quant à notre équipe nationale, elle a été comme d'ordinaire capricieuse, follement irrégulière, capable du meilleur et du pire. Elle commença par une victoire étonnante sur les Hongrois, continua par une partie terne devant le Portugal, une partie splendide devant l'Angleterre, après quoi elle se rendormit définitivement. Au ballon ovale, nous avons les joueurs de premier plan, c'est l'organisation qui manque. A la balle ronde, nous n'avons encore que quelques bons joueurs dignes d'affronter Anglais, Espagnols ou Italiens. Ce jeu universel est pratiqué dans un esprit tout différent par les races du Nord ou du Midi. Nous, au croisement, nous devons choisir et fondre les influences : symbole de ce que devrait et pourrait être le sport français si une civilisation sportive s'épanouissait dans le cadre et à l'abri d'une civilisation tout court.

LUCIEN DUBECH.

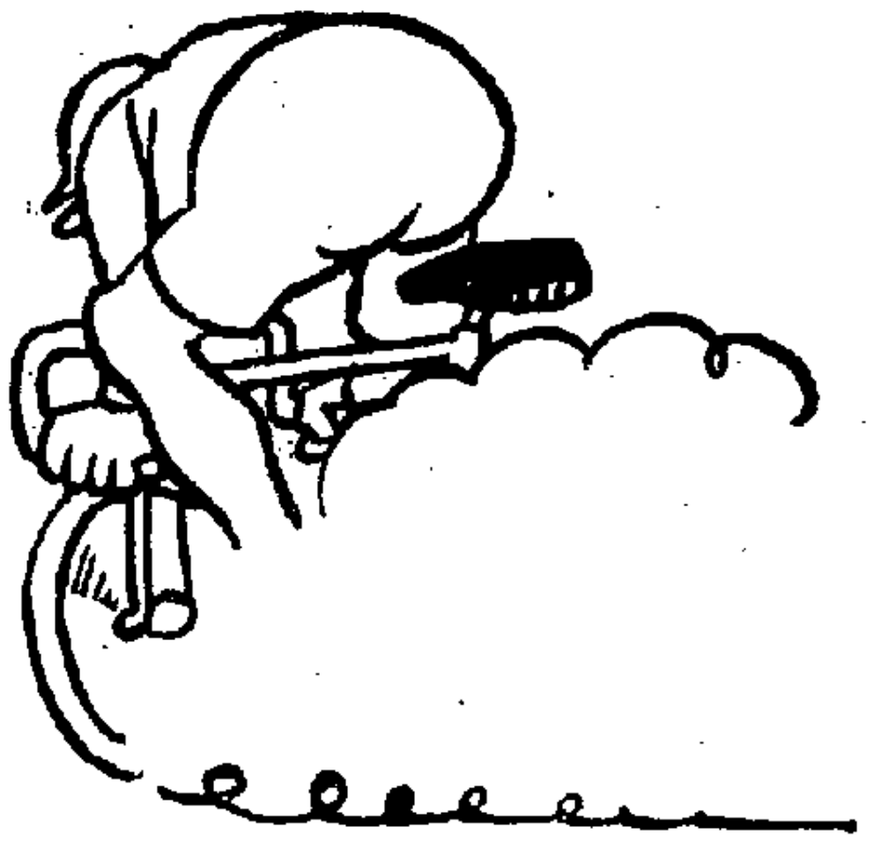

MENUISERIE-PARQUETS
TRAVAUX D'ART
DÉCORATION D'APPARTEMENTS

MAISON

LUCIEN LACOUR

Anciennes Maisons A. LACOUR et BOUQUET
Fondées en 1871

3, rue Vésale, Paris (5e)
et
28, rue Dussoubs, Paris (2e)

INSTALLATIONS et MOBILIERS

BANQUES
BUREAUX
MAGASINS

Téléphone : GOBELINS 28-87

LES JEUX DE FRANCE

La Bourrée

La bourrée, qui ne se danse plus (et de moins en moins) que dans les montagnes d'Auvergne et du Velay, était connue autrefois dans tout le centre de la France. Elle eut les honneurs de l'admiration de Madame de Sévigné qui la vit danser à Vichy. Plus anciennement, Marguerite de Valois l'avait introduite à Paris.

C'est une danse à figures extrêmement variées selon les régions; le thème en est celui de beaucoup de danses primitives : la poursuite nuptiale, les feintes, les coquetteries. Ceci doit nous faire accueillir avec réserve les conclusions tirées de ressemblances qui existeraient entre la bourrée et certaines danses balkaniques, les peuples se ressemblant ou différant en effet autant dans le temps que dans l'espace. Néanmoins le fait qu'un des habitats anciens de la race celtique fût le bas Danube donne de la portée à ces observations.

En Auvergne l'antique musette ou « cabrette » accompagne en général les bourrées; en Velay l'accompagnement est le plus souvent vocal, avec l'interruption assez saisissante de véritables clameurs et l'appoint un peu brutal du rythme fortement cadencé du talon des danseurs et parfois de l'assistance qui y joint, quand la fête bat son plein, le jeu des gros verres frappant les tables. Il y a d'ailleurs, à cet égard, mille nuances et le caractère de la danse est plus ou moins fin ou, au contraire, plus ou moins rude selon les régions et selon les danseurs; ce qui se danse en certaines auberges n'a rien de commun avec la danse.

La bourrée aurait été, au XVe siècle, nous conte M. Pierre de Montjuzet dans une amusante chronique du *Soleil du Centre* du 15 Août 1928, l'objet d'une assez plaisante mésaventure. Confondue avec la « Goignarde », danse aujourd'hui disparue, d'un caractère assez peu décent et qui se dansait sur un air analogue à celui de la bourrée, la bourrée fut dénoncée à Rome et allait être condamnée par l'autorité ecclésiastique quand un Cardinal, plus prudent, fit remarquer qu'une enquête cependant s'imposait. On fit venir, dit-on, d'Auvergne, des jeunes gens et des jeunes filles qui exécutèrent devant leurs Eminences la danse nationale et la condamnation ne fut pas prononcée.

« Se non e vero ! ! ! »

Les paroles des bourrées sont des couplets très courts, d'une inspiration fort simple, quelquefois un peu triviale, répondant bien le plus souvent au thème mimé de la danse par l'évocation d'un dialogue ou plaisant ou galant entre filles et garçons.

L. VISSAGUET.

Assurez le confort de votre table
et la santé de votre famille
avec les vins de

1791

Veillon Frères

BORDEAUX

Anciens fournisseurs de Mgr le duc de Montpensier

qui vous ont réservé

LES PREMIÈRES QUALITÉS DES MEILLEURES ANNÉES

Prix courant général sur demande. Remise spéciale aux amis d'*Action Française*

Quelques Bourrées

I. Que venia vous charcha...

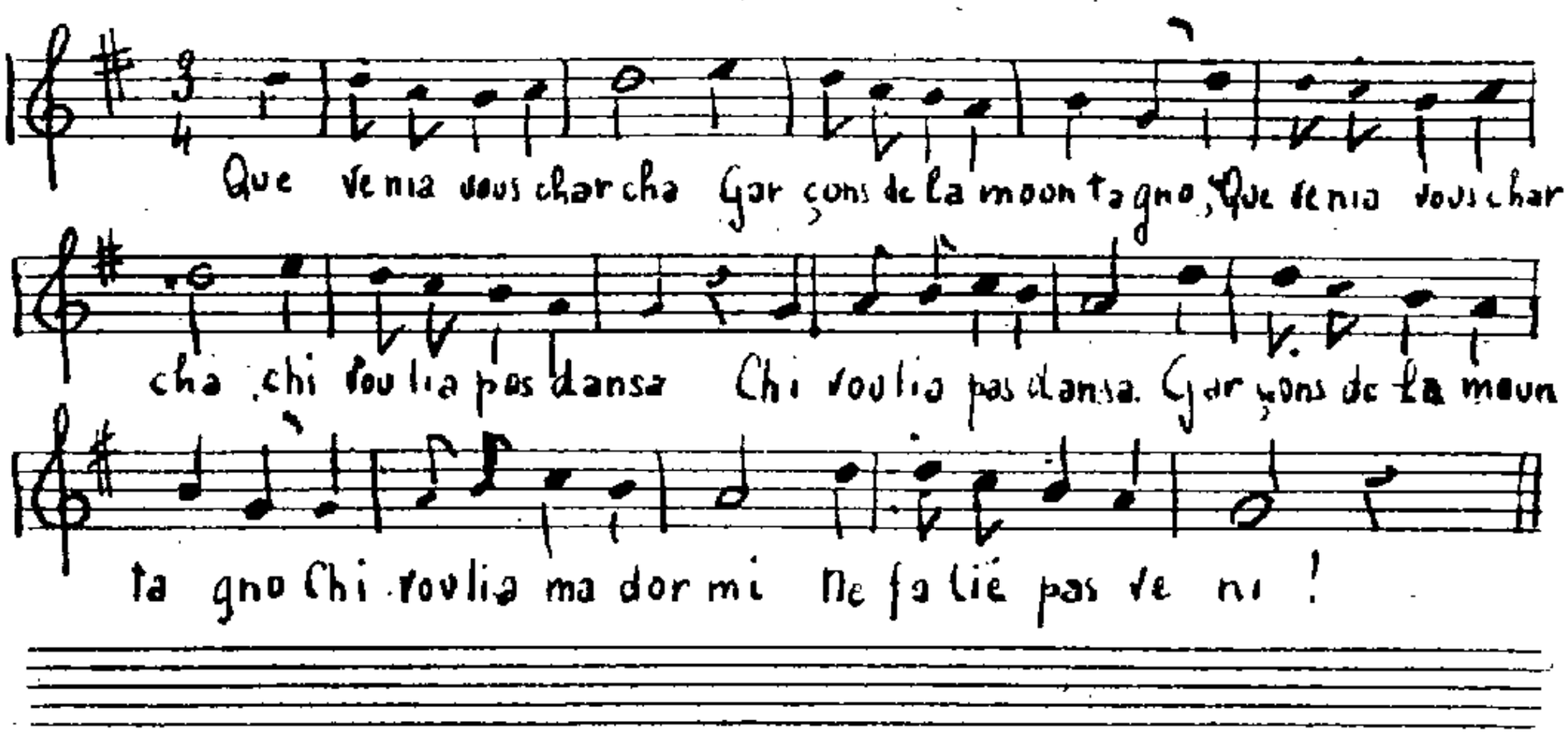

II. Per bian chanta...

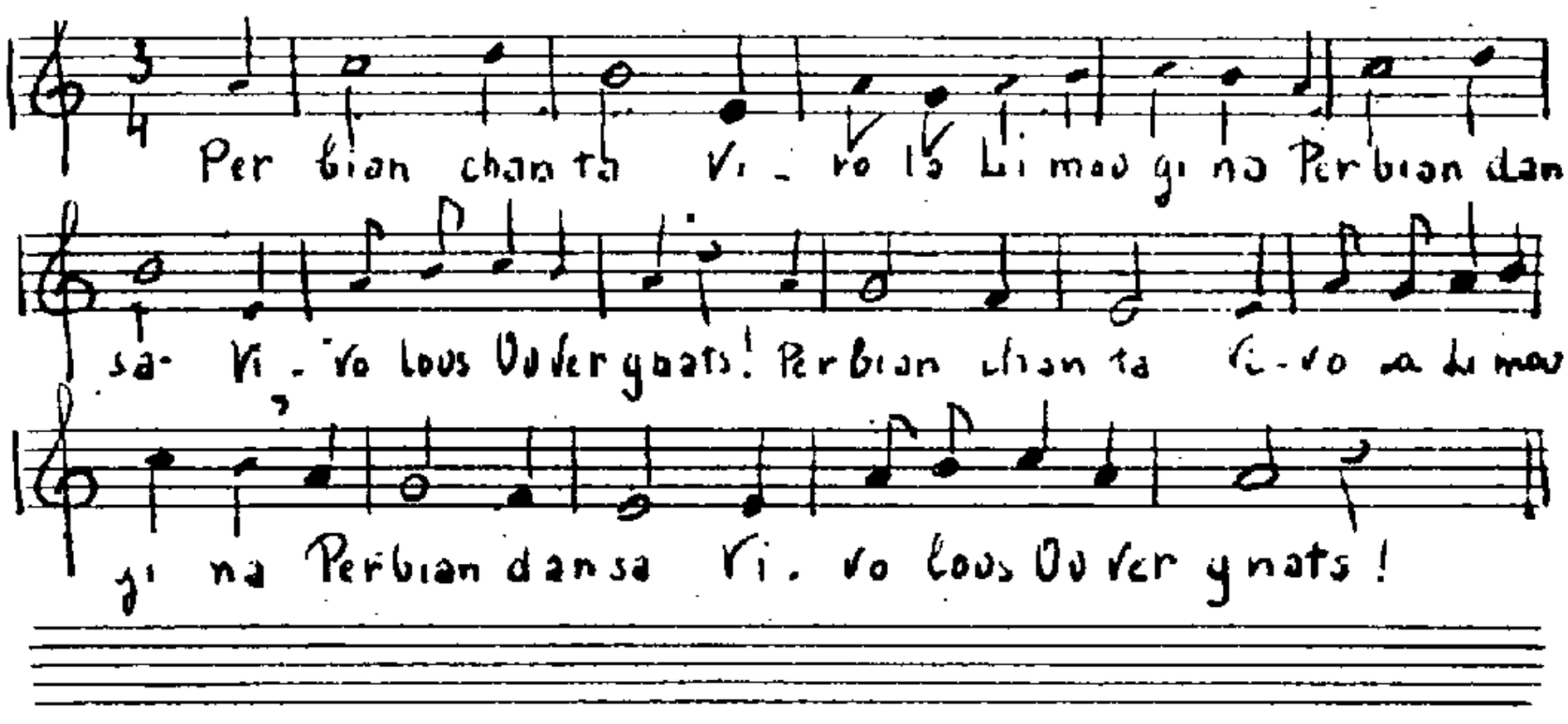

III. L'amour de la Marianno...

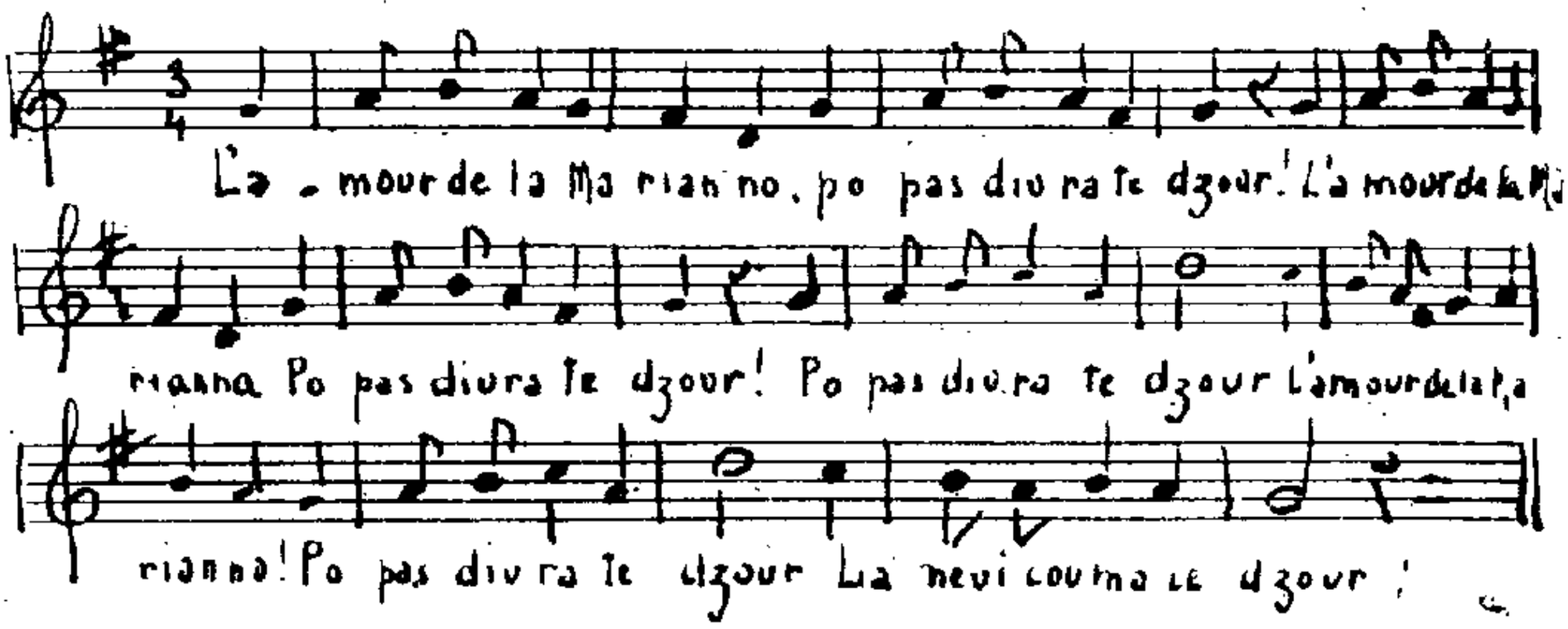

Les oies, les dindes, les poulardes, les belles « cochonailles » sans parler des truffes et des foies gras, font alliance avec le gibier pour combler tous les désir du gourmet. Il y a aussi les jambons savoureux de Bayonne et des Ardennes, les fruits confits et autres gourmandises dont l'année qui s'en va fait bénéficier l'année qui vient.

La Magille, dans *La Bonne Cuisine du Périgord*, donne la délicieuse recette résumée ici, « qui est spéciale au Périgord et constitue le régal traditionnel pour les fêtes de Noël et du Jour de l'an ».

L'OIE ROTIE AUX POMMES DE TERRE

On prépare une oie en la vidant, la flambant, et en coupant les abatis. Dans l'intérieur on la remplit d'une farce ainsi composée : mie de pain rassis émiettée, persil, échalote, gras de lard, foies de poulets, rognons de l'oie, le tout haché, sel, poivre. Quand cette farce est bien malaxée, on la lie avec deux œufs entiers et on ajoute deux cuillerées d'eau de vie. (Le foie même de l'oie du Périgord n'entre pas dans ce farci; on le retire du corps de la bête; c'est un morceau de choix et de luxe qui se traite à part). Un petit tour dans la poêle, et la farce étant introduite dans l'intérieur de l'oie, on recoud la peau, on ficelle les membres et on met à la broche ou au four.

D'autre part, on pèle et on coupe des pommes de terre comme pour les frire et on les met dans la léchefrite (ou dans le même plat que l'oie au four) en sorte qu'elles s'imprègnent peu à peu de la délicieuse graisse d'oie. Vers la fin de la cuisson, on ajoute des œufs durs coupés en quatre qui prennent aussi une belle couleur dorée. Il reste à dégraisser le jus et à dresser le plat avec goût, œufs et pommes de terre alternés autour de l'oie.

CONSERVATION PARFAITE DES OEUFS

PAR LES

"COMBINÉS BARRAL"

(PROCÉDÉ RECONNU LE PLUS SIMPLE ET LE PLUS EFFICACE PAR DES MILLIERS DE CLIENTS)

5 "COMBINÉS BARRAL" pour conserver 500 œufs, franco à domicile : ***11 francs***

Adresser les Commandes avec un mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. Paul RIVIER, Directeur de la Société des "COMBINÉS BARRAL", 8, villa d'Alésia. Paris.

Registre du Commerce : Seine 49.658

LE PHONOGRAPHE ET LE DISQUE

Tendances nouvelles

par Dominique SORDET

Constatation préliminaire : les dirigeants des puissantes sociétés financières et industrielles qui, en pays anglo-saxons surtout, vivent de la musique mécanique et mènent le mouvement, commencent à se désintéresser du phonographe. Pourquoi ? Parce que la partie leur semble jouée, et gagnée. Parce qu'il n'y a plus qu'à laisser les choses aller.

On regarde aujourd'hui bien au delà de ce qu'on pourrait appeler les applications domestiques de la musique enregistrée. Toutes les pensées sont tendues vers la prospection de l'immense domaine des applications collectives : appareils à grande puissance destinés aux salles de spectacles et de concerts, films sonores dont l'emploi généralisé achèvera le bouleversement de nos mœurs musicales.

En France, où en sommes-nous ? L'année qui touche à son terme aura vu la conquête définitive des milieux musicaux français par le phonographe. Les dernières résistances mollissent. Les dernières objections tombent d'elles-mêmes, devant deux ordres d'évidences : celle de la qualité des résultats artistiques, celle du profit matériel que le professionnel de la musique, s'il est bon ouvrier, retirera de sa collaboration loyale avec la machine. Nos vieilles Associations Symphoniques, la Société des Concerts du Conservatoire, l'Orchestre des Concerts Lamoureux, l'Association artistique des Concerts Colonne, ont passé des contrats fort intéressants avec les principaux éditeurs de disques. On ne compte plus les virtuoses et les chanteurs qui tirent de l'Enregistrement un appréciable surcroît de ressources. Un exemple assez frappant (nous le citons parce qu'il est notoire) est celui de M. Alfred Cortot, à qui le disque rapporte annuellement plusieurs centaines de milliers de francs.

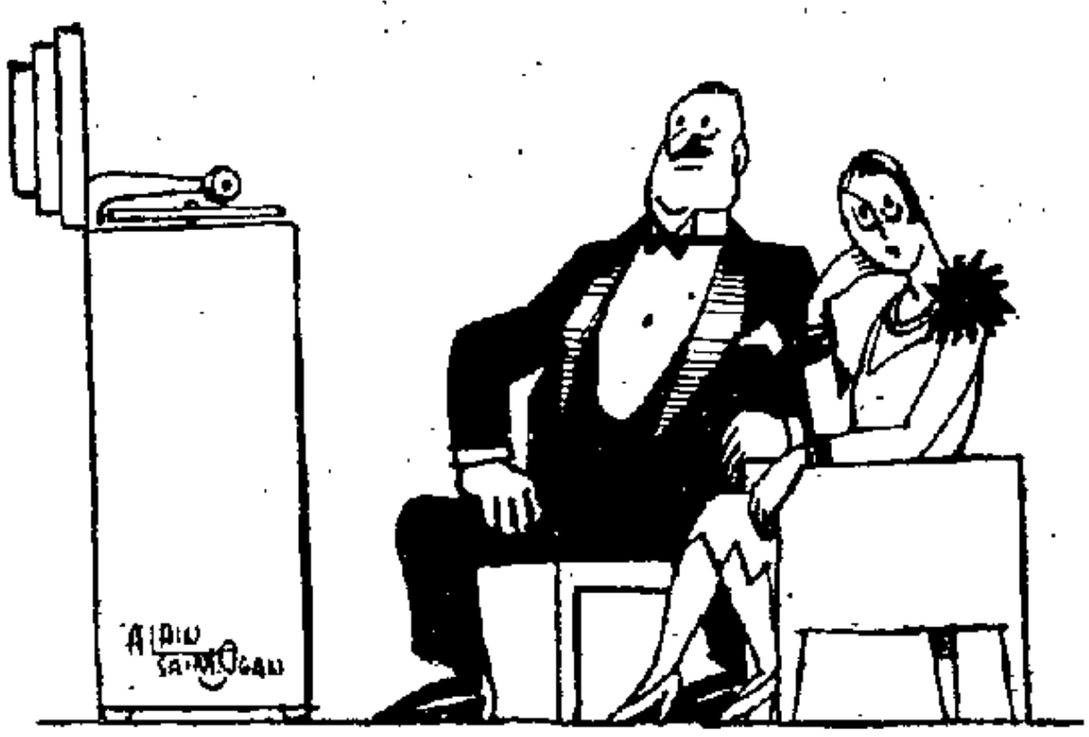

La plupart des chefs de file de la musique suivent maintenant avec une attention soutenue et une sympathie non dissimulée les progrès de la musique mécanique. Sans parler de M. Stravinsky,

qui a dirigé lui-même à Paris avec des soins passionnés les enregistrements de ses œuvres, sait-on que les deux plus hautes autorités musicales françaises, M. Gabriel Pierné et M. Maurice Ravel, sont les « conseils » musicaux d'une grande société industrielle française qui construit un phonographe électrique perfectionné ? Voilà qui est d'excellent augure. Les alliances qui se nouent entre l'ingénieur et le musicien préviendront beaucoup d'erreurs et de malentendus. Il eût été désastreux que la musique mécanique fut, comme le film, abandonné aux primaires.

∴

La Musique est donc ralliée à la machine parlante. Chose curieuse : la critique musicale ne l'est pas. Elle, qui aurait dû précéder le mouvement, n'a fait ici que le suivre. Nous sommes un très petit nombre à nous occuper du phonographe. Parmi les titulaires de rubriques musicales régulières, je ne vois guère que MM. Emile Vuillermoz, André Cœuroy, Paul Landormy, et Gustave Samazeuilh qui fassent au disque la place que celui-ci mérite, et qu'il tient en fait dans les préoccupations du public. On est étonné de constater que M. Adolphe Boschot, M. Robert Dézarnaux, M. Henry Malherbe, malgré l'importance des tribunes dont ils disposent, semblent ignorer jusqu'à l'existence de la musique enregistrée. Cette défaillance de la critique musicale a eu un curieux résultat : des rubriques de disques se sont ouvertes un peu partout, au petit bonheur, sous des signatures diversement qualifiées. Certaines ne valent pas grand'chose. Mais des écrivains et des journalistes de grand talent s'intéressent au disque. Ils ont souvent l'esprit plus ouvert que les musiciens, et une sensibilité plus fraîche. Ils découvrent la musique en même temps que le phono. Beaucoup, qui n'ont jamais entendu au concert la *Sonate de Fauré* ou la *Symphonie en ut mineur* donnent leur avis à la fois sur le style de l'interprétation et la fidélité de la traduction phonographique. C'est un peu effrayant. Mais la critique n'est-elle pas, en elle-même, une chose effrayante ? Ce serait une grande erreur que d'accorder au seul technicien le droit de sentir, de comprendre, et d'exprimer.

Je termine cette revue rapide de la situation en signalant que la technique même du phonographe est en pleine révolution. L'apparition du phonographe électrique, plus exactement sa diffusion dans le public, est l'événement de l'année, événement considérable, le plus important qui se soit produit depuis 1924, date à laquelle l'enregistrement électrique a remplacé les vieux procédés de gravure des disques. Les appareils amplificateurs assurent à la reproduction sonore les deux propriétés qui lui faisaient défaut : la puissance, et le « moelleux » résultant de la présence des notes graves, escamotées par le diaphragme du phonographe ordinaire.

Ce sont d'admirables instruments lorsqu'ils respectent la pureté et la fidélité de l'enregistrement, lorsqu'ils n'assombrissent pas la couleur générale du morceau reproduit. Mais les bons modèles sont encore rares, et leur prix reste élevé. Pendant longtemps, le phono à coffret survivra, aux côtés des amplificateurs électriques qui apportent, cela ne fait aucun doute, une solution plus rationnelle au problème de la reproduction du disque.

DOMINIQUE SORDET.

MORETEAU Frères

52, Rue de la République, 52

LYON

TÉLÉPH. : FRANKLIN 12-33

Tailleurs Civils et Militaires

Couturiers et Fourreurs

Trousseaux pour Dames et Messieurs

SUCCURSALES :

GRENOBLE : Place Victor-Hugo.

STRASBOURG : 6, Avenue de la Marseillaise.

Pour vos achats et cadeaux

de

NOUVEL AN

adressez-vous à la Maison :

Ch. DIOT

Confiseur -:- Chocolatier

16, rue d'Algérie, 16 LYON

SPÉCIALITÉ DE BONBONS DE CHOCOLAT,

FONDANTS FOURRÉS, TRUFFES,

FRUITS CONFITS & MARRONS

Grand Choix de Coffrets Fantaisie
et Boîtes Artistiques

BOITES DE DRAGÉES, HAUTE NOUVEAUTÉ
POUR MARIAGES & BAPTÊMES

Expéditions pour tous Pays

TÉLÉPHONE : BARRE 27-78

L'ACTION FRANÇAISE ET LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

par Paul GAULTIER

C'est presque devenu un lieu commun de dire que lorsque l'Action Française veut s'intéresser à quelque chose, quel qu'en soi le domaine, elle fait au moins aussi bien que les autres.

Cela s'est vérifié une fois de plus en 1929, pour le Tour de France cycliste, la plus célèbre des épreuves sportives que le journal *L'Auto* organise depuis 23 ans.

Comme Lucien Dubech l'a déclaré dans l'*Action Française*, le journal qui venait de lancer une page sportive se devait de suivre une épreuve sportive d'envergure : le Tour de France n'était-elle pas l'épreuve-type par excellence?

Suivre une course de 29 jours, parcourant près de 6.000 kilomètres, à travers 44 départements, par nos propres moyens, selon la méthode chère à l'Action Française. C'est là ce que nous avons voulu tenter.

Se contenter de suivre le Tour de France en automobile par l'envoi d'un rédacteur spécial, c'est à la portée de tout le monde et ce n'est pas une idée neuve. Distribuer un numéro spécial sur tout le parcours c'est mieux, mais il fallait envisager des frais très élevés de distribution; or la pauvreté héroïque de l'Action Française l'empêchait d'avoir recours aux professionnels pour assumer cette tâche.

Pour un journal autre que l'*Action Française*, il y avait donc là une grave difficulté à tourner. Elle ne pouvait exister pour nous, puisque nous n'avions qu'à faire appel au dévouement des amis de l'Action Française, si nombreux à travers la France? Si nombreux que cela, disaient en souriant les sceptiques? Mais oui et nous avons démontré à tous ce que nous étions capables de faire?

Un projet fut établi, le pour et le contre étudiés et les avocats du diable se firent entendre. La tâche à accomplir était dure par elle-même, un échec pouvait être grave; il ne s'agissait pas seulement de partir, mais de terminer... et de réussir.

Bien des difficultés de détail se présentaient. Etions-nous sûrs de trouver partout les dévouements qui nous étaient indispensables pour réussir? Nous avions pourtant une confiance absolue

dans le dévouement de nos amis et dans leur esprit d'organisation; c'était notre seule chance de réussite : elle était importante. Nous ne nous sommes pas trompés.

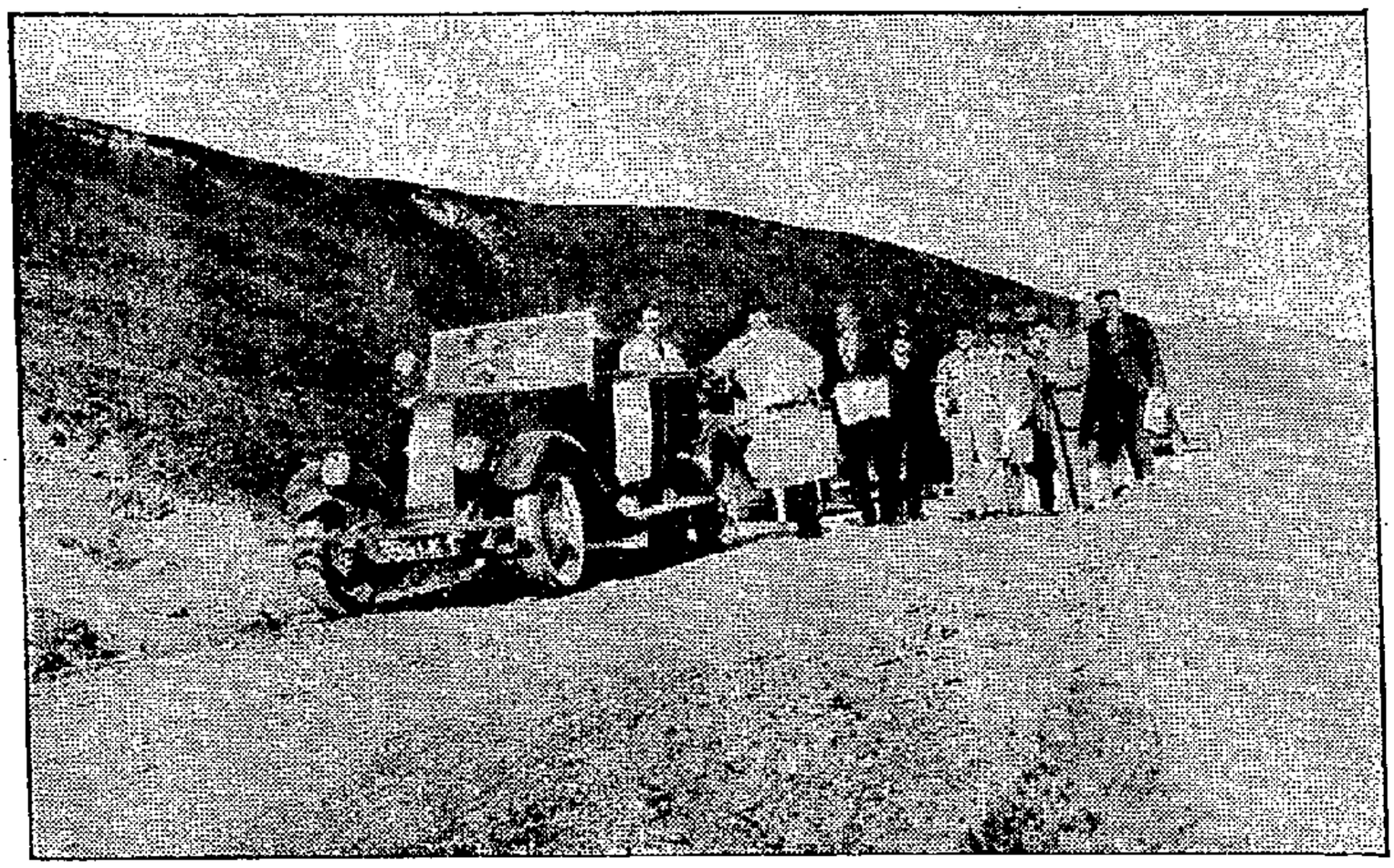

Photo Pierre DESMOULIN
Ligueur d'A. F. à Pau.

A la descente du col d'Aubisque

L'ingéniosité de nos amis était grande, les voitures avaient été munies de fanions au nom de l'*Action Française*, mais par une cause fortuite ceux-ci n'étaient pas arrivés à temps pour cette étape. Le numéro spécial de l'*Action Française*, collé sur chacune des portières et à l'arrière de la voiture indiquait suffisamment quels étaient les occupants!

Raconter nos pérégrinations à travers les 22 étapes du Tour de France durant les 29 jours serait un peu fastidieux, l'Action Française l'ayant du reste fait au jour le jour. Mais cet almanach de 1930 qui donne un aperçu des manifestations de l'Action Française durant l'année passée se doit de citer les sections d'Action Française qui ont coopéré au Tour de France, et encore cette énumération sera sans doute incomplète, car il y a tant de sections !

La première étape, Paris-Caen, était la grande inconnue et peut-être la plus importante; c'était là que nous allions constater si le programme que nous nous étions fixé était réalisable. Et cependant des difficultés peut-être plus grandes étaient à vaincre : l'affluence de la foule à une étape de départ, la densité très forte de la population à travers la banlieue, tout cela nécessitait un effectif plus nombreux, cela alors que le concours des départements de l'Eure et du Calvados se trouvait au contraire réduit par le fait que Madame la Duchesse de Guise recevait le même jour à Caen : la

plupart des commissaires étaient retenus par le service d'ordre. La Fédération des sections d'Action Française de la Banlieue accepta d'aller au delà de sa zone afin d'aider les Fédérations voisines. Le programme que nous nous étions fixé s'accomplit avec une telle exactitude que, dès l'arrivée à Caen, nous avions la certitude de réussir jusqu'au bout.

Photo Pierre DESMOULIN
Ligueur d'A. F., à Pau.

Une équipe de distributeurs, à 7 heures du matin, au Col d'Aubisque. Tous les groupements de l'*Action Française* coopèrent à la distribution du journal : ligueurs, camelots du roi et commissaires, étudiants, jeunes filles et dames royalistes, membres de l'Union corporative automobile, etc.

Les deuxième et troisième étapes traversaient le département de la Manche dans la grande longueur « département ridiculement délimité et pour lequel » nous avait-on dit « l'effort demandé par l'Action Française sera difficile à obtenir ». C'était douter de nos amis : la distribution du numéro spécial durant les 240 kilomètres confiés aux Sections de la Manche a laissé au signataire de ces lignes un des meilleurs exemples d'organisation, et Dieu sait s'il en a vu !

Pendant la traversée des cinq départements bretons et de la Vendée, comme dans la Charente-Inférieure et la Gironde, tout alla pour le mieux et nos amis surent faire une démonstration parfaite d'organisation.

Les Landes une fois traversées, commença la série de ce que l'on est convenu d'appeler les grandes étapes, avec les départs en pleine nuit; quelle que soit l'heure du départ — minuit ou deux heures à Bayonne ou à Luchon — l'heure du passage aux cols — 6

heures du matin ou midi — que ce soit par le soleil matinal et froid d'Aubisque ou par la chaleur et la poussière du Tournalet, nos amis assuraient la publicité de l'Action Française, et cela sans omettre le moindre village. Comme l'a dit Lucien Dubech : « Nous étions là, nous seuls »; c'est dire le succès et la faveur avec lesquels était accueilli le numéro spécial édité par *l'Action Française*.

Le mérite de ces étapes pyrénéennes reviennent aux sections des Basses et Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales et nous avons trouvé une organisation aussi bonne dans la traversée de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner très spécialement le dévouement absolu de nos organisations de Nice et de Grenoble; les sections de ces villes eurent en effet à faire face à d'assez graves difficultés par suite d'un accident survenu à la voiture des envoyés spéciaux de l'Action Française. La rapidité avec laquelle il y fut remédié nous permit non seulement de n'être entravé en rien dans notre programme, mais encore de suppléer durant leurs étapes à la voiture spéciale du journal, momentanément hors d'état.

Les deux départements des Savoies et ceux des Basses et Hautes-Alpes seront difficiles à faire, nous avait-on dit au départ. Quelle erreur!! Une méthode excellente, une mise au point parfaite, voilà ce que nous avons été à même de constater.

Quant à Genève et aux quelques vingt kilomètres en territoire Suisse, nos amis Français et Genevois avaient tenu eux aussi à effectuer leur distribution de manière que le programme tracé au départ fût très exactement accompli.

La puissante vitalité de l'Action Française dans l'Est s'est bien montrée durant la traversée de l'Ain, du Jura, du Doubs, du territoire de Belfort, de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Quant au parcours effectué en territoire recouvré, le chef-d'œuvre d'organisation de nos amis du National d'Alsace permit la distribution d'une édition supplémentaire de l'Action Française en langue allemande. C'était la première fois que cette idée était réalisée; on imagine la faveur avec laquelle cette nombreuse population qui lit difficilement le Français accueillit des comptes rendus présentés dans leur langue usuelle.

La traversée du Nord de la France par les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme; effectuée en fait durant les vacances pouvait faire craindre l'absence d'éléments dont le concours était utile. Mais là, comme partout ailleurs nos amis étaient présents, la bonne volonté et l'activité sachant suppléer à toutes les difficultés.

Le Tour de France était en fait terminé; il n'y avait plus qu'à parcourir la dernière étape de Dieppe à Paris par le Havre et Rouen. Les sections de la Seine-Inférieure, de l'Eure et de la Fédération de la Banlieue de Paris furent pleinement à la hauteur

de leur tâche pourtant singulièrement compliquée par la foule innombrable de spectateurs qui assistait à la rentrée des coureurs.

C'est ainsi que l'Action Française à elle seule, par ses propres moyens, a rempli son programme d'une manière qui a fait l'étonnement et l'admiration des professionnels. Ligueurs ou sympathisants, camelots ou commissaires, étudiants ou collégiens, dames ou jeunes filles royalistes, membres de cercles corporatifs ou particuliers, adhérents de l'Union corporative automobile, tous doivent être également félicités du succès qu'ils ont rendu possible.

PAUL GAULTIER.

LE CAPITAINE ESCALLIER

CAPITAINE ESCALLIER

Après avoir fait presque toute la guerre dans l'infanterie, et s'y être couvert de gloire, Pierre Escallier voulut être aviateur. La guerre finie, il se voua tout entier à la nouvelle Arme. Non seulement il vola beaucoup, mais il s'attacha à perfectionner les instruments aidant à la navigation. Il inventa un compas de navigation qui permet une lecture facile et précise de l'angle de route. Cette invention, brevetée, lui valut les félicitations officielles et la reconnaissance des aviateurs.

Inlassable, le capitaine Escallier travaillait à un nouveau carburateur, quand la mort est venue le prendre, en plein vol, le 1er février 1929, à l'âge de 38 ans.

Le capitaine Escallier était membre allié de l'Action Française.

B. F.

OUVRAGES DE LUXE

Voyez à la page 218 un aperçu des ouvrages de luxe en vente à la ***Librairie d'Action Française***, 12, rue de Rome, Paris (8e).

LES JEUX DE FRANCE

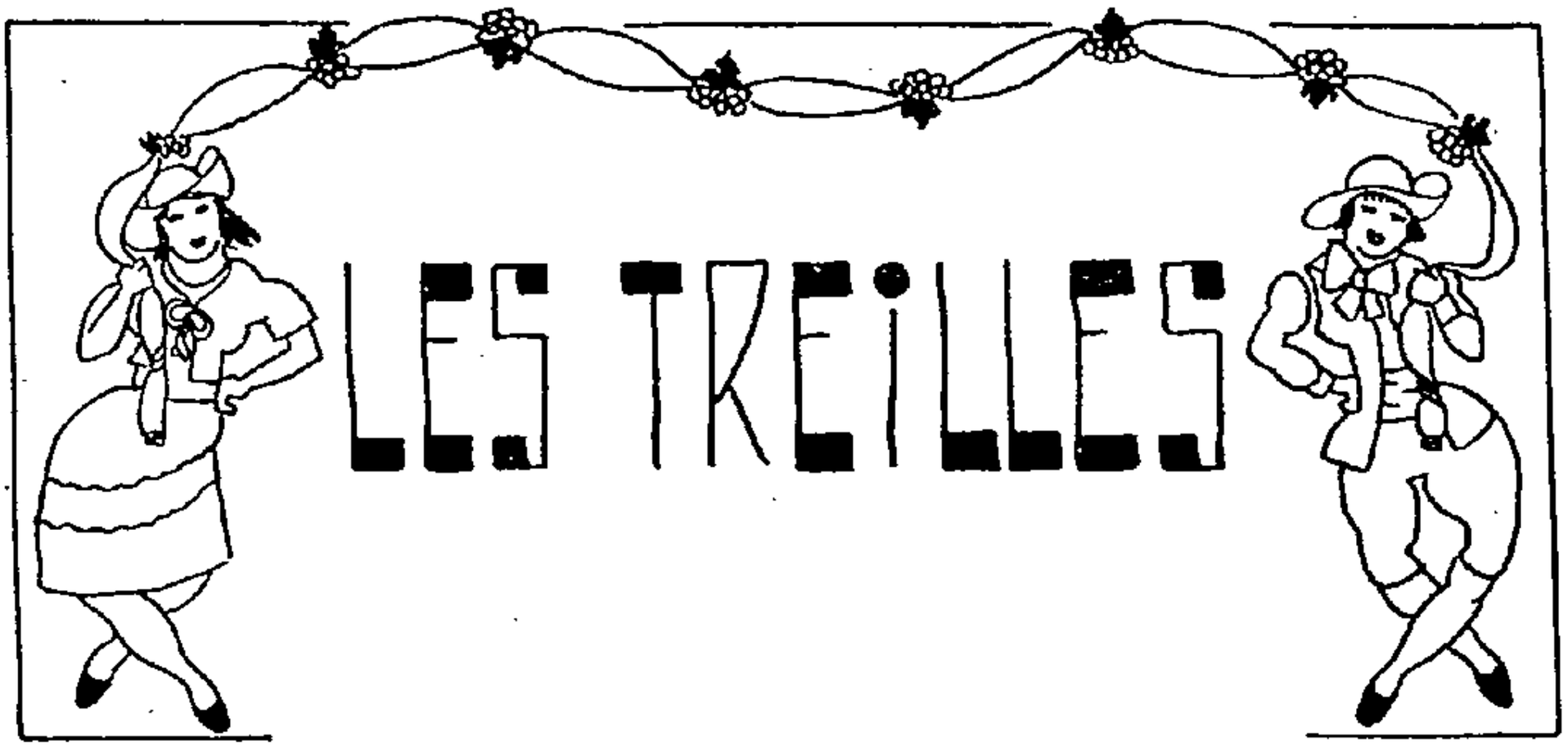

Les danses populaires de la région biterroise, sont surtout intéressantes par l'antiquité de leur origine. Les unes, gracieuses, telles que les Treilles, les Bergers, le Chevalet, dériveraient des cortèges helléniques, alors que les jeunes grecques couronnées de fleurs et de rameaux de chêne, les mains chargées du thyrse, célébraient le fils de Sémélé; le Roumani, les Empaillés et quelques autres dont le nom ne saurait être énoncé qu'en latin, descendraient de ces parades bouffonnes qu'à Rome, ne dédaignait pas le Peuple-Roi. Béziers, comptoir grec plusieurs siècles avant notre ère, colonie romaine 46 ans avant J.-C., justifie ces attributions lointaines. La danse des Treilles, la plus gracieuse de toutes, y a toujours été regardée comme perpétuant les cortèges de Bacchus, dieu des Vendanges, devenu dans ces temps presque fabuleux, le dieu topique ds régions viticoles de cette partie du littoral méditerranéen.

Elle est exécutée par des couples dont le nombre varie; les uns et les autres vêtus de blanc, ceinture de soie rose, souliers blancs, légers chapeaux de paille ornés de fleurs. Le jeune garçon qui conduit la danse porte le nom de *Cap de Jouven* (*chef de la jeunesse*) sa danseuse, celui de *Bassinièro*, dont l'étymologie mal définie, peut être attribuée au bassin tendu aux offrandes des spectateurs. Entr'eux et ne dansant pas, est l'*Ortala* (le jardinier), nom dont l'origine latine ne peut faire aucun doute. Scandant le rythme des flûtes, alternativement sur le pied droit et sur le pied gauche, les couples évoluent, tenant des deux mains des cerceaux enguirlandés de raisins. Ils se déroulent, s'entrecroisent, se mêlent en un ballet charmant. La musique sautillante et peut-être, aussi ancienne, est accompagnée de couplets composés dans notre idiome roman, cette langue expressive, assez robuste pour avoir survécu à une nationalité :

E Ortola, passos se bos passa,
E passo joust las treilhos

Mais à l'occasion d'un grand évènement, les vers s'appropriaient à la circonstance; c'est ainsi, qu'en 1825, en l'honneur du sacre de Charles X, le dernier couplet s'adressait au nouveau Roi :

Se lou ciel nous ausis
Sul meme toun,
Pregas lou Dieus d'amount
Per lou Fil de Bourboun.

Les Treilles furent l'ornement traditionnel de toutes les Entrées de rois dans Béziers. Un gracieux épisode, signala le 4 juin 1777, le passage du Comte de Provence : arrivé de nuit par le canal des Deux-mers, le prince fut escorté par les Treilles et une foule innombrable, jusqu'à l'évêché où il résida. Le lendemain, le même cortège l'accompagna jusqu'à la barque officielle : au moment du départ, le *Cap de Jouven* présente à Monsieur un magnifique bouquet; avec la grâce qu'il devait porter sur le trône, le futur Roi de France, détacha le ruban qui liait les fleurs et l'offrit à la *Bassinièro*, tandis que la foule en délire criait : Vive le Roi!

Il y a toujours à Béziers des raisins pour enguirlander les Treilles. A l'entrée de Jean III, les couples se reformeront et nous chanterons comme nos pères de 1777 :

Pregas lou Dieus d'amount
Per lou Fil de Bourboun !

BELLAUD DESSALES.

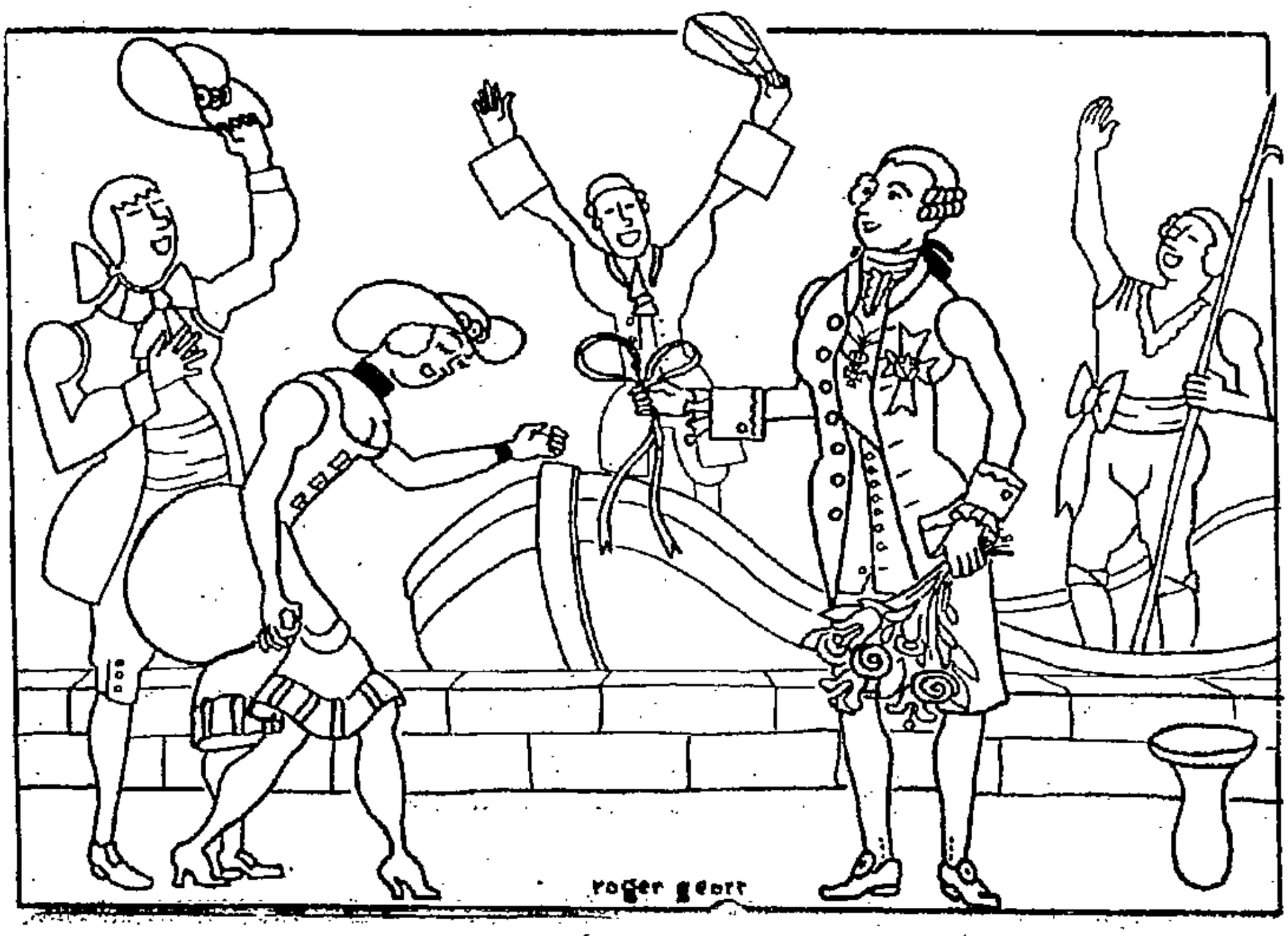

GRANDS VINS DE

BORDEAUX

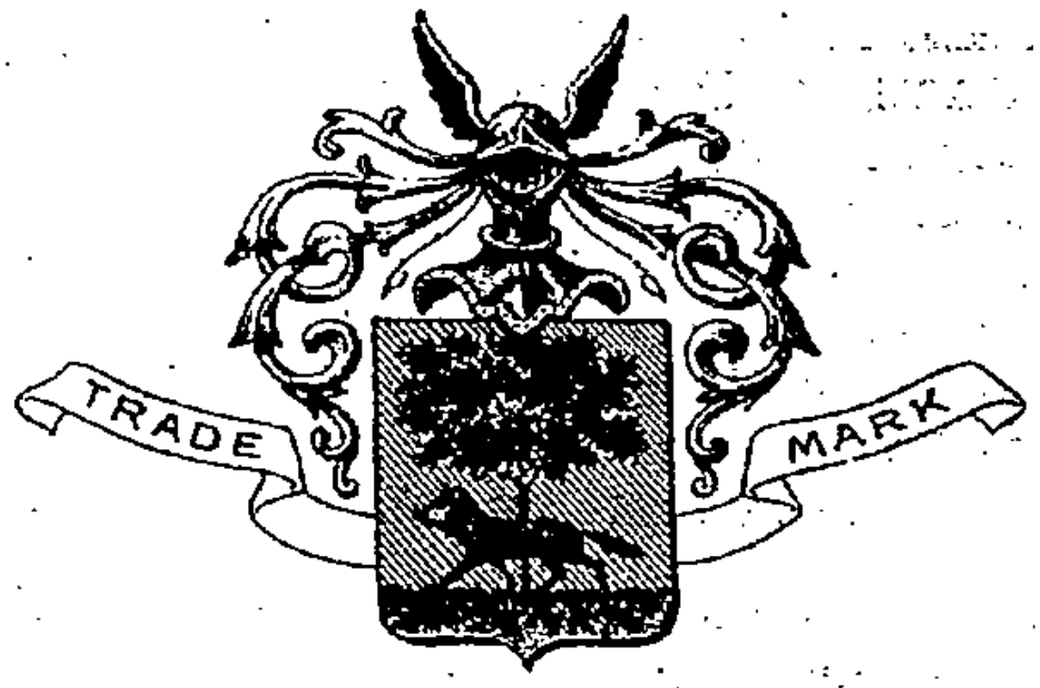

T. DE VIAL & FILS

NÉGOCIANTS A

BORDEAUX

GIRONDE

Échantillons et Prix sur demande

35 et 37, Avenue de Boutaut, 35 et 37

BORDEAUX

LES CERCLES LA TOUR DU PIN

par Roger SEMICHON

Les Cercles La Tour du Pin ont été fondés sous les auspices de l'U. C. F. pour former des propagandistes capables d'exposer, principalement devant des auditoires ouvriers, nos idées économiques et sociales, sans omettre jamais la conclusion politique indispensable pour expliquer par quels moyens les réformes que nous demandons pourront être réalisées.

Les fondateurs de ces cercles, après avoir constaté l'indifférence d'un nombre considérable de Français devant les grands problèmes d'intérêt national, ont pensé qu'il fallait éveiller leur attention et leur intérêt en partant de ce qui les concerne personnellement pour leur montrer ensuite le lien très étroit qui unit l'intérêt national aux intérêts de chacun. Nous avons trouvé dans les écrits de La Tour du Pin des arguments de nature à séduire les Français de toutes les classes. Le maître des « Jalons de Route » et des « Aphorismes » sait aimer et soutenir les ouvriers sans trace de démocratisme, ses principes sont ceux de l'école traditionnelle, sa méthode celle de l'observation et sa modération dans l'application des réformes nécessaires n'exclut nullement les justes audaces d'une pensée capable de discerner, au delà des concessions nécessaires, l'état probable d'une société enfin organisée d'après un ordre chrétien.

Etant en possession d'une doctrine, sûrs de ne pas nous égarer dans un chemin semé d'embûches, nous avons ensuite considéré l'urgente nécessité de communiquer cette doctrine à ceux qui seront les principaux bénéficiaires de ses bienfaits : aux ouvriers. Ceux-ci n'entendent prêcher que la démocratie sous toutes ses formes, y compris la forme restrictive du libéralisme économique qui les choque et les rebute. Parce que la masse ouvrière représente une grande force, chacun veut la capter à son profit, les uns par de la surenchère démagogique pure, les autres par cette même surenchère enguirlandée de déclamations mystico-humanitaires. Il était aisé de voir qu'aucun groupe, aucune école ne défendait la position du corporatisme rajeuni préconisé par La Tour du Pin. Pouvait-on laisser les ouvriers dans l'ignorance de cette œuvre si haute et si claire qui apporte, à notre avis, la meilleure solution à la fameuse question sociale ? Nous ne l'avons pas pensé, d'autant plus que le moment nous a paru favorable pour nous faire entendre. Tandis que les doctrines nées de la décomposition du marxisme se heurtent chaque jour à la leçon des faits comme aux réfutations des doctrinaires de l'école, les idées de La Tour du Pin paraissent de plus en plus solides, de plus en plus adaptables aux exigences des Sociétés modernes

et de plus en plus susceptibles de réaliser la fameuse incorporation du prolétariat dans la nation, préface obligée de l'union des classes dans le cadre national.

D'abord un petit groupe d'ouvriers et d'employés se réunit pendant plusieurs mois à notre siège, rue du Havre, pour étudier les idées de La Tour du Pin et s'exercer à la réfutation des arguments habituels qu'on lui oppose. Une fois préparés ils ont heureusement débuté à Paris et surtout en Banlieue et ont obtenu déjà de nombreuses et intéressantes conversions. Plus ils multipliaient leurs contacts avec des auditoires différents et plus ils acquéraient d'assurance, de souplesse et de force convainquante.

Ce premier succès devait nous engager à élargir notre rayon d'action. Au Congrès de l'U. C. F. de 1928 le président, M. Pierre Chaboche, engageait nos amis de province à fonder dans leurs régions des Cercles analogues à celui de Paris. Il arrive, en effet, assez fréquemment que nos amis de province à cause du peu de temps dont ils peuvent disposer, à cause de leur situation mondaine ou d'affaires, ne peuvent songer à faire personnellement de la propagande dans les milieux ouvriers. *Cependant cette propagande doit être faite*. Il leur est possible de la faire en fondant un Cercle La Tour du Pin dans des conditions que nous serons très heureux de leur indiquer de vive voix en ce qui concerne le choix des collaborateurs. Voici quelques principes essentiels sur le fonctionnement des Cercles.

Un cercle La Tour du Pin n'est pas un cercle d'études ayant pour fin l'instruction de ses membres, mais un cercle de propagandistes qui s'engagent, aussitôt qu'ils auront eux-mêmes acquis les connaissances suffisantes, à donner des réunions au cours desquelles ils prendront la parole.

Nous recommandons cependant d'admettre dans les Cercles des membres non orateurs , à titre de documentateurs, et dont le fonction est de renseigner leurs camarades quant à la mise au point des problèmes économiques et sociaux. Chacun n'ayant qu'un temps limité à donner à la propagande il est nécessaire que nos orateurs soient documentés avec précision et rapidité. A cet effet, chaque cercle doit se réunir au moins une fois par mois et un compte rendu de cette séance doit être adressé au Président de l'U. C. F. pour lui permettre de suivre les efforts des Cercles et les aider dans la mesure du possible

Tout début de propagande est difficile et il convient de ne perdre ni patience, ni courage. Un grand point est le recrutetment d'auditoires bien préparés. Redisons une fois de plus qu'à la base de toute propagande on trouve l'*action individuelle par la conversation*. Tout le reste : distribution de journaux, de tracts, de brochures, prêts de livres, audition de conférences, petites causeries devant cinq ou six auditeurs, n'a pour but que d'aider, de stimuler l'action individuelle. Dès qu'une personne se sera déclarée con-

vaincue on devra l'inscrire dans une de nos organisations et la faire immédiatement participer, selon ses moyens, à notre propagande.

Evidemment, il est nécessaire de placer à la tête de chaque cercle un Président capable d'enseigner les idées de la Tour du Pin et de centraliser les efforts de tous les membres. Avec le *tract aux ouvriers*, *l'A.B.C. du syndicalisme*, *les Cahiers de la Corporation* nos propagandistes possèdent les moyens de s'initier rapidement et d'une manière suffisante aux idées qu'ils doivent répandre. Nous en recommandons aussi instamment la lecture et l'utilisation de *la Production Française*. Nous indiquerons avec plaisir à tous ceux qui désirent fonder un Cercle La Tour du Pin les livres qu'ils doivent connaître et les règles pratiques de fonctionnement.

Les études à faire se classent naturellement en quatre parties : critique du libéralisme, critique du socialisme, exposé de notre doctrine, conclusion politique.

Que tous nos amis sachent bien que la propagande ouvrière n'est plus à créer, *elle est maintenant organisée et elle fonctionne avec fruit* à Paris, en Banlieue et dans certaines régions provinciales et que ceux qui s'y intéressent n'hésitent pas à nous consulter et à entamer une propagande qui, bien conduite, peut être extrêmement fructueuse.

ROGER SÉMICHON.

Une eau minérale pétillante, toujours bue avec plaisir ne fatiguant jamais l'organisme

Source Parot

déclarée d'intérêt public

Limonade Parot

au gaz naturel de la source

parfumée d'essences choisies, boissons d'été exceptionnelle

Pour les régions où vous ne trouveriez pas chez votre fournisseur les produits de la Source **PAROT**, *celle-ci a mis au point des emballages légers qui vous les rendront à domicile à peu de frais*

SOURCE PAROT

à SAINT-ROMAIN-LE-PUY (Loire)

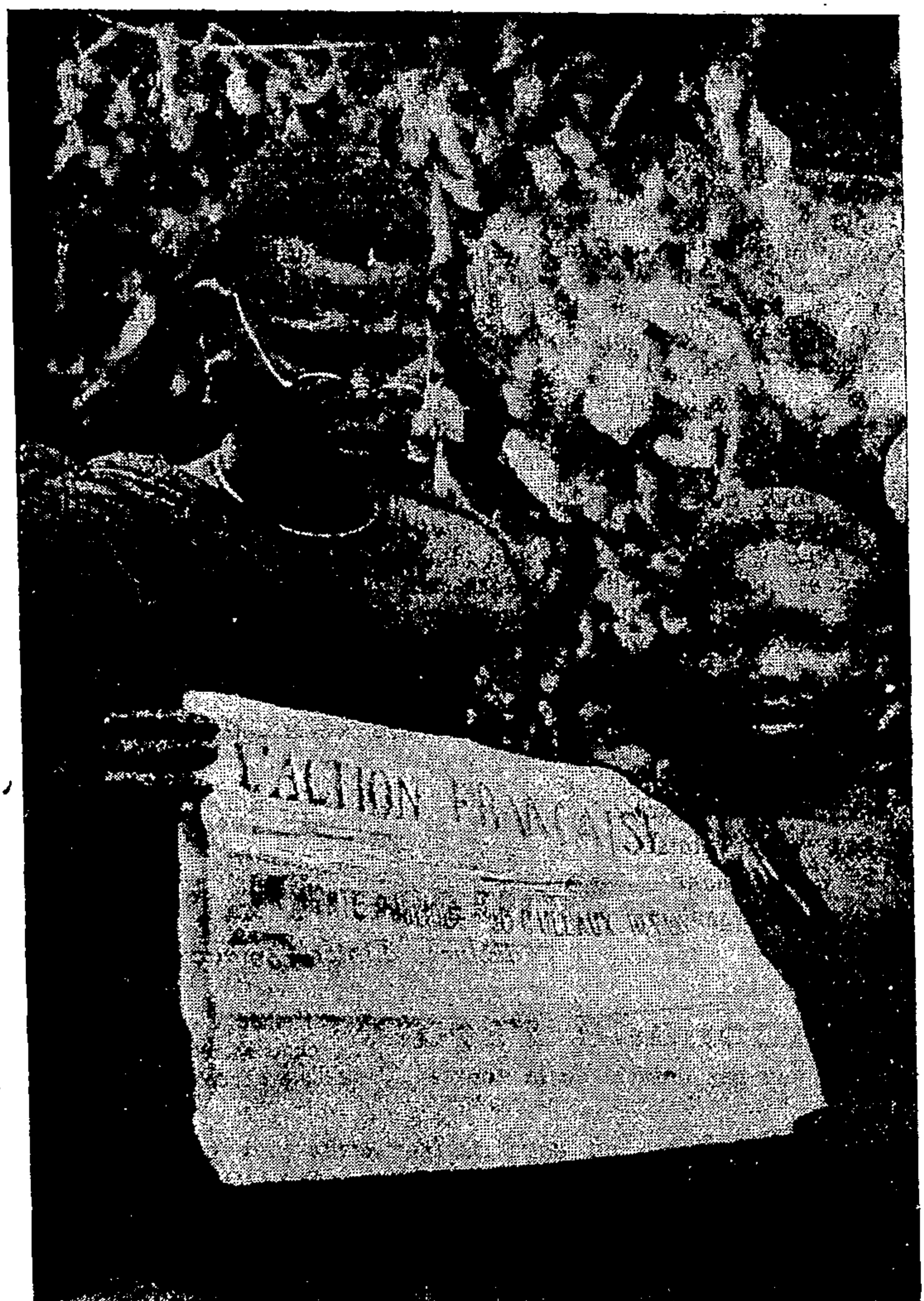

L'Action Française est lue partout

LE SECRET MÉDICAL EN PÉRIL

SA HAUTE PORTÉE SOCIALE

par le Dr FRIGAUX

L'obligation au secret professionnel, pour le médecin, est inscrit dans notre Code pénal et nul ne s'était avisé, jusqu'à ces dernières années, de le trouver mauvais ! Bien au contraire, une jurisprudence s'était peu à peu établie, qui donnait à cette obligation un caractère d'absolutisme tel qu'il ne venait plus à l'idée de personne de proposer une interprétation restrictive, pour certains cas, au fameux article 378.

C'est surtout depuis un arrêt de la Cour de Paris, en date du 5 mai 1885, demeuré célèbre sous le nom d'arrêt de l'affaire Watelet, et qui confirmait un jugement du Tribunal de la Seine (11 mars précédent), qu'il a été définitivement admis que *rien* ni *personne* ne pouvait autoriser le médecin à révéler ce qu'il avait appris dans l'exercice ou par le fait de l'exercice de sa profession. Aucune autorité, aucune considération ne saurait le relever du secret qu'il doit à son malade, vivant ou mort.

Le peintre Bastien Lepage était mort en 1884, à la suite d'un séjour en Algérie et un journal, *le Voltaire*, avait critiqué son envoi dans un climat considéré comme contraire à son genre de maladie.

Le Docteur Watelet, qui avait soigné Bastien Lepage, écrivit au *Matin* une lettre rectificative, dans laquelle il déclarait que son client n'était pas atteint du mal que l'on supposait, donnant des détails sur les causes de son décès, sur sa maladie et sur le traitement chirurgical qu'il avait subi.

Le Docteur Watelet, qui n'avait fait pourtant que défendre la mémoire de son client, en même temps qu'il répondait à d'injustes attaques dirigées contre ses propres prescriptions, fut immédiatement poursuivi par le parquet et condamné, pour avoir, disait un attendu du jugement, « révélé au public un ensemble de faits essentiellement

« intimes par leur nature même, qui lui avaient été confiés « et dont il n'avait eu connaissance qu'à raison et à l'oc- « casion de sa profession, alors qu'il traitait Bastien « Lepage en qualité de médecin.

« D'autres attendus déclaraient que « l'art. 378 du Code « pénal a pour objet de protéger dans un intérêt d'ordre « public la sécurité, l'honneur et la délicatesse des indi- « vidus ou des familles, contre les indiscrétions des déposi- « taires de secrets, par leur état ou leur profession » ; que « les termes généraux et absolus de cet article ne compor- « tent de restriction d'aucune sorte, que nulle disposition « particulière et exceptionnelle de la loi ne fait de l'inten- « tion de nuire ou de dénigrer l'élément essentiel et consti- « tutif de ce délit ; que le dommage, pour l'ordre public ou « pour la personne dont le secret est trahi, peut, en effet, « résulter au même degré d'une simple indiscrétion ou « d'une révélation véritablement malveillante ».

On voit, par ces extraits, dans quel sens était fixée la doctrine du secret médical. Dans toute circonstance et vis-à-vis de quoi que ce fût, le médecin traitant était tenu de se taire. Il lui fallait avoir, comme dit le bon peuple, un bœuf sur la langue. Et cela, dans un intérêt d'ordre public.

La loi, certes, est demeurée ce qu'elle était et aucun arrêt n'est venu infirmer l'interprétation juridique ci-dessus. Mais, dans les milieux officiels, une grande offensive s'est dessinée et l'on a fait une effort considérable pour jeter à bas ce que la grande majorité des médecins et l'unanimité, peut-on dire, des véritables praticiens, considèrent comme une des plus sûres garanties des malades.

Ce fut d'abord l'attribution, par l'Académie des Sciences morales et politiques, d'un prix important à une thèse de M. Perraud Charmentier, avocat de Nantes, qui tendait à démontrer que le secret professionnel étant d'ordre public relatif et non pas absolu, devait céder devant certaines nécessités d'ordre public supérieur. Une habile réclame fut faite à ce travail, qui venait si opportunément justifier les entorses déjà données au dogme du secret médical par les lois sociales déjà en vigueur et par certains règlements administratifs.

On sait, en effet, qu'un nombre respectable de maladies contagieuses sont soumises à une déclaration qui incombe au médecin traitant et qui est envoyée simultanément à la mairie et à la préfecture. Il est vrai que si cette déclara-

tion porte le nom et l'adresse du malade, l'affection dont il est atteint n'y figure que sous les espèces d'un numéro d'ordre ; mais personne ne saurait attacher une valeur quelconque à se simulacre de garantie.

On sait aussi que la loi sur les accidents du travail, prescrit la délivrance d'un certificat qui, pour être remis par le médecin à son malade lui-même, n'en est pas moins destiné à des tiers, à qui le médecin sait parfaitement qu'il parviendra. Une nouvelle loi d'ailleurs, dite loi Gros, votée par la Chambre le 22 décembre 1927, mais que le Sénat n'a pas encore consacrée, spécifie que ce certificat sera rédigé, en double exemplaire, par le médecin traitant et envoyé directement au patron du blessé.

On sait enfin que certaines administrations n'accordent de congé de maladie à leurs employés que sur la présentation d'un certificat portant diagnostic ; que l'on a, en certains lieux, demandé aux médecins traitants d'établir des certificats de décès mentionnant les causes de la mort de leurs clients, etc...

Le livre de Me Perraud-Charmantier ne faisait pas que donner une apparence de légitimité à de telles pratiques, contre lesquelles il faut bien dire que les médecins ne s'étaient pas suffisamment défendus ; il apportait, par avance, une justification des procédés de contrôle que le législateur était amené à introduire dans une loi sur les assurances sociales, conçue à la manière socialiste. C'est ce qui porte le régime, dont l'étatisation de la médecine est actuellement un rêve et sans doute une nécessité, à lui accorder tant d'attention sympathique.

Le second acte de l'offensive se déroula, au début de 1928, au sein de l'Académie de Médecine. Il importait à l'Etat républicain, dans son entreprise de démolition, de se sentir épaulé par son conseiller officiel. Il s'en est fallu de peu que l'Académie ne se prononçât dans le sens qu'il désirait. Car on vit des professeurs et des hygiénistes, dont l'excuse est d'être plus des savants que de véritables médecins, adopter des points de vue proches de ceux de l'avocat couronné de lauriers.

Le rapport qui devait servir de base à la discussion concluait nettement en faveur d'une atténuation des obligrations imposées par le Code aux médecins, en matière de secret, et l'énumération des cas qui semblaient réclamer

un fléchissement de la règle s'y terminait par un « et cœtera » gros de menaces pour l'avenir.

Heureusement la voix de la raison se fit entendre à l'Académie même et nous devons rendre ici un hommage particulier au Professeur Vauverts (de Lille) qui sut défendre avec énergie le principe du secret absolu, gardé en toutes circonstances.

Le Corps des praticiens aussi réagit vigoureusement et une commission, formée de représentants des groupements professionnels de Paris, se réunit pour étudier la question. Ses travaux aboutirent à un lumineux et substantiel rapport du Docteur Dévé, qui n'a pas peu contribué à confirmer la presque unanimité des médecins dans l'opinion qu'ils devaient s'opposer coûte que coûte à toute violation, directe ou indirecte, du secret professionnel, dans l'application des lois sociales à venir et même s'employer à faire cesser les pratiques regrettables introduites antérieurement.

Tant et si bien que de tous les points de l'horizon médical surgirent des vœux en faveur de l'intangibilité de l'article 378 et que l'Académie, que l'on avait pu craindre de voir se rallier à la doctrine nouvelle, se prononçait définitivement, elle aussi, il y a quelques mois, dans le sens de l'absolutisme.

La troisième phase de l'offensive devait être d'ordre parlementaire. Elle s'est manifestée, le 27 novembre 1928, sous la forme d'une proposition de loi déposée au Sénat par M. Justin Godart, ancien et futur ministre, l'un des piliers du régime, proposition de loi *tendant*, dit son titre, *à modifier l'article 378 du Code pénal relatif au secret professionnel et les articles 283 et 294 du Code de procédure civile.* On devine dans quel sens.

Ecrit à une époque où l'on pouvait penser que l'Académie de médecine, adoptant les conclusions du rapport dont nous avons parlé et qui portait la signature du Docteur Balthazar, l'exposé des motifs, spéculant sur l'ignorance des sénateurs, s'appuie continuellement sur les arguments de ce rapport, qu'il feint de présenter comme l'expression de l'opinion de l'Académie elle-même.

M. Justin Godart n'a pas de chance. Mais vraiment, peut-on en vouloir à un parlementaire de son envergure d'avoir du toupet ? Le pauvre est tout de même bien excusable de n'avoir pas prévu ce qui allait se passer.

∴

Qu'adviendra-t-il de cette offensive ? La loi Godart viendra-t-elle jamais en discussion ? Il est difficile de le dire; toutefois, si important que soit pour eux le succès qu'ils ont enregistré, le jour où l'Académie de Médecine s'est rangée à leurs côtés pour le maintien du secret, dans toute sa rigueur, les praticiens français auraient tort de croire la partie gagnée. Ils doivent demeurer vigilants.

Mais, dira-t-on, pourquoi tant d'acharnement à défendre une règle qui a peut-être bien fait son temps, et que condamnent, selon certains qui peuvent avoir raison, après tout, les progrès de la science moderne ? Si le médecin tient tant à son secret professionnel, n'est-ce pas tout bonnement parce qu'il lui permet, comme on l'a dit, de décliner toute responsabilité et de se laver les mains de ses devoirs les plus évidents, d'échapper au fisc aussi à l'occasion.

Eh ! bien, non. Il faut que tout le monde sache que le médecin, en cette affaire, n'a nullement en vue sa commodité ni son intérêt. S'il veut sauver à tout prix le secret — qu'il peut au demeurant, dans certains cas, y avoir pour lui véritable héroïsme à garder — c'est qu'il est persuadé que celui-ci est d'intérêt public et qu'il n'y a pas de médecine, digne du nom, possible sans lui.

Certes, ce ne sont pas les responsabilités qu'il craint; sa vie n'est faite que de cela ! Mais il sait que le jour où les malades ne pourront plus compter, sur sa discrétion absolue, comme le pénitent peut compter sur le secret du confesseur, ils se livreront à lui moins complètement, lui cachant certaines choses qui seraient pourtant de nature à éclairer son diagnostic; ou bien tenteront de se soigner eux-mêmes avec le secours de la quatrième page des journaux, d'avis incompétents, au risque d'aggraver leur situation par une médication inefficace ou contre-indiquée; ou bien s'adresseront à des empiriques qui les exploiteront ou leur feront courir les pires dangers.

Il sait encore, le médecin, qu'il peut, en ne se taisant pas, compromettre la situation matérielle ou morale de son client.

Voici une jeune fille atteinte de tuberculose. Elle est parfaitement curable et rien ne l'empêchera, une fois sa guérison bien assurée, de fonder un foyer, d'être heureuse et mère, ou plus simplement de reprendre, en attendant ces

joies, sa place dans la maison de commerce ou dans l'administration qui lui permet de vivre, quelquefois de venir en aide aux siens. Son médecin devra-t-il consentir à livrer le diagnostic qu'il a porté, à ses chefs, à son patron ou à la société de secours mutuels dont elle fait partie, demain à la caisse d'assurances où elle sera inscrite légalement ? Ce serait l'exposer, étant donné les préjugés qui courent le monde, à être considérée comme à jamais tarée et contagieuse, et à voir se fermer toutes les portes devant elle.

Ces exemples suffisent — on pourrait en donner d'autres ! — pour montrer que l'obligation au secret, pour le médecin, est d'intérêt public, comme nous le disions plus haut.

C'est en vain qu'on nous dit : « Dans l'état actuel de la science, des mesures prophylactiques efficaces étant possibles, les pouvoirs publics ont des devoirs envers la collectivité et il est bien évident qu'ils ont besoin d'être renseignés pour agir, combattre en temps opportun les épidémies et limiter les risques de contagion. Il appartient donc aux médecins de déclarer les cas de maladies transmissibles qu'ils constatent. »

Nous répondons que le médecin a le devoir strict de tout mettre en œuvre pour isoler ses malades contagieux, de prescrire toutes les mesures de désinfection des locaux contaminés, de protection de l'entourage, qu'il juge utiles; mais que la responsabilité de l'exécution de ces mesures n'incombe pas à lui, mais à ses clients eux-mêmes.

Que si l'Etat a la prétention d'exiger quand même, pour certaines maladies, des déclarations, il veuille bien en rendre responsables les malades ou leurs ayants droit, mais non les médecins. Ceux-ci doivent pouvoir se taire en toute occasion pour pouvoir le faire efficacement lorsque l'intérêt ou l'honneur de leur client le réclame.

C'est en vain encore qu'on nous dit : « L'obligation au secret résulte d'un contrat tacite entre le médecin et son malade; celui-ci a le droit, lorsqu'il estime que cela ne peut lui nuire, d'en relever celui-là et de lui permettre de parler. » Nous répondons, avec Me Geoffroy, qui a bien voulu éclairer de ses avis une grande commission de praticiens réunie, en janvier et février dernier, pour étudier la question :

« Dans un contrat ordinaire, chaque contractant peut, en général, apprécier la portée de sa renonciation, il agit en connaissance de cause; il en est ici tout autrement. Le

malade ignore une grande partie des choses que couvre le secret médical, son consentement à ce qu'il soit violé est vicié par l'erreur dans laquelle il demeure fatalement et que le médecin ne peut ni ne doit rectifier, dans bien des cas. Le malade est donc incapable de donner un consentement éclairé et valable. »

Un seul exemple le fera comprendre immédiatement. Par des réponses aux questions qu'il a posées, réponses dont son interlocuteur ne peut savoir la portée; par des signes qu'il a surpris au cours de son examen et qui ne le trompent pas, le médecin peut avoir appris deux choses: 1° que son malade est atteint d'une maladie héréditaire; 2° qu'il l'ignore, et que la révélation qui lui en serait faite pourrait déterminer un drame de famille ou un désarroi moral pire que tous les maux physiques. Il va évidemment le soigner selon les règles, mais en prenant soin de n'éveiller ses soupçons, ni par ses paroles ni par ses prescriptions. Cela est heureusement facile. On voit sans peine qu'un tel malade, le jour où, pour une raison ou pour une autre, il voudrait relever du secret son médecin, ne saurait pas ce qu'il ferait.

***

C'est donc avec juste raison que le praticien français oppose la plus vive résistance aux tentatives qui sont faites pour le « délivrer » d'une obligation dont il sait toute la portée sociale.

Il n'a que faire de lois mal bâties qui ne peuvent fonctionner que s'il est fait bon marché de règles morales vieilles comme la civilisation elle-même et qu'on ne saurait donc transgresser impunément. Que la République renonce à de telles lois qui ne visent en définitive qu'à asservir et fonctionnariser le médecin, à dépouiller l' « assujetti » de sa dignité humaine.

Mais le peut-elle ?

Dr L. FRIGAUX
Président du Groupement médical de l'U. C. F.

CHARLES HËNAULT
ENTREPRENEUR DE PEINTURE, VITRERIE, MIROITERIE, PAPIERS PEINTS
Auteur de plusieurs brochures "*Le Papier à travers les âges*"
DIPLOME EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900
PARIS, 19, rue du Départ (*Métro, Nord-Sud : Montparnasse*)

ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE
FRANÇAISE

nrf

3, rue de Grenelle
Paris (VI^e^)
Téléph. : Littré 12-27.

R. C. : SEINE 35.807

LE PREMIER ROMAN

de deux nouveaux Auteurs

Pierre VÉRY

PONT-ÉGARÉ

Louis FRANCIS

LES NUITS SONT ENCEINTES

UN PETIT CHEZ SOI

par Noël Francès

Une double tendance s'est affirmée dans les intérieurs modernes. Il s'agit premièrement d'être bien et très bien installé; deuxièmement de réduire l'installation à son strict minimum en superficie et en meubles.

Entre ce désir légitime et cette nécessité créée par la vie chère et la crise du logement, une contradiction évidente, difficile à résoudre, devait piquer au jeu architectes, ingénieurs, propriétaires, ébénistes, inventeurs, décorateurs (on disait naguère ensembliers). Tous ont travaillé de concert; le résultat est des plus intéressant.

La nouveauté qui met plusieurs meubles en un a l'avantage d'économiser les pas, alias le temps et la peine, d'organiser le travail, de réduire la corvée des déménagements, de réduire aussi la surface occupée, en un temps où le mètre carré se paie assez cher.

Documentée par un ébéniste et par un décorateur parisiens, je ne puis donner ici qu'un aperçu lacunaire de ce que j'ai vu et entendu. On sentira cependant, quelle est la souplesse d'adaptation aux difficultés de la vie présente. Comme toujours, les Français apportent à se tirer d'affaire leur bonne humeur, leur vive intelligence, leur raison. Et un esprit d'entr'aide préside aux recherches qui sont faites. Le souvenir en restera comme d'un bienfait envers nombre de jeunes ménages éberlués et ravis de pouvoir enfin se loger dans un espace réduit, sans doute, mais au décor original et esthétique.

Le Salon

Si vous n'êtes ni ministre, ni ministrable (vous seriez d'ailleurs logé aux frais de la princesse) contentez-vous d'un salon de dimensions moyennes; il sera d'aspect moins froid, plus accueillant, plus animé.

La moquette qui s'étend dans tout l'appartement, est clouée aussi dans le salon. Elle est de teinte neutre comme le veut la mode actuelle, d'accord avec le bon goût .

Un tapis d'Orient ou de haute lisse à points noués, est ici superposé à la moquette et occupe largement la partie centrale du salon. L'entretien est rendu facile par l'aspirateur.

Aux murs, pas de panneaux. La tenture offre la continuité calme et reposante des teintes qui se prolongent.

La cheminée, si elle existe, est utilisée : on la coffre, soit en bois, soit en staff ; sa tablette est prolongée à droite et à gauche pour former le dessus de bibliothèques bien à portée de la main et de disposition originale. L'une des bibliothèques peut servir de vaisselier au gré du locataire qui ferait salon-salle à manger.

Le divan bas, les fauteuils bas et très profonds — presque des chaises longues. Ça et là, des coussins, mais dont le nombre a diminué. Table, guéridons, très bas aussi. Un meuble ancien, un fauteuil de style ne font pas disparate dans un salon moderne s'il est de bon goût.

La T.S.F. et le phonographe électrique ont amené la création d'un meuble en bois précieux ; on ne saurait plus s'en passer. Mais pour l'avoir, certains ont fait disparaître le Pleyel. C'est une erreur. Le piano à queue doit garder, dos tourné aux auditeurs et sur ses petits socles de cristal, son encoignure.

Et les bibelots ? Aux dernières nouvelles, ils ne veulent pas mourir ; du moins, ils ressuscitent, plus amusants et autrement présentés.

L'éclairage à l'électricité est discret ; la lumière arrive indirecte, douce et tamisée. L'ingéniosité des décorateurs fait servir l'obstacle : un jour de souffrance, une fausse fenêtre sont motifs à soffites lumineux ; c'est de ces recoins que. se répandent des clartés lunaires à ravir artistes et poètes.

Mais revenons au salon. Des appliques, de grosses lampes, placées ici et là, concourent à son éclairage. Ces lampes sont de forme sphéroïdale et très hautes ; l'abat-jour est rigide, à six pans, et en papier peint ou en léger papapier accordéon.

La table à thé, la table à gâteaux ont-elles vécu ? On pourrait le craindre tant l'engouement pour le cocktail, d'importation étrangère, met à la mode le bar à domicile.

La Chambre a Coucher

Avec son large lit bas, sans baldaquin, aux lignes droites et simples, la chambre à coucher présente un aspect classique. De chaque côté du lit sont les tables de chevet où poser la lampe électrique et, avec le livre classique préféré, le roman nouveau paru.

Une armoire à trois pans, du même bois précieux que le lit, renferme le linge et les vêtements; le pan du milieu est occupé par la haute glace qui supplée à l'ancienne « armoire à glace ». Et voici pour rompre avec la routine, l'armoire-bloc, de bois précieux, mais qui ressemble à un monolithe. Elle étonnait par son aspect; on l'ouvre et la vue des dispositions ingénieuses conduit à l'admiration. D'abord, une seconde glace est à l'intérieur du panneau; on dirait une riche doublure. En haut des tablettes pour le linge, à droite, de petits tiroirs superposés. A gauche, un support métallique extensible permet de suspendre et d'avoir sous la main tous les vêtements. Les chaussures ont leur place dans le bas.

D'autres armoires peuvent être installées dans l'immeuble sous forme de placards et dont l'intérieur est aussi bien compris, les placards sont pris à droite et à gauche de la cheminée, prolongent la sallie de sa tablette.

Comme dans le salon, les sièges de la chambre à coucher sont bas, et basse la table qui, sans tapis, montre sa beauté. La tenture sobre, neutre, a la même continuité calme et reposante.

Le décorateur sait adapter à chaque pièce l'éclairage qui lui convient. Il semble qu'ici, le plafond lumineux ne soit pas déplacé; sa lumière ample et douce donne une impression de recueillement.

La Salle de Bains

Elle est le prolongement nécessaire de la chambre à coucher et ne fait qu'un avec le cabinet de toilette; la coiffeuse peut donc y trouver sa place.

On voit des salles de bains avec revêtement de marbre (ou simili), de grès, et baignoire assortie; la peinture laquée, un revêtement en céramique, la baignoire émaillée ont une gaieté préférable au luxe.

Le système du chauffe-bain, l'aération, la ventilation sont prévus par l'architecte.

L'appareil pour douche en pluie est disposé au-dessus de la baignoire.

Un petit four pour chauffer le linge est ménagé dans certains modèles de chauffe-bain.

Le tub, le lavabo avec la glace, la prise d'eau froide, d'eau chaude avec écoulement de l'eau, toute l'installation du cabinet de toilette et ses accessoires sont ici réunis.

Le revêtement du parquet est de liège comprimé.

La Chambre des Enfants

Elle a toujours existé en France dans les maisons où l'espace n'est pas mesuré. Mais la difficulté est grande de faire leur place aux enfants dans les appartements exigüs; cette difficulté doit être vaincue; elle le sera par tant de bonnes volontés réunies.

La chambre sera spacieuse, bien aérée, visitée par le soleil; les murs sont ripolinés; teintes claires avec un filet de ton plus vif. De même que la couchette des tout petits, les meubles à leur usage seront à leur taille; le parc, au milieu de la chambre aura pour attraction les jouets rassemblés; il doit renfermer aussi un petit fauteuil où bébé puisse se reposer de ses allées et venues à deux ou à quatre pattes.

Un petit paravent à décorations amusantes et fixé au mur dissimulera à volonté le coin où se fait la toilette de bébé. Sa baignoire y sera placée à moins qu'on puisse la mettre commodément dans la salle de bains.

La chambre de bébé ne doit pas être pour lui une prison, mais le lieu où il s'amuse et s'ébat librement.

La Salle a Manger

S'il y a une pièce à désemcombrer, c'est la salle à manger, toujours trop petite quand il faut circuler autour des convives. Est-elle bien carrée elle cessera de l'être dès que meublée, et ne sera plus qu'un couloir.

Donc, la consigne est d'encastrer dans le mur le bahut-vaisselier, d'avoir le radiateur dans un angle, et de placer dressoir et desserte, l'un et l'autre indispensables, de manière qu'ils ne gênent pas durant le repas, la libre circulation autour des convives.

Toute la décoration se concentre sur la table où la lumière du plafonnier, bien qu'elle soit indirecte, met en valeur l'éclat de l'argenterie, des cristaux et tout le charme d'une table fleurie.

Dans la journée, pas de tapis sur cette table, et pas de nappe pour le repas, mais sous chaque assiette des carrés de lingerie, toile fine garnie de dentelle de fil, ou linge de fantaisie avec broderies plates, dessins géométriques, chinois, cubiques, ou encore genre normand.

La porcelaine fine décorée, les accessoires en argent sont de cérémonie. Le repas d'amis veut une fantaisie de bon

goût; le service sera de faïence unie et de coloris clair, mais, par exemple, l'ensemble est original et cossu; les accessoires seront dans la même note, mais toujours commodes et pratiques; simple restangle de cristal coloré, le porte-couteau est le type de l'accessoire qui répond bien à son usage; étant solidement posé à plat, très gai par sa couleur et sa transparence et ammusant par sa variété ; car on les prend de toutes couleurs et on les appaire : deux couverts par deux couverts.

Les verres peuvent être très hauts sur pied, ou presque aussi large que des coupes; ils peuvent être tout simplement des gobelets, et c'est le gobelet solide sur sa base, bien en main et où l'on boit facilement, qui est grand favori.

Pour le vin de Champagne, la coupe avait détrôné la flûte, mais la flûte ne laisse pas d'avoir ses partisans et retrouvera sans doute son antique faveur. C'est André Mary, lauréat du prix des Vignes de France qui veut que le Champagne « *ruisselle à flots, non pas dans la banale coupe, mais dans la flûte, honneur de nos anciens verriers* »

La salle à manger prend tout ce qu'elle peut de lumière, de gaieté, de vue agréable par une large baie qui sera bien orientée à l'ouest.

Elle communique directement avec le salon par une ouverture plus ou moins large qui va parfois jusqu'à supprimer une partie notable de la cloison.

NOËL FRANCÈS.

APRES DIX ANS. Préface de l'édition de 1927 de *Quand les Français...*, où elle n'a pu figurer. Une brochure in-8° carré conforme au volume, sur vélin teinté. **3 fr.**

« Ce livre, comme tous mes livres, est écrit pour que les citoyens n'oublient pas quel lien sacré unit à « la foi dans l'an qui vient » le souvenir d'un beau passé : *dóu passat la remembranço e la fe dins l'an que vèn*, selon le rythme et la leçon de mon docteur et maître Mistral »

[CHARLES MAURRAS, 1927.]

SE VEND SÉPARÉMENT.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII°).
C. c. p. 926-78.

Un caricaturiste : Cham

par Paul Mathiex

Cham fut un des plus féconds, des plus amusants et des plus caustiques caricaturistes de son temps. Le cinquantième anniversaire de sa mort tombait le 6 septembre dernier. A cette occasion, un écrivain d'extrême-gauche, crut devoir reprocher à l'artiste d'avoir toujours été « inclément aux

A. CHAM, par P. Bernay

partis les plus avancés »; c'était une preuve, en tous cas, qu'il avait beaucoup de sagesse et de bon sens!

Mais Cham, jeune homme (il était né en 1819), avait vu la Révolution de février; en son âge mûr, il devait assister aux extravagances de la Commune. Le premier de ces spec-

tacles l'avait à jamais jeté dans la réaction contre les outrances et les excès des mouvements populaires, et contre ceux qui s'en faisaient les apôtres ou les panégyristes. On peut bien penser que son opinion sur ce point ne fut pas modifiée par les manifestations de mars, avril et mai 1871!

Parce qu'il était le second fils du comte de Noë — un pair de France qui le destinait à la carrière militaire et le fit entrer à l'Ecole Polytechnique, — Cham prit le nom biblique sous lequel il devait être bientôt célèbre, quand il abandonna le métier des armes pour faire ses débuts de caricaturiste. Il n'allait pas tarder à devenir l'un des collaborateurs les plus appréciés du *Charivari*, qui comptait déjà, au nombre de ses collaborateurs, le grand Daumier. Henri Rochefort devait y donner bientôt ses premiers essais. Le futur pamphlétaire de la *Lanterne* trace dans ses souvenirs, intitulés les *Aventures de ma vie*, un expressif et charmant portrait du dessinateur avec lequel il s'était vite lié d'amitié. Il nous montre, dans les bureaux du *Charivari* ou étaient réunis tous les collaborateurs du journal, « Cham dominant de toute la tête le bataillon dont, avec sa barbiche en fer de toupie et ses moustaches en sabre japonais, il semblait être le tambour-major ».

Cette taille démesurée, ces bras immenses, ces jambes d'échassier, cette physionomie si particulière devaient heureusement inspirer le crayon de plusieurs des confrères de Cham, notamment André Gill et P. Bernay qui ont laissé de lui, le premier dans *l'Eclipse* du 27 décembre 1874, le second dans le *Hanneton* du 10 octobre 1867, des charges bien drôles et bien amusantes.

Rochefort déclare que « Cham, bien que réactionnaire à tous crins, était la meilleure et la plus tendre des natures »; mais il adorait faire des farces, parfois énormes, et, par expièglerie, il se plaisait de mettre ses amis dans des positions difficiles. Rochefort cite quelques exemples de ses facéties.

« Nous étions, raconte-t-il, entrés ensemble chez un marchand de tabac pour y acheter des timbres-poste, et, comme j'en remettais le prix sur le comptoir, il me dit, devant la demoiselle de magasin, avec un regard sévère : « Est-ce que « vous ne payez pas aussi les deux cigares que vous venez « de glisser dans votre manche ? »

« Un autre jour, je payais devant lui un achat avec un billet de cent francs. Il me dit comme confidentiellement, en me poussant le coude : « Donnez-en un autre; vous « savez bien que c'est celui-ci qui nous sert de modèle. »

Mais Rochefort s'empresse d'ajouter que « son dévouement à ses amis n'en était pas moins à toute épreuve et sa bonté pour tout le monde dépassait parfois les bornes de la sollicitude ». C'est ainsi qu'il accourut un jour chez Rochefort pour lui demander s'il ne pourrait pas lui remettre un de ses vieux pantalons : « C'est pour l'amoureux de ma bonne, expliqua-t-il : il est à peu près de votre taille et, vraiment, j'ai honte de voir ma bonne avec un amoureux aussi mal vêtu ».

Tous ceux qui l'ont connu ont laissé le témoignage que l'extrême bonté était le trait dominant de son caractère : « Ce rieur, ce satirique, a dit Ludovic Halévy, était le meilleur, le plus tendre des hommes. Tous ses amis lui ont été fidèles, car lui a été fidèle à tous ses amis et c'était l'homme qui en comptait le plus ». Aussi Ludovic Halévy proposait-il pour son épitaphe ou pour épigraphe de ses albums : « *Quarante ans d'esprit et pas un de méchanceté* ».

Après sa mort, on a, en effet, réuni en deux albums un choix des innombrables dessins d'actualité qu'il avait prodigués par milliers dans les journaux illustrés et dédaigné de recueillir. En les feuilletant aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après l'évènement ou l'incident qui les inspira, on est surpris de constater qu'un grand nombre de légendes sont, à cette heure encore, d'actualité. Faut-il citer quelques-uns de ces traits malicieux ?

— Tiens, tu es décoré ? dit un personnage à un autre.

— Je me promenais dans un square, répond le second ; on a décoré le gardien et tous ceux qui étaient là à ce moment.

Un voyou apostrophe en ces termes un homme bien mis, qui l'écoute d'un air déférent :

— T'es mon député ? Allons, avance ici, que je te f... mes instructions !

On voit que Cham avait prévu le temps où l'électeur socialiste et l'électeur communiste traiteraient avec cette familiarité leur humble et obéissant représentant à la Chambre.

Il fut le premier à donner, au *Monde illustré*, une « Revue comique », dans laquelle il commentait en quelques croquis, soulignés de plaisantes légendes, les évènements petits et grands qui avaient alimenté la chronique les jours précédents. Il fut ainsi le créateur d'un genre, dans lequel il excella; mais s'il eut, depuis, beaucoup d'imitateurs, aucun de ceux-ci n'égala le modèle !

Pendant le siège de Paris, Cham faillit bien être fusillé. Il était en train de prendre le croquis d'une femme qui passait, habillée en garde national, avec une giberne et un képi, quand il fut saisi à la gorge, et traîné dans un

commissariat, tandis qu'un passant qui l'avait reconnu s'écriait : « Mais c'est Cham ! » Ce nom faisait aussitôt croire à la foule, toujours intelligente comme on sait, que le prisonnier était un Allemand.

Cham, supposant que le malentendu serait aisément dissipé, répondait en riant aux questions du commissaire qui lui dit, d'un air furieux : « Vos bravades ne vous sauveront pas ; si vous avez quelques dernières dispositions à prendre, hâtez-vous ! Tout à l'heure, il serait trop tard !

Cham, voyant que l'aventure devenait sérieuse et pouvait mal tourner, eut alors l'idée de se réclamer d'Henri Rochefort, chef de la commission des barricades. Il lui écrivit un billet délicieux d'humour, et qui vaut d'être reproduit. Le voici :

« *Mon cher ami,*

« *J'ai été fait prisonnier par le commissaire de police du huitième arrondissement qui veut absolument me fusiller tout de suite, dans son bureau, comme espion prussien, sous prétexte que j'ai l'accent anglais.*

« *Vous seriez bien aimable de faire dire à ce fonctionnaire que je n'ai jamais aimé à travailler pour le roi de Prusse.*

« *Votre Silvio Pellico,* « CHAM. »

C'est à l'intervention d'Henri Rochefort que le caricaturiste dut de sortir indemne d'une aussi ridicule aventure. Celle-ci, d'ailleurs, ne l'avait pas ému outre mesure. Le ton de sa lettre prouve bien qu'elle n'avait pas davantage altéré sa bonne humeur que troublé son esprit. Il était, en effet, aussi brave que spirituel. Mais on conçoit que cette histoire, dont il fut le héros et faillit être la victime, n'eut pas pour effet de dissiper ses préventions et son antipathie à l'égard des républicains !

Au lendemain de sa mort, un des journaux auxquels il avait assidûment collaboré voulut ouvrir une souscription pour élever une statue à ce grand caricaturiste ; des sommes considérables eussent, sans aucun doute, été rapidement recueillis.

Mais la veuve de l'artiste demanda, par une lettre très digne, que l'on ne donnât pas suite à ce projet : la vicomtesse de Noé rappelait que Cham avait exprimé le désir que ses obsèques fussent célébrées sans éclat, et que l'érection d'un monument irait à l'encontre des goûts modestes et simples qu'il avait toujours manifestés. Sans cette opposition, l'effigie de Cham se dresserait aujourd'hui sur une place ou dans un jardin de Paris...

PAUL MATHIEX.

Les dames royalistes et d'Action Française

Dirigés par la Comtesse de Sieyès, présidente générale, des groupes de Dames ont été créés dans chaque département; à Paris, dans chaque arrondissement, ainsi que dans la Banlieue.

Un bureau central, composé d'une vice-présidente, Mme la Vicomtesse de la Besse et de huit secrétaires, aide la présidente générale dans la direction et la liaison des groupes. Il donne à la propagande l'impulsion désirable et coopère à la diffusion des idées royalistes dans la France entière. Il se réunit une fois par semaine à Paris. A ces réunions, les renseignements nécessaires sont communiqués et le travail réparti. Les secrétaires peuvent ainsi hebdomadairement envoyer les ordres aux groupes dont elles sont chargées.

Les Dames Royalistes et d'Action Française ont réussi à recueillir des sommes considérables pour la propagande; elles ont puissamment contribué à la diffusion de l'*Action Française* quotidienne et de l'*Action Française Agricole*.

Grâce au dévouement de leurs groupes, le travail de nos sections est allégé et facilité. Cette bonne organisation permet une répartition régulière du travail : nos formations, ainsi soulagées de besognes matérielles, font de grandes économies de temps et d'argent qui, récupérées, sont employées pour le plus grand bien de l'*Action Française*.

Mais cette aide n'est rien à côté de l'assistance morale prêtée par les groupes de Dames. Leur fermeté a été un bel exemple pour tous; elles ont édité et répanru par milliers des tracts dont l'utilité a été immense. Leur force et leur importance se sont manifestées splendidement lors de la dernière fête de Jeanne d'Arc, où le défilé des Dames Royalistes et d'Action Française fut particulièrement réussi.

Propagandistes remarquables, les Dames Royalistes et d'Action Française ont toujours rendu les plus grands services à la cause du Roi. Madame la Duchesse de Guise se tient au courant de tous leurs travaux et a daigné leur donner de précieuses marques de satisfaction.

L'Association des Jeunes Filles Royalistes

L'Association des Jeunes Filles royalistes est destinée à grouper toutes les jeunes filles françaises qui désirent coopérer à l'œuvre entreprise par l'A. F. Elle est alliée à l'A. F., lui apportant tous ses efforts et gardant son autonomie de direction et d'organisation. La présidente générale, Mlle Y. de Kerret, est seule chargée de la nomination des présidentes régionales et des présidentes départementales, responsable de leur activité, et aucun groupe ne peut être régulièrement constitué en dehors de son approbation.

Deux secrétaires générales, Mlles H. de Cabrières et Y. de Luynes assurent la direction des groupes de Paris et centralisent les divers services de propagande de l'Association avec la collaboration des chefs de services et des secrétaires d'arrondissements.

Pour faire partie de l'Association, il faut :

1° Etre Française;

2° Adhérer au programme de l'A. F.;

3° S'engager à collaborer à l'œuvre de propagande par la diffusion du journal ou au moins par l'envoi annuel de quelques objets destinés à la vente;

4° Pouvoir se recommander de deux personnes déjà inscrites à l'A. F.

En 1925, un groupe dépendant de l'Association s'est formé sous le nom de Groupement professionnel féminin, dans le but de réunir les jeunes filles occupées, en vue de la diffusion des idées et de la doctrine d'A. F. dans les milieux employés et ouvriers.

Depuis sa fondation, l'Association n'a cessé de se développer et a énergiquement réagi devant l'épreuve depuis laquelle les adhésions nouvelles ont afflué.

L'œuvre propre de l'Association est celle des abonnements de propagande, services de deuxième lecture et services des bouillons

La propagande, momentanément suspendue dans le clergé, s'est développée sur un autre terrain.

Le service des bouillons permet d'assurer l'envoi de 200 abonnements à l'étranger.

Les ressources de plus en plus importantes nécessaires au fonctionnement de ces services sont obtenues par des ventes ou fêtes annuelles organisées à Paris et dans les principales villes de France et pour lesquelles l'Association sollicite la générosité des amis de l'A. F.

Camelots du Roi et Commissaires

Les Camelots du Roi (nom sous lequel on doit comprendre également les Commissaires d'Action Française, dont la tâche constitue simplement une des fonctions des Camelots) ont été fondés à la fin de 1908, sur l'initiative de Maxime Real del Sarte. Le développement des groupes à travers la France a nécessité bien avant la guerre, la création d'une Fédération Nationale, qui réunit tous les groupes de Camelots du Roi existant en France.

Le Comité de la Fédération Nationale des Camelots du Roi est composé de .

Président : Maxime Real del Sarte.
Vice-Président : Lucien Lacour.
Secrétaire Général : Philippe Roulland.
Trésorier : André Guignard.
Commissaire aux comptes : Gaston Baetz.

En outre, François de la Motte représente au Comité la Fédération des Sections d'A. F. de Paris et de la Banlieue; Georges Calzant, la Fédération Nationale des Etudiants d'A. F.

Le délégué des Comités directeurs de l'Action Française auprès du Comité de la Fédération Nationale est Maurice Pujo.

Pour être Camelot du Roi il n'est pas nécessaire d'appartenir à une autre organisation d'Action Française.

Mais il faut :

1° Etre Français;

2° Avoir dix-huit ans accomplis;

3° Prendre l'engagement de répondre à toutes les convocations de ses chefs pour toutes les tâches de propagande et d'action dévolus aux Camelots du Roi (vente du journal, distribution des tracts, service d'ordre des réunions, manifestations, etc.);

4° Etre accepté par la Fédération Nationale des Camelots du Roi.

Pour tous renseignements ou inscriptions s'adresser à Philippe Roulland, secrétaire général de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, 14, rue de Rome, Paris (8e).

PROVINCES

Il existe en France diverses Fédérations régionales qui groupent des formations de Camelots du Roi et de Commissaires d'Action Française.

Nous donnons ci-dessous les principales :

FEDERATION DU NORD (comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme).
Président : F. Boudou, 4, rue des Débris-Saint-Etienne, Lille.

FEDERATION DU NORD-EST (comprenant les départements de la Marne et des Ardennes).
Président : Georges Trioulet, 10, rue des Garceaux, Vitry-le-François.

FEDERATION LORRAINE (comprenant les départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges).
Président : Maurice Cochinaire, 34, rue Chaligny, à Nancy.

FEDERATION D'ALSACE-LORRAINE (comprenant les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle).
Président : Jacques Denisane, 7, avenue d'Alsace, à Strasbourg.

FEDERATION DE FRANCHE-COMTE (comprenant les départements de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort, du Doubs et du Jura).
Président : Louis de Buyer, La Chaudeau, par Aillevillers (Haute-Saône).

FEDERATION LYONNAISE (comprenant les départements du Rhône, de la Saône-et-Loire, de la Loire, de l'Ain et les arrondissements de Vienne (Isère) et Saint-Claude (Jura).
Président : Emile Brun, 26, place Bellecour, Lyon.

FEDERATION DE L'ISERE.
Président : Roger Peter, 7, rue Etienne-Marcel, Grenoble.

FEDERATION PROVENÇALE (comprenant les départements des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, du Var, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes).
Président : Léon Noettinger, 26, boul. Philipon, Marseille.

FEDERATION DU GARD.
Président : Michel Montaud, 3, place Questel, Nimes.

FEDERATION DE MONTPELLIER LODEVE.
Président : Tristan Ménard, 2, rue des Etuves, Montpellier.

FEDERATION DU BITERROIS.
Président : Emile Miquel, 8, place de la Citadelle, Béziers.

FEDERATION DU ROUSSILLON (comprenant les Pyrénées-Orientales).
Président : Commandant Deville, 63, rue Arago, St-Laurent-de-la-Salanque.

FEDERATION DU SUD-OUEST (comprenant les départements de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, du Gers, des Htes et Basses-Pyrénées).
Président : Dexheimer, 44, rue du Lycée, Pau.

FEDERATION DU CENTRE SUD-OUEST (comprenant les départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Dordogne et de la Corrèze).
Président par intérim : Edouard de la Débutrie, Maugué, par Marnay (Vienne).

FEDERATION DU CENTRE OUEST (comprenant les départements Deux-Sèvres, Vienne, Indre-et-Loire, Vendée, Charente-Infér.).
Président : Edouard de la Débutrie, Maugué par Marnay (Vienne).

FEDERATION DE BASSE-BRETAGNE (comprenant les départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord).
Président : de la Blanchardière, Notre-Dame-de-Guildo (Côtes-du-Nord).

Dans les autres départements il existe des groupes non fédérés. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, 14, rue de Rome, Paris (8e).

Etudiants, Collégiens et Lycéens d'Action Française

Les étudiants, collégiens et lycéens d'aujourd'hui seront demain officiers, professeurs, médecins, avocats, prêtres, officiers ministériels... ou bien agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie. Grâce à leur situation sociale, c'est par eux que se reforme l'esprit politique de la nation française On voit de quelle importance il est de les instruire des doctrines de salut.

La permanence et le local des Etudiants d'Action Française sont situés à Paris, 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier latin.
Des salles de lecture, de travail, de conférences, une bibliothèque, sont à la disposition des adhérents.

Pendant l'hiver et le printemps, des conférences contradictoires sont faites par les Etudiants sur un sujet d'économie politique ou sociale, ou sur un sujet d'histoire. Elles attirent un nombreux public d'étudiants désireux de pénétrer à fond les doctrines d'Action Française, de les discuter, de les répandre.

Le Secrétaire général est chargé de répondre à toute demande de renseignements.

La Fédération des Etudiants d'Action Française a un organe bi-mensuel, *L'Etudiant Français*, qui est le seul journal politique d'étudiants (Rédaction : 33, rue Saint-André-des-Arts, Paris-VIe. Administration : 14, rue de Rome). Abonnement : 8 francs par an.

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

La Ligue d'Action Française comprend deux sortes d'adhérents : les Ligueurs et les Alliés.

Pour être Ligueur d'Action Française, il faut :

1° Etre Français *de naissance*.

2° Avoir signé la déclaration connue, être prêt à en remplir les engagements et avoir répondu au questionnaire de la *main-d'œuvre civique*.

3° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (10 francs au minimum, membre adhérent; 50 francs au minimum, membre donateur). Le versement annuel est indispensable. Les adhérents qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation pendant deux années consécutives peuvent être déclarés démissionnaires.

4° Avoir été agréé par la Section locale et par le Siège central de Paris.

Les Alliés d'Action Française ne signent aucune déclaration, ne prennent aucun engagement.

Favorables en fait soit aux principes, soit aux effets de la propagande de l'Action Française et tenant à l'encourager, ils paient les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur.

La carte de Membre Allié permet l'entrée à toutes les manifestations ordinaires d'Action Française.

Les Alliés, sincèrement patriotes, doivent être prêts à donner à l'Action Française leur appui pour le rétablissement de l'ordre troublé ou tout autre point concret où les efforts de tous les bons Français seraient utiles.

Pour se faire inscrire à l'Alliance d'Action Française, il suffit de donner son nom et son adresse et de remplir le bulletin de la main-d'œuvre civique.

Partout où des sections d'Action Française sont organisées, les Ligueurs et les Alliés sont mis en relations avec elles. Dans le cas contraire; fort rare aujourd'hui, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège Central.

Pour recevoir tous renseignements complémentaires, il suffit d'écrire au Secrétariat de la Ligue d'Action Française, 14, rue de Rome, Paris (8e).

Président d'honneur	Amiral SCHWERER.
Vice-Président d'honneur..	Charles MAURRAS.
— ..	Lucien LACOUR.
Président	Colonel Bernard de VESINS.
Vice-Président	M. François de LA MOTTE.
Vice-Président-adjoint	Commandant Henri ROBIN.
Secrétaire	M. Yves RÉAL DEL SARTE.
Secrétaire-Adjoint	Docteur Henri MARTIN.

FÉDÉRATION DE PARIS & DE LA BANLIEUE

Président	M. FRANÇOIS DE LA MOTTE.
Secrétaires Généraux	Le Dr HENRI MARTIN.
—	M. MAURICE DARDELLE.
Secrétaire Administratif....	M. PIERRE LOISIER.

Membres du Comité :

Le Commandant DUBLAIX.	Président d'honneur de la Fédération de la Banlieue OUEST.
M. PAUL DORANGE	Président de la Fédération de la Banlieue OUEST.
M. PIERRE GALLI.....	Président de la Fédération de la Banlieue SUD.
Le Dr PAUL GUERIN.....	Président d'honneur de la Fédération de la Banlieue NORD.
M. HERVÉ LE GRAND.....	Président de la Fédération de la Banlieue EST.
M. JACQUES DELAFON.....	Vice-Président de la Banlieue P.-L.-M. éloignée.

Secrétaires adjoints :

M. LEPLAT	Pour la Banlieue NORD.
Le Commandant VITRAT..	Pour la Banlieue EST.
M. CODRON	Pour la Banlieue EST.
M. PIERRE ROUILLE.....	Pour la Banlieue OUEST.
M. LESAGE	Pour la Banlieue OUEST.
M. CHENUT	Pour la Banlieue SUD.
M. Emmanuel GUERIN ...	Pour la Banlieue P.-L.-M. éloignée.

PARIS

Présidents :

1er et 2e Arrts.	M MARCEL MAULVAUT, 191, rue Saint-Honoré (1er).
3e et 4e »	M. PIERRE GALLI. Permanence : 17, rue Pavée.
5e »	M. JEAN ROULLIN, 27, boulevard Saint-Germain.
6e »	Le Colonel DES MELOIZES. Permanence : 33, rue Saint-André-des-Arts.
7e »	M. JULES CUSSET. Permanence : 17, rue St-Dominique.
8e »	L'Amiral SCHWERER, *Président d'honneur*.
	Le Baron FRANÇOIS DE LASSUS. Permanence : 10, rue du Havre (9e).

9e Arrt Le Colonel DILLEMANN. Permanence : 10, rue du Havre.
10e » M. MARCEL WIRIATH. Permanence : 10, rue de Lancry.
11e » M. ROGER MOINIER. Permanence : 16, rue Pétion.
12e » M. MARCEL MOREAU. Permanence : 8, rue Abel.
13e » M. MAURICE BISSON, 23, rue Bobillot.
14e » M. JEAN GAZAVE.
M. MAURICE BRIAN, *Vice-Président*. Permanence : 2, rue Asseline.
15e » M. JEAN LEFEVRE-PONTALIS. Permanence : 97, rue Blomet.
16e » M. HENRI BAGUENIER-DESORMEAUX. Permanence : 13 *bis*, rue de l'Annonciation.
17e » M. CHARLES MAZEAUD. Permanence : 21, rue Lamandé.
18e » Dr PAUL GUERIN. Permanence : 71, rue du Mont-Cenis.
19e » Le Commandant ROBIN. Permanence : 16, rue Cavendish.
20e » Dr BREL. 56, avenue de la République.

BANLIEUE

Fédération de la banlieue Ouest

Président : M. Paul DORANGE.

Secrétaires-adjoints : M. ROUILLE, à l'A. F., 14, rue de Rome, *Paris*.
M. André LESAGE, 18, rue Anatole-France, *Chaville*.

ACHÈRES, POISSY et région (Seine-et-Oise). — *Correspondant* : ARGENTEUIL (Seine-et-Oise). — *Président* : M. GODON, à *Argenteuil*. *Permanence* : 34, Grande-Rue.

ASNIÈRES, GENNEVILLIERS (Seine). — *Président* : M. Aristide NINEUIL, 6, rue Duchesnaud, à *Asnières*.

BÉCON-LES-BRUYÈRES (Seine). — *Président* : M. RENAUT, 7, Villa Fallet, à *Courbevoie*.

BELLEVUE (Seine-et-Oise). — *Président* : M. DES FRANCS, 15, boulevard Verd.-St-Julien, à *Bellevue*.

BOIS-COLOMBES (Seine). — *Président* : M. Albert ALGOUD, 22, rue des Vars prolongée, à *Bois--Colombes*.

BOUGVIAL, GARCHES, VAUCRESSON. — *Correspondant* : M. Georges REDING, 12, rue de la Cossonnerie, *Paris* (1er).

BOULOGNE-BILLANCOURT. — *Président* : M. DAMBREVELLE. *Permanence:* 8, rue Jean-Baptiste-Clément.

CHATOU-CROISSY (Seine-et-Oise). — *Président* : M. BEAMISH, 26, avenue du Chemin-de-Fer, à *Croissy*.

CLICHY (Seine). — *Président* : M. Auguste BRULE, 104, boulevard National, à *Clichy*.

COLOMBES (Seine). — *Président* : M. Pierre ROUILLE, 2, avenue de La Fontaine, à *Montesson* (Seine-et-Oise).

COURBEVOIE (Seine). — *Président* : M. TARBOURIECH, 21, rue Eugène-Caron, à *Courbevoie*.

CHAVILLE, VIROFLAY, VILLACOUBLEY (Seine-et-Oise). — *Président* : M. RUELLAN, 29, rue de Jouy, à *Chaville* et M. André LESAGE, 18, rue Anatole-France, à *Chaville*.

HOUILLES-CARRIÈRES. — *Correspondant* : M. LE BERVET, 68 *bis*, rue de Paris, à *Houilles*.

JOUY-EN-JOSAS (Seine-et-Oise). — *Président* : M. LAMY, 1/2 Côte-des-Mès, à *Jouy-en-Josas*.

LA GARENNE-BEZONS-LES-VALLÉES (Seine). — *Président* : M. P. DE VALS. 88, rue du Centre, à *La Garenne*.

LEVALLOIS-PERRET (Seine). — *Président :* M. Léon THOUARD, 139, rue Gravel, à *Levallois-Perret.*

LE VÉSINET (Seine-et-Oise). — *Président :* M. MANARANCHE, 3, place de la Paroisse, à *Saint-Germain.*

MANTES et arrondissement, MEULAN (Seine-et-Oise). — *Président :* M. DUCHEMIN, 16, chaussée de Beauvais, à *Limay.*

MAISONS-LAFFITTE (Seine-et-Oise). — *Président :* M .MOGNIER, 53, rue du Gros-Murger, à *Maisons-Laffitte.*

MARLY-LE-ROI (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. GAUDET, 5, rue de l'Etang, à *Mareil-Marly.*

MEUDON (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. D'ETAMPES, 15, rue du Parc, à *Meudon.*

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (Seine-et-Oise). — *Président :* M. de la LAURENCIE, 57, Grande-Rue, à *Neauphle-le-Château.*

NANTERRE (Seine). — *Président :* Commandant DUBLAIX, 69, rue Saint-Germain, à *Nanterre.*

NEUILLY (Seine. — *Président :* M. Georges GUERARD. *Permanence :* 168, avenue de Neuilly, à *Neuilly.*

ORGERUS, HOUDAN (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. DURGEAT, à *Orgerus.*

PUTEAUX (Seine). — *Correspondant :* M. LAUNAY, 2, rue de l'Arc-de-Triomphe, à *Paris.*

RAMBOUILLET et environs (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. LHERMIER, 28, rue de Grenonviller, à *Rambouillet.*

RUEIL (Seine-et-Oise). — *Président :* M. FIEGEL, 22, boulevard de la Malmaison, à *Rueil.*

SAINT-GERMAIN et environs (Seine-et-Oise). — *Président :* M. du PEUTY, 44, rue d'Alsace, à *Saint-Germain Permanence :* 1, rue de la Surintendance.

SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise). — *Président :* M. AVON, 4, rue Pasteur, à *Saint-Cloud.*

SAINT-CYR (Seine-et-Oise). — Rattaché à Versailles.

SANNOIS (Seine-et-Oise). — *Président :* M. RENARD, 53, rue du Jardin-Renard, à *Sannois.*

SARTROUVILLE, MONTESSON (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Edmond MARIE, 10, rue des Moulins, à *Sartrouville.*

SÈVRES, VILLE-D'AVRAY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Jacques de BERNONVILLE, 53, route de Versailles, à *Ville-d'Avray.*

SURESNES (Seine). — *Correspondant :* M. GUERARD DES LAURIERS, 91, boulevard de Versailles, à *Suresnes.*

VERSAILLES et environs, LE CHESNAY. — *Président :* M. René MALIBAS. *Permanence :* 52, avenue du Maréchal-Foch, à *Versailles.*

Fédération de la banlieue Sud

Président : M. Pierre GALLI.

Secrétaire-adjoint : M. Christian CHENUT, 9, rue Paul-Baudry, à *Paris* (8e).

ANTONY, BOURG-LA-REINE, L'HAY-LES-ROSES, CROIX-DE-BERNY, FRESNES. — *Président :* M. CHABIN, 8, route de Versailles, à *Antony.*

ARCUEIL-CACHAN (Seine). — *Président :* M. MUFFAT, 6 *bis*, rue Pasteur, à *Cachan.*

BIÈVRES-IGNY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. LEJEUNE, 36 *bis*, rue de Versailles, à *Igny.*

CHOISY-THIAIS (Seine). — *Président :* M. BONNEVILLE, 22, sentier des Beaudemonts, à *Choisy-le-Roi.*

CLAMART (Seine). — *Président :* M. MAGNIEZ, 9, rue Thiers, à *Clamart.*
CHATILLON, FONTENAY-AUX-ROSES (Seine). — *Président :* M. Paul GAULT, 12, rue de Sceaux, à *Châtillon.*
DOURDAN, PLAISIR-GRIGNON (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. WEIGERT, à *Dourdan.*
ETAMPES et arrondissement. — *Correspondant :* M. Paul HOUDY, à *Morigny-Champigny, par Etampes.*
IVRY, VITRY, GENTILLY, KREMLIN-BICÊTRE, VILLEJUIF. — *Président :* M. BAUDET, 2, rue Wurtz, à *Paris* (13e).
ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine). — *Correspondant :* M. CANIVET, 48, rue Jules-Gévelot.
JUVISY et région (Seine-et-Oise). — *Président :* M. BERTIER DE SAUVIGNY, Château de *Morsang-sur-Orge.*
LONGPONT et région, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE et région (Seine-et-Oise). — *Président :* M. THENOT, 23 *bis*, route de Sainte-Geneviève, à *St-Michel-sur-Orge.*
MONTROUGE, BAGNEUX (Seine). — *Président :* M. Jean LEGRAND, 6, place de la République, à *Montrouge.*
ORSAY et région (Seine-et-Oise). — *Président :* M. GAILLARD, Villa Heard, avenue Thérèse, à *Orsay.*
VANVES (Seine). — *Président :* M. LEQUESNE, père, 19, rue de Paris, à *Vanves.*
PALAISEAU, BURES, VERRIÈRES, VILLE-AU-BOIS, GIF. — *Correspondant :* M. FRANCHESCHINI, 20, rue Sainte-Geneviève, à *Palaiseau.*
SCEAUX-ROBINSON. — *Correspondant :* M. J. DE MONTAUZON, 6, rue du Maréchal-Foch, à *Sceaux.*
VILLENEUVE-LE-ROI, ABLON, ATHIS-MONS. — *Président :* M. Maurice DE BREGEOT, 16, rue des Genêts, à *Villeneuve-le-Roi.*

Fédération de la banlieue Nord

Président d'honneur : Le Docteur GUERIN.
Secrétaire-Adjoint : M. Jacques LEPLAT, 15 *bis*, rue Fraizier, *à Saint-Denis (Seine).*

PANTIN (Seine). — *Correspondant :* M. LAPORTE, 5, avenue Alfred-Lesieur, à *Pantin.*
BESSANCOURT (Seine-et-Oise). — *Président :* M. CHAUVEAU, 15, rue de Paris, à *Bessancourt.*
DEUIL (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. BONJOUR, 68, boulevard de Montmorency, à *Deuil.*
ENGHIEN, ERMONT, EAUBONNE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Jean RIONDE, 9 *bis*, boulevard Montmorency, à *Deuil.*
FRANCONVILLE, PLESSIS-BOUCHARD. — *Correspondant :* M. VITALI, Gde-Rue, à Plessis-Bouchard.
GROSLAY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. GORION, 6, rue de la Station, à *Groslay.*
MARINES (Seine-et-Oise — *Correspondant :* M. Louis EMERY, Le Rosnel, par *Marines.*
LUZARCHES (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. PLAETEVOET Fils, 32, rue Saint-Damien, à *Luzarches.*
MONTMORENCY-MARGENCY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. E. CHABOCHE, 12, rue Renaud, à *Montmorency.*
PIERRELAYE (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. MOURONVAL, 8, rue du Faubourg, à *Pierrelaye.*
PONTOISE (Seine-et-Oise). et canton. — *Président :* Le Dr BOIRAC, à *Auvers-sur-Oise.*

SAINT-DENIS, PLAINE-ST-DENIS, VILLENEUVE-LA-GARENNE. — *Vice-Président :* M. MORACCHINI. *Permanence :* 10, impasse Thiers, à *Saint-Denis.*
SAINT-LEU-TAVERNY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. André REVEILLON, 4, rue Gutenberg, à *Saint-Leu-la-Forêt.*
SAINT-OUEN (Seine). — *Président :* M. Charles PARISOT, 2, rue Jules-Verne, à *Saint-Ouen.*
SARCELLES-SAINT-BRICE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. DAMOURETTE, 1, rue Richebourg, à *Sarcelles.*
ECOUEN (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. BOURGEOIS, architecte, à *Ecouen.*
EZANVILLE (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. LARIVAZ, 58, rue de la Gare, à *Ezanville.*
BLANC-MESNIL (Seine-et-Oise). — *Président :* M. PIERSON-D'AUTRAY, pharmacien, place Arnaud-Jeuvin, à *Blanc-Mesnil.*
AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. René GABOYER, 44, boulevard Charles-Floquet, à *Aulnay-sous-Bois.*
SEVRAN (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. JANVRIN, aux Primevères, avenue de la Renaissance, à *Sevran.*
EPINAY-SUR-SEINE (Seine). — *Correspondant :* M. MOREAU, 3 ,rue du Boussois, à *Epinay-sur-Seine.*
PIERREFITTE (Seine). — *Correspondant :* M. GRAILLE, 38, avenue de Saint-Denis, à *Pierrefitte.*
VILLIERS-LE-BEL (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. BECU, 61, avenue de la Gare, à *Villiers-le-Bel.*
PRESLES, L'ISLE-ADAM, PARMAIN (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. REAUME, 9, rue de Paris, à *Presles.*

Fédération de la banlieue Est

Président : Hervé LE GRAND.

Secrétaires-Adjoints : M. VITRAT, 54, rue Gustave, à *Saint-Maur.*
M. CODRON, 65, rue Saint-Faron, à *Meaux.*

BAGNOLET, LES LILAS, ROMAINVILLE (Seine). — *Président :* Mademoiselle ALBERT, 284, rue de Noisy-le-Sec, à *Bagnolet.*
BOBIGNY (Seine). — *Correspondant :* M. WAUQUIER, 67, rue Jean-Jaurès, à *Bobigny.*
BONDY (Seine). — *Correspondant :* M. Henri VIDIANI, 5, Villa Parmentier, à *Bondy.*
BRY-SUR-MARNE. — *Président :* M. Guy de BERNARD, 66, avenue de Rigny, à *Bry-sur-Marne.*
CHAMPIGNY (Seine). — *Président :* M. BIZOT, 6, chemin de la Croix, à *Champigny.*
CHELLES (Seine-et-Marne). — *Président :* M. PUVELAND, 13, boulevard de la Gare, à *Chelles.*
CLAYE-SOUILLY. — Correspondant : M. René CABOYER, à *Claye-Souilly.*
COULOMMIERS (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. GIBLIN, 12, place du Marché, à *Coulommiers.*
COUPVRAY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. Désiré DIEUDONNE, à *Coupvray.*
DAMPMART (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. LABADIE, 8, rue de l'Abreuvoir, à *Dampmart.*
ESBLY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. POULAIN, 19, rue de la Mairie, à *Esbly.*
FONTENAY-SOUS-BOIS (Seine). — *Président :* M. CRETAINE. *Permanence:* 12, rue Saint-Vincent.
GAGNY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. PETIT, 6, rue des Collines, à *Gagny.*

GARGAN-LIVRY, CLICHY-SOUS-BOIS, VAUJOURS (Seine-et-Oise). — *Président :* M. GRANDJEAN, 32, rue Montgolfier, à *Gargan-Livry*.

PAVILLONS-SOUS-BOIS (Seine). — *Vice-Président :* M. LE HOUX, 45, avenue du Clocher-d'Aulnay, à *Pavillons-sous-Bois*.

JOINVILLE (Seine). — *Président :* M. PERNOT, 3, rue du Canal, à *Joinville*.

JOUY-LE-CHATEL. — *Correspondant :* M. BOIVIN, place de l'Eglise, à *Jouy-le-Châtel*.

LAGNY, THORIGNY, POMPONNE. — *Président :* M. André LALLEMANT, 20, rue du Château-Fort, à *Lagny*.

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. MARNIQUET, Les Buissonnets, 5, rue Chanzy, à *La Ferté-sous-Jouarre*.

LE RAINCY, MONTFERMEIL (Seine-et-Oise). — *Président :* M. CHAVANCE, 18, boulevard Papin, à *Villemonble* (Seine). *Permanence :* 1, allée de Villemonble, au *Raincy*.

LONGUEVILLE (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. Albert CHAPUIS, Hôtel de la Gare, à *Longueville*.

MEAUX (Seine-et-Marne). — *Président :* Le Docteur Marcel REGNAULT, 14, rue des Ursulines, à *Meaux*.

MONTREUIL (Seine). — *Président :* M. P. RAIGASSE, 64, rue Rouget-de-l'Isle, à *Montreuil*.

NOISY-LE-GRAND (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. René BOURRAT, 7, avenue Chilpéric, à *Noisy-le-Grand*.

NOISY-LE-SEC (Seine). — *Correspondant :* M. FRICOTTE, 100 *bis*, rue de la Forge, à *Noisy-le-Sec*.

LE PERREUX (Seine). — *Président :* Le Docteur MOREAU, 15 *bis*, avenue Montaigne, *Le Perreux*.

NOGENT-SUR-MARNE (Seine). — *Vice-Président :* M. Pierre RENAUDEAU D'ARC, 18, rue Jacques-Kablé, à *Nogent-sur-Marne*.

PROVINS (Seine-et-Marne). — *Président :* M. DAILLIER, 4, place Saint-Quirlace, à *Provins*.

ROISSY-EN-BRIE. — *Correspondant :* M. DE WATTRIPONT, à *Roissy-en-Brie*.

PONTAULT. — *Correspondant :* M. TARLÉ, à *Pontault*.

ROSNY-SUR-SEINE, NEUILLY-PLAISANCE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. BESSEZ, 37, rue Paul-Cavoret, à *Rosny-sur-Seine*.

ROZOY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. PEPET, à *Rozoy*.

SAINT-MANDÉ (Seine). — *Président :* M. DUBUS, 38, Chaussée de l'Etang, à *Saint-Mandé*.

SUCY-EN-BRIE, BONNEUIL (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. DEGANS, 15 *bis*, rue de Villeneuve, à *Sucy-en-Brie*.

SAINT-MAUR, PARC SAINT-MAUR (Seine). — *Président :* M. VITRAT, 54, rue Gustave, à *Saint-Maur*.

VAIRES (rattaché à Lagny).

VILLEMOMBLE (Seine). — *Président :* Le Docteur BESTION DE CAMBOULAS, 12, avenue Destouches, à *Villemomble*.

VILLIERS-SUR-MARNE (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. DUBUC, 13, avenue Alfred, à *Villiers-sur-Marne*.

VINCENNES (Seine). — *Président :* M. MAURY, 1, avenue Lamartine, à *Vincennes*.

Fédération de la banlieue Sud-Est ou P.-L.-M.

Vice-Président de la Banlieue P.-L.-M. éloignée :

M. Jacques DELAFON, Villa Les Charmettes, à *Samoreau* (S.-et-M.).

Secrétaire-adjoint : M. Emmanuel GUERIN, 32, rue Lagorsse, à *Fontainebleau*.

ALFORTVILLE, CHARENTON, SAINT-MAURICE, MAISONS-ALFORT (Seine). — *Président :* M. LAURENT, 153 *bis*, avenue de Gravelle, à *Charenton*. *Permanence :* Même adresse.

CESSON (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. BELLE (Marius), à *Cesson*.

COMBS-LA-VILLE (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* Le Docteur ADER, à *Combs-la-Ville*.

CHAMPAGNE-SUR-SEINE (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. MARTY, rue des Ecoles, à *Champagne-sur-Seine*.

CORBEIL-ESSONNES. — *Président :* M. XEMARD (Georges), 7, avenue Darblay, à *Corbeil*.

FONTAINEBLEAU. — *Président :* M. TAVERNIER, 38, rue Royale, à *Fontainebleau*.

MALESHERBES (Loiret). — *Correspondant :* M. Paul METIER, rue Saint-Eloi, à *Malesherbes*.

MONTGERON, BRUNOY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. BARDIN, 6, rue de la Justice, à *Montgeron*.

MELUN (Seine-et-Marne). — *Président :* M. BEAUMERT, à *Melun*. *Permanence* : 2, rue des Buffetiers.

MONTEREAU (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. MILLET, 6, rue du Sauvage, *Montereau*.

MORET (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. Emile SUREAU, 14, rue des Fossés, à *Moret-sur-Loing*.

NEMOURS (Seine-et-Marne). — *Président :* M. MAZIOU, 28, place de la République, à *Nemours*.

SAMOREAU (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. DELAFON, Les Charmettes, par *Samoreau*.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, BOISSY-SAINT-LÉGER, DRAVEIL (Seine-et-Oise). — *Président :* Dr ROBINET. *Permanence :* 8, rue des Ecoles, à *Villeneuve-Saint-Georges*.

LA FERTÉ-ALAIS. — *Correspondant :* M. VAUDRY, greffier, à *La Ferté-Alais*.

VERNOU-SUR-SEINE (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. Roger AUBERT, à *Vernou-sur-Seine*.

SECRÉTAIRES RÉGIONAUX

ET AGENTS DE LIAISON GÉNÉRAUX

Ces organismes, ont été créés pour décharger les services centraux de la Ligue, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de l'Action Française Agricole.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur intermédiaire pour toutes les questions concernant la Ligue, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique et, en général, pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action Française.

Ire ZONE

(RÉGION NORD)

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Ardennes, Marne.

Secrétaire Régional :

M. MAURICE DUPONT, 7, rue Laurendeau, à AMIENS (Somme).

IIe ZONE

(RÉGION NORD-OUEST)

Mayenne, Calvados, Seine-Inférieure, Sarthe, Seine-et-Oise, Orne, Eure.

Sans Secrétaire Régional.

IIIe ZONE

(RÉGION OUEST)

Ire PARTIE : Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan.

Secrétaire Régional :

Le Commandant ARIES, 4 *bis*, rue de Neptune, à BREST (Finistère).

2e PARTIE : Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire.

Secrétaire Régional :

M. ANDRÉ FEILDEL, 4, place Saint-Pierre, à NANTES (Loire-Inférieure).

IVe ZONE

(ALSACE ET LORRAINE)

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle.

Agent de Liaison Général :

M. JACQUES DENISANE, 7, avenue d'Alsace, à STRASBOURG (Bas-Rhin)

Pas d'Agent de Liaison Général

pour les Départements des Vosges, Meurthe-et-Moselle, Aube, Haute-Marne et le Territoire de Belfort.

Ve ZONE

(RÉGION DE LA LOIRE)

Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre, Eure-et-Loir, Yonne, Nièvre.

Sans Agent de Liaison général actuellement.

VIe ZONE

(RÉGION DU SUD-OUEST)

PARTIE NORD : Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée.

Secrétaire Régional :

M. JEAN JAMAIN, 3, rue de la Prévoté, à POITIERS (Vienne).

PARTIE SUD : Giroude, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

Secrétaire Régional :

M. PAUL COURCOURAL, 7, rue Ravez, à BORDEAUX (Gironde).

VII^e ZONE

(RÉGION DU MASSIF CENTRAL)

Allier, Corrèze, Creuse, Cantal, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme.

Secrétaire Régional :

M. ELIE JACQUET, 114, rue Grange-Garat, à LIMOGES (Haute-Vienne).

VIII^e ZONE

(RÉGION DE LYON)

Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Saône-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Isère, Arrondissement de Saint-Claude (Jura).

Secrétaire Régional :

M. LOUIS JASSERON, 26, place Bellecour, à LYON (Rhône).

Pour la Drôme, la Haute-Saône et le Jura, (sauf Saint-Claude), pas de secrétaire régional.

VIII^e ZONE - MIDI

Lozère.

Secrétaire Régional :

M. J.-A. BRUNEL, 124, rue Jean-Jaurès, à VALENCE (Drôme).

Pas de Secrétaires

Pour la Drôme, la Haute-Saône et le Jura

IX^e ZONE

(RÉGION DE TOULOUSE)

Haute-Garonne, Aveyron, Ariège, Gers, Aude, Tarn-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Lot, Tarn.

Secrétaire Régional :

M. ALBAN CASTELBERT, 14, rue Saint-Sauveur, à TOULOUSE (Hte-Gar.).

X^e ZONE

(RÉGION DU MIDI - CÔTÉ OUEST)

Pour le département du Gard.

Secrétaire Régional :

M. LOUIS SENTUPERY, 6, rue de la Maison-Carrée, à NIMES.

Pour le département de l'Hérault.

Un Président Départemental a été désigné :

Le Commandant DE PORTALON, 1, rue Saint-Aphrodise, à BÉZIERS.

(RÉGION DU MIDI - CÔTÉ EST)

Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Drôme, Vaucluse, Corse.

Pas de Secrétaire Régional.

XI^e ZONE - ALGERIE

Alger, Oran, Constantine.

Secrétaire Régional :

M. PAUL SICARD, 30, rue Dumanoir, à ORAN.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

FÉDÉRATION PROVENÇALE.

Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes.

Président :

Le Commandant DROMARD, 2, boul. Rabateau, à Marseille (B.-du-R.).

FÉDÉRATION LORRAINE.

Haute-Marne, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse.

Président :

M. Charles BERLET, 8, rue d'Alliance, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

ORGANISATIONS DÉPARTEMENTALES

AIN

Président départemental : M. Albert BAYLE, Avocat, 2, rue Lalande, à *Bourg*.

Secrétaire départemental : M. Lucien CHADUC, 3, rue Thomas-Riboud, à *Bourg*.

BOURG. — *Président :* M. Albert BAYLE, Avocat. *Permanence :* à *Bourg*.

OYONNAY. — *Secrétaire :* M. L. NEYROUD, 85 *bis*, rue Voltaire, à *Oyonnax*.

LAGNIEU. — *Secrétaire :* M. Jean COGNET, place d'Armes, à *Lagnieu*.

DIVONNE-LES-BAINS. — *Correspondant :* M. Pierre BERTHOLON, comptable, à *Divonne-les-Bains*.

SECTION DE BRESSE et DOMBES. — *Président :* R. DE GEVIGNEY, Le Chapitre à *Neuville-les-Dames*.

AISNE

Président de la Fédération départementale : M. A. CORNU-LANGY, 5 avenue de Compiègne, à *Soissons*.

LAON. — *Président :* Commandant LE CAMUS, 10, rue Etienne-Marcel prolongée, *Paris* (3e).

CHATEAU-THIERRY. — *Président :* M. DE LIGNIERES, à *Fossoy*, par *Château-Thierry*. *Délégué à la propagande :* M. Fernand GRASSOT, à *Chierry*, par *Château-Thierry*.

SAINT-QUENTIN. — *Président :* M. Louis RIARD, 13, rue Etienne-Dolet, à *Saint-Quentin*.

SOISSONS. — *Président :* M. A. CORNU-LANGY, à *Soissons*. *Permanence :* 24, Grande-Rue.

VERVINS. — *Président :* M. R. PREUX, Epicerie Centrale, à *Vervins*.

ALLIER

Président de la Fédération des Sections d'Action Française de l'Allier :
Le Comte J. DE LIGNERIS, à *Saint-Pourçain-sur-Besbre*,
par *Moulins* (Allier).

Secrétaire : M. Jean MOURAUD, à *La Chaume*.
par *Saint-Pourçain-sur-Sioule* (*Allier*).

MOULINS. — *Président :* Le Docteur FOURNY, à *Moulins*. *Permanence :* 4, place de la République.

MONTLUÇON. — *Président :* M. Lucien DUPUY, à *Montluçon*. *Permanence :* 86, boulevard de Courtais.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE. — *Secrétaire :* M. Maurice DE MONTPANSIN, minotier, à *Saint-Pourçain-sur-Sioule*.

VICHY. — *Président :* M. René DOUTRE, 25, rue de Paris, à *Vichy*. *Permanence :* Place de l'Eglise-Saint-Louis.

BASSES-ALPES

Président départemental : Comte Jean DE SAPORTA, Château du Rousset, par *Gréoulx-les-Bains*.

MANOSQUE. — *Président :* M. Pierre AUBERT, pharmacien, Grande-Rue, à *Manosque*.

SISTERON. — *Correspondant :* M. Alphonse de TAILLAS.

HAUTES-ALPES

Président départemental : Comte Jean de SAPORTA, Château du Rousset, par *Gréoulx-les-Bains*.

Secrétaire départemental : M. Pierre RAYNAUD, à *Serres-les-Alpes* (Hautes-Alpes).

EMBRUN. — *Correspondant :* M. CLER, Scierie du Martinet, à *Embrun*.

SERRES. — *Correspondant :* M. Pierre REYNAUD, photographe, à Serres.

(Toute la correspondance doit être adressée au *Secrétaire départemental*).

ALPES-MARITIMES

Président de la Fédération départementale : M. Charles SEGARD, 5, rue Rossini, à *Nice*.

NICE. — *Président :* M. Charles SEGARD. *Permanence :* 60, rue Gioffredo.

GRASSE. — *Président :* M. Charles SEGARD, à *Nice*.

CANNES. — *Président :* M. Henry BAUDRAN, à *Cannes*. *Permanence :* 42, rue d'Antibes.

MENTON. — *Correspondant :* M. Daniel LONG, chez M. PASTOR, quincaillier, 9, rue de la République, à *Menton*.

ANTIBES, JUAN-LES-PINS — *Président :* M. Michel GAUTHIER, Chalet Pampille, *La Bastide-du-Roy*, par *Antibes*.

ARDECHE

Secrétaire départemental : M. Marc VINCENT, *Les Rochers*.
par *Davézieux* (*Ardèche*).

ANNONAY. — *Président :* M. Augustin DE MONTGOLFIER, à *Saint-Marcel-les-Annonay*.

LA VOULTE-LE-POUZIN. — *Président :* M. Jean CRUMIERE, *Le Pouzin.*
LAMASTRE. — *Président :* M. le Comte de FRAIX DE FIGON, à *Urbillac.* par *Lamastre.*
LE TEIL. — *Président :* M. Gabriel CHARRE, marchand de Bois.
FÉDÉRATION DU BAS-VIVARAIS. — *Président :* M. Albert MALET, Château de la *Tour*, par *Les Vans.*
AUBENAS. — *Président :* M. Georges VERNY, ingénieur, à *Pont-d'Au-*
VILLENEUVE-DE-BERG. — *Président :* Xavier DUMAS, Distillateur. *benas.*
LAGORCE. — *Président :* M. Georges SERMEAS, à *Lagorce.*
LARGENTIÈRE. — *Président :* M. Louis DEROCLES, agent d'assurances, à *Largentière.*
LABEAUME et RUOMS. — *Président :* M. Félix THOULOUZE, *Labeaume,* par *Ruoms.*
BOURG-SAINT-ANDÉOL. — *Président :* M. Arthur FAVIER, à *Bourg-Saint-Andéol.*
SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE. — *Président :* M. Louis TEYSSIER, à *Saint-Marcel-d'Ardèche.*

ARDENNES

Président départemental : M. Ernest DRUY, 15 *ter*, boulevard Fabert, à *Sedan.*

MÉZIÈRES-CHARLEVILLE. — *Secrétaire :* M. Léon DERVIN, 15, rue Irénée-Carrée, à *Charleville.*
SEDAN. — *Président :* M. Ernest DRUY. *Permanence :* 5, place Turenne.
RÉTHEL. — *Président :* M. HEITZ, pharmacien, rue Thiers, à *Rethel.*

ARIEGE

PAMERS. — *Président* : Bernard SILVESTRE, 14, rue d'Enrouge, à *Pamiers.*
FOIX. — M. Félix PRUNIER-RENARD, 5, rue Pyrène, à *Foix.*
SAINT-GIRONS. — M. Louis MARSAN, rue Villefranche, à *Saint-Girons.*
Permanence : Maison ARIEU, rue Pujol.

AUBE

TROYES. — *Président :* M. Pierre MILLERET, 36, rue des Terrasses, à *Troyes.*
BAR-SUR-AUBE. — *Président :* M. Bernard TASSIN, 1, rue Chenat, à *Bar-sur-Aube.*
NOGENT-SUR-SEINE. — *Président :* Le Docteur MAUVILLE, à *Nogent-sur-Seine.*

AUDE

Président de la Fédération départementale : M. le Comte Christian DE LORGERIL, Château de Pennautier, à *Pennautier* (Aude).

CARCASSONNE. — *Président :* M. Henri de VOLONTAT. *Permanence :* 17, rue de la Préfecture.
AZILLE. — M. Jean LATOUR.
CASTELNAUDARY. — *Président :* M. Henry BRUNET, 63, rue du Port, à *Castelnaudary.*
COURSAN. — *Président :* M. Léon ESCANDE-JALABERT, 4, rue Hoche, à *Coursan.*
FERRALS. — *Président :* M. Charles DE LIGNIERES, propriétaire, à ***Ferrals.***

LEZIGNAN. — *Président :* Gabriel JOULIA, 52, Cours de la République. à *Lezignan.*
NARBONNE. — *Président :* Henri FRAISSE. *Permanence :* 12, rue Lapeyrade, à *Narbonne.*
LIMOUX. — *Président :* M. Antonin AZAIS, place au Boix, à *Limoux.*

AVEYRON

Président de la Fédération du Rouergue : M. Pierre MARTIN, 29, boulevard de la République, à *Millau.*

MILLAU. — *Président :* M. Pierre MARTIN. *Permanence :* 2, place des Mandarous, à *Millau.*
RODEZ. — *Président :* M. Roger MANIERE, à *Rodez. Permanence :* 2, rue Saint-Cyrice.
SAINT-AFFRIQUE. — *Président :* M. Joseph BERNARD. *Permanence :* rue de l'Instruction, à *Saint-Affrique.*
DECAZEVILLE. — *Président :* Jean LAURENT, 36, rue Emile-Nègre, à *Decazeville.*

TERRITOIRE DE BELFORT

Président : M. Paul PELTIER, 40, faubourg de Montbéliard, à *Belfort.*

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE. — *Président :* Commandant DROMARD. *Permanence :* 60, rue Grignan, à *Marseille.*
ARLES. — *Président :* M. DOUTRELEAU, avocat, rue des Arènes, à *Arles.*
BOULBON. — *Président :* M. Robert BORRELY, Négociant à *Boulbon.*
CHATEAURENARD. — *Président :* M. Jacques de BRION.
ROGNONAS. — *Président* M. Régis D'OLEON, maire de *Rognonas.*
AIX. — *Président :* M. Paul ALLARD-THEUS, avocat. *Permanence :* 10, rue Mazarine, à *Aix.*
BARBENTANE. — *Président :* M. Jean-Baptiste RAOULX, expéditeur, à *Barbentane.*
GRAVESON. — *Président :* M. François MILLET, Mas de Julian, par *Graveson.*
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. — *Président :* Marquis de LAGOY, Château de Lagoy, par *Saint-Rémy-de-Provence.*
MARTIGUES. — *Président :* M. Félix SALOMON, 2, route de Port-de-Bouc.
MAILLANE. — *Président :* M. H. BAYOL, propriétaire-agriculteur, rue Notre-Dame, à *Maillane.*

CALVADOS

Président de la Fédération départementale : le Comte R. DE MAISTRE, à *Saint-Martin*, par *Livarot.*

Secrétaire de la Fédération : Comte Henri D'AIGNEAUX, à *St-Pierre-des-Ifs*, par *Lisieux.*
Secrétaire-adjoint et *Trésorier :* M. R. JAMES, 38, rue Hamelin. à *Pont-l'Evêque.*

CAEN. — *Président :* M. F. de CORNIERE. *Permanence :* 14, rue Hamon à *Caen. Chef de propagande :* M. Maurice PORTIER, 6 *bis*, rue Pémagnie, à *Caen.*

LISIEUX. — *Président :* M. SINNIGER, 17, boulevard Duchesnes-Fournet, à *Lisieux.*

PONT-L'EVÊQUE. — *Président :* M. J. LEUDET, domaine de Trianon, à *Saint-Benoît-d'Hebertot.*

LIVAROT-VIMOUTIER-ORBEC. — *Président :* M. le Docteur BOULLARD, à *Vimoutiers (Orne). Secrétaire :* M. PAUL, 8, place Pasteur, à *Livarot.*

FALAISE. — *Secrétaire :* M. MEULEMANN, tailleur, route de Tours, à *Falaise.*

VIRE. — *Président :* M. DE GUERPEL, Château de Carville, par *Beny-Bocage.*

BAYEUX. — *Président :* le Commandant PORTALIS. *Permanence :* 5, rue des Ursulines, à *Bayeux.*

CANTAL

Secrétaire départemental : Le Comte Raoul DE VARAX, Château de Sedaiges, par *Marmanhac.*

AURILLAC. — *Président :* Le Comte Raoul DE VARAX.

CHARENTE

Président de la Fédération départementale : M. Jean BOYER DE SAINTE-SUZANNE, aux *Rousselières*, par *Mouthiers.*

ANGOULÊME. — *Président :* M. Guy DE MAILLARD. *Permanence :* 3, rue des Trois-Notre-Dame, à *Angoulême.*

COGNAC. — *Président :* M. Eugène DURAS. *Permanence :* 8 ,rue Magdeleine, à *Cognac.*

RUFFEC. — *Président :* M. Gabriel CORNUT, à *Villefagnan.*

MANSLES. — *Président :* Docteur BARRAUD DE LAGERIE, *à Aunac.*

CHARENTE-INFERIEURE

Secrétaire départemental : M. Daniel LAFFITTE, Villa Saint-Louis, boulevard Guillet-Maillet, à *Saintes.*

LA ROCHELLE : *Président :* Le Docteur Paul CHABANEIX, à *La Rochelle. Permanence :* 35, rue du Temple.

L'EGUILLE. — *Président :* M. A. HERMANT, Conseiller municipal, à *l'Eguille.*

ROCH FORT-SUR-MER, TONNAY-CHARENTE. — *Président :* Le Docteur DEMARQUE, à *Rochefort-sur-Mer. Permanence :* 39 *bis*, rue de la République.

ROYAN. — *Président :* Capitaine BRUNEAU, à *Royan. Permanence :* 31, rue Saint-Pierre.

SAINTES. — *Président :* M. Jacques DE SILVESTRE. *Permanence :* 3, quai de l'Yser.

CHER

Secrétaire départemental : M. Paul DE CHOULOT, à *Thauvenay*, par *Sancerre.*

BOURGES. — *Président :* Le Vicomte Hubert DE LUPPE. *Permanence :* 4, rue des Armuriers.

SAINT-AMAND-MONTROND. — *a*) Nord : M. MONTIGNY (Meunier), *La Saulzeais*, par *Saint-Amand.* — *b*) Sud : Vicomte Arnaud de LOUBENS DE VERDALLES, *La Courcelle*, par *Saint-Priest-la-Marche.*

SANCERRE. — *Président :* M. Georges FRELAT, représentant de commerce, 7, rue des Juifs, à *Sancerre.*

VIERZON. — *Président :* M. Jules GIRAUD, comptable, rue Etienne-Dolet, à *Vierzon-Forges.*

CORREZE

TULLE. — *Président :* M. X.... *Permanence :* rue du Trech (entrée rue Riche. *Vice-Président :* M. René TENEZE, à *Tulle.*

BRIVE. — *Président :* Le Vicomte DE TISSEUIL, Château de Blanzac, par *Bellac.*

USSEL. — *Vice-Président :* M. FAUGERON, 18, avenue Carnot, à *Ussel.*

CORSE

CORSE. — *Président :* Le Docteur J. DA PASSANO, 25, Cours Napoléon, à *Ajaccio.*

COTE-D'OR

DIJON. — *Président :* M. Charles ARBASSIER. *Permanence :* 3, place Bossuet, à *Dijon.*

CHATILLON-SUR-SEINE. — *Président :* M. Maurice ROBERT, 7, Allées des Boulangers, à *Châtillon-sur-Seine.*

BEAUNE. — *Président :* M. A. CHOPPIN, à *La Creusotte*, par *Beaune. Vice-Président :* M. NOIROT, 22, rue des Tonneliers, à *Beaune.*

NUITS-SAINT-GEORGES. — *Président :* M. Paul GARDEY, à *La Serrée*, par *Nuits-Saint-Georges.*

COTES-DU-NORD

Président de la Fédération départementale : Le Comte DE COUESSIN, Château de la Coste, par *Saint-Julien* (Côtes-du-Nord).

SAINT-BRIEUC. — *Secrétaire :* le Comte de NANTOIS. *Permanence :* 9, rue Vicairie.

DINAN. — *Président :* Le Capitaine DE BLIGNIERES, Château de la Ville-au-Bel, à *Pleudihen* (*Côtes-du-Nord*).

GUIMGAMP. — *Président :* M. DE SAINT-MAUR, à *La Chesnaie*, par *Guingamp.*

LANNION. — *Correspondant :* Docteur DE SAGAZAN, rue des Capucins, à *Lannion.*

CREUSE

GUÉRET. — *Président :* Le Docteur Alexis DUFOUR, 21, faubourg de Toulouse, à *Guéret.*

DORDOGNE

Président de la Fédération des Sections d'Action Française du Périgord : Le Comte CHOISEUL-PRASLIN, Château de *Septfonds*, par *Périgueux.*

BERGERAC. — *Président :* M. RAVION, chirurgien-dentiste, à *Bergerac. Permanence :* 10, rue Saint-James.

PÉRIGUEUX. — *Président :* M. DUPOUY. *Permanence :* 25, place Francheville.

BELVÈS. — *Président :* Le Comte G. DE COMMARQUE, Château de la Bourlie, à *Urval*, par *Le Buisson*

NONTRON. — M. LANNELUC-SANSON. à *Journalières*, par *Javerlhac.*

SARLAT. — *Secrétaire :* M. MARTIN, pharmacien.

RIBÉRAC. — *Président :* M. GUINARD. à *La Mefreynie*, par *Verseillac.*

THIVIERS — *Président :* M. SAINT-LO, pharmacien, rue Lamy, à *Thiviers.*

MUSSIDAN. — *Président :* M. Henri DE GARDONNE, Château de La Pousie, par *Villamblard.*

DOUBS

BESANÇON. — *Président :* M. Georges BERNARD, 27, Chemin de Trey, à *Besançon-Saint-Claude.*

DROME

Président de la Fédération départementale : Le Comte de CHIVRE, à *La Plaine*, par *Saillans* (Drôme).

BOURG-DE-PÉAGE, ROMANS. — *Président :* M. Amédée VENIN, 36, rue Jacquemart, à *Romans.*

NYONS. — *Président :* M. RIVAYROL, Maladrerie, à *Nyons.*

SAINT-UZE. — *Président :* M. Georges CELLIER, à *Saint-Uze.*

EURE

Président de la Fédération départementale : Le Marquis de CHAMBRAY à *Chambray*, par *Damville.*

EVREUX. — *Président :* Le Marquis DE CHAMBRAY. *Permanence :* 2, boulevard du Président-Huet.

VERNON. — *Président :* Le Docteur GILLET, 9, place de la République, à *Vernon.*

VERNEUIL-SUR-AVRE. — *Président :* Le Comte DU LUART, *Le Tertre*, par *Bourth.*

LOUVIERS. — *Président :* Le Baron d'ESNEVAL, Château d'Acquigny, à *Acquigny.*

EURE-ET-LOIR

Président de la Fédération départementale : M. Jean LEFEVRE-PONTALIS, 43, rue Pergolèse, *Paris* (16e).

CHARTRES. — *Président :* Le Commandant PRIEUR, à *Chartres. Permanence :* 13, place Saint-Jean.

DREUX. — *Président :* Docteur JOUSSELIN, 28, boulevard Terrier, à *Dreux.*

FINISTERE

Président départemental :
Le Vicomte de la VILLEMARQUE-CORNOUAILLE, Château de Kermaria à *Cornouaille*, par *Pont-Aven* (Finistère).

Secrétaire départemental : Alfred PINEHON, à *Penzé-Taulé.*

BREST. — *Président :* Le Commandant PERROT, à *Brest. Permanence :* 6, rue Colbert.

MORLAIX. — *Secrétaire :* M. P. VINCENT. *Permanence :* 9, quai de Tréguier.

QUIMPER, SECTION DE CORNOUAILLE. — *Vice-Président :* M. A. Louis BALLORE, boulevard de Kerguelen, à *Quimper.*

SAINT-POL-DE-LÉON. — *Correspondant :* François du HALGOET, 21, rue des Vieilles-Ursulines.

GARD

Président de la Fédération des sections d'Action Française du Gard : M. Louis SENTUPERY.

NIMES. — *Président :* M. Henri DE REGIS, à *Nîmes. Permanence :* 15, rue Régale.

BERNIS. — *Président :* M. Désiré LEOTHARD, courtier à *Bernis.*

AIMARGUES. — *Président :* M. CALAZEL, à *Aimargues.*

ALÈS. — *Président :* M. Jean LAUNE, 20, rue Jules-Cazot, à *Alès.*

AUBAIS. — *Président :* M. Fernand JEAN, à *Aubais.*

BEAUCAIRE. — *Président* : M. Pierre BOUILLARD, avenue de la Plaine, à *Beaucaire*.
GÉNÉRAC. — *Président* : M. Hervé TRONC, à *Générac*.
LA GRAND'COMBE. — *Président* : M. Y. MOULIERE. *Permanence* : 29, rue de la Pise.
LE VIGAN. — *Président* : M. J. RAYNAUD, rue s/s le Quai, *Le Vigan*. *Secrétaire* : M. A. BASTIDE,, 2, avenue Jeanne-d'Arc, *Le Vigan*.
REDESSAN. — *Président* : M. VIDALENCE, à *Redessan*.
SAINT-AMBROIX. — *Président* : M. Maurice FAURE, à *Saint-Ambroix*.
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. — *Correspondant* : M. Jean BRUGEROLLES, à *Saint-Hippolyte-du-Fort*.
SOMMIÈRES. — *Président* : M. A. CARRIERE-CAVORET, à *Sommières*.
SUMÈNE. — *Président* : M. Pierre SALLES, au *Plan*, par *Sumène*.
UZÈS. — *Président* : M. PICHON, 41, rue d'Alais, à *Uzès*.
CHUSCLAN. — *Président* : M. Clément FAYE, à *Chusclan*.
LEZAN. — *Président* : Le Docteur CLERGUES, à *Lezan*.

GERS

Président de la Fédération départementale : M. Léon CLARAC. Place Crespin, à *Vic-Fezensac*.
AUCH. — *Président* : Joseph LAFARGUE, à *la Brouilh*.
GIMONT. — *Président* : M. Jean SEGUIN. *Permanence* : Chez M. SEGUIN, Grande-Rue.

HAUTE-GARONNE

Président de la Fédération départementale : Le Docteur AVERSENQ, 51, rue d'Alsace, à *Toulouse*.
TOULOUSE. — *Président* : Le Docteur AVERSENQ. *Permanence* : 20, rue Saint-Antoine-du-T., à *Toulouse*.
SAINT-GAUDENS. — M. A. SOUQUES, 1, avenue de Montrejeau.
MONTREJEAU. — *Correspondant* : M. SALLES, 18, rue du Barry, à *Montrejeau*.

GIRONDE

Président de la Fédération départementale : M. Nel ARIES, 4, rue de la Chapelle-St-Jean, à *Bordeaux*.
BORDEAUX. — *Président* : M. Nel ARIES, à *Bordeaux*. *Permanence* : 9. Allées de Tourny (tél. 85156).
ARCACHON. — *Président* : M. Raymond BEGORRY, à *Arcachon*, *Permanence* : Chalet Saint-Pierre, près la gare et la poste.
AMBARÈS. — *Correspondant* : M. Daniel BERGEY, serrurier, à *La Gorp*.
BARSAC. — *Correspondant* : M. Louis BERT, à *Barsac*.
BRANNE. — *Président* : M. le Marquis du VAL, à *Grézillac*, par *Branne*.
LA RÉOLE. — *Président* : Le Comte du PUCH. *Permanence* : 9, rue Orcival.
LIBOURNE. — *Président* : Le Baron du FOUSSAT. *Permanence* : 9, rue Chanzy (1er étage).
SAINTE-FOY-LA-GRANDE. — *Président* : Le Comte Guy de HAUTECLOCQUE, *Les Lèves*, par *Sainte-Foy-la-Grande*.
BAZAS. — *Président* : M. de SIGALAS, à *Auros*.

HERAULT

Président de la Fédération départementale : Le Commandant DE PORTALON, 1, rue Saint-Aphrodise, à *Béziers*.

MONTPELLIER, SAINT-CHRISTOL, MÈZE, SAUSSAN. — *Président :* M. Rémy DE CAMPEAU, au Mas-René, route de Laverune, à *Montpellier*. *Permanence :* 5, rue des Augustins.
ASPIRAN. — *Président :* M. Louis BARRAL (jeu de ballon), à *Aspiran*.
BÉZIERS. — *Président :* Le Commandant de PORTALON, 1, rue Saint-Aphrodise, à *Béziers*.
SÈTE. — *Président :* J. GAUTIER, négociant, 19, rue Pascal, à *Sète*.
CLERMONT-L'HÉRAULT. — *Président :* M. Jean MANUEL, 34, rue de la Convention, à *Clermont-l'Hérault*.
COURNONTERRAL. — *Président :* M. Jean CELLIER, à *Cournonterral*.
COURNONSEC. — *Président :* M. LAVINAUD, à *Cournonsec*.
FABRÈGUES. — *Président :* M. Jean CASTEL, à *Fabrègues*.
GANGES. — *Président :* M. POURTALES, Maison COULLYON, à *Ganges*.
LUNEL. — *Président :* M. Paul LAJUDIE, *Mas de Besson*, par *Lunel*.
MAUGUIO. — *Président :* M. Marcel-Pierre BERTRAND, à *Mauguio*.
MONTAGNAC. — *Président :* M. Louis CELLY, cultivateur, place de l'Eglise, à *Montagnac*.
MONTPEYROUX. — *Président :* M. Emile REVEL, propriétaire, à *Montpeyroux*.
MAUREILHAN. — *Président :* M. Marius CAUCH, à *Maureilhan*.
PIGNAN. — *Président :* M. Pierre GROLLIER, Secrétaire de Mairie.
MURVIEL-LES-BÈZIERS. — *Président :* M. Joseph GUY, agriculteur.
MONTAUD. — *Président :* M. Gustave COMBETTES, à *Montaud*.
PÉZENAS. — *Président :* M. Henri L'EPINE, Château du Parc, par *Pézenas*.
POUSSAN. — *Président :* M. Paul HERAN, propriétaire, à *Poussan*.
QUARANTE. — *Président :* M. Louis PAULET, à *Quarante*.
SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS. — *Président :* M. Henri SERIN, à *Saint-André-de-Sangonis*.
VACQUIÈRES. — *Président :* M. Jean CAVALIER, propriétaire, à *Vacquières*
CLARET. — *Président :* M. Albert CARRIERE, propriétaire, à *Claret*.
SATURARGUES. — *Président :* M. Eugène ARNAUD, à *Saturargues*
SERVIAN. — *Président :* M. Emile BLANC, à *Servian*.
VIAS. — *Président :* M. Charles BOUNIOL, Château de la Gardie, par *Vias*.
VILLEVEYRAC. — *Président :* M. Louis PRUNAC, à *Villeveyrac*.
VENDARGUES. — *Président :* M. P. SABATIER, agriculteur, à *Vendargues*.
BOUZIGUES. — *Président :* M. Armand COSTE, rue Sainte, à *Bouzigues*.
POMEROLS. — *Vice-Président :* M. Aristide POMAREDE, viticulteur, à *Pomerols*.
GIGEAN. — *Président :* M. André DELOUR, propriétaire, à *Gigean*.
CAZOULS-LES-BÉZIERS. — *Président :* M. Joseph LIGNON, à *Cazouls-les-Béziers*.
MUDAISON. — *Président :* M. H. BOURELY, propriétaire à *Mudaison*.

ILLE-ET-VILAINE

Président de la Fédération départementale : Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY, 27, rue de Châteaudun, à *Rennes*.
RENNES. — *Président :* Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY. *Permanence :* 15, rue Hoche, à *Rennes*.
FOUGÈRES. — *Président :* M. François BARBIER, Château de la Rouerie, par *Saint-Ouen-la-Rouerie*.
REDON. — *Président :* Le Vicomte Jean du DRESNAY. *Permanence :* 2, rue de l'Union, à *Redon*.
SAINT-MALO. — *Président :* M. FRANKI-FARJON. *Permanence :* 3, rue de Toulouse, à *Saint-Malo*.

DINARD. — *Président :* M. DE BLIGNIERES, Château de la Ville-au-Bel, *Le Pleudihen* (Côtes-du-Nord).

INDRE

Secrétaire Départemental : M. Jacques DE MONTIGNY, Château de Beauvais, par *Clion* (Indre).

CHATEAUROUX. — *Président :* M. Jacques DE MONTIGNY. *Permanence :* 4, rue Racine.

LE BLANC. — *Président :* Le Comte DE TRISTAN, Château de Cère, par *Saint-Hilaire.*

LA CHATRE. — *Président :* M. Emile PALLIENNE, à *La Berthenoux.* par *Thevet.*

ISSOUDUN. — *Président :* Le Baron D'USSEL, à *l'Abeaupinière,* par *Vatan.*

INDRE-ET-LOIRE

TOURS. — *Président :* Le Baron Henry AUVRAY. *Permanence :* 39, rue Colbert, à *Tours.*

LA HAYE-DESCARTES. — *Président :* M. VERDIER. *Permanence :* rue Descartes.

BOURGUEIL. — *Président :* M. LASNIER, à *Restigné.*

ISERE

Président de la Fédération départementale : Le Docteur Henri ARBASSIER, 35, rue Lesdiguières, à *Grenoble.*

Secrétaire Départemental : M. Paul CHALARON, 18, rue Lesdiguières, à *Grenoble.*

GRENOBLE. — *Président :* M. Albert BOURJAT. *Permanence :* 7, rue Voltaire.

VIENNE. — *Président :* Le Comte DE KERGORLAY. *Permanence :* 12, quai Pajot.

VOIRON. — *Président :* M. Michel LATOUD. *Permanence :* 7, rue des Orphelines.

SECTION DE LA GRANDE-CHARTREUSE. — *Président :* M. René SIBILLE. industriel, *Entre-Deux-Guiers.*

CENTRE DE PROPAGANDE DE PONT-DE-BEAUVOISIN. — *Président :* M. Elie VIGNARD, industriel, à *Fitilieu.*

JURA

DÔLE. — *Président :* M. Georges BANET, tailleur, place Nationale, à *Dôle.*

LONS-LE-SAUNIER. — *Président :* M. Lucien MAIGNE, rue des Quarts, à *Lons-le-Saunier. Permanence :* M. RIVOIRE, chirurgien-dentiste, 22, rue Saint-Désiré.

POLIGNY. — Lucien GROCHE, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à *Arbois.*

SAINT-CLAUDE. — *Président :* M. le Docteur JULLIARD, à *Septmoncel. Secrétaire :* M. Jean MAIRE, 16, rue du Pré, à *Saint-Claude.*

LANDES

DAX. — *Président :* M. Pierre DE MONREDON, agriculteur, à *Saugnac-Cambran.*

LOIRE

Président de la Fédération Forézienne : Le Comte DE MAZENOD, Château de Saint-Marcellin, à *Saint-Marcellin* (Loire).

SAINT-ETIENNE. — *Président :* Le Comte DE MAZENOD. *Permanence :* 41, rue Paul-Bert, à *Saint-Etienne.*

MONTBRISON. — *Président :* M. Jean COUTURIER, à Estiallet, par *Montbrison.*

SAINT-CHAMOND. — *Président :* M. Paul SOICHEY. *Permanence :* 40, rue de la République, à *Saint-Chamond.*

LE CHAMBON-FEUGEROLLES. — *Président :* M. Fombonne, 60, rue Gambetta.

FIRMINY. — *Président :* M. Léopold GRANGER, ingénieur, à *Firminy.*

RIVE-DE-GIER. — *Secrétaire :* Antoine BERAUD, 91, rue Richarme.

Fédération Roannaise, Arrondissement de Roanne (Loire). — *Président :* M. le Comte Helen DESVERNAY, à *Régny.* — *Secrétaire :* M. Henri LAURENT, 10, rue du Bel-Air, à *Roanne.*

ROANNE. — *Président :* M. Jean TIXIER. *Permanence :* 10, rue Bel-Air, à *Roanne.*

CHARLIEU. — *Président :* M Francisque PEGON, 10, rue Saint-Nicolas, à *Charlieu.*

LOIRET

Président de la Fédération départementale : Le Vicomte Patrice O'MAHONY, 22, rue Serenne, à *Orléans.*

ORLÉANS. — *Président :* Le Vicomte Patrice O'MAHONY. *Permanence :* 32, rue Alexandre-Martin, à *Orléans.*

MONTARGIS. — *Président :* M. J. CAILLARD, 19, rue du Pont-de-l'Ouche, à *Montargis.*

CHATILLON-COLIGNY. — *Président :* M. Paul FILLEUL, à *Châtillon-Coligny.*

SULLY-SUR-LOIRE. — *Président :* M. FOUSSARD, quincaillier, boulevard Jeanne-d'Arc, à *Sully-sur-Loire.*

LOIR-ET-CHER

Président de la Fédération Départementale : Le Comte DE FERRIERE LE VAYER, à *La Menaudière*, par *Montrichard* (Loir-et-Cher).

BLOIS. — *Président :* Le Marquis Guilhem DE POTHUAU. *Permanence :* 5, rue Anatole-France.

ROMORANTIN. — *Président :* Le Comte Ch. D'ORLEANS, Château de Rère, par *Theillay.*

MONTRICHARD. — *Président :* Le Comte DE FERRIERE LE VAYER, *La Menaudière*, par *Montrichard.*

HAUTE-LOIRE

LE PUY. — *Président :* M. VISSAGUET. *Permanence :* 23, boulevard Saint-Louis, *Le Puy.*

YSSINGEAUX. — *Président :* M. Armand MALARTRE, à *Dunières.*

LOIRE-INFERIEURE

NANTES. — *Président :* Le Commandant DE KERTANGUY. *Permanence :* 16, rue Crébillon, à *Nantes.*

ANCENIS. — *Président :* M. CHASSERIEU, industriel. *Permanence :* 62, rue des Tonneliers, à *Ancenis.*

SAINT-NAZAIRE. — *Président :* M. Louis CHABOT. *Permanence :* 14, rue de l'Abri-Familial, à *Saint-Nazaire.*

CHATEAUBRIANT. — *Président :* M. Armand DE FREMOND DE LA MERVEILLERE, *La Galottière*, par *Lusanger.*

LOT

CREYSSE. — *Correspondant :* M. Bernard CALMON, restaurateur, à *Creysse.*

FONTAN S. — *Correspondant :* M. Robert LEFRANC, à *Castellas.*

FIGEAC. — *Secrétaire :* François DE PUYSEGUR. *Permanence :* rue Roquefort, à *l'Estang.*

GRAMAT. — *Correspondant :* M. Paul GAUTIE, à *Thegra.*

PUY-L'EVÊQUE. — *Président :* M. André DE JEAUFFREAU-BLAZAC, à *Tandou.*

LOT-ET-GARONNE

AGEN. — *Président :* Le Marquis DE SAINT-EXUPERY, 14, Cours Victor-Hugo, à *Agen.*

MARMANDE. — *Président :* M. Bernard DE BLAY DE GAIX, Château de Mathias, par *Virazeil.*

NÉRAC. — *Président :* M. »1 GELAS, à *Moncrabeau*, par *Nérac.*

TONNEINS. — *Président :* M. RIVES, Quai de la Barre, à *Tonneins.*

VILLENEUVE-SUR-LOT. — *Secrétaire :* M. COSTON, boulevard de la République.

LOZÈRE

MENDE. — *Président :* M. Auguste PRIVAT, 5, rue Bapé, à *Mende.*

LANGOGNE. — *Correspondant :* M. Marius BRUNEL, avenue Clémenceau, à *Langogne.*

FLORAC (Arrondt de). — *Correspondant :* M. Georges D' VALMALETE, à *Florac.*

MARVEJOLS (Arrondt de). — *Correspondant :* M. Maurice CLEMENT, à *Saint-Chely-d'Apcher.*

MAINE-ET-LOIRE

ANGERS. — *Président :* Le Docteur Hébert DE LA ROUSSELIERE. *Permanence :* 60, rue du Mail, à *Angers.*

CHOL T. — *Président :* Le Docteur Louis DAVID. *Permanence :* 1, rue Nantaise.

SAUMUR. — *Président :* M. H. DE LA VALETTE, place du Roi-René, à *Saumur.*

SEGRÉ. — M. DE SAINT-REMY, Château de la Burelière, par *Candé.*

MANCHE

Président de la Fédération départementale : Le Vicomte DE TOCQUEVILLE, Château de Tocqueville, par *St-Pierre-l'Eglise.*

Secrétaire Départemental : Le Comte Jean D'AIGNEAUX, Villa Alpina, à *Montana* (Suisse).

AVRANCHES. — *Président :* Le Commandant MILLET, à *Bois-Guérin*, par *Avranches.*

CHERBOURG. — *Président :* Le Vicomte DE TOCQUEVILLE. *Permanence :* 69, rue Gambetta (1er étage).

SAINT-LÔ. — *Président :* M. Charles THOMAS, maire de Gourfaleur, par *Saint-Lô.*

MARNE

Président de la Fédération départementale : M. Ch. ROLAND-BILLECART, à *Mareuil-sur-Ay* (Marne).

CHALONS-SUR-MARNE. — *Président :* M. Yves COLLIN, 8, rue Louis-Grignon, à *Châlons-sur-Marne.*

EPERNAY. — *Président :* M. Charles ROLAND-BILLECART.

REIMS. — *Président :* M. DEBAR, industriel. *Permanence :* 15, place Drouet-d'Erlon, à *Reims.*

VITRY-LE-FRANÇOIS, SAINTE-MÉNEHOULD. — *Président :* Le Comte DE LA PORTE. *Permanence :* 5, rue du Petit-Denier, à *Vitry-le-François.*

MONTMIRAIL. — *Président :* M. DUDOY, place Fréreau, à *Montmirail.*

HAUTE-MARNE

Président départemental : Le Docteur Armand CAREL, 8, rue Dutailly à *Chaumont.*

CHAUMONT. — *Président :* Le Docteur Armand CAREL.

SAINT-DIZIER. — *Président :* M. Albert MATHIEU, 26, rue du Docteur-Mangeot, à *Saint-Dizier.*

(*La Haute-Marne est rattachée à la Fédération lorraine.*)

MAYENNE

Président Départemental : M. DE CROZE, *La Villaudray*, par *Le Pertre* (Ille-et-Vilaine).

LAVAL. — *Président :* M. G. GAULTIER DE VAUCENAY. *Permanence :* 69, rue de Joinville.

MAYENNE, EVRON. — *Président :* M. René LAIR DE LA MOTTE, Château du Clos-Haut, à Mezergues, par *Evron.*

CHATEAU-GONTIER. — *Président :* M. Raoul GUILLIER, 22, rue Dublineau, à *Château-Gontier.*

MEURTHE-ET-MOSELLE

Président de la Fédération lorraine : M. Charles BERLET, 8, rue d'Alliance, à *Nancy.*

METZ, LORRY, WOIPPY, VIGY, PANGE. — *Vice-Président :* M. FRIEDEN. *Permanence :* 15 *bis*, rue des Clercs, à *Metz.*

LUNÉVILLE. — *Président :* M. Paul HENRIET, 21, rue du Ménil, à *Lunéville.*

LONGWY-LONGUYON. — *Vice-Président :* M. Marcel MAGROD, 10, rue de Boismont, à *Longwy-Haut.*

TOUL. — *Président :* M. AGERON, Villa Coquette, rue Briffoux, à *Toul.*

MEUSE

Président départemental : M. Pierre CHAPLAIS, 13, rue Jeanne-d'Arc, à *Verdun.*

BAR-LE-DUC. — *Président :* M. Pierre CHAPLAIS, 13, rue Jeanne-d'Arc, à *Verdun.*

SAINT-MIHIEL. — *Correspondant :* M. André CHARAZAC, 6, rue Haute-des-Fossés, à *Saint-Mihiel.*

(*La Meuse est rattachée à la Fédération lorraine.*)

MORBIHAN

VANNES. — *Président :* Le Colonel F. DE LACOMBE, 34, rue du Port, à *Vannes.*

LORIENT. — *Président :* M. Alfred MANGIN. *Permanence :* 34, rue Gambetta.

MOSELLE

METZ, LORRY, WOIPPY, MONTIGNY, VIGY, FANGE. — *Vice-Président :* M. FRIEDEN. *Permanence :* 15 bis, rue des Clercs, à *Metz.*

HAGONDANGE : MOYEUVRE, TALANGE, MONDELANGE, UCKANGE : Le Docteur GIRY. *Permanence :* 8, rue Faber, à *Hagondange.*

THIONVILLE. — *Président :* A. TOBIAS, horloger, 4, place du Marché, à *Thionville.*

BOULAY. — *Président :* M. de MARMIER, à *Landonvillers*, par *Boulay. Secrétaire :* M. RITZ, 7, place du Général-Rascas, à *Boulay.*

SARREBOURG. — *Président d'honneur :* M. HERTZ (père), Château de Sarreck, par *Bertelming.*

FORBACH, SARREGUEMINES, SARREBRUCK. — (Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jacques DENISANE, 7, avenue d'Alsace, à *Strasbourg*).

DIEUZE, CHATEAU-SALINS, MOHRANGE. — *Président* M. BARTHELEMY, Château d'Alteville, par *Gelucourt* (Moselle).

NIEVRE

Président de la Fédération départementale : M. RIBOUD, négociant, à *La Charité-sur-Loire* (Nièvre).

NEVERS. — *Président :* M. AUBERT. *Permanence :* 3, rue Hoche, à *Nevers.*

CLAMECY. — *Président :* M. H. GAILLON, rue du Port-Saint-Roch, à *Clamecy.*

DECIZE. — *Président :* M. TRAVARD, négociant, à *Decize.*

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. — *Président :* M. Léon RIBOUD, négociant, à *La Charité-sur-Loire.*

CHATEAU-CHINON. — *Président :* M. Pierre SIMONNET, à *Moulins-Engilbert*, par *Château-Chinon.*

NORD

Président de la Fédération départementale : M. Pierre CHOMBART DE LAUWE, 18, rue de Bourgogne, à *Lille.*

LILLE. — *Président :* M. BOUDOU. *Permanence :* 4, rue des Débris-Saint-Etienne, Grand'Place, à *Lille.*

LA MADELEINE. — *Président :* M. François MASUREL. *Permanence :* 158, rue de Lille, à *La Madeleine.*

CAMBRAI. — *Président :* M. E. CAILLIEZ. *Permanence :* 2, place Fénelon, à *Cambrai.*

CAUDRY. — *Président :* M. Jules BRACQ. *Permanence :* 77, rue de Saint-Quentin, à *Caudry.*

DOUAI. — *Président :* M. Albert MARTIN DE MEREUIL. *Permanence :* 6, rue François-Cuvelle, à *Douai.*

DUNKERQUE. — *Président :* M. Louis BOULY DE LESDAIN, 18, rue Sainte-Barbe. *Permanence :* Chez M. LACROIX, rue Carnot, à *Dunkerque.*

BERGUES. — *Correspondant :* M. Pierre MESSAMACKER, à *Bierne*, par *Bergues.*

SAINT-SAULVE. — *Président :* M. VISSE, 120, route de Mons, à *St-Saulve.*

HALLUIN. — *Président :* M. LEMAITRE-LEROUX, 105, rue de Lille, à *Halluin.*

HAUBOURDIN. — *Président :* M. René DEWYNTER, 23, place Carnot, à *Haubourdin.*

HIRSON, FOURMIES. — *Président :* M. Fernand GOUTIERRE, 29, rue Croizet-Eliet, à *Fourmies.*

MAUBEUGE. — *Secrétaire :* M. Léon LAUDE, 16, rue du Grand-Fort, à *Rousiès.*

ROUBAIX. — *Président :* M. Bernard D'HALLUIN, 50, rue Claude-Lorrain, à *Roubaix.*

TOURCOING. — *Président :* M. Edouard DUPREZ-DELSALLE. *Permanence :* 9 *bis*, rue Nationale, à *Tourcoing*.
VALENCIENNES. — *Président :* M. Henri MABILLE DE PONCHEVILLE. *Permanence :* 10, rue des Hospices.
LOMME-LAMBERSART. — *Président :* M. J. MINNET, architecte. *Permanence :* 433, avenue de Dunkerque, à *Lomme*.
LE CATEAU. — *Correspondant :* M. Emile LINGLIN, boulevard Paturle, *Le Cateau*.
ABSCON. — *Président :* Docteur COLIBERT, à *Abscon*.
ORCHIES. — *Président :* M. J. MAISONNEUVE, rue de la Poterne, à *Orchies*.

OISE

Président de la Fédération départementale : Commandant CHIVOT, à *Montpeyroux* (Dordogne), ou à *Ansauvillers* (Oise).

BEAUVAIS. — *Président :* M. Gabriel VUATRIN. *Permanence :* 16, rue de la Manufacture, à *Beauvais*.
COMPIÈGNE. — *Président :* Le Comte DE THANNBERG, 10, boulevard Victor-Hugo, à *Compiègne*.
CLERMONT. .. *Président :* M. Henri DE MORGAN, à *Bethencourtel*, par *Clermont*.
CREIL. — *Correspondant :* M. COASDOUE, Ferme des Templiers, à *Balagny-sur-Thérain*.
PONT-SAINT-MAXENCE. — *Président :* Louis COMOY, industriel, à *Pont-Saint-Maxence*.

ORNE

Président de la Fédération départementale :
Le Vicomte DAUGER, Château du Jardin, par *Putanges*.

ALENÇON. — *Président :* Le Docteur COUDER, 11, rue du Cours, à *Alençon*.
ARGENTAN. — *Président :* Le Vicomte DAUGER, Château du Jardin, près *Putanges*.
LAIGLE. — *Président :* M. SINNIGER, rue Saint-Jean, à *Laigle*.

PAS-DE-CALAIS

Président de la Fédération départementale : M. TITELOUZE DE GOURNAY, Château de Clarques, par *Thérouanne*.

ARRAS. — *Président :* Le Marquis de DREE, 12, rue de Saint-Quentin, à *Arras*.
BÉTHUNE. — *Président :* M. Emmanuel CLEMENT. *Permanence :* 93, boulevard Victor-Hugo, à *Béthune*.
BOULOGN-SUR-MER. — *Président :* M. Louis TAQUET, 82, rue du 29-Juillet, à *Calais*. *Secrétaire-Trésorier :* M TRYSTRAM, 63, Grande-Rue, à *Boulogne-sur-Mer*.
CALAIS. — *Président :* Le Baron FORSTALL, 15, rue de la Victoire, à *Calais*.
COURRIÈRES. — *Président :* M. Emile GAUDEFROY. *Permanence :* rue Pasteur, à *Courrières*.
MONTREUIL-SUR-MER, BERCK. — *Président :* M. Robert DE FRANCE, Château des Préaux, par *Vron* (Somme). *Permanence :* 42, rue du Phare, à *Berck-Plage*.
SAINT-OMER. — *Président :* M. J. TITELOUZE DE GOURNAY. *Permanence :* National d'Artois, 13, rue de Valbelle, à *Saint-Omer*.
CARVIN. — *Président :* M. J. DECARME, 58, rue Emile-Zola.
HÉNIN-LIÉTARD. — M. Octave HUGOT, 41, rue de l'Abbaye.

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND. — *Président :* M. VISSOUZE, à *Clermont-Ferrand. Permanence :* 3, rue du Lycée.

AMBERT. — *Président :* M. Henri BRIANDY, avenue de Lyon, à *Clermont.*

RIOM. — *Président :* M. Robert DU CORAIL. *Permanence :* 21, rue Croizier.

THIERS. — *Président :* M. DOURIS, industriel, *Le Montel-de-Gelat.*

BASSES-PYRENEES

Président de la Fédération du Béarn : M. Paul O'QUIN, 8, rue Saint-Jacques, à *Pau.*

PAU. — *Président :* M. Paul O'QUIN. *Permanence :* 1, rue Montpensier.

Président de la Fédération Basque : Le Baron DE COMMAILLE, Villa Berthe, Quartier Chassin, à *Biarritz.*

BAYONNE. — *Président :* M. Jacques DE GOROSTARZU. *Permanence :* 3, rue des Carmes. *Délégué à la propagande :* M. Léon DESPONS, 8, rue de l'Ouest.

BIARRITZ. .. *Président :* Baron de COMMAILLE, Château d'Asmade, à *Bayonne. Secrétaire :* M. Augustin LACOMBE, Villa Clémence, à *Biarritz.*

SAINT-JEAN-DE-LUZ. — *Président :* M. Elie DE SEZE, Villa Magenta, à *Saint-Jean-de-Luz.*

OLORON-SAINT-MARIE. — *Président :* M. P. D'ARRIPE, notaire, à *Oloron-Sainte-Marie.*

MAULÉON. — *Président :* M. J. GORRE, Villa Jeanne-d'Arc, à *Mauléon.*

HAUTES-PYRENEES

Président de la Fédération de la Bigorre : M. Jean LAPEZE, avocat, 45, rue Larrey, à *Tarbes.*

TARBES. — *Président :* M. Jean LAPEZE. *Permanence :* 6, rue Péré.

LOURDES. — *Permanence :* 3, rue de Langelle, près la poste, à *Lourdes.*

BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — *Président :* Docteur PORTES, place Ramond, *Permanence :* 25, allée du Coustons.

PYRENEES-ORIENTALES

Président de la Fédération des Sections catalanes d'Action Française : M. René BARRERE, à *Espira-de-l'Agly* (Pyrénées-Orientales).

Secrétaire Départemental : M. Th. RIPOULL. 8, rue de la Poste, à *Perpignan.*

PERPIGNAN. — *Président :* M. Marcel CARBONNELL, à *Perpignan. Permanence :* 9, rue Foy.

BAIXAS. — M. Emile PASCOT, à *Baixas. Permanence :* Café Roufia.

SAINT-FÉLIU-D'AVALL. — *Président :* M. Germain CAMO, à *Saint-Féliu-d'Avall.*

OPOUL. — *Président :* M. Pierre ESPINET, fils, propriétaire, à *Opoul. Permanance :* Café Ferrau.

PIA. — *Président :* M. Jean BATAILLE, Maire, à *Pia. Permanence :* Café Panadès.

PALALDA. — *Président :* M. H. GUITTART, Route de Ceret, à *Palalda* (Pyrénées-Orientales).

AMÉLIE-LES-BAINS. — M. Philippe BAXES, Villa des Pyrénées.
CÈRET. — *Président :* M. François JOFFRES, 6, place du Poste, à *Elne*.
ARLES-SUR-TECH. — *Président :* Michel MAILLARD.
SORÈDE. — *Président :* M. Louis BEDOS, maréchal-ferrant, à *Sorède*.
CLAIRA. — *Président :* M. Joseph CUIN, à *Claira*. *Permanence :* Café du Midi.
PRADES. — *Président :* M. FABRE-ROMEU, propriétaire, à *Ria*. Permanence : chez le Docteur de MASSIAS, 3, route Nationale.
ILLE-SUR-TÊT. — *Président :* M. Léopold REIG, à *Ille-sur-Têt*.
SAINT-HIPPOLYTE. — *Président :* M. Joseph HENRIC, Adjoint au Maire, à *Saint-Hippolyte*. *Permanence :* Café de France.
VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* M. Etienne DUCASSY, à *Villelongue-de-la-Salanque*. *Permanence :* Café Rosat.
SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* Hyacinthe BALALUD DE SAINT-JEAN, à *Saint-Laurent-de-la-Salanque*. *Permanence :* Café Lalaune.
VERNET-LES-BAINS. — M. Marcel VIDAL, photographe.
CERBÈRE. — M. Auguste MASSEY.
SAINT-ANDRÉ. — M. André ROUGE.
TORREILLES. — *Président :* M. Fernand BOUZOMS, propriétaire, à *Torreilles*. *Permanence :* Salle Cadillac, à *Torreilles*.
VINGRAU. — *Président :* M. Lucien BAIXAS, à *Vingrau*. *Permanence :* Chez le Président.
THUIR. — *Président :* M. Jean CAVERIBERE, employé de commerce, à *Thuir*.
CAUDIÈS-D-FENOUILLÈDES. — *Président :* M. Félix BENARD, à *Caudiès-de-Fenouillèdes*.
RIVESALTES. — *Président :* M. René BARRERE, à *Espira-de-l'Agly*. *Permanence :* Chez M. Casimir TRIBILLAC, à *Rivesaltes*.
PRATS-DE-MOLLO. — M. Jean WITTWER DE FROUTIGUEN, *Hameau Saint-Sauveur*.
PEZILLA-DE-LA-RIVIÈRE, BAHO, SAINT-ESTÈVE, VILLENEUVE-DE-LA-RIVIERE, CORNEILLA-DE-LA-RIVIÈRE. — *Président :* M. Henri DOUREL, à *Baho*.
THÉZA. — *Président :* M. Gabriel JONCQUERES D'ORIOLA, Maire, à *Théza*.

BAS-RHIN

STRASBOURG, LA ROBERTEAU, NEUDORF, NEUHORF, KILSTETT, OFFENDORF, LA WANTZENAU, MOMMEINHEIM. — *Président :* M. Pierre PORQUET, à *Strasbourg*. *Permanence :* 7, avenue d'Alsace, à *Strasbourg*.
SCHILTIGHEIM. — *Président :* M. Louis ANCEL, 12, rue de la Pomme, à *Schiltigheim*.
DAMBACH, SCHERWILLER, SÉLESTAT, OSTWALD, GEISSPOLSHEIM, ILLKIRCH, GRAFFENSTADEN. — *Président :* Docteur HAFFNER, route de Lyon, à *Graffenstaden*.

HAUT-RHIN

COLMAR, DESSENHEIM, APPENWHIR, NIEDERMOEHWIR, WETTOLSHEIM, RIQUEWHIR, AMERSCHWIR, BENWHIR, FRELAND, GUNSBACH, INGERSHEIM, TURCKHEIM, KAYSERSBERG, INAHEIM, RIBEAUVILLÉ, ZELLENBERG, SIEGOLSHEIM, STE-CROIX-EN-PLAINE, LOGENHEIM. — *Président :* M. BERCHEAUD, 7, place Jeanne-d'Arc, à *Colmar*. *Permanence :* 7, place Jeanne-d'Arc.
ALTKIRCH, DRUNSDATT, DORNACH, RIEDISHEDM, SAINT-LOUIS, THAON, MULHOUSE. — *Président :* M. Charles MUNCK, 3, boulevard du Maréchal-Pétain, à *Mulhouse*.
SAINTE-MARIE-AUX-MINES, SAINTE-CROIX-AUX-MINES. — *Président :* M. Georges BERRET, 200, rue Clémenceau, à *Sainte-Marie-aux-Mines*.

THANN. — *Président :* M. Paul DUNGLER, place des Engagés Volontaires.
GUEBWILLER. — *Président :* M. DUTHEIL, rue du Canal.

RHONE

LYON. — *Vice-Président :* M. Charles CABAUD, à *Lyon*. *Permanence :* 26, place Bellecour. Téléph. : Franklin 06-07.
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE. — *Président :* Le Commandant D: COLBERT. *Permanence :* 116, rue Nationale.
AMPLEPUIS. — *Président :* M. Henry LAURENT, 10, rue de Belfort, à *Amplepuis*.
COURS. — *Président :* M. Emile BRUN, rue des Petites-Gardes, à *Cours*. *Permanence :* rue de l'Egalité.
THIZY. — *Président :* M. Jean LATHUILLIERE, à *Thizy*.
TARARE. — *Président:* M. Jean BONASSIEUX, 6, rue E.-Dolet, à *Tarare*.
(Les cantons de Tarare, Amplepuis, Thizy et Lamure sont rattachés à la Fédération roannaise (Loire)

HAUTE-SAONE

LUXEUIL-LES-BAINS, LURE. — *Président :* M. Paul LAURENT-MAGREY, rue de la Gare, à *Luxeuil*. (Adresser la correspondance au *Secrétaire :* M. Auguste SIMONIN, route de Breuches, à *Luxeuil*.
VESOUL. — *Président :* M. Jules DE TREVILLERS, 2, rue Carnot, à *Vesoul*.
GRAY. — *Président :* Le Docteur CHAMPY, 14, rue de l'Eglise, à *Gray*.

SAONE-ET-LOIRE

Président de la Fédération départementale. — M. Jean MICHOUD, Château de Chazoux, par *Hurigny* (Saône-et-Loire).
MACON. — *Président :* M. Jean MICHOUD. *Permanence :* 2, rue du Vieux-Palais.
AUTUN. — *Président :* Le Baron Pierre DE MENGIN-FONDRAGON, Château de Mont-Peroux, par *La Comelle*. *Vice-Président :* Camille POLLIN, 29, rue de l'Arbalète, à *Autun*.
CHALON-SUR-SAONE. — *Président :* Le Vicomte Henri DE MAZENOD. Château de Châtenoy, par *Saint-Marcel-les-Chalon*.
PARAY-LE-MONIAL et DIGOIN. — *Président :* Le Vicomte J. DE LESCURE, avenue de Charolles, à *Paray-le-Monial*.
ANZY-LE-DUC et MARCIGNY. — *Président :* Le Comte Pierre de VARAX, *Les Coteaux*, par *Marcigny*.
LA CLAYETTE. — *Correspondant :* Henri BOISSON, rue du Pont, à *La Clayette*.
CHAROLLES. — *Président :* Le Vicomte Guy DE MONTESSUS, à *Ballore*, par *Saint-Bonnet-de-Joux* (Saône-et-Loire).
LOUHANS (arrondissement). — *Correspondant :* M. le Vicomte Guy DE VARAX, à *Sainte-Croix*.
LE CREUSOT, MONTCEAU-LES-MINES. — *Vice-Président :* M. Léon CHARMEAUX, 21 *bis*, rue de Melun, *au Creusot* et M. J.-M. DEGUEURCE rue de Charolles, à *Montceau*.

SARTHE

LE MANS. — *Président :* Le Commandant TENAILLE D'ESTAIS, 41, rue des Maillets, *Le Mans*.
PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE. — *Correspondant :* Le Commandant FOURRIER, à *Parigné-l'Evêque*.

SAVOIE

CHAMBÉRY. — *Président :* M. Michel GENTIL. *Permanence :* 81, place Saint-Léger.
AIX-LES-BAINS. — *Président :* M. Jean CAVORET, boulevard de Russie, à *Aix-les-Bains.*
LA MAURIENNE. — *Président :* M. Charles COTTE, ingénieur, à *Epierre.*
LA TARENTAISE (MOUTIERS). — *Président :* M. Joseph BADARELLI, bijoutier, Grande-Rue, à *Moutiers.*

HAUTE-SAVOIE

ANNECY. — *Président :* M. Henri BROISE, Villa La Favorite, boulevard Bernard-de-Menthon, à *Annecy.*
RUMILLY. — *Président :* M. Maurice JACQUIER, Château de Couty, par *Rumilly.*
LE FAUCIGNY. — *Président :* M. Paul RIONDEL, négociant, à *Sallanches.*
THONON-LES-BAINS (CENTRE DE PROPAGANDE DU CHABLAIS). — *Président :* M. le Comte Humbert DE VIRY, Château de Massongy, par *Douvaine.*
LE GENEVOIS. — *Président :* M. Henri TROTTET, 2, avenue Pictet de Rochemont, à *Genève* (*Suisse*).

SEINE-INFERIEURE

ROUEN. — *Président :* M. Jules LESUEUR, à *Rouen. Permanence :* 149-158, rue de la Grosse-Horloge.
DIEPPE. — *Président :* M. Claude DELVINCOURT, *Le Prieuré*, par *Hacquenouville. Permanence :* 8, rue de l'Oranger, à *Dieppe.*
ELBEUF. — *Président :* M. André BUQUET, 40, rue de Rouen, à *Elbeuf.*
LE HAVRE. — *Président :* M. Alfred PESLE, 16, rue Louis-Leprevost, *Le Havre. Permanence :* 19, rue Jules-Siegfred.
BOLBEC. — *Correspondant :* M. G. HERBIN, pharmacien, 36, rue de la République.
YVETOT. — *Correspondant :* M. TOUZE, pharmacien, 27, rue du Calvaire, à *Yvetot.*
DOUDEVILLE. — *Correspondants :* MM. Emile et Henri ANGOT, route de Bosc-Marc, à *Doudeville.*

DEUX-SEVRES

Président Départemental : M. Maurice BRILLAUD, *L'Abbaye*, par *l'Absie* (*Deux-Sèvres*).

NIORT. — *Président :* M. Jean MONTIGNY. *Permanence :* 2, rue Barbezière, à *Niort.*
PARTHENAY. — *Président :* M. Raymond ED LA ROCHEBROCHARD. *Permanence :* 55, faubourg *Nesterman.*
BRESSUIRE. — *Président :* Le Docteur HAURAS, rue Duguesclin, à *Bressuire.*
SAUZÉ-VAUSSAIS. — *Correspondant :* M. Michel THIBAULT (Spécialité d'œufs à la coque), à *Sauzé-Vaussais.*
THOUARS. — *Président :* M. Jean THIERRY, place Saint-Médard, à *Thouars.*

SOMME

Président de la Fédération départementale : Le Baron DE FRANCE, Château des Préaux, par *Vron* (Somme).
ABBEVILLE. — *Secrétaire :* M. A. VITRANT. *Permanence :* 2, rue Alfred-François, à *Abbeville.*
AMIENS. — *Président :* M. A. DE GILLES. *Vice-Président :* Le Docteur FARCY, à *Amiens. Permanence :* 14, rue Frédéric-Petit.

DOULLENS. — *Président :* Le Comte de BRANDT DE GALAMETZ, Château Havernas, par *Canaples.*
HAM. — *Président :* Le Docteur DUCHAMP, à *Ham.*
PÉRONNE. — *Président :* M. Joseph PORET, 6 et 8, rue Saint-Furcy, à *Péronne.*
ROYE-MONTDIDIER. — *Secrétaire :* M. Henri DUPRIEZ, rue Henri Renard, à *Roye.*

TARN

Président de la Fédération départementale : Le Docteur DURAND, oculiste, *Le Boutge,* à *Albi.*

ALBI. — *Président :* Le Docteur DURAND. *Permanence :* 4, rue Roquelaure.
CASTRES. — *Président :* Le Docteur ARIBAT. *Permanence :* 11, rue du Temple, à *Castres.*
LABRUGUIÈRE. — *Président :* M. Gabriel PALIES, à *Embaleux.*
MAZAMET. — *Président :* M. Maurice CASTAGNE. *Permanence :* Café de la Paix, à *Mazamet.*
BRASSAC. — *Président :* Le Docteur ESTEVE, à *Brassac.*
RABASTENS. — *Président :* M. Etienne EBRARD, notaire honoraire.
LAVAUR. — *Président :* M. Henry RAYNAUD, à *Lavaur.*

TARN-ET-GARONNE

MONTAUBAN. — *Président :* M. Edouard HERMENT. *Permanence :* place de l'Hôtel-de-Ville, à *Montauban.*
BEAUMONT-DE-LAUMAGNE. — *Président :* Baron DE RUBLE. *Permanence :* rue Launac, à *Beaumont-de-Lomagne.*
CASTELSARRASIN. — *Président :* Le Docteur ANDRIEU, à *Castelsarrasin.*
MOISSAC. — *Président :* M. Louis DELVOLVE, 44, rue Saint-Jacques.
SEPTFONDS. — *Président :* M. Ludovic MIQUEL, industriel, à *Septfonds.*

VAR

Président de la Fédération départementale : M. Albert RICHARD, Villa Saint-Michel, route du Cap-Brun, à *Toulon.*

TOULON. — *Président :* M. Albert RICHARD. *Permanence :* 3, place de la Liberté, à *Toulon.*
BRIGNOLES. — *Président :* Le Colonel DES PORTES DE LA FOSSE, à *Bessé-sur-Isole.*
FRÉJUS-SAINT-RAPHAËL. — *Secrétaires :* M. Elie CHAUPIN, 28, rue de la Liberté, à *Fréjus,* et M. Jean CABASSE, 33, avenue Victor-Hugo, à *Saint-Raphaël.*
DRAGUIGNAN. — *Président :* Le Baron de LAVAL, Château de Roseline, par *Les Arcs.*
HYÈRES. — *Président :* M. G. GAILLARD. *Permanence :* 13, rue Massillon.

VAUCLUSE

AVIGNON. — *Président :* M. Joseph AMIC. *Permanence :* 3, rue Collège-du-Roure, à *Avignon.*
CARPENTRAS. — *Président :* M. CARTOUX, Villa des Tilleuls, à *Carpentras.*
CAVAILLON. — *Président :* Le Commandant FRAISSE, Directeur de la Maison Fraisse, confiserie, à *Cavaillon.*
MONTEUX. — *Président :* M. ARNAUD Fils, menuiserie-ébénisterie, à *Monteux.*

ORANGE. — *Président d'honneur* : M. Léon MAZADE, Hôtel Terminus, avenue de la Gare, à *Orange*. *Président* : M. Joseph COSTE, rue Saint-Jean, à *Orange*.

APT, GORDES. — *Président* : M. Maurice RAMBAUD, rue du Jardin-de-l'Evêché, à *Apt*.

AUBIGNAN. — *Président* : M. Félix COLOMBET, cultivateur à *La Serre*, par *Aubignan*.

VENDEE

Président de la Fédération vendéenne : M. Pierre DE LA BASSETIERE, à *Bois-Renard*, par *Les Moutiers-les-Maufaits* (Vendée).

LA ROCHE-SUR-YON. — *Président* : M. Joseph BAUDRY, 27, boulevard des Alliés, à *La Roche-sur-Yon*. *Permanence* : Même adresse.

FONTENAY-LE-COMTE. — *Président* : M. Louis RAMPILLON DE LA LARGERE, à *Thouarsais-Bouildroux*.

LES SABLES-D'OLONNE. — *Président* : M. Henry AUVINET, à *Pierre-Levée*, par *Les Sables-d'Olonne*. *Secrétaire-Trésorier* : M. Geoffroy DE LA ROCHE-SAINT-ANDRE, 2, rue Nationale, *Les Sables-d'Olonne*.

SAINT-FULGENT-MONTAIGU. — *Président* : Colonel ROUSSELOT, à *Chavagne-en-Paillers*.

VIENNE

POITIERS. — *Président* : M. Guy DE LA GRANGE, avocat, rue Arsène-Orillars, à *Poitiers*.

MONTMORILLON. — *Président* : M. Pierre THIBOT-LASPIERRE, à *Montmorillon*.

CHATELLERAULT. — *Correspondant* : M. BRUNET-GABILLA, 4, rue Saint-Roman, à *Châtellerault*.

CIVRAY. — *Correspondant* : Le Commandant BIBAULT, à *Romagné*.

HAUTE-VIENNE

LIMOGES. — *Président* : M. Henri MEYNIER, à *Limoges*. *Permanence*: 4, place de l'Ancienne-Comédie.

BELLAC. — *Président* : Vicomte DE TISSEUIL, Château de Blanzac, près *Bellac*.

ROCHECHOUART. — *Président* : M. Charles SOURY-LAVERGNE, à *Rochechouart*

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES. — *Correspondant* : M. Paul VEDY, à *Saint-Sulpice-les-Feuilles*.

VOSGES

EPINAL. — *Président* : M. MALLIE, Les Bruyères, 10, rue des Soupirs prolongée, *Permanence* : place de l'Atre, à *Epinal*.

REMIREMONT. — *Président* : M. Jacques ZELLER. *Permanence* : 28, boulevard Thiers.

SAINT-DIÉ. — *Président* : M. DE LASSUS, Château de l'Hermitage, à *Saint-Dié*. Adresser toute la correspondance au *Secrétaire* : M. ROUSSEAU, 29, rue du Kemberg.

GÉRARDMER. — *Correspondant* : M. CHRETIEN, négociant en bois, boulevard Keloch, à *Gérardmer*.

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE. — *Président* : M. Gaston de HODY, à *Monthureux-sur-Saône*.

RAON-L'ETAPE. — *Président* : M. GILLY, brodeur, à *Raon-l'Etape*.

MIRECOURT. — *Président* : M. Jh. MIDON, 55, rue de l'Hôtel-de-Ville, à *Mirecourt*.

NEUFCHATEAU. — *Président* : M. René FALQUE, à *Lamarche*.

(Les Vosges sont rattachées à la Fédération lorraine.)

YONNE

Président de la Fédération départementale : M. Jacques D'HUMIERES, 12, rue du Pont, à *Tonnerre.*

AUXERRE. — *Président :* M. A. BERRARD, 5, rue Thomas-Maure, à *Auxerre.*

JOIGNY, SENS. — *Président :* Le Docteur POTIRON, 17, boulevard du Théâtre, à *Sens. Permanence :* 48, rue Allix, à Sens.

TONNERRE. — *Président :* M. Jacques D'HUMIERES, agriculteur, 12, rue du Pont, à *Tonnerre.*

AVALLON. — *Correspondant :* M. LOCHIN, marchand de bois, à *Asquins*, par *Vezelay.*

ALGERIE

Secrétaire Départemental pour le Département d'Alger : Me Maurice ROURE, avocat, place Lavigerie, à *Blida.*

Président des Sections d'Action Française du département de Constantine : M. Maurice DE LA CHAPELLE, 5, rue Toucas, à *Constantine.*

Secrétaire : M. Louis FIGUIERE, 17, rue du Fort-Gênois, à *Bône.*

ALGER. — *Président :* M. Maurice ROURE, avocat, place Lavigerie, à *Blida.*

ORAN. — *Président :* M. Paul SICARD, 30, rue Dumanoir, à *Oran.*

MOSTAGANEM. — *Correspondant :*

BLIDA. — *Président :* M. ROURE, avocat, place Lavigerie, à *Blida.*

CONSTANTINE. — *Président :* M. Maurice DE LA CHAPELLE, 5, rue Toucas, à *Constantine.*

SÉTIF. — *Correspondant :* M. Jean CHASSAGNE, Voyageur de Commerce, 11, rue de Constantine, à *Sétif.*

TLEMCEN. — *Président :* M. Henri MAURAU, à *Lavayssière*, par *Tlemcen.*

PHILIPPEVILLE. — *Président :* M. Laurent FONDECAVE, cultivateur, rue Allemand, à *Philippeville.*

SIDI-BEL-ABBÈS. — *Président :* M. Lucien MORIN, Jardin Nouzille, à *Sidi-Bel-Abbès.*

BÔNE. — *Président :* M. FIGUIERE, 17, route du Fort-Gênois, à *Bône.*

MAROC

CASABLANCA. — *Correspondant :* M. J. BUSQUET, avocat, 54, rue Bouskoura.

RABAT. — *Correspondant :* M. Louis DULONDEL, boulevard Gouraud, Maison Mouliné, à *Rabat.*

OUDJDA. — *Correspondant :* M. Christian GAYET, rue Frédéric-Rougeat, à *Oudjda.*

FEZ. — *Correspondant :* M. DE SENAILHAC, Boîte postale N° 3, à *Fez-Batha.*

FEZ. — *Correspondants :* M. Alfred FAURIE, Société Marseillaise de Crédit, à *Marrakech*, et M. DE SENAILHAC, Boîte postale N° 3, à *Fez-Batha.*

CAMEROUN A.E.F.

Correspondant : M. Henri HEYSE, Boîte postale N° 165, à *Douala.*

TUNISIE

Correspondant : M. Jean LENOBLE, à *Djebel-Mansour*, par *Bou-Aradas.*

COTE D'AFRIQUE, GUINEE FRANCAISE

Correspondant : M. R. PINAULT, S.C.A.C.I. Plantation de *Manéah*, par *Coyat, Guinée Française.*

SENEGAL

DAKAR. — *Président* : M. RUDENT, Agent de la Maison Peyre, à *Dakar.*

ÉTRANGER

ANGLETERRE

ANGLETERRE. — *Correspondant* : M. Victor NIOX, imprimerie de photo, 16, Marsham Street, *London*, S.W.I., England.

BELGIQUE

BELGIQUE. — *Correspondant* : M. A. LEFEBVRE, 125, avenue Louise, à *Bruxelles* (Belgique).

ESPAGNE

ESPAGNE. — *Correspondant* : M. DARY, Calle Provenza N° 333, à *Barcelone.*

EGYPTE

EGYPTE. — *Correspondant* : M. Jean GLIKY, comptable, Compagnie Générale du Gaz, B.P. 241, à *Alexandrie.*

SUISSE

SUISSE. — *Correspondant* : M. Henri TROTTET, 2, avenue Pictet-de-Rochemant, à *Genève.*

APRES DIX ANS. Préface de l'édition de 1927 de *Quand les Français...*, où elle n'a pu figurer. Une brochure in-8° carré conforme au volume, sur vélin teinté. **3** fr.

« Ce livre, comme tous mes livres, est écrit pour que les citoyens n'oublient pas quel lien sacré unit à « la foi dans l'an qui vient » le souvenir d'un beau passé : *dóu passat la remembranço e la fe dins l'an que vèn*, selon le rythme et la leçon de mon docteur et maître Mistral ».

[CHARLES MAURRAS, 1927.]

SE VEND SÉPARÉMENT.

Librairie d'Action Française, 12, rue de Rome, Paris (VIII°).
C. c. p. 926-78.

Concours des statues indésirables

Les statues et bustes qui s'offrent au regard du promeneur parisien forment une liste d'une singulière variété : des gloires de l'esprit humain, devant lesquelles le monde entier s'incline avec admiration, voisinent avec les célébrités les plus louches. Ici Jeanne d'Arc et là, sous les traits d'un affreux bonhomme en redingote, l'insulte permanente d'un parti sectaire de passage au pouvoir.

Nous convions tous nos lecteurs à examiner cette liste et à nous désigner *dix* statues qu'il faudrait, en dehors de toutes considérations esthétiques, mettre à bas pour le bon renom du pays.

Les dix noms choisis devront être placés par ordre de répugnance. Nous tiendrons compte de cet ordre pour départager les concurrents qui nous enverront tous ceux désignés par la majorité.

Joindre à chaque liste le *Bon à concourir* qu'on trouvera à la dernière page de l'Almanach et adresser les envois à M. Gaston Legrain, 14, rue de Rome, Paris (8e) *avant le* 15 *février* 1930

LISTE DES STATUES

Voici la liste des statues et bustes érigés à Paris. La statuomanie sévit trop de nos jours pour que nous la croyions bien complète. On est prié de ne tenir compte que des noms compris dans cette liste.

D'Aguesseau, Alphand (Adolphe), Arago (François), Jeanne d'Arc. Aubry (Jean), Augier (Emile).

Dr Baillarger, Bailly (Sylvain), Balzac (Honoré de), Banville (Théodore de), Barye (Louis), Baudelaire (Charles), Baudin (Alphonse), Beauharnais (Eugène de), Beaumarchais (Caron de), Becque (Henry), Béranger, Berlioz (Hector), Bernard (Claude), Bernardin de Saint-Pierre, Berthelot (Marcelin), Bichat (Xavier), Blanc (Louis), Bobillot (Jules), Bonheur (Rosa), Bossuet (Bénigne), Boucher (François), Dr Bouchut, Boucicault-Heine (Mme), Boussingault (Jean-Baptiste), Broca (Paul), Dr Brouardel, Budé (Guillaume), Buffon (Leclerc de).

Caventou (Bienaimé), Champollion (Jean-François), Chappe (Claude), Dr Charcot, Charlemagne, Charlet (Nicolas), Chartier (Alain), Chevreul (Eugène), Chopin (Frédéric), Coligny (Gaspard de), Colombe (Michel), Comte (Auguste), Condorcet (Nicolas de), Coppée

(François), Corneille (Pierre), Dr Cornil, Corot (Jean-Baptiste), Cuvier (Georges).

Dante Alighieri, Danton (Jacques), Daubenton (Marie), Daudet (Alphonse), Général Dejean, Delacroix (Eugène), Deraismes (Maria), Déroulède (Paul), Desmoulins (Camille), Diderot (Denis), Dolet (Etienne), Général Dumas, Alexandre Dumas père, Alexandre Dumas fils.

Edouard VII, Abbé de l'Epée.

Fabre (Ferdinand), Dr Falret, Ferry (Jules), Flachat (Eugène), Flatters (Xavier), Fléchier (Esprit), Floquet (Charles) ,Fourier (Charles), Franck (César), Franklin (Benjamin).

Gambetta (Léon), Garibaldi (Joseph), Garnier (Charles), Garnier (Francis), Gavarni (Guillaume), Sainte-Geneviève, Gérome (Léon), Gill (André), Godard (Benjamin), Goldoni (Charles), Gounod (Charles), Gréard (Octave), Gutenberg (Jean).

Haüy (Valentin), Henri IV, Houdon (Antoine), Hugo (Victor).

Joffrin (Jules).

La Barre (Chevalier de), Général La Fayette, La Fontaine (Jean de), Lamarck (Jean-Baptiste), Lamartine (Alphonse de), Larrey (Dominique), Larroumet (Gustave), Lavoisier (Laurent), Leblanc (Nicolas), Leclaire (Jean), Leconte de Lisle (Charles), Ledru-Rollin (Auguste), Lemaître (Frédérick), Le Nôtre (André), Le Play (Frédéric), Le Sueur (Eustache), Levassor (Emile), Leverrier (Joseph), Louis XIII, Louis XIV, Saint-Louis.

Macé (Jean), Mansard (Hardouin), Manuel (Eugène), Marat (Paul). Marcel (Etienne), Massillon (Jean-Baptiste), Maupassant (Guy de), Meissonier (Ernest), Menans (Jean), Dr Métivier, Molière, Montereau (Pierre de), Montyon (Antoine), Mortillet (Gabriel de), Murger (Henri), Musset (Alfred de).

Napoléon Ier, Neuville (Alphonse de), Maréchal Ney.

Pailleron (Edouard), Palissy (Bernard), Papin (Denis), Parmentier (Augustin), Pascal (Blaise), Pasteur (Louis), Péan (Jules), Pelletier (Pierre), Perrault (Charles), Philippe-Auguste, Dr Pinel, Poussin (Nicolas), Puget (Pierre).

Raffet (Marie), Raspail (François), Renaudot (Théophraste), Ricord (Philippe), Rollin (Charles), Ronsard (Pierre de), Rousseau (Jean-Jacques), Rousselle (Ernest), Roussel (Théophile).

Sainte-Beuve (Augustin de), Sand (George), Sardou (Victorien), Scheurer-Kestner, Sedaine (Jean), Seguin (Marc), Ségur (Comtesse de), Serpollet, Servet (Michel), Shakespeare (William), Silvestre (Armand), Simon (Jules).

Dr Tarnier, Baron Taylor, Thomas (Ambroise), Trarieux (Ludovic).

Vauquelin (Nicolas), Vélasquez, Verlaine (Paul), Vicaire (Gabriel), Villon (François), Viole (P. de), Voltaire.

Waldeck-Rousseau (René), Washington (George), Watteau (Antoine), Wells (Horace).

Zola (Emile).

LISTE DES PRIX

1er prix	Un appareil récepteur T.S.F., complet en ordre de marche, de la Cie Radio-Electrique de l'Opéra « Creo ».
2e »	Un Bon de 500 fr. de marchandises à prendre au gré du gagnant chez le Maître-Tailleur « Neumeister ».
3e »	Un bon de 450 fr. d'ouvr. de Librairie (1).
4e »	Un Bon de 400 fr. de marchandises à prendre au gré du gagnant chez les Fourreurs « Guélis Frères ».
5e »	Un Bon de 350 fr. d'ouvr. de Librairie (1).
6e-7e »	Un Bon de 250 fr. d'ouvr. de Librairie (1).
8e-9e »	Un Bon de 150 fr. » (1).
10e »	Un colis de 2 bouteilles de liqueur Brun-Perod.
du 11e au 17e » .	Un Bon de 50 fr. d'ouvr. de Librairie (1).
du 18e au 28e » .	Un Bon de 30 fr. » (1).
du 29e au 43e » .	Un abonnement de 6 mois au «Charivari ».
du 44e au 50e » .	Un colis d'une bouteille de liqueur « Brun-Perod ».
du 51e au 61e » .	Un colis de 40 savonnettes « l'Abeille ».
du 62e au 85e » .	Un Bon de 18 fr. d'ouvr. de Librairie (1).
du 86e au 135e » .	» 12 fr. » (1).
du 136e au 200e » .	» 10 fr. » (1).

(1) Ouvrages choisis dans le catalogue spécial envoyé gratuitement *sur demande* par la LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de Rome, à Paris (8e), aux Lauréats du CONCOURS.

N. B. — Un même concurrent peut envoyer plusieurs listes à condition de joindre un **Bon à concourir** *à chacune d'elles.*

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1930

BON DE CONCOURS

A DETACHER

et à joindre aux réponses envoyées à M. LEGRAIN

Les réponses devront parvenir avant le 15 février 1930

PETIT BOTTIN
DE L'ACHETEUR D'ACTION FRANÇAISE

AGRICULTURE
Elevage.

COMBINÉS BARRAL (Œufs) 434

Marc de Colle.

BERTRAND 343

Pépinières.

LEMERLE 7

ALIMENTATION
Boissons.

EXTRAIT PICARD. . . 382

Confiserie - Chocolat.

DIOT 438
LE LYS ROYAL 255

Eaux minérales.

SOURCE PAROT. . . . 449

Liqueurs.

BRUN PÉROD 290
CHERRY-ROCHER (*Couverture*).

Truffes.

RICHARD. 366

Vins.

GUY DE BINOS 71
VEILLON FRÈRES. . . 432
DE VIAL 446

AMEUBLEMENT

A LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES 78
ATELIER 75. 318
BÉLIER MERINOS. . . 52
GALERIES BARBES . . 2

Tapisseries anciennes.

ROBIN 121

AUTOS - MOTOS GARAGES

DE MAGNANVILLE . . 43
MONET ET GOYON . . 424
PORÉ FRERES. 383

BANQUE

BANQUE DE GRÉSI-VAUDAN 369

BIJOUX

PINSON. 309

CHASSE

PÉTAVY, armurier . . . 259

COMBUSTIBLES

CHANTIER DU MONT-BLANC. 102

ELECTRICITE T. S. F.

C. R. E. O. (*Couverture*).

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE UNIVERSELLE 92

HABILLEMENT
Chaussures.

CIRAGE KIWI 134
LACET « KIN' KAS' PAH. ». 50
SEMELLES « FORMIC» 408

Couture.

MALBOROUGH. 428

Fourreurs.

BRAUN 88
CROS 116
GUÉLIS 210

Tailleurs pour hommes.

KEMPENERS 350
MORÉTEAU 437
NEUMEISTER. 77, 143, 181
RAMLOT 314
RUETTARD 365
SIMON 414

Vêtements ecclésiastiques.

RAMLOT 160

HABITATION

Construction.

AUSSEUR (*Menuiserie*). 329
DOREAU (*Ferronnerie*). 330
LACOUR (*Menuiserie*). . 430

Décoration.

CH. HÉNAULT 457

Hôtels.

CENTRAL-HOTEL (*Nantes*) 346
NOUVEL-HOTEL (*Le Puy*) 91

HYGIENE ET TOILETTE

« L'ABEILLE » (*Savon*). . 356
LOTION ABSAL (Cheveux) 233

LIBRAIRIE - EDITION IMPRIMERIE

Achat et Vente de livres.

CHAMBEAU 59

Imprimerie.

POUYÉ 222

Edition.

CHARIVARI 186
CRÈS 267
GRASSET . . 240, 244, 399
LIBRAIRIE D'A. F. (*Couverture*).
LIBRAIRIE D'A.F. 218, 340
LIBRAIRIE DE FRANCE. 60, 61, 138, 242, 360, 416
N. R. F. . . 44, 58, 323, 458
PLON 238, 276, 332
PROMÉTHÉE. . 72, 73, 74
RIÉDER. 246
TALLANDIER . 48, 182, 218

Libraires - Graveurs.

HÉNAUT 250

Relieur.

BARAST 104

MECANIQUE GENERALE

Joints de vapeur.

BOVIT 64

MEDECINE

Ambulances. Gardes-malades.

VIVIER. 413

Produits pharmaceutiques.

HÉMASEPTIE LARRA. 84, 161
CRESYL JEYÈS 168
PHARMACIE VINCENT 141

PHOTOGRAPHIE

BOISSONNAS. 112

TEINTURES

TINTAFROY 130

VINIFICATION ŒNOLOGIE

FAGE. 170

Table des Matières

Pages

Calendrier. Travaux du mois 3

Les Comtes de Paris dans l'Histoire, par CHARLES DAUDET 31

Le Testament de Richelieu, par JACQUES BAINVILLE 45

Mangin, par LÉON DAUDET 53

Le Bouquet de Mai, par MAURICE PUJO 63

Entre Carro et Faraman, par CHARLES MAURRAS 65

Apologie pour le paysan, par BERNARD DE VESINS 75

Les Lois françaises de l'hérédité royale, par LOUIS VISSAGUET. 81

La Fleur de Lys, emblème de la royauté, par G. BIED CHARRETON 93

La République contre l'Armée, par le Gal LAVIGNE DELVILLE.. 97

Sur l'Yser. Aux morts du 418e R.I. 98

La conquête d'Alger, par F. DELEBECQUE 113

L'année politique, par ABEL MANOUVRIEZ 145

L'Affaire de la « Gazette du Franc », par SANT ANDREA 157

Le Quartier latin contre le ministre voleur Jean Hennessy, par E. HUANT 165

Les pensions militaires, par LOUIS JASSERON 171

La revue des voles, par JABON et AUGUSTIN MARTINI 185

L'Action Française et la justice républicaine, par A. M. —— 211

La pensée de Charles Maurras hors de France. L'opinion de M. Jan den Tex 219

L'Action Française et l'Affaire Dreyfus, par GEORGES LARPENT. 223

L'Année littéraire, par ANDRÉ ROUSSEAUX 233

Les Rois à table, par PIERRE FEDDY 250

Rome, l'Episcopat français et l'Action Française, par F. DUBLAIX 263

La Corse royale, par J. BUSQUET 283

La Chevauchée de Jeanne d'Arc, par HERVÉ DE RAUVILLE 301

Les dix ans de « L'Etudiant Français », par HENRI LUZUY 315

La vie et l'activité de l'Action Française en 1929, par PIERRE LECŒUR 319

Assolant et Lotti à l'Action Française 331

	Pages
A la veilles des assurances sociales, par le Dr Guérin	333
L'Action Française agricole	341
L'Etat de la radiodiffusion, par B. de Vaulx	347
Guilbaud, Cuverville, Fronval	351
L'Année économique, par Firmin Baconnier	353
Le scandale des 175 milliards abandonnés, par H. de la Massue	385
La Campagne des Etudiants contre la ratification, par Henri Luzuy	389
Les Camelots du Roi, par P. Lecœur	393
La chanson du Bailli de Suffren	407
L'Année sportive, par Lucien Dubech	419
Le Phonographe et le Disque, par Dominique Sordet	435
L'Action Française et le Tour de France cycliste, par Paul Gaultier	439
Les Cercles La Tour du Pin, par Roger Semichon	447
Le Secret médical, par le Docteur Frigaux	451
Un petit chez soi, par Noël Francès	459
Un caricaturiste : Cham, par Paul Mathiex	464
Les Dames royalistes. — Les Jeunes Filles royalistes	468
Les Camelots du Roi	470
La Ligue d'Action Française	473
Secrétaires régionaux et agents de liaison généraux	480
Organisations départementales	483
Etranger	505
Concours des statues indésirables	506
Petit bottin de l'acheteur	509
Les Jeux de France	110
La Course landaise, par Joseph de Pesquidoux	144
Les quatre danses de la Saint-Jean, par Philadelphe de Gerde.	155
La Targue, par L. de Gerin Ricard	169
Le Jeu des écharpes et la Ferrade, par L. de Gerin Ricard	183
Les danses du Vallespir, par Charles Badin	297
Le Jeu de Boules, par Louis Jasseron	344
La Bourrée, par L. Vissaguet	432
Les Treilles, par Bⁿ Llaud Dessales	445

Paris. — Imprimerie Paul Dupont, 4, rue du Bouloi

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, RUE DE ROME, PARIS (8e)

Téléphone :
EUROPE { 38-30
38-31

Chèque Postal :
926-78

OUVRAGES DE PROPAGANDE

	L'Action française et le Vatican, 1 vol...	12. »
	sur alfa	20. »
Jacques BAINVILLE.....	Histoire de France, des origines à l'occupation de la Ruhr, 1 vol.	15. »
Charles BENOIST.....	Les Lois de la Politique française, 1 vol .	12. »
Paul COURCOURAL.....	Le « Danger » de l'Action française, en réponse à Monsieur Maritain, 1 vol.....	7.50
—	La Fin de la querelle, 1 vol	10. »
Léon DAUDET	Écrivains et Artistes, 8 vol., sur alfa, l'un	20. »
—	Le Balcon de l'Europe, 1 vol. sur vélin anglais	30. »
—	Courrier des Pays-Bas, 4 cahiers sur alfa, chaque cahier.....	15. »
—	Charles Maurras et son temps, 1 vol. sur vélin d'Arches	125. »
Lucien DUBECH.....	Pourquoi je suis royaliste, 1 vol.....	6. »
H. DUTRAIT-CROZON.....	Précis de l'Affaire Dreyfus, 1 vol.....	25. »
Pierre GAXOTTE...	La Révolution française, 1 vol.....	15. »
Charles MAURRAS	Enquête sur la Monarchie, 1 vol.....	30. »
—	Petit Manuel de l'enquête sur la Monarchie, 1 vol.....	10. »
—	La Démocratie Religieuse, 1 vol. relié...	70. »
—	Le Mauvais Traité, 2 vol. sur Madagascar, les 2 vol.	264. »
—	Le Romantisme Féminin, 1 vol. sur Madagascar	200. »
—	Lettre adressée à S.S. le Pape Pie XI le 12 oct. 1926. sur vélin d'Arches tirage 330 exemp.	50. »
Docteur RÉCAMIER	L'Ame de l'Exilé. 1 vol. sur vélin blanc ..	100. »
Marquis de ROUX.....	Charles Maurras et le Nationalisme d'Action française, 1 vol.	12. »
Henri VAUGEOIS.....	La fin de l'Erreur française, 1 vol.....	15. »
	sur alfa..	25.

Toute commande atteignant 100 francs *pour la France et* 300 francs *pour l'étranger est expédiée* FRANCO DE PORT.

— CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE —

Comme toujours

CRÉO

reste à la tête du progrès

Ses appareils de T.S.F.

"STAZODYNE"

sont les meilleurs

Pour tous vos achats en

T. S. F.

PHOTO

PHONO

CINÉ

Consultez-le !

COMPAGNIE RADIO-ÉLECTRIQUE

DE L'OPÉRA

24, rue du Quatre-Septembre, PARIS